

Table des matières

Remerciements	3
Résumé.....	5
Mots clés	6
Abstract.....	7
Keywords.....	7
Resumen.....	8
Palabras claves	9
Table des figures et des tableaux.....	13
Liste des abréviations et des acronymes utilisés	16
Introduction. Le monde invisible du travail de l'agro-industrie d'exportation au Chili	18
Première partie. Le travail agricole au cœur du développement : Des modèles théoriques aux pratiques empiriques au Chili	29
Chapitre 1. Un modèle de développement incité par la mondialisation.....	30
A. Des images et des représentations du concept de développement	30
B. Le laboratoire chilien : un modèle de développement (é)prouvé	56
C. Développement et insertion du Chili dans le commerce mondial.....	67
D. Le monde invisible du développement.....	73
Chapitre 2. Développement agricole et transformations sociales. Délimitation de la recherche	85
A. Problématique : Modernisation agricole et transformations sociales locales	85
B. Objectifs de la recherche.....	91
C. Hypothèses de la recherche.....	95
D. Le choix d'un terrain : La Vallée du Limarí.....	97
Chapitre 3. Une stratégie d'enquête incluant différentes approches.....	105
A. Une méthodologie élaborée pour examiner le monde invisible	105
B. Pré-enquête : approche du terrain et ciblage de la recherche	117
C. Enquête de terrain : Observation participante, entretien non-directif, questionnaire et registre photographique	132
D. Méthodes de traitement de données : Analyse des matériaux secondaires, analyse qualitative et de contenu, analyse quantitative et analyse de cartes et d'images.....	149
E. Les défis d'aborder un terrain problématique	157
Deuxième partie. Modernisation agricole et nouvelle structure agraire au Chili.....	161
Chapitre 4. Des <i>Haciendas</i> aux Complexes Agro-Industriels : repères historiques de la modernisation agricole au Chili	162
A. Les vastes exploitations agricoles et l'émergence de la paysannerie.....	162
B. Une réforme pour favoriser la redistribution des terres aux paysans.....	183
C. Le nouvel ordre du monde agricole à partir des années 1980	200

Chapitre 5. Le monde invisible du travail agricole à la base du commerce agricole chilien vers l'international.....	214
A. Naissance des <i>temporeros</i> , des <i>temporeras</i> et de leur monde invisible (1980-2000).....	214
B. Féminisation du nouveau marché du travail agricole saisonnier.....	231
C. La flexibilité du travail au centre de la législation du travail chilienne	244
Chapitre 6. Les acteurs du travail liés à la nouvelle structure agraire.....	250
A. Les saisonniers agricoles : hommes et femmes engagés dans la voie salariale.....	250
B. Les entreprises agricoles liées à l'exportation et le défi de la croissance.....	265
C. Les sous-traitants de main d'œuvre agricole et la nouvelle gestion des saisonniers ..	279
Troisième partie. Nouvelles dynamiques du travail agricole saisonnier au Chili et de son monde invisible	287
Chapitre 7. Dynamiques actuelles du travail saisonnier de l'agro exportation.....	288
A. La diversification de la production et les nouvelles temporalités du travail saisonnier	288
B. Faire travailler et retenir un travailleur : Rationalités du marché du travail agricole saisonnier	299
C. Migrations régionales et transnationales : nouvelles formes de mobilité de travail ..	319
Chapitre 8. De la flexibilité à la précarité du travail agricole saisonnier aujourd'hui.....	334
A. Des accords de travail souples et invisibles et la possibilité de recevoir des salaires attractifs	334
B. L'ambiguïté de la protection sociale du travail agricole saisonnier : santé au travail, maladie, vieillesse et chômage des saisonniers agricoles.....	345
C. Journées de travail et exigences physiques du travail agricole saisonnier	354
D. Infrastructure et équipement du travail agricole saisonnier : un progrès malgré la précarité ?	361
Chapitre 9. Nouveaux rapports de genre au sein du travail agricole saisonnier et de la sphère domestique	373
A. D'un marché féminisé à un rééquilibrage entre les sexes ? Nouvelles parités du travail saisonnier	373
B. Transformations des représentations de genre et nouvelles égalités du travail saisonnier agricole.....	380
C. Des nouvelles égalités de genre dans le domaine familial. Vers un <i>empowerment</i> des <i>temporeras</i> ?	386
Conclusion : Le monde invisible et les paradoxes du travail agricole de saison	392
A. Flexibilité du travail et développement : de l'insertion dans le marché international à la transformation silencieuse d'une société	392
B. Être <i>temporero</i> et <i>temporera</i> . La consécration d'identités sociales et de travail au-delà des saisons.....	398
C. Vers des nouveaux horizons pour le travail agricole de saison.....	403
Bibliographie	407
A. Références théoriques	407
B. Références méthodologiques	417
C. Références sur le Chili et sa modernisation agricole	419
D. Références sur le développement et la modernisation agricole dans le monde	429

Annexes	431
A. Outils méthodologiques développés.....	432
i) Consigne de présentation	432
ii) Questionnaire ENTRA : <i>temporeros</i> et <i>temporeras</i>	433
iii) Questionnaire ENEMP : entreprises agricoles.....	443
iv) Questionnaire ENCON : <i>contratistas</i>	451
v) Lettre de soutien du Secrétaire Régional du Ministère de l'Agriculture.....	459
B. Extraits du cahier de terrain	460
C. Interviews réalisés	479
i) Tableau récapitulatif des entretiens non-directifs réalisés.....	479
ii) Tableau récapitulatif des questionnaires réalisés aux <i>temporeros</i> et <i>temporeras</i>	485
iii) Tableau récapitulatif des questionnaires réalisés aux entreprises agricoles.....	492
iv) Tableau récapitulatif des entretiens réalisés aux sous-traitants de main d'œuvre agricole	494
D. Autres matériaux de référence	495
i) Documents du travail agricole saisonnier (contrats, bulletins de paiement, bulletins de paiement de sécurité sociale, bulletin des risques du travail agricole saisonnier)	495
ii) Documents du syndicat des saisonniers.....	515
iii) Documents de la Direction Régionale du Travail	518
iv) Documents de l'Inspection Provinciale du Travail	520

Table des figures et des tableaux

Figure 1 : Carte Administrative du Chili, Région de Coquimbo, Province du Limarí.....	98
Figure 2 : Carte Géographique de la Province du Limarí.	99
Figure 3 : Synthèse de la méthodologie de recherche.....	127
Figure 4 : Échantillon guide pour la réalisation des questionnaires aux <i>temporeros</i> et <i>temporeras</i>	129
Figure 5 : Échantillon guide pour la réalisation des questionnaires aux représentants des entreprises agricoles.....	130
Figure 6 : De los tambos : español guaguamundo de este reino como en Castilla hacia 1600 (Guamán Poma 1615)	165
Figure 7 : Choza en Queronque, Limache, ca. 1930.....	169
Figure 8 : Récolte et emballage des raisins d'exportation (9 mars 1925). Ferme de Monsieur Jenaro Prieto à Llay Llay, Région de Valparaíso, Chili.	179
Figure 9 : Ouvriers et paysans lors d'une manifestation de l'Unidad Popular, vers 1970.....	192
Figure 10 : PIB agricole chilien en millions de pesos chiliens 1962-2007.	206
Figure 11 : PIB national et agricole 1997-2007.	207
Figure 12 : Plantations de raisin de table, Chañaral Alto, Monte Patria, 2007.....	211
Figure 13 : Employés agricoles saisonniers et permanents au Chili 2006-2007.....	220
Figure 14 : Taux de syndicalisation et nombre d'affiliés à des syndicats au Chili 1990-2007... ..	228
Figure 15 : Rapport hommes-femmes dans le travail agricole au Chili 2006-2007.	232
Figure 16 : Taux de participation des femmes à la population active (15 ans et plus). Chili et autres pays 1986 - 2009.....	233
Figure 17 : Âge des temporeros et des temporeras, Province du Limarí, 2008-2009.	251
Figure 18 : Nombre de personnes qui composent le foyer des temporeros et temporeras, Province du Limarí, 2008-2009.	255
Figure 19 : Origine rurale et urbaine des temporeros et temporeras de la Province du Limarí, 2008-2009.	260
Figure 20 : Temporeros et temporeras et possession de terres, Province du Limarí, 2008-2009.	261
Figure 21 : Années de création des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.	267
Figure 22 : Types de personnalités juridiques des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.	268
Figure 23 : Nombre de propriétés des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.	271
Figure 24 : Taille et productivité des propriétés des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.	272
Figure 25 : Acteur qui assume le rôle de l'exportation, Province du Limarí, 2008-2009.....	276
Figure 26 : Gestion des accords de travail agricoles saisonniers, Province du Limarí, 2008-2009.	282
Figure 27 : Pourcentage de main d'œuvre gérée par des contratistas et par des entreprises, Province du Limarí, 2008-2009.	283
Figure 28 : Principales cultures des productions agricoles en termes de superficies cultivées, Province du Limarí, 2008-2009	289
Figure 29 : Cultures secondaires en termes de superficies cultivées, Province du Limarí, 2008-2009	290
Figure 30 : Demande de travailleurs agricoles saisonniers et permanents, Province du Limarí, 2007-2008.	296
Figure 31 : Avis de travail publiés dans différentes localités de la Province du Limarí.	302
Figure 32 : Temporeros et temporeras immigrants dans la Province du Limarí, 2008-2009 ...	321

Figure 33 : Déplacements journaliers de saisonniers agricoles - Province du Limarí, Région de Coquimbo, Chili.	331
Figure 34 : Autobus conduisant les saisonniers agricoles dans les plantations d'agrumes, El Palqui, Commune de Monte Patria.....	332
Figure 35 : Nombre annuel d'accords de travail des saisonniers agricole, Province du Limarí, 2007-2008	335
Figure 36 : Taux d'accidents et de maladies professionnelles des saisonniers agricoles, Province du Limarí.	349
Figure 37 : <i>Temporeros</i> et <i>temporeras</i> dans un packing de raisin de table	358
Figure 38 : <i>Temporeras</i> récoltant du raisin de table.....	359
Figure 39 : Toilette chimique mobile dans une plantation de vignes de raisin de table.	362
Figure 40 : Acteur qui fournit les équipements de travail et de sécurité aux saisonniers agricoles, Province du Limarí, 2008-2009	364
Figure 41 : Taux d'utilisation des équipements de travail et sécurité de la part des saisonniers, Province du Limarí, 2008-2009	365
Figure 42 : <i>Temporeros</i> et <i>temporeras</i> dans un <i>packing</i> , Province du Limarí.	384
Figure 43 : Personne qui exécute le travail domestique des foyers de <i>temporeras</i> , Province du Limarí, 2008-2009.	387

Tableau 1 : Exportations chiliennes par secteur (Millions de US\$), 2006-2011	69
Tableau 2 : Exploitations et superficies agricoles en activité, Chili et Province du Limarí, 2007.	100
Tableau 3 : Cultures des superficies semées et plantées, Chili, Région de Coquimbo et Province du Limarí, 2007.....	101
Tableau 4 : Nombre de travailleurs agricoles permanents et saisonniers, Chili, Région de Coquimbo et Province du Limarí, 2007.....	103
Tableau 5 : Échantillon guide utilisé lors de la réalisation de l'enquête.....	140
Tableau 6 : Échantillon des questionnaires ENTRA effectivement réalisés.	140
Tableau 7 : Échantillon des questionnaires ENEMP effectivement réalisés.....	143
Tableau 8 : Synthèse des méthodes de traitement des données.....	150
Tableau 9 : Expropriations et bénéficiaires de la Réforme agraire entre 1965 et 1973 au Chili.	193
Tableau 10 : Attribution des terres expropriées lors de la Réforme agraire en 1980.	198
Tableau 11 : Superficie des exploitations agricoles avec terre, selon leur taille, 1976-1997-2007.	203
Tableau 12 : Participation des femmes à la propriété de la terre en 2007.	204
Tableau 13: Évolution des exportations agricoles au Chili 1974-1997 (\$USD millions).....	208
Tableau 14 : Exportations primaires et industrielles d'origine agricole-sylvicole (\$USD millions).	209
Tableau 15 : Destination des Exportations Agricoles 2007.....	210
Tableau 16 : Main d'œuvre agricole permanente et saisonnière, 1964-65 à 2006-07.	218
Tableau 17 : Âge des <i>temporeros</i> et des <i>temporeras</i> par sexe, Province du Limarí, 2008-2009.	252
Tableau 18 : État civil des <i>temporeros</i> et <i>temporeras</i> par âge et sexe, Province du Limarí, 2008-2009.	253
Tableau 19 : Nombre d'enfants des <i>temporeros</i> et <i>temporeras</i> par état civil et sexe, Province du Limarí, 2008-2009.	254
Tableau 20 : Rapport des saisonniers et saisonnières avec le chef de foyer, Province du Limarí, 2008-2009.	256
Tableau 21 : Niveaux éducatifs réussis des saisonniers et saisonnières par sexe, Province du Limarí, 2008-2009.	257

Tableau 22 : Métiers des temporeros et temporeras selon le niveau d'études, Province du Limarí, 2008-2009.	263
Tableau 23 : Temps de travail annuel des saisonniers-ères agricoles, Province du Limarí, 2007-2008	295
Tableau 24 : Déplacements journaliers des saisonniers agricoles résidents dans la Province du Limarí, 2007-2008	329
Tableau 25 : Gestion des accords de travail des saisonniers agricoles, Province du Limarí, 2007-2008	336
Tableau 26 : Formalité des contrats de travail des saisonniers agricoles, Province du Limarí, 2007-2008	338
Tableau 27 : Formalité des accords de travail selon l'acteur qui gère la main d'œuvre	339
Tableau 28 : Méthodes de paiement du travail agricole saisonnier, Province du Limarí, 2007-2008	340
Tableau 29 : Salaires des <i>temporeros</i> et <i>temporeras</i> , Province du Limarí, 2008.....	343
Tableau 30 : Registre des infractions au travail agricole saisonnier, Province du Limarí, 2006-2008	355
Tableau 31 : Durée de la journée de travail des <i>temporeros</i> et <i>temporeras</i> , Province du Limarí, 2007-2008	357
Tableau 32 : Existence de dortoirs dans les entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009	368
Tableau 33: Proportion d'hommes et femmes saisonniers agricoles, 2006-2007.....	377

Liste des abréviations et des acronymes utilisés

AFP	Administrations de Fonds de Pensions – Chili
ALÉNA	Accord de libre-échange nord-américain
APEC	Coopération économique pour l'Asie-Pacifique
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
CASEN	Enquête de Caractérisation Socio-Économique Nationale - Chili
CAI	Complexes Agro Industriels
CAPEL	Coopérative Agricole de Pisco de l'Elqui Limitée
CEAZA	Centre d'Études Avancées en Zones Arides
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CMPEPS	Commission pour la Mesure des Performances Économiques et du Progrès Social
CODELCO	Corporation Nationale du Cuivre
Concertación	Concertation de Partis pour la Démocratie, coalition politique des partis de centre-gauche chiliens.
CORA	Corporation de la Réforme Agraire - Chili
CORFO	Corporation pour la Promotion de la Production – Chili
DIRECON	Direction Générale des Relations Économiques Internationales – Chili
DT	Direction du Travail, Chili
ENCON	Entretiens aux <i>Contratistas</i> ou sous-traitants de main d'œuvre agricole
ENEMP	Entretiens aux <i>Empresas</i> ou entreprises agricoles
ENTRA	Entretiens au Travailleurs/euses agricoles saisonniers
FMI	Fonds Monétaire International
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les Activités en matière de Population
HRB	Hectare d'Irrigation de Base
IDH	Indice de Développement Humain
INDAP	Institut de Développement Agricole, Chili
INE	Institut National des Statistiques, Chili
INIA	Institut de Recherches Agricoles, Chili
INP	Institut de Normalisation Prévisionnelle, Chili
INPROA	Institut pour la Promotion Agraire - Chili
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IRD	Institut de Recherche pour le Développement

LPED	Laboratoire Population-Environnement-Développement
MERCOSUR	Marché commun du Sud
MIDEPLAN	Ministère de la Planification et de la Coopération
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture, Chili
MINTRAB	Ministère du Travail et de la Prévision Sociale, Chili
MUCECH	<i>Movimiento Unitario Campesino y Etnias de Chile</i> (Mouvement Unitaire Paysan et des Ethnies du Chili).
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OEA	Organisation des États Américains
OIV	Organisation internationale de la Vigne et du Vin
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
PDI	Service d'Enquêtes de la Police du Chili
PIB	Produit Intérieur Brut
PISA	Program for International Student Assessment
PNB	Produit National Brut
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PROCHILE	Direction de Promotion des Exportations du Chili
PRODEMU	Fondation pour la Promotion et le Développement de la Femme
RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
SAG	Service Agricole et de l'Élevage
SEREMI	Secrétariat Régional du Ministère
SERNAM	Service National de la Femme, Chili
SII	Services des Impôts Intérieurs, Chili
SINTEMOR	Syndicat de <i>Temporeros</i> d'Ovalle
SNA	Société Nationale de l'Agriculture, Chili
TLC	Traité de Libre-Commerce
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UE	Union Européenne
UP	<i>Unidad Popular</i> ou Unité Populaire

Introduction

Le monde invisible du travail de l'agro-industrie d'exportation au Chili

Depuis l'émergence de « l'ère du développement » (Rist 1996/2001) vers la fin des années 1940, la notion de développement, prépondérante dans les organismes internationaux ainsi que pour les pays développés, a été dominée par une conception économique du problème du « sous-développement » et par une approche occidentaliste du désir de développement. Les différentes stratégies mises en place pour améliorer le développement des défavorisés, ainsi que les indicateurs pour mesurer le développement versus le « sous-développement », ont été définis en grande partie par la mesure de la croissance économique. Heureusement, depuis quelques années, cette représentation du développement a été questionnée, et aujourd'hui de nouveaux indicateurs pour mesurer le développement sont étudiés (cf. PNUD 2011, Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009).

Dans ce cadre de portée globale, les répercussions socioéconomiques et culturelles entraînées par les différents processus de développement mis en marche ont été moins considérées. D'importantes transformations sociales, culturelles, identitaires et environnementales se sont déclenchées de différentes manières et à des degrés divers au niveau local. En effet, le paradigme prédominant du développement a négligé tout un « monde invisible » (Max-Neef 1993), qui va au-delà des pratiques nettement productives d'un point de vue économique. Ainsi, derrière ces pratiques productives se trouvent des vies quotidiennes, avec des stratégies individuelles et collectives, des identités et une mémoire populaire. Dans le monde invisible, on trouve des relations entre le monde économique, le monde social et le monde culturel qui se produisent et se reproduisent et qui permettent de comprendre les dynamiques d'acteurs plus *marginiaux*.

Cette étude revient sur la notion de « monde invisible » proposée par Max-Neef pour se focaliser sur le travail agricole lié à l'agro-industrie d'exportation, une

forme de travail qui a émergé des transformations socioéconomiques produites par une stratégie de développement du monde rural au Chili. Ainsi, au moment même où cette stratégie de promotion d'une agro-industrie d'exportation a produit une importante croissance économique pour le secteur agricole et pour l'économie nationale, de profonds changements ont été engendrés sur le plan social, affectant la vie ordinaire, les formes de travail, les rapports sociaux et les identités de milliers de personnes. L'émergence d'un travail agricole lié à l'agro-industrie d'exportation a spécialement bouleversé le monde rural, en touchant les sphères sociales, familiales et culturelles. De cette manière, cette recherche s'intéresse au revers de la médaille du développement, en analysant son monde invisible complexe et paradoxal, très spécifique du Chili.

Cet exposé est conçu pour examiner le Chili de nos jours, pays qui a commémoré les deux siècles du début de son processus d'indépendance, et qui est devenu aujourd'hui un pays émergent, modèle d'intégration sur le marché international avec son expérience néolibérale. Le Chili a également été le premier pays sud-américain à intégrer l'Organisation de Coopération pour le Développement Économique (OCDE 2010). En effet, à côté de cet important succès économique et de cette insertion reconnue dans le commerce international, le Chili présente d'importantes contradictions et inégalités sur le plan social. Alors que l'Indice de Développement Humain (IDH) du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour le Chili est classé comme étant très élevé (0,805) (PNUD 2011), le coefficient de Gini met en évidence une considérable inégalité de la distribution des revenus (0,55) (MIDEPLAN 2010) semblable à celle du Guatemala, du Nicaragua, de la Thaïlande ou du Rwanda. Le Chili est de fait le pays de l'OCDE qui connaît la plus importante inégalité des revenus (OCDE 2011). Depuis les années 1980, le succès du modèle économique en vigueur a apporté d'importants profits aux différents secteurs productifs et au patronat. Cependant, ces gains ne se sont pas traduits nécessairement par des avancées pour la société en général. D'inquiétantes faiblesses existent toujours dans les sphères telles que la qualité de l'éducation, l'accès à la santé, l'égalité des genres, la protection des peuples indigènes et les conditions de travail.

Dans les dernières décennies, le Chili a développé des stratégies de développement basées sur un modèle d'exportation fondé sur le paradigme des avantages comparatifs¹, où se distingue l'exportation de matières premières. Les nombreux traités de liberté commerciale signés par le Chili avec divers pays du monde dans les dernières années vont dans ce sens. Des mesures visant l'industrialisation et la promotion technologique de certains secteurs productifs évalués comme « avantageux » pour le développement chilien, ont été accompagnées par la mise en place de stratégies permettant la mise en fonction de grandes productions compétitives. Dans ce cadre, la flexibilisation du travail –augmentation de contrats de travail de courte durée, offres de travail intermittent, salaires variables selon la productivité individuelle, sous-traitance de main d'œuvre, entre autres– s'est transformée en un support clé des stratégies de développement chilien.

Parmi les activités économiques, soutenues par des politiques spécifiques de développement, qui dynamisent le Chili aujourd'hui, on trouve en premier lieu le secteur minier qui représente environ 60% du total des exportations chiliennes. Les exportations du secteur industriel représentent un peu plus du 30% du total. Et les exportations des secteurs agricoles (culture de fruits, élevage), sylvicole et de la pêche, représentent environ 7% des exportations (Banco Central de Chile 2014). Paradoxalement, l'industrie agricole génère à peu près huit fois plus d'emplois que l'industrie des mines qui emploie moins de 2% de la main d'œuvre nationale². Ainsi, l'industrie agricole est devenue un important secteur générateur d'emploi en milieu rural. Et dans certaines provinces du pays comme la province de Limarí, le travail agricole est devenu la première source d'emploi en milieu rural et urbain confondus.

L'histoire récente du Chili a été le cadre d'importants changements socio-économiques et culturels, ainsi que de développement de mondes invisibles liés à ces transformations. Le secteur agricole en particulier a été touché depuis la moitié du XXe siècle par des processus de transformation économique et sociale profonds et complexes. Avec la Réforme agraire et la fin du régime du latifundium-minifundium en

¹ De manière générale, le concept d'*avantage comparatif* est compris comme la spécialisation de la production d'un pays dans des produits ayant une productivité importante (non nécessairement la meilleure) et des coûts d'élaboration relativement faibles en comparaison à d'autres pays, ce qui peut lui permettre d'augmenter sa richesse nationale dans un contexte de libre-échange, selon le principe du commerce international (cf. Rainelli 2010).

² Calcul réalisé à partir des données publiées par l'Institut de statistiques du Chili (INE 2010).

premier lieu, et ensuite avec les changements structurels de la politique économique mise en œuvre par le régime militaire d'Augusto Pinochet dans un second temps, le paysage du monde rural a été bouleversé. Les formes de propriété de la terre, l'aménagement du territoire, l'introduction de nouvelles technologies de culture, l'émergence de nouveaux acteurs sociaux et de nouvelles formes de travail, l'incorporation des femmes au travail salarié et l'augmentation des migrations rurales-urbaines, sont quelques-uns des éléments de ce bouleversement des dernières décennies (cf. Arteaga 2000, Gómez et Echeñique 1988, Riquelme 2000, Valdés 1992 et 1995, Venegas 1992).

L'industrialisation de la production agricole de fruits pour l'exportation a été notable car elle a provoqué une considérable demande de main d'œuvre, soumise aux conditions de l'activité agricole : souplesse face aux cycles de production des différentes cultures, mobilité vers les différents territoires où se situent les productions agricoles, disponibilité pour des périodes déterminées de l'année et capacité d'adaptation aux différentes tâches de la production agricole. Ces exigences du marché du travail agricole d'exportation ont conduit à des conditions de travail précaires les quelques 400.000 saisonniers et saisonnières³ qui ont trouvé dans l'agro-industrie d'exportation une *chance* de travail : des emplois de courte durée, des accords de travail souvent non régularisés, des travaux payés à la tâche, de longues journées de travail, des travaux qui impliquent d'importants déplacements et d'une façon générale, des conditions de travail irrégulières avec un accès incertain à la sécurité sociale, entre autres.

La croissance de cette agro-industrie d'exportation et les opportunités de travail qu'elle a apportées, ont configuré un monde invisible autour du travail agricole, en changeant les formes de vie d'une partie de la société chilienne qui dépend de ce marché du travail. La prolétarianisation d'une partie importante de la population rurale a bouleversé les modèles, les normes et les valeurs sociales de la vie rurale. Progressivement, les formes de vie paysannes traditionnelles ont été déplacées par l'installation de moyennes et de grandes industries agricoles, qui grâce aux nouvelles technologies agricoles, ont réussi à s'étendre vers des terrains auparavant

³ Selon le Recensement agricole 2007, pour la période février-avril, celle de l'activité agricole la plus importante, le nombre de saisonniers était de 402.382 (INE 2007).

inaccessibles à l'agriculture. Ainsi, en quelques années, le rythme accéléré des transformations du monde rural a modifié les rapports entre jeunes, adultes et vieux, transformations significatives qui orientent leurs traditions, leurs histoires et leurs cultures de manière différente (cf. Arteaga 2000, Valdés et Araujo 1999).

Dans les années 1980, au début de cette expansion agricole, cette forte demande de main d'œuvre principalement pour la production de fruits, fut satisfaite à plus de 50% par les femmes, alors que la main d'œuvre féminine au Chili était inférieure à 30%⁴. Pourquoi des femmes ? Les patrons expliquaient que les femmes étaient douées de qualités comme la douceur, la délicatesse, la minutie et la responsabilité, des qualités qui s'ajoutaient à leurs petites et fines mains, ce qui permettait de manipuler les fruits sans les abimer et de les préparer pour la commercialisation. Il s'agissait de femmes provenant principalement de secteurs ruraux de la zone centrale du Chili, qui se déplaçaient entre les provinces et entre les régions du pays, en suivant les récoltes des fruits et des légumes. À cause de cette participation féminine élevée dans le travail agricole, les études de l'époque parlaient d'une féminisation du marché du travail agricole et d'une prolétarianisation féminine. Prolétarianisation féminine puisqu'il s'agissait de l'incorporation des femmes principalement de secteurs ruraux au travail salarié, qui, avant cette période, se consacraient aux tâches domestiques et au travail non rémunéré dans les parcelles de la petite agriculture familiale (cf. Valdés 1988, 1992 et 1995, Valdés et Araujo 1999).

Paradoxale, cette féminisation fut perçue par certains comme une conquête multiple pour les femmes. En premier lieu, le travail salarié devenait un moyen pour accéder à un monde de consommation qui était inaccessible auparavant, ce qui était valorisé par les femmes de secteurs ruraux. Ensuite, au niveau de la sphère familiale, le travail représentait pour les femmes une manière de sortir de chez elles et des activités ménagères, et de participer à la prise de décision dans le noyau familial. En outre, travailler était un moyen d'intégrer une sphère sociale, de connaître d'autres personnes, de créer de nouvelles amitiés et de découvrir des réalités différentes (cf. Arteaga 2000, Browne et al. 1995). Travailler, c'était aussi s'amuser. Cependant, malgré ces efforts et l'image de modernité dégagée par la société chilienne, cette idée d'indépendance des femmes par le biais du travail connaissait encore de fortes

⁴ Calcul réalisé à partir des données publiées par l'Institut de statistiques du Chili (INE 1986).

entraves. Un patriarcat dominant, une législation en retard (par exemple, la loi du droit au divorce n'a été promulguée qu'en 2004 et la loi de filiation reconnaissant les enfants nés hors mariage civil a été approuvée seulement en 1998) et des représentations sociales traditionnelles basées sur des stéréotypes classiques de genre (l'homme chef de famille, décideur et fournisseur de l'argent et des biens, et la femme au foyer, s'occupant de la famille et des enfants), entre autres éléments, mettaient en cause les progrès réels en matière d'égalité des genres et d'émancipation féminine.

En effet, revers de cette conquête, l'incorporation des femmes au travail agricole saisonnier salarié souleva de nombreuses difficultés. Au niveau des conditions de travail, la précarité du travail saisonnier agricole fut reconnue par tous les secteurs (bas salaires, fréquente absence de contrats de travail, manque de sécurité sociale, et en général manquements au droit du travail). Dans la société des années 1980 et 1990, une femme travaillant dans l'agriculture pouvait être considérée comme une « mauvaise » femme, qui quittait son foyer et ses enfants, comme une « sale » femme et même comme une femme de mauvaise vie (cf. Arteaga 2000). Et au niveau de la sphère familiale, le fait d'avoir un travail payé en dehors du foyer n'empêchait pas les femmes d'avoir une double journée de travail : l'une comme salariée et l'autre comme domestique.

De ce fait, à la base de la croissance économique et de la modernisation de l'industrie agricole chilienne, se trouvent des salarié-e-s qui sont devenu-e-s le moteur de cette expansion. En effet, la main d'œuvre a été le coût fixe de production le plus important pour l'agro-industrie de fruits comme le raisin ou les baies, selon les dires des patrons du secteur⁵. Malgré son caractère indispensable, le travail de ce secteur demeure précaire, instable et irrégulier : autant de difficultés qui ont touché directement la vie des saisonniers et des saisonnières de ce secteur et leurs familles, et se sont traduites dans des obstacles pour organiser leur vie quotidienne et pour planifier d'autres activités à moyen et long terme.

Le phénomène du travail agricole de saison lié principalement à l'agro-industrie d'exportation de fruits a été documenté à partir des années 1980, avec l'introduction et la création de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) nationales et étrangères vers la fin de la dictature militaire. Pendant une quinzaine d'années, de

⁵ Selon les interviews réalisées avec des représentants des entreprises agricoles.

nombreuses recherches sur les saisonnier-e-s agricoles furent menées. Cependant, de nos jours, il n'existe qu'une faible mise à jour et qu'un renouvellement limité de la production scientifique sur ce sujet. Avec le retour de la démocratie en 1990, les gouvernements successifs de la *Concertación*⁶ ont tenté d'apporter des modifications législatives pour protéger les droits du travail, des femmes et des enfants, entre autres. De nombreux programmes ont été lancés pour améliorer les conditions de travail et l'égalité des genres. C'est pourquoi cette étude pose la question de savoir si le travail agricole saisonnier lié à la production agro-industrielle d'exportation a changé depuis le début de son expansion dans les années 1980. En considérant les succès économiques du secteur agricole d'exportation, comment le monde invisible du travail agricole se configure-t-il aujourd'hui et quelles pratiques et relations le fondent-elles ? Quelles expressions de précarité et de flexibilité existent-elles aujourd'hui dans le travail saisonnier ? Actuellement, quelle est la place des femmes salariées de cette industrie agricole dans la société locale, au niveau des rapports de genre au travail et au foyer, et quelles transformations peuvent-elles être identifiées ? Quelles représentations de développement et de progrès social projettent les communautés locales pour cette industrie agricole d'exportation ?

L'hypothèse de départ de cette étude est que, malgré la consolidation de l'industrie agricole d'exportation d'une part, et la mise en place de politiques publiques visant à l'amélioration des conditions de travail et l'égalité des genres d'autre part, le travail agricole saisonnier lié à la production de fruits d'exportation maintient, trente ans après sa naissance, un monde invisible fondé entre autres sur le travail précaire, souvent informel et féminisé, et sur par un réseau d'échanges sociaux. Cependant, au niveau de la société et de la culture, il existe des transformations associées au travail saisonnier et à la reproduction du monde invisible : transformations dans les rapports de genre, dans la place des femmes dans la société rurale et villageoise, dans l'organisation familiale, les mobilités spatiales et les mobilités sociales.

⁶ La *Concertación de Partidos por la Democracia* (Concertation de Partis pour la Démocratie) est une coalition politique des partis de centre-gauche chiliens, qui a gouverné le Chili pendant 20 ans (depuis la fin de la dictature militaire en 1990, jusqu'au début de l'année 2010).

Comment enquêter sur le travail invisible de l'agro exportation au Chili ? Pour faire face aux difficultés de mesurer l'*invisible*, cette recherche a été abordée selon l'approche de l'anthropologie socioculturelle, en suivant la méthode de l'enquête ethnographique (cf. Beaud et Weber, 1998). Elle a utilisé des techniques complémentaires afin de s'approcher des données non officielles et non enregistrées. D'une part, la stratégie a reposé sur l'étude de matériaux officiels et non officiels (recensements, mémoires, actes, rapports d'activités, contrats, répertoires, etc.) des différents acteurs liés au sujet de recherche (institutions, services, programmes, entreprises, dirigeants sociaux, syndicats, chercheurs locaux, Église, entre autres). D'autre part, cette recherche est basée sur une enquête empirique à partir d'observations participantes, d'entretiens (non directifs et semi-guidés) et de questionnaires auprès des principaux acteurs impliqués dans le travail agricole (travailleurs-euses, patrons, sous-traitants de main d'œuvre, représentants locaux d'institutions et de services de l'État et acteurs non étatiques comme les universités, les syndicats et l'Église, notamment).

Le terrain d'enquête a été centré sur la Province du Limarí, en raison de son orientation vers une agriculture d'exportation, principalement de fruits comme le raisin de table, l'avocat et les agrumes. Il s'agit d'une province dont les deux principales activités économiques sont l'industrie des mines et l'industrie agricole d'exportation, cette dernière étant la principale génératrice d'emplois. Cette province dont le cœur est la vallée du Fleuve Limarí, d'où provient son nom, a un climat semi-aride et des ressources hydriques optimisées par une importante infrastructure d'irrigation, à savoir trois barrages artificiels (le Recoleta, le Paloma et le Cogotí) interconnectés qui permettent l'arrosage de milliers d'hectares. De ce fait, la Vallée du Limarí dispose d'un environnement idéal pour le développement de l'agriculture, ce qui la place comme la principale province agricole de la Région de Coquimbo et comme une province d'importance au niveau national.

Grâce à cette méthodologie, cette thèse essaye de combiner deux angles d'analyse. D'une part, il s'agit d'un sujet qui examine les transformations socioéconomiques vécues par une société locale, depuis une entrée microsociale. D'autre part, ces transformations s'inscrivent dans un processus de mondialisation, où les politiques économiques et de développement se trouvent interconnectées dans un

contexte de rapports croissants et permanents. Et en même temps, ces deux angles d'analyse rendent compte d'une construction historique particulière des sociétés locales et globales actuelles. Avec cette stratégie, cette étude entend aller au-delà d'une étude de cas, pour proposer une recherche sur les transformations que la mise en œuvre d'un projet de développement particulier dans un secteur déterminé, a apporté à une société locale sur le plan socioéconomique et culturel, dans une approche holistique des faits sociaux.

La structure qui organise cette thèse, divisée en trois parties, s'explique par ce désir de vouloir examiner les changements sociaux locaux insérés dans un contexte historique et mondial. La première partie est consacrée à faire un cadrage théorique des notions de développement et de monde invisible en analysant particulièrement le modèle de développement chilien, à délimiter la recherche et son terrain d'étude, ainsi qu'à présenter son cadre méthodologique. Le premier chapitre aborde ainsi la construction du concept de développement depuis différents courants et expériences pratiques, la mise en œuvre du modèle de développement chilien, l'insertion du Chili dans le commerce mondial et l'émergence du monde invisible lié au développement. Le deuxième chapitre se penche sur la délimitation de la recherche, en présentant sa problématique, ses objectifs, ses hypothèses ainsi qu'en définissant son terrain d'étude. Le troisième chapitre présente la définition méthodologique qui a été mise en place pour développer cette recherche, en précisant l'approche adoptée, la pré-enquête et l'enquête principale de terrain menées avec les techniques de collecte de données mises en œuvre (observation participante, entretien non-directif, questionnaire et registre photographique), et les méthodes de traitement des données.

La deuxième partie de cette thèse présente le processus de modernisation du monde agricole et rural chilien, en analysant ses transformations depuis le début du XXe siècle jusqu'à la configuration des complexes agro-industriels et l'émergence du monde invisible du travail agricole saisonnier. Le quatrième chapitre se penche donc sur l'évolution des stratégies de développement et de modernisation mises en place dans le secteur agricole chilien, depuis le système du latifundium jusqu'à la configuration de la structure agraire actuelle. Le cinquième chapitre examine les changements que le monde du travail agricole a subis avec la modernisation de ce

secteur depuis les années 1980, en analysant plus particulièrement la naissance des *temporeros* et des *temporeras* et l'incorporation des femmes au travail salarié, le tout dans un cadre normatif d'importante flexibilité du travail. Et le sixième chapitre présente une caractérisation des trois principaux acteurs du marché de travail agricole saisonnier actuel : les *temporeros* et *temporeras* agricoles, les patrons des productions agricoles d'exportation et les *contratistas* ou sous-traitants de main-d'œuvre agricole.

Dans la troisième partie, les nouvelles dynamiques du travail agricole saisonnier et de son monde invisible sont présentées, grâce à l'analyse des transformations et des problématiques actuelles du travail agricole saisonnier. Le septième chapitre est ainsi dédié à l'examen des dynamiques actuelles de ce travail, en analysant spécialement les nouvelles temporalités de production et de travail qui ont émergé, les modes de recrutement et de rétention de la main d'œuvre saisonnière, et les nouvelles formes de mobilités de travail régionales, nationales et transnationales. Le huitième chapitre porte sur les pratiques empiriques de la flexibilité du travail agricole saisonnier et ses répercussions sur les conditions de travail, en étudiant les types d'accords de travail existants, les journées de travail, l'infrastructure de travail, la protection sociale liée aux *temporeros* et *temporeras*, et les possibilités d'organisation et de syndicalisation entre autres. Le neuvième chapitre est consacré à l'étude des nouveaux rapports de genre des *temporeros* et de *temporeras* au travail et au foyer, en examinant la participation des femmes à ce travail salarié, les nouvelles dynamiques des rapport de genre dans la sphère domestique, et les nouvelles représentations de genre au travail et au foyer.

Finalement, en guise de conclusion générale, une réflexion est menée sur le monde invisible configuré à partir des changements du travail agricole et du monde rural en général, et des paradoxes qui le composent. Transformations que le modèle de développement économique chilien a apportées et qui se sont perpétuées dans un contexte de mondialisation croissante. En fait, il semble qu'aujourd'hui, plus que le développement, la mondialisation est devenue le seul objectif de progrès. Dans ce cadre, une discussion sur les images de progrès et de bien-être que ce modèle de développement a engendré est proposée, en soulignant les différentes expériences et représentations que cette notion peut avoir pour différents acteurs sociaux, en considérant notamment le monde invisible qui gravite autour de ces idées.

Avant de finir cette introduction, il est important de mentionner que cette étude a bénéficié d'un encadrement scientifique très riche, basé sur une direction de thèse, une codirection de thèse et la collaboration de trois équipes scientifiques, sans lesquels cette recherche n'aurait pas pu être menée. La direction de cette thèse a été réalisée par Ulrike Schuerkens, spécialiste en sociologie du développement, de la mondialisation, des transformations sociales et des migrations. La codirection a été menée par André Grelon, spécialiste en sociologie du travail et plus particulièrement des professions techniques. Les équipes scientifiques qui ont soutenu cette thèse sont, en premier lieu, le Centre Maurice Halbwachs (CMH), Unité Mixte de Recherche résultante du partenariat entre le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École Normale Supérieure (ENS) et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), école où cette thèse fut préparée. En deuxième lieu, le Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED), Unité Mixte de Recherche produit de l'alliance entre l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université de Provence, et spécialement Patrick Livenais, chargé de recherche et responsable du Programme « Société, environnement et mondialisation dans le Chili aride » (Programme SEM-Chili), dans lequel cette thèse s'est insérée. Enfin, tout aussi important, l'Universidad de la Serena (ULS) et son Département d'Agronomie dans le Campus Limarí, à Ovalle.

Première partie

Le travail agricole au cœur du développement : Des modèles théoriques aux pratiques empiriques au Chili

Chapitre 1. Un modèle de développement incité par la mondialisation

A. Des images et des représentations du concept de développement

Développement, croissance économique, développement social, développement humain et développement durable sont des concepts utilisés fréquemment de nos jours par différents acteurs sociaux pour se référer au désir de bâtir une société et un monde meilleurs. Ces mots mobilisent d'importantes ressources humaines et matérielles, qui cherchent à faire évoluer les sociétés vers une situation souhaitable parmi des stratégies, des programmes ou des objectifs d'intervention. Mais peut-on définir ce qui est meilleur ou souhaitable ? Quelles idées et quelles images sont-elles à la base des représentations de ce qui est mieux, plus évolué ou développé ? Un bilan historique de la construction de la notion de développement, avec une analyse des principaux auteurs et paradigmes concernés, peut être utile pour faire émerger les images et les idées qui soutiennent les stratégies et les actions menées en quête du développement. Le propos de cette partie est de mettre en lumière diverses constructions, idées et représentations de cette notion depuis un angle historique, pour contribuer à la compréhension du concept actuel de développement. Cette analyse se concentre sur les versions mises en place en Amérique Latine et au Chili en particulier, stratégies qui se trouvent à la base des transformations socioéconomiques qui ont été menées au cours des dernières décennies, parmi lesquelles celles du monde rural et du travail agricole.

De la philosophie de la Grèce antique à la révolution industrielle

La notion de « développement » n'est pas nouvelle. Déjà dans la philosophie d'Aristote à l'époque de la Grèce antique, les textes sur les principes de la nature utilisaient le concept de « développement » comme partie des lois inhérentes à la nature pour transformer les êtres et les sociétés en un stade ultime (Aristote, trad. en

1874)⁷. Cependant, c'est depuis l'époque moderne que les valeurs de raison et de progrès infini s'enracinèrent dans la pensée contemporaine. Il s'agit d'un paradigme marqué par les idées d'évolutionnisme social et de développement linéaire, qui a pris comme référence la société occidentale.

Ainsi, c'est surtout lors de la révolution industrielle que se sont affirmées les notions de « développement », de « croissance économique » et de « progrès social », sur la base de l'accroissement incessant de la production. Comme il a été signalé par Comélieu (2006), la Révolution Industrielle peut être comprise comme l'un des plus grands phénomènes de changements sociaux, culturels et économiques de l'humanité, avec une forte émergence d'une idéologie « économiciste » de prétention à la généralisation planétaire et une ambition de croissance illimitée.

Dans ce cadre, le progrès des sciences et des techniques, et la mise en place de courants positivistes, touchèrent différentes pensées modernes. La rationalité scientifique pouvait justifier un ordre du monde grâce à une « conception scientifique du monde », comme le proposa le Cercle de Vienne (cf. Soulez 1985). Le progrès fondé sur les principes incontestables de la science moderne, devenait un désir judicieux et favorable pour la société contemporaine.

Ce modèle de pensée linéaire fut repris par l'économie classique⁸ et par certains des premiers représentants de la sociologie et de l'anthropologie, tels Auguste Comte (1830-1842/1935)⁹ et Lewis Henry Morgan (1877/1985). En effet, comme l'a signalé Copans, « l'ethnologie se trouve liée, pour des raisons aussi évidentes, au phénomène colonial » (1974 : 82). Elle servit aux actions colonisatrices de la fin du XIXe

⁷ « Ainsi l'État vient toujours de la nature, aussi bien que les premières associations, dont il est la fin dernière ; car la nature de chaque chose est précisément sa fin ; et ce qu'est chacun des êtres quand il est parvenu à son entier développement, on dit que c'est là sa nature propre, qu'il s'agisse d'un homme, d'un cheval, ou d'une famille » (Aristote, trad. en 1874 : 7).

⁸ « Mon point de vue, d'après lequel le développement de la formation économique de la société est assimilable à la marche de la nature et à son histoire, peut moins que tout autre rendre l'individu responsable de rapports dont il reste socialement la créature, quoi qu'il puisse faire pour s'en dégager » (Marx 1969 : 20).

⁹ « En étudiant ainsi le développement total de l'intelligence humaine dans ses diverses sphères d'activité, depuis son premier essor le plus simple jusqu'à nos jours, je crois avoir découvert une grande loi fondamentale, à laquelle il est assujéti par une nécessité invariable, et qui me semble pouvoir être solidement établie, soit sur les preuves rationnelles fournies par la connaissance de notre organisation, soit sur les vérifications historiques résultant d'un examen attentif du passé. Cette loi consiste en ce que chacune de nos conceptions principales, chaque branche de nos connaissances, passe successivement par trois états théoriques différents : l'état théologique, ou fictif ; l'état métaphysique, ou abstrait ; l'état scientifique, ou positif » (Comte 1936 : 22).

siècle et de début du XXe siècle. Ainsi, dans un paradigme évolutionniste, les sociétés passeraient d'un « stade sauvage » à un « stade barbare » jusqu'à arriver à un « stade civilisé » (Morgan 1877/1985). Il s'agit d'un paradigme basé sur la « raison », qui exclut d'autres formes possibles de développement et d'autres sociétés développées.

La naissance de l' « ère du développement » et la théorie de la modernisation

Malgré ces antécédents, ce que l'on appelle aujourd'hui l' « ère du développement », débuta vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, simultanément avec la création d'organismes internationaux tels que l'Organisation des Nations Unies (ONU) et des institutions spécialisées comme le Fonds Monétaire International (FMI), la Banque Mondiale, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), et la montée en puissance des États-Unis comme puissance mondiale sur les terrains économique, politique et militaire. En réalité, c'est dans le discours d'investiture du président Harry Truman en 1949 que s'imposa un vocabulaire nouveau concernant le développement (cf. Rist 1996/2001), qui raffermirait les idées de « progrès industriel », de « croissance des régions sous-développées » et de « développement économique »¹⁰.

C'est en effet dans l'emblématique point IV du discours du président Truman (Heilperin 1950) que s'établit une nouvelle stratégie globale, tentant de se préoccuper du « bien commun » à travers une série de mesures techniques comme la croissance de la productivité et le commerce international. Truman proposa une nouvelle manière de concevoir les relations internationales, en introduisant le concept de « sous-développé » pour nommer les régions qui étaient jusqu'alors considérées comme « régions économiquement arriérées ». Ainsi, le terme « sous-développement » mit en rapport les idées de « développement » et de « sous-développement ».

Dans cette idéologie, le « développement » fut compris comme un phénomène transitif se produisant inévitablement. Le « sous-développement » dévoilait un changement possible vers un nouvel état, mais aussi la possibilité de produire ce

¹⁰ « Fourth, we must embark on a bold new program for making the benefits of our scientific advances and industrial progress available for the improvement and growth of underdeveloped areas » (Truman 1949).

changement, dans une constatation de l'acte de « développer ». Le « développement » prit alors un sens transitif (celui d'une action exercée par un agent sur un autre) correspondant à un principe d'organisation sociale, tandis que le « sous-développement » fut considéré comme un état qui existe « naturellement, c'est-à-dire sans cause apparente » (Rist 1996/2001 : 122). De ce fait, dans une idée de continuité, le sous-développement était la forme inachevée du développement. Et la seule façon d'en sortir se faisait par le biais d'une accélération de la croissance grâce aux technologies créées par les sociétés occidentales.

Ces conceptions du concept de développement se trouvèrent à la base de la théorie de la modernisation, qui expliquait le « sous-développement » des pays du Sud par l'incapacité à prendre des décisions politiques et économiques adéquates. Aussi proposait-elle des solutions visant le développement des pays « arriérés » à l'aide de technologies des pays développés. Dans ce cadre, un nouveau paradigme pour comprendre et planifier le développement fut proposé par l'économiste Walt Withman Rostow. Dans son ouvrage *The stages of Economic Growth : A Non-Communist Manifesto* publié en 1960, il décrivait cinq étapes de la croissance, dans lesquelles « il est possible de faire entrer toutes les sociétés, d'après leurs dimensions économiques » (Rostow 1960/1997 : 47).

Les stades de développement exposés par Rostow débutaient dans la société traditionnelle (ou le degré « zéro » de l'histoire), passaient par la mise en place des conditions préalables au « décollage » (diffusion de l'idée du progrès économique), pour arriver au « décollage », où la croissance devenait la fonction « normale » de l'économie. Le quatrième stade était la marche vers la « maturité », où la société s'adaptait aux besoins de la production et du rendement. Et finalement le stade développé des sociétés était celui de l'ère de la consommation de masse, caractérisée par le fordisme américain et la redistribution aux travailleurs des gains de productivité, pour accroître la production et l'avènement de l'État-providence.

Selon ce paradigme, le but ultime du développement était celui d'une société dans laquelle les individus peuvent accéder de manière régulière à des biens et des services, grâce à un modèle de haute productivité en grandes séries d'une part, et à une augmentation des revenus et du pouvoir d'achat des travailleurs, d'autre part. À ce stade d'importantes ressources et de technologies consacrées, les sociétés

disposeraient des ressources et des capacités pour s'acheminer vers la sécurité sociale et la construction d'un État à forte orientation sociale. L'étape de la consommation de masse de Rostow se caractérisait donc par l'émergence de l'État-Providence au service des citoyens.

Le paradigme du développement de Rostow reçut bientôt des remarques, parmi lesquelles celle d'un autre théoricien de la modernisation, le russe Alexander Gerschenkron. Cet auteur publia *Economic backwardness in historical perspective : a book of essays* (1962), dans lequel il critiquait le postulat de développement économique de Rostow. Pour Gerschenkron, des pays ayant des étapes de développement différentes pouvaient coexister, situation qui permettait un rattrapage rapide des nations « arriérées ». Il postulait que les passages « aux stades supérieurs » pouvaient s'accélérer en raison des progrès technologiques disponibles dans les pays développés¹¹. De la sorte, des pays pourraient « sauter » des étapes de développement et atteindre une société de consommation de masse autrement que ce que prévoyait Rostow.

Malgré tout, la théorie de Gerschenkron reposait, comme celle de Rostow, sur une conception linéaire du développement, ayant pour stade final la société de consommation de masse et un modèle de croissance économique –de production de masse– particulier. Et ce stade de développement devait ensuite être étendu aux pays du Sud grâce à des actions provenant des pays du Nord.

Dans cette construction des notions de développement –« sous-développement », ressortent aussi les apports de Colin Clark (1940/1960), dans les années 1950. Clark proposa un cadre conceptuel pour comprendre l'ordre économique des nations en identifiant trois secteurs : le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Ainsi, le problème du « sous-développement » se trouvait dans un manque d'industrialisation de certains pays. Il proposa en outre un outil pour évaluer et comparer le développement des économies nationales : le Produit national brut

¹¹ “Under these conditions the statement may be hazarded that, to the extent that industrialization took place, it was largely by application of the most modern and efficient techniques that backward countries could hope to achieve success, particularly if their industrialization proceeded in the face of competition from the advanced country. [...] This seems to explain the tendency on the part of backward countries to concentrate at a relatively early point of their industrialization on promotion of those branches of industrial activities in which recent technological progress had been particularly rapid...” (Gerschenkron 1962: 9).

(PNB), la mesure de la production des biens et des services d'un pays. Le PNB est devenu désormais un indicateur révélateur du développement –« sous-développement », et il fut à la base des mesures dans les décennies suivantes.

Desarrollismo et dépendance en Amérique Latine

Mais la conception linéaire et confiné du développement à la recherche de la croissance économique, ne tarda pas à essuyer des critiques. Dans les années 1950 et 1960, se développa en Amérique latine le *Desarrollismo*, une théorie économique sur le développement et les causes du « sous-développement » mise en place pour la première fois par le Président argentin Arturo Frondizi, entre les années 1958 et 1962 (cf. Frondizi 1963). Selon le *Desarrollismo*, le modèle économique prédominant basé sur le commerce international « centre - périphérie » reproduisait et aggravait les différences entre pays développés et sous-développés. L'activation et l'industrialisation des États étaient nécessaires pour créer un modèle de substitution des importations et impulser un développement autonome. Dans ce sens, différents organismes promoteurs du développement régional furent créés, comme la Commission Économique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC) – commission régionale de l'ONU–, la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ou la *Alianza para el Progreso* (Alliance pour le progrès). De même, au niveau des pays furent créés des institutions de planification, de promotion de la production et de l'industrialisation (cf. Max-Neef 1993).

Malgré tout, les intellectuels du *desarrollismo* reformulèrent le postulat originel de cette théorie au cours des années 1960 et 1970, en donnant naissance à la *Théorie de la dépendance*. Pour l'école de la dépendance, le modèle de substitution des importations n'était pas suffisant pour industrialiser les États, qui avaient besoin d'importer des industries. Cet investissement exigeait l'exportation de matières premières, ainsi que la présence des capitaux étrangers, dans un modèle de dépendance des pays développés, notamment face aux États-Unis. Ce paradigme dénonçait l'existence d'une dépendance économique des pays périphériques par rapport au capitalisme central, et réclamait une alternative socialiste basée sur le principe de la révolution (Faletto et Cardoso 1967).

À ces paradigmes s'ajoutèrent les études de la CEPALC, un des partenaires du *desarrollismo* et de l'École de la dépendance, dirigée par Raúl Prebisch entre 1950 et 1963. La CEPALC des années 1960 chercha à démontrer que les principes du développement (transferts massifs de capitaux, exploitation des matières premières et libre jeu du marché) favorisaient les pays industrialisés plutôt que les pays non industrialisés. Ces études remettaient plus particulièrement en question le principe du libre échange, parce que les structures économiques des pays industrialisés étaient différentes de celles des pays non industrialisés, ce qui conduisait à un échange inégal. Aussi ces études proposaient-elles de développer une forme d'industrialisation qui se substituerait aux importations, dans la recherche d'un regroupement économique régional, où l'État serait chargé de prévenir les inégalités. De même, elles proposaient que l'État soutienne une réforme agraire –qui fut mise en place des années plus tard, comme on le verra dans la deuxième partie, en transformant profondément le monde rural– et en répartissant mieux les investissements (Franco et Besa 2003).

Le *desarrollismo* et l'École de la dépendance introduisirent une nouvelle façon de penser le développement et le « sous-développement », avec une vision historique des transformations par rapport au système capitaliste mondial, sans passer par des étapes de croissance économique. Selon cette conception, développement et « sous-développement » n'étaient pas des étapes différentes, bien au contraire, elles coexistaient et le « sous-développement » était « nécessaire » pour élargir la richesse des pays du Nord. Le modèle capitaliste expliquait le « sous-développement » des pays du Sud (Frank 1969). Pour cette raison, les théoriciens de la dépendance proposèrent que l'économie soit analysée comme une variable dépendante, et soit par conséquent placée dans l'ordre sociopolitique et non pas seulement au niveau économique. Ce projet, qui allait au-delà de la sphère économique, « devait être une stratégie de développement à long terme, très fortement marquée par la conviction que la solution aux problèmes économiques latino-américains se trouvait non pas dans l'insertion dans le système mondial des échanges mais au contraire dans un recentrage et même une certaine autarcie de la région » (Sberro 2001 : 53).

Le « sous-développement » au-delà de la croissance et de l'économie de marché

Entre les années 1950 et 1970, de nouvelles idées et paradigmes provenant de différentes régions du monde ont ainsi émergé en ouvrant la conception de la notion de développement au-delà de l'économie de marché et de la recherche de la croissance, et en nourrissant la théorie de la dépendance. Les apports de François Perroux, dans la différenciation de la croissance et du développement sont essentiels dans ce sens. En allant au-delà des propositions qui plaidaient pour une industrialisation des pays du tiers monde avec pour objectif d'atteindre le stade de développement des pays industrialisés, Perroux a proposé une « réflexion plus globale, tous pays confondus, sur les finalités ultimes de la vie et de la pensée économiques » (Maréchal 2003 : 60). Alors que la croissance est conçue comme l'augmentation continue d'une dimension quantitative d'une population, le développement se réfère à « la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global » (Perroux 1961 : 191). En plus d'introduire l'idée du durable, la notion de développement proposée par Perroux sort du domaine de l'économie pour impliquer aussi le social, nécessaire pour améliorer les conditions de vie d'une population.

Dans cette période, les travaux de l'économiste Samir Amin se sont aussi distingués en introduisant une nouvelle proposition plus critique pour comprendre le développement et le « sous-développement ». En reprenant, entre autres, les postulats de la *théorie de la dépendance*, Amin adopte les notions de « centre » pour se référer aux pays développés, de « périphérie » pour parler des pays « sous-développés », et de « dépendance » pour envisager les échanges inégaux qui ont lieu entre des pays développés et des pays « sous-développés » (Amin 1973). La dépendance tant financière que commerciale et technologique des périphéries du centre capitaliste, soutenue par les coopérations et les investissements centre-périphérie, condamne les périphéries à ne jamais rejoindre le modèle capitaliste, c'est-à-dire le développement. Le sous-développement est ainsi au service du développement, en l'aidant à la concentration et l'accumulation du capital. Samir Amin préconise actuellement son

postulat depuis la direction du Forum du Tiers Monde¹², au sein duquel il anime des discussions sur le développement et ses multiples expressions possibles.

Également inspirées par la *théorie de la dépendance*, les contributions d'Immanuel Wallerstein érigées dans les années 1970 (*The Modern World System* et *The Capitalist World-Economy*) ont été importantes et particulièrement inspiratrices pour les mouvements altermondialistes jusqu'à nos jours. Il propose le concept de *système-monde* pour analyser l'économie mondiale, le phénomène de la globalisation et la situation des pays sous-développés à l'égard des pays développés depuis une *approche historique globale*. Pour lui, la globalisation est « a process that is coterminous with the development of the capitalist world-economy over the past 500 years » (Wallerstein 2012 : 525). Et dans ce *système-monde*, plus que des développés et des sous-développés, Wallerstein soutient qu'il existe un seul monde où les échanges économiques permanents connectent de différentes manières les états¹³. Les différences et les inégalités économiques, sociales et culturelles des nations-états trouvent selon lui leur origine dans l'accumulation dissemblable du capital et du pouvoir. De ce fait, dans une économie mondiale, deux positions structurelles coexistant peuvent se distinguer : le « centre » et la « périphérie », auxquelles s'ajoute la « semi-périphérie » en tant que caractéristique de certains états ayant des activités mixtes, tant du centre comme de la périphérie.

Bien que reconnue, cette approche du *système-monde* a reçu des critiques, par exemple par rapport à la relation de ce paradigme avec son concept de globalisation et de commerce. Alors que pour le *système-monde*, la globalisation – comprise comme l'ascension d'une économie mondiale capitaliste dans les 500 dernières années – est adjacente à cette théorie, la situation mondiale actuelle correspondant à une crise structurelle du système monde, d'autres auteurs proposent une conception différente (cf. Denmark et Thomas 1988, Garst 1985, Robinson 2010), comme il est présenté postérieurement.

¹² Voir : www.forumtiersmonde.net (21/09/2011)

¹³ « The peculiarity of the capitalist world-economy is that the boundaries of the economic and political structures are different. While the world-economy is defined as a system having a single division of labor, in a capitalist world-system the political units are states, which however vary in degree of strength *vis-à-vis* other states (the weakest from being the colony, which has no formal sovereignty at all) » (Wallerstein 1979: 196).

Toujours dans les années 1970, l'économiste Joan Robinson développa un autre regard sur les notions de développement et de « sous-développement ». Dans son livre *Aspects of development and underdevelopment*(1979), Robinson critiqua la rupture que pose l'enseignement occidental de l'économie entre différents aspects de la vie humaine, pour devenir plus objective et scientifique. Elle questionna le développement comme seule mesure de la croissance –spécialement le PNB, qu'avait proposé Clark–, d'abord par manque de données fiables tant dans les pays développés que dans les pays en développement, mais aussi pour leur incapacité à montrer, entre autres, les conditions de production ou les inégalités de revenu d'une population. Cette économiste proposa un cadre d'analyse différent de ceux prédominants à l'époque, pour traiter des difficultés de la pauvreté et des problèmes économiques du tiers monde¹⁴.

Développement et population

Notons encore qu'au cours des années 1970, un nouvel élément s'est ajouté aux défis du développement : la problématique de population. La planification socioéconomique des pays « sous-développés » ne pourrait avancer sans considérer leur évolution démographique et leur fécondité. Les écrits de Julian Huxley en 1950, ancien directeur de l'UNESCO, avançaient déjà le besoin urgent d'une politique de population pour chaque nation afin d'affronter les besoins croissants des populations¹⁵. Il s'agissait d'une inquiétude grandissante qui alarmait différents pays et organismes internationaux, et qui fut exprimée lors des Conférences Mondiales de la

¹⁴ « Western teaching pretends to be scientific and objective by detaching the economic aspect of human life from its political and social setting [...]. A leading example of this tendency in the discussion of so-called development is the habit of concentrating upon the concept of Gross National Product [...]. There are many statistical difficulties and philosophical puzzles in the calculation of national income even for highly organized and highly commercialized Western society; in large sectors of the Third World, the information simply does not exist [...]. What is the meaning of calculating the magnitude of a flow of physical output without regard to its conditions of production or its distribution between the people concerned? » (Robinson 1979 : 3).

¹⁵ « La première question est la suivante : les ressources mondiales peuvent-elles suffire à satisfaire les besoins d'une population croissante? . . . Nous avons d'abord besoin d'une politique de population. Chaque nation devrait avoir sa propre politique de population, comme il a une politique du commerce ou une politique étrangère, et ceci devrait être intégré dans une politique mondiale mise en œuvre par les Nations unies. Pour la plupart des régions cette politique devrait viser directement à réduire le taux de croissance de la population . . . » (Julian Huxley in Tabah 1994 : 351).

Population de Rome en 1954, de Belgrade en 1965 et de Bucarest en 1974. Mais avant cette dernière Conférence, le Fonds des Nations-Unies pour les Activités en matière de Population (FNUAP) avait vu le jour : créée en 1969, cette institution avait pour mission la coopération en matière de population, en incluant le financement de programmes de planification familiale (Tabah 1994).

La création du FNUAP fut de ce fait le scénario de préparation de la Conférence de Bucarest, à laquelle furent invités des représentants des gouvernements pour fêter ce qui fut désigné comme l'« Année mondiale de la population ». À cette dernière occasion, les tendances et visions des pays développés et « sous-développés » se sont confrontées sur la nécessité d'intervenir sur la fécondité des pays pauvres pour favoriser leur développement. Pour les pays développés, les taux de fécondité élevés des pays « sous-développés », notamment en Afrique et dans certains pays d'Asie, ne leur permettraient pas de sortir du « sous-développement ». La solution proposée était la planification familiale et le contrôle de la fécondité grâce à des dispositifs de contraception. À l'opposé, les pays « sous-développés » argumentaient que « le développement socio-économique est le meilleur contraceptif », en considérant leurs populations par rapport aux superficies de terres disponibles (cf. George 1975, Sala-Diakanda 1988, Tabah 1994).

Dans le « climat » mondial des années 1970, lors de la Conférence de Bucarest, deux grandes tendances se sont affrontées : les récemment nommés « pays sous-développés » ou « pays du Tiers Monde », et les pays dits développés. Pour les seconds, le contrôle familial était une des clés pour sortir du « sous-développement », alors que pour les premiers, la clé était le développement socio-économique (Sala-Diakanda 1988). C'est là une discussion qui reflète bien l'ambiance politique et économique mondiale de l'époque. Mais malgré ces oppositions, les participants à la Conférence ont réussi à s'accorder sur le projet de « Plan d'Action Mondial de la Population », proposé par les Nations Unies.

Bref, les enquêtes menées par l'ONU auprès des gouvernements africains afin de connaître les taux de croissance de la natalité de ces pays vers la fin des années 1970 et au début des années 1980, ont montré des changements d'orientations dans les politiques de traitement de la fécondité. Alors que plusieurs gouvernements africains stimulaient une politique d'augmentation des taux de fécondité, à partir

des années 1980, la tendance a été de stabiliser leur niveau de fécondité et même de le réduire. En effet, lors de cette décennie, tant les pays développés que les pays « sous-développés » ont pris conscience de l'importance du facteur population dans la planification des processus de développement.

Ce constat a été dressé lors de la Conférence Internationale de la Population qui a eu lieu à Mexico en 1984, où les progrès atteints en matière de baisse des taux de croissance de la fécondité entre autres, ont été reconnus et cette politique réaffirmée. La déclaration finale de cette Conférence de Mexico a recommandé la poursuite des orientations visant au contrôle des taux de fécondité, principalement à travers des politiques de planification familiale (cf. Sala-Diakanda 1988, Tabah 1994). Le contrôle de la fécondité de la population des pays « sous-développés » grâce en particulier à la planification familiale, est désormais une action de développement promue par différentes institutions, organismes internationaux, ONG et gouvernements locaux - même si de nos jours la baisse de la fécondité devient à son tour une préoccupation tant pour les pays développés que pour certains pays « en développement ».

A cette inquiétude pour la fécondité, dans une approche de *développement et population*, s'est ajoutée plus récemment une préoccupation quant aux migrations internationales. Dans un contexte de mondialisation et d'amélioration permanente des moyens de transport, les migrations sont un phénomène croissant en « réponse à l'augmentation des inégalités sociales et économiques dans le monde, qui incitent de plus en plus d'individus à franchir les frontières nationales pour améliorer leur niveau de vie et celui de leurs familles » (Charbit et Feld 2008 : 53). Dans le monde, différentes populations ont trouvé dans les migrations internationales une opportunité de travail, de revenu et de soutien familial. Ce phénomène de mobilités a attiré l'attention des acteurs nationaux et internationaux liés au développement, en justifiant la promotion de plusieurs actions : par exemple, les objectifs sur les migrations internationales de bureaux internationaux comme l'OIM¹⁶ (Organisation Internationale pour les Migrations), l'ONU¹⁷, l'OCDE¹⁸ ou l'OIT¹⁹, ou les études de

¹⁶ <http://www.iom.int/jahia/Jahia/lang/fr/pid/1> (12/10/2012)

¹⁷ <http://www.un.org/esa/population/unpop.htm> (12/10/2012)

¹⁸ <http://www.oecd.org/fr/migrations> (12/10/2012)

¹⁹ <http://www.ilo.org/global/topics/labour-migration/lang--fr/index.htm> (12/10/2012)

centres de recherche comme le CEPED²⁰ (Centre Population et Développement), le CEFMR²¹ (Central European Forum for Migration and Population Research), ou le CIS²² (Center for Immigration Studies).

Les analyses des migrations internationales se sont focalisées sur les migrants eux-mêmes, sur leurs pays d'origine et les pays de destination, ainsi que sur les transformations sociopolitiques, culturelles et économiques qu'elles ont impliquées. Différents genres d'actions et d'études ont été menés, dont il faut souligner trois : en premier lieu, les études qui ont montré comment, dans plusieurs cas, les migrations ont signifié un « développement » économique des lieux d'origine, principalement grâce aux transferts d'argent des migrants ; en deuxième lieu, les études qui au contraire, ont souligné les difficultés des migrants à s'insérer dans les nouvelles sociétés, tel le paradoxe de l'« American Dream » ; enfin, les études qui se sont centrées sur les conditions de vie des migrants dans les endroits de destination, spécialement sur les possibilités de travail, l'accès à la santé, à l'éducation et à la protection sociale en général (cf. Charbit et Feld 2008).

En résumé, surtout à partir des années 1970, la question de la population est aussi devenue centrale pour le développement. La croissance démographique, la fécondité et les migrations sont des problèmes qui se sont ajoutés à ceux de la croissance économique et de la « dépendance » des « sous-développés ». Problèmes qui seront désormais présents dans les programmes, les études et les actions de développement.

Le développement durable et la préoccupation pour l'environnement

L'image de succès de la croissance économique, intronisée dans les années de l'après-guerre, a suscité à son tour d'autres types de remarques relatives à l'environnement et à la durabilité de la croissance, dont Perroux avait déjà parlé plusieurs années auparavant. Le Club de Rome, qui s'est fait connaître dans les années 1970 et qui existe toujours, a mis en lumière le défi de la durabilité du développement,

²⁰ <http://www.ceped.org> (12/10/2012)

²¹ <http://www.cefmr.pan.pl> (12/10/2012)

²² <http://www.cis.org> (12/10/2012)

lequel doit faire face aux problèmes environnementaux. Dans le rapport *Halte à la croissance*, aussi connu comme le *Rapport Meadows*, la croissance économique illimitée a été mise en cause sur différents aspects, et notamment les inégalités dans la distribution des richesses, l'approvisionnement alimentaire pour une population mondiale croissante, la politique énergétique basée sur des ressources hautement polluantes et non-renouvelables, et le problème de la pollution et de la dégradation sans limites de la planète. Une des solutions proposées pour affronter cette crise est la modification des taux de croissance, ce qui a été postérieurement appelé « croissance zéro », qui pourrait permettre une stabilité plus durable et soutenable à long terme (Meadows, Meadows, Randers et Behrens 1972).

Depuis les années 1970, la notion de développement durable s'est installée dans les agendas de différents pays, et plus particulièrement dans celui de l'ONU, grâce à la création de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Le Sommet Planète Terre qui s'est tenu à Rio de Janeiro en 1992, a exposé la préoccupation quant à la dégradation de la planète, tout en soulignant le besoin de protéger l'environnement. Ce Sommet proclame 27 principes, parmi lesquels : *Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. [...] Pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement et ne peut être considérée isolément. [...] Tous les États et tous les peuples doivent coopérer à la tâche essentielle de l'élimination de la pauvreté, qui constitue une condition indispensable du développement durable, afin de réduire les différences de niveaux de vie et de mieux répondre aux besoins de la majorité des peuples du monde* (ONU 1992).

Cependant, si la notion de développement durable a trouvé une place importante dans les actions de développement dans le monde jusqu'à nos jours, elle est devenue en même temps une *formule* (Dufour 2011, Krieg-Planque 2010) permettant d'avaliser différents autres types d'actions. Le cadre d'analyse d'une *formule*, comprise comme les énonciations et les discours utilisés dans différents espaces qui dévoilent des enjeux sociaux et politiques, permet de « saisir les discours politiques, médiatiques et institutionnels à travers les différentes formes de figements [dans le sens de stagnation] que ces discours modèlent et font circuler » (Krieg-Planque 2010 : 6). Ainsi, cette analyse montre comment la notion de développement

durable se trouve à la base non seulement des approches de développement avec une préoccupation pour l'environnement, mais aussi comment elle soutient des discours politiques, des pratiques et des actions managériales d'entreprises, de communications et d'images des firmes. Dans ce sens, la question que pose Sylvie Brunel (2008) -*A qui profite le développement durable ?*- devient très pertinente.

Sans vouloir critiquer ici la notion et le *désir* de développement durable, il est intéressant de souligner qu'au-delà de la sphère du développement *tout court*, le *compromis* avec le développement « durable » et l'environnement est présent aujourd'hui dans de nombreux discours et formulations, parmi lesquels on peut citer les déclarations des entreprises sur leurs missions, et qu'on peut lire dans les programmes et les projets de *Responsabilité Sociale des Entreprises* (RSE). Ainsi, « durable » est devenu un adjectif du développement parfaitement reconnu et valorisant une image positive de différents acteurs sociaux.

L'arrivée de l'humain dans la notion de développement

Les années 1980 ont vu l'émergence de nouvelles constructions du concept de développement, en introduisant le social et l'humain. La croissance comme seul indicateur et mesure du développement a été contestée sous différents angles, notamment dans les travaux d'économistes provenant de pays en développement comme Manfred Max-Neef (Chili), Mahbubul Haq (Pakistan) et Amartya Sen (Inde).

Max-Neef, économiste et « Prix Nobel Alternatif »²³ d'économie en 1983, a critiqué le centralisme des théories précédentes de la croissance économique, qu'elle soit vue comme une fin en elle-même, ou comme la voie pour atteindre le développement. Il propose le paradigme du *Développement à échelle humaine*²⁴ (Max-Neef 1993), qui ouvre les domaines d'action du développement sur trois piliers : les besoins humains, l'auto dépendance et les articulations organiques²⁵. Les besoins

²³ Pour en savoir plus du Prix Nobel Alternatif, visiter le site <http://www.rightlivelihood.org/index.html> (08/06/2014)

²⁴ Ce paradigme a été élaboré avec la participation de nombreux chercheurs latino-américains provenant de différentes disciplines. Relevons notamment, que dans la rédaction de certains chapitres de l'ouvrage ont participé Antonio Elizalde et Martín Hopenhayn.

²⁵ « Tel développement se concentre et se soutient dans la satisfaction des besoins humains fondamentaux, dans la génération de niveaux croissants d'auto dépendance et dans l'articulation

humains pour le développement, changeants dans le temps, se réfèrent, selon Max-Neef, à des carences mais aussi à des potentialités individuelles et collectives. Pour pouvoir faire de ce paradigme un instrument de politique et d'action, l'auteur a proposé une taxonomie pluridimensionnelle (provisoire et ouverte à des changements permanents) des besoins humains et des moyens de les satisfaire, en identifiant en même temps les destructeurs des besoins. Les neuf besoins identifiés dans ce paradigme sont : la subsistance, la protection, l'affection, le jugement, la participation, les loisirs, la création, l'identité et la liberté. Une méthodologie pour l'identification des attributs particuliers de chaque besoin humain a été proposée, qui prend en compte la détermination d'un territoire (un pays, une région, une municipalité) et la participation de représentants de différents organismes.

De cette manière, Max-Neef a proposé de transformer les personnes en sujets du développement, dans une pratique démocratique plus participative. Il a dénoncé l'exclusion des masses populaires de la vie politique par les États latino-américains. Les espaces de participation sociale ont d'abord été restreints par les oligarchies nationales, puis les régimes populistes-nationalistes ont reconnu ensuite la représentation politique de groupes sociaux, mais l'État est toujours resté l'organe régulateur, avec une approche paternaliste, verticale et autoritaire, a souligné Max-Neef. C'est surtout pendant les régimes autoritaires des années 1970 à 1980, que la participation sociale a été la plus affaiblie. Pour Max-Neef, le défi du développement va au-delà de l'État, il implique la capacité de la société civile à se mobiliser pour construire un ordre politique représentatif, divers et hétérogène.

Parmi les acteurs sociaux, il souligne ceux qui appartiennent au monde invisible et qui ne sont pas considérés dans les approches traditionnelles du développement. Ces acteurs s'insèrent dans un contexte de pratiques économiques, sociales et culturelles, individuelles et collectives diverses, et ses multiples relations, ce qui permet d'élargir le regard des dynamiques du développement. Cette notion de monde invisible est reprise dans les parties suivantes de cette recherche, le propos ici est d'exposer brièvement le paradigme de développement humain élaboré par Max-Neef.

organique des êtres humains avec la nature et la technologie, des processus globaux avec des comportements locaux, du personnel avec le social, de la planification avec l'autonomie et de la société civile avec l'État » (Max-Neef 1993 : 30). Cette traduction, ainsi que les traductions suivantes de l'espagnol au français, ont été faites par l'auteure.

Au cours des années 1980, la notion de développement avec une nuance de social fut aussi analysée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dans le but de chercher de nouveaux indicateurs, en dehors de la croissance économique –du Produit National Brut (PIB)essentiellement–, pour mesurer le développement. De cet effort ressort le travail de Mahbubul Haq, homme clé dans la conception du paradigme du développement humain²⁶ et fondateur du Rapport mondial sur le développement humain. Le premier Rapport fut présenté en 1990 (PNUD 1990), incluant entre autres l'Indicateur du Développement Humain (IDH), un indice composé de trois éléments : la longévité (l'espérance de vie à la naissance), le savoir (l'éducation de base, c'est-à-dire, l'alphabétisation) et le niveau de vie (le revenu par habitant).

Dans cette construction se détachent aussi les travaux d'Amartya Sen et son approche des *capabilités*, qui considérait le développement comme un processus cherchant l'élargissement des choix des personnes, le renforcement de leurs capacités et l'extension des libertés humaines (cf. Sen 2003). Mais ce premier effort pour mesurer le développement humain connut en même temps des limites : « Les trois mesures de développement humain ont un défaut en commun : ce sont des moyens qui masquent les grandes disparités existant au sein d'une population. L'espérance de vie varie selon les groupes sociaux. Les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes révèlent souvent des écarts importants. De plus, le revenu est inégalement réparti » (PNUD 1990 : 13). En effet, de nombreuses critiques ont émergé dès la création de l'IDH, questionnant principalement la limite des dimensions incorporées.

Depuis 1990, le PNUD publie chaque année un Rapport mondial sur le développement humain et incorpore dans son analyse des indices de développement dans le but d'intégrer plusieurs dimensions dans le paradigme de développement humain. Pour le vingtième anniversaire de ce Rapport, la notion de développement

²⁶ « Le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme de possibilités qui s'offrent à chacun [...], elles impliquent que soient réalisées trois conditions essentielles : vivre longtemps et en bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. [...] Il englobe également des notions aussi capitales que la liberté politique, économique ou sociale, et aussi importantes que la créativité, la productivité, le respect de soi et la garantie des droits fondamentaux. Le développement humain présente deux aspects : d'une part, la création de capacités personnelles [...], et d'autre part, l'emploi que les individus font de ces capacités dans leurs loisirs, à des fins productives ou culturelles, sociales et politiques » (PNUD 1990 : 10).

humain du PNUD (2010)²⁷ comportait trois composantes : le bien être, l'autonomisation et l'agencéité (comprise comme la capacité des personnes à s'aider eux-mêmes), et la justice. L'IDH resta toujours une mesure globale de trois dimensions (santé, éducation et revenu) du développement humain, cependant, des changements dans la mesure de chaque dimension furent faits (par exemple, le taux d'alphabétisation fut remplacé par la durée moyenne de scolarisation et le PIB par habitant fut remplacé par le Revenu National Brut (RNB) par habitant pour saisir les transferts d'argent). De plus, dans le Rapport 2010, de nouveaux indices composites ont été incorporés : l'IDH ajusté aux inégalités (IDHI), l'indice d'inégalité de genre (IIG) et l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM). En outre, au rapport s'ajoutèrent d'autres indicateurs comme la sécurité humaine, la perception du bien-être et du bonheur des individus et le travail décent (PNUD 2010).

Le développement et les institutions financières internationales

Pour les institutions financières internationales, la notion de développement a aussi évolué à travers différentes représentations. Dans les années 1970, le concept de développement fut marquée par la notion de *basic needs* ou « besoins essentiels », introduite par l'ex-président de la Banque Mondiale, Robert McNamara, devant le Conseil des gouverneurs de la Banque Mondiale en 1972. McNamara proposa aux gouvernements « to give greater priority to establishing growth targets in terms of essential human needs: in terms of nutrition, housing, health, literacy and employment » (1972). Selon McNamara, des populations des pays du Sud seraient incapables de prendre leur destin en main, ce qui implique qu'elles ne pourraient pas satisfaire leurs besoins essentiels. Il proposa aux gouvernements de se focaliser davantage sur les besoins essentiels, tels que l'alimentation, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi. Les priorités du développement devraient ainsi être dirigées vers ces besoins. Cependant, ce principe de satisfaction de besoins essentiels

²⁷ « Le développement humain est l'expansion des libertés des personnes à vivre une vie longue, en bonne santé et créative ; l'avancement des autres objectifs auxquels ils attachent une valeur ; et un engagement actif dans le façonnage de l'équité et de la durabilité du développement sur une planète partagée. Les populations sont tout à la fois les bénéficiaires et la force motrice du développement humain, en tant qu'individus et en tant que groupes. » (PNUD 2010 : 27).

imposaaussi, comme l'expose Rist (1996/2001), la notion d'ingérence : l'intervention dans les pays du Sud, avec ou sans l'accord des gouvernements. En tant qu'*essentiels*, ces besoins justifieraient l'intrusion d'aides internationales dans des pays dans le besoin.

Le début des années 1980 apporta une nouvelle tournure théorique mais surtout pratique pour la notion de développement, à la lumière des crises pétrolières et de la crise de l'endettement. C'est l'ajustement structurel, terme adopté par le FMI et la Banque Mondiale pour se référer à l'ajustement des structures des économies nationales pour les adapter aux nouvelles conditions internationales, pour traiter en priorité le remboursement de la dette, en favorisant les exportations et en diminuant les importations. Il s'agit d'un échange qui eut lieu entre les organismes financiers internationaux et les gouvernements de pays endettés pour favoriser le développement, la croissance économique et le remboursement, dans une perspective d'intégration à une économie mondiale (cf. Jayarajah et Branson 1995).

Williamson (1989) illustre un ensemble de dix prescriptions macroéconomiques dans lesquelles convergeaient les acteurs dominants de cette période – particulièrement le FMI, la Banque Mondiale et le gouvernement des États-Unis– dans le « Consensus de Washington », rapport dont on peut relever quatre idées principales : la conception du développement étroitement lié à la croissance économique ; la notion de développement social ; le principe d'ouverture aux échanges internationaux financiers et commerciaux ; et l'acceptation des mécanismes du marché comme base du développement.

Les réformes économiques menées au cours des années 1980 dans la poursuite du remboursement de la dette internationale et du développement des pays « arriérés », ont instauré le néolibéralisme, modèle économique recherchant la promotion de la croissance économique et du commerce international à travers le libre marché et la limitation des fonctions de l'État. En Amérique latine en particulier, l'installation du néolibéralisme a été accompagnée de régimes autoritaires et militaires cherchant l'annulation d'autres formes de développement, en détruisant la démocratie et toute forme de participation sociale. Il s'agit d'une période d'importantes transformations socioéconomiques menées en quête du

développement, entendu comme la croissance économique. Une analyse plus profonde sur cette période au Chili est présentée plus tard.

Depuis quelques années, les discours sur le développement se sont centrés sur la lutte contre la pauvreté. On peut retrouver ce principe dans le slogan de la Banque Mondiale « Œuvrer pour un monde sans pauvreté », dans le premier Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) de l'ONU (2005) « Éliminer l'extrême pauvreté et la faim », ou dans les politiques d'aide aux pays pauvres du FMI. La pauvreté est sans doute un problème à combattre, mais pour le faire, comment est-elle comprise ? Pour les institutions financières internationales qui mesurent périodiquement la pauvreté, il s'agit d'une notion construite à partir de la culture occidentale, qui considère une personne comme pauvre quand elle a moins d'une somme d'argent par jour, fixée en dollars américain, pour les pays les plus pauvres. Ainsi, jusqu'à 2008 un individu était considéré comme pauvre lorsqu'il avait moins d'1,08 \$US par jour (Chen et Ravallion 2000). Et depuis 2008, l'indicateur a été ajusté, ce qui fait qu'actuellement une personne est considérée comme pauvre si elle a moins d'1,25 \$US par jour (Ravallion, Chen et Sangraula 2009).

La notion de pauvreté, tel qu'elle est conçue par ces mesures internationales, est liée à l'indigence et à l'absence de ressources économiques. C'est un concept qui réduit la compréhension du phénomène du développement à un cadre économique. Dans ce sens, la récente conception de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) du PNUD représente un important progrès dans l'évaluation de la pauvreté dans le monde. Malgré ces avancées, les aides internationales basées sur le principe de « lutte contre la pauvreté » déterminent en grande mesure la pauvreté selon un caractère économique (un revenu minimal par personne). De ce fait se justifient des investissements dans différents domaines, comme la santé, l'éducation, l'emploi, le genre, les transports, etc., dans le but d'incorporer les plus pauvres au système économique occidental et à son mode de vie.

La crise internationale et la mise en question des indicateurs classiques du développement

Depuis 2008, c'est la crise financière internationale qui a attiré l'attention des organismes internationaux et des États du monde. Le trouble des marchés financiers des pays du Nord a provoqué des effets dans les pays du Sud, comme l'a signalé la Présidente de l'Argentine Cristina Fernández, en produisant un *Effet Jazz*²⁸ spécialement dans les économies émergentes. Les économies dépendantes des exportations ont été spécialement touchées. En plus de contracter et même de faire régresser la croissance économique, remettant en question le modèle économique mondial, la crise financière a eu d'importants effets au niveau socioéconomique (cf. Schuerkens 2012). Parmi les conséquences documentées, on relève une augmentation de la pauvreté, une élévation du taux de chômage, un accroissement de l'absentéisme scolaire, une aggravation de la crise alimentaire et une hausse de la mortalité infantile (cf. Arguello 2010, Cohen 2010, Elson 2010, Montaña and Milosavljevic 2010). Les populations les plus affectées par la crise ont été paradoxalement la cible, depuis plusieurs dizaines d'années, de nombreux programmes de développement. En effet, la récente crise a signifié un retour aux situations de précarité et de vulnérabilité pour ceux qui avaient réussi à améliorer leur condition.

Pour faire face à une éventuelle crise humaine lors de cette crise financière, des organismes internationaux tels que la Banque Mondiale et le FMI ont réalisé un important renforcement de leurs financements, principalement en matière de santé, d'éducation, d'alimentation, de travail et de protection sociale (Cf. Banque Mondiale 2009 ; FMI 2009). Il s'agit d'un nouveau motif qui permet de justifier des interventions dans les pays du monde, à la recherche de la restitution de la stabilité, la confiance et le renforcement de l'économie « pour retrouver le chemin de la croissance » (OCDE 2009).

Cependant, la récente crise économique a été aussi une opportunité pour repenser le modèle économique et pour évaluer la notion de développement prédominante. Au début de l'année 2008, la Commission pour la Mesure des

²⁸ Discours de la Présidente de l'Argentine Cristina Fernández à l'occasion de la 63^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies.

Performances Économiques et du Progrès Social (CMPEPS) a été créée, suite à la demande du Président de la République française de l'époque, Nicolas Sarkozy. Cette Commission, connue aussi comme la Commission Stiglitz du nom de son président, a été conduite par trois économistes, dont deux prix Nobel –Joseph Stiglitz en tant que président et Amartya Sen en tant que conseiller– et le président de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) –Jean-Paul Fitoussi, en tant que coordinateur de la Commission. La mission principale de cette Commission a été l'analyse des indicateurs statistiques disponibles sur l'économie et la société, particulièrement du PIB, pour mesurer les performances économiques et le progrès social. De même, elle a été orientée vers l'identification des informations complémentaires concernant le progrès social, pour construire des indicateurs plus pertinents. La crise financière mondiale, de même que la crise environnementale (le réchauffement global) ont été à la base de cette demande.

La raison de cette mission n'est pas nouvelle pour ces économistes : la prévalence du PNB ou du PIB comme indicateurs suprêmes pour mesurer la croissance et le développement est erronée. En particulier pour mesurer le progrès du bien-être dans ces différentes sphères (économique, sociale, environnementale) et pour assurer une soutenabilité²⁹ : « il est temps que notre système statistique *mette davantage l'accent sur la mesure du bien-être de la population que sur celle de la production économique, et qu'il convient de surcroît* que ces mesures du bien-être soient resituées dans un contexte de soutenabilité » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009 : 13)³⁰. Dans ce sens, un des résultats de la Commission est la proposition de nouveaux outils de mesure des performances dans une économie complexe, en considérant le bien-être présent et futur à partir de variables économiques et non-économiques.

Le rapport de cette Commission a proposé douze recommandations, qui peuvent être résumées comme suit : la considération des revenus (provenant

²⁹ « Le fait de privilégier l'accroissement du nombre de biens de consommation inertes (mesuré par exemple, par celui du PNB ou du PIB, qui ont fait l'objet d'un nombre considérable d'études du progrès économique) ne pourrait en dernière analyse se justifier — si tant est qu'il le puisse — que par ce que ces biens apportent à la vie des êtres humains, sur laquelle ils peuvent influencer directement ou indirectement. Par ailleurs, il a été établi de longue date que le PIB était un outil inadapté pour évaluer le bien-être dans le temps, en particulier dans ses dimensions économiques, environnementales et sociales, dont certains aspects sont fréquemment désignés par le terme de *soutenabilité* » (Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009 : 8).

³⁰ L'italique appartient à la citation originelle.

d'activités marchandes et non-marchandes), de la consommation et du patrimoine (en observant leurs répartitions), pour mesurer le bien-être et les inégalités (la qualité de vie ou les *capabilités* des personnes et leur liberté de choisir, de manière pluridimensionnelle, objective et subjective en considérant les conditions de vie, la santé, l'éducation, les activités personnelles, les conditions environnementales, les relations sociales, la participation à la vie politique et la sécurité), dans une perspective des ménages, tout en considérant la soutenabilité du bien-être.

La récente crise économique et la Commission Stiglitz ont constitué une bonne opportunité pour mettre en cause le modèle économique actuel, particulièrement ses mesures de la performance et du développement : le PIB et la croissance économique. Avec plus de clarté et avec une importance accordée aux pays du monde, ce rapport ouvre de nouveaux espaces pour repenser le concept de développement, sur des fondements concrets et à la lumière des récents impacts socioéconomiques déclenchés par la crise. Bien que des critiques aient émergé sur la composition *économiste* de cette Commission, tant au niveau des membres que des résultats-recommandations (IDIES 2009), elle apporte une avancée importante dans la libération du développement et du progrès face au carcan des seules mesures du PIB et de la croissance économique.

Les catastrophes naturelles : une nouvelle opportunité pour le développement ?

De nos jours, il convient aussi de s'interroger sur la notion de développement sous-jacente aux récentes catastrophes naturelles et aux besoins de reconstruction matériels et citoyens. Des tremblements de terre, des tsunamis, des fortes tempêtes, des inondations, des tornades et des éruptions volcaniques, entre autres, ont changé le paysage physique et social de plusieurs pays du monde au cours des dernières années. Ces catastrophes ont exigé la mobilisation de différentes ressources nationales de même que des aides internationales, dans le but de rendre possible le retour du bien-être des populations affectées. En effet, le financement pour la reconstruction n'est pas une nouveauté pour les organismes internationaux. Dans ces efforts, différents budgets se sont orientés et redirigés en faveur de la restauration de différents services : services de base (par exemple l'eau, l'électricité), logements,

établissements de santé, écoles, infrastructures de transport et de communication, restitution de l'alimentation et de l'énergie, entre autres. Mais quels paradigmes de développement orientent-ils ces efforts de reconstruction ?

L'urgence de la reconstruction est certainement plus importante que la vision à moyen et à long termes des projets de développement des territoires affectés par des catastrophes naturelles. La construction de petites cabanes, la création d'emplois précaires d'urgence et l'utilisation de containers comme salles de classe ou de salle d'attente médicale, ne représentent sûrement pas les désirs de développement des populations affectées. Cependant, ce qui devient essentiel face à ces catastrophes est la restitution de la croissance économique. Pourtant, cette reprise de la croissance va-t-elle apporter, par elle-même, le développement et le bonheur aux populations affectées par des crises et des catastrophes ?

Malgré les avancées en matière de définition et de mesure du progrès et du bien-être, dans la pratique, la croissance économique avec l'indicateur du PIB, continue à régner sur la planification du développement. Un changement de paradigme plus profond serait peut-être nécessaire pour réorienter les représentations du développement au-delà de la croissance économique.

Le développement : l'illusion d'un déterminisme économique

Une analyse historique de la notion de développement, de ses représentations et des différents acteurs liées à la thématique devient utile pour évaluer les principes qui marquent son évolution. La construction de cette notion révèle des origines évolutionnistes et ethnocentristes (centrées en Occident particulièrement), mais surtout la prévalence d'une logique économique et marchande. C'est en effet une notion très limitée par la recherche de la croissance économique. Les réponses et les actions pour se confronter à des problèmes sociaux tels que la pauvreté, la dette, la crise financière, les inégalités ou le chômage, visent toujours la promotion de la croissance économique, spécialement depuis les actions des institutions financières internationales qui, comme l'a montré Comélieu (2006), sont devenues la « hantise » de notre temps.

Mais ce constat n'est pas nouveau. L'esprit marchand de l'économie depuis le XIXe siècle, qui a réduit la notion d'économie et a contaminé d'autres domaines des sciences sociales, a été examiné par Karl Polanyi vers la moitié du XXe siècle. Pour l'auteur, l'erreur de cette réduction qui a apporté le *sophisme économiciste*, « a consisté à poser une équivalence entre l'économie humaine en général et sa forme marchande – erreur qui a sans doute été facilitée par l'ambiguïté originelle du terme économique » (Polanyi 1997/2007 : 64). L'économie de marché est un modèle récent, et cette réduction signifie annuler une partie importante de l'histoire humaine. De plus, cette force dominante –le marché–, qui a rendu invisibles d'autres formes, apporta aussi « une société tout entière encadrée dans sa propre économie – une société de marché » (1997/2007 : 69). Les institutions seraient déterminées par le modèle économique de marché, en créant l'illusion d'un *déterminisme économique*, une loi suprême susceptible d'organiser toutes les sociétés.

L'économie de marché a réduit la compréhension et l'enseignement de la science économique, comme l'avait constaté Robinson (1979). Le marché est devenu le moyen de socialisation, où la « loi de l'offre et la demande » assure les relations individuelles selon le principe de rationalité 'maximisatrice' : les individus utiliseraient « au mieux » les ressources dont ils disposeraient (Guerrien 1989).

Ce fait devient encore plus troublant si l'on considère que le triomphe de l'économie de marché est encadré dans un contexte de mondialisation, d'intercommunication et d'interdépendance entre les différentes populations, sociétés et cultures, où les acteurs deviennent des acteurs internationaux, les communautés deviennent des groupes transnationaux, et les identités socioculturelles franchissent les frontières physiques. Cependant, plus qu'une société à culture globale, on est en présence d'expériences locales de changements et de transformations sociales particulières, comme l'expose Ulrike Schuerkens, « On the one hand, there are universalizing processes of modernization and globalization, mostly of western origins, that are spreading all over the world. On the other hand, there are tendencies to maintain traditional life-worlds, attempting at keeping up the authenticity of their cultures » (Schuerkens 2003: 195).

Quel énorme pouvoir l'économie de marché a-t-elle, qui est capable d'écarter d'autres modèles, en imposant le marché et la croissance économique comme la seule

possibilité de développement des sociétés actuelles ? Sans prétendre donner une réponse catégorique à cette question, il est possible de constater à travers cette analyse que la notion de développement s'est construite depuis une approche particulière de l'homme et de la société. C'est une notion chargée de valeurs, d'images et de représentations. L'approche et l'étude des signifiés et des vécus locaux des processus de développement devient donc essentielle pour étudier ces questionnements.

B. Le laboratoire chilien : un modèle de développement (é)prouvé

Dans ce contexte de développement de portée mondiale, les expériences de transformation locales diffèrent les unes des autres. Le cas du Chili particulièrement, a été caractérisé par une mise en place abrupte d'un modèle économique néolibéral, alors que les désirs nationaux précédents désignaient le renforcement de l'État et la promotion de l'industrialisation comme voie de développement autonome, en suivant les tendances régionales du *desarrollismo* et de la théorie de la dépendance. Le résultat actuel est la construction d'une société marquée par d'importantes inégalités sociales, une protection sociale gérée pratiquement par les seules sociétés privées, des valeurs de confrontation entre les différents secteurs de la société, et un modèle économique obsédé par la croissance économique, le commerce international et l'exportation, principalement de matières premières. Mais une telle définition du projet de développement chilien serait trop caricaturale, c'est pourquoi la configuration du modèle de développement actuel est examinée, en évoquant son histoire récente.

Le « desarrollismo » et le développement de l'industrie nationale

La poussée des paradigmes et des idées sur le développement n'a pas été absente du Chili. Encadrées dans un contexte régional, des réformes et des stratégies furent promues entre les années 1940 et 1960, visant l'expansion de l'industrialisation par le renforcement du rôle de l'État. La création de la Corporation pour la promotion de la production (*Corporación de fomento de la producción*) CORFO en 1939 fut emblématique dans ce sens, avec la mission de formuler un plan de développement de la production nationale. L'activation de l'industrie allait apporter le progrès matériel, économique et social dont le Chili avait besoin³¹. De ce fait, la promotion de l'industrialisation devait s'orienter vers huit points (CORFO 1939 : 5) :

- a. L'amélioration du niveau de vie de la population pour assurer son bien-être
- b. L'amélioration de la balance commerciale et des paiements internationaux

³¹ « L'industrie a une influence considérable non seulement pour le progrès matériel et économique du pays, mais aussi pour l'amélioration sociale de la population » (CORFO 1939 : 3).

- c. La canalisation des activités industrielles vers une production pour les différentes régions du pays et pour le marché extérieur
- d. L'exploitation rationnelle des ressources naturelles
- e. Lien de l'industrie avec l'activité minière, agricole et la pêche
- f. Attirer des capitaux nationaux vers la production industrielle
- g. Attirer la jeunesse vers les activités productives
- h. Accord national pour que l'industrie ait une base qui puisse s'adapter aux besoins de santé publique et de défense en cas d'urgence

C'est ainsi qu'une importante expansion nationale naquit, contemporaine de la fin de la Seconde Guerre mondiale et du début de *l'ère du développement*, avec la naissance de la théorie de la modernisation. De nombreuses entreprises étatiques se créèrent grâce au plan de la CORFO, comme l'Entreprise nationale de l'électricité (CHILECTRA), des usines d'acier (Pacífico y Huachipato), l'Entreprise nationale du pétrole (ENAP), l'Industrie sucrière nationale (IANSA) et des usines de soutien de l'activité minière (CORFO 1960).

Dans le domaine agricole, comme cela sera présenté plus en détail dans la deuxième partie de cette thèse, la stimulation de la production fut menée avec l'établissement d'une réforme agraire, en suivant les recommandations de portée régionale de la CEPALC. En intervenant sur le complexe du latifundium, toujours prédominant à l'époque, une redistribution des terres eu lieu dans les années 1960, dans le but de les rendre plus actives et productives (cf. Chonchol 1967 ; Garrido 1988). En plus du développement de la production agricole, la Réforme agraire apporta de profondes transformations dans la société chilienne et plus particulièrement dans la société rurale.

À ces réussites s'ajouta en 1971 –et après les efforts des gouvernements successifs – la nationalisation de l'industrie minière, la principale richesse du Chili du XXe siècle, qui était exploitée par des capitaux étrangers. Si on considère que le Chili est le premier producteur de cuivre, représentant à lui seul près du 40% du total mondial, cette nationalisation fut très importante, en termes économiques et productifs, mais aussi en termes sociaux et culturels. L'industrie des mines occupe une position remarquable dans l'histoire, l'identité, les traditions et la mémoire chilienne (cf. Alvear 1975, CODELCO 1975).

Le développement du Chili pendant ces décennies se caractérisa par l'impulsion donnée à l'industrie, le raffermissement du rôle de l'État par des entreprises publiques, et l'approche d'un projet social visant la diminution de la pauvreté et des inégalités et la promotion du travail. Dans cette perspective se détache particulièrement le gouvernement socialiste du Président Salvador Allende entre les années 1970 et 1973, aussi connu comme le « Gouvernement de l'Unité populaire » (*Gobierno de la Unidad Popular*). Pour Allende, l'idée de développement était liée à l'intégration sociale, où le travail était considéré comme un projet d'intégration, de justice et de liberté qui permettrait la configuration de nouvelles relations sociales³².

La pression que subit ce gouvernement de la part de ses opposants internes et les pressions économiques externes, notamment du gouvernement des États-Unis, dirigé à l'époque par le Président Richard Nixon, déclenchèrent une importante crise sociale et économique qui déboucha sur l'intervention militaire du coup d'État dirigé par Augusto Pinochet. Cet événement marqua un important bouleversement du projet de développement chilien, en jetant les bases du modèle socioéconomique actuel.

Le miracle chilien : l'installation du modèle néolibéral

La dictature de Pinochet fut caractérisée, outre les violents abus aux droits de l'homme, par des transformations structurelles de la société chilienne et du modèle économique lancé par les gouvernements précédents. Dans cette soif de remodeler le pays, principalement pour améliorer ses indicateurs macroéconomiques, ressortent les actions imposées par les *Chicago boys*, un groupe d'économistes chiliens formés à l'Université de Chicago auprès de Milton Friedman (conseiller économique des présidents états-uniens Nixon et Reagan et prix Nobel d'économie en 1976). La

³² « Travaillleurs de ma patrie : je veux vous remercier pour la fidélité, que vous avez toujours eu, la confiance que vous avez déposée dans un homme qui a seulement été l'interprète de grandes aspirations de justice [...] Je me dirige, surtout, à la femme modeste de notre terre, [...] à la grand-mère qui a plus travaillé, [...] Je m'adresse aux professionnels de la patrie, aux professionnels patriotes qui ont continué à travailler contre la sédition patronnée par les collègues professionnels, collègues de classes pour défendre aussi les avantages d'une société capitaliste de quelques-uns [...] Continuez en sachant que, beaucoup plus tôt que tard, de nouveau seront ouvertes les grandes allées, par où passe l'homme libre, pour construire une société meilleure... Vive le Chili ! Vive le peuple ! Vivent les travailleurs ! ». Transcription de la dernière allocution radiophonique du Président Allende, le jour du coup d'état du 11 septembre 1973. <http://www.marxists.org/espanol/allende/11-09-73.htm> (30/05/2011).

solution pour affronter les problèmes économiques qui affectaient le Chili était le marché libre et le monétarisme.

Les *Chicago boys* proposèrent un modèle de développement qui cherchait, tout d'abord, à en finir avec la crise socioéconomique déclenchée lors du Gouvernement de l'Unité populaire³³. Dans l'ouvrage *El ladrillo* (La brique), qui réunit les bases et les fondements de la politique économique des *Chicago boys*, les objectifs de ces réformes furent décrits comme le besoin d'installer un « modèle de développement basé sur une économie décentralisée, où les unités productives soient indépendantes et compétitives pour profiter au maximum des avantages qu'offre un système de marché [...] où l'action de l'État tend à être indirecte » (De Castro 1992: 62-63).

Parmi les recommandations des *Chicago boys* qui furent appliquées au cours des années 1970 à 1980, ressortent : la diminution des dépenses fiscales et la restructuration des organismes de l'État ; la libéralisation de différents domaines comme la fiscalité, le travail et le contrôle économique ; la privatisation de services sociaux (sécurité sociale, santé, éducation) et des entreprises étatiques ; et l'ouverture des frontières économiques pour favoriser le commerce international et les investissements de capitaux étrangers, principalement basés sur l'exploitation de matières premières. En résumé, la dégradation du rôle de l'État et l'ouverture au commerce international, en suivant les normes du libre marché et du monétarisme.

Ces profondes réformes de choc contre l'État chilien se traduisirent dans la première implantation pratique du modèle économique néolibéral. Grâce à l'intervention militaire de Pinochet et à l'absence de représentation sociale, le paysage social, économique et culturel du Chili fut violemment transformé. Le Chili devint le laboratoire du paradigme de Friedman, qui nomma ce système le *miracle chilien* (Collins et Lear 1995). La politique économique et sociale du régime militaire fut inscrite dans la Constitution politique de 1980, texte fondamental qui est toujours en vigueur malgré les trois décennies qui se sont écoulées depuis sa rédaction.

³³ « (...) trois ans après le désir persistant d'un Chili meilleur a poussé un groupe d'académiciens à essayer d'élaborer un programme de développement économique. Notre intention a été de livrer des recommandations dans le but d'aider à sortir le pays de la prostration économique dans laquelle il avait été plongé : de la désespérance et de la pauvreté généralisées dans lesquelles nous soumettait et emprisonnait le régime de l'Unité Populaire ! » (De Castro 1992 : 9).

L'établissement de ces réformes impliqua le changement des politiques et des projets de développement des gouvernements précédents, dans différents domaines. Dans le secteur agricole particulièrement, une contre-réforme agraire qui avait pour but de restituer les terres expropriées aux anciens propriétaires fut mise en place. Comme il est présenté dans les sections suivantes, cette période signifia aussi la vente de vastes territoires agricoles en faveur de l'installation de grandes entreprises agricoles de capitaux nationaux et étrangers ou Complexes Agro-Industriels (CAI), orientés principalement vers la production agricole d'exportation. Il s'agit d'une transformation qui changea complètement le panorama rural chilien (cf. Gómez et Echeñique 1988, Salazar et Pinto 2002).

Dans le domaine de l'industrie minière, une *dénationalisation* fut effectuée par le régime de Pinochet. La production minière, qui en 1973 appartenait à plus de 90% à l'État chilien, a connu un processus de privatisation. Bien que la Corporation Nationale du Cuivre (CODELCO) ait été créée en 1976 dans le but de gérer la production minière nationale, la forte augmentation d'investissements étrangers dans l'industrie minière déclencha une importante privatisation de ce secteur. En 2007, la production minière privée était de presque 70% (Caputo et Galarce 2007). Malgré cette privatisation, CODELCO est de nos jours la première industrie productrice de cuivre du monde, et elle compte aussi sur les réserves de cuivre les plus importantes (CODELCO 2010).

Cette politique de privatisation a aussi atteint d'autres entreprises nationales. Parmi les secteurs et les entreprises privatisées, on peut relever l'eau (*AguasAndinas*, *EmpresaSanitaria de Valparaíso* ESVAL), l'électricité (*CompañíaChilena de Electricidad* CHILECTRA, *EmpresaNacional de Electricidad* ENDESA), la production industrielle (*AcerosdelPacífico*), l'industrie de l'alimentation (*IndustriaAzucareraNacional* IANSA), les télécommunications (*EmpresaNacional de Telecomunicaciones* ENTEL, *Compañía de Teléfonos de Chile* CTC), le transport (*Línea AéreaNacional* LAN Chile), l'industrie pharmaceutique (*Laboratorios Chile*) et le secteur financier (*Banco de Chile*, *CorpBanca*) (cf. Collins et Lear 1995, Salazar et Pinto 2002).

Le système de retraite et d'épargne fut aussi transformé, en remettant son administration à des sociétés privées, avec la création du système des *Administradoras de Fondos de Pensiones de Chile* (Administratrices de Fonds de Pensions du Chili) AFP en 1980. Les fonds de retraite et les épargnes sont désormais gérés par des institutions

financières, dans un système qui capitalise individuellement les prévisions des travailleurs, et les investit dans le marché international, avec différents niveaux de risques. Ainsi, les fonds de retraite et l'épargne deviennent dépendants des rendements des institutions financières (cf. Collins et Lear 1995, Salazar et Pinto 2002).

Le domaine du travail a aussi vu des nouvelles politiques se mettre en place, sur deux lignesspécialement, grâce à la désarticulation du Code du travail : l'opposition à l'organisation du travail et la libéralisation ou flexibilité du travail. Concernant l'opposition à l'organisation du travail, les syndicats ont été dissous, les grèves et les négociations collectives ont été interdites (cf. Salazar et Pinto 1999 et 2002). Il s'agit d'une transgression de deux des huit conventions fondamentales désignées par l'OIT : la N° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical ; et la N° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective. Il s'agit aussi des conventions prioritaires sur l'inspection du travail et sur les consultations tripartites.

En ce qui concerne la flexibilité du travail, plusieurs mesures furent mises en place, dans le sens de libéraliser la gestion et le contrôle du travail. La désarticulation du Code du travail affecta la protection des travailleurs, face à des licenciements abusifs par exemple ou à l'absence d'indemnisation des salariés renvoyés, à la possibilité pour les employeurs de changer les contrats et les conditions de travail, et à la fixation unilatérale des salaires et des temps de travail, entre autres (cf. Collins et Lear 1995, Salazar et Pinto 2002).

Ces nouvelles conditions de production imposées par le régime militaire se traduisirent, en particulier, par une importante augmentation du chômage (autour de 20% entre 1974 et 1987), par une élévation de la pauvreté (qui atteignait presque la moitié de la population en 1990) et des inégalités sociales, par des problèmes de malnutrition, et par la poussée du travail informel (cf. Collins et Lear 1995). Le nouveau modèle économique réussit, en 17 ans, à transformer profondément la société chilienne, dans une voie de « développement » de retour difficile.

La fin de la dictature : un nouveau modèle de développement ?

Le retour de la démocratie dans les mains de la *Concertación*(Concertation de Partis pour la Démocratie) marqua un point de rupture avec le régime militaire. En

même temps, elle renouvela les espoirs d'un nouveau projet de développement pour la société chilienne, malgré la permanence de Pinochet en tant que Commandant en chef de l'armée jusqu'en 1998, puis en tant que sénateur à vie jusqu'en 2005, quand des modifications furent introduites à la Constitution politique de 1980.

Cependant, le maintien de la Constitution politique de 1980 ainsi que de plusieurs lois et normes émises durant les années 1980, confirmèrent l'adhésion de la *Concertación* à plusieurs fondements constitutionnels qui définissent les principaux pouvoirs de l'État, son orientation et son fonctionnement. Si plusieurs réformes furent menées, principalement dans le sens de renforcer la démocratie et la politique sociale, des sujets importants restèrent intouchables, comme le système électoral binominal³⁴ qui exclut les petits partis politiques et altère la représentation politique, l'extrême libéralisme économique et l'importance des sociétés privées, ou la non reconnaissance constitutionnelle des peuples indigènes (cf. Ministerio Secretaría General de la Presidencia 2011).

Les gouvernements de la *Concertación* acceptèrent le modèle économique hérité du régime militaire³⁵. Le projet économique fut de s'orienter vers la recherche d'une croissance économique et dynamique soutenue, comme l'exprima un ancien Ministre des Finances de la *Concertación*, « La stratégie de croissance a approfondi l'orientation de la capacité productive vers les exportations, en développant l'ouverture des frontières économiques, en favorisant la concurrence et une assignation efficace des ressources au travers de mécanismes de marché et en établissant des règles économiques claires et équitables » (Eyzaguirre 2005 : 10). En effet, comme il est possible de le constater dans plusieurs secteurs, « Au début du

³⁴ Le Chili est le seul pays au monde à avoir un système électoral binominal, un mode de scrutin des représentants du parlement (sénateurs et députés) mixte, qui a pour but d'assurer l'élection des deux majorités stables (la liste de la *Concertación* ou la coalition de centre-gauche, et la liste de la *Alianza por Chile* ou la coalition de centre-droite), en posant des entraves aux petits partis et aux partis hors coalition. Le candidat ayant reçu la majorité des voix est le premier élu, cependant, le deuxième élu est le candidat ayant reçu le plus de voix de la deuxième liste la plus votée, même s'il a reçu moins de voix que le deuxième candidat de la liste la plus votée. Deux candidats d'une même liste peuvent être choisis seulement si le total de voix d'une liste est le double de celui de la liste qui la suit. (Ministerio del Interior 1988)

³⁵ « La Concertation, assumant l'héritage du "régime de Pinochet" dans la stratégie économique, a pu boire du lait maternel de grand rendement et de cette façon s'approprier ce modèle comme le sien » (Fernando 2007 : 281).

troisième millénaire, les bases du modèle économique ne se discutent plus dans notre pays » (Larraín et Vergara 2001 : 3).

Cependant, c'est en matière sociale que se trouvèrent les principaux points de désaccord avec les politiques des années 1980, et que les principales réformes se mirent en œuvre. Les domaines de la santé, de l'éducation, du travail et des populations en situation de vulnérabilité, furent la cible de plusieurs actions. Malgré le caractère privé des services sociaux, différents projets s'établirent, comme le renforcement de l'éducation (par exemple, avec l'établissement de l'enseignement secondaire obligatoire et le soutien à l'école maternelle), le renforcement de programmes sociaux d'aide aux populations en situation de vulnérabilité (au travers du Ministère de la Planification et de la Coopération MIDEPLAN créé en 1990, ancien Bureau de Planification Nationale ODEPLAN), l'amélioration des conditions de travail (par exemple, avec la réduction de la journée de travail, le rajustement périodique du salaire minimum, l'établissement de l'assurance chômage et la régulation de la sous-traitance), la promotion de l'égalité de genre (avec la création, entre autres, du Service National de la Femme SERNAM en 1991), la promotion des jeunes (par exemple, avec la création de l'Institut National de la Jeunesse INJUV en 1991) ou le soutien des groupes indigènes (avec la création de la Corporation Nationale de Développement Indigène CONADI en 1993), entre autres.

Malgré les remises en question qui peuvent être faites par rapport aux réformes et aux actions menées par les gouvernements de la *Concertación*, selon quelques indicateurs, des progrès furent obtenus en matière de développement économique et social. La réduction de la pauvreté a été importante, de 38,6% en 1990 à 15,1% en 2009 (MIDEPLAN 2010). En effet, le pays compte sur un IDH classifié comme très élevé, en occupant la 44^{ème} position mondiale et une valeur de 0,805 (PNUD 2011). En matière de croissance économique, entre 1991 et 2005, le PIB per capita a augmenté à un taux annuel moyen de 4,1%, alors que la moyenne mondiale pour cette même période était de 1,4% (Shmidt-Hebbel 2006).

Au même temps, face à ces progrès, d'importantes inégalités persistent au Chili. En ce qui concerne les inégalités dans la distribution de revenu, le coefficient de Gini a été de 0,55 en 2010, similaire à ceux des pays avec un IDH moyen et même faible comme par exemple le Nicaragua, la Thaïlande ou le Rwanda. Et selon les

enquêtes nationales, en observant les indicateurs qui comparent les revenus autonomes des 10% les plus riches de la population à ceux des 10% les plus pauvres, on constate que les revenus des 10% les plus riches sont 46 fois ceux des 10% les plus pauvres (MIDEPLAN 2010). Dans le secteur de l'éducation, différents indicateurs montrent des rendements inéquitables entre des étudiants provenant d'établissements publics, mixtes et privés. La qualité de l'éducation dans les établissements publics est considérablement plus faible que celle des établissements privés. Selon le Programme PISA (Programme for International Student Assessment) de l'OCDE, au Chili l'impact du milieu socio-économique sur le rendement de l'apprentissage est important, ce qui met en évidence une inégalité des chances dans l'éducation (OCDE 2011).

Et le genre n'est pas exclu de ces inégalités. Dans le secteur du travail, les femmes continuent à avoir une participation au marché du travail de 40% environ, plus faible que celle d'autres pays Latino-américains, et beaucoup plus faible que celle de pays d'Europe du Nord. Des études expliquent cette faible participation avec la prévalence de facteurs culturels comme le machisme et le conservatisme, qui joueraient contre l'incorporation des femmes au marché du travail (cf. Contreras et Plaza 2010). Au même temps, des études continuent à montrer d'importantes brèches salariales contre les femmes. Selon différentes études, les salaires de femmes seraient entre 10% et 30% plus faibles que ceux des hommes (Perticará et Bueno 2009).

En dépit des différentes inégalités qui ont persisté dans la société chilienne dans un contexte de croissance économique soutenue lors des dernières décennies, le Chili continue à être considéré un pays modèle de développement et d'insertion mondiale. Les politiques économiques et sociales mises en place ont aidé à construire une image de progrès, de développement et de stabilité non seulement pour la région, mais aussi pour plusieurs référents mondiaux. En effet, le Chili est le premier pays sud-américain à être membre de l'OCDE (OCDE 2011).

Le triomphe de la croissance économique

L'année 2010 a été significative pour le Chili. Tout d'abord, un violent tremblement de terre et un tsunami affectèrent plusieurs régions du pays, en générant

des importantes pertes humaines et matérielles. Ensuite, la passation des pouvoirs du gouvernement de Michelle Bachelet (et des 20 années de gouvernements successifs de la *Concertación*) à la Présidence de Sebastián Piñera, le premier gouvernement de centre-droite depuis la dictature, eut lieu. Ce sont deux événements qui ont réorienté les projets de développement qui existaient durant les dernières années. Ainsi, la reconstruction des zones affectées a été l'impératif pour les différents domaines du gouvernement : l'aide à la reconstruction des logements abîmés ou détruits, la restitution des services de base (eau, électricité, gaz), la remise en place des soins médicaux, le rétablissement de l'enseignement, la création d'emplois d'urgence et le retour de la production et de la croissance économique, entre autres.

Cependant, en surmontant les problèmes qu'une catastrophe naturelle implique, de nouvelles orientations du développement sont apparues. La mission du gouvernement actuel est –d'après les paroles du Président Piñera– d'avancer dans le développement du Chili et vers la fin de la pauvreté³⁶. Ce sont deux propos qui se trouvent sur la même longueur d'onde que ceux des organismes internationaux, qui prônent la croissance et la fin de la pauvreté pour cimenter le développement des nations. Mais comment combattre la pauvreté ? Selon le même discours du Président Piñera, le principal outil qui apportera les opportunités nécessaires à la population et permettra de finir avec la pauvreté est la « croissance économique » : « Récupérer la capacité de croissance est le principal instrument pour créer des opportunités et battre la pauvreté. La croissance économique produit de l'emploi, améliore les salaires, donne plus d'opportunités et apporte des ressources pour financer les dépenses sociales et, spécialement notre Agenda Social, au bénéfice de la classe moyenne et des secteurs les plus vulnérables »³⁷.

Ainsi, d'une manière presque prodigieuse, la croissance économique pourrait permettre non seulement le développement économique du Chili, mais aussi un

³⁶ « Il y a une année j'ai concouru à ce Congrès pour demander aux Chiliennes et aux Chiliens d'assumer une mission et embrasser une cause noble et possible : faire de notre patrie, avant que se termine cette décennie, un pays développé et sans pauvreté. [...] Si je devais choisir un seul héritage par lequel je voudrais que le gouvernement de la *Coalición por el Cambio* soit rappelé, ce serait pour avoir réussi à battre la pauvreté extrême et avoir consigné les bases pour que le Chili laisse en arrière le sous-développement et termine avec la pauvreté et les inégalités excessives ». Message présidentiel du 21 Mai 2011 du Président Piñera. Disponible dans la Bibliothèque du Congrès National du Chili http://www.bcn.cl/susparlamentarios/mensajes_presidenciales/ (13/06/2011).

³⁷ Message présidentiel du 21 Mai 2011 du Président Piñera. Disponible dans la Bibliothèque du Congrès National du Chili http://www.bcn.cl/susparlamentarios/mensajes_presidenciales/ (13/06/2011).

« développement social ». La croissance, principal instrument pour générer des opportunités –et non l'éducation, le travail ou la santé, par exemple–, serait selon cette approche le moteur du développement. Le développement, grâce à la croissance économique, sera la machine qui apportera du progrès social au Chili. La pauvreté, l'emploi, l'aide sociale et les services sociaux, entre autres, seront plus productifs avec une croissance économique élevée et soutenue.

Il s'agit d'un discours qui révèle de manière explicite une approche *économiste* et basée sur la croissance de la notion de développement, et qui n'inclut pas les dernières discussions sur les indicateurs classiques du développement. Une notion plus proche de celle de la théorie de la modernisation que des nouvelles discussions sur le développement, comme les propositions de la Commission Stiglitz. Ce n'est pas une nouveauté de remarquer que le PNB ou le PIB ne suffisent pas pour mesurer le développement et le progrès du bien-être dans différentes sphères de la vie en société et non uniquement dans la sphère économique. Cependant, les déclarations du gouvernement actuel du Chili continuent à soutenir une approche plus classique du développement.

Ce modèle de développement mis en place depuis la fin des années 1970 semble s'être enraciné dans le Chili, au-delà des différences politiques entre les gouvernements qui se sont succédé depuis les années 1990. La croissance économique a été et continue d'être le principal indicateur du développement du pays, au détriment d'autres indicateurs, par exemple, de type social ou environnemental. Et ceci, grâce à des politiques d'exportation de produits –principalement de matières premières–.

Si le progrès social et le bien-être sont devenus importants au niveau des discours, aucune définition concrète sur ces concepts n'a été établie, et aucun indicateur pour les mesurer et les évaluer n'a été mis en place. Ils demeurent dépendants de la performance économique basée sur le libre-échange, la participation du secteur privé et l'ouverture au commerce extérieur, avec la promotion des exportations, comme la partie suivante le présente.

C. Développement et insertion du Chili dans le commerce mondial

En suivant cette approche, le modèle de développement chilien s'est rendu dépendant des exportations, en grande mesure pour réussir son positionnement dans le commerce international et pour collaborer avec la croissance économique, qui apportera le progrès social souhaité en suivant un « effet de ruissellement ». De fait, depuis les années 1970, la croissance économique a été dirigée par les exportations. Mais, quelles exportations exactement ? L'objectif s'est placé vers les avantages comparatifs qui, étant donné les caractéristiques naturelles du pays, se sont centrées en première instance sur les ressources naturelles, plus particulièrement sur celles provenant de la Cordillère des Andes.

Un modèle exportateur érigé sur l'exploitation de ressources naturelles

Le cuivre est devenu une des principales productions orientées vers l'exportation, représentant 70% des exportations dans les années 1970, 45% dans les années 1980, et 40% dans les années 1990. Cette différence des exportations chiliennes dans le temps est due, en partie, à la diversification des produits exportés. Si en 1970 le nombre de produits exportés était de 200, en 1990 il atteignait 2800, et en 1996 il touchait près de 3900. Ainsi, dans les années 1970, d'autres exportations traditionnelles comme des fruits frais, du bois et des manufactures de ressources naturelles (par exemple, farine de poissons, cellulose et papier) ont augmenté de 24% en 1970 à 40% en 1979. Au même temps, l'exportation de marchandises non traditionnelles, comme des produits manufacturés non basés sur les ressources naturelles, s'est aussi accrue. Il s'agit d'une diversification qui a impliqué l'accroissement des marchés de destination. Si en 1970 les marchés récepteurs des exportations chiliennes étaient 31, en 1987 ils étaient 120, et en 1999 ils étaient 174 (cf. French-Davis 2002).

Dans cet effort de diversification, l'industrie alimentaire chilienne a été considérée comme une opportunité d'insertion dans le commerce international. Des alliances entre des services de l'État (par exemple, entre différents services du Ministère de l'Agriculture et la Direction de Promotion des Exportations PROCHILE) et

des associations de producteurs et exportateurs (comme l'Association de l'Industrie du Saumon du Chili SALMONCHILE, la Société Nationale d'Agriculture SNA ou l'Association d'Exportateurs de Fruits du Chili ASOEX), se sont établies dans le but de positionner des produits alimentaires chiliens dans le monde. Parmi les principaux secteurs agro-alimentaires qui ont réussi à sortir dans le commerce international se trouvent l'agriculture de fruits et de légumes (frais, en conserve ou déshydratés), la viticulture et l'industrie de la pêche (le saumon spécialement).

L'industrie alimentaire d'exportation est devenue importante pour le commerce international du Chili, en le plaçant parmi les principaux producteurs mondiaux d'aliments. En 2008, le Chili occupait la 16^{ème} place des principaux pays exportateurs d'aliments, avec une participation mondiale de 1%. Cette position est le résultat d'un processus d'investissement et de développement de politiques commerciales et de marchés (DIRECON 2010).

Dans cette orientation, le développement du secteur fruitier d'exportation a été spécialement important, comme il est présenté plus en détails dans la deuxième partie de cette thèse. Les différences saisonnières du Chili avec des pays de l'hémisphère nord ont permis de placer des fruits en contre-saison. Cette opportunité, qui est évaluée comme un facteur compétitif par le pays, comme l'a signalé un ex Sous-secrétaire du Ministère de l'Agriculture, a élevé les exportations de fruits de manière importante (Ruiz 2008).

La production chilienne de raisin est spécialement remarquable. Selon l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin (OIV), le pays se trouve parmi les sept premiers producteurs mondiaux avec 4,6% de la représentation mondiale, après l'Italie, la Chine, les États-Unis, la France, l'Espagne et la Turquie. Ce leadership se maintient aussi dans les différentes présentations du raisin, comme la production de raisin pour la consommation fraîche (raisin de table), en tant que raisin sec et dans la production de vin. Et en ce qui concerne les exportations de vins, le Chili est le cinquième exportateur mondial avec 8% du total mondial, après l'Italie, l'Espagne, la France et l'Australie (OIV 2010).

Cependant, et malgré les efforts pour diversifier les exportations chiliennes, l'exportation la plus rentable continue d'être l'industrie minière, spécialement le cuivre. Comme cela est présenté dans le Tableau 1, les montants des exportations par

secteur des cinq dernières années montrent l'importance de l'exploitation minière, qui est autour du 60%. Elle est suivie par les exportations du secteur industriel, qui représentent environ un 30% des exportations, et par les exportations du secteur agriculture, fruiticulture, élevage, sylviculture et pêche, qui sont près de 6%.

Année	2011	2010	2009	2008	2007	2006
Exportations totales (millions de US\$)	80.586	71.028	53.735	66.456	68.296	58.116
Agriculture, fruiticulture, élevage, sylviculture et pêche	4.876 (6%)	4.364 (6%)	3.635 (7%)	3.951 (6%)	3.152 (5%)	2.756 (5%)
Exploitation minière	49.244 (61%)	45.054 (63%)	31.183 (58%)	38.197 (57%)	43.655 (64%)	36.518 (63%)
Industrie	23.722 (29%)	19.541 (28%)	17.075 (32%)	21.905 (33%)	19.485 (29%)	17.162 (30%)
Autres	532 (1%)	395 (1%)	392 (1%)	581 (1%)	494 (1%)	383 (1%)
Zone franche	2.212 (3%)	1.675 (2%)	1.451 (3%)	1.821 (3%)	1.510 (2%)	1.297 (2%)

Tableau 1 : Exportations chiliennes par secteur (Millions de US\$), 2006-2011

Élaboration personnelle. Source : *Banco Central de Chile, Indicadores de comercio exterior* 2007 a 2011, <http://www.bcentral.cl/publicaciones/estadisticas/sector-externo/ext03.htm> (20/11/2012).

Les réseaux des exportations : les accords commerciaux

Dans ce positionnement des marchandises chiliennes dans le commerce international, les accords commerciaux établis avec différents pays du monde ont été essentiels. Depuis 1993, une importante campagne d'établissement d'accords commerciaux a été développée, pour renforcer la capacité exportatrice du Chili en améliorant les conditions d'entrée des marchandises dans les différents marchés du monde.

Selon la Direction Générale des Relations Économiques Internationales DIRECON du Ministère des Affaires Étrangères, qui gère les accords commerciaux, le Chili compte en novembre 2012, 22 accords regroupant 60 pays, qui représentent 62%

de la population mondiale. Les accords commerciaux en vigueur peuvent se résumer comme suit³⁸ :

- Des accords de complémentation économique avec le Mercosur, le Venezuela et la Bolivie.
- Des traités de libre-commerce (TLC), avec les États-Unis, le Canada, le Mexique, l'Amérique Centrale (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Panama), la Chine, la Corée du Sud, l'EFTA (Suisse, Norvège, Lichtenstein, Islande), le Pérou, la Colombie, la Turquie, la Malaisie et l'Australie.
- Des accords d'association économique, avec le P-4 (*Trans-Pacific Strategic Economic Partnership* entre la Nouvelle Zélande, le Singapour, le Brunei et le Chili), l'Union Européenne, le Japon, et l'Équateur.
- Des accords de portée partielle avec l'Inde et le Cuba.

Cet important réseau d'accords commerciaux a soutenu l'entrée des produits chiliens dans plusieurs pays du monde. Cependant, le placement des marchandises dans les différents marchés mondiaux n'est pas homogène. En termes généraux, en 2010 la destination commerciale la plus importante a été la région asiatique, représentant environ 50% des exportations totales, fait qui confirme l'importance actuelle des échanges Sud-Sud. Et dans cette région, la Chine ressort notamment en attirant près de 25% des exportations. Ensuite, en tant que région, c'est l'Amérique (Nord et Sud) qui oriente les exportations avec presque 30%, et l'Europe avec presque 20% (Banco Central de Chile 2011).

Exportations chiliennes et mondialisation. Un modèle économique et social performant ?

En dépit des efforts pour diversifier les exportations chiliennes, celles-ci continuent d'être basées, en grande partie, sur l'exploitation des ressources naturelles, plus particulièrement du cuivre. C'est pourquoi on parle du Chili comme un pays mono producteur, dépendant des *bontés du cuivre* et de son importance pour l'économie nationale.

³⁸ Direction Générale des Relations Économiques Internationales DIRECON www.direcon.cl (consulté le 09/11/2012).

Cette dépendance chilienne exige, comme plusieurs économistes l'affirment (cf. French-Davis 2002 ; Alvarez 2004), une diversification additionnelle des exportations vers différents biens et services plus élaborés, qui permettent d'obtenir une valeur ajoutée plus importante. Le secteur exportateur chilien est devenu performant dans les dernières décennies, et a réussi à placer le pays d'une manière satisfaisante dans le commerce international. Cependant, les exportations sont toujours concentrées sur quelques produits, et sur quelques marchés principaux.

En effet, cette dépendance a mis récemment en risque les exportations chiliennes et la croissance économique du pays. La subordination des marchés mondiaux et de leurs demandes fluctuantes a engagé l'économie nationale, comme cela a été démontré lors de la récente crise économique. Avec la diminution de la demande en 2008 (états-unienne au début, et mondiale ensuite), entre autres effets, le prix du cuivre s'est effondré au troisième trimestre de 2008 (Cochilco 2011), en poussant toute l'économie chilienne dans la crise mondiale. En effet, le Chili, modèle de développement et d'insertion dans le commerce international a été le premier pays de l'Amérique Latine à être touché profondément par la crise et à entrer en récession (Caputo et Galarce 2009). Ainsi, la « richesse du Chili » a dévoilé sa dépendance et sa fragilité selon les hauts et les bas du commerce international.

Mais cette récente crise financière a mis en lumière les fragilités de l'économie nationale vis-à-vis du modèle exportateur de matières premières. En effet, les conséquences de l'instabilité du marché se sont manifestées dans la sphère économique globale, dans le domaine économique local, et aussi au niveau social localement. Le ralentissement ou la stagnation de la croissance, la contraction des prix, et l'augmentation du chômage, de la pauvreté et des inégalités sociales ont été quelques effets documentés au Chili et ailleurs (CEPAL 2010a ; CEPAL 2010b ; Ocampo 2009 ; The World Bank and The International Monetary Fund 2009).

Au niveau de la société, cette crise n'a pas eu le même impact pour tous. Parmi les populations affectées, les plus vulnérables ont été des personnes en situation de pauvreté, des enfants et des femmes. Chômage, absentéisme scolaire, crise alimentaire et mortalité infantile ont été quelques un des impacts concrets de cette crise au niveau des personnes (Arguello 2010 ; Cohen 2010 ; Elson 2010 ; Montaña y Milosavljevic 2010).

En plus des effets sociaux quantifiables de la crise économique sur les populations les plus affectées, comme l'augmentation de la pauvreté et du chômage, d'autres conséquences d'ordre subjectives et qualitatives ont été aussi étudiées. Des transformations de caractère symbolique, identitaire et relationnel ont été aussi constatées dans le domaine du travail et des rapports de genre, par exemple, des reconversions de travail et des représentations du féminin et du masculin (Heran 2012).

Bref, la récente crise économique internationale a mis en évidence différents aspects du modèle de développement chilien basé sur les exportations et la mondialisation. En plus de démontrer les vulnérabilités du modèle de développement actuel, elle a aussi révélé que le sujet du développement n'implique pas uniquement des aspects économiques liés aux chiffres des exportations et la croissance. Comme il est montré dans la partie suivante, le développement implique aussi les sphères sociales, culturelles et identitaires d'une société, en recouvrant tout un « monde invisible » qui a été souvent oublié par les paradigmes de développement prédominants.

D. Le monde invisible du développement

Dans cette approche des dynamiques et des vécus locaux apportés par la mise en marche de stratégies de développement et de mondialisation, et grâce à l'analyse des transformations économiques et sociales déclenchées, il est possible de constater que les changements sont allés au-delà de l'économie, de la croissance et des faits quantifiables. Les transformations apportées par le développement ont touché aussi les champs du social et du culturel, en affectant les vies et les routines des personnes ordinaires éloignées des décisions concernant le développement et la mondialisation.

Monde invisible et développement

Pour aborder ce genre de transformations, comme il a été présenté, cette étude reprend la notion *de monde invisible* proposée par Max-Neef (1993), qui se réfère à

Toute cette « infrahistoire » de la vie quotidienne où les pratiques productives sont rattachées à des stratégies collectives de survivance, des identités culturelles et une mémoire populaire. [...] ce monde contient et produit des relations entre pratiques économiques, organisations sociales et caractéristiques culturelles, qui ne peuvent pas être palliées dans l'analyse si ce qui est cherché est un développement endogène. Finalement, notre insistance sur le monde invisible et ses micro-organisations obéit aussi à la nécessité de compléter d'autres perspectives, qui ont concentré leurs efforts pour comprendre les dynamiques d'autres acteurs (les jeunes, la femme, les syndicats, les chefs d'entreprise, l'État, etc.), avec une perspective « du bas vers le haut » capable de récupérer comme significatif ce qui a traditionnellement eu un rang de marginal. Le but n'est pas de mystifier ce qui est marginal, mais de reconnaître sa valeur et son potentiel, en tant qu'acteurs sociaux protagonistes pour une démocratisation participative, décentralisée et à échelle humaine » (p. 94).

De cette façon, en suivant la proposition de Max-Neef, le monde invisible se rapporte à l'existence et à la production de relations entre pratiques économiques, sociales et culturelles, dans un contexte de développement. Le monde invisible contient les différentes organisations et expressions socioculturelles, ainsi que les

dynamiques entre acteurs divers, parmi lesquels ceux qui ont été souvent *oubliés* ou *marginalisés* par les perspectives dominantes d'un développement économique.

Ainsi, l'approche du monde invisible cherche à rendre visible ce qui a été invisible pour l'économie conventionnelle. Elle tente de récupérer un monde caché pour reconnaître et mettre en valeur des expériences, des pratiques et des vécus ignorés par les analyses conventionnelles du développement. De cette façon, avec l'ensemble de rapports et d'activités qui le compose, le monde invisible peut montrer comment les forces sociales et culturelles peuvent aussi toucher et transformer les activités économiques. C'est un monde où se trouvent imbriquées les représentations, les pratiques et les traditions qui intègrent la culture, l'économie et la société dans un sens large.

De ce fait, Max-Neef propose d'introduire le terme de « monde invisible » pour aller au-delà d'une conception économiste des transformations apportées par le développement, qui supposent une mesure. Les changements du développement sont plus profonds, sont plus difficilement quantifiables, et touchent différentes sphères de la vie en société, signale l'auteur.

La notion de monde invisible est spécialement soulignée par Max-Neef pour envisager le travail et le secteur informel, comme il est montré plus bas.

Développement et secteur informel

En effet, la notion de *l'invisible* a été aussi reliée au secteur informel. Rappelons que la notion de *secteur informel* a été utilisée pour la première fois par l'anthropologue économique Keith Hart (1973) lors d'une étude sur le marché du travail urbain au Ghana. Avant l'utilisation de ce concept, selon Bruno Lautier (1994), trois registres ont été utilisés : celui de la marginalité, celui du sous-emploi, et celui de la pauvreté et de la recherche de la survie. Mais Hart avança ces concepts grâce à l'analyse des phénomènes de caractère informel insérés dans des pratiques économiques formelles, caractérisées par une main-d'œuvre nombreuse et mobile, qui lui a fait définir the *informal sector*, dont « the distinction between formal and informal income opportunities is based, essentially on that between wage-earning and self-employment » (Hart 1973 : 68). Hart a défini des catégories de revenus formelles et

informelles, et des sous catégories, comme la distinction entre les revenus informels légaux et illégaux.

L'étude de Hart, présentée à l'Organisation Internationale du Travail, a marqué l'émergence du concept d'informalité, relié à cette époque aux activités de type « à son compte » (*self-employment*). L'OIT a redéfini la notion, en l'associant à la pauvreté principalement dans des secteurs urbains, avec cinq caractéristiques: 1) l'exiguïté des obstacles au revenu, en ce qui concerne les aptitudes, le capital et l'organisation, 2) la propriété familiale des entreprises, 3) le fait que l'activité est réduite à l'échelle des opérations, 4) l'emploi de méthodes de production de grand nombre de main d'œuvre et de technologies démodées, et 5) l'existence des marchés non réglés et compétitifs (Portes et Haller 2004: 9-10). Ainsi, de cette définition dérivent d'autres caractéristiques, comme les bas niveaux de productivité et la faible capacité d'accumulation, propres aux secteurs informels des économies moins favorisées.

A partir de cette définition, plusieurs auteurs se sont concentrés dans les années suivantes sur l'analyse du secteur informel. Une référence sur l'étude du secteur informel de l'époque a été l'économiste péruvien Hernando de Soto (1988). Dans son ouvrage *El otro sendero*, il a repris les études de Hart. Il a proposé la définition suivante : « le secteur informel est celui qui fonctionne aux marges de la loi, c'est-à-dire, c'est ce secteur qui avec des fins licites, pour le différencier des criminels, utilise des moyens illicites pour atteindre les mêmes fins » (De Soto et al. 1988 : 1). Ainsi, pour De Soto, la *rigidité* des États et leurs démarches administratives bureaucratiques seraient à la base des activités informelles.

De son côté, Lautier (1994) a analysé deux moments dans l'approche de l'économie informelle : le premier âge de l'économie informelle (de 1971 à 1985) où le concept a été créé et diffusé, et le deuxième âge de l'économie informelle (de 1986 à 1994, date de la publication de son ouvrage) marqué par l'ajustement structurel. Selon Lautier, dans le premier moment, l'informel aurait été lié à des stratégies de survie, et dans le deuxième moment, l'informel aurait été conçu comme l'endroit où les problèmes sociaux trouveraient des solutions. Dans son essai pour définir le concept d'économie informelle, Bruno Lautier propose deux critères : la taille de l'entreprise et le non-respect de la loi. Ainsi, les entreprises avec peu d'actifs, ou bien les affaires et les relations illégales se placeraient dans le champ de l'informel.

Depuis l'approche des organisations internationales, selon l'OIT « le terme 'secteur informel' est largement utilisé pour désigner cette partie du marché du travail des pays en développement qui absorbe un nombre important de demandeurs d'emploi et de chômeurs, pour la plupart engagés dans des activités indépendantes ou de très petites unités de production » (Commission de l'emploi et de la politique sociale BIT 2000 : 1). Ainsi, les caractéristiques de ces activités seraient un capital modeste, peu de main-d'œuvre qualifiée, accès limité aux marchés organisés et à la technologie, revenus faibles et irréguliers, conditions de travail médiocres. De plus, ces activités se trouveraient souvent en marge des systèmes officiels de protection sociale et de protection des travailleurs. Les activités du secteur informel se placeraient donc en dehors des mesures des statistiques officielles et des réglementations publiques, ce qui rend très difficile leur mesure : « traduire ce concept en termes opérationnels et mesurer l'étendue du secteur informel pose un problème de méthodologie en raison de son ampleur et de son hétérogénéité » (Commission de l'emploi et de la politique sociale BIT 2000 : 1).

Plus récemment, il a semblé y avoir un consensus parmi les chercheurs du monde développé sur le domaine d'application du terme secteur informel (Portes et Haller 2004), qui comprendrait « les actions des agents économiques qui n'adhèrent pas aux normes institutionnelles établies ou à ceux qui nient sa protection » (Feige 1990 in : Portes et Haller 2004 : 10). Ou bien, que le secteur informel inclut « toutes les activités génératrices de recettes non réglées par l'État dans des environnements sociaux où au contraire sont réglées des activités semblables » (Castells et Portes 1989 in : Portes et Haller 2004 : 10).

En résumé, le *secteur informel* fait allusion aux activités économiques et génératrices de recettes *invisibles* aux normes et aux contrôles institutionnels des États. Il s'agit d'un phénomène qui a été lié dès son émergence aux pays « en développement » qui, grâce à ses progrès économiques et sociaux par rapport aux pays développés, trouveraient dans le secteur informel une chance de travail et de subsistance. Cependant, aujourd'hui le secteur informel touche non seulement les pays « en développement », comme cela a été mis en évidence lors des récentes crises économiques. L'économie souterraine est devenue une source importante de travail et de subsistance même pour des pays développés.

Le secteur informel en Amérique latine et dans les Caraïbes

En Amérique latine et dans les Caraïbes, le travail de caractère informel se présente avec plusieurs concepts : travail au noir, travail clandestin, travail souterrain, travail invisible. Il existe, malgré les difficultés pour le décrire et les efforts pour rendre légales des activités de travail hors normes. De manière générale, il s'agit de travaux précaires : manuels et peu qualifiés, de salaires proches du minimum, des mauvaises conditions d'hygiène et de santé, d'heures de travail supérieures aux heures légales, de salaires à la tâche et de contrats de travail de forme verbale.

Dans cette région, entre 1990 et 2000, 7 nouveaux occupés sur 10 correspondaient à des occupations du secteur informel. Et plus récemment, les activités de ce secteur atteindraient 47% de la main-d'œuvre de la région (Ottone 2007). Dans ce cadre, un des traits saillants des changements dans le marché du travail de la région « est le contraste grandissant entre les rares branches et secteurs affichant des gains spectaculaires de productivité et les autres branches et secteurs, qui sont majoritaires, où les gains de productivité ont été insignifiants ou nuls. En d'autres termes, la modernisation d'une partie des emplois a coexisté avec un développement du travail informel de plus en plus évident de la main-d'œuvre » (Ocampo 2004 : 136). Ainsi, dans la région, le secteur informel regroupe les parties les plus vulnérables de la population latino-américaine, en particulier les jeunes et les femmes, de sorte que le taux d'occupation dans le secteur informel dans la région s'élève à 50% pour les femmes et à presque 44% pour les hommes (Tokman 2001).

En effet, cette émergence et cet accroissement du secteur informel dans les années 1990 apparaissent comme une alternative au chômage. Si le secteur informel peut être considéré comme une figure de transition entre deux régimes productifs ou styles de développement consécutifs, dans le contexte latino-américain le secteur informel « a tendu à être consolidé, en ayant chaque fois une plus grande importance pour les plus pauvres comme source d'emploi et de recettes » (Machinea et Hopenhayn 2005 : 25). Et ceci, dans un contexte où la protection contre le chômage est très faible, et où la plupart des personnes s'orientent vers des emplois de faible productivité au lieu de tomber dans le chômage (Ocampo 2004).

C'est-à-dire, plus qu'un phénomène de transition propre des pays en développement, les activités informelles sont devenues une opportunité de subsistance pour des populations en situation de vulnérabilité. Ainsi, les activités informelles se sont installées et continuent de se développer à côté des activités formelles. Alors, quelles sont les limites des secteurs formel et informel ?

Limites des secteurs formel et informel

En effet, malgré les efforts pour délimiter le secteur informel et le secteur formel, les activités formelles et informelles sont liées entre elles. De même, il existe « des liens aussi bien directs qu'indirects entre les travailleurs du secteur informel et les entreprises du secteur formel, si l'on considère que l'économie informelle comprend tout l'éventail de l'emploi salarié "non classique" né de la spécialisation souple : production dans les ateliers clandestins, travailleurs à domicile, travail temporaire et à temps partiel et travailleurs non enregistrés » (Bureau international du Travail 2002 : 43). De cette manière, c'est un secteur qui comprend un grand nombre de « 'salariés occultes' qui peuvent même ignorer qui est leur 'patron' en dernier ressort, mais dépendent manifestement de quelqu'un pour les intrants, le matériel, le lieu de travail et la vente du produit fini » (Ibid).

La définition du secteur et de l'économie informelle est née en opposition à une *économie formelle*, en s'appuyant sur les catégories de l'économie classique pour sa définition. Toutefois, le secteur informel comprend un nombre important de différentes sortes de relations (Dupuy 2001). L'économiste Serge Latouche (1989) distingue trois niveaux interdépendants constitutifs de l'informel, qu'il nomme *l'oeconomie vernaculaire* : le niveau anthropologique, le niveau sociétal et le niveau physico-technique (in : Dupuy 2001). Sans entrer maintenant dans les caractéristiques de ces trois niveaux, ce qui veut être souligné est que selon cette approche le secteur informel serait un phénomène qui va au-delà de l'économie, qui comprend la société et ses relations non marchandes, et Latouche souligne entre autres les rapports de parenté.

Avec cette conception composée du secteur informel, des auteurs ont poussé sa définition pour la mettre en rapport avec la mondialisation. Dans cette ligne, Jules

Falquet (2006) a proposé que « l'avancée du système néolibéral produit une informalisation croissante du travail » (Falquet 2006 : 16). C'est-à-dire, la prolifération des travaux clandestins et des travaux souterrains serait liée à la mondialisation néolibérale qui a débuté dans la seconde moitié des années 1970.

Bref, la notion de secteur informel s'est référée dans son origine aux activités génératrices de revenus qui ont lieu en dehors des normes institutionnelles, dans une conception plutôt *économiste* du problème, en négligeant les relations entre espaces économiques sociaux et culturels. Cependant, l'analyse de cette notion à travers le temps a montré une évolution de sa conception. Ainsi, aujourd'hui la notion de secteur informel peut montrer comment les activités économiques sont en rapport et mélangées avec les sphères sociales et culturelles. C'est un monde caché des mesures et des institutions formelles, où se trouvent imbriquées les représentations, les pratiques et les traditions qui intègrent la culture, l'économie et la société. Et c'est un monde qui a découlé du développement, de la modernisation, de la croissance et de la mondialisation.

La notion de travail invisible

En suivant cette analyse, la notion de monde invisible peut devenir particulièrement pertinente pour s'approcher du concept de travail, spécialement dans un contexte de complexité. Mais avant de revenir sur la notion de monde invisible, il est intéressant aussi d'analyser un autre usage de l'invisible qui a été énoncé sommairement : la notion de « travail invisible », plus utilisée en sociologie du travail. On a vu que la notion de secteur informel implique directement le travail dans sa définition, en intégrant les activités génératrices de recettes *invisibles* aux normes et aux contrôles institutionnels, parmi lesquels des travaux souvent invisibilisés comme les travaux domestiques et les services volontaires.

Mais rappelons que la notion de travail invisible a été proposée en premier lieu par des féministes pour se référer à l'*invisibilisation* du travail domestique des femmes, un travail non reconnu par les frontières du travail traditionnel. Ainsi, le travail invisible ne serait pas encadré dans les limites conventionnelles du travail, mais serait le produit de rapports sociaux. Et ces analyses ont été suivies d'études

successives non seulement sur l'invisibilisation du travail domestique mais aussi sur les conditions défavorables des femmes dans le travail salarié, comme les rémunérations inférieures, les conditions de travail moins bonnes ou le « plafond de verre ». (cf. Krinsky et Simonet 2012)

La notion de « travail invisible » s'est érigée grâce aux efforts pour définir des activités de travail non reconnues par les définitions traditionnelles du travail, de reconnaître des activités de travail avant non considérées nécessairement comme travail, et de valoriser des activités de travail salarié sous-estimées ou dégradées. Par exemple, c'est le cas du travail domestique, mais aussi de travaux de bénévolat et de services volontaires, et des professions et métiers peu valorisés. Ainsi, la notion de travail invisible s'est installée pour discuter la définition du concept de travail.

Ainsi l'illustrent les paroles de Schwartz (2004), qui remarque que « le travail est une réalité énigmatique, [...] une définition claire du travail sera toujours un problème » (p. 47). Selon lui, c'est une notion difficile à définir, et une seule définition de celle-ci sera toujours insuffisante. Et c'est le lien des hommes et des femmes avec le travail qui construit cette complexité du travail. Et non seulement ce lien, mais aussi les pratiques et les dynamiques sociales et culturelles, les rapports entre acteurs divers et les relations entre hommes et femmes qui sont autour du travail.

Cette préoccupation pour les activités de travail *invisibilisées* ou non reconnues comme partie du travail, a été en effet motif de recherches récentes. Des numéros spéciaux ont été consacrés dans les dernières années au travail invisible. Par exemple, dans *Etnhographiques.org*, le dossier « Analyser les présences au travail : visibilité et invisibilités » a été publié en décembre 2011, ou dans *Sociétés contemporaines*, le dossier « Dénier de travail : L'invisibilisation du travail aujourd'hui » a été publié en octobre 2012.

L'approche du travail invisible peut être soulignée pour analyser les modes de présence au travail, pour dévoiler le visible et l'invisible du travail. Par exemple, pour constater les activités de travail invisibles des enseignants « hors les murs » pour préparer les cours ou pour corriger des examens (cf. Bidet et Schoeni 2011, Dolbeau 2011, Jarty 2011). Ou bien l'approche de l'invisibilité du travail pour mettre en lumière non seulement la visibilité du travail, « sa reconnaissance, sont objets de lutte, mais aussi que le déni de travail, total ou partiel, dans lequel certaines activités productives

sont maintenues, fait l'objet aujourd'hui de véritables politiques publiques, politiques qui étendent bien au-delà de la sphère domestique, dans les services publics par exemple, le domaine du travail gratuit ou peu rémunéré, pas ou faiblement protégé » (Krinsky et Simonet 2012 : 6). Approche qui cherche à montrer des formes de précarisation de travail et des politiques de production de ces précarités de nos jours.

Parmi les apports des approches du travail invisible et de l'invisibilisation du travail, on peut souligner spécialement l'ouverture qu'elles proposent de l'activité de travail elle-même, pour imbriquer d'autres sphères comme les rapports sociaux, culturels et de genre, les représentations sociales des activités de travail, ou encore les politiques et les normes sociales et institutionnelles qui y sont liées. Le travail ainsi conçu révèle un monde où fusionnent le travail et le non travail, l'économique, le social et le culturel, le formel et l'informel, les représentations et les reproductions sociales, et les conventions sociales et les normes institutionnelles, que cette étude nomme le « monde invisible du travail ».

Le monde invisible du travail dans un contexte de développement

En revenant sur la notion de monde invisible proposée par Max-Neef et son approche du secteur informel et du travail invisible, celle-ci cherche aussi à aller au-delà des concepts de secteur informel, d'économie informelle ou de travail informel, qui impliquent dans leur définition une vision économiste du sujet, dans des situations d'évasion des normes institutionnelles ou d'activités non réglées par les États. Elle se veut plus large que celle de secteur informel, qui recouvre seulement une partie du problème. Comme l'a signalé l'auteur, « les secteurs non organisés et non institutionnalisés de la force de travail, dénommés génériquement secteurs « informels », n'épuisent pas le concept de « secteur invisible », mais ils sont contenus dans ces derniers » (Max-Neef 1993 : 97). Ainsi, la compréhension du secteur informel, et spécialement la production de données statistiques sur le secteur informel, ont été insuffisantes pour comprendre toute la complexité de ce secteur.

De ce fait, Max-Neef propose la notion de « monde invisible », parce qu'« il faut comprendre ces secteurs non seulement en ce qui concerne leur activité économique, mais aussi de la manière avec laquelle ils finissent par intégrer l'économie avec le

non économique, c'est-à-dire, avec le social, le culturel, le familial, etc. » (Max-Neef in De Soto et al. 1988 : 10). L'ensemble d'activités, de travaux et de pratiques du monde invisible sont aussi fondamentales pour la satisfaction des besoins de l'être humain. La production de valeurs financières n'est pas suffisante pour garantir un développement intégral et approprié des nécessités des différentes personnes, sociétés et cultures.

De plus, dans cette approche du monde invisible l'auteur propose aussi une distinction entre travail et emploi : le monde invisible serait générateur de travail et non nécessairement d'emploi, puisqu'il regroupe un monde de plus grande diversité où existent des métiers de survivance. Les populations en situations vulnérables comme les jeunes et les femmes, par exemple, qui doivent se débrouiller jour après jour, génèrent différentes opportunités de travail, et non d'emploi. Les paysans, les travaux domestiques et le bénévolat, entre autres, font ainsi partie des travaux du monde invisible souvent ignorés en tant qu'emplois qui apportent une valeur financière. Ainsi, le travail et la diversité de pratiques du monde invisible sont aussi des instances génératrices de valeurs multiples.

La participation d'une partie de la population dans des travaux non conventionnels est tellement importante qu'il ne s'agit pas d'un secteur *résiduel*, signale l'auteur. Le manque d'opportunités dans le marché formel pour une population active croissante, entre autres, produit l'émergence de formes alternatives d'organisation productive et d'activités de travail. Cet excédent de main-d'œuvre s'insère dans le marché du travail de manière différenciée, principalement dans des secteurs productifs non-institutionnels. Dans ce sens, la production et reproduction d'un monde invisible serait liée au système économique capitaliste, qui serait incapable de produire les emplois nécessaires dans l'économie formelle.

Ainsi, le concept de monde invisible comme cadre d'analyse propose alors non seulement de circonscrire l'abord de sujets d'étude –comme le développement ou le travail– encapsulés dans un seul domaine ou discipline d'analyse, mais de considérer également son contexte, son histoire et son rapport avec les autres domaines qui l'affectent et le produisent. Le monde invisible considère et intègre un espace multidisciplinaire et holistique pour expliquer différents sujets d'études, parmi lesquels on peut souligner spécialement les transformations sociales déclenchées par des stratégies de développement.

La notion de monde invisible devient alors très appropriée pour analyser les transformations sociales apportées par la mise en marche de différentes politiques de développement au Chili, notamment dans la sphère du travail agricole. Elle propose une approche pertinente pour aborder le complexe monde du travail agricole lié à l'exportation et spécialement ses saisonniers et saisonnières agricoles. Depuis cette approche, les singularités inhérentes au travail agricole saisonnier, comme la temporalité, la précarité, l'informalité, la mobilité, les maladies professionnelles et les conditions de travail en général, peuvent être analysées. Mais aussi les histoires individuelles et collectives, les processus de salarisation, les nouvelles identités, les rapports, les intermédiations sur le marché du travail, et les transformations sociales et culturelles de manière générale.

Le travail –et plus particulièrement le travail agricole saisonnier– concerne le champ de l'économie, mais il implique aussi des rapports, des productions et des reproductions avec le monde social et culturel. En revenant sur les paroles de Schwartz, s'immiscer dans le monde invisible implique alors mesurer « les continuités, les circulations, les transferts en tous sens entre l'informel, le domestique et les formes marchandes à statut, c'est contribuer à redécouvrir la part d'invisible, d'énigmatique de toute activité industrielle, l'impossibilité de circonscrire clairement les ressources, les actes, les espaces où se déploient les corps et les âmes humaines dans tout travail, y compris le travail marchand » (2004 : 63).

De ce fait, pour aborder la problématique du travail agricole saisonnier lié à l'agro exportation, en considérant sa complexité au-delà du travail lui-même, la notion de « monde invisible du travail » est utilisée. Non seulement dans le sens d'analyser le formel ou l'informel, le travail invisible et les processus d'invisibilité du travail, et les présences visibles et invisibles au travail, mais aussi ses activités, ses pratiques, ses rapports et ses dynamiques occultes –comme les mobilités, les recherches permanentes d'activités rémunérées, l'organisation des activités domestiques et les rapports de genre-, qui constituent un complexe monde invisible. Ainsi, cette étude propose de faire une sociologie du monde invisible du travail agricole saisonnier lié à l'agro exportation au Chili.

En reprenant les paroles de Cefaï (2006), « Il n'existe pas de règles générales qui puissent être formulées pour toutes les situations d'enquête de terrain, possibles

et imaginables. Les variations entre les circonstances et les objectifs d'investigation, entre les trajectoires et les personnalités des enquêteurs et des enquêtés sont d'une diversité infinie » (p. 33). Cependant, et malgré cette particularité de l'enquête de terrain, il devient essentiel de préciser la problématique, les objectifs, les hypothèses et la méthodologie de recherche pour diminuer cette « incertitude » de l'exercice académique. C'est le propos des pages qui suivent.

Chapitre 2. Développement agricole et transformations sociales. Délimitation de la recherche

A. Problématique : Modernisation agricole et transformations sociales locales

Les stratégies prédominantes de développement mises en marche depuis le début de l'*ère du développement* ont cherché à augmenter de manière incessante la croissance économique et le commerce international, et de cette façon collaborer avec le progrès social et humain général. Comme cela a été présenté dans le premier chapitre, s'il existe des essais pour pousser le développement vers d'autres sphères comme l'*humaine* (développement humain), la *soutenable* (développement durable) ou encore la *périphérique* (approche centre-périphérie), le développement est resté lié à une forte approche *économiste*, tant au niveau des actions entreprises pour le promouvoir comme au niveau des mesures établies pour le quantifier. Cependant, et malgré les impulsions pour faire prévaloir cette teinte du développement, elle a atteint d'autres domaines comme le social, le culturel, l'identitaire ou l'environnement. Les stratégies de développement mises en marche ont touché par ricochet d'autres sphères, en déclenchant des importantes transformations sociales. En effet, comme cela a déjà été précisé, le développement a apporté avec lui tout un monde invisible qui a été souvent oublié par les stratégies conventionnelles du développement, en affectant les vies ordinaires des personnes et des communautés éloignées du débat du développement, qui voient leurs vies et leurs milieux se transformer au profit du développement. C'est sur cette problématique que cette recherche porte son attention, spécialement au Chili.

Le « modèle » de développement chilien

Au Chili, pendant les quatre dernières décennies, les gouvernements chiliens successifs ont renforcé un modèle de développement orienté vers l'exportation, principalement de produits naturels et agro-alimentaires. On l'a dit, les actuelles stratégies chiliennes de développement trouvent leur origine dans les années 1975,

période où le régime militaire a mis en marche des mesures comme la privatisation d'entreprises étatiques, la réduction des dépenses publiques, la restriction des importations et principalement la promotion des exportations. À ces mesures se sont ajoutés ensuite et progressivement, l'établissement de traités commerciaux, l'industrialisation de la production et la flexibilisation du travail.

Les stratégies de développement favorisant les exportations et l'insertion du Chili dans le commerce international ont changé l'image et la reconnaissance du pays en ce qui concerne sa croissance économique. En quelques décennies, le pays a été reconnu comme « modèle » de développement et d'insertion dans le commerce international, non seulement par les autorités locales, mais aussi par la région latino-américaine, les organismes internationaux et les puissances mondiales en général.

Mais en même temps, ces stratégies de développement mises en marche ont transformé aussi le paysage physique, social, culturel et identitaire du pays. Ce sont des aspects moins reconnus comme exemple de développement, et même cachés pour garder une image « modèle » du pays à l'international. Dans différents secteurs de l'économie nationale et à différents niveaux, le développement a apporté d'importantes transformations sociales, ainsi que la conformation d'un complexe monde invisible autour du « succès » économique. Un des secteurs affectés de manière importante par les stratégies de développement implémentées est le secteur agricole, sur lequel cette recherche s'est focalisée.

La modernisation du secteur agricole au Chili et la production d'un monde invisible

Lors du dernier demi-siècle, le secteur agricole chilien a subi deux importantes vagues de modernisation, très différentes l'une de l'autre. La première tient aux réformes du système socio-économique de l'*hacienda* grâce à la Réforme agraire pour la distribution des terres aux paysans durant les années 1960, ce qui est analysée dans la deuxième partie de cette thèse. La deuxième vague est en rapport avec les stratégies de modernisation lancées par le régime militaire et les gouvernements le succédant, qui ont promu la modernisation des activités et l'augmentation de la production, à travers la promotion des Complexes Agro Industriels (CAI) ou grandes

industries agricoles orientées vers l'exportation, ce dernier modèle étant celui qui a réussi à s'installer jusqu'à nos jours.

L'émergence et la consolidation de ce secteur agricole, considéré aujourd'hui modèle de développement et d'insertion dans le commerce mondial, a soulevé de nouveaux enjeux sociaux au niveau local. L'installation de cette industrie a eu besoin de moyens de productions particuliers, comme la terre, l'eau, l'infrastructure et la technologie agricole, en plus du capital humain nécessaire pour son exploitation. Ainsi, une forte demande de terres, d'eau et surtout de main d'œuvre a accompagné l'émergence de cette industrie, ce qui a entraîné d'importants changements dans la société, la culture et l'environnement.

Par rapport au territoire, cette industrie a transformé sa disposition. Le territoire, organisé jusqu'aux années 1960 pour satisfaire au système des Haciendas, et touché vers la fin des années 1960 par la Réforme Agraire avec la promotion de la petite agriculture, a été modifié depuis la fin des années 1970 par l'expansion d'immenses plantations agricoles, avec des nouvelles technologies de culture et d'irrigation. En plus, des grandes usines de traitement, d'emballage, et de conservation frigorifique ont été construites dans des milieux ruraux, en accélérant un processus d'urbanisation du monde rural.

Au niveau de la société et de la culture, le travailleur des Haciendas -l'*inquilino* ou tenancier- qui s'était transformé lors de la Réforme agraire en un petit agriculteur foncier, est devenu avec l'agro-exportation un ouvrier agricole, parfois stable mais la plupart du temps temporaire. C'est-à-dire qu'il s'est vu forcé à se salarier dans un processus de prolétarianisation de la main d'œuvre rurale et d'abandon des modes de production paysans, comme on le verra dans la deuxième partie de cette thèse.

En effet, en ce qui concerne le travail, cette industrie a requis un important nombre de travailleurs peu qualifiés pour travailler dans la production agricole d'exportation, principalement pour la récolte et l'emballage des produits agricoles qui circuleront autour du monde. Cette industrie a demandé une main-d'œuvre saisonnière et souple aux conditions de production agricole, en générant l'émergence des nommés *temporeros* et *temporeras* ou saisonniers et saisonnières agricoles au Chili. Une main d'œuvre destinée à travailler de manière saisonnière, incertaine, précaire et souvent informelle, formée par une population vulnérable composée dans

une importante mesure par des femmes, des jeunes, et des migrants nationaux et internationaux.

Au-delà des demandes de moyens de production et de capital humain, l'installation de cette agro-industrie d'exportation a déclenché différentes transformations sociales au niveau local. Les terres, l'eau et la main d'œuvre, entre autres, ont dû être exploitées pour favoriser la croissance de ce secteur, en laissant de côté les activités locales précédentes, orientées en grande partie vers la paysannerie. Et les populations locales ont été obligées de se regrouper et de se consacrer à cette nouvelle activité, en abandonnant toute autre activité ou projet.

L'hégémonie de cette stratégie de développement du monde agricole sur les activités locales a déclenché la constitution d'un monde invisible en parallèle à la consolidation de l'agro-industrie d'exportation. Dépossédés de leurs terres et des moyens de production agricole et poussés à travailler en tant que salariés, la vie des paysans et des sociétés locales s'est transformée de manière importante. Ces transformations ont non seulement touché la sphère économique, mais aussi les sphères sociales, culturelles et identitaires des sociétés locales.

Les évidences des années 1980 et 1990 sur le travail agricole saisonnier

Des études locales menées durant les années 1980 et début de 1990 ont montré que le travail agricole saisonnier de cette industrie au Chili se caractérisait par différentes problématiques, telles qu'une importante flexibilité, précarité et informalité des conditions et des relations de ce travail ; une féminisation de la main d'œuvre agricole saisonnière, avec une importante incorporation des femmes aux activités salariées ; et des migrations de travailleurs et de travailleuses à travers différentes régions du pays.

En ce qui concerne la flexibilité et la précarité de ce travail, les études ont montré qu'il s'agit de travaux temporaires et instables, manuels et peu qualifiés avec des salaires proches du minimum, payés principalement à la tâche, avec des accords de travail verbaux et pourtant sans protection sociale et sans assurance chômage. De plus, ce travail était caractérisé par de mauvaises conditions d'hygiène et de santé, et

des heures de travail supérieures aux heures légales (Cf. Riquelme 2000, Rodríguez y Venegas 1991, Valdés 1992, Venegas 1995).

Par rapport à la féminisation de la main d'œuvre, ce modèle a déclenché une organisation sexuée des tâches du marché du travail agricole saisonnier : certaines activités étaient réalisées par des hommes (travail lourd des plantations et de charge) et d'autres par des femmes (nettoyage, emballage et arrangement des fruits) (Cf. Valdés 1995 ; Venegas 1995). Et le nombre de femmes saisonnières dépassait largement le taux de participation des femmes à la population active, c'est pourquoi ces études parlaient d'une féminisation du marché du travail agricole saisonnier (Cf. Valdés 1988 et 1995, Riquelme 2000) et d'une prolétarianisation féminine (Valdés 1992).

Sur les migrations, ces études montraient que ce modèle suscitait des migrations internes des saisonniers agricoles, qui suivaient, sur une extension d'environ 1.800 km de longueur, les plantations de fruits de légumes et de fleurs. Il s'agissait d'un phénomène surtout visible dans les régions du nord du Chili, où la main d'œuvre était moins nombreuse (cf. Riquelme 2000, Venegas 1995).

Bref, le développement de l'agro-industrie d'exportation et du travail agricole lié à celle-ci a déclenché la formation d'un monde invisible complexe touchant non seulement l'économie et le secteur industriel, mais aussi le travail et les vies des personnes, en transformant profondément les sociétés locales.

Le travail agricole saisonnier aujourd'hui. Qu'en est-il de son monde invisible ?

Après trois décennies de développement de ce modèle d'exportation agricole dans un contexte de mondialisation, cette recherche propose de se pencher sur le monde invisible du travail agricole saisonnier actuel, en considérant les transformations qu'il a subies dans les dernières décennies ainsi que ces dynamiques socio-économiques et identitaires locales actuelles dans la sphère du travail et en dehors de celle-ci. Cette recherche intègre dans le monde invisible du travail agricole saisonnier les dynamiques du travail mais aussi celles domestiques et communautaires locales, avec un regard spécial sur les rapports de genre. De même, cette recherche implique la caractérisation et l'analyse non seulement des travailleurs agricoles, mais

encore celles des différents acteurs qui y sont aujourd'hui impliqués, leurs relations et leurs représentations.

De cette manière, les questions qui guident l'approche de ce travail peuvent se synthétiser comme il suit. Comment le monde invisible du travail agricole d'exportation dans les dernières décennies a-t-il changé, en considérant le contexte sociopolitique contemporain et les stratégies des derniers gouvernements pour tenter de le « visibiliser » ? Quels sont les acteurs -leurs caractéristiques, relations et dynamiques- et les problématiques qui composent ce monde invisible aujourd'hui ? Quelle est la place actuelle de la précarité et de la flexibilité dans le travail agricole saisonnier ? Quelles nouvelles transformations sociales locales déclenchées par la consolidation de cette agro-industrie peuvent-elles s'identifier de nos jours ? Après trois décennies de promotion de cette agro-industrie d'exportation, comment se sont modifiés les rapports et les représentations de genre des salariés agricoles dans le travail et en dehors de celui-ci ? Quelles représentations de développement et de progrès social les sociétés locales ont-elles érigé dans un contexte de mondialisation, où les fruits et les légumes récoltés et emballés par les saisonniers et les saisonnières du Chili sont consommés dans plusieurs coins du monde ?

Les particularités de l'agro-industrie d'exportation et du travail qu'elle a développées, caractérisées entre autres par une importante flexibilité et précarité, ont favorisé de profondes transformations sociales et l'émergence d'un monde invisible du secteur rural. Dans le contexte d'une activité économique à succès, exemple de développement et d'insertion dans le commerce international, des pratiques et des vécus locaux débordent le domaine de l'économie conventionnelle, en donnant naissance à tout un monde invisible.

B. Objectifs de la recherche

En suivant les définitions centrales de cette recherche, il s'agit de préciser l'objectif principal et les objectifs spécifiques de l'étude, ainsi présentés comme suit.

Objectif principal

Comme il a été avancé dans la problématique, l'objectif principal de recherche a été d'étudier les transformations et les dynamiques socioéconomiques imbriquées dans le monde invisible du travail agricole saisonnier déclenché par l'installation et la consolidation des industries agro-industrielles d'exportation.

Analyser les transformations socio-économiques et identitaires du monde invisible du travail agricole saisonnier lié à l'agro exportation des dernières décennies, grâce à l'étude de ses acteurs principaux, leurs rapports, dynamiques et représentations dans la sphère du travail et en dehors de celle-ci en favorisant une approche de genre, dans la Vallée du Limarí au Chili.

Le propos de cette étude a été de montrer la pénétration silencieuse des stratégies de développement du secteur agricole, dans un contexte de mondialisation, dans les sphères sociales, culturelles et identitaires des sociétés locales de la Vallée du Limarí, au-delà de l'activité économique à succès et du travail qu'elle a produit. Ces stratégies de développement ont déclenché des transformations profondes au niveau de la société locale, avec le remplacement d'une activité paysanne par la salarisation, la flexibilisation, la précarisation et la féminisation d'un travail saisonnier d'une part ; et avec l'introduction de nouvelles dynamiques à l'intérieur des communautés locales et des foyers, en touchant les rapports et les représentations de genre et les images de progrès et de développement, d'autre part.

Objectifs spécifiques

Pour développer ce propos, les objectifs spécifiques sont distingués en deux catégories : objectifs spécifiques méthodologiques et objectifs spécifiques de recherche. Les premiers se différencient à partir de la complexité de l'analyse du « monde invisible ». En reprenant les paroles de Cefaï, « enquêter sur le terrain, c'est savoir se mettre au diapason avec d'autres corps avec lesquels interagir et co-agir, et trouver sa place, moyennant des formes d'usage, de routine et d'habitude, et souvent de tact – cette faculté d'appréciation de la pertinence et de la convenance de manières de faire en situation » (2006 : 33).

Ainsi, pour aborder le monde invisible du travail agricole saisonnier, composé par des activités, des rapports et des pratiques souvent occultes, non quantifiées et non enregistrées, il est convenable de préciser des objectifs méthodologiques pertinents qui facilitent l'approche du sujet de recherche.

De ce fait, les **objectifs spécifiques méthodologiques** de cette recherche peuvent se préciser comme il suit :

OM. 1. Définir un cadre méthodologique pertinent pour aborder l'étude du monde invisible du travail agricole saisonnier de l'agro exportation au Chili, qui intègre différentes approches et des outils de récolte de données diverses.

OM. 2. Collecter des données primaires qualitatives et quantitatives, grâce à la conception d'instruments de récolte de données qualitatives et des instruments qui permettent de tirer des données quantitatives.

OM. 3. Définir une stratégie pour aborder de manière précise un terrain problématique, caractérisé par des pratiques invisibles, informelles et illégales, et des refus des différents acteurs impliqués.

Quant à eux, les **objectifs spécifiques de recherche** sont :

- OR. 1.** Analyser, grâce à une approche socio-historique, l'évolution du secteur et du travail agricole chilien et son rapport aux stratégies de développement et de mondialisation, en étudiant les transformations et les processus de modernisation du système agricole suivant les principales périodes historiques (*hacienda*, Réforme agraire, agriculture moderne d'exportation).
- OR. 2.** Examiner et caractériser les acteurs principaux du travail agricole saisonnier de nos jours, en analysant leurs rapports et leurs dynamiques dans la composition du travail agricole saisonnier.
- OR. 3.** Étudier la dynamique du marché du travail agricole saisonnier aujourd'hui, en évaluant la temporalité du travail, les migrations de travail, l'offre et la demande de travail, l'intermédiation au travail, et les réseaux et les pratiques formelles et informelles qui le composent.
- OR. 4.** Analyser la flexibilité et la précarité du travail agricole saisonnier d'aujourd'hui, en examinant particulièrement les conditions de travail, l'infrastructure et l'équipement de travail, l'organisation au travail et le cadre normatif relatif à ce travail.
- OR. 5.** Examiner les transformations au niveau des rapports de genre déclenchées par le développement du secteur agricole et la féminisation du marché du travail agricole saisonnier, et la position des femmes au travail et dans la sphère domestique.
- OR. 6.** Étudier les transformations et la composition actuelle du monde invisible du travail agricole saisonnier lié à l'exportation, en examinant les éléments de continuité et de discontinuité par rapport aux situations analysées correspondant aux années 1980 et 1990.

OR. 7. Analyser les représentations et les images de développement et de progrès social des principaux acteurs du secteur agricole chilien, associées à la consolidation de l'industrie agricole d'exportation.

De cette manière, ces objectifs ont guidé et orienté le travail de terrain et cette recherche, de même que les hypothèses que l'on présente ci-dessous.

C. Hypothèses de la recherche

En rappelant que les hypothèses sont des propositions avancées pour expliquer des faits ou des problématiques de manière provisoire, en attendant leur vérification ou leur réfutation grâce à une recherche, particulièrement dans le cas des sciences sociales (cf. Berthier 2002), il est important de les préciser pour dévoiler les principes qui guident la recherche de l'auteure. Les hypothèses définies dans cette recherche, soulevées après l'analyse de la bibliographie, des études et des données disponibles avant la démarche empirique, s'expriment comme suit.

Hypothèse principale

L'hypothèse centrale de cette étude est qu'après trois décennies de développement du secteur agricole d'exportation, les dynamiques sociales liées au travail agricole saisonnier ont changé : de nouveaux acteurs et de nouveaux rapports sont présents, et ont modifié le panorama décrit au début des années 1990. Les conditions de travail, les caractéristiques socioculturelles et les problématiques des saisonniers agricoles sont différentes. En résumé, tout le monde invisible du travail agricole saisonnier a changé, de sorte que le travail agricole saisonnier constitue actuellement un mode de vie qui fait partie de la mondialisation.

Hypothèses spécifiques

Cette hypothèse centrale peut se décomposer suivant des hypothèses spécifiques :

H.1. Au Chili, la mondialisation et les stratégies de développement mises en marche dans le secteur agricole ont déclenché des transformations dans la société locale et la configuration d'un monde invisible complexe, composé d'expériences, de pratiques, de rapports et de représentations qui traversent la sphère économique et l'entrelacent avec les sphères sociales et culturelles.

Cependant, si ce monde invisible s'est maintenu jusqu'à nos jours, il s'est accentué et transformé.

H.2. Le travail dérivé de cette agriculture d'exportation s'est caractérisé par une importante flexibilité et précarité. Après trente ans de consolidation de cette industrie, et malgré les « efforts » de certains acteurs et secteurs politiques pour améliorer les conditions des opérateurs dans ce secteur, le travail agricole saisonnier demeure un travail hautement flexible et probablement encore plus précaire en raison d'un cadre normatif et de pratiques managériales qui l'englobent.

H.3. La féminisation du marché du travail agricole saisonnier et la différenciation sexuée des tâches a changé. Les femmes sont habilitées dans leur rôle de *temporeras* dans le travail et au foyer. Ainsi, la place des femmes dans la société locale, avant non-reconnue ou sous-estimée, a changé par rapport aux premières années d'installation de l'industrie agricole d'exportation.

H.4. Les représentations des acteurs principaux du travail agricole saisonnier du développement du secteur se sont transformées. Le secteur agricole est devenu, pour les sociétés locales, une opportunité de travail et de subsistance, au-delà des saisons agricoles, et par conséquent, il est valorisé non seulement par les patrons et les employeurs, mais aussi par les travailleurs et les travailleuses, malgré son importante précarité.

Tout au long de cette recherche, ces hypothèses sont examinées grâce à l'analyse des informations et des données collectées, principalement dans la Vallée du Limarí, le terrain de recherche qui va être décrit ci-dessous.

D. Le choix d'un terrain : La Vallée du Limarí

Pour développer cette étude, la délimitation d'un territoire pour mener l'enquête de terrain, en considérant sa faisabilité et sa représentativité par rapport au sujet d'étude, a été indispensable. C'est le terrain où les objectifs de recherche ont été développés grâce à la mise en place d'une méthodologie particulière appropriée à ses caractéristiques.

Justification du choix du terrain

On a cherché une zone agricole principalement dédiée à la production d'exportation, qui soit d'importance au niveau national et première par rapport à d'autres activités économiques. De même, on a privilégié une zone délimitée abordable pour un terrain de recherche de thèse et qui permette de circonscrire l'échantillon de la recherche.

C'est ainsi que la Province du Limarí dans la Région de Coquimbo, à 400 km au nord de Santiago, la capitale du Chili, a été sélectionnée. Cette région est caractérisée par des activités d'exploitation minière, agricole et de pêche. Les exploitations agricoles sont favorisées par le climat semi-aride de la zone, et par ses importantes ressources hydriques. La Province du Limarí comporte en particulier la Vallée du Fleuve Limarí, qui se jette dans l'Océan Pacifique. De plus, cette province compte trois barrages (le Recoleta, la Paloma et le Cogotí), une importante infrastructure irrigable qui permet l'arrosage de milliers d'hectares.

Les conditions naturelles de la Vallée du Limarí, accentuées par la présence des trois barrages artificiels, créent un contexte idéal pour le développement de l'agriculture. En effet, la Province du Limarí se définit comme une province agricole d'importance au niveau régional et national. De ce fait, elle connaît une importante demande de main-d'œuvre pour la récolte et l'emballage des fruits et des légumes, fait qui a été démontré lors du dernier Recensement Agricole de 2007.

Caractéristiques géopolitiques et agricoles de la Province du Limarí

La Province du Limarí est située au milieu de la Région de Coquimbo, en direction est-ouest, comme c'est présenté dans la Figure 1. Elle est limitée au nord par la Province de l'Elqui, à l'est par la Cordillère des Andes et l'Argentine, au Sud par la Province du Choapa, et à l'ouest par l'Océan Pacifique. Elle est constituée de cinq communes : Ovalle, Combarbalá, Monte Patria, Punitaqui et Río Hurtado. La ville capitale de la province est Ovalle, avec 66.405 habitants selon le Recensement de Population de 2002 (Instituto Nacional de Estadísticas 2005).

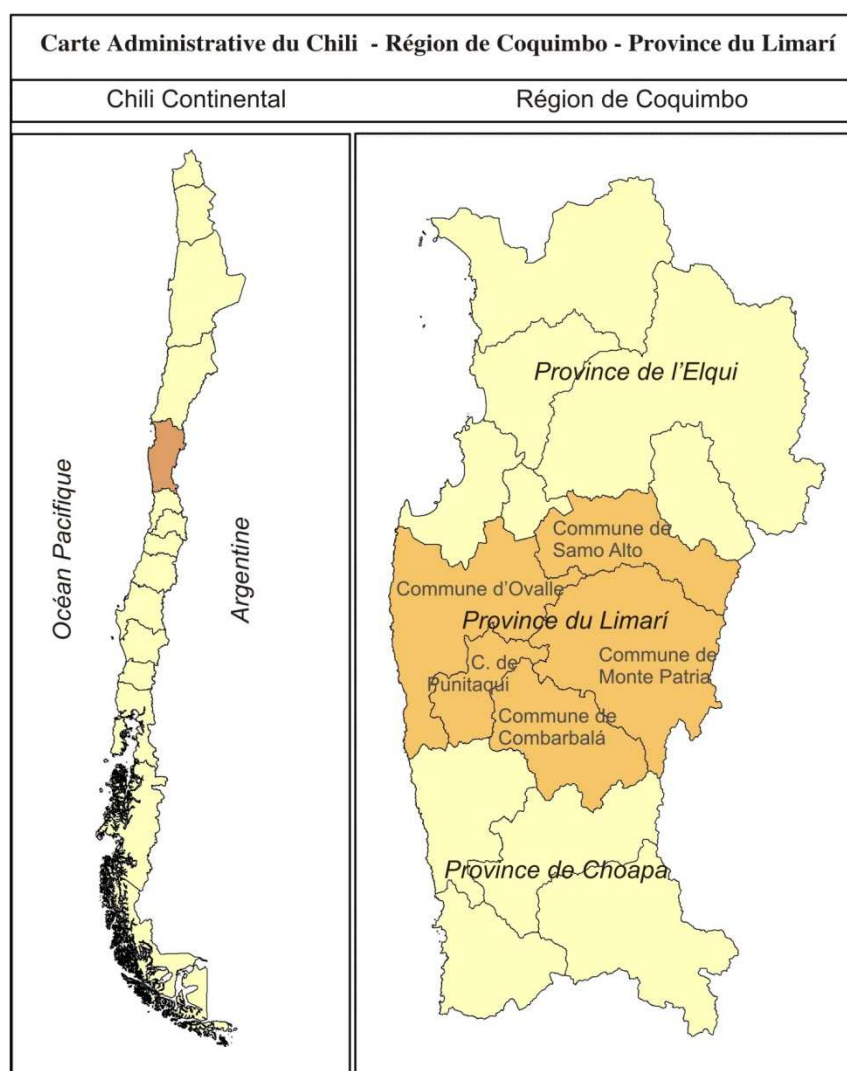


Figure 1 : Carte Administrative du Chili, Région de Coquimbo, Province du Limarí.
Élaboration propre. Merci à Marcelo Durán pour son aide dans la création de cette carte.

La Province du Limarí est formée par la vallée du fleuve Limarí, lequel est alimenté par plusieurs affluents, dont la rivière Grande et la rivière Hurtado. Comme on le voit dans la Figure 2, le paysage de la Vallée du Limarí est marqué par la présence de trois barrages, en ordre du nord au sud : Recoleta, La Paloma et Cogotí. La construction de La Recoleta s'est achevée en 1934, celle de La Paloma en 1974, et celle de Cogotí en 1940. Il s'agit d'une importante infrastructure irrigable qui permet l'arrosage de milliers d'hectares du territoire de la Vallée.

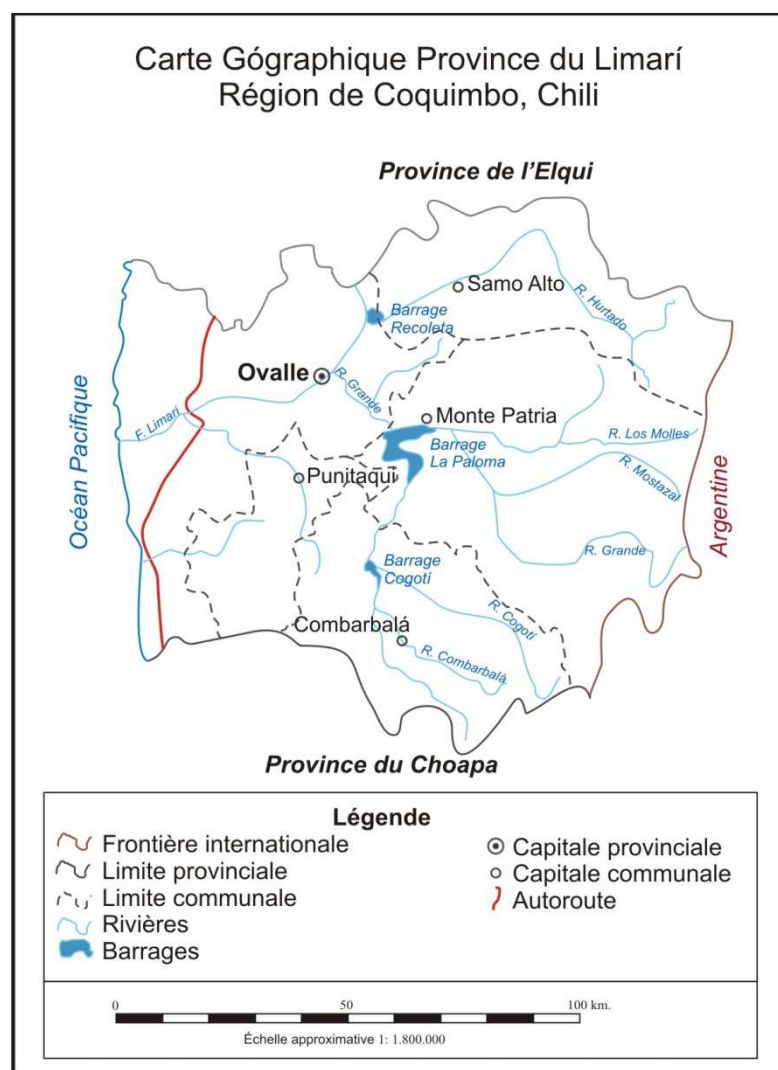


Figure 2 : Carte Géographique de la Province du Limarí.
Élaboration propre. Source : Modifié de IGM.

Ainsi, les caractéristiques physiques de la Province du Limarí, définies par des vallées intérieures avec des sols aptes à l'agriculture, un climat semi-aride à

précipitations faibles et températures chaudes, et un généreux réseau hydrologique optimisé par trois barrages artificiels, constituent un contexte exemplaire pour la production agricole. Tant au niveau régional que national, la Vallée du Limarí est une province agricole d'importance. Elle rassemble plus du 50% du nombre total d'exploitations semées ou plantées de la Région de Coquimbo. Comme indiqué dans le Tableau 2, en termes de superficie plantée, elle représente 33,5% du total de la superficie plantée dans la région, avec 1.344.690 ha.

Pays, Région, Province, Communes	Exploitations et superficies agricoles en activité en 2007					
	Numéro	% national	% région	Superficie (ha)	% national	% région
Total Pays	275.933	100	-	29.762.611	100	-
Région de Coquimbo	15.012	5,4	100	3.987.345	13,4	100
Province de l'Elqui	2.486	0,9	16,6	1.637.546	5,5	41,1
Province du Choapa	4.889	1,8	32,6	1.015.109	3,4	25,5
Province du Limarí	7.637	2,8	50,9	1.344.690	4,5	33,5
Commune Ovalle	2.396	0,9	16,0	355.032	1,2	8,9
Commune Combarbalá	1.657	0,6	11,0	228.255	0,8	5,7
Commune Monte Patria	1.866	0,7	12,4	433.443	1,5	10,9
Commune Punitaqui	1.028	0,4	6,8	100.079	0,3	2,5
Commune Río Hurtado	690	0,3	4,6	217.880	0,7	5,5

Tableau 2 : Exploitations et superficies agricoles en activité, Chili et Province du Limarí, 2007.

Élaboration propre. Source : Modifié du Recensement Agricole 2007 (Institut National de Statistiques 2007).

Au niveau de la Province du Limarí, Ovalle et Monte Patria sont les communes avec les plus grandes superficies plantées, tandis que Punitaqui est celle qui montre la plus petite superficie plantée dans la province.

En ce qui concerne les cultures des superficies en activité, c'est-à-dire semées et plantées, les quatre cultures principales de la Province, en termes de superficie plantée ou semée, sont les plantes fourragères, les fruitiers, les vignes et vignobles vinifères et les légumes, comme on le voit dans le Tableau 3. Ces quatre cultures sont aussi représentatives au niveau national, avec une participation importante de 5 à 6 pourcent. A celles-ci s'ajoutent la culture de fleurs, où la Province du Limarí représente 17% de la production nationale.

Pays, Région de Coquimbo, Provinces et Communes	Céréales		Légumineuses et les tubercules		Cultures industrielles		Légumes		Fleurs		Plantes fourragères		Fruitiers		Vignes et vignobles vinifères		Pépinières		Semis		Plantations forestières	
	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national	Superficie (ha)	% national
Total Pays	479.404,03	100,0	70.899,46	100,0	69.971,61	100,0	95.551,14	100,0	2.124,38	100,0	510.370,73	100,0	324.293,56	100,0	128.946,31	100,0	2.298,38	100,0	42.401,87	100,0	848.617,37	100,0
Région de Coquimbo	3.058,20	0,6	3.552,00	5,0	401,40	0,6	11.399,35	11,9	403,35	19,0	82.749,06	16,2	31.740,13	9,8	12.200,82	9,5	52,20	2,3	116,90	0,3	6.207,01	0,7
Province de l'Elqui	56,50	0,0	2.683,50	3,8	317,90	0,5	5.969,00	6,2	36,90	1,7	19.786,20	3,9	8.041,80	2,5	1.921,20	1,5	8,20	0,4	27,80	0,1	1.432,36	0,2
Province du Choapa	876,30	0,2	426,10	0,6	69,90	0,1	677,31	0,7	4,48	0,2	37.507,12	7,3	3.546,87	1,1	1.926,58	1,5	2,00	0,1	6,40	0,0	2.499,95	0,3
Province du Limarí	2.125,40	0,4	442,40	0,6	13,60	0,0	4.753,04	5,0	361,97	17,0	25.455,74	5,0	20.151,46	6,2	8.353,04	6,5	42,00	1,8	82,70	0,2	2.274,70	0,3
Commune d'Ovalle	1.992,60	0,4	326,90	0,5	11,90	0,0	4.235,85	4,4	354,62	16,7	22.131,80	4,3	9.399,08	2,9	5.776,80	4,5	39,50	1,7	64,50	0,2	1.032,30	0,1
Commune de Combarbalá	53,70	0,0	5,40	0,0	0,00	0,0	41,87	0,0	1,79	0,1	755,34	0,1	1.848,81	0,6	100,92	0,1	0,30	0,0	2,50	0,0	228,50	0,0
Commune de Monte Patria	22,20	0,0	33,50	0,0	0,60	0,0	348,63	0,4	0,00	0,0	796,30	0,2	7.387,37	2,3	1.182,42	0,9	1,00	0,0	9,20	0,0	704,30	0,1
Commune de Punitaqui	38,30	0,0	51,20	0,1	1,00	0,0	78,21	0,1	5,41	0,3	899,10	0,2	1.054,80	0,3	946,10	0,7	1,20	0,1	6,50	0,0	179,70	0,0
Commune de Río Hurtado	18,60	0,0	25,40	0,0	0,10	0,0	48,48	0,1	0,15	0,0	873,20	0,2	461,40	0,1	346,80	0,3	0,00	0,0	0,00	0,0	129,90	0,0

Tableau 3 : Cultures des superficies semées et plantées, Chili, Région de Coquimbo et Province du Limarí, 2007.

Élaboration propre. Source : Modifié du Recensement Agricole 2007(Institut National de Statistiques 2007).

Caractéristiques générales de la main d'œuvre agricole de la Province du Limarí

En ce qui concerne le travail lié à cette agriculture d'exportation, les données descriptives disponibles sur la main d'œuvre agricole de la Province avant la recherche de terrain renvoient aussi au Recensement Agricole de 2007. Comme on le verra plus tard, c'est la source de référence la plus fiable même s'il est possible de la mettre en question. Ainsi, dans cette source, les *temporeros* et les *temporerassos* sont comptabilisés dans la catégorie « *personal estacional* » ou personnel saisonnier. Et les données du nombre de travailleurs saisonniers sont indiquées par sexe et par trimestre de travail.

Comme on le voit dans le Tableau 4, le nombre de travailleurs agricoles permanents au Chili est de 188.156, alors que le nombre de travailleurs agricoles saisonniers peut dépasser les 400.000 pour le trimestre de plus importante activité (février à avril). Dans la Province du Limarí en particulier, le nombre de travailleurs agricoles est plus important que celui des deux autres provinces de la Région de Coquimbo. Ainsi, le nombre de travailleurs agricoles permanents est de 7.488 tandis que celui de travailleurs agricoles saisonniers dépasse les 16.000 pour le trimestre de novembre à janvier³⁹.

Sans entrer maintenant de façon plus détaillée dans l'analyse de ces données, reprise en profondeur dans la deuxième partie de cette thèse, il est intéressant de noter déjà la proportion différenciée d'hommes et de femmes au travail agricole permanent et saisonnier. Si dans le cas du travail agricole permanent, 89,4% des travailleurs sont des hommes et 10,6% sont des femmes, dans le cas du travail agricole saisonnier, la situation est différente. Au niveau national, pour le trimestre de plus importante activité, plus de 37% des travailleurs agricoles saisonniers sont des femmes. Dans la Province du Limarí ce chiffre s'élève à 45% et dans la Commune de Monte Patria, la participation des femmes atteint 48%. De ce fait, dans le secteur agricole l'accès au travail est différencié par sexe.

³⁹ Notons que la période de plus importante activité agricole commence d'abord dans les régions du nord du pays dans lesquelles le printemps et l'été sont plus précoces.

Pays, Région de Coquimbo, Provinces et Communes	Travail Permanent			Travail saisonnier ou occasionnel											
				Trimestre											
				Mai - Juin - Juillet 2006			Aout - Septembre - Octobre 2006			Novembre - Décembre 2006 - Janvier 2007			Février - Mars - Avril 2007		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Pays	188.156	168.262	19.894	152.454	117.800	34.654	193.136	140.696	52.440	390.487	244.487	146.000	402.375	264.718	137.657
Région de Coquimbo	14.274	12.173	2.101	15.639	10.399	5.240	15.015	9.910	5.105	27.490	15.584	11.906	25.903	16.899	9.004
Province de l'Elqui	5.027	4.252	775	5.239	3.640	1.599	6.510	4.298	2.212	9.360	5.363	3.997	5.415	3.597	1.818
Province du Choapa	1.759	1.544	215	1.029	845	184	1.295	906	389	2.040	1.315	725	4.793	3.610	1.183
Province du Limarí	7.488	6.377	1.111	9.371	5.914	3.457	7.210	4.706	2.504	16.090	8.906	7.184	15.695	9.692	6.003
Commune d'Ovalle	3.959	3.335	624	3.192	2.170	1.022	2.856	2.050	806	1.888	1.311	577	5.085	3.308	1.777
Commune de Combarbalá	333	281	52	654	401	253	451	316	135	1.337	826	511	774	550	224
Commune de Monte Patria	2.725	2.388	337	5.010	2.957	2.053	3.548	2.082	1.466	12.352	6.436	5.916	7.622	4.368	3.254
Commune de Punitaqui	356	267	89	282	186	96	211	137	74	354	192	162	1.426	936	490
Commune de Río Hurtado	115	106	9	233	200	33	144	121	23	159	141	18	788	530	258

Tableau 4 : Nombre de travailleurs agricoles permanents et saisonniers, Chili, Région de Coquimbo et Province du Limarí, 2007.
Élaboration propre. Source : Modifié du Recensement Agricole 2007(Institut National de Statistiques 2007).

Ainsi, les données de la Province du Limarí et particulièrement celles de la Commune de Monte Patria permettraient de parler d'une « féminisation du marché du travail agricole », phénomène qui a été observé par plusieurs chercheurs (cf. Riquelme 2000 ; Valdés 1988 et 1995) lors des années 1980 et 1990. Ceci, alors que le pourcentage de la main d'œuvre féminine chilienne est de 35,6% (Instituto Nacional de Estadísticas de Chile (INE) 2003).

Bref, sans approfondir maintenant cette analyse, le propos ici est de montrer des caractéristiques et des particularités de la Province du Limarí, qui ont fait choisir ce terrain de recherche. La Province du Limarí est une zone où l'agriculture est importante, tant comme activité interne qu'au niveau national. Et comme les données collectées le montrent, il s'agit d'une production agricole destinée en grande partie à l'exportation. En même temps, l'activité agricole dans la Province du Limarí demande un nombre important de travailleurs, permanents et saisonniers, tout au long de l'année. C'est dans ce terrain que cette recherche se propose d'examiner le monde invisible du travail agricole saisonnier. Dans le chapitre qui suit, l'approche méthodologique suivie pour aborder ce terrain sera présentée.

Chapitre 3. Une stratégie d'enquête incluant différentes approches

A. Une méthodologie élaborée pour examiner le monde invisible

Comme il a été précisé par Copans (1998), « le terrain se décline sous quatre figures : un lieu, un type de pratique et de comportement (à la fois social et scientifique), un objet et plus largement un domaine thématique, enfin une tradition scientifique voire un rite d'entrée dans la profession » (p. 12). Jusqu'ici la problématique de cette recherche a été annoncée, ainsi que les objectifs et les hypothèses qui la guideront, et le terrain ou lieu d'étude. Mais quels types de pratique et de comportement ont-ils été suivis pour développer cette enquête anthropologique ? Quelle méthodologie a-t-elle été conçue et mise en pratique pour étudier le monde invisible du travail agricole saisonnier au Chili ?

Comment étudier le monde invisible du travail agricole saisonnier ?

La définition de la méthode de recherche et d'enquête en sciences sociales est essentielle. Elle facilite la précision des sujets de recherche et une approche pratique et empirique selon des procédures et des stratégies fixées à l'avance. De même, elle indique les modes d'analyse des données collectées en cohérence avec un cadre théorique et méthodologique. La méthode permet de parvenir à des résultats et des conclusions de validité scientifique, en établissant un dialogue pertinent entre le monde conceptuel et le monde empirique. De ce fait, la détermination et l'explicitation de la méthodologie utilisée dans la recherche en sciences sociales est fondamentale même si elle n'est pas toujours évidente.

En considérant les caractéristiques qui ont été avancées dans ce sujet de recherche, la question de savoir comment aborder méthodologiquement l'étude du monde invisible du travail agricole saisonnier n'a pas de réponse aisée. L'étude du monde invisible implique l'analyse des activités, des pratiques et des dynamiques liées au développement mais qui vont au-delà des indicateurs économiques et des données

quantifiables. En effet, le monde invisible se caractérise par son occultation des mesures officielles et conventionnelles, en se plaçant sur un terrain qui entremêle les sphères économiques, sociales et culturelles. En d'autres mots, le monde invisible comprend et intègre des éléments qualitatifs et le quantitatifs, ainsi que l'économique, le social et le culturel.

Pour aborder ce défi particulier du monde invisible, cette recherche propose de configurer un cadre méthodologique composé de plusieurs techniques de recherche des sciences sociales, afin de prendre en compte la complexité de ce sujet. Ainsi, le cadre méthodologique qui se présente maintenant cherche à conjuguer, d'une part, les approches qualitatives et quantitatives de recherche en une *mixed methods research*, et d'autre part, des approches comparatistes comme la comparaison d'aires culturelles, la comparaison transhistorique et la comparaison transdisciplinaire.

Une méthodologie qui intègre le qualitatif et le quantitatif du monde invisible

Les approches qualitatives et quantitatives ont été souvent scindées par les chercheurs en sciences sociales, qui en général ont plutôt souscrit à l'une des deux. Des deux côtés de cette tension s'est installé un débat méthodologique sur les questions de l'objectivité et de la subjectivité, du traitement et de l'analyse des données, et de la valeur scientifique de chacune de ces approches. Les contributions de Denzin et Lincoln (2011/1994) sur ce sujet sont intéressantes à considérer.

The word *qualitative* implies an emphasis on the qualities of entities and on process and meanings that are not experimentally examined or measured (if measured at all) in terms of quantity, amount, intensity, or frequency. Qualitative researchers stress the socially constructed nature of reality, the intimate relationship between the researcher and what is studied, and the situational constraints that shape inquiry. Such researchers emphasize the value-laden nature of inquiry. They seek answers to questions that stress *how* social experience is created and given meaning. In contrast, quantitative studies emphasize the measurement and analysis of causal relationships between variables, not processes. Proponents claim that their work is done within a value-free framework (Denzin et Lincoln 2011: 8).

Sur cette tension entre recherche qualitative et quantitative, les auteurs signalent qu'il est possible d'identifier des éléments particuliers tels que :

- la recherche positiviste ; caractérisée par la saisie totale/ partielle de la réalité étudiée, par l'utilisation de matériaux quantitatifs (surtout des mesures statistiques), et par la recherche de l'objectivité des sujets.
- la reconnaissance des sensibilités postmodernes ; marquée par la mise en cause des méthodes et fondements positivistes et l'ouverture à la sensibilité post moderne (où la raison n'est plus la seule réponse, et l'individu et la société sont fragmentés) et post structuraliste (où la déconstruction saisit la pensée dans une recherche de sens au pluriel, contre le formalisme intellectuel du structuralisme).
- la saisie du point de vue individuel ; marquée par le contexte et la position du chercheur par rapport à son sujet de recherche et l'optique sur laquelle il la construit.
- l'examen des contraintes de la vie quotidienne ; caractérisé par la considération des conflits et des phénomènes adjacents au sujet d'étude.
- et l'option pour une description riche ; la valeur présente ou absente implicite à une représentation abondante de la réalité recherchée.

Malgré cette opposition, comme le signale Creswell (2011), « the use of « qualitative » and « quantitative » has been further discouraged because it creates a binary that does not hold in practice. Often writers equate “qualitative” to text data and “qualitative” to numbers data » (p. 272). Pourtant, dans la pratique, cette différenciation entre qualitatif et quantitatif n'est pas tellement radicale. Des données quantitatives peuvent être objet d'analyses et d'interprétations qualitatives, alors que des données qualitatives peuvent être soutenues et replacées dans leur contexte par des données quantitatives.

En effet, Giddings (2006) affirme que « an effect of maintaining the binary positioning is to make methodological diversity invisible and hide the dominant positioning of scientific positivist research » (p. 199). Ainsi, la *mixed-methods research*, aussi appelée par quelques auteurs *third methodological movement*⁴⁰, est une approche

⁴⁰ « MMR [Mixed Methods Research] offers a third alternative based on pragmatism, which argues that two methodological approaches [quantitative and qualitative] are compatible and can be fruitfully used in conjunction with one another » (Teddlie and Tashakkori 2011: 285).

qui cherche à intégrer différentes méthodes de recherche. Elle est proposée pour aborder les sujets d'étude en considérant leurs différents niveaux de complexité, du plus quantitatif et contextuel, aux dynamiques, rapports et représentations qui le soutiennent.

À ce sujet, le concept de « bricoleur » proposé par Denzin et Lincoln pour illustrer la caractéristique « multi-méthode » de la recherche en sciences sociales, est aussi pertinent dans la définition d'une approche de méthodes mixtes. Ces auteurs argumentent que le choix des outils et des méthodes de recherche en sciences sociales ne se limite pas au « set » disponible dans un manuel, mais qu'il se reconstruit et se réinvente selon le contexte de la recherche. L'objectivité de la réalité en sciences sociales ne peut pas être captée par la recherche, mais elle peut être approchée. Dans ce sens, la complémentarité des méthodes de recherche et de matériels empiriques pour l'analyse collabore dans ce but : « the use of multiple methods, or triangulation, reflects an attempt to secure an in-depth understanding of the phenomenon in question. Objective reality can never be captured. We know a thing only through its representations. [...] The combination of multiple methodological practices, empirical materials, perspectives, and observers in a single study is best understood, then, as a strategy that adds rigor, breadth complexity, richness, and depth to any inquiry » (2011: 5).

Au cours des dernières décennies, différentes études ont été menées sur cette combinaison en utilisant une méthode mixte de recherche dans différents champs disciplinaires (cf. Creswell 2011), parmi lesquels la sociologie du travail. Ainsi, par exemple, dans la recherche de Laubach (2005), cette méthode mixte de recherche est devenue très utile pour étudier les dynamiques du travail, en particulier pour dévoiler les structures informelles qui n'étaient pas visibles.

En revenant sur l'étude qui fait l'objet de cette thèse, et en prenant bien en compte que cette recherche s'est érigée à partir d'une discipline dite « qualitative » comme l'anthropologie, le propos a été d'essayer de rapprocher ces deux perspectives dans l'analyse du monde invisible du travail, dans un contexte de développement et de mondialisation. C'est un sujet qui implique des éléments et des axes de recherche qualitatifs, ainsi que d'autres quantitatifs. Dès lors, avec l'analyse des *qualités*, des dynamiques, des activités et des représentations du monde invisible du travail, l'effort

de cette recherche a reposé aussi sur la tentative de réussir quelques quantifications pour essayer de dévoiler le contexte et l'envergure du monde invisible du travail agricole saisonnier en termes de quantités mesurables.

Ainsi, sans nécessairement avoir le désir de saisir toute la *réalité* du sujet d'étude, c'est grâce à cette approche composée que cette recherche a pu analyser les dynamiques du monde invisible du travail en considérant et en intégrant ses différentes sphères et niveaux de complexité. Par exemple, cette approche devient extrêmement utile pour aborder les conditions et les types de contrats de travail agricoles saisonniers en considérant leur nombre, leurs qualités et leurs représentations, ou pour analyser les rapports de genre au travail et au foyer, en étudiant la position des femmes dans ces contextes en termes de nombre, d'identités et de représentations.

Comme présenté plus bas, pour réussir ce défi, cette recherche a défini l'utilisation d'instruments de collecte qui permettent cette saisie de données mixtes. Parmi les instruments utilisés se trouvent des observations participantes, des entretiens non-directifs et des questionnaires avec des questions ouvertes et fermées.

Toutefois, pour aborder correctement la complexité du monde invisible du travail agricole, cette approche qui essaie d'intégrer le qualitatif avec le quantitatif est importante mais reste insuffisante. Il est proposé donc de mettre aussi en place une méthodologie comparative.

Une méthodologie qui cherche la comparaison

La comparaison en sciences sociales est une méthode qui se fonde sur des principes et des procédés précis qui délimitent l'approche du sujet de recherche étudié par le chercheur. Ainsi, l'utilisation d'une méthodologie comparatiste est liée aux exigences et aux caractéristiques d'une recherche de terrain particulière, dans un échange permanent entre la théorie, la méthodologie et la réalité. En particulier, dans les différentes approches des problèmes et des questions sur le développement, une méthodologie comparative peut rendre très fécond le terrain de la recherche et du savoir. Comme présenté dans le Chapitre 1, bien qu'historiquement l'approche du

développement ai été marqué par une composante économique centrée sur les pays dits « développées », sa nature est beaucoup plus complexe.

Une méthodologie comparative se fonde sur le dialogue entre différentes disciplines, différents moments sociohistoriques et différents terrains de recherche. Avec cette configuration, la comparaison est une stratégie qui peut ouvrir de nouveaux espaces, de nouvelles expériences et de nouveaux outils pour interpréter et essayer d'en expliquer les caractéristiques des sujets de recherche. La complexité de la réalité sociale peut être mieux appréhendée grâce à l'enrichissement qu'apportent ces différents regards.

Une des démarches distinctives de la méthodologie comparatiste est l'identification des similitudes, des différences, des rapports et des transformations des sujets étudiés, pas nécessairement toutefois dans l'intention de construire des généralités à partir des ressemblances. Bien au contraire, l'histoire des sciences sociales montre que la construction de généralités présente des obstacles pour faire l'analyse des problèmes sociaux. C'est plutôt la démarche et les résultats d'une recherche qui vont éventuellement permettre de généraliser des conclusions.

À la différence des sciences expérimentales qui cherchent une généralisation et une validité « universelles », comme signalé par Mattei, « the social sciences, because of the diversity and idiosyncrasy of human societies, are contextual relativistic » (2002 : 63). À ce sujet, Lepetit a affirmé que la connaissance ne progresse pas par la réduction à un discours, même « si les sciences sociales partagent des positions épistémologiques et un projet commun, il est vain d'attendre un progrès du savoir venant de la réduction de la différence de leurs pratiques » (1995 : 12).

Toutefois, la méthodologie comparative n'envisage pas seulement de chercher des similitudes, des différences, des rapports et des transformations. Le but de la comparaison va au-delà. Envisager un sujet de recherche depuis différents angles grâce à cette méthodologie est utile pour passer des évidences les plus ordinaires des sujets de recherche, aux particularités et aux caractéristiques également intrinsèques mais plus invisibilisées. Ainsi, cette approche permet de relever des éléments qui semblaient évidents ou qui étaient peu perceptibles dans la réalité.

De ce fait, la méthodologie comparative est une stratégie commune aux différentes disciplines des sciences sociales, c'est une approche où l'interdisciplinarité

s'avère indispensable. Comme l'a remarqué Vigour, « la comparaison doit ainsi être conçue comme une démarche, un état d'esprit destiné à déplacer le regard du chercheur. Comparer c'est en effet non seulement accepter de se décentrer, mais également rendre plus exigeants la formulation d'hypothèses et le travail de théorisation » (2005 : 18).

En revenant sur le concept de bricoleur proposé par Denzin et Lincoln, le chercheur, tel un bricoleur, peut faire (et devrait faire) référence et usage des différentes méthodes et des différentes sources d'information, dans le but d'enrichir les diverses approches possibles de la problématique sociale, pour approfondir le contexte dans lequel cette problématique se situe, et pour tenter des analyses plus intégrales. Comme Nelson, Treichler et Grossberg (1992) l'ont exprimé par rapport aux études culturelles, « qualitative research is an interdisciplinary, transdisciplinary, and sometimes counterdisciplinary field. It crosscuts the humanities and the social and physical sciences. Qualitative research is many things at the same time. It is multiparadigmatic in focus. Its practitioners are sensitive to the value of the multimethod approach. They are committed to the naturalistic perspective, and to interpretive understanding of human experience. At the same time, the field is inherent political and shaped by multiple ethical and political positions » (in Denzin et Lincoln 2011 : 6).

De cette manière, la comparaison implique un exercice académique et méthodologique pour identifier des similitudes, des différences, des rapports et des transformations. Au moins trois stratégies comparatistes peuvent être identifiées en sciences sociales⁴¹ : la comparaison entre aires culturelles différentes, la comparaison transhistorique et la comparaison transdisciplinaire.

La comparaison entre aires culturelles différentes (cf. Green 2002, Mattei 2002, Valensi 2002, Vigour 2005) est une stratégie qui cherche à comparer un sujet ou une problématique sociale délimitée, en le transposant dans deux ou plus aires culturelles différentes. En prenant la notion de culture dans son sens le plus vaste, qui comprend les notions d'espace, de pays, de société, de pratique, de phénomènes, de villes et

⁴¹ En accord avec les exposés du Séminaire de l'ÉHESS *Méthodologie et problématiques du comparatisme*. Séminaire de la Spécialité Étude Comparative du Développement, de l'ÉHESS, année académique 2006-2007, Paris, France.

d'environnements, cette stratégie permet de comprendre certaines régularités et particularités présentes dans différentes sociétés.

Pour sa part, la comparaison transhistorique (cf. Green 2002, Lepetit 1995, Mattei 2002, Vigour 2005), aussi appelée comparaison temporelle, comprend la comparaison de périodes de temps délimitées différentes pour analyser un même sujet ou une même problématique de recherche. Dans cette stratégie, la comparaison des problématiques sociales peut se pencher sur des contextes historiques différents pour identifier des éléments communs, des différences, des continuités et des discontinuités. Cette stratégie est spécialement utile pour prendre de la distance avec les raisonnements que véhiculent certaines règles implicites, pour les abstraire de leur contexte ordinaire en analysant leur présence dans différents espaces de temps. Ainsi que l'a exposé Green, avec la comparaison d'aires culturelles différentes, la comparaison transhistorique permet de « rendre visible l'invisible » (Green 2002 : 143).

Finalement, la comparaison transdisciplinaire ou entre disciplines (cf. Dogan 2002, Lepetit 1995, Marcel 2000, Valensi 2002, Vigour 2005), repose sur l'argument que le traitement des problèmes sociaux peut être compris par les différentes disciplines des sciences sociales et par différentes techniques d'enquête. Sur un même sujet, deux disciplines peuvent présenter des résultats différents. Une comparaison entre deux ou plusieurs disciplines permet donc de construire un savoir plus élargi, plus intégral, plus fiable et plus valide. Se pose ainsi le défi de construire un cadre théorique et méthodologique dans cette stratégie, où les disciplines se nourrissent les unes les autres. Une comparaison transdisciplinaire permet de déconstruire ou de « déclasser »⁴² les sujets de recherche et de ce fait, de dévoiler de nouvelles relations. Le but est d'échanger des approches différentes des sciences sociales, non pour les opposer mais pour les enrichir théoriquement et méthodologiquement, en analysant et en comparant leurs résultats.

Une approche comparatiste dans la recherche en sciences sociales permet ainsi d'une part, comme le propose Nancy Green, de « « dé-naturaliser » les explications et

⁴² « Classer, c'est déclasser, et c'est aussi indiquer un régime normal, par rapport auquel les autres régimes sont des écarts à la norme, décrits en termes de déficit ou d'excès. L'addition devient alors soustraction, et l'opération taxinomique exerce d'exclusion » (Valensi 2002 : 29).

de mieux analyser nos enclosures de l'esprit » (Green 2002 : 144), en détachant des éléments qui étaient peu perceptibles dans un premier regard. D'autre part, la comparaison peut aider à extraire un sujet d'étude de son contexte ordinaire et à apprécier de nouvelles identités, significations et liens.

L'usage d'une méthodologie comparatiste est argumenté dans sa pertinence pour affronter aussi des sujets de recherche en abordant ses traditions et ses représentations. Comme l'a signalé Marcel (2000), le comparatisme constructif « doit d'abord se donner comme champs d'exercice et d'expérimentation l'ensemble des représentations culturelles entre les sociétés du passé » (p. 42-43).

De ce fait, la méthodologie comparative offre des stratégies d'enquête qui cherchent à contribuer à l'élargissement du savoir en sciences sociales. Dans les différentes stratégies de comparaison, l'approche permet de transposer des sujets distincts pour souligner leurs liens, afin de contribuer à la construction et à l'explication de chacun. De même, le fait de comparer aide à prendre une certaine distance par rapport aux sujets d'étude, ce qui laisse entrevoir des liens, des rapports, des transformations, des signifiants, des idéologies, etc. qui n'étaient pas perçus a priori. Ainsi la comparaison est utile à la fois pour formuler des conclusions générales et souligner la spécificité d'un cas précis.

En ce qui concerne cette recherche en particulier, une approche comparatiste a été utilisée pour aborder la complexité du sujet de recherche, comme un outil de recul et d'élargissement du savoir sur le monde invisible du travail agricole saisonnier. De ce fait, ces trois stratégies comparatives ont été mises en place. En premier lieu, la recherche a bénéficié d'une stratégie comparative d'aires culturelles différentes en analysant des études et des données d'autres cultures sur le monde invisible et le travail agricole saisonnier. De cette façon, il a été possible de comparer, par exemple, les stratégies de développement, le taux de participation des femmes à la main d'œuvre nationale, ou encore les conditions et la précarité du travail agricole saisonnier, dans différents pays.

En deuxième lieu et en liaison avec l'approche de la *mixed-methods research*, comme présenté, cette recherche s'est servie d'une comparaison transdisciplinaire grâce à l'utilisation de différentes méthodes et techniques, qui ont voulu intégrer le qualitatif et le quantitatif. Bien que l'anthropologie soit la discipline centrale, des

techniques de collecte et d'analyse de données qualitatives et quantitatives ont été également utilisées afin de compléter des résultats plus intégraux du monde invisible du travail agricole saisonnier.

En troisième lieu, cette recherche a mis en place une comparaison et une analyse transhistorique afin d'identifier les liens, les transformations, les continuités et les discontinuités du monde invisible et du travail agricole saisonnier. Grâce à cette approche, les stratégies de développement agricole, les systèmes agraires et le travail agricole saisonnier en différents moments de l'histoire chilienne ont été analysés. On a particulièrement identifié trois grandes périodes historiques qui ont guidé cette analyse : l'*Hacienda*, la Réforme Agraire, et les Complexes Agro Industriels. Avec cette stratégie, il est possible de rendre plus visibles et de saisir les transformations et les dynamiques socio-économiques liées au monde invisible du travail agricole saisonnier, ainsi que l'exprime Green, « l'histoire et l'historiographie comparative permettent de rendre visible l'invisible » (Green 2002 : 143).

En résumé, dans l'étude du monde invisible du travail agricole saisonnier, la méthodologie comparative a été conçue comme un outil qui peut rendre très fertile la recherche. Elle peut faciliter un recul et une déconstruction du sujet de recherche, en tentant des relations et des représentations qu'il était auparavant difficile d'élucider. En faisant appel à différentes aires culturelles, à différentes techniques de recherche et à plusieurs périodes historiques, cette étude a essayé de déceler ou de « rendre visible » le monde invisible complexe du travail agricole saisonnier. En faisant appel à la Nouvelle Histoire Sociale proposée par Lepetit (1995), *le passé est un présent en glissement*. C'est pourquoi il est nécessaire de suivre une approche composée pour traiter les problématiques sociales.

Une méthodologie composée mise en marche en deux moments

Une méthodologie composée pour entrer dans le monde invisible du travail agricole saisonnier semble être très appropriée, spécialement pour dévoiler et pour identifier l'ensemble de pratiques, de rapports et de représentations qui ont été cachés des données conventionnelles du développement. Mais comment mettre en

place, dans la pratique, une approche méthodologique composée ? Comment installer cette méthodologie dans la recherche et dans le terrain ?

Pour affiner la méthodologie de recherche utilisée et pour définir sa mise en place, cette étude a abordé la collecte et l'analyse des données en deux moments principaux : une pré-enquête ou étude exploratoire du terrain, et une enquête de terrain destinée à la collecte principale des données. Comme il est présenté plus bas, ces deux moments ont été consécutifs et ont facilité la précision de la méthodologie de recherche.

Le but de cette stratégie a été, d'une part, de s'approcher du terrain par le biais de la littérature disponible et de la réalité empirique, pour délimiter plus précisément l'entrée et la délimitation du sujet de recherche. D'autre part, cette stratégie a été adéquate pour déterminer les instruments de collecte des données principales, en pertinence avec le sujet et le terrain défini.

Il est important de signaler que pendant tout le travail de terrain, de septembre 2008 à avril 2009, période incluant la pré-enquête et l'enquête de terrain, l'auteure s'est établie sur place, à la ville d'Ovalle, la ville capitale de la Province du Limarí et la plus importante de la Province en termes de population. Cette option a été fondamentale pour comprendre la configuration de la Province, en termes physiques et géographiques, institutionnels et organisationnels, sociaux et culturels. Ainsi, en plus de s'introduire dans le sujet de recherche, il a été possible de s'approcher de détails plus quotidiens qui le composent aussi, comme les médias locaux (journaux, radios), les routes rurales ou encore la distribution des plantations agricoles sur le territoire. Pour cela, l'utilisation d'une voiture personnelle a été essentielle pour faciliter les déplacements dans des zones où le transport collectif est peu fréquent.

De plus, il est aussi important de mentionner qu'à Ovalle, l'auteure a eu le soutien du siège du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena et de ses enseignants, grâce à l'encadrement de cette recherche dans le programme SEM-Chili⁴³ de l'IRD. Cet encadrement de la recherche a permis, outre de pouvoir compter

⁴³ Rappelons que cette recherche a bénéficié d'un encadrement scientifique et académique mixte, parmi lesquels le Programme SEM-Chili (Programme Société, environnement et mondialisation au Chili aride) de l'IRD et le Laboratoire Population-Environnement-Développement (LPED), en partenariat avec l'Université de La Serena au Chili. Ce Programme, qui se développe entre les années 2009 et 2013, vise à approfondir la réflexion sur l'impact socio-économique et environnemental d'une politique de

sur un endroit physique pour travailler, de discuter avec les enseignants et chercheurs du Département, d’orienter plus précisément la recherche, et d’entrer en contact avec des acteurs du monde agricole et rural local.

Pour poursuivre, la mise en place de cette méthodologie et les activités suivies dans chacun de ces deux moments de la recherche empirique sont présentés en détail. C’est cet ensemble qui a permis finalement le développement de cette étude sur le monde invisible du travail agricole saisonnier.

développement, fondée sur la promotion d'une agriculture moderne d'exportation en milieu aride (spécifiquement dans la Région de Coquimbo).

B. Pré-enquête : approche du terrain et ciblage de la recherche

Comme il a été énoncé, une première partie de cette recherche a été consacrée à la réalisation d'une pré-enquête de terrain, qui est définie comme une étude exploratoire du terrain de recherche. Cette pré-enquête a eu pour but de s'approcher du terrain empirique de recherche et de collecter des informations initiales afin de délimiter le sujet d'étude, de déterminer avec précision la méthodologie de recherche, de définir les techniques de collecte des données principales et de faire un essai des instruments de collecte des données. Elle s'est déroulée entre les mois de septembre 2008 et décembre 2009⁴⁴, dans la Région de Coquimbo et principalement dans la Province d'Ovalle.

Explorer le terrain de recherche pour déterminer l'enquête principale

Un des objectifs du travail de cette période a consisté à approcher le contexte particulier du travail agricole saisonnier et de son monde invisible, dans la Région de Coquimbo et dans la Vallée du Limarí au Chili. Les questions initiales ont été : qui sont les principaux acteurs liés au travail agricole saisonnier aujourd'hui et quelles fonctions accomplissent-ils ? Qui sont les travailleurs agricoles saisonniers de l'agro-exportation ? Quels changements ont-ils été expérimentés dans le travail saisonnier de l'agro-exportation pendant les derniers ans ? Comment le travail agricole saisonnier est-il organisé et quelles sont les tâches demandées actuellement ? Quelles sont les conditions de travail des *temporeros* et des *temporeras* et comment la flexibilité et la précarité du travail agricole saisonnier se présentent-elles ? Quelle est la participation des *temporeras* à ce travail ? Quelle est l'importance des migrations nationales et internationales entre les *temporeros* et les *temporeras* de la Région de Coquimbo ? Comment le travail agricole saisonnier se lie-t-il avec d'autres sphères de la vie locale, comme les foyers, la société et la culture ?

⁴⁴ Il est important de noter qu'une première approche du terrain a été faite grâce à de courts séjours réalisés en octobre et novembre 2007, et en mars 2008, occasions où le terrain physique de la Région de Coquimbo a été reconnu, une dizaine d'entretiens non-directifs a été réalisée, et des chercheurs et enseignants du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena ont été rencontrés.

Lors de cette pré-enquête, les réponses à ces questions ont été travaillées grâce à l'exploration de quatre sources d'informations principales. La première a été la réalisation d'une révision bibliographique locale pour faire un état de l'art des recherches et des publications qui ont été faites sur le sujet et sur le terrain lui-même. La deuxième source a été l'exploration de données secondaires comme des informations, des statistiques et des données disponibles parmi les acteurs et les services publics et privés liés au sujet de la recherche. La troisième source d'information explorée a été la réalisation d'entretiens non-directifs avec des acteurs clés liés au sujet d'étude : des représentants des organisations non gouvernementales, des représentants des services publics liés au travail et à l'agriculture, des représentants des syndicats locaux, des représentants de l'Église, des chercheurs et des professeurs de l'Université de La Serena et du monde académique régional, des entrepreneurs et des producteurs agricoles, des sous-traitants de main d'œuvre agricole, et des travailleurs et travailleuses agricoles saisonniers. Finalement, la quatrième source explorée a été l'observation participante des activités agricoles et des activités liées au travail agricole, comme le transport des travailleurs/euses vers leurs endroits de travail ou les annonces des propositions de travail.

Activités réalisées lors de la pré-enquête

Les activités de préparation du travail de terrain principal, réalisées pendant les mois de septembre, octobre, novembre et décembre de 2008, ont consisté en⁴⁵⁴⁶ :

- i) Des enquêtes des services publics liés au sujet des *temporeros* et *temporeras*, du travail et de l'agriculture, et des entretiens avec leurs représentants, tels que :
 - le bureau régional de l'Institut National des Statistiques (INE),
 - le Secrétariat Régional du Ministère (SEREMI) du Travail et de la Prévision Sociale (MINTRAB),
 - la Direction Régionale du Travail (DT),
 - l'Inspection du Travail de la Province du Limarí et de la Province de l'Elqui,

⁴⁵ Les informations collectées lors de cette pré-enquête et le registre des entretiens réalisés se trouvent dans le Cahier de Terrain, présenté par la suite.

⁴⁶ Un tableau récapitulatif des entretiens non-directifs réalisés lors de cette pré-enquête est présenté dans les annexes.

- le bureau régional du Service National de la Femme (SERNAM),
 - le bureau de la Province du Limarí de la Fondation pour la Promotion et le Développement de la Femme (PRODEMU),
 - le Bureau de la Femme de la Municipalité d'Ovalle,
 - le Secrétariat Régional Ministériel (SEREMI) de l'Agriculture (MINAGRI),
 - le bureau de la Province du Limarí du Service Agricole et de l'Élevage (SAG),
 - le bureau régional de l'Institut de Développement Agricole (INDAP),
 - le bureau de la Province du Limarí de l'Institut de Recherches Agricoles (INIA),
 - le bureau régional de la Corporation de Promotion de la Production (CORFO),
 - le bureau régional du Programme de Promotion de l'Exportation (PROCHILE),
 - le Gouvernement de la Province du Limarí,
 - le bureau de Développement rural de la Municipalité d'Ovalle,
 - le bureau pour la promotion du Tourisme de la Province du Limarí *LimaríEmprende*, et
 - le bureau de la Province du Limarí de l'Institut de Normalisation Prévisionnelle (INP).
- ii) Des enquêtes des services privés liés avec le sujet des *temporeros* et *temporeras*, du travail et de l'agriculture, et des entretiens avec leurs représentants, tels que :
- le bureau de la Province du Limarí de l'Association Chilienne de Sécurité (ACHS), et
 - le bureau de la Province du Limarí de la Mutuelle de Sécurité (MUTUAL).
- iii) Des enquêtes des organisations non gouvernementales (ONG) en rapport avec le sujet de recherche, et des entretiens avec leurs représentants, tels que :
- le Centre d'Études de la Femme (CEM),
 - le Centre d'Études pour le Développement de la Femme (CEDEM),
 - l'Association Nationale de Femmes Rurales et Indigènes (ANAMURI), et
 - le Programme *Incide* de la Corporation *Participa*.
- iv) Des entretiens non-directifs et des enquêtes des organisations syndicales et sociales de la Région de Coquimbo :
- le bureau de la Province du Limarí de la Centrale Unitaire de Travailleurs (CUT),
 - le Syndicat de *Temporeras* de Vicuña (Vallée de l'Elqui),
 - le Syndicat de *Temporeros* d'Ovalle (SINTEMOR), et

- les Communautés Agricoles⁴⁷ El Potrero et Antuguayco dans la commune de Monte Patria.
- v) Des entretiens non-directifs avec des chercheurs et des enseignants du monde académique régional :
 - du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena, et
 - du Centre d'Études Avancées en Zones Arides (CEAZA).
- vi) Des entretiens non-structurés avec des entrepreneurs producteurs agricoles de la Région de Coquimbo.
- vii) Des entretiens non-structurés avec des sous-traitants de main-d'œuvre agricole de la Région de Coquimbo.
- viii) Des entretiens non-structurés avec des temporeros et de temporeras de la Région de Coquimbo.

De ce fait, l'important corpus d'informations collectées lors de cette période de pré-enquête a facilité la délimitation du sujet de recherche et la précision de la méthodologie mise en place, grâce aux résultats préliminaires analysés.

Synthèse des résultats préliminaires de la pré-enquête

Sans vouloir présenter maintenant l'ensemble des résultats obtenus lors de cette pré-enquête, le but est ici de faire une synthèse qui facilite aux lecteurs la compréhension de la délimitation du sujet de recherche et de la méthode mise en place. Les résultats de cette pré-enquête ainsi que les résultats de l'enquête principale sont présentés en profondeur dans les deuxième et troisième parties de cette thèse.

Les principales informations et résultats obtenus pendant la réalisation de la pré-enquête peuvent se synthétiser comme suit.

- Des constats et des éléments de contexte sur la dynamique du marché régional et provincial du travail agricole saisonnier lié à l'agro-exportation, comme le nombre des saisonniers agricoles, sa conceptualisation par les statistiques

⁴⁷Les Communautés Agricoles sont une forme de propriété collective de la terre et de vie rurale, caractéristique de la Région de Coquimbo, qui a ses origines dans le processus de fragmentation de la terre au XVIIIe siècle.

chiliennes, ses relations par sexe, et la saisonnalité du travail. Grâce à des sources d'information officielles comme le Recensement Agricole de 2007, cette étude s'est approchée, par exemple, du nombre des saisonniers agricoles, du rapport entre travailleurs permanents et travailleurs saisonniers, et du rapport entre saisonniers agricoles hommes et saisonnières agricoles femmes. Ceci, en considérant les difficultés pour quantifier les données du travail agricole saisonnier qui est souvent absent des registres et des contrats, et par conséquent, ne considère pas les questions de l'informalité, des conditions de travail ou encore des migrations de travail agricole. En fait, les données publiées par les sources officielles collectent les données déclarées par les entrepreneurs au moment du recensement agricole, sans dossier ni documents d'appui qui prouvent ces données. Dans un entretien non-directif avec le Directeur adjoint de la Direction Régionale du Travail⁴⁸, celui-ci a signalé que les données de travail recueillies par le recensement agricole présentaient une importante brèche avec leurs observations, quant au nombre de travailleurs, ainsi qu'avec les proportions hommes/femmes. En plus, d'après des entretiens avec des *temporeros* et des *temporeras*, ainsi qu'avec des entrepreneurs et des sous-traitants, il existe une portion de travailleurs qui exercent leurs activités sans contrat de travail, qui ne sont comptabilisés dans aucun registre. En somme, les données statistiques disponibles sont des données référentielles, de repère, à considérer avec précaution.

→ Sur l'informalité/formalité des activités de travail agricole saisonnières, particulièrement sur l'existence/inexistence de contrats de travail, de sécurité sociale et d'accès aux soins, selon les entretiens préliminaires réalisés, il existe différentes versions. Il y a des patrons, des sous-traitants et des travailleurs qui soutiennent qu'ils ont signé régulièrement des contrats de travail et qu'ils ont payé leur sécurité sociale, tandis qu'il en existe d'autres qui signalent qu'ils ont très rarement eu un contrat de travail. Malheureusement, il n'existe pas de données quantitatives pour estimer l'ampleur de ce phénomène.

⁴⁸ Entretien réalisé le 7 octobre de 2008 à La Serena, Cahier de terrain.

- En rapport également avec la dynamique du marché du travail agricole saisonnier, spécialement sur l'offre et la demande de travail agricole saisonnier dans un contexte d'informalité, il existe différents canaux par lesquels les entreprises agricoles attirent la main d'œuvre nécessaire pour l'exploitation, et parmi lesquels les travailleurs accèdent aux opportunités de travail. Par exemple : des affiches sur la voie publique, des annonces à la radio, des offres (rares) dans les bureaux municipaux de médiation au travail, des contacts des sous-traitants, des contacts des amis travailleurs, et des lieux de la ville d'Ovalle où les sous-traitants ou les cadres des entreprises passent prendre des travailleurs sans accord préalable, entre autres. Il s'agit d'une offre de travail gérée de manière irrégulière, qui varie à chaque fois, qui n'apparaît sur aucun registre. Et il s'agit aussi d'une offre de travail qui dévoile une importante rotation. En effet, comme constaté dans les entretiens préliminaires, il existe une haute rotation des travailleurs saisonniers entre les différentes entreprises et cultures agricoles. Les *temporeros* et les *temporeras* travaillent dans plusieurs entreprises dans une même saison agricole, dans des travaux qui peuvent durer une semaine ou plus d'un mois.
- L'organisation syndicale des *temporeros* et des *temporeras* de la Région de Coquimbo est faible. Il existe deux organisations syndicales liées à la Centrale Unitaire de Travailleurs et au Parti Communiste. Dans la Vallée de l'Elqui, à Vicuña, il existe une organisation syndicale de femmes *temporeras* dans laquelle sont inscrits 60 membres, dont 2 hommes⁴⁹. Dans la Vallée du Limarí, à Ovalle, il existe une organisation syndicale de *temporeros* hommes et femmes, dans laquelle sont inscrits près de 200 membres⁵⁰. Bien qu'il s'agisse d'organisations syndicales régulièrement formées, elles n'ont pas d'activités régulières auxquelles participeraient leurs membres. Plusieurs critiques des mêmes dirigeants des organisations syndicales et des *temporeros* et *temporeras* ont été faites à ces organisations, dans le sens où il s'agit d'organisations politisées qui ne représentent pas nécessairement la voix des *temporeros* et des *temporeras*.

⁴⁹ Entretien réalisé le 11 novembre de 2008 à Vicuña, Cahier de terrain.

⁵⁰ Entretien réalisé le 10 novembre de 2008 à Ovalle, Cahier de terrain.

- Une estimation de l'univers et des caractéristiques des entreprises productrices agricoles dans la Région de Coquimbo. D'importants efforts ont été faits pour évaluer le nombre, les caractéristiques (cultures produites, nombre d'hectares cultivés, produits exportés et nombre d'employés permanents et temporaires) et un répertoire des entreprises agricoles, afin de pouvoir les localiser géographiquement et les contacter pour interviewer leurs administrateurs et employés. D'après les entretiens avec des représentants des différents services publics et privés régionaux (Services Agricoles, Corporation de la Production, Service de Promotion de l'Exportation, Direction du Travail, Municipalité, Organismes de Développement Local, Mutuelles de Travail, etc.), il n'existe pas un registre d'entreprises agricoles complet et systématisé, qui soit reconnu par les différents secteurs. Chaque service compte sur des listes qui représentent uniquement leurs spécialités et leur portée⁵¹. En accédant à différentes bases de données d'entreprises productrices agricoles, une base consolidée d'entreprises agricoles de la région a été constituée, malgré tout incomplète, mais très utile pour repérer un nombre important d'entreprises sur le terrain.
- Le rôle des *contratistas* ou sous-traitants de main d'œuvre est très important dans l'intermédiation au travail agricole saisonnier d'aujourd'hui. D'après les entretiens préliminaires réalisés, au moins la moitié des travailleurs et des travailleuses serait fournie aux entreprises agricoles par des sous-traitants de main-d'œuvre. Il s'agit d'une relation relativement récente, depuis la fin des années 1990, qui remplacerait la fonction antérieure des *enganchadores* ou porteurs de main-d'œuvre. À la différence de ces derniers, les *contratistas* accompliraient les fonctions non seulement de pourvoir la main-d'œuvre aux entreprises agricoles, mais aussi de l'administrer (transport, contrat, fixation des salaires, paiement). Dans ce mécanisme, les *temporeros* et les *temporeras* se mettraient rarement en relation directe avec les cadres et les patrons des entreprises agricoles. Malgré ce rôle central dans l'intermédiation au travail

⁵¹ Sur le même sujet, les informations rassemblées par l'Institut National de Statistiques présentent quelques difficultés pour éclairer le nombre et les caractéristiques des entreprises productrices agricoles. Cette source comptabilise le nombre d'exploitations agricoles, qui ne représente pas nécessairement le nombre d'entreprises productrices agricoles lesquelles ont souvent plusieurs exploitations agricoles chacune.

agricole saisonnier, il existerait un important nombre de sous-traitants en situation informelle, c'est-à-dire qui ne seraient pas inscrits à l'Inspection du Travail locale et qui ne déclareraient pas les activités qu'ils réalisent, nonobstant la sous-estimation du chef local de ce bureau⁵². Les relations entre sous-traitants et patrons agricoles seraient aussi marquées par une informalité : les uns s'approchent des autres lorsqu'ils ont besoin d'offrir/demander la main-d'œuvre pour l'exploitation agricole, dans des rapports peu standardisés.

- En ce qui concerne l'organisation des entreprises agricoles, selon les informations de la Direction du Travail Régional et des mêmes entrepreneurs, ce secteur ne serait organisé formellement ni dans la Région de Coquimbo ni dans la Province du Limarí, à la différence d'autres régions du Chili où il existe des organisations à ce niveau. De sa part, il existe une organisation de sous-traitants à laquelle participent 40 des quelque 400 sous-traitants et plus inscrits à l'Inspection du Travail. Cette organisation a été créée par la même Inspection du Travail dans le but d'améliorer la communication dans ce secteur. Il s'agit d'une organisation qui fonctionne dans le cadre des activités convoquées par cette Inspection du Travail, et non de façon autonome.
- La saisonnalité du travail saisonnier tout au long de l'année a changé, ainsi qu'on l'a constaté d'après des entretiens non-directifs avec des travailleurs et des travailleuses et des représentants d'entreprises. Le travail des temporeros et des temporeras peut s'étendre plusieurs mois par an, voire même douze mois sur douze. Ce fait s'explique, d'une part, par l'émergence de nouvelles cultures d'exportation alternatives au raisin d'exportation -la production principale de la zone- telles que les avocats, les agrumes (mandarines, oranges et citrons) ou les airelles. D'autre part, parce que le raisin d'exportation a besoin, pour sa production, d'un nombre important de main-d'œuvre saisonnière pendant au moins cinq mois par an. Ceci est très intéressant car ce fait vient questionner la notion de temporalité du concept de *temporero* et de *temporera*, originalement à la base de ces travailleurs et travailleuses. En effet,

⁵² Entretien réalisé le 8 octobre de 2008 à Ovalle, Cahier de terrain.

la question est de savoir ce qui reste encore de saisonnier dans ce travail agricole, s'il y a désormais des activités de travail toute l'année.

- En ce qui concerne le phénomène de migration des *temporeros* et des *temporeras*, signalé par des études précédentes, les travailleurs de la Région de Coquimbo vont souvent travailler dans d'autres vallées et régions (Copiapó, San Felipe, Rancagua, Isla de Maipo, etc.) lorsque l'offre de travail est plus faible localement. Il s'agirait d'une émigration de courte durée (quelques semaines ou un mois), et réalisée plutôt pas les *temporeros* que par les *temporeras*. Pour les femmes, il serait plus difficile de quitter leur foyer et de s'absenter du soin de leurs enfants. Sur l'immigration de travailleurs d'autres régions du Chili et plus récemment, du Pérou et de la Bolivie, vers la Région de Coquimbo, celle-ci serait importante pour les mois de la récolte du raisin de table : de décembre à avril. Parmi les patrons d'entreprises et les sous-traitants, il existe la perception d'un manque de main-d'œuvre, principalement pour les mois de la récolte et l'emballage de la production pour l'exportation. Cette carence serait produite par la plus grande offre de travail du secteur minier, qui serait mieux rémunérée. Selon un entretien avec un cadre d'une entreprise agricole⁵³, l'année 2006, à cause de ce manque, des représentants de cette entreprise auraient fait un voyage à Tacna, une région du Pérou, dans le but de diffuser l'information de ce manque de main-d'œuvre et d'attirer un nombre important de travailleurs. Depuis cet événement, la participation d'une main-d'œuvre péruvienne a commencé dans cette entreprise, et s'est étendue à d'autres employeurs de la Région de Coquimbo.
- Dans une première approche des activités de travail réalisées par les *temporeros* et les *temporeras*, et de la différence (ou équivalence) de genre des tâches réalisées par les hommes et les femmes, il a été constaté qu'il pourrait exister une certaine spécialisation par rapport à l'endroit où chacun travaille et non de genre : le champ (en faisant la taille, l'entretien, la récolte, etc.) et le *packing* ou emballage (en faisant le nettoyage des raisins, leur pesage, emboitage, etc.). Dans les premiers entretiens non-directifs, on a constaté que

⁵³ Entretien réalisé le 19 décembre de 2008 à Chañaral Alto, Cahier de terrain.

les hommes et les femmes font les mêmes travaux, mais ceux qui travaillent dans le champ préfèrent ne pas travailler dans le *packing*. C'est une hypothèse qui a été abordée dans l'enquête principale.

→ La manifestation du monde invisible du travail agricole saisonnier, par des informations lacunaires. Parmi les différents services publics et privés, il existe des informations relatives au travail agricole saisonnier, cependant il s'agit d'informations fragmentaires, sommaires et non systématisées. Elles sont en rapport direct avec le but et l'exercice de chaque service et non avec le sujet des *temporeros* et des *temporeras*. Par exemple : sur la fiscalisation du travail agricole de saison, sur les Centres de suivi des enfants des *temporeras*, sur les programmes de formation de femmes entrepreneurs, ou sur les statistiques d'accidents du travail. De manière générale, ces services comportent des départements d'études au niveau national, avec siège à Santiago, et par conséquent, la recherche au niveau local est rare.

Dans cette première étape de la recherche, grâce aux informations collectées ainsi qu'aux entretiens non-directifs réalisés, la connaissance du terrain physique de recherche, des acteurs et des dynamiques du monde invisible du travail agricole saisonnier a été essentielle pour avancer dans une définition définitive de la méthodologie utilisée dans l'enquête principale.

Définitions de l'enquête principale

Les activités de pré-enquête ont permis de définir les caractéristiques de l'enquête principale, à la lumière des résultats préliminaires sur le monde invisible du travail agricole saisonnier dans la Province d'Ovalle. D'une part, il a été établi que la collecte de données se centrerait sur les trois principaux acteurs du travail agricole local : les travailleurs et travailleuses saisonniers de l'agro-exportation, les représentants ou administrateurs d'entreprises agricoles et des sous-traitants de main-d'œuvre agricole. D'autre part, cette pré-enquête a réaffirmé le besoin de collecter et d'analyser des données mixtes, c'est-à-dire, des données qualitatives mais aussi des données quantitatives. Finalement, mais tout aussi important, cette pré-enquête a

aussi établi la nécessité de continuer avec l'observation participante et les entretiens non directifs avec ces trois acteurs principaux, mais aussi avec d'autres acteurs importants pour le sujet de recherche (comme des représentants locaux d'institutions et de services de l'État et des acteurs non étatiques comme l'Université de La Serena, le syndicat de *temporeros* et *temporeras* d'Ovalle et l'Église), pour continuer à collecter des données qui pourraient permettre de déceler les dynamiques, les rapports et les transformations du monde invisible et du travail agricole saisonnier dans le terrain d'étude.

Ainsi, il a été établi qu'il fallait utiliser des instruments de collecte de données différenciés pour chacun de ces trois acteurs principaux impliqués dans le travail agricole saisonnier, comme représenté dans la Figure 3. De cette façon, les trois instruments ont cherché à aborder les différents objectifs d'étude identifiés, en considérant des variables distinctives pour chaque instrument, mais aussi des variables partagées qui pourraient permettre des comparaisons entre ces trois acteurs.

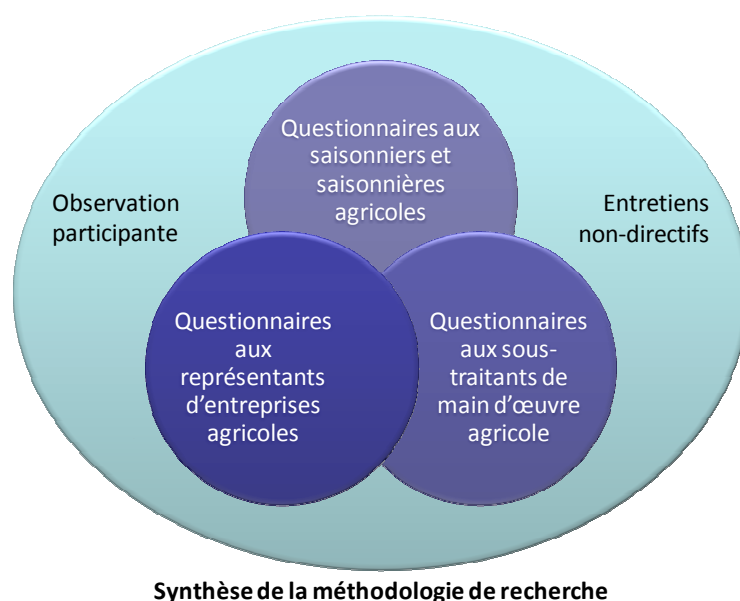


Figure 3 : Synthèse de la méthodologie de recherche.
Élaboration propre.

Ainsi qu'on le présente dans la partie suivante et dans les annexes de cette thèse, l'analyse des informations collectées lors de l'enquête préliminaire a permis de mettre au point trois questionnaires avec des questions ouvertes et des questions

fermées : un premier pour les travailleurs et travailleuses agricoles saisonniers (ENTRA ou Entretiens au Travailleurs/euses Agricoles Saisonniers), un deuxième pour les représentants ou administrateurs des entreprises agricoles (ENEMP ou Entretiens aux *Empresas* ou Entreprises Agricoles), et un troisième pour les sous-traitants de main d'œuvre agricole (ENCON ou Entretiens aux *Contratistas* ou Sous-traitants de main d'œuvre agricole).

Ces trois grilles ont été testées pour vérifier leur applicabilité avant l'enquête principale, avec chacun des acteurs impliqués. La grille ENTRA a particulièrement été testée⁵⁴ avec sept travailleurs hommes et femmes liés au syndicat de *temporeros* et *temporeras* de la Province de l'Elqui. Les deux autres ont été testées dans la Province du Limarí avec deux représentants d'entreprises agricoles et avec un sous-traitant de main-d'œuvre agricole. Ce processus de test des questionnaires a permis la mise au point des grilles en une version définitive, qui est présentée dans les annexes de cette thèse.

En plus de la détermination et de l'épreuve de ces trois grilles d'entretiens, les informations collectées lors de la pré-enquête de terrain ont permis de préciser un échantillon d'enquête souhaitable. En considérant les différentes particularités du monde invisible du travail agricole saisonnier, et les questions des manières de contacter les *temporeros*, les *temporeras*, les administrateurs des productions agricoles et les sous-traitants de main-d'œuvre agricole, un « échantillon guide » pour réaliser les entretiens a été défini. Bien que la collecte finale de données n'ait pas été exactement celle de l'échantillon guide, la réalisation de la recherche a tenté de le suivre, afin de s'approcher d'un échantillon final représentatif, non nécessairement en termes d'un nombre de cas représentatifs, mais en termes des qualités et des particularités de chacun de ces acteurs identifiés lors de la pré-enquête de recherche.

La Figure 4 montre que pour l'application des questionnaires ENTRA, il a été décidé de faire 80 entretiens, en considérant les différentes particularités des *temporeros* et des *temporeras* afin de recueillir les différents cas, selon les critères suivants :

⁵⁴ Ce test des grilles ENTRA a compté sur la participation de Monsieur Patrick Livenais.

- Des saisonniers hommes et femmes dans une proportion 50-50, chiffre argumenté selon les informations du Recensement Agricole 2007⁵⁵.
- Des *temporeros* et *temporeras* migrants et résidents. Bien qu'il n'existe pas de données quantitatives sur le nombre de *temporeros/as* migrants, d'après les entretiens non-directifs, la présence de travailleurs migrants serait importante comme phénomène, plus que comme nombre.
- Des *temporeros* et des *temporeras* qui travaillent aux champs et dans le packing, dans une proportion de 60% et 40%. Selon les entretiens informels avec des représentants des entreprises agricoles, le nombre de *temporeros/as* travaillant aux champs serait plus élevé.

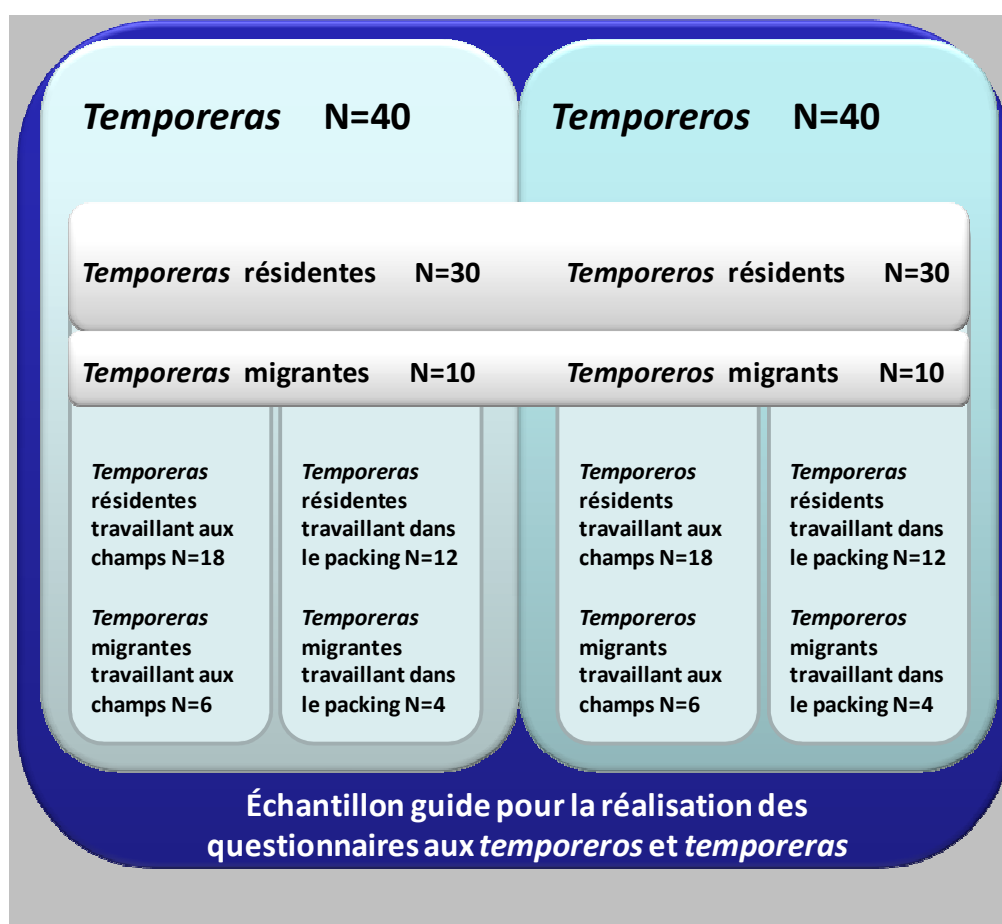


Figure 4 : Échantillon guide pour la réalisation des questionnaires aux *temporeros* et *temporeras*.

Élaboration propre.

⁵⁵ Rappelons que si les données officielles du recensement agricole peuvent être questionnées, elles demeurent la source la plus fiable, et celle-ci indique que la proportion d'hommes et de femmes saisonniers agricole pour la province du Limarí, et spécifiquement pour la Commune de Monte Patria, est proche du 50-50 pour les mois de plus importante activité.

Pour les questionnaires ENEMP, aux représentants et/ou administrateurs des entreprises agricoles, comme le montre la Figure 5, il a été décidé de faire 15 entretiens, en considérant des petits producteurs, des producteurs moyens et de grands producteurs. Ces catégories ont été établies selon leurs superficies d'hectares cultivés, d'après une classification partagée parmi les chercheurs et les entrepreneurs de la Région (de 1 ha à 30 ha, de 30 ha à 150 ha, plus de 150 ha).



Figure 5 : Échantillon guide pour la réalisation des questionnaires aux représentants des entreprises agricoles.

Élaboration propre.

Finalement, pour le cas des questionnaires ENCON aux *contratistas* ou sous-traitants de main-d'œuvre agricole, étant donné la difficulté constatée lors de la pré-enquête pour accéder à eux, il a été décidé de privilégier le contact des sous-traitants des mêmes entreprises enquêtées, dans le but de faire un suivi de leurs expériences. Cependant, en termes de nombre de questionnaires à réussir, le but dans ce cas n'a pas été la réalisation d'un nombre prédéfini de questionnaires, mais plutôt d'accéder à des informations qualitatives des *contratistas* grâce à ces questionnaires, ainsi qu'à travers des entretiens non-directifs.

En ce qui concerne les cultures agricoles abordées dans l'enquête principale, en considérant que la principale culture exploitée pour l'exportation dans la Vallée du Limarí est le raisin de table, l'enquête a privilégié la réalisation d'entretiens aux travailleurs/euses, aux entreprises et aux sous-traitants de main d'œuvre de cette rubrique. Tout en considérant que tous (entreprises, sous-traitants et travailleurs/euses) changent de rubrique (avocats, agrumes et autres) selon la période de l'année. Ainsi, les grilles d'enquête ont pris en compte les parcours, tant des

travailleurs/euses des entreprises et des sous-traitants, des différentes cultures et activités réalisées pendant l'année, comme il est exposé dans la partie qui suit.

Pour finir sur la réalisation de la pré-enquête en tant qu'étape pour s'approcher du terrain et pour cibler la recherche, le propos de cet exposé a été d'introduire les lecteurs à la *logique* suivie par la recherche pour délimiter le sujet de recherche et la collecte des données. En reprenant le cadre méthodologique de la recherche, qui cherche à intégrer des méthodes mixtes de recherche ainsi qu'une approche comparative, la préparation du terrain principal de recherche grâce à une étude exploratoire devient fondamentale. C'est de cette façon que la construction des instruments de collecte des données ainsi que la stratégie de mise en place de l'enquête principale peuvent devenir plus appropriées et pertinentes pour cette étude.

C. Enquête de terrain : Observation participante, entretien non-directif, questionnaire et registre photographique

L'enquête principale de terrain a été consacrée à la collecte de données grâce à quatre techniques : l'observation participante, l'entretien non-directif, le questionnaire et le registre photographique. Ces quatre techniques mises en place de manière complémentaire, ont cherché à réunir un corpus de données intégral, permettant de s'approcher du monde invisible du travail agricole saisonnier. Passons maintenant à la présentation de chacune de ces techniques.

Observation participante

Tout au long de cette enquête de terrain, cette étude a mis en place la technique de l'observation participante (Cf. Beaud et Weber 2003, Berthier 2002, Copans 1998). En reprenant les écrits de Beaud et Weber, « la conduite de l'enquête, la conduite des entretiens, la négociation des entretiens et, s'il y a lieu, la négociation des places d'observation relèvent du savoir-vivre de la déontologie. En revanche, l'observation elle-même, triple travail de perception, de mémorisation et de notation, relève du savoir-faire et de la technique » (1997 : 139).

On pourrait dire que l'observation est inhérente à toute enquête de terrain, indépendamment des autres techniques de collecte de données qui peuvent être mises en place. Dès qu'on est sur le terrain, il y a à observer. Le paysage géographique et physique, la distribution et l'aménagement du territoire, les personnes, leurs rapports, leur culture, les activités réalisées, etc. Cependant, l'observation est un état d'esprit conscient, qui doit être régulier et systématisé continuellement.

L'observation, et plus particulièrement l'observation participante, deviennent alors des techniques très appropriées pour la réalisation de terrains impliquant des séjours sur place, dans la société qui fait partie du sujet d'étude. De même, ces techniques deviennent très intéressantes lors des réalisations des différents entretiens, soit chez les interviewés, sur leurs lieux de travail, dans un espace public ou dans un autre lieu du terrain.

Dans la réalisation de cette enquête, cette technique a facilité une saisie de données qualitatives très fructueuse. Par exemple, lors de la réalisation de questionnaires aux saisonniers/ères sur leurs lieux de travail, il a été possible d'observer des activités, des rapports et des dynamiques directement entre les travailleurs et travailleuses, entre les travailleurs/euses et les cadres et avec les sous-traitants de main-d'œuvre. Il a été possible d'observer aussi leurs rapports en dehors des espaces de travail, chez eux, avec leurs familles. Cette technique a encore permis d'observer les lieux informels où les *temporeros* et *temporeras* attendent pour recevoir une proposition de travail de la part des entreprises agricoles ou des sous-traitants de main-d'œuvre, sans avoir eu de contacts antérieurs.

Pour résumer, si l'observation participante est une technique qui appartient prioritairement au domaine du qualitatif, elle est devenue très importante pour approcher le monde invisible du travail agricole saisonnier. Elle a permis de déceler et de dévoiler des rapports, des dynamiques et des représentations qui ne pourraient pas être facilement saisies par d'autres techniques.

L'outil utilisé pour systématiser les observations participantes réalisées dans le terrain a été le cahier de terrain. Comme on peut le voir dans les extraits du cahier de terrain dans les annexes de cette thèse, avec cet outil, on a cherché à systématiser régulièrement toutes les activités réalisées lors du terrain, tant pour les observations directes que pour les entretiens informels et non-guidés réalisés de manière spontanée.

Parmi les données des observations enregistrées dans le cahier de terrain se trouvent :

- Les dates des observations participantes
- Le lieu, le contexte et/ou les personnes impliquées
- L'énumération des sujets constatés par rapport au sujet de recherche
- Le développement de l'observation participante
- Les constatations et remarques réalisées par la chercheuse.

Malgré tout, l'observation participante, en tant que technique d'enquête, est très liée à la technique des entretiens informels ou non-directifs, comme on va le

présenter dans ce qui suit. En effet, l'observation a permis d'ouvrir à tout moment un espace pour la réalisation d'entretiens non-guidés.

Entretiens non-directifs

Si l'observation participante devient très utile pour collecter des données qualitatives et pour tirer des constats sur le contexte, des rapports et des dynamiques du sujet de recherche, elle ne permet pas nécessairement d'entrer précisément et d'approfondir ces données qualitatives. Dans ce moment, l'entretien devient une technique clé, qui permet d'accéder à différents champs d'étude, comme les opinions, les attitudes, les croyances, les perceptions, les expériences, etc. (Berthier 2002).

Rappelons que c'est Charles Booth (Fontana et Frey 1994) qui peut revendiquer l'usage de la première interview sociale, en réalisant en 1886 une enquête pour connaître les conditions économiques et sociales de la population de Londres. En plus de la réalisation d'interviews, Booth a complété son travail avec des entretiens non-directifs et avec des observations ethnographiques. Après l'étude de Booth, plusieurs études anglaises et états-uniennes de ce genre ont suivi. Cependant, c'est à Howard Becker et Everett Hughes, qu'on attribue la formalisation de l'ethnographie sociologique entre les années 1950 et 1960 (Ibid.), avec un ton plus qualitatif que les interviews réalisées précédemment.

Malgré tout, poser des questions et obtenir des réponses souhaitables est plus difficile que ce que l'on pense dans un premier moment. Dans l'entretien non-directif particulièrement, et à la différence d'autres entretiens (individuels, de groupe, directifs, semi-directifs, sur place, par téléphone, par mail, de 5 minutes, d'une heure, etc.), « l'enquête organise son discours à partir d'un thème que lui est proposé (le stimulus ou la consigne). [...] L'enquêteur joue le rôle de stimulateur, de facilitateur et par ses interventions montre qu'il écoute et qu'il comprend. Il doit apparaître comme quelqu'un de neutre [...] » (Berthier 2002 : 72).

De cette manière, l'entretien non-directif cherche à apporter une étendue majeure à celle obtenue par d'autres types d'entretien. C'est le cas, par exemple, de l'entretien ethnographique ouvert et le *being there* de Malinowski, où « the former aims at capturing precise data of a codable nature in order to explain behavior within

preestablished categories, whereas the latter is used in an attempt to understand the complex behavior of members of society without imposing any a priori categorization that may limit the field of inquiry » (Fontana et Frey 1994: 366). L'entretien non-directif a pour but d'essayer de comprendre le comportement complexe des membres d'une société sans imposer des catégorisations a priori qui puissent limiter le champ de l'enquête.

Une des clés de l'entretien non-directif est l'accès et l'approche du terrain et de la société locale. Comme Fontana et Frey l'ont signalé, si chaque terrain est différent, et l'approche est relative à chaque cas, il existe des éléments communs à considérer tels que :

- La compréhension de la langue et de la culture des personnes interviewées, puisqu'il peut y avoir différentes interprétations de langage selon la culture et le contexte, l'usage de jargon ou l'usage d'argot, qui peuvent rendre difficile la communication entre l'enquêteur et les interviewés.
- La présentation de soi-même, puisque la présentation de départ est très importante, elle installe une impression profonde des interviewés sur l'enquêteur, avec une grande influence sur le succès (ou l'échec) de l'entretien.
- L'identification d'informateurs et d'informatrices grâce à qui l'enquêteur peut établir un entretien et grâce à qui le chercheur peut rencontrer d'autres informateurs/trices, qui peuvent aussi l'aider à comprendre le sujet de recherche.
- L'obtention de la confiance des interviewés, qui est essentielle pour le succès d'une interview, en consacrant du travail et du temps à la construction des rapports. L'établissement du rapport est important pour comprendre la réalité de l'autre en accédant à des informations de qualité.
- La systématisation régulière des matériaux empiriques collectés grâce à des registres des notes de terrain et des données des interviews réalisées.

En particulier, sur la prise de contact avec le sujet et la présentation de soi-même, Berthier signale que « dès les premiers instants, l'enquêteur doit motiver la personne sollicitée, accrocher son intérêt, la mettre en confiance pour l'amener à collaborer et répondre à ses inquiétudes légitimes » (2002 :73). Pour cela, il est

essentiel de se présenter et d'expliciter le cadre de la recherche réalisée et le sujet d'étude, en mettant en avant l'intérêt de l'entretien pour l'interviewé, d'informer le sujet des modalités de réalisation de l'entretien comme de sa durée approximative et le registre, et d'évoquer des aspects d'éthique professionnelle, comme le respect de l'anonymat et la confidentialité des informations collectées.

En ce qui concerne la mise en place des entretiens non-directifs lors de cette recherche, ils ont été réalisés en parallèle aux observations participantes et aux questionnaires. Ainsi, comme pour la pré-enquête, des acteurs clés liés au sujet d'étude⁵⁶ ont été contactés à différents moments pour réaliser des entretiens⁵⁷.

Avant la réalisation des entretiens, chaque interviewé a été informé quant au sujet de recherche par une consigne, présentée dans les annexes. Cette consigne a souligné le cadre académique dans lequel s'insère la recherche, en insistant sur le fait qu'il s'agit d'une étude non liée au gouvernement, ou aux entreprises, et qu'il s'agit d'une recherche indépendante qui ne cherchera à répondre à aucun intérêt particulier. Ceci a été spécialement important puisque le sujet du travail agricole saisonnier n'est pas exempt de conflits et de difficultés, qui posent des problèmes aux interviewés pour parler d'eux-mêmes. Pour illustrer l'indépendance de l'étude, les différentes équipes académiques et laboratoires d'accueil de cette thèse ont été mentionnées, en mettant l'accent sur le Département d'Agronomie de l'Université de La Serena, plus reconnu et bien valorisé au niveau local. Il a été aussi important d'indiquer que les informations fournies par les interviewés seraient des informations anonymes et confidentielles, et que leurs noms n'apparaîtraient pas dans de possibles publications. Pour conclure sur la consigne des entretiens, l'objectif de l'étude, l'importance des réponses de chaque interrogé, et le déroulement général de l'entretien ont été expliqués brièvement.

Il est important de noter que ces entretiens ont été enregistrés grâce à des notes écrites dans le cahier de terrain et non avec un magnétophone. Cette décision a été

⁵⁶ De la même manière que pour la pré-enquête, ces entretiens non-directifs ont été réalisés avec les acteurs clés liés au sujet d'étude : des représentants des organisations non gouvernementales, des représentants des services publics liés au travail et à l'agriculture, des représentants des syndicats locaux, des représentants de l'Église, des chercheurs et des professeurs de l'Université de La Serena et du monde académique régional, des entrepreneurs et des producteurs agricoles, des sous-traitants de main d'œuvre agricole, et des travailleurs et travailleuses agricoles saisonniers.

⁵⁷ Un tableau récapitulatif des entretiens non-directifs réalisés est présenté dans les annexes.

prise depuis le début de la pré-enquête, suite au refus des interviewés d'enregistrer les entretiens, même en leur assurant anonymat et confidentialité. Comme il a été dit, le sujet du travail agricole saisonnier, par son caractère d'informalité, de flexibilité et de précarité, représente un conflit et pose des difficultés, qui empêchent de s'y référer formellement. Plusieurs acteurs ne veulent pas s'organiser, s'opposer ou se manifester sur le travail agricole saisonnier par crainte de perdre leur travail.

Dans le cahier de terrain, de la même façon que pour les observations participantes, les entretiens répertoriés, sont considérés :

- Les dates des entretiens réalisés
- Le lieu, le contexte et la ou les personnes impliquées
- L'énumération des thématiques abordées dans l'entretien par rapport au sujet de recherche
- Le développement de l'entretien, en essayant de saisir des passages textuels
- Les constatations et remarques réalisées par la chercheuse, par rapport à l'entretien ou aux informations dérivées de l'entretien.

De cette manière, les entretiens non-directifs ont été une importante source d'information qualitative de recherche sans catégoriser, qui a permis de continuer et d'approfondir l'exploration du sujet de recherche, en même temps que de prolonger le dévoilement du monde invisible de travail agricole saisonnier.

Questionnaires ENTRA aux temporeros et temporeras

Malgré toutes les qualités qu'apportent les observations et les entretiens non-directifs, un des objectifs de cette recherche a été en même temps de tenter d'obtenir des données chiffrées pour s'approcher de certains indicateurs du monde invisible du travail agricole saisonnier. Comme les informations quantitatives disponibles et représentatives du monde invisible et du travail agricole saisonnier lui-même sont peu nombreuses, on a tenté de saisir des données permettant de tirer des analyses statistiques complémentaires aux données qualitatives. Dans ce but, des interviews guidées ou des questionnaires pour les trois principaux acteurs impliqués dans le sujet de recherche ont été utilisés.

De la même façon que les entretiens, le questionnaire est un instrument de collecte de données dans le cadre d'une enquête. Mais à la différence des entretiens, le questionnaire est un instrument de mesure qui cherche à standardiser et à confronter des données de différents ensembles d'interviewés, pour les mettre en relation. Dans ce sens, comme le dit Berthier, « le questionnaire conçu comme un instrument de mesure devra être standardisé, c'est-à-dire qu'il placera tous les sujets dans la même situation pour permettre des comparaisons entre groupes de répondants : on ne doit pas, en cours de passation, modifier les questions ou ajouter des explications. En même temps, le questionnaire devra correspondre aux besoins de l'enquête : chaque question est là parce qu'elle a une utilité » (2002 : 93-94).

Dans les interviews guidées, c'est l'enquêteur qui pose aux interviewés des questions préétablies, avec la plupart du temps des catégories de réponses, qui sont enregistrées selon des codes établis préalablement. Dans cette technique, tous les interviewés reçoivent le même ensemble de questions, posées dans le même ordre. Il y a très peu de flexibilité dans la façon dont les questions sont posées, c'est pour cela que les enquêteurs sont souvent entraînés pour appliquer les questionnaires (Fontana et Frey 1994).

Précisons tout de même que les questionnaires peuvent considérer des questions fermées, c'est-à-dire, avec des catégories de réponses préétablies, mais aussi des questions ouvertes, sans options de réponses prédéfinies. Les questionnaires sont aussi des outils qui permettent la saisie de données non catégorisées, qui postérieurement pourront (ou pas) être catégorisées.

Comme pour les entretiens non-directifs, bien que les questionnaires soient des instruments standardisés, ils exigent une attention spéciale à la prise de contact avec les interviewés et à la présentation du chercheur lui-même. Même si toutes les questions et plusieurs réponses sont préétablies, la motivation et la confiance de l'interviewé est fondamentale, de même qu'une présentation adéquate du chercheur, du cadre de la recherche réalisée, de la modalité de réalisation du questionnaire, et des aspects d'éthique professionnelle.

Dans le cadre de cette recherche, des questionnaires aux *temporeros* et *temporeras* (ENTRA), aux représentants des entreprises agricoles (ENEMP) et aux sous-traitants de main d'œuvre agricole (ENCON) ont été aussi réalisés. Ces questionnaires

ont cherché à collecter des données quantifiables mais aussi des données qualitatives, grâce à l'utilisation de questions ouvertes (qualitatives et numériques) et de questions fermées (dichotomiques et à choix multiple). Ce choix est fondé, en suivant la méthodologie de cette recherche, par la volonté d'utiliser des méthodes mixtes de recherche pour approcher et intégrer des données qualitatives et quantitatives.

Les *temporeros* et les *temporeras* ont été contactés en utilisant différentes stratégies : les entreprises agricoles où ils et elles travaillent, les sous-traitants de main-d'œuvre agricole, le syndicat de *temporeros* d'Ovalle (le seul syndicat de saisonniers agricoles constitué dans la Province), les Communautés Agricoles, et en utilisant l'effet « boule de neige », c'est-à-dire, en demandant aux *temporeros/as* interviewés de contacter d'autres éventuels répondants.

Avant la réalisation des questionnaires, chaque interviewé a été averti du sujet de recherche par une consigne très similaire à celle des entretiens non-directifs, en soulignant l'intérêt académique et l'indépendance de la recherche, ainsi que le rattachement des différents laboratoires d'accueil de cette thèse. L'anonymat et la confidentialité ont été spécialement soulignés lors de cette présentation. Finalement, l'importance des réponses de chaque interrogé et le déroulement général du questionnaire ont été soulignés.

Les questionnaires ont été réalisés dans différents endroits : les domiciles des interviewés, les places des villes de la Province du Limarí⁵⁸, des cafés, et des entreprises agricoles. Ces endroits ont été fixés à l'avance avec les interviewés, de même que le moment de la journée où l'interview a été réalisée (lors de la journée de travail, le soir ou le week-end). Les entretiens ont eu une durée approximative de 45 minutes. Rappelons que la réalisation des questionnaires a suivi un « échantillon guide », qui a été repris dans le Tableau 5 et utilisé sur le terrain. Ainsi, les cases de cet échantillon ont été marquées au fur et à la mesure qu'avancait la réalisation des questionnaires.

⁵⁸ La place est le centre névralgique des villes au Chili, construites selon un plan quadrillé ou en damier. Autour de la place, se dresse la cathédrale, le gouvernement, les services publics et la poste, entre autres.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
<i>Temporeras</i> résidentes travaillant aux champs																		
<i>Temporeras</i> résidentes travaillant dans le packing																		
<i>Temporeras</i> migrantes travaillant aux champs																		
<i>Temporeras</i> migrantes travaillant dans le packing																		
<i>Temporeros</i> résidents travaillant aux champs																		
<i>Temporeros</i> résidents travaillant dans le packing																		
<i>Temporeros</i> migrants travaillant aux champs																		
<i>Temporeros</i> migrants travaillant dans le packing																		

Tableau 5 : Échantillon guide utilisé lors de la réalisation de l'enquête.
Élaboration propre.

Au total, en essayant de suivre « l'échantillon guide », 82 questionnaires aux travailleurs et travailleuses agricoles saisonniers ont été réalisés, répartis à égalité entre hommes et femmes. Cependant, la distribution entre résidents et migrants, ainsi que celle entre travailleurs aux champs et aux packing, n'a pas pu être suivie exactement à cause de la difficulté pour contacter des saisonniers migrants. Le Tableau 6 montre que l'échantillon final des questionnaires réalisés est composé par un nombre de travailleurs/euses résidents un peu supérieur à celui envisagé par l'échantillon guide.

	N° questionnaires ENTRA réalisés	% par rapport au même sexe	% par rapport à l'échantillon total
<i>Temporeras</i> résidentes travaillant aux champs	19	46	23
<i>Temporeras</i> résidentes travaillant dans le packing	15	37	18
<i>Temporeras</i> migrantes travaillant aux champs	3	7	4
<i>Temporeras</i> migrantes travaillant dans le packing	4	10	5
Total <i>temporeras</i> interviewées	41	100	50
<i>Temporeros</i> résidents travaillant aux champs	22	54	27
<i>Temporeros</i> résidents travaillant dans le packing	11	27	13
<i>Temporeros</i> migrants travaillant aux champs	3	7	4
<i>Temporeros</i> migrants travaillant dans le packing	5	12	6
Total <i>temporeros</i> interviewés	41	100	50
Total de <i>temporeras</i> et <i>temporeros</i> interviewés	82	-	100

Tableau 6 : Échantillon des questionnaires ENTRA effectivement réalisés.
Élaboration propre.

Pour la même raison que pour les entretiens non-directifs, ces questionnaires n'ont pas été enregistrés par un magnétophone, mais aussi par la facilité d'utiliser les mêmes instruments. En effet, pour cette saisie de données, les mêmes

questionnaires ont été utilisés, grâce à des espaces conçus pour écrire les différentes réponses, comme il est présenté en annexe.

Le questionnaire ENTRA a été composé suivant ces axes de recherche, qui à leur tour sont décomposés en une centaine de questions :

- A. Caractéristiques sociodémographiques et culturelles
- B. Caractéristiques de travail et de travail agricole saisonnier
 - B.1 Approche du travail salarié et du travail comme temporero/a
 - B.2 Migrations et travail agricole saisonnier
 - B.3 Santé au travail et travail agricole saisonnier
- C. Expérience de travail agricole de saison, 2007/08 et 2008/09
 - C.1 Expérience comme temporero/a durant la saison 2007/2008
 - C.2 Expérience comme temporero/a durant la saison 2008/2009
- D. Organisations
 - D.1 Organisation familiale
 - D.2 Organisation communautaire ou syndicale
- E. Formation au travail et rémunération
 - E.1 Éducation et formation au travail
 - E.2 Rémunérations
- F. Représentations
 - F.1 Représentations de genre
 - F.2 Représentations du travail agricole saisonnier
- G. Fin de l'entretien

Les questionnaires ENTRA ont été une source d'information quantitative et qualitative essentielle pour cette recherche. En effet, ils composent le corpus de données le plus important en termes de volume. Et ils sont complétés par les questionnaires ENEMP et ENCON appliqués aux autres acteurs principaux du travail agricole saisonnier.

Questionnaires ENEMP aux représentants d'entreprises

De la même façon que les questionnaires réalisés avec les *temporeros* et *temporeras*, les questionnaires aux représentants d'entreprises ou ENEMP ont été conçus comme des instruments cherchant à collecter des données mixtes des entreprises. Ces questionnaires ont été composés de questions fermées avec des catégories de réponses préétablies (dichotomiques et à choix multiple), et de questions ouvertes (qualitatives et numériques). La totalité des questions a été appliquée à l'ensemble des représentants d'entreprises interviewés, ce qui a permis de faire des comparaisons et des relations entre différentes réponses.

Le contact avec les entreprises agricoles de la Province du Limarí a été réalisé en suivant les informations collectées lors de la pré-enquête, principalement grâce aux contacts des divers organismes locaux publics et privés enquêtés, ainsi qu'à un registre d'entreprises de l'Université de La Serena. Rappelons qu'un effort a été fait pour constituer une base de données simple des entreprises de la Province, avec leurs noms, leurs données de contact (nom du représentant, téléphone, email, fax, adresse commerciale et de l'exploitation) et les cultures exploitées par chacune d'elles. Bien qu'une base exacte de toutes les entreprises de la Province n'ait pas été obtenue, elle a été suffisante pour constituer l'échantillon et pour contacter les représentants des entreprises.

En suivant cette base, des administrateurs et des patrons d'entreprises ont été contactés au hasard, en essayant de représenter différentes zones et communes de la Province du Limarí. Le premier contact a été fait par téléphone, moment où une consigne très similaire à celle des autres questionnaires a été présentée, en soulignant spécialement le caractère académique et indépendant de l'étude, ainsi que l'anonymat et la confidentialité des réponses. Ensuite, avec les représentants d'entreprises contactés, acceptant répondre au questionnaire, un rendez-vous a été fixé selon la convenance de l'interviewé.

Dans tous les cas, les entretiens avec les administrateurs et/ou patrons d'entreprises productrices agricoles ont été réalisés dans les entreprises mêmes. Dans certains cas, il a été possible de passer des journées entières dans les entreprises, ce

qui a permis de connaître les espaces de travail et d’observer les différentes activités qui ont lieu aux champs et dans le packing, ainsi que de réaliser des questionnaires ENTRA auprès *destemporeros* et *temporeras*.

Comme pour les questionnaires ENTRA, la réalisation des entretiens a suivi l’« échantillon guide » déterminé lors de la pré-enquête. Rappelons que celui-ci cherchait à réaliser 5 questionnaires à des entreprises petites (de 1 ha à 30 ha), 5 questionnaires à des entreprises moyennes (30 ha à 150 ha), et 5 questionnaires à des grandes entreprises (plus de 150 ha). Au total 15 questionnaires ENEMP ont été obtenus, avec une distribution un peu différente de celle proposée par l’« échantillon guide », à cause de la difficulté de convenir de rendez-vous avec des représentants d’entreprises petites et moyennes. Ainsi, Tableau 7, l’échantillon final des questionnaires ENEMP réalisés a été composé avec un nombre légèrement supérieur pour les grandes entreprises.

	N° questionnaires ENEMP réalisés	% par rapport à l'échantillon total
Petites entreprises agricoles (de 1 ha à 30 ha)	4	27
Moyennes entreprises agricoles (de 30 ha à 150 ha)	3	20
Grandes entreprises agricoles (plus de 150 ha)	8	53

Tableau 7 : Échantillon des questionnaires ENEMP effectivement réalisés.

Élaboration propre.

Au total, 15 questionnaires de 90 minutes approximativement chacun, à des représentants d’entreprises productrices agricoles ont été passés. Comme pour les autres questionnaires et entretiens réalisés, les réponses à ces questionnaires ont été enregistrées avec les mêmes instruments conçus à cet effet.

Le questionnaire ENEMP, qui est présenté dans les annexes, a considéré les axes suivants de recherche :

A. Caractéristiques générales de l'entreprise

A.1 Information générale

A.2 Histoire de l'entreprise

A.3 Surface, irrigation et cultures

A.4 Exportation et perspectives de développement

B. Travail agricole dans l'entreprise

- B.1 L'importance et les problèmes du facteur travail
- B.2 Recrutement des travailleurs agricoles saisonniers
- B.3 Accord de travail
- B.4 Origine des travailleurs agricoles saisonniers
- B.5 Journée de travail
- B.6 Santé au travail et travail agricole saisonnier
- B.7 Organisation des temporeros/as
- B.8 Éducation et formation au travail
- B.9 Rémunérations des travailleurs agricoles saisonniers
- C. Législation et inspection du travail
- D. Perceptions du travail agricole saisonnier
 - D.1 Perceptions de genre
 - D.2 Perceptions des relations sociales
 - D.3 Perceptions des problèmes du travail agricole saisonnier
- G. Fin de l'entretien

De cette manière, les questionnaires ENEMP ont été la principale source de données sur les entreprises agricoles et leur rapport avec le travail agricole saisonnier. Cette information collectée a été principalement qualitative, cependant des questions permettent la comparaison et l'analyse de quelques données statistiques, comme on l'expose dans la partie suivante. Au questionnaire ENEMP s'ajoute encore un dernier destiné aux *contratistas* ou sous-traitants de main d'œuvre agricole.

Questionnaires ENCON aux sous-traitants de main d'œuvre agricole

Un troisième questionnaire a été élaboré lors afin d'aborder le troisième acteur principal du sujet d'étude : les *contratistas* ou sous-traitants de main d'œuvre agricole. Comme les deux autres questionnaires, le questionnaire ENCON a été conçu afin de collecter des données mixtes des *contratistas*, avec des questions ouvertes et des questions fermées.

Malgré cet effort, la réalisation de ces questionnaires a été beaucoup plus difficile que celle des questionnaires ENTRA et ENEMP. Des obstacles ont été

rencontrés, en premier lieu, pour contacter des *contratistas*, et en second lieu, pour s'accorder sur la réalisation du questionnaire. Il a été tout d'abord difficile de contacter les personnes visées, nombre d'entre elles n'étaient pas disponibles pour être interviewées, pour finir par ne même plus répondre aux appels. Et dans les entreprises, les *contratistas* sont souvent excusés de ne pas avoir de temps pour répondre au questionnaire.

Les *contratistas* sont effectivement des acteurs plus *cachés* du travail agricole saisonnier et leur travail se trouve plus aux marges de la loi. Bien qu'ils constituent une pièce fondamentale du travail agricole saisonnier, ils sont actuellement très critiqués par rapport à la précarité du travail agricole saisonnier, comme le présentent les parties suivantes.

Pour aborder quand même la collecte de données des *contratistas*, tout en considérant que des informations concernant les *contratistas* étaient déjà présentes dans les questionnaires ENTRA et ENEMP, la stratégie suivante a été définie. On a quand même essayé de réaliser les questionnaires possibles et ces données ont été complétées par des entretiens semi-guidés qui ont suivi les principaux axes de recherche signalés dans le questionnaire.

Trois entretiens avec des sous-traitants de main d'œuvre ont été obtenus, complétés par quelques observations participantes en entreprises, en suivant les axes de recherche suivants :

A. Caractéristiques sociodémographiques

B. Expérience de travail comme *contratista*

C. Caractéristiques du travail de *contratista*

C.1 Généralités du travail de *contratista*

C.2 Demande des entreprises agricoles

C.3 Recrutement des ouvriers agricoles de la saison

C.4 Accords de travail avec temporeros/as

C.5 Migrations et travail agricole saisonnier

C.6 Santé de travail et travail agricole saisonnier

D. Travail comme *contratista* agricole, 2007/08

E. Organisations

E.1 Organisations de *contratistas*

- E.2 Organisations de temporeros/as
- F. Formation au travail et rémunération
 - F.1 Éducation et formation au travail
 - F.2 Rémunérations des travailleurs agricoles saisonniers
- G. Législation et inspection du travail
- H. Perceptions du travail agricole saisonnier
 - H.1 Perceptions de genre
 - H.2 Perceptions des relations sociales
 - H.3 Perceptions des problèmes du travail agricole saisonnier
- I. Fin de l'entretien

Grâce à cette stratégie, et en complément aux questionnaires ENTRA et ENEMP, il a été possible de collecter un corpus de données empiriques considérable des trois acteurs principaux liés au travail agricole saisonnier. Ce sont des données mixtes et complémentaires, qui, avec les informations collectées grâce aux observations participantes et aux entretiens non-directifs, visent à réunir des informations pertinentes pour analyser le monde invisible du travail agricole saisonnier. Avant de conclure cette partie, il doit aussi être mentionné l'utilisation d'un registre photographique des observations réalisées sur le terrain.

Registre photographique du travail agricole saisonnier

Dans le cadre de l'utilisation de techniques mixtes de recherche sur le terrain, un registre photographique du terrain a aussi accompagné la réalisation des observations et des entretiens. L'objectif de l'utilisation de cette technique a été de se servir de la photographie comme partie du registre ethnographique du terrain. Comme Suárez l'a défini en 2008, « une des principales intentions de ceux qui font la recherche ethnographique est, dans le travail de terrain, de pouvoir enregistrer la réalité qu'ils voient et vivent de la meilleure manière. Pour cela, selon les différentes écoles, diverses ressources sont utilisées, la photographie est l'une d'entre elles » (p. 22).

Rappelons que les premiers usages de la photographie par des explorateurs et des chercheurs remontent à la seconde moitié du XIXe siècle, où « la photographie

était alors admise en tant que « copie du réel », preuve irréfutable de l'existence des faits observés » (Conord 2007 : 12). Mais, en suivant les paroles de Becker (2007), *les photographies disent-elles la vérité ?* En effet, des années plus tard la photographie n'est plus considérée comme une évidence directe de la réalité, elle cherche d'ailleurs plutôt à enregistrer des éléments de celle-ci. « Les photographes savent pertinemment que les images ne représentent qu'un petit échantillon, soigneusement choisi, du monde réel dont elles sont censées transmettre une part de vérité » (Becker 2007 : 33).

C'est par exemple le cas d'ouvrages classiques comme *Les Argonautes du Pacifique occidental* (1989/1922) et *Les jardins de corail* (2002/1935) de Malinowski, et de *Tristes tropiques* (2001/1955) de Lévi-Strauss, qui ont utilisé des photographies comme moyen pour restituer des éléments de l'ethnographie et de la recherche. Même si dans ces œuvres, l'exposition d'images peut-être questionnée par leur faible usage sociologique, et si l'utilisation d'appareils photographiques peut représenter « la supériorité technologique, métaphore du pouvoir colonial » (Piette 2007 : 24), la photographie est complémentaire d'autres techniques et ressources des sciences sociales, elle permet de soutenir des analyses, des descriptions et des idées, ainsi que de produire des images qui probablement ne pourront être observées à nouveau.

En fait, des approches plus critiques signalent « qu'il est souvent reproché à la photographie d'être trop subjective, trop esthétique pour les sciences sociales » (Conord 2007 : 14). Pour un usage *scientifique* d'images ou de photographies, il est essentiel de les accompagner de légendes, de commentaires et/ou de notes descriptives pour les remettre en contexte et diriger leur interprétation (cf. Conord 2007, Piette 2007).

Cette recherche a utilisé des registres photographiques comme technique ethnographique complémentaire. Sur le terrain, en plus du cahier de terrain, l'appareil photo a été un autre outil emporté régulièrement. De ce fait, les images enregistrées grâce à des photographies comprennent différents paysages physiques (des villes, des plantations, des barrages, des routes, etc.), diverses situations sociales (places et parcs, marchés locaux, célébrations locales, etc.) et différentes activités liées au travail agricole saisonnier (notices et lieux de recherche de travail, réalisation de tâches

agricoles, processus d'emballage, etc.). Ces multiples images ont pour fonction de renforcer et illustrer l'analyse réalisée dans cette recherche.

Pour finir cette partie, l'enquête de terrain mise en place pour développer cette étude a utilisé différentes méthodes des sciences sociales de manière complémentaire, afin d'aborder les différents éléments du monde invisible du travail agricole saisonnier dans la Vallée du Limarí, depuis un angle qualitatif mais aussi quantitatif. L'ensemble des méthodes utilisées ont permis la collecte d'un faisceau de données diverses et intéressantes pour l'analyse.

D. Méthodes de traitement de données : Analyse des matériaux secondaires, analyse qualitative et de contenu, analyse quantitative et analyse de cartes et d'images

Le succès d'une bonne exploitation des données d'une recherche se fonde sur un cadre théorico-empirique cohérent, où les axes principaux dialoguent entre eux : la problématique et les objectifs spécifiques de recherche, le cadre théorique et méthodologique, la réalité enquêtée avec des instruments appropriés, et l'interprétation rigoureuse des données. Dans les pages qui suivent, le processus de traitement des différentes données collectées lors de cette recherche est présenté.

Une stratégie de traitement mixte des différentes données collectées

Étant donné que les sources et les types de données collectées dans cette recherche sont variés, les méthodes de traitement et d'analyses se doivent aussi de l'être. Comme pour les techniques de collecte de données, une méthode de traitement de données mixte a été établie, adaptée aux caractéristiques de chaque type de donnée.

De manière générale, les données collectées peuvent être divisées en quatre catégories : i) des matériaux secondaires, non produits directement par cette étude mais collectés lors de la pré-enquête et de l'enquête principale auprès des différentes sources et acteurs ; ii) des données primaires qualitatives, produites par cette étude grâce aux observations participantes, aux entretiens non-directifs et aux questions ouvertes des questionnaires réalisés ; iii) des données primaires quantitatives, collectées lors de cette étude grâce aux questions fermées des questionnaires réalisés ; et iv) des données visuelles ou images, produites lors de l'enquête de terrain.

Aussi, pour chaque type de donnée collectée, une méthode de traitement particulière a-t-elle été mise en place. Le Tableau 8 propose une synthèse des méthodes de traitement de données utilisées : selon leurs caractéristiques, les matériaux secondaires collectés ont été analysés différemment, soit de manière particulière selon chaque cas, ou bien grâce à une analyse qualitative, quantitative ou visuelle. Les données primaires qualitatives ont été analysées grâce à des analyses

qualitatives parmi lesquelles l'analyse de contenu. Les données primaires quantitatives ont été traitées grâce à des analyses quantitatives, principalement en utilisant un logiciel particulier. Finalement, les données visuelles ont été soumises à des analyses visuelles descriptives, des images et des cartes, et en utilisant dans quelques cas un logiciel de dessin et de production graphique.

Méthodes de traitement Types de données	a) Traitement des matériaux secondaires	b) Analyse qualitative et de contenu	c) Analyse quantitative	d) Analyse de cartes et d'images
i) Matériaux secondaires	X	X	X	X
ii) Données primaires qualitatives		X		
iii) Données primaires quantitatives			X	
iv) Données visuelles				X

Tableau 8 : Synthèse des méthodes de traitement des données.
Élaboration propre.

De ce fait, cette stratégie de traitement des données mixtes cherche à répondre aux défis de l'étude du monde invisible du travail agricole saisonnier, en tentant de le mettre en lumière suivant différents angles d'étude. Chacune des méthodes de traitement de données utilisées dans cette recherche est précisée dans les pages qui suivent.

Traitement des matériaux secondaires

Comme exposé précédemment, les matériaux secondaires ont été collectés lors de la réalisation de cette recherche, particulièrement dans la pré-enquête, mais aussi dans l'enquête principale. En plus des données primaires collectées auprès des

différents acteurs et institutions liés au travail agricole saisonnier grâce aux observations participantes et aux entretiens non-directifs réalisés, différents matériaux secondaires ont été collectés. Par le concept de matériaux secondaires, cette étude se réfère à l'ensemble de documents, données et images qui ont été produits par les acteurs et les institutions enquêtés ou qui ont été récupérés parmi les médias (la presse, la radio, la télévision ou Internet).

Dans cette catégorie, différents types de matériaux ont été rassemblés, parmi lesquels on peut distinguer :

- Des documents d'information comme des brochures, des livrets ou des formulaires associés à différents organismes, par exemple, le Service National de la Femme, l'Inspection du Travail, les mutuelles du travail, le Recensement Agricole, l'Institut de Normalisation Prévisionnelle, ou le Département de Développement Rural de la Municipalité d'Ovalle.
- Des livrets de poésies écrits par des saisonniers agricoles dans le contexte de la pastorale chrétienne des *temporeros* agricoles.
- Des images, des cartes et des photographies produits par différents organismes, par exemple, le Centre d'Études Avancées en Zone Aride, des livres d'histoire locale ou des sites internet de culture et d'histoire locale.
- Des études et des rapports d'organismes liés avec le sujet de recherche, par exemple, de la Direction du Travail, l'Inspection du Travail, l'Institut National des Statistiques, ou des mutuelles de travail.
- Des statistiques descriptives de différents organismes liés au travail agricole saisonnier, par exemple, des recensements agricoles, de la Direction du Travail, de l'Inspection du Travail, des mutuelles du travail, ou du syndicat de *temporeros*, de l'Institut de Développement Agricole.
- Des données quantitatives de différents organismes liés au travail agricole saisonnier, par exemple, des recensements agricoles, des organismes d'exportation, de l'Institut National de Statistiques, du Centre de Recherche sur les Ressources Naturelles ou de la Banque Centrale du Chili.

En considérant la nature hétérogène des matériaux secondaires collectés, chacun a reçu un traitement particulier selon ses caractéristiques spécifiques. Ainsi, les

documents d'information (brochures, livrets, formulaires), les livrets de poésies et les études et des rapports ont été examinés pour compléter différentes descriptions et pour illustrer des analyses, de même qu'ils ont été soumis à des analyses de contenu, pour évaluer leurs composantes, les classer et les interpréter, comme exposé plus bas. Pour leur part, les images, les cartes et les photographies ont aussi été utilisées pour appuyer différentes analyses et pour faciliter la description, par exemple, pour localiser géographiquement le terrain de recherche, pour montrer les premières exploitations agricoles d'exportation ou pour montrer des situations sociales.

Les statistiques descriptives ont été analysées et utilisées pour favoriser la description des différents contextes et analyses, en utilisant et en confrontant différentes sources pour révéler des différences et des points en commun. Finalement, les données quantitatives ont été exploitées en utilisant des logiciels d'analyse permettant de faire des descriptions et des rapports de différentes variables, présentés plus bas.

De ce fait, le traitement des matériaux secondaires a été souvent orienté vers la description et l'illustration de différents contextes et analyses. Mais il a aussi été soumis à des analyses qualitatives, quantitatives et des analyses de cartes et d'images, exposées en détail dans les pages qui suivent.

Analyse qualitative et de contenu

L'analyse qualitative a été utilisée dans cette recherche pour traiter des matériaux secondaires qualitatifs et pour analyser les données empiriques collectées grâce aux techniques d'observation participante, d'entrevues non-directifs, et des questions ouvertes des questionnaires réalisés. De manière générale, l'analyse et l'interprétation des données qualitatives primaires et secondaires de cette recherche sont orientées vers l'explicitation de la problématique de la recherche, en essayant d'approcher, de déceler et de dévoiler les dynamiques, les changements, les représentations et les significations du monde invisible du travail agricole saisonnier.

Cette analyse et cette interprétation des données envisagent la culture comme un système de sens, suivant la définition de Clifford Geertz (1973) qui conçoit la « culture to be those webs, and the analysis of it to be therefore not an

experimentalscience in search of law but an interpretive one in search of meaning » (p. 5). L'interprétation est donc guidée par la recherche du sens. Et cette recherche de sens est construite à partir d'une description dense du terrain et de la réalité étudiée, c'est-à-dire, de la capture et de l'explication des nombreuses et complexes structures de concepts reliés entre eux, à partir du point de vue des acteurs de la culture et de la société concernées, mais aussi en considérant la position du chercheur en tant qu'observateur et qu'auteur (Geertz 1973 et 1988).

Un des propos de cette recherche a été de construire une description profonde du contexte sociohistorique et culturel du sujet de recherche, depuis l'angle des acteurs locaux et des sociétés locales dans un contexte d'installation de diverses stratégies de développement et de mondialisation. Grâce à cette approche, les rapports, les représentations et les significations autour du monde invisible du travail agricole saisonnier peuvent être étudiées, de même que leurs transformations et leurs dynamiques actuelles peuvent être interprétées.

Cet exercice d'analyse a été réalisé en revenant sur l'ensemble des données primaires et secondaires collectées, c'est-à-dire, en reliant le cahier de terrain, les entretiens non-directifs réalisés, les questions ouvertes des questionnaires et les matériaux secondaires qualitatifs. Cet exercice a permis d'identifier et de délimiter plus clairement les différents concepts inhérents au sujet de recherche, de les mettre en rapport, de les classer et de les comparer pour construire un cadre interprétatif du sujet de recherche.

En effet, l'analyse qualitative a été orientée en grande partie par la technique de *l'analyse de contenu*, qui cherche à réussir des interprétations grâce à l'accomplissement de certaines étapes qu'on peut énumérer comme suit : consolidation des données collectées, relecture des données collectées, identification et délimitation des concepts de recherche, mise en rapport des concepts délimités, classification et comparaison des catégories établies.

Ainsi, grâce à l'analyse qualitative et spécialement à l'analyse de contenu, cette recherche a essayé de proposer une interprétation du monde invisible du travail agricole saisonnier, en spécifiant particulièrement ses dynamiques et ses rapports, ses représentations et les significations, et les transformations récentes dans un contexte de développement et de mondialisation.

Analyse quantitative

L'analyse quantitative a été utilisée pour traiter des données numérisées ou catégorisées provenant des matériaux secondaires collectés et des questions fermées (dichotomiques et à choix multiple) des questionnaires réalisés. Grâce à ces analyses, des statistiques principalement descriptives ont pu être établies, liées à différentes variables d'étude comme les caractéristiques des acteurs du travail agricole saisonnier (âges, scolarités, engagement au travail agricole saisonnier, etc.), les particularités du travail agricole saisonnier (durée et saisonnalité du travail agricole saisonnier, conditions de travail, informalité du travail, taux de syndicalisation, etc.), ou les rapports de genre au travail et au foyer (réalisation des tâches agricoles, réalisation des tâches domestiques, etc.).

Comme on l'a vu, les données quantitatives ont été collectées de manière catégorisée, grâce à des questions fermées dichotomiques et à choix multiples. De ce fait, et une fois retranscrites, les réponses des interviewés dans des fichiers numérisés, ont été soumises à des analyses statistiques, en utilisant principalement le logiciel *Infostat*, choisi pour son applicabilité et la maîtrise par l'auteure⁵⁹ de l'outil.

Infostat⁶⁰ est un logiciel développé par l'Université de Córdoba, en Argentine, pour l'analyse statistique. C'est un outil utile pour réaliser des statistiques descriptives et des graphiques, et aussi pour appliquer des méthodes plus avancées comme la modélisation statistique et l'analyse multivariée. Cependant, son usage lors de cette analyse a été centré principalement sur la production de statistiques descriptives qui facilitent la mise en contexte et la description du monde invisible du travail agricole saisonnier.

De cette façon, l'analyse quantitative menée a représenté une contribution pour cette recherche à trois niveaux principalement. En premier lieu, les statistiques produites ont permis de participer à la compréhension du sujet d'étude, particulièrement grâce à la description de plusieurs variables du monde invisible du

⁵⁹ Dans le cadre du Programme SEM-Chili, une formation au logiciel *Infostat* a été menée à Ovalle, en partenariat avec l'Université de Córdoba, l'institution qui a développé ce logiciel. C'est lors de cette occasion que l'auteure a appris le maniement de cet outil.

⁶⁰ Voir : <http://www.infostat.com.ar> (19/12/2012).

travail agricole saisonnier, qui auparavant étaient *invisibilisées* et non mesurées. En deuxième lieu, la mise en relation de ces analyses avec les analyses qualitatives, a été essentielle pour aider à l'évaluation de l'ampleur et de la profondeur de certaines problématiques du sujet d'étude. En troisième lieu, l'analyse quantitative a été une méthode complémentaire à l'analyse qualitative pour réussir des interprétations et des conclusions plus intégrales sur les dynamiques, les transformations et les représentations du monde invisible du travail agricole saisonnier.

De ce fait, l'analyse quantitative s'insère dans le cadre méthodologique de cette recherche qui cherche à faire converger différentes méthodes, parmi lesquelles il manque la présentation de l'analyse de cartes et d'images.

Analyse de cartes et d'images

Cette dernière technique de traitement et d'analyse utilisée dans cette recherche a pris comme objet des cartes, des photographies et d'images. Comme on l'a dit, ces objets font partie des matériaux secondaires collectés et du registre photographique du terrain en tant qu'outil complémentaire du registre ethnographique.

Mais certaines des cartes et des images utilisées dans l'analyse sont le produit d'analyses réalisées en utilisant le logiciel *CorelDraw*⁶¹. Ainsi, en intégrant différentes données de la recherche des cartes et des images ont été produites, afin de représenter graphiquement quelques problématiques. C'est le cas, par exemple, d'une carte qui représente les migrations journalières des saisonniers agricoles dans la Vallée du Limarí. Pour un lecteur ne connaissant pas le terrain de recherche, une carte avec ces représentations devient une ressource très utile pour suivre l'interprétation de l'auteur.

Cependant, et malgré ce caractère descriptif et de soutien, les cartes et les images n'ont pas été utilisées comme une représentation directe de la réalité. Elles ont plutôt été utilisées à titre d'exemple et pour représenter des paysages et des situations géographiques et sociales, en complément des interprétations réalisées.

⁶¹ Voir : www.corel.com(19/12/2012)

Pour réussir et transmettre aux lecteurs ses interprétations, l'usage de cartes et d'images a été accompagné de trois éléments : des légendes introductrices des objets visuels utilisés, avec la référence à l'origine de l'objet et sa date ; des références des objets utilisés dans le texte intégral en rapport à la problématique exposée ; et une description des cartes et des images utilisées dans le corps du texte.

Avant de clore cette première partie de cette thèse et avant de présenter les résultats de cette recherche, une dernière section est nécessaire sur les défis relevés pour mettre en place ce cadre méthodologique complexe dans un terrain d'étude non exempt de problèmes et de difficultés.

E. Les défis d'aborder un terrain problématique

L'exposition méthodologique réalisée jusqu'ici pourrait faire penser que le travail d'enquête du monde invisible du travail agricole saisonnier s'est déroulé de manière simple, sans inconvénients. Cela ne correspond pas exactement à la réalité. Si la définition méthodologique de cette recherche, composée de plusieurs techniques, était complexe, l'approche du terrain l'a été bien plus. La question du travail agricole saisonnier présente des stigmates pour les acteurs locaux, qui ne sont pas toujours prêts à affronter un entretien ou une conversation sur celui-ci.

Un sujet de recherche complexe pour les acteurs locaux

Le travail agricole saisonnier, et particulièrement ce qui l'entoure, est un sujet avec un caractère tabou : en parler peut peser sur l'avenir des différents acteurs, comme par la perte d'opportunités de travail, de postes ou le risque de contrôle fiscal. En effet, le caractère invisible d'une partie du travail agricole saisonnier a été mis en évidence sur place dès la pré-enquête de terrain. L'invisibilité, l'informalité et l'illégalité d'une partie des rapports, des activités et des dynamiques du travail agricole saisonnier, ont été palpables dès le début de la recherche.

Même s'il s'agit d'une des principales activités de travail pour la Province, dans laquelle un nombre important de personnes sont employées, le sujet demeure problématique. La perception de l'auteure au début de l'enquête, qui s'est confirmée en grande partie avec l'analyse des données, est qu'il existe une certaine peur de parler du sujet pour ne pas être victime de représailles. Il existe une appréhension sur ce qui peut être dit, qui pourrait être utilisé contre soi à l'avenir. Une amende, un refus de travail, une dénonciation publique, actions qui pourraient être menées avec les informations sur le monde invisible du travail agricole saisonnier.

Cette difficulté pourrait être expliquée par différents faits. En premier lieu, des études précédentes et des articles de presse sur le travail agricole saisonnier, ses conditions de travail et l'informalité dans laquelle ont lieu les activités saisonnières, ont eu un caractère dénonciateur. En deuxième lieu, il y a eu une sorte de persécution

des acteurs informateurs, par exemple, des entreprises soumises à des contrôles fiscaux qui ont réduit leur bonne réputation, des *temporeros/as* renvoyés et avec des difficultés pour retrouver du travail, et des *contratistas* considérés comme des exploiters. En troisième lieu, depuis un certain temps, la Direction du Travail et notamment l'Inspection du Travail, a augmenté la fiscalisation pour pourchasser les infractions au travail, ce qui a généré un climat de contrôle.

Sur le terrain, il a été constaté que ces problématiques se sont installées chez les différents acteurs liés au travail agricole saisonnier, de différentes manières. Une des principales contraintes rencontrées lors de l'enquête de terrain a été en effet le refus d'entretiens et de contacts avec les différents acteurs.

Les refus : ne pas affronter un sujet complexe

Depuis la pré-enquête de terrain, l'auteure s'est retrouvée confrontée à plusieurs refus, par téléphone et personnellement, ainsi qu'à plusieurs rendez-vous manqués, de la part des représentants d'entreprises, de la part des travailleurs/euses, de la part des *contratistas* et de la part des représentants des organismes publics et privés. Il s'agit d'un obstacle important pour mener l'enquête.

Comme il a été déjà expliqué, une consigne bien préparée a été établie pour faire une présentation personnelle ainsi que les objectifs des différents contacts avec les interlocuteurs, en soulignant l'indépendance de l'étude, son caractère académique, la confidentialité des informations collectées et l'anonymat des personnes interviewées. En plus, une importante flexibilité pour la réalisation des entretiens a été offerte aux interlocuteurs : l'horaire, le jour (ouvrable ou weekend) et le lieu de l'entretien étaient à choisir par l'interlocuteur. Malgré tout, il a été difficile de fixer des rendez-vous.

Des personnes contactées qui ne répondaient plus aux appels téléphoniques, des personnes qui refusaient finalement d'être visitées alors qu'un contact *cordial* avait été établi auparavant, ou encore des personnes qui manquaient à des rendez-vous fixés (même si elles avaient été recommandées) ne respectant pas des accords préalables, sont quelques exemples. Le sujet du travail agricole saisonnier était à l'évidence un sujet sensible pour les différents acteurs qui sont impliqués.

Ces successifs refoulements ont été très décourageants et frustrants pour la réalisation de l'enquête de terrain. Plusieurs fois l'auteure s'est questionnée sur l'aboutissement des entretiens. C'est pour cette raison et pour surmonter ces échecs, que la façon de contacter les différents acteurs, ainsi que la réalisation même des entretiens et des questionnaires, ont été beaucoup plus soignées.

L'attention d'une stratégie de contact beaucoup plus raffinée

Il a été proposé alors d'améliorer le contact avec les différents acteurs à rencontrer, en soignant beaucoup plus la consigne initiale. Pour chaque contact (téléphonique et face à face) et pour chaque introduction aux entretiens ou questionnaires, une présentation qui essayait avant tout de mettre en confiance les interlocuteurs a été travaillée.

Cette présentation soulignait encore plus le cadre académique dans lequel s'insérait cette recherche, en renforçant l'idée qu'il ne s'agissait pas d'une étude liée au gouvernement (Inspection du Travail, Service Agricole ou autre), ou avec les entreprises, ni avec la presse ou les médias. Il fut précisé qu'il s'agissait d'une recherche indépendante qui ne cherchait à répondre à aucun intérêt particulier. Pour illustrer ceci, les différentes équipes académiques et laboratoires d'accueil de cette thèse en été mentionnées, en mettant surtout l'accent sur le Département d'Agronomie de l'Université de La Serena, reconnu et valorisé au niveau local. Finalement, lors de cette présentation, il a été aussi souligné le fait que toutes les informations partagées par les interviewés seraient des informations anonymes et confidentielles, et que leur nom réel n'apparaîtrait pas dans de possibles publications.

Les rapports établis avec les autorités locales dans le cadre de la recherche, ont été aussi évité d'être signalés, puisque ceci posait des problèmes aux saisonniers et aux sous-traitants de main d'œuvre agricole en particulier. En fait, cette étude reçut l'appui du Secrétaire Régional du Ministère de l'Agriculture, qui a même préparé une lettre pour soutenir cette étude⁶². Mais le caractère indépendant de cette recherche a

⁶² Cette lettre de soutien du Secrétaire Régional du Ministère de l'Agriculture est présentée dans les annexes.

été renforcé, en n'utilisant aucun réseau local qui aurait pu provoquer la méfiance des interlocuteurs.

C'est pour les mêmes raisons qu'il a été décidé de ne pas enregistrer les entretiens avec un magnétophone. Des personnes interrogées ont refusé l'enregistrement des entretiens, puisque cet instrument mettait sous tension les interlocuteurs. Dès lors, l'enregistrement des entretiens par le magnétophone n'a plus été pratiqué.

Finalement, pour améliorer les contacts avec les différents acteurs à interviewer, l'autorisation a été demandée à différents responsables des entreprises, afin de pouvoir passer des journées de travail dans les entreprises agricoles, avec les saisonniers et saisonnières. Avec ces accords, il était possible d'accéder aux espaces de travail et d'observer, ainsi que d'avoir un contact direct avec les saisonniers aux champs et dans les *packings*. Malgré tout, les saisonniers avaient souvent des moments disponibles pour des entretiens et pour des questionnaires, et ont été souvent prêts à relâcher la journée de travail par une conversation sur ce travail.

Avec ces précautions et ces soins, il a été plus facile d'accéder au terrain et de réaliser les entretiens et les questionnaires avec les représentants d'entreprises agricoles et les saisonniers-ères agricoles, et de mettre les interviewés plus à l'aise. En effet, finalement, au fur et à la mesure que les entretiens et les questionnaires avançaient, la plupart des interviewés se sont détendus, ce qui a permis d'obtenir des interviews très satisfaisantes. C'est seulement avec les sous-traitants de main-d'œuvre agricole que les difficultés se sont maintenues et que peu de rendez-vous d'entretien ont pu être fixés.

C'est en grande mesure grâce à cette stratégie d'enquête que le cadre méthodologique de cette recherche a pu être mis en place et de cette manière réussir une collecte de données qualitatives et quantitatives très fructueuse malgré les difficultés initiales. Ce sont ces données qui sont au fondement du développement des deux parties qui suivent.

Deuxième partie

Modernisation agricole et nouvelle structure agraire au Chili

Chapitre 4. Des *Haciendas* aux Complexes Agro-Industriels : repères historiques de la modernisation agricole au Chili

A. Les vastes exploitations agricoles et l'émergence de la paysannerie

Le secteur agricole a été historiquement la cible de nombreux projets de développement. C'est un secteur dont dépend l'alimentation mondiale, au-delà des frontières administratives. Au Chili comme dans d'autres pays latino-américains, si l'exploitation minière a été très importante, la production agricole a elle été essentielle pour le soutien de toutes les activités humaines, en incluant les processus de colonisation européenne et d'indépendance politique. Cependant, les orientations qui ont guidé et redirigé les différentes stratégies de développement du secteur agricole sont diverses et se trouvent en corrélation avec le contrôle des moyens de production, spécialement avec la propriété de la terre. Elles sont encadrées par des structures agraires particulières. De manière générale, la notion de structure agraire est comprise comme l'ensemble des relations sociales, économiques et politiques dérivées des processus de production agricole, dans lesquels interviennent des normes et des institutions liées à l'administration et aux facteurs de production (terre, eau, travail), ainsi qu'à l'utilisation de technologies de culture agricole (cf. Arroyo 1990, Gómez 2000). À partir de ce fait, on peut se demander quelles sont les transformations subies par la structure agraire du Chili colonial et républicain pour faire face à la demande agricole interne et externe ? Quels nouveaux projets pour le monde rural ont-ils été apportés par le début de la période républicaine ? Quelles notions de progrès économique et social ont-elles été à la base des actions menées dans le monde rural chilien ?

De petits agriculteurs indigènes à des encomendados : l'établissement du « travail-masse »

Avant l'arrivée des Espagnols sur le territoire qui correspond au Chili actuel, l'agriculture se trouvait à la base de l'économie et de la structure sociale de plusieurs groupes indigènes. Pour les *Mapuches*, une des cultures les plus importantes à l'arrivée des *conquistadors* – tant en nombre qu'en terme d'organisation, d'identité et de résistance à la domination espagnole – l'agriculture était le principal moyen d'alimentation. Les principaux végétaux cultivés étaient les pommes de terre, les haricots, le maïs, le quinoa et les piments (Medina 1988). Si pour les *conquistadors* le Chili était loin de représenter la richesse des terres péruviennes, gorgées d'or et d'argent, la géographie chilienne était très attractive pour établir et fonder des villages. Ainsi le remarquait particulièrement Pedro de Valdivia, le *conquistador* fondateur du Chili, « qui n'est pas arrivé au Chili expressément pour les mêmes buts que l'avancée d'Almagro, et a eu l'occasion de remarquer que le pays, bien qu'il soit certain qu'il n'abritait pas les prodigieuses richesses du Pérou, découvert par monsieur Francisco Pizarro, était, par contre, une belle terre, «pour pouvoir vivre en elle et se perpétuer, comme il n'y en a pas de meilleur au monde » »⁶³ (in Medina 1882 : 90).

Lors de la période de la colonisation espagnole, entre les années 1520 (année où l'explorateur Hernando de Magallanes a reconnu le territoire du Chili) et 1810 (année de l'indépendance du Chili), et dans le but d'établir le *Royaume du Chili*, les colonisateurs se sont appropriés par la force la terre et les indigènes, et les moyens de production dont disposait la population préhispanique du Chili. L'aliénation de la terre et de la force de travail constitua le premier système de travail colonial, basé sur le contrôle de tous les moyens de production. Cette force de travail était fondée sur le concept de « travail-masse » : une main d'œuvre maximisée tant en nombre de travailleurs comme en intensité du travail, dans un esclavage de conquête qui produit une importante dégradation de la force de travail coloniale (Salazar 1989).

⁶³ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original: « que no llegó a Chile urjido de los mismos propósitos que tarjera el adelantado Almagro, tuvo ocasión de notar que el país, si bien era cierto que no abrigaba las riquezas que el portentoso Perú, descubierto por don Francisco Pizarro, era, en cambio, una hermosa tierra, "tal que para poder vivir en ella y perpetuarse no la hai mejor en el mundo » (Medina 1882 : 90).

Mais ce mode de travail fut bientôt régularisé par le système de l'*encomienda*, mis en place depuis 1523, grâce aux actions de l'église pour abolir l'esclavage et pour favoriser l'évangélisation des indigènes. L'*encomienda* reconnaissait les indigènes comme ressortissants légitimes de la Couronne espagnole, ce qui impliquait de ne pas reconnaître la souveraineté des peuples indigènes, ainsi que le mode des *conquistadors* pour s'approprier les terres et les indigènes qui les peuplaient. En échange de ce nouveau statut, les nouveaux ressortissants devaient payer un tribut annuel à la Couronne. L'*encomendero* était l'Espagnol chargé par la Couronne d'administrer ce marché colonial du travail : il devait gérer les indigènes d'un territoire, en même temps que la récolte des tributs indigènes. Sans approfondir dans le détail ce système, ce qui nous intéresse est que les indigènes, privés de leurs propres facteurs de production, payaient finalement leurs tributs en travail, ce qui rapprochait ce système de travail de l'esclavage de conquête plus que de toute autre chose (ibid.), dans un climat de violence et de menace. Comme le rapporte Guamán Poma⁶⁴, en plus de l'exigence du tribut, les *encomenderos* abusaient du travail et des possessions des *encomendados*, sans rétribution prévue⁶⁵, comme il a essayé de l'illustrer dans ses dessins comme la Figure 6.

⁶⁴Felipe Guamán Poma de Ayala a été un chroniqueur indigène péruvien, qui adressa au Roi d'Espagne l'œuvre *El primer nueva crónica y buen gobierno* afin de dénoncer les injustices et les terribles conditions de vie des régions sud-américaines. Cependant, son manuscrit ne fut découvert que 300 ans après dans la Bibliothèque Royale du Danemark.

⁶⁵« Los dichos comenderos en las ciudades detienen a los dichos yndios y a las yndias y se hacen servir y no se lo paga. Y cinpagalle de sus trauajos le piden sus tributos y los principales le tienen miedo. Y ancí no le pide de sus jornales y cobra al pobre del yndio porque le temen y le amenazam con dezille que es su encomendero y que no ay rremedio » (Guamán Poma 1615: 555). Le texte original en espagnol est cité puisque sa morphologie est impropre et sa traduction ne pourrait représenter son propos original.

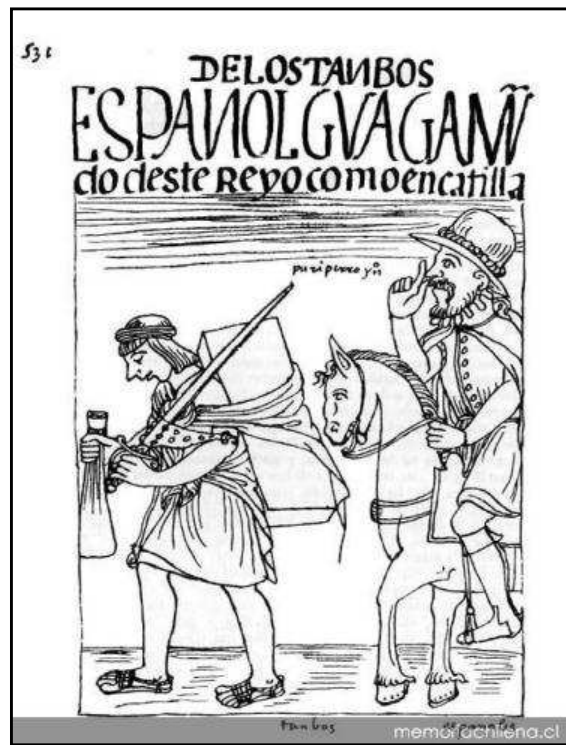


Figure 6 : De los tambos : español guaguamundo de este reino como en Castilla hacia 1600 (Guamán Poma 1615)

Source : Memoria Chilena

http://www.memoriachilena.cl/temas/documento_detalle.asp?id=MC0003116 (08/08/2011).

Dans ce contexte, les femmes indigènes, dédiées à l'alimentation, au soin des enfants, et à la production artisanale des textiles, étaient souvent obligées de s'établir en tant que servantes dans les maisons des patrons. Si elles avaient des enfants, ces derniers étaient parfois contraints par les patrons à faire de même (Góngora 1970).

En plus des *conquistadors* et des indigènes, d'autres catégories sociales ont émergé dans la société coloniale. Des Espagnols pauvres non aristocrates, qui sont arrivés en Amérique stimulés par l'envie de conquête et de richesse, ainsi que des métis, ont formé un segment social intermédiaire qui a commencé à s'accroître. Sans autre activité possible que les travaux manuels, l'artisanat ou l'état de paysan pauvre, le Roi d'Espagne ordonna leur formation dans les métiers manuels qui leur permettraient de subsister. Cette nouvelle norme commençait à faire apparaître une différenciation de la société locale, en produisant une spécialisation des métiers. Comme le signale Salazar (1989), ce processus a déclenché la genèse de formes de travail intermédiaires d'où ont émergé les premiers groupes de la classe travailleuse chilienne, parmi

lesquels on distingue les paysans et les *peones* ou ouvriers agricoles. Mais ce n'est qu'au début du XIX^{ème} siècle que le système du *peonaje* et le prolétariat industriel chilien se sont vraiment constitués en tant que groupe, comme il est présenté plus tard.

Le Royaume du Chili dans le commerce international

L'insertion du Chili dans le commerce international et son orientation exportatrice trouvent leur origine dans cette époque. Soutenues dans le système productif de l'époque coloniale, par les formes de travail exposées ci-dessus, les premières impulsions exportatrices ont émergé. Les *conquistadors*, dans le but de profiter des opportunités de l'époque coloniale, se sont consacrés à la production de marchandises exportables à grande échelle. L'or, l'argent, le sucre, et les cuirs ont été les premiers produits commercialisés dans le monde, particulièrement en Europe, en apportant un nouvel dynamisme à l'économie mondiale⁶⁶. Et avec la formation de métiers techniques et manuels, ces exportations ont connu des transformations. À la fin du XVI^e siècle déjà, des produits plus élaborés, semi-manufacturés, étaient exportés depuis la Vice-royauté du Pérou (Salazar 1989).

Mais c'est surtout au cours du XVIII^e siècle que le Royaume du Chili se caractérisa dans sa capacité exportatrice. La crise agricole péruvienne, vers la fin du XVII^e siècle, a entraîné une importante demande d'aliments. Les exploitations agricoles chiliennes se sont spécialisées dans la production de céréales, principalement vers une production massive de blé. La production et l'exportation des céréales sont ainsi devenues les principales activités de l'économie chilienne (Bauer 1970, Salazar 1989).

Cette demande accrue de blé, qui s'est étendue jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, a nécessité une main d'œuvre plus abondante, demande qui a été satisfaite par le recrutement de *peones* ou journaliers d'une part, et par l'achat de la production particulière de blé des petits paysans d'autre part. Ces petits entrepreneurs agricoles

⁶⁶ « La production massifiée a constitué un apport significatif des colonies hispano-américaines à l'économie mondiale, et encore une injection stimulante pour le capitalisme européen » (Salazar 1989 : 22). Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « La producción masificada constituyó un aporte significativo de las colonias hispano-americanas a la economía mundial, y aun una inyección estimulante para el desarrollo del capitalismo europeo » (Salazar 1989 : 22).

vendaient à très bas prix, dans une sorte de partenariat, leurs productions aux grands propriétaires pour l'exportation. Mais les petits paysans ont subi plusieurs pressions (locations de terres à prix élevés, fixation unilatérale des prix de vente, impositions d'intérêts et d'impôts, entre autres) qui ont entravé leur réussite et leur indépendance (Salazar 1989).

Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, les exportations chiliennes de céréales ont été stimulées par les ruées vers l'or en Californie et en Australie en premier lieu, et par la demande de la Grande Bretagne entre 1865 y 1875. La demande externe de céréales commença à décliner vers les années 1880 (Bauer 1970).

La prospérité du marché colonial exportateur représenta une importante source de richesse pour les colonisateurs espagnols qui contrôlaient les moyens de production. Cependant, cette expansion ne se transféra pas nécessairement aux populations locales ni à un projet de développement pour la société de l'époque coloniale. Bien au contraire, le système de travail colonial basé sur l'exploitation de la force physique des indigènes, mais aussi des métis et des Espagnols pauvres, a tendu à épuiser la main d'œuvre, en limitant ses possibilités de formation et d'accès à un travail intermédiaire (cf. Bauer 1970, Salazar 1989).

L'émergence silencieuse de l'inquilinaje et de la paysannerie

Le système de travail de l'*encomienda* entraîna progressivement une extinction des peuples indigènes préhispaniques du Chili. La main d'œuvre de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle était formée principalement par des métis, puisque les esclaves africains, moins importants au Chili que dans d'autres pays latino-américains, avaient aussi été surexploités⁶⁷. Le manque de force de travail indigène pour l'entreprise espagnole d'une part, et l'augmentation du nombre de métis dans la population locale de l'autre, ont entraîné la création de l'*inquilinaje*. Il s'agit d'un processus silencieux et graduel qui est né des pratiques rurales, aux marges des normes et des contrôles administratifs, et qui ne s'institutionnalisa pas avant le XVIII^e

⁶⁷L'esclavage africain fut important pour l'établissement du Royaume du Chili, en particulier pendant les premières années de la conquête et pour l'exploitation des richesses minérales d'or et d'argent (cf. Mellafe 1959).

siècle (Góngora 1960). Les métis travaillaient ainsi en tant qu'artisans, petits commerçants, et principalement dans l'agriculture, soit comme *peones* ou journaliers, ou comme *inquilinos*, rémunérés avec des salaires très bas.

Le système de l'*inquilinaje* se basait sur l'embauche d'*inquilinos*, aussi nommés fréquemment locataires au cours du XVIII^e siècle. Les *inquilinos* étaient des hommes employés par des propriétaires terriens, qui habitaient et travaillaient dans les propriétés des patrons, en échange d'un petit morceau de terre dans les extrémités des exploitations agricoles, pour subsister avec leur famille dans des cabanes et des huttes, comme le montre la Figure 7. Comme le décrit l'historien chilien Mario Góngora, en se référant aux chroniques du naturaliste Claude Gay, « Le locataire ou *inquilino* paie toujours un droit, pour tout travail qui dépasse l'accord ou la pratique il reçoit un salaire en argent, pain, viande séchée et papier à cigarettes. Pour cultiver sa petite parcelle, il doit louer des paires de bœufs et des charrues et acheter du grain, en tombant entre les mains de prêteurs usuriers, qui leur achètent par la suite la récolte à des prix dérisoires »⁶⁸ (in Góngora 1960 : 14).

⁶⁸Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « El arrendatario o inquilino paga siempre un canon ; por todo trabajo que excede al convenio o la costumbre recibe un salario en dinero, pan, charqui y papel para cigarros. Para sembrar su pequeño lote, tiene que alquilar yuntas de bueyes y arados y adquirir la semilla, cayendo en manos de prestamistas usurarios, que le compran luego a precios ínfimos la cosecha » (Góngora 1960 : 14).



Figure 7 : Choza en Queronque, Limache, ca. 1930

Source: Archivo Fotográfico Museo Histórico, Memoria Chilena

[http://www.memoriachilena.cl/temas/documento_detalle.asp?id=MC0027741\(08/08/2011\)](http://www.memoriachilena.cl/temas/documento_detalle.asp?id=MC0027741(08/08/2011)).

L'*inquilinaje* permettait aux patrons de compter sur un groupe de personnes de confiance dans leurs exploitations agricoles, en supposant que la coexistence avec les *inquilinos* dans leurs propriétés leur permettrait d'établir une relation de « confiance », tout en les contrôlant. Dans cette structure, les autres membres de la famille de l'*inquilino* travaillaient quelquefois dans les latifundia, et souvent les femmes réalisaient des tâches domestiques dans les maisons des patrons (cf. Góngora 1960, Salazar 1989).

Le latifundium s'est constitué en effet comme une unité économique mais aussi sociale. Les latifundistes avaient le pouvoir de contrôler les différentes relations sociales de leur territoire, comme celles liées au travail, au mariage ou aux activités religieuses. Comme l'expose Mellafe (1981), ils pouvaient arranger et défaire des mariages et des familles, assigner des orphelins, protéger, expulser ou vendre des *peones*, entre autres attributions.

L'*inquilinaje* paraît avoir été une institution particulièrement masculine, dans le sens où les *inquilinos* et les patrons ont des noms masculins et non féminins. Cependant, dans plusieurs cas l'*inquilinaje* devenait de la vente ou de l'enlèvement des femmes, qui était plus facile, spécialement au XVII^e siècle. « La femme mariée était la cible de rétention. On lui donnait l'usufruit de petites parcelles, quelques animaux, etc., de manière à ce que si elle devenait veuve ou était abandonnée, elle restait en vivant – elle et sa progéniture – sur l'exploitation et on lui cherchait ou lui imposait un autre « mari ». Ce mécanisme –contrairement à ce qu'on supposait jusqu'alors – donne une saveur forte au matriarcat dans la famille rurale de l'époque »⁶⁹ (Mellafe 1981 : 97).

Et en ce qui concerne la configuration de la petite paysannerie liée à la location de petites portions de terres et à la concession de petites parcelles, la participation de la femme a aussi été importante. Selon des archives, des femmes seules avec ou sans enfants, étaient souvent les solliciteuses de terres. Selon les secteurs, cette participation pouvait même atteindre plus de 50%, comme dans le cas de la transformation d'un ranch en petites parcelles de location par le *Cabildo*⁷⁰ de La Serena, dans les années 1760 (Salazar 1989). C'est le cas de María Albarez, qui argumentait: « native de cette ville, je dis que je suis seule avec trois enfants, sans un petit morceau de terre où pouvoir vivre, ce qui fait que je demande à l'illustrissime *Cabildo* de vivre derrière le couvent de Monsieur Santo Domingo »⁷¹ (in Salazar 1989 : 51).

En effet, la participation de la femme a souvent été considérée comme secondaire, marginale ou insignifiante dans l'histoire chilienne. Comme le signalent les historiens Fernando et Stüven (2011), l'histoire a rendu invisible la femme, en l'enfermant dans la sphère de la vie privée. La plupart des chroniques coloniales et des textes historiques présentent les faits et les événements historiques en centrant leurs

⁶⁹Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « La mujer casada era el foco de retención. Se le daba el usufructo de pequeñas parcelas, algunos animales, etc., de modo que si enviudaba o era abandonada quedaba viviendo –ella y su prole- en el predio y se le conseguía o imponía otro “marido”. Este mecanismo –contrariamente a lo que se supone hasta la fecha- da un fuerte sabor a matriarcado a la familia rural de la época » (Mellafe 1981 : 97).

⁷⁰Le *Cabildo* ou conseil était une institution coloniale qui jouait le rôle d'une municipalité.

⁷¹Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original: « natural de esta ciudad, digo que me hallo sola con tres hijos, sin un pedacito de tierra donde poder vivir, por lo que pido al ilustrísimo Cabildo vivir a espaldas del convento del Señor Santo Domingo » (in Salazar 1989 : 51).

réécrits sur les hommes en tant qu'acteurs principaux de la société, et non sur les femmes qui auraient eu un rôle plus passif. Et si les femmes avaient un certain rôle principal, c'était plutôt anecdotique ou stéréotypé comme les « femmes de l'indépendance »⁷², les « femmes aristocratiques » ou les « femmes indigènes ». C'est une omission du rôle de la femme qui s'est imprimée dans la construction des États nationaux en Amérique latine. Comme le signale Lavrin (2005), il existait « certains groupes qui dans les premières années du XX^e siècle se trouvaient en marge de la constitution nationale. Un de ces groupes était formé par des femmes, à cause des contraintes que les habitudes sociales et le système juridique faisaient peser sur elles »⁷³ (p. 17).

Cependant la femme a été un acteur central tout au long de l'histoire latino-américaine et chilienne, et particulièrement dans la formation de l'*inquilinaje* et de la paysannerie. Elle a eu un rôle actif et de pouvoir dans la configuration de l'*inquilinaje* et de la petite paysannerie dans les sociétés locales même si elle a été *invisibilisée*, comme on le montre à partir de textes historiques qui sont analysés dans les pages qui suivent.

L'*inquilinisación* et l'émergence de la petite paysannerie se sont constituées comme des opportunités de travail pour les hommes et femmes indigènes, Espagnols pauvres et métis, avec la location d'un petit morceau de terre ou la demande d'une *merced* (grâce de terre). L'*inquilinaje*, en tant que nouvelle institution coloniale, a déclenché un processus de conformation d'une paysannerie locale, à travers l'établissement permanent de travailleurs et de travailleuses dans les exploitations

⁷² « Mais les plus nobles qualités du caractère de la femme chilienne sont restées inconnues jusqu'à la grande époque de la révolution. C'est alors seulement qu'a été présentée dans tout son relief l'âme de la femme chilienne. Du milieu de l'atmosphère conventuelle dans laquelle elles avaient vécu, du mysticisme de l'âge colonial naquirent – phénomène étrange ! – ces femmes viriles, héroïnes aussi grandes que les généraux de la révolution, et à qui les hommes n'ont pas encore levé des statues, comme si l'abnégation et l'héroïsme des femmes n'étaient pas dignes du bronze et du respect des peuples » (Grez 1878 : 6-7). Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « Pero las más nobles cualidades del carácter de la mujer chilena permanecieron desconocidos hasta la grandiosa época de la revolución. Fue solo entonces cuando se presentó en todo su relieve el alma de la mujer chilena. De en medio de la atmósfera conventual en que había vivido, de entre el misticismo de la edad colonial, nacieron ¡fenómeno extraño! Esas mujeres varoniles, heroínas tan grandes como los jenerales de la revolución, i a quienes los hombres todavía no han levantado estatuas, como si la abnegación i el heroísmo de las mujeres no fueran dignos del bronce i del respeto de los pueblos » (Grez 1878 : 6-7).

⁷³ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « ciertos grupos que en los primeros años del siglo XX se hallaban al margen de la construcción nacional. Uno de esos grupos lo formaban las mujeres, debido a las limitaciones que las costumbres sociales y el sistema jurídico hacían pesar sobre ellas » (Lavrin 2005 : 17).

agricoles en tant qu'*inquilinos*, et par l'installation de populations pauvres et indigentes dans des petites portions de terre louées, cédées ou appropriées (Salazar 1989).

De fait, comme le montre Salazar, pendant la période coloniale, un réseau de « villages paysans » s'est établi avec l'objectif d'installer les populations pauvres qui déambulaient à la recherche de travail ou d'un moyen de subsistance. Il s'agissait de villages de 400 habitants environ avec des portions de terre pour l'agriculture. Des estimations signalent qu'entre 7 et 8 mille personnes se sont établies dans ces villages paysans⁷⁴. Et avec la création de ces villages paysans, des colonies se sont installées dans les périphéries des villes et des villages depuis la deuxième moitié du XVIII^e siècle jusqu'après l'Indépendance du Chili (ibid.).

La formation de cette petite paysannerie avait aussi pour but de fixer une importante masse de personnes et de la maintenir contrôlée et proche des grandes propriétés pour compter sur elle en tant que main d'œuvre. Il s'agissait d'une population nommée « vagabonde », qui, déambulant dans le territoire, devenait un problème pour la société : elle était considérée comme improductive et liée à une délinquance de subsistance (cf. Araya 1999). En effet, l'installation de cette population impliquait aussi l'acceptation des normes, de l'autorité et des droits des latifundia. Comme l'ont exposé plusieurs historiens, un des phénomènes les plus importants des XVIII^e et XIX^e siècles, a été le déplacement de grandes masses d'hommes et de femmes sur le territoire chilien, à la recherche d'un travail (cf. Araya 1999, Bengoa 1990, Salazar 1989).

En plus d'offrir une opportunité de travail, ces nouvelles portions de terre cultivées –louées, cédées ou occupées de manière illégale – permettaient l'approvisionnement en légumes des centres peuplés. En effet, outre l'importante production de légumes, cette paysannerie a permis le développement d'autres secteurs de l'économie agricole comme l'élevage, la production de céréales, la

⁷⁴ « Ce fut ainsi que, entre 1730 et 1800, un nombre considérable de "villages" ont été fondés conformément à cette politique : Cauquenes, Parral, Linares, San Carlos, Quirihue, Ninhue, Coelemu, Yumbel, Rere, Florida, Hualqui, Los Angeles, Santa Bárbara, San Fernando, San Antonio, La Ligua, Illapel, Vallenar, San Pedro, Petorca, Los Andes, San José de Maipo, etc. » (Salazar 1989 : 48). Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original: « Fue así que, entre 1730 y 1800, un número considerable de "villas" fueron fundadas conforme a esa política: Cauquenes, Parral, Linares, San Carlos, Quirihue, Ninhue, Coelemu, Yumbel, Rere, Florida, Hualqui, Los Angeles, Santa Bárbara, San Fernando, San Antonio, La Ligua, Illapel, Vallenar, San Pedro, Petorca, Los Andes, San José de Maipo, etc. » (Salazar 1989 : 48).

fruiticulture et la viticulture. Les paysans sont devenus ainsi une clef pour l'économie nationale, en approvisionnant le marché interne des besoins d'alimentation (Salazar 1989).

Mais le commerce agricole de l'époque dépassa aussi les frontières de la production et de la vente nettement agricole. Les *chinganas* ou établissements de divertissement populaire devinrent des entreprises très lucratives, gérées par des femmes. En effet, l'origine des *chinganas* paraît se trouver dans les parcelles de certaines femmes dans les périphéries des villes, qui auraient réorienté leur usage vers le marché du divertissement. Comme l'expose Salazar, « La transformation des petites exploitations et des ranchs des femmes pauvres en *fritanguerías* [comptoirs de fritures] et en centres de divertissement publics eut lieu en étroite relation avec le développement du processus de paysannerie et, surtout, avec l'expansion du commerce paysan vers les centres urbains et villageois. Ce fut, pour ainsi dire, la réplique des femmes paysannes déplacées à l'effort entrepreneurial et productif des familles de paysans »⁷⁵ (1989 : 92). Les *chinganas*, en plus d'offrir des boissons alcoolisées et des aliments de différentes sortes, étaient des lieux pour jouer de la musique populaire et pour danser. Ces établissements étaient souvent aussi des endroits de prostitution. Les *chinganas* se constituaient ainsi en un endroit d'arrêt presque obligatoire pour les paysans qui se déplaçaient entre les exploitations agricoles et les villes et villages pour commercialiser leurs produits.

Bref, le système de latifundium a permis aux paysans du XIX^e siècle de former des petites entreprises avec des petites propriétés rurales louées ou cédées, malgré les contraintes auxquelles la formation de la paysannerie chilienne a été confrontée. Comme le signale Salazar, cette « formation de la paysannerie indépendante, qui a constitué un processus massif, a permis le développement d'une 'économie paysanne' significative et le déploiement de l'initiative entrepreneuriale des paysans. Toutefois, ce n'est pas pour autant qu'elle a pu échapper aux facteurs oppressifs, qui, sur le long

⁷⁵Traduit de l'espagnolafrançais par moi-même. Texte original: « La transformación de los sitios y ranchos de mujeres pobres en fritanguerías y centros de diversión pública tuvo lugar en estrecha relación con el desarrollo del proceso de campesinización y, sobre todo, con la expansión del comercio campesino sobre los centros urbanos y villanos. Fue, por decirlo así, la réplica de las mujeres campesinas desplazadas al esfuerzo empresarial y productivo de las familias de labradores » (Salazar 1989 : 92).

terme, ont bloqué leur développement, en précipitant la crise totale de la paysannerie »⁷⁶ (1989 : 33).

En effet, le développement de cette paysannerie s'est constitué comme un moyen de subsistance basique des paysans et de leurs familles. Malgré tout, la pauvreté et le chômage accompagnèrent souvent ce processus de formation d'une paysannerie. Les fils et les parents des paysans durent fréquemment s'embaucher en tant que *peones* ou journaliers, dans un processus de dé-paysannerie qui les poussa souvent à une prolétarianisation (Salazar 1989). Comme l'a remarqué la Commission du Trésor public dans la première moitié du XIX^e siècle :

« ... nos champs... ils offrent seulement à la vue des tas de propriétés misérables qui manquent d'autant de ce qui est nécessaire pour leur culture : dans le centre de milliers de celles-ci s'observe tristement un ou un autre monopolisateur formant sa fortune des nécessités et misères publiques... la classe la plus infime, l'*inquilino* paysan, se trouve dans le déplorable état de mendicité et comme condamnée à une éternelle abjection... les peuples... ils sont accablés de femmes, d'enfants, de vieux, d'invalides, de sans occupation, et la pauvreté générale rend difficile les mariages et l'éducation... »⁷⁷.

Archive de l'Intendance de Concepción, 14, 1825 (in Salazar 1989: 141).

La formation de l'*inquilinaje* et de la paysannerie dans la structure agraire du complexe latifundium-minifundium, qui demeurera jusqu'à la seconde moitié des années 1960, est centrale dans la constitution de la société chilienne populaire. Les inégalités dans la distribution des richesses et des moyens de production, l'absence de systèmes assurant l'éducation et la santé des populations les plus vulnérables, le manque de mobilité sociale et la pauvreté généralisée, le tout dans une structure hiérarchique très rigide, se trouveront à la base des nouveaux désirs de transformation de la société chilienne en faveur du progrès économique et social.

⁷⁶ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original: « En cambio, la formación del campesinado independiente, que constituyó un proceso masivo, permitió el desarrollo de una significativa 'economía campesina' y el despliegue de la iniciativa empresarial de los labradores. Sin embargo, no por eso pudo escapar de los factores opresivos, que, en el largo plazo, bloquearon su desarrollo, precipitando la crisis total del campesinado » (Salazar 1989 : 33).

⁷⁷ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « ... nuestros campos... sólo ofrecen a la vista cúmulos de propiedades miserables que carecen de cuanto es necesario para su cultivo: en el centro de millares de éstas se observa tristemente uno u otro monopolista formando su fortuna de las necesidades y miserias públicas... la clase más ínfima, el inquilino labrador, se halla en el deplorable estado de mendicidad y como condenado a una eterna abyección... los pueblos... están abrumados de mujeres, niños, viejos, inválidos, sin ocupación, y la pobreza general hace difícil los matrimonios y la educación... ». Archivo de la Intendencia de Concepción, 14, 1825 (in Salazar 1989: 141).

Le latifundium : la consolidation d'un ordre économique, social et politique

Dans cette configuration de la société et de la culture chilienne, le complexe du latifundium eut un rôle clef. Comme l'a signalé Bengoa, « La stabilité du latifundium au Chili est sans doute le phénomène central de l'histoire agraire du pays. Il est et a été l'institution de plus "longue durée" qu'il y ait eu au Chili »⁷⁸ (1990 : 12).

Dès la période de la conquête, mais surtout pendant le XVIII^e siècle, siècle précédent l'Indépendance du Chili, se sont établies les bases du système du latifundium. Comme l'expose Mellafe : « Historiquement, le latifundium est une propriété unipersonnelle, relativement étendue, qui constitue une unité économique et sociale avec un certain degré de rationalisation de la production et qui tend à être exclusive au sujet de la distribution productive et quant à l'usage des ressources agraires. Il est soumis à des pressions constantes de caractère démographique et politique et montre de l'agressivité devant des situations adverses »⁷⁹ (1981 : 92). De fait, la seule propriété de vastes portions de terres ne signifie pas nécessairement être latifundiste. Le système du latifundium exige que le propriétaire terrien doive gérer un groupe de personnes, pour administrer son territoire avec une certaine rationalité économique dotée d'efficacité économique, sociale et politique (Mellafe 1981).

Depuis l'arrivée des *conquistadors* espagnols en Amérique latine, il est possible d'identifier quatre moments ou étapes du développement du système de latifundium, non nécessairement chronologiques et qui peuvent coexister (Mellafe 1981) :

- Le pré-latifundium ou frontière agraire, depuis la conquête aux décennies suivantes, où la terre pour elle-même n'était pas nécessairement synonyme de pouvoir (comme l'étaient le prestige et la richesse par exemple). La terre, avec les indigènes qui la peuplaient, se partageait entre les *conquistadors* qui devaient la mettre en valeur. En général, et sauf des exceptions comme les terres proches des

⁷⁸ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « La estabilidad del latifundismo en Chile es sin duda el fenómeno central de la historia agraria del país. Es y ha sido la institución de más "larga duración" que ha habido en Chile » (Bengoa 1990 : 12).

⁷⁹ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « Históricamente el latifundio es una propiedad unipersonal, relativamente extensa, que constituye una unidad económica y social con algún grado de racionalización de la producción y que tiende a ser excluyente respecto a la distribución productiva y al uso de los recursos agrarios. Está bajo constantes presiones de carácter demográfico y político y muestra agresividad ante los frentes adversos » (Mellafe 1981 : 92).

exploitations minières, l'investissement pour la production agricole était faible et les technologies utilisées précaires, ce qui aboutissait à un rendement médiocre. Dans cette phase s'est mise en place une économie agraire sur la base du contrôle des moyens de production, qui établira les fondements du futur latifundium.

- Le latifundium ancien, spécifique du premier moment de la période coloniale, depuis le XVII^e siècle jusqu'à la première moitié du XVIII^e siècle, où les secteurs productifs sont plus différenciés (agriculture, exploitation minière, commerce interne et externe) et où une économie agraire s'est établie. Pendant cette période, les exigences des marchés internes et externes ont déclenché une spécialisation des productions agricoles par région, en faisant disparaître l'autonomie alimentaire des communautés. Les latifundistes, organisés selon leurs productions et spécialisations, participent à la vie économique, politique, militaire et religieuse pour défendre leurs intérêts (par exemple, le manque de main d'œuvre dû à l'épuisement de l'*encomienda*, la force de travail indigène). Le latifundium ancien a réussi une certaine rationalisation de l'entreprise agricole.
- Le latifundium traditionnel, depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle jusqu'à la première moitié du XIX^e siècle, où la terre a une valeur pour elle-même, et où la relation entre rationalité, technologie et productivité se resserre. Cette période a été marquée par la demande de céréales de la Vice-royauté du Pérou, ce qui a orienté la production des marchés locaux. Cette augmentation de la production agricole a été accompagnée d'un accroissement de la population rurale et de l'émergence d'une petite paysannerie avec l'institution de l'*inquilinaje*, pour faire face au manque de main d'œuvre. Cette phase s'est caractérisée aussi par la consolidation d'une bureaucratie étatique qui, en concurrence avec les latifundistes, veut tenter de contrôler le pouvoir, entre autres, du secteur rural. Sans un projet politique établi durant cette étape, les latifundistes se sont organisés pour représenter une force politique qui obtiendra le succès après l'Indépendance. En effet, à cette époque, ils commencent à se profiler comme une partie de la future aristocratie nationale.
- Le latifundium moderne, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'à la moitié du XX^e siècle, caractéristique de la constitution de la République, où le latifundium a atteint son plus grand développement. Les frontières des grandes propriétés se

sont précisées et clôturées, et l'irrigation des terres s'est accompagnée de l'installation d'un important réseau de canaux d'irrigation. L'agriculture s'est caractérisée par une diversification de sa production, en combinant céréales, élevage et autres cultures comme les vignes. La fin de la demande de céréales au Pérou a produit une crise agraire au Chili, qui a trouvé une solution par la réactivation de la production agricole pour soutenir le prospère marché du salpêtre entre les années 1870 et 1920. Durant cette période, l'espace rural de la zone centrale du Chili s'est consolidé, en même temps que la frontière agricole s'est déplacée plus au sud. Avec la crise du marché du salpêtre à partir des années 1920, l'agriculture chilienne est entrée dans une nouvelle crise. Vers les années 1930, la structure du système du latifundium-minifundium a commencé son déclin, accompagné des difficultés de modernisation du secteur et de l'enfermement des travailleurs dans une grande masse de paysans salariés (cf. Bengoa 1990, Salazar 1989).

Avec la constitution du système du latifundium, s'est cimentée une culture caractérisée par d'importantes différences économiques et sociales, et par une organisation du travail basée sur une structure hiérarchique rigide, composée principalement par les patrons des grandes propriétés d'une part, et par les *inquilinos*, les petits paysans, les *peones*, d'une part, et un prolétariat industriel émergent, de l'autre. Mais à la différence des siècles précédents, depuis le début du XIX^e siècle, ces acteurs sociaux sont devenus aussi des protagonistes de la République du Chili et du projet de développement de la société républicaine.

De ce fait, la période du latifundium moderne a été déterminante pour la conformation de l'agriculture et de la société chilienne du XX^e siècle. Comme l'a signalé Bengoa (1990), il s'agit d'une période de « développement agraire capitaliste incomplet », car les transformations ont permis d'installer un système de production et d'exportation insuffisant pour établir un système capitalisme auto-soutenu.

Malgré la tendance à la sous-productivité agricole des grandes propriétés, quelques-unes apparaissent avec un rendement plutôt favorable. Des latifundia ont réussi à implanter des pratiques de modernisation, en investissant en technologie et en réorganisant la production. Dans quelques-unes, même les rapports de travail se sont

transformés, en tendant à remplacer les *inquilinos* et les travailleurs stables par des salariés journaliers, dans un processus de prolétarianisation agricole, soutenu par la création de villages semi-urbains de travailleurs agricoles. Ces grandes propriétés plus modernisées se sont transformées en base de la production nationale du XX^e siècle (cf. Bengoa 1990, Salazar 1989).

Les premières exploitations agro-industrielles

Ces grandes propriétés modernisées se développèrent principalement dans la zone centrale du Chili, dans les vallées proches de la capitale. Ce fait s'explique, d'une part, par la fertilité et la richesse des terres de cette zone, et d'autre part, par l'emplacement stratégique de ces exploitations agricoles, proches des voies de communication et des ports importants de l'époque (Bengoa 1990).

Ces exploitations se sont rapprochées d'une agriculture de type intensif, beaucoup plus organisée et productive que les exploitations du reste du pays, comme il est montré dans la Figure 8 pour la récolte et l'emballage de raisins d'exportation en 1925. Dans quelques zones, des divisions de la terre ont été faites dans le but de moderniser et de spécialiser la production. La culture d'espèces fruitières a été particulièrement prospère dans la zone centrale du Chili, ce qui poussa les patrons à créer des industries de conserves (pêches et prunes principalement) tant pour le marché national que pour l'international (ibid.).

Ces *haciendas* plus productives, orientées vers la production agricole industrielle pour approvisionner le marché interne mais aussi externe, constituèrent l'ébauche du devenir de l'agriculture chilienne. Quelques soixante ans plus tard, et après le passage par une réforme et une contre-réforme agraire, les Complexes Agro-Industriels (CAI) s'établirent comme le mode de production agricole efficace pour apporter du développement au secteur agraire, à la société rurale et à l'économie nationale en général.



Figure 8 : Récolte et emballage des raisins d'exportation (9 mars 1925). Ferme de Monsieur Jenaro Prieto à LlayLlay, Région de Valparaiso, Chili.

Source : Archive photographique de l'Université du Chili in : Salazar 1989.

Le complexe latifundium-minifundium : quel développement pour l'agriculture et pour la société ?

Comme cela a été mentionné, c'est à partir des années 1920 que l'agriculture chilienne basée sur le modèle du latifundium a commencé à décliner. Cette chute s'est accrue tant à cause du contexte national qu'international. La fin de la Seconde Guerre mondiale, la crise de 1929 et l'invention du salpêtre synthétique, ont entraîné une forte baisse de la demande de salpêtre naturel, et par conséquent une importante baisse de sa production. La dégradation du marché du salpêtre naturel a provoqué une crise dans l'économie nationale, qui a ensuite affecté la production agricole. Le latifundium, qui avait orienté sa production pour approvisionner la production de salpêtre, entra dans cette période dans une dépression dont il ne sortit jamais plus (cf. Bengoa 1990).

Les années 1920 ont été marquées par l'élection du Président Arturo Alessandri Palma, un libéral issu d'une famille d'immigrants italiens, qui remporta les élections face à l'oligarchie conservatrice de l'époque. Alessandri proposait un discours populiste, basé sur le développement social et particulièrement sur l'amélioration des conditions des travailleurs et de la classe ouvrière, stratégie qui a captivé et provoqué l'adhésion d'une partie importante de la population, en agitant le climat social. Comme l'a signalé Guillermo Feliú, intellectuel et historien chilien, « depuis 1920, on a parlé dans le Chili un langage nouveau et on a introduit un nouveau style dans la politique nationale. Il a été nouveau, parce que les termes justice sociale, lois sociales, démocratie sociale, tolérance religieuse, exécutif directeur et efficace, stabilité ministérielle, parlement sans débordement, tranquillité internationale, monnaie saine et fixe, et masses intégrées à l'exercice effectif de la véritable citoyenneté, n'avaient jamais été prononcés avant cette année mémorable de 1920 »⁸⁰ (Feliú 1968 : 8).

En dépit du succès qu'avait atteint l'économie chilienne vers les années 1910, avec la prospérité de l'exploitation du salpêtre et la demande soutenue pour la

⁸⁰ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « Desde 1920 se habló en Chile un lenguaje nuevo y se introdujo un nuevo estilo en la política nacional. Fue nuevo, porque los términos justicia social, leyes sociales, democracia social, tolerancia religiosa, ejecutivo director y eficiente, estabilidad ministerial, parlamento sin desbordes, tranquilidad internacional, moneda sana y fija, y masas incorporadas al ejercicio efectivo de la verdadera ciudadanía, jamás se pronunciaron hasta entonces en ese año memorable de 1920 » (Feliú 1968 : 8).

production agricole, aucun avantage n'avait été étendu aux paysans et aux salariés agricoles. Luis Emilio Recabarren, considéré comme le père du mouvement ouvrier chilien, notait lors du premier centenaire de la République chilienne, « La dernière classe, comme elle peut se considérer dans l'échelle sociale, avec les valets, journaliers, ouvriers agricoles, *carretoneros* [personne qui déambule avec une charrette portant différentes choses], etc., vit aujourd'hui comme elle a vécu en 1810. S'il était possible de reproduire maintenant la vie et les coutumes de cette classe de cette époque et de la comparer avec celle de nos jours, nous pourrions facilement voir qu'il n'existe aucun progrès social »⁸¹ (1910/2010 : 12).

La paysannerie était restée dans le même état de misère, avec des logements malpropres, exclue du marché industriel et des progrès sociaux comme l'alphabétisation et la baisse du taux de mortalité infantile. Les salaires des ouvriers et des *inquilinos* ont stagné pendant près de soixante-dix ans. Le complexe latifundium-minifundium s'était dressé sur de fortes inégalités sociales et économiques, qui ont augmenté entre les années 1930 et 1960, conduisant à une importante crise de la structure sociale et économique (cf. Bengoa 1990, Salazar 1989).

Comme l'a signalé Bengoa, « L'hacienda a été l'expression la plus claire de l'inégalité sociale dans la société chilienne du XX^e siècle. À côté des grandes maisons de campagne, des parcs conçus assez souvent par des paysagistes français, des lagunes et des kiosques où l'on buvait le thé ; [...] se trouvaient les ranchs les plus insalubres. Une combinaison monstrueuse de francisation *cultiniparlo* [en référence ironique au cultéranisme⁸²], comme le dirait Quevedo, et l'esclavage des nouveaux arrivants au nouveau monde venus pour s'enrichir »⁸³ (Bengoa 1990 : 17).

⁸¹Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « La última clase social, como puede considerarse en la escala social, a los gañanes, jornaleros, peones de los campos, carretoneros, etc., vive hoy como vivió en 1810. Si fuera posible reproducir ahora la vida y costumbres de esta clase de aquella época y compararla con la de hoy día, podríamos ver fácilmente que no existe ni un solo progreso social » (Recabarren 1910/2010 : 12).

⁸² Le *cultéranisme* ou *style culte*, est un style littéraire de la période baroque espagnole qui se caractérise par l'utilisation d'un vocabulaire opulent, un ordre syntactique complexe et des métaphores. L'opposé que Quevedo promouvait avec son conceptisme.

⁸³Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « La hacienda ha sido la expresión más clara de desigualdad social en la sociedad chilena del siglo XX. Al lado de las grandes casonas de campo, de los parques diseñados no pocas veces por paisajistas franceses, de las lagunas y kioscos donde se tomaba el té, repetimos, al lado de ellos se encontraban los ranchos más insalubres. Una combinación monstruosa de afrancesamiento *cultiniparlo*, como diría Quevedo, y esclavismo de recién llegado al nuevo mundo a enriquecerse » (Bengoa 1990 : 17).

Malgré la stagnation de la production agricole à partir des années 1930, les propriétaires terriens demandaient à l'État de maintenir l'ordre du monde rural, en stoppant un processus de modernisation et d'industrialisation, et en empêchant l'irruption d'autres acteurs dans l'agriculture. La permanence de cette structure agraire a été accompagnée d'un développement industriel urbain, qui a déclenché un processus d'exode rural et de dépeuplement des campagnes (cf. Bengoa 1990).

Comme le propose Bengoa (1990), la décadence du système de latifundium peut se synthétiser en quatre indicateurs. Le premier est lié à la déspecialisation agricole et la permanence d'une économie agricole d'autosubsistance. Le deuxième se réfère au manque de technologies incorporées pour améliorer la production agricole. Le troisième est en rapport avec la baisse du prix de la terre à cause de la crise de l'économie agraire. Finalement, le quatrième indicateur se rapporte au système de l'*inquilinaje* et aux relations de travail.

Dans cette crise de l'agriculture, une demande croissante de réforme agraire pour en terminer avec la grande propriété, pour moderniser le secteur agricole et pour le rendre plus productif, s'est installée dans les discours de différents acteurs sociaux depuis la première moitié du XX^e siècle. Dans le secteur paysan, ces demandes ont été aussi accompagnées de revendications sociales et salariales, comme le droit à la syndicalisation et l'abolition de la servitude de l'*inquilinaje*.

Avec les forces internes qui demandaient une réforme de la distribution des terres, dans le contexte régional marqué par le *Desarrollismo* et l'École de la dépendance, la CEPALC recommandait aussi la mise en place d'une nouvelle politique de développement basée sur la restructuration du secteur agricole. La tendance nationale, régionale et mondiale exigeait un important changement de la dynamique agricole, ce qui entraîna avec force, la nécessité d'une réforme agraire.

B. Une réforme pour favoriser la redistribution des terres aux paysans

Dès le début du XX^e siècle, des demandes de réforme agraire ont émergé des secteurs les plus progressistes du pays. Au cours des années, ces demandes se sont converties en des revendications dans plusieurs secteurs de la société chilienne, avec la recherche d'une transformation sociale pour en finir avec le système du latifundium et de l'*inquilinaje*. Ces demandes de réforme agraire militaient aussi pour la construction d'une société plus juste et égalitaire, avec une économie plus efficiente. Mais malgré des efforts précoces pour changer le système économique et social du monde rural, hérité de l'époque coloniale, ce ne fut pas avant les années 1960, que la réforme put se mettre en marche. Une réforme qui ne dura pas plus d'une dizaine d'années.

Une genèse depuis les secteurs plus libéraux et progressistes

Depuis les premières années du XX^e siècle au Chili, le désir de changer le secteur rural était présent dans plusieurs groupes de la société. Les inégalités sociales et économiques qu'entraînaient le latifundium et l'institution de l'*inquilinaje*, avaient généré plusieurs discours de transformation du secteur agricole.

La Constitution Politique de la République du Chili de 1925 – qui ne sera remplacée qu'en 1980 par le régime militaire –, promulguée par le gouvernement d'Arturo Alessandri Palma, a posé les bases de la division des propriétés, pour inciter la formation de propriétés agricoles familiales. Cette disposition a ouvert le débat pour élever le rendement des exploitations agricoles et pour réorganiser la société rurale. En 1928, ces efforts se sont consolidés dans la *Caja de Colonización Agrícola* (Caisse de Colonisation Agricole), qui avait pour objectifs de promouvoir l'organisation et l'intensification de la production agricole, de tendre à la division de la propriété agricole – grâce à l'acquisition de terres – et d'encourager la colonisation du monde rural avec des paysans chiliens et étrangers. En effet, avec cette initiative, des vagues d'immigrants se sont installés dans différentes régions du Chili⁸⁴, spécialement pendant

⁸⁴Rappelons que déjà au XIX^e siècle, une importante immigration européenne (spécialement d'Allemands, d'Anglais, de Croates, de Français, de Néerlandais, d'Italiens et de Suisses) a eu lieu au Chili, soutenue par les gouvernements de l'époque, pour aider au développement du pays.

la Seconde Guerre mondiale. En contact avec le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, les autorités civiles et religieuses de l'époque ont établi des accords de colonisation. Des Italiens, des Allemands, et en général des ressortissants européens, se sont installés dans des parcelles tout au long du Chili (Garrido 1988).

Cependant, le succès de cette initiative a été éclipsé par la crise de 1929. Peu à peu la terre a commencé à être divisée, mais non par un dynamisme consécutif au développement du secteur rural. En 1962, année où la *Caja de Colonización Agrícola* a cessé son fonctionnement⁸⁵ pour être remplacée par la *Corporación de la Reforma Agraria* CORA (Corporation de la Réforme Agraire), les résultats montraient la formation de 121 colonies agricoles et 1.050 parcelles (ibid.). Face à cette lenteur, des discours de réforme agraire se sont progressivement multipliés dans différents milieux sociaux.

Une demande de réforme agraire provenait du secteur professionnel de l'agriculture. Dans les années 1930, Leoncio Chaparro (1932) – qui participa dans les années 1940 à la fondation du Collège des ingénieurs agronomes du Chili –, exposait les inégalités que générait le système du latifundium et le besoin de mettre en œuvre une réforme agraire ainsi qu'une organisation reconnue des paysans : « La terre, facteur d'importance fondamentale dans notre formation raciale et notre progrès social et économique, a été distribuée de façon injuste et capricieuse [...]. Les effets de cette mauvaise distribution de la terre sont principalement d'ordre social, économique, politique, psychologique et technique. [...] la profonde diversité qui existe dans les conditions de vie des classes sociales ; la pauvreté extrême des familles prolétaires paysannes ; le caciquisme politique ; la diminution consciente du rendement du travail, établie comme norme pour exprimer l'aversion envers les patrons ; le gaspillage ou l'utilisation à moitié des opportunités de production qu'offrent les campagnes [...] »⁸⁶(Chaparro 1932 : 5). La redistribution des terres apparaissait ainsi comme la

⁸⁵ Comme l'a exprimé le Président Jorge Alessandri Rodríguez, « le gouvernement a l'intention de convertir la *Caja de Colonización Agrícola* en un instrument capable de faire une efficace, raisonnable et profonde Réforme Agraire, sans altérer les principes juridiques fondamentaux qui règlent notre régime institutionnel » (in Garrido 1988 : 85). Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « El Gobierno se propone convertir la Caja de Colonización en instrumento capaz de realizar una efectiva, razonable y profunda Reforma Agraria, sin alterar los principios jurídicos fundamentales que reglan nuestro régimen institucional » (in Garrido 1988 : 85).

⁸⁶ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « La tierra, factor de importancia fundamental en nuestra formación racial y nuestro progreso social y económico, fue distribuida en una

promesse de pouvoir construire une société plus juste, plus développée et plus autonome, éloignée des pratiques coloniales des siècles précédents.

Durant les campagnes présidentielles des secteurs les plus progressistes chiliens, la demande d'une réforme agraire s'entendait déjà dans les années 1930. C'est le cas, par exemple, de la campagne du *Frente Popular*⁸⁷ (Front Populaire), qui préconisait aussi l'établissement d'une redistribution des terres. Le socialiste et ex-président du *Frente Popular*, Marmaduke Grove, a exposé dans un ouvrage en 1939, ce qui devint une devise plus tard : *Réforme agraire : la terre pour celui qui la travaille*. Grove, en tant que sénateur de Santiago entre les années 1933 et 1949, présenta au gouvernement de l'époque dirigé par Pedro Aguirre Cerda, le projet de Réforme Agraire avec la consigne *Ni hombres sin tierra, ni tierra sin hombres* (Ni hommes sans terre, ni terres sans hommes). Avec la réforme agraire, il cherchait à mettre fin aux spoliations, aux injustices et aux souffrances populaires du monde rural (Grove 1939)⁸⁸. Mais son projet n'a pas été accepté dans cette période, et Grove n'a pu voir la réalisation de cette réforme.

Dans les années 1940, des nouvelles propositions de réforme agraire ont été soumises par la *Falange Nacional*⁸⁹ (Phalange Nationale). C'est en effet Eduardo Frei Montalva, Ministre de l'Équipement et futur président du Chili, qui a proposé un projet de loi en 1945 pour discuter la restructuration de la propriété agricole, projet qui n'a pas abouti. En 1952, le Ministre des *Tierras y Colonización* (Terres et Colonisation),

forma injusta y caprichosa durante la Conquista, la Colonia y el período de emancipación política que hemos vivido. Los efectos de esa mala distribución de la tierra son principalmente de orden social, económico, político, psicológico y técnico. El observador capacitado puede fácilmente comprobarlos en los campos chilenos, al establecer la profunda diversidad que existe en las condiciones de vida de las clases sociales; la pobreza extremada de las familias proletarias campesinas, el caciquismo político; la disminución consciente del rendimiento del trabajo, establecida como norma para expresar la aversión hacia los patrones ; el despilfarro o el aprovechamiento a medias de las oportunidades de producción que ofrecen los campos [...] » (Chaparro 1932 : 5).

⁸⁷Le *Frente Popular* a été une coalition politique entre les années 1937 et 1941, qui rassemblait les partis de gauche : le Parti communiste, le Parti socialiste, le Parti radical, le Parti radical-socialiste, le Parti démocrate, la Phalange nationale (sociale-chrétienne) et la Confédération des Travailleurs du Chili.

⁸⁸« Plus de la moitié du sol agricole national, plus de la moitié, vous m'entendez bien... ? Plus de la moitié est dans les mains de seulement 626 personnes... ! Est-ce acceptable ? N'est-ce pas une iniquité ? N'est-ce pas quelque chose de vraiment monstrueux... ? » (Grove 1939 : 9). Traduit de l'espagnol en français par moi-même. Texte original : « ¡Más de la mitad del sueloagrícolanacional, más de la mitad, ¿me oís bien...? Más de la mitad está en manos de sólo 626 personas...! ¿Es esto aceptable? ¿No es una iniquidad? ¿No es algo verdaderamente monstruoso...? » (Grove 1939 : 9).

⁸⁹La *Falange Nacional* était le parti politique chilien social-chrétien entre les années 1935 et 1957. Depuis 1957, et après son union avec d'autres groupes sociaux chrétiens, il a formé le Parti Démocrate Chrétien, qui perdure de nos jours.

Ignacio Palma, également membre de la *Falange Nacional*, a présenté un projet de loi pour rendre plus effective une loi sur les jardins et sur les potagers ouvriers et familiaux, principalement grâce à des financements pour améliorer leur production (Garrido 1988).

Malgré ce nouvel intérêt législatif, les différents gouvernements de cette période ont donné la priorité à l'industrialisation du pays, spécialement du secteur urbain, au détriment du progrès du monde rural. Les conséquences de cette mise à l'écart furent importantes. En premier lieu, les migrations rurales-urbaines avaient augmenté considérablement. Sans possibilités d'améliorations dans le secteur agricole, des milliers de paysans ont cherché de meilleures conditions de travail et de vie dans les villes, dans le secteur industriel. En deuxième lieu, cette migration constitua en même temps un processus de prolétarianisation des paysans, qui ont dû s'embaucher comme ouvriers ou journaliers dans le secteur industriel. En troisième lieu, la faible capacité productive des latifundia est devenue critique au cours des années 1950. Le désapprovisionnement était tel que les importations d'aliments devenaient nécessaires. En quatrième lieu, les inégalités sociales s'étaient accrues. La société rurale chilienne était organisée en une structure hiérarchique très rigide et autoritaire, où les possibilités de progrès pour les plus pauvres étaient inexistantes (cf. Chaparro 1932, Frei Montalva 1966, Garrido 1988, Salazar 1990).

Cependant, à partir des années 1950, la demande d'une réforme agraire est devenue plus forte, impliquant de nouveaux secteurs de la société, qui auparavant s'étaient maintenus à la marge. De l'extérieur, le Président John Kennedy recommandait de mener des profondes transformations politiques, sociales et économiques en Amérique latine, en considérant le contexte de la Révolution Cubaine et pour éviter sa prolifération dans toute l'Amérique latine (cf. Chonchol 2003). Au Chili, en suivant ces recommandations, l'église catholique commençait à distribuer une partie de ses terres aux paysans (cf. INPROA 197?)⁹⁰, avec le soutien du gouvernement des États-Unis, grâce à la création de l'*Alianza para el Progreso*⁹¹ (Alliance pour le

⁹⁰Tout au long de l'histoire du Chili, l'Église catholique a été un important propriétaire terrien. Plusieurs années avant la promulgation de la première loi de Réforme agraire, elle avait redistribué des terres pour former des coopératives de paysans (Garrido 1988).

⁹¹La *Alianza para el Progreso* a été un programme de coopération économique et sociale des États-Unis pour l'Amérique latine, à travers des agences d'aide et de financement comme la Banque

Progrès). En effet, en 1962, le Comité de la *Alianza para el Progreso* exposa que « pour réussir une croissance économique satisfaisante et bien équilibrée, le Chili doit s'engager dans l'adoption de mesures vigoureuses pour remédier à l'inégalité extrême existante dans le système de propriété foncière et dans l'utilisation des terres »⁹² (in Garrido 1988 : 38).

En résumé, le désir de mettre en œuvre une réforme agraire avait traversé les frontières des pays latino-américains, devenant une nécessité de portée régionale, pour soutenir le développement souhaité (cf. Chonchol 1967 et 2003). Dans cet effort ressortent aussi les actions de la CEPALC, qui a promu cette politique de développement dans toute la région (cf. Bielschowsky 2009). En effet, en 1961, la CEPALC a organisé une réunion à Santiago du Chili, pour examiner avec des représentants des gouvernements latino-américains le sujet de la réforme agraire (Garrido 1988). Le but était de redistribuer les terres pour améliorer, d'une part, l'accès aux terres des paysans, et de l'autre, la productivité et la modernisation agricole.

Au début des années 1960, la nécessité de mettre en œuvre une réforme agraire au Chili était devenu évident pour la majorité des secteurs politiques et sociaux ainsi que pour le gouvernement de l'époque. Il fallait seulement concrétiser ce désir à travers une législation pertinente.

La première loi de réforme agraire : redistribution des terres étatiques

C'est finalement le gouvernement de Jorge Alessandri Rodríguez, fils de l'ex-président Arturo Alessandri Palma, qui a succombé aux pressions voulant impulser une réforme en promulguant la première loi de Réforme agraire en 1962. Avec le soutien des politiques des secteurs conservateurs, libéraux et radicaux, des commissions d'étude ont été formées afin d'établir les bases du projet de loi de réforme agraire. En

Interaméricaine de Développement (BID). Les pays membres de l'Organisation des États Américains (OEA), réunis en 1961 en Uruguay, ont approuvé la création de la *Alianza para el Progreso*, à l'exception de Cuba. Ce programme n'a pas duré longtemps, à cause de l'assassinat du Président Kennedy et de la réorientation des stratégies de coopération internationale des États-Unis.

⁹² Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « para lograr un crecimiento económico satisfactorio y bien equilibrado, Chile debe empeñarse en la adopción de vigorosas medidas que corrijan la extrema desigualdad existente en el sistema de tenencia y uso de la tierra » (in Garrido 1988 : 38).

même temps, des séminaires et des activités de diffusion publique ont été menés afin de sensibiliser la population.

Cette première loi de Réforme agraire visait à accélérer de manière prudente le développement de l'agriculture. D'une part, elle proposait la redistribution de terres étatiques – acquises de manière mixte auprès des propriétaires fonciers, avec le paiement au comptant de 20%, et le paiement du reste avec des bons – aux paysans pour permettre l'accès aux terres à ceux qui la travaillaient. De cette façon, la Réforme prônait l'amélioration des conditions de vie de la population chilienne. Par ailleurs, cette réforme avait en vue l'augmentation de la production agricole, à travers l'organisation d'institutions fiscales pour mettre en place la Réforme (Garrido 1988).

Avec cette première loi de Réforme agraire, on a créé la *Corporación de Reforma Agraria* CORA (Corporation de Réforme Agraire), qui avait la mission de superviser le processus d'expropriation des terres des propriétaires fonciers, ainsi que leur redistribution aux paysans.

Une autre institution créée avec cette première loi est le *Consejo Superior de Fomento Agropecuario* CONFSA (Conseil Supérieur de Promotion Agricole), qui cherchait à mettre en valeur la terre. Il devait orienter la politique de la Réforme à travers des plans régionaux, pour promouvoir la mission de garantir une exploitation efficace de la terre. Grâce à ce conseil, le concept de « propriété agricole familiale » s'est installé. De même, des crédits d'assistance aux paysans ont été proposés afin d'accroître le développement du secteur.

L'*Instituto de Desarrollo Agropecuario* INDAP (Institut de Développement Agricole) est aussi une institution de l'époque, qui a perduré jusqu'à nos jours. L'INDAP a été créé pour offrir de l'assistance technique aux paysans. En même temps, l'INDAP proposait des crédits aux paysans, dans l'objectif d'introduire des nouvelles technologies et de moderniser la petite agriculture, afin de la rendre plus productive⁹³.

Cependant, le début de la mise en œuvre de cette première loi de réforme agraire a été lent dans le gouvernement d'Alessandri. Pour les élections présidentielles de 1964, le sujet de la Réforme agraire était une des priorités. Les deux principaux candidats – le démocrate-chrétien Eduardo Frei Montalva et le socialiste Salvador Allende – annonçaient une transformation de l'agriculture chilienne beaucoup plus

⁹³Pour plus d'informations, voir www.indap.cl (13/07/2011).

agressive et structurelle, par la mise en œuvre d'importantes expropriations et par la redistribution des terres aux paysans (cf. Garrido 1988).

C'est seulement en 1965, Eduardo Frei Montalva étant président du Chili, que la Réforme agraire a pris un nouveau rythme. Frei Montalva a activé l'expropriation et la distribution des terres aux paysans, ainsi que l'organisation de ceux-ci. En même temps, et dans un climat d'effervescence sociale, des saisies de grandes propriétés agricoles ont eu lieu, une pratique que deviendra habituelle quelques années plus tard (cf. CORA 1970, Garrido 1988).

La deuxième loi de réforme agraire : la terre pour celui qui la travaille

L'arrivée d'Eduardo Frei Montalva à la présidence en 1964 a ravivé la réforme agraire, en reprenant la devise de Marmaduke Grove (1939) *la tierra para el que la trabaja* (la terre pour celui qui la travaille). Frei Montalva créa une nouvelle loi de Réforme agraire (1967) beaucoup plus agressive que la précédente, qui cherchait à promouvoir la modernisation de l'agriculture, avec la redistribution de la terre (cf. Frei Montalva 1966), mais aussi avec l'impulsion de la syndicalisation des paysans (cf. CORA 1970).

En effet, la Réforme agraire s'est accompagnée de la promulgation de différentes lois, parmi lesquelles on peut relever l'autorisation du syndicalisme agricole, en 1967. Cette nouvelle législation a ouvert la liberté syndicale, permettant son organisation. Les syndicats devaient compter sur un minimum de 100 personnes appartenant à une même commune, n'ayant pas nécessairement le même employeur et le même statut (dépendants et indépendants). Ainsi, le nombre de syndicats paysans a augmenté de manière importante entre les années 1966 et 1973. Si en 1966 il y avait 201 syndicats avec 10.647 personnes affiliées, en 1969 ils étaient 423 avec 104.666 affiliés, et en 1973 ils étaient 830 avec 229.836 affiliés (cf. Garrido 1988, Gómez 1982). L'importante syndicalisation des paysans a généré des mouvements dans la société rurale inédits auparavant, comme l'organisation de grèves massives, ainsi que la prise de latifundia. Ces événements ont eu tendance à fragmenter la société rurale chilienne, comme on l'analysera ensuite.

Parmi les normes qu'a établies cette deuxième loi de Réforme agraire, se trouve la limitation de la taille des propriétés distribuées, à un maximum de 80 hectares d'irrigation de base (HRB)⁹⁴, une nouvelle mesure créée pour comparer les propriétés avec une estimation de leurs capacités productives. Ainsi, toutes les propriétés ayant plus de 80 hectares d'arrosage basique devaient être réduites et les terres en surplus redistribuées (cf. CORA 1970, Garrido 1988).

La redistribution des terres fut menée suivant une logique particulière. Cette loi de Réforme agraire permettait que les paysans reçoivent des terres pour qu'elles soient travaillées de manière collective, en même temps qu'ils se formeraient en tant qu'entrepreneurs agricoles (cf. CORA 1970, Frei Montalva 1966). Cette organisation qui durait trois ans avant l'attribution des droits de propriété individuelle, collective ou mixte, se dénommait l'*asentamiento* (installation) : « l'étape transitoire de l'organisation sociale et économique des paysans dans laquelle sont exploitées les terres expropriées par la *Corporación de la Reforma Agraria*, pendant la période qui s'écoule entre la prise de possession matérielle qui est destinée aux paysans en une des formes que la même loi établit [...] l'*asentamiento* dure trois ans [...] il peut être étendu pour un délai additionnel de deux ans »⁹⁵ (Loi N° 16.640 in Garrido 1988 : 123). Si les terres étaient encore peu productives après ce délai, elles pouvaient être redistribuées.

Cette forme d'occupation de la terre révèle un des sujets qui fut un fort motif de discussion dans le projet de loi de Réforme agraire, celui des formes de propriété de la terre. En effet, cette deuxième loi établit trois formes différentes de propriété de la

⁹⁴ Un hectare d'irrigation de base est une mesure pour estimer la capacité productive d'un terrain, en considérant différents facteurs de son emplacement (p.e. région, montagne ou vallée, pluviométrie et arrosage). Cette mesure est actuellement définie par la loi de l'INDAP comme « La superficie équivalente à la potentialité de production d'un hectare physique, arrosée de classe I de capacité d'usage, dans la Vallée du Fleuve Maipo » (Ministerio de Agricultura 1993 : 9). Traduit de l'espagnol par moi-même. Texte original : « La Superficie equivalente a la potencialidad de producción de una hectárea física, regada de clase I de capacidad de uso, del Valle del Río Maipo » (Ministerio de Agricultura 1993 : 9). Pour déterminer les hectares d'arrosage basique, la loi de Réforme agraire a établi un tableau de facteurs, selon région et emplacement des terres, pour calculer leurs capacités productives. Cette mesure permet de comparer différents terrains, au-delà de leur seule extension physique.

⁹⁵ Traduit de l'espagnol par moi-même. Texte original : « la etapa transitoria inicial de la organización social y económica de los campesinos, en la cual se explotan las tierras expropiadas por la Corporación de la Reforma Agraria, durante el periodo que media entre la toma de posesión material hasta que se les destina a los campesinos en alguna de las formas que la misma ley establece [...] el asentamiento dura tres años [...] y puede ser extendido por un plazo adicional de dos años » (Loi N° 16.640 in Garrido 1988 : 123).

terre : individuelle, collective et mixte. La forme collective fut particulièrement critiquée par le secteur des latifundistes, qui argumentaient les difficultés que cette forme avait connu dans d'autres pays latino-américains (Garrido 1988).

Parmi les réussites de cette deuxième loi de Réforme agraire, on peut souligner l'expropriation d'environ 1.400 grandes exploitations agricoles. Cependant, et malgré les progrès des réformes agraires de cette période, le noyau de la réforme fut introduit lors de la présidence de Salvador Allende.

La ley Aylwin et la réforme de l'Unidad Popular

Une troisième modification à la loi de Réforme agraire concernant la prise de possession des terres expropriées fut proposée par le sénateur et futur président Patricio Aylwin Azócar, votée et promulguée en 1969. Le processus d'expropriation des terres, d'attribution des terres à la CORA, et de répartition postérieure des parcelles entre les paysans, était très lent. C'est pourquoi cette modification cherchait à établir un mécanisme rapide et facile, à travers de nouvelles attributions à la CORA lui permettant de mener des expropriations de manière plus drastique. Si les latifundistes avaient auparavant un espace pour se défendre judiciairement et retarder l'expropriation de leurs terres, avec cette nouvelle loi, les terres pouvaient être expropriées immédiatement. Et la CORA comptait sur le service de la force publique pour entrer par la force dans les exploitations agricoles, sans nécessairement le consentement des propriétaires. Pour pouvoir mener cette Réforme constitutionnellement, une modification à la Constitution politique fut introduite en 1967, se référant au droit de propriété. La Constitution n'assurait plus l'inviolabilité de la propriété privée, et ce sont les nouvelles lois qui ont fixé les modalités pour procurer les terres.

Les nouvelles attributions de la Réforme agraire furent largement utilisées par l'administration suivante. En effet, c'est le gouvernement de Salvador Allende avec *l'Unidad Popular* UP⁹⁶ (Unité Populaire) qui assumait la responsabilité de continuer la

⁹⁶ L'*Unidad Popular* (UP) était un accord politique des partis de centre-gauche et gauche chilien, entre 1969 et 1980. Il a regroupé les partis suivants : le Parti socialiste, le Parti communiste, le Parti radical, le Parti de gauche radicale, le Parti social-démocrate, le Mouvement d'action populaire unitaire (MAPU), l'Action populaire indépendante (API) et la Gauche chrétienne.

mise en œuvre de la partie la plus importante de la Réforme agraire, en suivant les orientations établies dans la Loi de Réforme agraire promulguée lors de l'administration de Frei Montalva. Déjà dans sa campagne électorale, Allende promettait d'en finir avec le latifundium.



Figure 9 : Ouvriers et paysans lors d'une manifestation de l'Unidad Popular, vers 1970.

Source : Fundación Salvador Allende, in: Memoria Chilena

[http://www.memoriachilena.cl/temas/documento_detalle.asp?id=MC0001771\(11/08/2011\)](http://www.memoriachilena.cl/temas/documento_detalle.asp?id=MC0001771(11/08/2011)).

En deux ans, l'*Unidad Popular* annonçait des expropriations équivalentes aux résultats des six ans de gouvernement de Frei Montalva. En effet, les résultats de la mise en œuvre de la Réforme agraire étaient exceptionnels, comme le réaffirma Allende lors du message présidentiel de mai 1973 : « Aujourd'hui, pour la première fois, on peut affirmer que le monopole sur la propriété de la terre a disparu. L'oligarchie propriétaire foncière a été dépossédée de sa principale source de pouvoir, qui provient de l'exploitation des paysans pauvres et des travailleurs de la terre »⁹⁷ (in

⁹⁷Traduit de l'espagnol par moi-même. Texte original : « Hoy, por primera vez, se puede afirmar que el monopolio sobre la propiedad de la tierra ha terminado. La oligarquía terrateniente ha sido desposeída en su fuente principal de poder, procedente de la explotación de los campesinos pobres y los trabajadores de la tierra » (in Garrido 1988 : 147).

Garrido 1988 : 147). Il s'agit d'une période d'effervescence sociale forte, comme on peut le voir dans la Figure 9.

La mise en place de la Réforme agraire par le gouvernement d'Allende réussit à exproprier et redistribuer près de 4.400 exploitations agricoles, comme il est présenté dans le Tableau 9. Entre 1965 et septembre 1973, 5.809 exploitations agricoles ont été expropriées pour 9.965.900 hectares, ce qui a représenté 58,7% de la terre irriguée du Chili (Garrido 1988). Ce fut un chiffre important qui permit de mettre fin au système du latifundium, qui avait prédominé dans le monde rural depuis le début de l'époque coloniale. La Réforme agraire a été ainsi une stratégie économique et sociale qui a bouleversé complètement la structure des latifundia et l'aménagement du territoire prédominant au Chili.

	1965-1970	1970-1973	Total
Nombre de propriétés	1.408	4.401	5.809
Superficie totale (Ha)	3.564.553	6.401.315	9.965.900
Familles bénéficiaires	21.290	39.869	61.159

Tableau 9 : Expropriations et bénéficiaires de la Réforme agraire entre 1965 et 1973 au Chili.

Élaboration personnelle. Source : Garrido 1998 et Gómez 1982.

Cependant, cette radicalisation du processus fut accompagnée d'une montée de violence dans le secteur rural, entre des propriétaires défendant leurs terres et des paysans défendant le droit à la terre pour travailler. Pendant cette période, plusieurs exploitations furent occupées et prises par des paysans, qui cherchaient à mener la réforme agraire de leurs propres mains. En même temps, et comme il fallait s'y attendre, les propriétaires fonciers ne restèrent pas impassibles face à la métamorphose du système dont ils bénéficiaient depuis plusieurs siècles.

Les résistances à la Réforme agraire

Face au soutien politique et social que la Réforme agraire réunissait, des groupes opposés à cette transformation s'organisèrent pour défendre les *agriculteurs*. Particulièrement depuis 1965, les entrepreneurs agricoles et la *Sociedad Nacional de*

*Agricultura SNA*⁹⁸ (Société Nationale de l'Agriculture, qui était l'association de latifundistes la plus importante de l'époque) entre autres, critiquèrent énergiquement la loi de Réforme agraire. Les sociétés agricoles se regroupèrent – grâce aux nouvelles lois de syndicalisation – pour exprimer leur préoccupation quant à la vulnérabilité des droits des agriculteurs. À la fin de l'année 1968, les employeurs agricoles étaient organisés en 156 syndicats, avec une participation de 5.323 adhérents. Tous les syndicats étaient regroupés en 19 fédérations, et en une Confédération nationale (Garrido 1988).

Ces organisations de propriétaires terriens ne s'opposaient pas nécessairement à la Réforme agraire, mais ils se préoccupaient de la façon dont la Réforme pouvait être menée, avec l'effervescence sociale qui marquait cette période. L'organisation des paysans en *asentamientos* était aussi un motif de critiques argumentées autour de la petite productivité que cette modalité induisait. De plus, les propriétaires s'inquiétaient de la forme dont leurs terres seraient acquises, avec une partie du paiement au comptant, et le reste à plus long terme (par des bons). De fait, avec les modifications apportées à la Constitution politique en 1967, la protection du paiement d'une partie de l'indemnisation de l'expropriation au comptant a été supprimée. En même temps, le délai pour le paiement à tempérament a été augmenté de 15 ans à 30 ans maximum (Garrido 1988).

Dans une tentative de rapprochement avec les latifundistes, le président Frei Montalva proposa de ne pas exproprier les terres ayant une bonne et efficiente administration, ainsi que des bonnes conditions salariales pour leurs travailleurs (cf. Frei Montalva 1966). Cette annonce fut bien reçue par les propriétaires. Cependant, les fonctionnaires locaux chargés de mettre en œuvre la Réforme, étaient moins concernés par la protection des grandes propriétés. Ces fonctionnaires expropriaient de manière indifférente toutes les propriétés qui dépassaient l'extension maximale de 80 hectares d'arrosage basique, en matérialisant une Réforme pour tous (ibid.).

Dans ce processus, il est important de faire référence aux changements dans la sphère du travail, comme Jacques Chonchol le précisa dans une conférence en 1969 :

⁹⁸La *Sociedad Nacional de Agricultura* est la fédération corporative la plus ancienne du Chili, fondée en 1838. Elle regroupe une partie importante des producteurs, professionnels, associations et fédérations liés à l'agriculture et à l'agro-industrie chilienne.

« Dans la plupart des institutions qui étaient liées au secteur agraire, le personnel administratif et les techniciens étaient habitués à travailler exclusivement pour les latifundistes. [...] Il existait, alors, un problème sérieux qui était de changer la mentalité de tout le corps professionnel [...] mais ce n'était pas facile pour eux de passer d'un système à un autre »⁹⁹ (in Garrido 1988 : 164).

Lors de l'administration Allende, la relation propriétaires terriens-gouvernement devint encore plus tendue. Dès l'arrivée au pouvoir d'Allende, les dirigeants agricoles demandèrent une prise de position sur les actions que la nouvelle administration apporterait sur la Réforme agraire. Jacques Chonchol, Ministre de l'agriculture et ancien sous-directeur de l'INDAP lors de l'administration Frei Montalva, reçut vers la fin de l'année 1970 un questionnaire de la part des dirigeants agricoles nommé *las reglas del juego* (les règles du jeu), qui avait pour objectif de clarifier le propos du nouveau gouvernement. Parmi les réponses de Chonchol, on peut souligner son adhésion à la loi de Réforme agraire, ce qui généra des incertitudes chez les dirigeants. Ainsi, pour son premier message présidentiel en mai de 1971, Allende annonçait : « Le gouvernement considère la Réforme agraire comme un aspect central de sa stratégie agraire. Le propos du gouvernement est de finir rapidement et définitivement avec le latifundium, ce qui fait que les 504 latifundia pour 1.364.529 hectares expropriés jusqu'au 15 avril, face aux 1.410 propriétés pour 3.562.223 hectares, que le gouvernement antérieur a exproprié, représentent un progrès phénoménal »¹⁰⁰ (in Garrido 1988 : 138).

L'expropriation massive de latifundia et le climat de violence installé au début des années 1970, avec l'ensemble de manifestations données dans le contexte de la crise politique, économique et sociale du gouvernement de l'*Unidad Popular*, furent des préambules de l'intervention militaire du coup d'État de 1973, action qui mit une fin immédiate au processus de Réforme agraire. Ce fut le début d'une période de

⁹⁹ Citation originale : « En la mayor parte de las instituciones que tenían que ver con el sector agrario, el personal administrativo y los técnicos estaban acostumbrados a trabajar exclusivamente para los latifundistas. [...] Existía, entonces, un serio problema que era lograr un cambio de mentalidad de todo el cuerpo profesional [...] pero no era fácil el paso para ellos de un sistema a otro » (in Garrido 1988 : 164).

¹⁰⁰ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « El Gobierno concibe la Reforma Agraria como un aspecto central de su estrategia agraria. El propósito del Gobierno es terminar rápida y definitivamente con el latifundio, para lo cual se han expropiado 504 latifundios con 1.364.529 hectáreas, hasta el 15 de abril, que frente a los 1.410 predios con 3.562.223 hectáreas que expropió el Gobierno anterior, significa un avance sustantivo » (in Garrido 1988 : 138).

stagnation des processus de développement social par la voie de la division de la terre, ainsi qu'une époque d'étouffement de tout mouvement social.

La contre-réforme agraire et la privatisation de l'agriculture

En général, les actions menées par le gouvernement de l'*Unidad Popular*, avec une importante participation des travailleurs et des paysans, avaient généré un fort mécontentement parmi les groupes les plus conservateurs de la société. L'irruption de la dictature de Pinochet en 1973 représenta ainsi un soulagement et une opportunité pour ces groupes, pour essayer de restaurer l'ordre précédent.

Dans le domaine de l'agriculture, le système des *asentamientos* pour former les nouveaux paysans avait retardé la remise des droits de propriétés et la redistribution des parcelles entre les paysans. En fait, le régime militaire se retrouva avec une importante quantité de terres confiées à l'État, dans l'attente d'être attribuées. Cet « excédent » de terres fut bientôt géré par les nouveaux responsables, en suivant principalement deux voies. La première, était l'attribution immédiate des terres (sans passer par le système de l'*asentamiento*), en suivant des déterminations de la loi de Réforme agraire comme la comparaison des terrains selon les indicateurs des HRB (hectare d'irrigation de base). Des exploitations furent divisées en parcelles et celles-ci furent accordées individuellement – et non collectivement ou de manière mixte, comme cela était fait en alternance auparavant –. La deuxième voie était l'évaluation des latifundia qui avaient été expropriés, selon leur efficience et productivité, afin de les restituer aux anciens propriétaires.

Avec cette nouvelle distribution et restitution des terres, le projet de développement agricole du régime militaire était la promotion de l'industrie agricole de manière individuelle. Comme le signala le Général César Mendoza lors d'un discours à la fin de l'année 1973 sur la nouvelle politique agricole, « La Junte de gouvernement croit qu'il est indispensable de stimuler, maintenant, les industries agricoles et leurs dérivés ou n'importe quelle autre activité, qui revitalise les zones rurales et qui constitue une vraie source de travail, en permettant à chaque famille de recevoir l'apport non seulement du chef de famille, mais aussi de tous ceux qui sont en âge de produire. [...] Nous prétendons que le travail à la campagne doit être une activité

permanente en permettant de choisir la main d'œuvre qui convienne le plus et d'empêcher que l'homme végète avec des travaux saisonniers, indice de sous-développement évident d'un pays »¹⁰¹ (in Garrido 1988 : 152). La promotion de l'agro-industrie devenait ainsi le projet de développement agricole du régime militaire. En même temps, l'agriculture jouait un rôle important pour réactiver la croissance économique du Chili.

Malgré la direction du régime militaire, l'abolition de la loi de Réforme agraire ne se concrétisa pas avant 1978, avec un décret-loi qui éliminait les causes d'expropriation et assurait le droit à la propriété privée entre autres, en suivant les normes générales qui se promulguaient à l'époque. En 1978 également, grâce à un décret-loi, la *Corporación de Reforma Agraria* CORA a été remplacée par la *Oficina de Normalización Agraria* (Bureau de Normalisation Agricole) qui devait régler en un an tous les problèmes non résolus par la CORA.

Comme on le voit dans le Tableau 10, en 1980, le devenir des terres expropriées lors de la Réforme agraire suivit différents destins. 67% furent remises aux propriétaires expropriés ou bien furent confiées à des sociétés et d'expropriétaires. Seul un tiers fut attribué en parcelles individuelles, en suivant des critères de sélection comme l'âge, les charges familiales ou les connaissances. La possession d'un diplôme universitaire était en particulier motif d'une bonne évaluation, de même que la qualification des « compétences personnelles » des candidats. De ce fait, la contre-réforme agraire tendit à la création d'une société agricole formée par des grands propriétaires terriens et par des paysans « moyens », avec quelques ressources pour mettre en valeur la terre (cf. Gómez 1982).

¹⁰¹Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « La Junta de Gobierno cree que es indispensable impulsar, ahora, las industrias agrícolas y sus derivados o de cualquier otro rubro, que revitalicen las zonas rurales y constituyan fuente cierta de trabajo, permitiendo a cada familia recibir el aporte no sólo del jefe de familia, sino de todos los que estén en edad de producir. [...] Se pretende que el trabajo del campo sea una actividad permanente permitiendo elegir la mano de obra que mis convenga e impedir que el hombre vegete con trabajos de temporada, índice de subdesarrollo evidente de un país » (in Garrido 1988 : 152).

	Pourcentage
Terres remises aux propriétaires expropriés (totale ou partiellement)	28%
Terres vendues par licitations (généralement des terres non irriguées), attribuées à des sociétés et à des expropriés	39%
Terres attribuées individuellement en parcelles de 8,7 HRB	33%

Tableau 10 : Attribution des terres expropriées lors de la Réforme agraire en 1980.
Élaboration personnelle. Source : Gómez 1982.

En dépit des discours de développement du secteur agricole du régime militaire, le projet de modernisation a eu des difficultés à démarrer. L'amélioration de la production et de l'efficacité du secteur était encore en panne. Ainsi, à la fin des années 1970, de nouveaux projets de soutien à la production agricole se mirent en place, pour aider à la constitution des nouveaux *entrepreneurs* agricoles¹⁰².

En général, la seconde moitié des années 1970 et le début des années 1980 représentèrent une période de recul des politiques de redistribution de terres et de développement de la paysannerie en Amérique latine. La région étant marquée par la présence de régimes militaires et autoritaires en contre-offensive aux gouvernements socialistes, commençait à se tourner vers une modernisation capitaliste avec une idéologie néolibérale imposée par la force. Dans ce contexte, le marché devenait l'instance de distribution des ressources et l'ouverture des frontières devenait une opportunité pour promouvoir les exportations, pour accélérer l'économie et pour payer la dette externe. L'exacerbation de la propriété privée et l'oubli des politiques de réformes entraînèrent une nouvelle concentration de la terre. Les anciens propriétaires

¹⁰² Comme le Ministre de l'agriculture, Mario Mackay, le signale en 1976, « conscients que ce n'est pas suffisant de donner des terres aux paysans favorisés, mais qu'il est nécessaire de leur apporter un soutien convenable pour que ces nouveaux entrepreneurs aient une possibilité réelle de succès, nous avons mis en place un programme de soutien aux cessionnaires des terres qui comprend, d'une part, une formation en entreprise appropriée et une assistance technique, et de l'autre, une meilleure organisation à travers des sociétés de coopération agricole et des coopératives qui permettent à leurs membres de montrer leur efficacité productive et de commercialiser les entrées et les produits » (in Garrido 1988 : 187). Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « Conscientes de que no basta con dar tierra a los campesinos favorecidos, sino que es necesario otorgarles el debido respaldo para que estos nuevos empresarios tengan una opción real de éxito, se ha implementado un programa de apoyo a los asignatarios de tierras que comprende, por una parte, su adecuada capacitación empresarial y asistencia técnica y, por otra, su mejor organización a través de sociedades de cooperación agrícola y cooperativas que permitan a sus integrantes mostrar su eficiencia productiva y comercializar los insumos y productos » (in Garrido 1988 : 187).

recupérèrent une partie des terres expropriées et une nouvelle bourgeoisie agraire se constitua (Chonchol 2003) grâce à l'investissement privé.

C. Le nouvel ordre du monde agricole à partir des années 1980

Depuis les années 1980, et malgré les efforts mis en place durant les décennies précédentes pour réformer le monde rural, la terre a continué à être concentrée dans peu de mains en Amérique latine et le développement de la paysannerie a été abandonné. Basée sur un nouveau modèle économique, la différence de cette accumulation de la propriété par rapport à celle du latifundium est le recul du système du latifundium traditionnel en faveur des exploitations agricoles gérées par des grands entrepreneurs individuels ou par des sociétés capitalistes. Cette modernisation de la production agricole, afin de dynamiser les exportations, a transformé le monde rural, en affectant la situation locale et les dynamiques socio-économiques, identitaires et territoriales. C'est cette configuration qui établit l'ordre actuel de l'agriculture et du monde rural.

Le nouveau modèle de développement agricole et la nouvelle structure agraire

Le nouveau modèle de développement, fondé sur une idéologie néolibérale avec une ouverture au commerce international et aux exportations, s'est aussi installé dans le secteur agricole. Les exportations agricoles ont été stimulées par la demande alimentaire des « pays développés », en suivant le paradigme des avantages comparatifs. Comme l'a exposé Chonchol, « Cette mondialisation de l'économie de la région a accru les opportunités de recettes pour les pays ayant des avantages comparatifs et des secteurs exportateurs bien intégrés aux marchés internationaux ; comme ça a été le cas de certains végétaux et de produits horticoles au Mexique ; des fruits, du bois et du vin au Chili ; de la viande, des céréales et du soja en Argentine ; du jus d'orange au Brésil ; des fleurs et d'autres produits non traditionnels en Amérique centrale, en Colombie et en Équateur, etc. »¹⁰³ (2003 : 216).

¹⁰³ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « Esta globalización de las economías de la región ha incrementado las oportunidades de ingresos para aquellos países con ventajas comparativas y con sectores exportadores bien incorporados a los mercados internacionales; como ha sido el caso de ciertos vegetales y productos hortícolas en México; de frutas, madera y vinos en Chile; de carne, cereales y soja en Argentina; de jugo de naranja en Brasil; de flores y otros productos no tradicionales en Centroamérica, Colombia y Ecuador, etcétera » (2003 : 216).

Ces nouvelles orientations du développement de l'agriculture ont apporté des modifications dans la propriété de la terre et dans les stratégies de cultures. De grands entrepreneurs nationaux et étrangers ont entamé un processus d'acquisition de grandes superficies agricoles, en même temps que les paysans ont subi un processus de dépossession de leurs terres. Les plantations de type extensif, basées principalement sur l'exploitation de légumes, ont été remplacées par la production de fruits d'exportation comme le raisin de table, favorisée par l'introduction de nouvelles technologies comme l'irrigation par goutte à goutte, l'utilisation de pesticides et le renouvellement du matériel agricole (cf. Arteaga 2000, Gómez et Echeñique 1988, Valdés et Araujo 1999).

Ce modèle de développement, soutenu par un cadre normatif qui rassure les investissements nationaux et étrangers, ainsi que la propriété privée, a été le scénario de l'émergence d'une nouvelle structure agraire. En suivant le cadre conceptuel proposé par Gómez (2000), dans la structure agricole chilienne actuelle, quatre unités agraires peuvent se distinguer : les unités paysannes, les entreprises agricoles, les entreprises avec agro-industrie et les Complexes Agro-industriels (CAI).

Les unités paysannes correspondent, selon Gómez, à la petite agriculture ou agriculture familiale. Leurs caractéristiques dépendent de leur degré d'intégration au marché. Ainsi, on peut distinguer des petits agriculteurs avec une production orientée vers la subsistance, d'autres avec des ressources limitées mais ayant un potentiel agricole, et d'autres plus liés à une production qui s'incorpore aux chaînes de production agro industrielles.

Les entreprises agricoles, selon l'auteur, sont des unités productives qui orientent leurs productions vers le marché, avec l'emploi d'un travail salarié. Selon le niveau d'incorporation de nouvelles technologies de culture, parmi les entreprises agricoles on peut différencier des entreprises plus traditionnelles ou plus modernisées. Les entreprises de l'agro-industrie constituent une autre unité productive, qui en plus de compter sur une production orientée vers le marché, s'appuient sur des composantes industrielles comme des usines d'emballage ou de froid pour conserver la production et pour favoriser sa commercialisation.

Enfin, les CAI sont des entreprises qui intègrent les différents moments de la production agricole, depuis le traitement de la terre et sa culture, l'agro-industrie,

jusqu'à l'emballage, la conservation et la commercialisation des produits, principalement dans les secteurs des fruits et des bois. Ces entreprises, qui souvent appartiennent à des capitaux transnationaux, se caractérisent par la complexité de leur chaîne de production et de distribution, impliquant l'établissement de relations commerciales internationales. Les CAI se basent sur de grandes propriétés, souvent sur plusieurs territoires, et sur plusieurs activités économiques, ce qui les transforme en d'importants acteurs de l'économie nationale. Et ce sont surtout ces dernières unités agricoles qui demandent une importante masse de salariés agricoles pour participer aux différents moments et cultures de la production agricole.

C'est sur cette configuration, et dans la coexistence des nouvelles unités agraires, que le monde agricole chilien a expérimenté de nouveaux dynamismes. Il s'agit d'une structure agraire et de propriété de la terre, basée sur un modèle de développement nouveau, qui a transformé le monde agricole et établi les fondements d'une « agriculture moderne », en dépit de l'ancien modèle du latifundium et des processus de redistribution de terres aux paysans. C'est ainsi un modèle qui tendra à favoriser surtout l'agriculture moderne orientée vers les exportations.

La nouvelle organisation de la terre

Cette nouvelle configuration du monde rural, qui a renforcé le droit à la propriété privée, s'est ainsi organisée avec la restitution des terres expropriées lors de la Réforme agraire et leur attribution à des sociétés et des ex propriétaires. Les attributions de parcelles individuelles n'ont représenté qu'un tiers des cas des terres expropriées lors de la Réforme agraire. Ainsi, le monde rural s'est configuré avec des grands propriétaires terriens et des paysans (cf. Gómez 1982).

Progressivement, les paysans ont commencé à se déposséder de leurs terres, en même temps que des entrepreneurs nationaux et étrangers sont entrés dans une dynamique d'acquisition de grandes superficies agricoles. Au même moment, les techniques de plantation de type extensive ont été substituées par de nouvelles et modernes technologies de culture et d'irrigation (cf. Gómez et Echeñique 1988).

Par rapport à la présence et la représentation des quatre unités agraires dans le monde agricole local, la tendance générale depuis 1980 a été la diminution des unités

paysannes, de la petite agriculture, et des exploitations moyennes (de 100 à 2000 Ha), tant en nombre qu'en superficie, comme on peut l'observer dans le Tableau 11. La superficie agricole chilienne a tendu à être concentrée dans des grandes exploitations agricole de plus de 2000 Ha, secteur qui s'est accru progressivement dans les dernières 35 années et particulièrement entre 1997 et 2007, période où cette superficie a augmenté de 9%.

Taille des exploitations	1976	1997	2007
Plus petites que 1 ha	24.568	20.945	17.924
%	0,09	0,08	0,06
De 1 à moins de 5 ha	213.793	217.361	209.799
%	0,74	0,82	0,70
De 5 à moins de 10 ha	281.746	355.138	325.200
%	0,98	1,34	1,09
De 10 à moins de 20 ha	516.409	672.098	595.899
%	1,80	2,54	2,00
De 20 à moins de 50 ha	1.119.627	1.363.335	1.145.153
%	3,89	5,14	3,85
De 50 à moins de 100 ha	1.221.808	1.290.506	1.028.222
%	4,25	4,87	3,45
De 100 à moins de 200 ha	1.437.219	1.356.763	1.125.248
%	5,00	5,12	3,78
De 200 à moins de 500 ha	2.526.585	1.985.089	1.736.509
%	8,79	7,49	5,83
De 500 à moins de 1000 ha	2.217.594	1.625.090	1.414.035
%	7,71	6,13	4,75
De 1000 à moins de 2000 ha	1.954.506	1.629.572	1.440.758
%	6,80	6,15	4,84
De 2000 ha et plus	17.245.308	15.986.470	20.742.944
%	59,96	60,32	69,65
Total	28.759.161	26.502.364	29.781.691

Tableau 11 : Superficie des exploitations agricoles avec terre, selon leur taille, 1976-1997-2007.

Source : INE 2009.

Cette diminution des petites et des moyennes propriétés est liée en grande mesure à la vente de terres de ces exploitations aux grandes exploitations agricoles (Echeñique et Romero 2009). De cette manière, les petits et les moyens agriculteurs, et principalement les agriculteurs paysans, ont perdu le contrôle sur la propriété de la terre. Malgré les initiatives de quelques programmes gouvernementaux pour aider la

petite et moyenne production agricole, celle-ci a diminué progressivement en comparaison du progrès des grandes exploitations agricoles. Ainsi, la stratégie de développement agricole instaurée par la contre-réforme agraire et ensuite par le régime militaire s'est installée et maintenue jusqu'à nos jours.

En ce qui concerne la propriété de la terre à travers une approche de genre, malgré les difficultés qui ont existé historiquement pour analyser la participation de la femme au Chili et en Amérique latine (Deere et León 2003), le recensement agricole de 2007 a inclus des données quantitatives sur cet aspect. En effet, un phénomène également intéressant par rapport aux caractéristiques actuelles des propriétés agricoles est que, malgré la diminution de la petite agriculture, le nombre de femmes propriétaires agricoles a augmenté de 25.000 entre 1997 et 2007. Comme il est montré dans le Tableau 12, cette participation des femmes à la propriété de la terre est surtout importante pour les petites unités agricoles de moins de 2 HRB, où elle est de 30,2%. Celle-ci diminue en corrélation avec l'augmentation des superficies agricoles.

Typologie	Exploitations totales	Exploitations en propriété de femmes	% des exploitations en propriété de femmes
- 2 HRB	197.029	59.593	30,2
2 - 12 HRB	67.795	13.418	19,8
12 - 60 HRB	19.351	2.841	14,7
+ 60 HRB	5.331	420	7,9
Total	289.506	76.272	26,3

Tableau 12 : Participation des femmes à la propriété de la terre en 2007.

Source : Echeñique et Romero 2009.

Selon Echeñique et Romero (2009), cette situation serait attribuable d'une part, à des programmes de régulation de la propriété de la terre de zones rurales pauvres, et d'autre part, à des programmes pour la promotion et l'*empowerment* de la femme. En même temps, cette participation plus importante des femmes aux plus petites propriétés agricole est en rapport avec le système d'héritage et la division des successions familiales.

Malgré tout, la participation de la femme à la propriété des plus grandes exploitations agricoles, comme les entreprises agricoles ou les CAI, demeure encore marginale. Elle est restreinte à la petite agriculture familiale et non à l'agriculture moderne d'exportation.

En résumé, la structure agraire instaurée depuis les années 1980 est caractérisée par une importante segmentation des unités agricoles et une propriété asymétrique de la terre, entre petites exploitations familiales et grandes exploitations industrielles liées à l'exportation. Ceci favorise l'accroissement des grandes exploitations qui représentent le modèle de développement agricole désiré par les stratégies nationales, par comparaison à la diminution des petites exploitations qui représentent un modèle traditionnel qui nécessite d'« être développé » et inséré dans le commerce international.

Émergence de la nouvelle industrie agricole

Les premières exploitations agro-industrielles datent de la première moitié du XX^e siècle. Cependant, ce n'est que depuis la fin des années 1970 – avec l'abolition de la loi de Réforme agraire en 1978 – qu'elles se sont établies comme partie fondamentale de la nouvelle structure agraire, grâce à la promotion du projet de développement agricole priorisant les exploitations agro-industrielles.

Entre les années 1974 et 1983, période de l'installation du nouveau modèle économique, la croissance du secteur agricole a été faible. Malgré les difficultés pour mesurer cette croissance, dues au manque de statistiques continues, différentes sources montrent que celle-ci aurait été autour du 1% de croissance moyenne annuelle. Croissance inférieure à celle de la décennie précédente, qui était autour de 2% en moyenne par an (Gómez et Echeñique 1988, Portilla 2000).

Cette faible croissance est expliquée par l'ouverture des frontières économiques. Avec la diminution des tarifs douaniers des importations, un important nombre de produits alimentaires ont été introduits, saturant la production locale. Dans une situation mondiale d'offre excédentaire de produits alimentaires et de dépréciation des prix internationaux, la demande interne s'est contractée (Gómez et Echeñique 1988).

Comme on le voit dans la Figure 10, c'est seulement depuis la moitié des années 1980 – une fois passée la crise économique de 1982-83 et la récession mondiale du début de la décennie –, que le secteur a commencé à expérimenter une croissance plus dynamique, grâce à l'expansion des exportations, soutenues par des

tarifs douaniers plus protecteurs de la production nationale. Et c'est le secteur fruitier qui a montré la plus forte croissance à partir de 1980, grâce à quelques programmes de soutien de cette production. Entre 1981 et 1986, le secteur a connu un taux de croissance moyenne annuelle de 9,8%, avec des productions de raisin de table et de pommes remarquables, suivies par les poires et les kiwis (Gómez et Echeñique 1988, Portilla 2000).

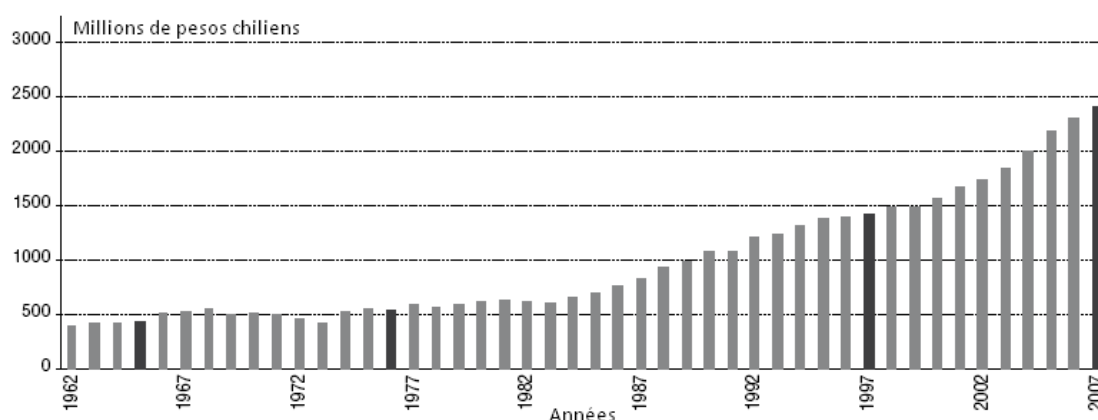


Figure 10 : PIB agricole chilien en millions de pesos chiliens 1962-2007.

Source : INE 2009.

Entre 1985 et 1989, et grâce à la consolidation du secteur agricole dans l'économie nationale et internationale, le PIB agricole a eu une croissance de 6,4% par an. Et depuis 1990 jusqu'à 1997, ce même indicateur a mis en évidence une croissance de 3,8% par an, inférieure à la période précédente à cause de la diminution de la production de céréales, de la baisse des prix du blé et de la plus faible rentabilité des exportations due à une surestimation de la monnaie chilienne (Portilla 2000).

Dans ce nouveau modèle agraire, l'accent a été mis sur l'augmentation de la production agricole, grâce à l'amélioration de son efficacité et de sa compétitivité avec l'introduction de nouvelles technologies de production et de traitement des produits agricoles. La plus importante technologie introduite dans la dernière période est l'irrigation technicisée, grâce à l'irrigation mécanique et la micro-irrigation. Selon le recensement agricole de 2007, cette irrigation a augmenté de 228% dans l'agriculture familiale alors que l'irrigation traditionnelle a diminué, ce qui est attribuable en partie à la Loi de Promotion de l'Irrigation (Echeñique et Romero 2009).

En revenant sur les données du dernier recensement agricole, entre 1997 et 2007, l'agriculture et l'industrie alimentaire se sont accrues à un taux annuel moyen de 5,2%. C'est la période historique de croissance la plus importante du secteur et il s'agit d'un rythme de croissance plus important que celui de l'économie nationale (Echeñique et Romero 2009).

En effet, cette importante croissance économique du secteur peut aussi s'observer dans le PIB agricole par rapport au PIB national, comme il est présenté dans la Figure 11, où le PIB du secteur entre 1997 et 2007 a été supérieur au PIB national. En particulier, entre les années 2000 et 2006, la moyenne du PIB agricole a été de 6,3, ce qui démontre un important dynamisme du secteur (ibid.).

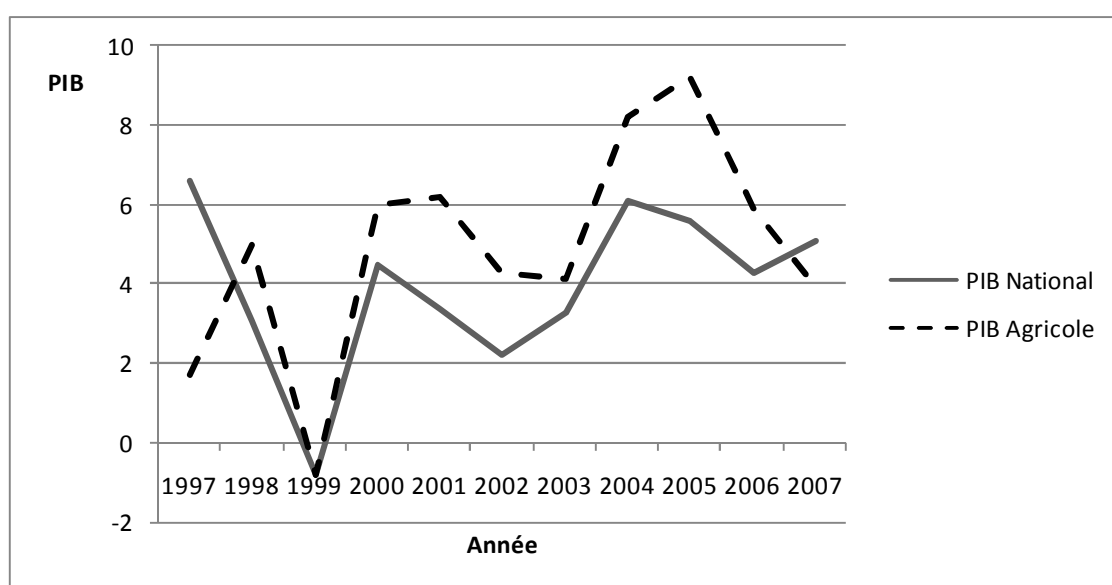


Figure 11 : PIB national et agricole 1997-2007.

Élaboration personnelle. Source : Echeñique et Romero 2009.

Par rapport aux cultures exploitées, les cultures orientées à l'exportation sont celles qui ont bénéficié d'une croissance plus importante dans la dernière période, dans toutes les exploitations agricoles et notamment dans les propriétés moyennes et grandes. Dans les cultures d'espèces fruitières et des vignes spécialement, les zones de production se sont accrues de manière importante.

Ainsi, depuis les années 1980, le secteur agricole est devenu un secteur performant pour l'économie chilienne, grâce à la promotion des entreprises agricoles et le recul de la paysannerie. Le secteur a présenté un grand dynamisme, en montrant

des taux de croissance supérieurs à ceux du reste de l'économie nationale (Echeñique et Romero 2009). Le nouveau modèle économique et l'insertion dans le marché international ont été deux facteurs déterminant dans cette croissance.

Un secteur économique dynamique grâce aux exportations

Comme les experts du secteur agricole chilien l'ont reconnu, les exportations ont été le principal moteur de croissance du secteur agricole-sylvicole chilien depuis la fin des années 1970, mais surtout à partir de 1985. Grâce à l'impulsion de l'exportation nationale, soutenue par les nombreux accords commerciaux signés par le Chili avec de nombreux pays du monde, comme on l'a exposé avant, les exportations agricoles chiliennes ont augmenté de US\$ 4,5 milliards en 1995 à US\$ 11,0 milliards en 2007. Ce qui fait que plus de 50% de la production totale du secteur agricole a été exportée (Echeñique et Romero 2009).

Sous-secteur	1974	1980	1981	1983	1984	1989	1990	1996	1997
Agricole	40,1	75,6	63,6	29,8	45,0	101,8	92,3	126,5	129,5
Fruitière	32,6	168,7	182,0	195,3	254,0	442,1	555,1	945,7	908,4
Élevage	9,9	36,9	26,7	23,4	25,2	24,1	19,1	18,6	18,8
Agro industrielle	15,1	93,3	67,6	40,0	47,8	217,2	202,2	654,3	539,2
Boisson	6,4	21,4	15,4	9,6	11,8	29,6	55,8	227,3	322,3
Forestière	201,0	391,0	322,3	273,8	305,3	587,3	623,2	1084,8	1158,8
Exportations	305,0	786,9	677,6	571,9	689,0	1402,1	1547,6	3057,2	3077,1
Importations	858,4	799,0	754,4	470,2	401,2	230,7	274,1	877,0	892,8
Balance agricole	-553,4	-12,1	-76,7	101,7	287,7	1171,4	1273,5	2180,3	2184,3

Tableau 13: Évolution des exportations agricoles au Chili 1974-1997 (\$USD millions).

Source : Portilla 2000, à partir des données de la Banque Centrale du Chili et du Bureau d'études et de politiques agraires (ODEPA).

Comme on le voit dans le Tableau 13, les exportations agricoles ont augmenté à un taux annuel de 12,6% entre 1985 et 1989, principalement grâce à la commercialisation de fruits, de produits agro-industriels et forestiers (Portilla 2000).

Dans le cas des fruits principalement, les différences saisonnières du Chili avec des pays de l'hémisphère du nord, ont offert des avantages comparatifs qui ont facilité l'insertion des produits. Ainsi, le sous-secteur fruitier a été un des plus importants, en matière de croissance de ses exportations.

L'importante croissance de la production fruitière a placé le Chili comme un des principaux pays exportateurs de fruits frais dans l'hémisphère sud, en concurrence avec l'Argentine, l'Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. Les nectarines et les pêches, le raisin de table, les pommes et les poires, ont été les productions les plus saillantes dans cette insertion dans le commerce international. Lors des années 1980, les exportations fruitières ont été surpassées uniquement par les produits miniers et la pêche, le raisin de table étant le troisième produit exporté (Gómez et Echeñique 1988, Portilla 2000).

Secteur	1997	2007	Augmentation (%)
<i>Primaire</i>	<i>1.759</i>	<i>3.432</i>	<i>95</i>
Agriculture	1.326	3.129	136
Élevage	37	69	86
Forestier	395	234	- 41
<i>Industriel</i>	<i>2.714</i>	<i>7.565</i>	<i>179</i>
Agriculture	769	2.447	218
Élevage	75	844	1.025
Forestier	1.870	4.275	128

Tableau 14 : Exportations primaires et industrielles d'origine agricole-sylvicole (\$USD millions).

Source : Echeñique et Romero 2009, à partir des données du Bureau d'études et de politiques agraires (ODEPA) et du Ministère de l'Agriculture.

Plus récemment, entre les années 1997 et 2007, le Tableau 14 montre que les exportations agricoles sont restées essentielles pour la croissance du secteur. Pendant cette période, les produits commercialisés ont en particulier bénéficié d'une meilleure valeur ajoutée. De même, il y a eu une diversification de la production agricole. Autant d'éléments qui ont abouti à une meilleure rentabilité. C'est ainsi qu'en 2007, plus de 50% de la production agricole chilienne a été exportée (Echeñique et Romero 2009).

En ce qui concerne la destination des exportations agricoles, en 2007, presque un tiers de ces dernières ont été destinées à l'ALÉNA, 28% à l'APEC (sans ALÉNA), et un quart à l'Union Européenne, comme indiqué dans le Tableau 15.

Accord commercial	% des exportations en 2007
ALÉNA	32
APEC (sans ALÉNA)	28
UE	25
MERCOSUR	3
Reste	12
Total	100

Tableau 15 : Destination des Exportations Agricoles 2007.

Source : Echeñique et Romero 2009.

L'orientation exportatrice du secteur agricole, caractérisée par un important dynamisme, une croissance soutenue, et une remarquable insertion dans le commerce international, le tout grâce à la nouvelle structure agraire et les stratégies de développement promues depuis les années 1980, ont transformé ce secteur, et non seulement le secteur économique agricole, mais le monde rural en général.

Un nouvel ordre dans le monde rural

En effet, avec le développement économique du secteur agricole, ce nouveau modèle a apporté de profonds changements sur le plan du paysage physique et social. La campagne qui était marquée par une agriculture extensive sur de vastes superficies de terre avec une faible utilisation de technologies durant la période des latifundia, qui a été ensuite modifiée par la Réforme agraire en des superficies plus petites, plus diversifiées et par l'introduction de nouvelles technologies de culture et d'arrosage, a enfin subi une modification sans précédent.

Grâce à la montée d'une agriculture d'exportation, avec des entreprises agro-industrielles et l'évolution vers une agriculture intensive, le panorama rural a été modifié par des plantations d'arbres fruitiers alignés et classés selon leur espèce et selon leur cycle agricole, en maximisant l'utilisation des sols même sur les collines et les terrains en pente, comme indiqué dans la Figure 12. L'introduction de technologies

d'irrigation goutte à goutte et la construction d'infrastructures complexes de contrôle des ressources hydriques, comme des barrages et des canaux d'irrigation, principalement dans des zones où la pluviométrie est très faible, ont été des clés de ce développement. Dans ce sens, l'utilisation de fertilisants, de pesticides et de produits agrochimiques en général, dans les cultures des différents produits agricoles a également été un facteur considérable dans cette évolution (cf. Gómez et Echeñique 1988, Valdés et Araujo 1999).



Figure 12 : Plantations de raisin de table, Chañaral Alto, Monte Patria, 2007.

Source : Tamara Heran, 24 novembre 2007, Registre photographique de terrain.

Les grandes maisons des *haciendas*, ainsi que les petites maisons des *inquilinos* et des paysans ont été remplacées par des *packings*, des grands hangars, pour réaliser le traitement et l'emballage des fruits et des légumes pour leur exportation. Les *packings* ont été construits dans les périphéries des villes et au sein des terrains agricoles, près des plantations. De plus, à côté des *packings*, d'autres hangars ont été construits pour stocker le matériel agricole ainsi que les produits agrochimiques (ibid.).

Mais la modernisation agricole n'a pas seulement apporté des transformations liées directement aux territoires qu'elle occupe. Une importante infrastructure, accompagnée d'un processus d'urbanisation, a été aussi mise en place. Par exemple, des routes ont été asphaltées et pavées, de nouveaux chemins ont été construits, et les réseaux de communications et de transports ont été améliorés (cf. Arteaga 2000).

Au niveau de la société et de la culture, l'installation de cette nouvelle structure agraire a également produit des transformations majeures. *L'inquilino*, le travailleur traditionnel des latifundia, qui habitait dans les propriétés même des latifundistes avec sa famille, s'était rapproché de la propriété de la terre lors de la Réforme agraire, soutenu par des plans de formations et l'utilisation de nouvelles technologies. Mais avec l'émergence d'une agriculture d'exportation, le devenir des petits paysans s'est complètement modifié. Dépossédés de leurs terres, sans ressources pour exploiter leurs petites parcelles, ou poussés souvent à aliéner leurs terres, la source de travail est devenue l'agro-exportation. De ce fait, un processus de prolétarianisation important s'est déclenché, dans lequel les paysans ont été forcés à se convertir en ouvriers saisonniers pour l'industrie agricole émergente, comme on le verra dans le chapitre qui suit.

En ce qui concerne le système démographique, des variations ont été aussi constatées, notamment au niveau de l'occupation spatiale, des concentrations de populations et du taux de natalité. Ainsi, quand l'ensemble des activités liées à la modernisation agricole a accéléré le processus d'urbanisation d'une partie du monde rural (cf. Arteaga 2000, Valdés 1995), d'autres secteurs ont subi un abandon total. Le dépeuplement, l'émigration et la chute des taux de natalité, dans un contexte de démantèlement des systèmes agraires traditionnels, ont aussi vu le jour (cf. D'Andréa et Hamelin 2003). De ce fait, certaines zones se sont soumises dans la modernisation agricoles alors que d'autres sont tombées dans un déclin inéluctable.

En ce qui concerne les modes de vie des populations liées aux nouvelles opportunités de travail, l'accès à un travail rémunéré a changé l'économie locale. Les identités, les habitudes, les valeurs, les aspirations et les relations interpersonnelles des populations rurales ont été ainsi affectées. La modernisation de l'agriculture a apporté un nouveau dynamisme aux localités et aux villages ruraux. Par exemple, avec l'arrivée de migrants saisonniers pour les périodes de récolte et d'emballage des fruits, des réunions sociales et des fêtes sont devenues très récurrentes (Arteaga 2000). La

communauté traditionnelle du monde rural, les liens de parenté et les réseaux sociaux locaux ont aussi subi des modifications. Ces liens auraient été remplacés par des réseaux plus lointains et institutionnels. La *vida privada* (vie privée) (Valdés et Araujo 1997) en général a été touchée par la modernisation de l'agriculture. Cette dernière a apporté d'importantes transformations dans la vie quotidienne et familiale de la société rurale, comme on l'analyse dans le Chapitre 9.

De ce fait, le nouveau modèle de développement mis en place dans l'agriculture chilienne, avec l'établissement d'une nouvelle structure agraire, a bouleversé le panorama de la campagne chilienne traditionnelle. Il s'agit d'une transformation profonde affectant l'économique, le géographique, le social et le culturel. Il s'agit d'un modèle produisant tout un monde invisible.

Chapitre 5. Le monde invisible du travail agricole à la base du commerce agricole chilien vers l'international

A. Naissance des *temporeros*, des *temporeras* et de leur monde invisible (1980-2000)

Il a été exposé dans le chapitre précédent que la mise en marche d'une stratégie de développement agraire basée sur l'exportation de la production et la promotion d'entreprises agro-industrielles, avait apporté des changements profonds à différents niveaux. Dans la sphère du travail particulièrement, ce modèle de développement s'est accompagné de la création de nouvelles formes de travail agricole, qui ont transformé les modes de travail traditionnels. La petite paysannerie a été remplacée progressivement par la salarisation des paysans et de la main d'œuvre rurale en général, pour des périodes de travail délimitées de l'année. Ainsi, ces nouvelles formes de travail ont donné naissance à une nouvelle catégorie sociale : celle des *temporeros* et *temporeras* ou saisonniers et saisonnières agricoles. Il s'agit d'une nouvelle activité de travail qui a affecté la sphère du travail en elle-même, mais aussi les modes de vie, les cultures, les identités, les rapports sociaux et les représentations sociales locales. Ce sont des transformations qui ont déclenché la conformation d'un monde invisible autour du travail agricole lié au nouveau modèle de développement.

De paysans à salariés : la prolétarianisation de la main d'œuvre agricole

Nous avons indiqué qu'avant les années 1980, la main d'œuvre rurale était, dans une large mesure, paysanne. Qu'il s'agisse d'*inquilinos*, ou de petits agriculteurs, la paysannerie était la principale activité de travail. Il s'agissait d'une économie basée principalement sur l'établissement d'un système de subsistance, mais aussi avec une petite activité entrepreneuriale alimentant les centres urbains. La culture de fruits et de légumes, mais aussi l'élevage, la production de céréales et la viticulture développés

par les paysans, sont devenus ainsi essentiels pour l'approvisionnement des besoins alimentaires du marché national (Salazar 1989).

La redistribution de terres aux paysans avec la Réforme agraire avait parmi ses propos, l'objectif de développer le monde rural en renforçant cette économie paysanne. La formation des paysans et le transfert de technologies pour améliorer la productivité des exploitations agricoles étaient des politiques qui s'orientaient dans ce sens. Même si la Réforme agraire n'aboutit pas complètement, et si l'économie paysanne ne parvint pas à atteindre un succès reconnu, le désir d'un mode de production et de vie paysan s'était affirmé dans une partie importante de la population chilienne (cf. Chonchol 2003, Garrido 1988).

Avec la contre-réforme agraire et la promotion d'une agriculture d'exportation, le projet de développement d'une petite et moyenne agriculture paysanne s'est dissous. L'acquisition croissante de terres de la part de privés et de sociétés par différents biais (la remise de terres expropriées, l'adjudication de terres expropriées ou encore la vente de portions de terres des paysans et des Communautés Agricoles¹⁰⁴) a changé l'orientation du secteur agricole. Comme l'a signalé Gómez, « nous mentionnons la rupture de la situation traditionnelle qui existait dans la campagne [...]. Nous répétons que le changement dans la scène, des acteurs et du type de relations sociales préexistantes ne sera plus recréé »¹⁰⁵ (Gómez 1982 : 133).

Il s'agit d'un changement irrévocable, surtout à partir des années 1980, avec l'installation et le succès de sociétés agricoles d'exportation au regard de l'échec de la petite et moyenne paysannerie traditionnelle. Différentes transformations ont touché le paysage physique, social, culturel et identitaire du monde rural (cf. Gómez 1982, Gómez et Echeñique 1988, Valdés et Araujo 1999).

Dans cette nouvelle structure agraire, l'émergence des salariés agricoles ou *temporeras* et *temporeros* comme nouvel acteur social (Gómez 2000) est devenue

¹⁰⁴ Les Communautés Agricoles, très particulières de la Région de Coquimbo, sont « un système de propriété de la terre et de vie rurale exclusif, particulier et complexe » (Avendaño, 1986). Ayant pour origine la division des grandes haciendas, elles constituent une forme de propriété communautaire de grands espaces généralement arides. La Communauté Agricole accorde pour chaque *comunero* un lopin de terre qu'il travaille pour sa subsistance, en même temps qu'elle attribue l'accès à des espaces communs.

¹⁰⁵ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « mencionamos la ruptura de la llamada situación tradicional que existía en el campo [...]. Repetimos que el cambio en el escenario, de los actores y del tipo de relaciones sociales preexistentes no se volverán a recrear » (Gómez 1982 : 133).

aussi une réponse au nouvel ordre du travail du monde rural. Avec la fin du complexe latifundium-minifundium en tant que structure, l'*inquilino* est devenu un ouvrier agricole permanent dans la minorité des cas, et mais bien plus souvent temporaire. Comme l'a exposé Gómez, « l'ajustement de la demande de force de travail, qui implique une réduction drastique de la dotation stable des travailleurs salariés des exploitations agricoles et leur remplacement par des travailleurs temporaires, est une autre situation déjà réalisée et qui ne reviendra pas à la réalité préexistante »¹⁰⁶ (Gómez 1982 : 133).

Des nouvelles formes de travail se sont établies, afin de satisfaire en facteur travail l'industrie agricole d'exportation en croissance, dans un contexte d'établissement d'un modèle économique néolibéral. Dans ce contexte, et grâce à une législation du travail hautement flexible, comme on le verra dans la troisième partie de ce chapitre, est née la possibilité de travail salarié des *temporeros* et *temporeras* agricoles.

Le terme utilisé au Chili pour désigner ces travailleurs est celui de saisonnier ou *temporero* : c'est le 'temps' de travail qui définit les personnes qui travaillent dans l'agro-industrie d'exportation. Le terme *temporero* exprime alors un changement dans le marché du travail agricole, avec le passage d'un marché du travail agricole traditionnel à un marché moderne (Valdés 1992), soit une nouvelle forme de travail qui est traversée par des processus de développement et de modernisation.

Le travail saisonnier agricole est devenu la *chance* de travail pour le monde rural, spécialement pour les paysans, les *inquilinos* et les *peones* qui, dépossédés de leurs possibilités de travail dans l'agriculture (hors latifundium, sans parcelle de réforme agraire et sans rapport direct avec la propriété de la terre), ont dû se diriger vers cette nouvelle source d'emploi. Cette reconversion des travailleurs agricoles en salariés de l'agro-exportation est ce qu'on appelle la prolétarianisation de la main d'œuvre agricole (cf. Salazar 1989, Valdés 1992) : hommes et femmes sans propriétés dépendant du revenu que peut leur procurer leur activité salariée manuelle.

¹⁰⁶ Traduit de l'espagnol au français par moi-même. Texte original : « el ajuste de la demanda de fuerza de trabajo, que implica una drástica disminución de la planta estable de los trabajadores asalariados de los predios y su reemplazo por trabajadores temporales, es otra situación ya lograda y que no volverá a la realidad preexistente » (Gómez 1982 : 133).

Ce changement, qui semble tellement naturel et progressif pour la société actuelle, a produit une transformation irrévocable du monde du travail agricole. D'une part, en supprimant l'accès à la propriété de la terre et aux aides à l'exploitation de la petite agriculture, il a signifié l'exclusion des modes de travail des paysans, des *inquilinos* et *despeones*. D'autre part, l'abandon d'un projet de développement et de vie paysan a représenté une suppression du soutien à la petite paysannerie. Pour survivre, le destin de cette dernière est maintenant de mobiliser la main d'œuvre familiale et de participer au travail salarié des entreprises agricoles, la seule autre opportunité de travail du monde rural (cf. Gómez 1982, Gómez et Echeñique 1988, Valdés et Araujo 1999).

Ainsi, cette transformation du monde rural a favorisé l'incorporation croissante de la main d'œuvre agricole au travail salarié saisonnier des entreprises agricoles : un travail spécifique, caractérisé par les exigences de la production agricole d'exportation.

En effet, à la différence d'autres types de travail, le travail agricole d'exportation est soumis aux conditions de sa production, très particulières par rapport à d'autres activités. Toute production agricole dépend des conditions fixées par les ressources naturelles, le climat et les cycles de végétation des différentes espèces agricoles. Ce sont des conditions difficilement manœuvrables par l'être humain. Tout au contraire, elles exigent une haute flexibilité et l'attention à la production pour faire face, par exemple, aux gelées, aux périodes de sécheresse ou aux variations des périodes de mûrissement. Ainsi, selon ces conditions, les exigences de travail pour la production agricole diffèrent durant l'année, avec une demande de main d'œuvre fluctuante.

Ce sont ces conditions de production qui, insérées dans un cadre normatif très flexible, caractérisent le travail agricole d'exportation comme un travail saisonnier, mobile, précaire et informel. Examinons en brièvement les particularités, en analysant ses caractéristiques principales.

Un travail temporaire, qui suit les cycles de la production agricole

En considérant les nouvelles conditions de production agricole, le travail agricole d'exportation est devenu en grande mesure saisonnier, en fonction des rapports sociaux de la production agricole. En suivant les cycles de temporalités de

production, depuis les années 1960, la tendance a été de remplacer progressivement les ouvriers agricoles permanents par une main d'œuvre saisonnière, comme il est montré dans le Tableau 16. Il faut observer ces données avec attention, surtout pour les années 1980 et 1990, parce que leur quantification exacte n'a pas pu être établie à partir des recensements nationaux, qui ont manqué de précision dans la mesure (cf. Riquelme 2000). Actuellement, pour les périodes de récolte et d'emballage, le nombre de travailleurs saisonniers est de plus de deux fois celui des travailleurs permanents, selon les statistiques officielles.

Main d'œuvre	1964-65	1975-76	1986-87	1996-97	2006-07
Permanente	208.000	161.000	120.000	521.000	188.000
Saisonnière	147.000	198.000	300.000	276.000	402.000

Tableau 16 : Main d'œuvre agricole permanente et saisonnière, 1964-65 à 2006-07.

Source : Recensements agraires INE, sauf saison 1986-87 (estimation de Gómez et Echeñique 2008). Les données de la main d'œuvre saisonnière correspondent à la période d'activité la plus importante de l'année (février à avril).

On l'a dit, il a été difficile de faire une estimation précise du nombre et des caractéristiques des saisonniers et saisonnières agricoles au Chili. En premier lieu, la production de statistiques officielles ne considère pas exactement la mesure de ce travail. Les statistiques régulières de l'emploi regroupent différentes catégories d'employés, comme les actifs par catégorie d'occupation ou par branche d'activité économique, ce qui ne permet pas d'apprécier le nombre concret des saisonniers agricoles. Et les recensements agricoles, qui ont lieu chaque dix ans, interrogent de manière générale sur la présence d'emploi *saisonnier* ou *occasionnel* (par opposition à l'emploi permanent), sans considérer par exemple la situation de travail, la durée des travaux, ou la continuité des saisonniers pendant plusieurs mois de l'année. En deuxième lieu, l'invisibilité et l'informalité du travail saisonnier font que, malgré la protection des identités des enquêtés lors de ces mesures, ces derniers restent toujours méfiants de l'information qu'ils remettent, ce qui produit très souvent une sous-déclaration de la situation réelle. De même, l'informalité des rapports de travail dans ce marché du travail, correspondent aux manques de registres. En troisième lieu,

les caractéristiques saisonnières et mobiles du travail agricole saisonnier rendent encore plus difficiles ces estimations (cf. Riquelme 2000, Arteaga 2000).

De ce fait, des sources d'information officielles différentes donnent des chiffres discordants de travailleurs saisonniers agricoles au Chili. L'enquête CASEN a comptabilisé 249.464 *temporeros* et *temporeras* en 1998. Le Recensement Agricole a retenu le chiffre de 280.662 en 1997, et celui de 402. 375 en 2007. L'Institut National de Statistiques en a dénombré 457.880 en 1999. Et la Direction du Travail chilienne estime qu'ils varient entre 250.000 et 400.000 (Riquelme 2000). Selon d'autres études, les travailleurs agricoles saisonniers représenteraient un tiers de la force de travail du secteur agricole, en atteignant 300.000 en 1995 (Venegas 1995).

Bref, d'après le dernier recensement agricole mené pour la saison agricole 2006-2007 – une des sources d'information sur l'agriculture les plus acceptées – comme il est montré dans la Figure 13, le nombre de saisonniers agricoles au Chili serait près des 400.000 personnes pour les mois d'activité plus importante. En effet, la plus grande demande de main d'œuvre est concentrée pendant les mois de récolte et d'emballage des produits pour l'exportation, qui correspondent aux mois du printemps et de l'été chilien (en particulier, de novembre à avril), alors que le nombre d'employés saisonniers pour les mois d'automne et d'hiver varie entre 150.000 et 200.000.

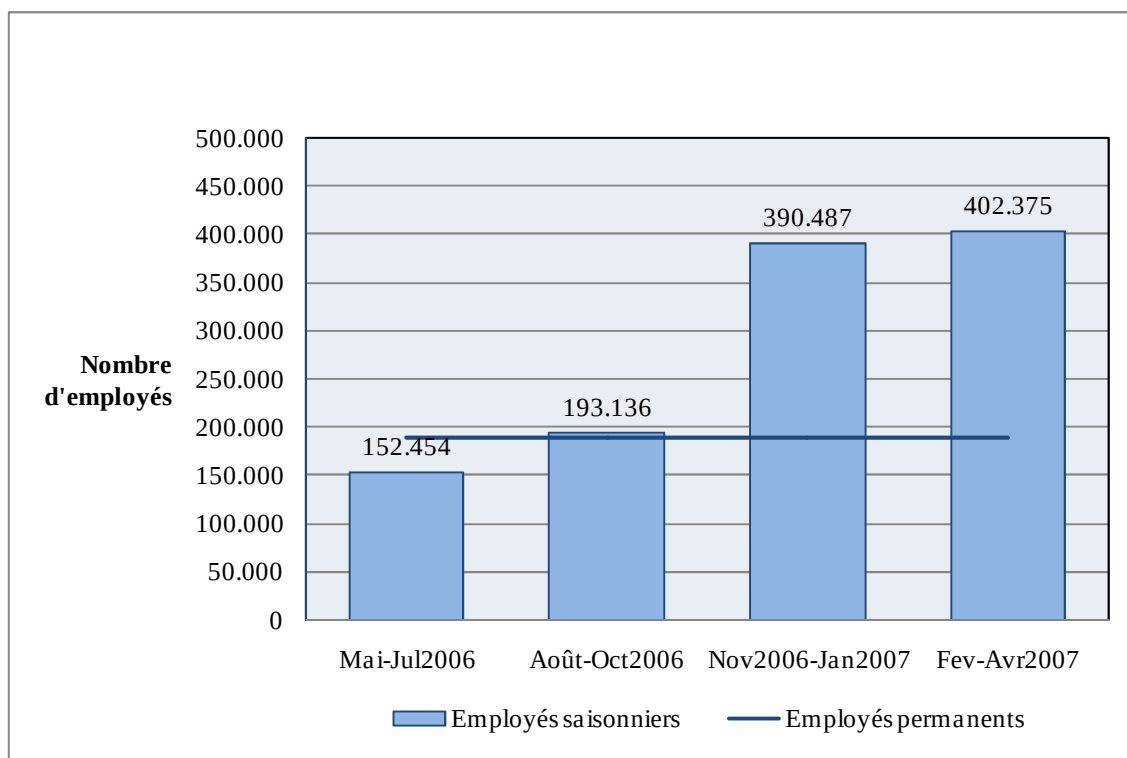


Figure 13 : Employés agricoles saisonniers et permanents au Chili 2006-2007.

Élaboration propre. Source : Recensement agricole 2007

Une autre étude menée à Huatulame, district rural de la Région de Coquimbo, a montré une brèche encore plus importante des salariés agricoles permanents et temporaires : 82% des salariés agricoles avaient des accords de travail temporaires, et seulement 18% avaient des accords de travail permanents (Coutard et al. 2003).

Selon les données disponibles, il est possible d'affirmer qu'il s'agit effectivement d'une activité qui varie selon les besoins de la production agricole, cette activité étant concentrée durant les mois de récolte et d'emballage. Mais, en même temps, ces données permettent d'apprécier qu'il existe une demande de main d'œuvre temporaire « permanente », tout au long de l'année. Même pour les mois d'hiver, de moindre activité, la demande de main d'œuvre saisonnière est relativement semblable à la main d'œuvre permanente en nombre. Il s'agit plutôt d'une offre de travail permanente et oscillante dans l'année.

Ces données pourraient ainsi permettre de confirmer l'existence d'un type de saisonnier qui avait été reconnu par plusieurs études : les *permanentementetemporeros* ou *saisonniers permanents* (cf. Arteaga 2000, Venegas 1992 et 1995, Riquelme 2000). Les *permanentementetemporeros* seraient des

saisonniers qui passent, tout au long de l'année, par différentes activités agricoles, et dans certains cas pour un même patron. C'est-à-dire, il s'agirait d'un salarié avec du travail de type permanent tout au long de l'année, avec un suivi de contrats de travail temporaires, qui empêcheraient l'amélioration de leurs conditions de travail. C'est une des questions qui a été approfondie lors de l'enquête empirique, comme on le verra dans la troisième partie de la thèse.

Un travail mobile, qui exige un déplacement vers les lieux de travail

D'où sont provenus les saisonniers et les saisonnières agricoles ? Sont-ils résidents dans des espaces ruraux ou urbains ? Il n'est pas facile de répondre à la question en considérant les difficultés pour saisir les statistiques concernant ce travail. A grands traits, ce qui a été constaté par différentes études, est qu'il existerait des saisonniers résidant dans des villes ou villages, d'autres habitant dans des espaces ruraux, et d'autres migrant de façon saisonnière pour la production de certaines cultures.

Ce fait peut être expliqué par la présence de plusieurs usines de traitement et d'emballage (les *packings*), dans les périphéries des villes, et par la production agricole dans des propriétés réparties de manière dispersée sur le territoire. Mais cela peut être aussi démontré par l'existence de petites villes et villages dans des zones principalement agricoles. En effet, dans plusieurs de ces cas, le travail saisonnier est devenu une des rares possibilités de travail d'une région.

En fait, l'emplacement des champs et des usines agricoles a impliqué un déplacement relatif vers les lieux de travail, variant selon l'emplacement des propriétés agricoles et des résidences des travailleurs. Selon différentes études, bien qu'un nombre important de saisonniers habitent assez près de leurs lieux de travail, d'autres doivent se déplacer sur des dizaines ou des centaines de kilomètres pour se rendre dans leurs lieux de travail.

Malgré les difficultés pour mesurer cette proportion de saisonniers ruraux et urbains, des études ont tenté de signaler que 30% des saisonniers seraient urbains, 50% seraient ruraux, et 20% habiteraient dans des secteurs ruraux-urbains (Riquelme 2000).

Une autre étude menée sur le district de Huatulame, dans la Région de Coquimbo au Chili, a montré que pour la population rurale correspondant à cette circonscription, le travail agricole de l'agro-industrie représentait une importante opportunité de travail. 59% des familles du district ont déclaré compter au moins un membre qui travaillait en tant que saisonnier agricole du secteur agro-industriel d'exportation. Ils ont représenté 62% des travailleurs déclarés et 79% des actifs du secteur agricole (Coutard et al. 2003). Dans ce cas, il s'agit de salariés agricoles provenant d'un secteur rural, qui ont travaillé dans des entreprises agricoles proches de leurs résidences, et donc qui ne devaient pas faire des déplacements significatifs vers leurs lieux de travail.

Au contraire, pour les saisonniers agricoles provenant de secteurs éloignés des productions agricoles, tant rurales qu'urbaines, les études disponibles montrent que les déplacements vers leurs lieux de travail ont signifié souvent un séjour. Il s'agit de saisonniers agricoles migrant temporairement, en suivant les différentes productions agricoles tout au long du territoire chilien.

Pour accueillir les saisonniers migrants, plusieurs entreprises ont disposé des campements, des dortoirs ou des installations dans ces mêmes propriétés agricoles, afin d'assurer leur séjour. Ce sont ces lieux qui ont été critiqués pendant les années 1980 et 1990, pour leur manque de soin, de salubrité et de sécurité. Même s'il y a des exceptions, des problèmes ont été constatés au niveau des matériaux de construction, des espaces différenciés pour hommes et femmes, des conditions d'éclairage et de ventilation, de la taille des dortoirs ou d'entassement (cf. CEDEM 2005).

Bien qu'il ait été estimé qu'il existe un pourcentage significatif de saisonniers qui migrent entre les régions du pays, et spécialement vers les régions du nord du Chili où il existerait moins de main d'œuvre, des données fiables sur leur nombre manquent (cf. Riquelme 2000). Selon Venegas (1995), 13% des femmes *temporeras* migreraient régulièrement pour travailler. Il s'agit d'un déplacement impliquant de quitter leurs foyers pendant le temps que durent les activités de récolte et d'emballage des fruits. Cependant, la plupart des *temporeras* réaliseraient des déplacements tous les jours vers les lieux de travail ruraux et urbains, selon le cas, pour revenir chez elles à la fin de la journée de travail.

Ce contexte d'importante mobilisation vers les lieux de travail, a impliqué aussi l'utilisation de différents moyens de transports, un sujet peu étudié qui a été abordé dans cette enquête. Effectivement, depuis quelques années, le contrôle des bus, en particulier pour les conditions de sécurité, est devenue aussi une préoccupation de l'Inspection du travail. D'après les informations collectées lors de l'enquête de terrain, parmi les éléments contrôlés par les inspecteurs se trouvent l'indication des transports comme bus de travailleurs, l'état du véhicule, le nombre de passagers, et les permis de conduire des chauffeurs.

En résumé, l'émergence de cette nouvelle forme de travail agricole s'est accompagnée de l'exigence de nouvelles formes de déplacement entre les foyers des salariés et leurs lieux de travail. Déplacements très différents des déplacements ruraux traditionnels, où les petits paysans habitaient souvent dans les champs mêmes qu'ils cultivaient, et où les *inquilinos* habitaient dans les mêmes propriétés que leurs patrons. Les transformations de la structure agraire d'une part, et la demande croissante de main d'œuvre agricole saisonnière d'autre part, ont ainsi déclenché de nouvelles et différentes formes de mobilité des travailleurs pour se rendre dans les entreprises agricoles.

Un travail en contact avec un environnement agricole « productif » : santé et maladies professionnelles des saisonniers agricoles

Une autre particularité inhérente à cette nouvelle forme de travail agricole porte sur le rapport avec la terre et l'environnement agricole en production intensive. A la différence du travail agricole extensif, l'agriculture d'exportation s'est accompagnée de l'introduction de nouvelles technologies de production agricole pour rendre celle-ci plus productive et efficiente, en incluant l'utilisation de produits chimiques et de pesticides, entre autres. Ce sont de nouvelles conditions environnementales du travail agricole qui ont déclenché différentes maladies professionnelles, inconnues avant (Valdés 1992).

Ainsi, les saisonniers agricoles ont été exposés au-delà de ce qui est recommandable, à des pesticides et des produits agrochimiques, à cause de mauvaises conditions de stockage et des manipulations impropres, ce qui a été constaté par des

études menées dans les exploitations agricoles. Cette exposition a été associée à des allergies, des irritations, des problèmes respiratoires et des intoxications, entre autres. Son utilisation mal contrôlée a été aussi associée à la naissance d'enfants atteints de malformations congénitales, sujet qui manque d'études épidémiologiques au Chili (Riquelme 2000).

Par définition, les pesticides ne sont pas inoffensifs pour la santé des êtres humains et pour la vie en général. En effet, les tendances mondiales de la production agricole s'orientent, de plus en plus, vers la culture de produits bénins, qui utilisent de moins en moins de produits chimiques et qui gèrent leurs productions de façon organique ou au moins plus sûre. Cependant l'exigence de produire des fruits et des légumes *parfaits*, c'est-à-dire, de belles formes, textures et couleurs, résistants au processus de stockage et d'envoi aux marchés de destination différents et éloignés, font que les agriculteurs préfèrent toujours utiliser ces produits.

Un autre problème lié à l'environnement du travail s'est présenté avec cette nouvelle forme de travail, particulièrement avec le travail agricole saisonnier en plein air. Avec l'importante diminution de la couche d'ozone qui a fait crise vers la fin des années 1980 et qui a abouti à l'établissement du *Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone* par le Programme des Nations unies pour l'Environnement (2007), le territoire chilien s'est vu spécialement affecté. En effet, le Chili présente des niveaux de radiation très élevés, non seulement lors des mois de printemps et d'été, sinon tout au long de l'année. A titre de référence, il est estimé qu'un Chilien, à ses 18 ans, a déjà reçu la dose de rayons UV qu'a reçue une personne de 60 ans.

Ainsi, cette exposition permanente à un soleil essentiellement nocif, a déclenché souvent des coups de soleil et des insulations chez les travailleurs agricoles qui travaillent surtout dans les champs. Même si actuellement la législation chilienne exige l'utilisation de chapeaux de soleil et de crèmes solaires, quotidiennement ce n'est pas une pratique habituelle. Des études et des analyses sur les indices de cancer de peau des personnes travaillant exposées au soleil seront probablement aussi souhaitables dans l'avenir.

Cependant, le problème des maladies professionnelles associées à ce travail a été encore plus grave si l'on considère les irrégularités pour l'accès à la sécurité sociale

au Chili. L'absence de contrats de travail, ou l'existence de contrats de travail de courte durée, appelés *contratos por obra* ou *contratos por faena* (une sorte de contrats de chantier calibrés par la durée des activités de chaque culture) font que l'accès au système de santé et de pensions chilien a été compliqué, par sa nature mixte qui exige une cotisation des travailleurs tout au long de l'année, comme indiqué dans les pages qui suivent.

En résumé, ce nouveau contexte de production intensive de l'agriculture a favorisé aussi des transformations dans les pratiques de travail, en affectant la santé des saisonniers agricoles. Des nouvelles maladies professionnelles ont émergé pour ces travailleurs à cause de mauvaises manipulations et de contrôles insuffisants. Maladies qui ensuite n'ont pas été soignées, à cause d'une protection sociale déficiente.

Conditions de travail et salaires : la précarité au centre du travail agricole saisonnier

Différentes études menées au cours des années 1980, 1990 et 2000 ont montré que le travail agricole saisonnier n'a pas été formalisé par l'établissement de contrats de travail respectant la législation du travail chilienne. Il s'agit d'un problème qui est dû en grande majorité aux vides que le Code du Travail chilien a laissés, concernant le travail agricole saisonnier (cf. Venegas 1991 et 1995, Riquelme 2000), ainsi qu'on le verra dans la troisième partie de ce chapitre. Au début des années 1980, Gómez (1982) avait déjà averti qu'une politique explicite sur l'emploi saisonnier devrait se mettre en place pour résoudre les problèmes croissants du travail saisonnier agricole.

L'absence de contrats de travail et de cotisations de sécurité sociale, a été une pratique habituelle pour le travail agricole saisonnier qui l'a différencié des emplois permanents. Parmi les faibles données disponibles sur ce sujet, des études ont montré que la moitié des saisonniers et des saisonnières travaillent sans contrat de travail (Venegas 1992 et 1995). Et selon l'Enquête de Caractérisation Socio-économique Nationale (CASEN) de 1998, seulement 36% des saisonniers agricoles avaient signé un contrat de travail, ce qui indiquerait une dégradation de la situation. De plus, cette même enquête a montré que 67,3% des travailleurs saisonniers agricoles ne payaient pas leurs cotisations et donc n'avaient pas droit à la sécurité sociale (Riquelme 2000).

Le manque de contrats de travail et d'accès à la sécurité sociale a été déclaré comme un sujet complexe, spécialement en ce qui concerne sa logique. D'une part, cette absence a été expliquée par un manque de réactivité des patrons des exploitations agricoles, afin de fuir abusivement leurs obligations légales. D'autre part, il s'agirait aussi d'un choix des saisonniers qui ont voulu éviter cette démarche afin de garder la somme la plus élevée possible d'argent (Venegas 1992 et 1995, Díaz 1994). En évitant des réductions dues aux cotisations sociales, les saisonniers ont cherché à recevoir des salaires nets plus hauts, et les patrons ont tenté de dépenser moins en main d'œuvre, le facteur de production fixe le plus important.

De la même façon que pour les faibles données disponibles sur l'existence de contrats de travail et d'accès à la sécurité sociale, les informations sur les salaires des saisonniers agricoles ont été d'autant plus rares que les modalités de paiement sont irrégulières. Selon différentes études, les salaires sont payés de deux manières principalement : par journée de travail, qui peut (ou non) considérer des heures de travail supplémentaire ; et à la pièce, selon la productivité et l'efficacité de chaque travailleur (cf. Arteaga 2000, Venegas 1992). Ainsi, les salaires sont très variables, au-delà de leur condition temporaire.

Venegas (1992) a montré que les saisonniers agricoles recevaient des salaires en moyenne 24% plus élevés que les salaires des travailleurs agricoles permanents, qui ne travailleraient pas sous pression avec des heures supplémentaires. Cependant, ces données ne considèrent pas les durées des journées de travail, les exigences du travail ni d'autres avantages dont bénéficient les travailleurs permanents.

En effet, la journée de travail des saisonniers agricoles dépasse la journée de travail réglementaire, principalement dans les tâches réalisées dans les centres d'emballage des fruits pour sa commercialisation (Venegas 1992, Arteaga 2000). Les statistiques des programmes de contrôle de la Direction du Travail ont confirmé un manquement régulier aux horaires légaux de travail. Lors du premier semestre 2000, 41% des entreprises contrôlées par l'Inspection du Travail présentaient des problèmes par rapport aux journées de travail, tant en ce qui concernait la durée, que le paiement d'heures supplémentaires et le droit à des jours de repos (Riquelme 2000). Ce problème réglementaire à propos des journées de travail constitue une des principales fautes des entreprises agricoles.

Malgré la différence salariale entre permanents et saisonniers en faveur de ces derniers, qui serait en rapport avec les salaires des ouvriers urbains, ces enquêtes ont montré que les salaires restaient insuffisants par rapport au coût de la vie du pays. Du reste, les principaux désaccords des saisonniers avec leurs employeurs portent sur les questions salariales (Venegas 1992).

En résumé, les conditions de travail des saisonniers agricoles sont très particulières. Les caractéristiques inhérentes à la production agricole ont transformé le travail des différents salariés, avec un cadre normatif faible, et peu contrôlé. Ainsi, le travail agricole saisonnier se définit avant tout comme un travail précaire.

Quelles possibilités d'organisation des saisonniers agricoles dans un contexte temporaire ?

Dans ce contexte, la question de l'organisation des saisonniers agricoles surgit inévitablement. Le caractère temporaire du travail agricole saisonnier a eu aussi une incidence sur la possibilité de leur organisation syndicale. Au-delà des facultés et des restrictions que la législation du travail confère à ces saisonniers, comme on le verra plus loin, le seul fait que le travail soit transitoire, fait que l'organisation syndicale est entravée (Arteaga 2000). Même si la syndicalisation peut être considérée comme un espace pour défendre le droit du travail et comme un outil pour demander une amélioration des conditions de travail, la participation syndicale est demeurée très faible tant pour les saisonniers agricoles que pour les travailleurs chiliens en général.

Rappelons que pendant le Régime militaire au Chili, le droit à la syndicalisation et à la négociation collective a été limité. En général, en effet, les syndicalistes ont été poursuivis par les dictatures latino-américaines. C'est seulement avec le retour de la démocratie, à partir de l'année 1990, que les taux de syndicalisation ont augmenté (15,1%) et que les négociations collectives ont eu des débouchés (OIT 2007). Mais cet effet s'est apprécié seulement jusqu'en 1992, année où ces indicateurs ont montré une décroissance soutenue jusqu'à l'année 2002, comme on le voit dans la Figure 14.

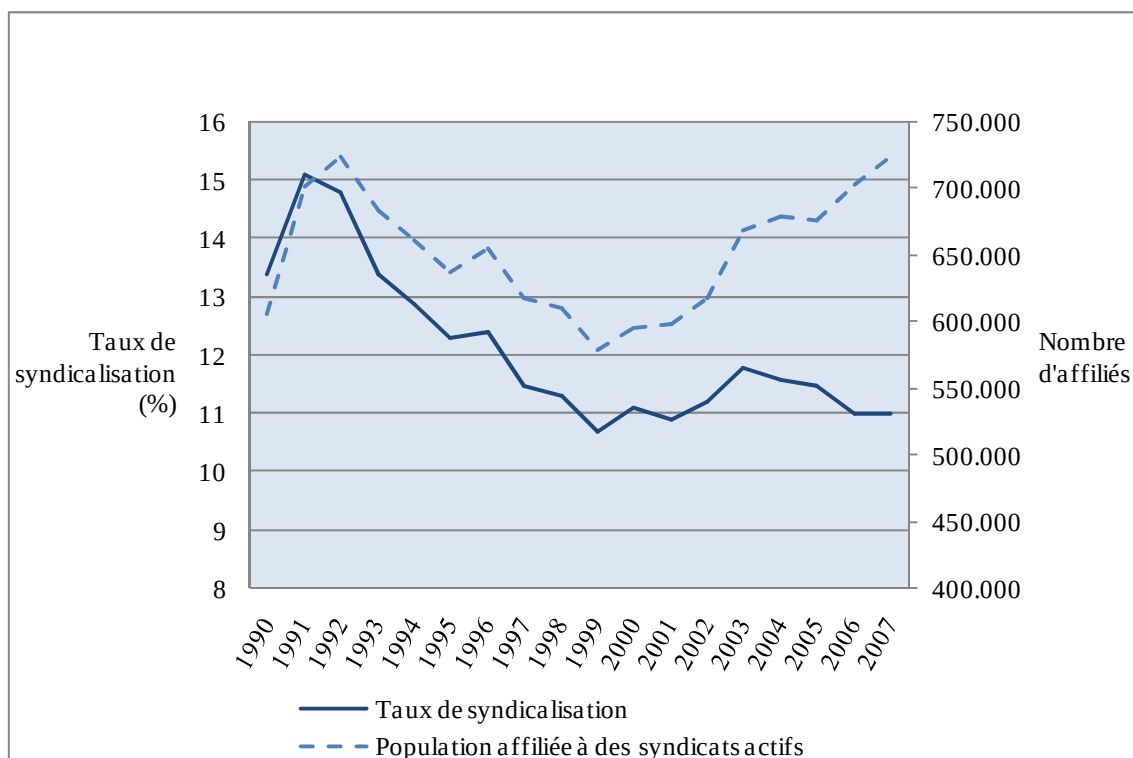


Figure 14 : Taux de syndicalisation et nombre d'affiliés à des syndicats au Chili 1990-2007.

Élaboration propre. Source : BCN 2008, à partir des données de la Direction du Travail.

Ainsi, en 2007 le taux de syndicalisation a atteint 11% du total des employés, un chiffre important pour l'histoire récente du syndicalisme au Chili mais faible en comparaison de la moyenne des pays qui font partie de l'OCDE, qui possèdent des taux de syndicalisation autour de 30% (BCN 2008).

Bref, l'adhésion des travailleurs et des travailleuses a manqué aux organisations syndicales et dans les négociations collectives. Le climat social et culturel, d'une part, et le cadre normatif et pratique du travail, de l'autre, n'ont pas favorisé la participation ni l'action sociale au travail. Le manque de promotion d'une organisation syndicale avec un contrôle déficitaire des pratiques entrepreneuriales qui entravent les libertés syndicales, ont abouti à une faible participation des travailleurs et des travailleuses. Pourtant, les recommandations pour améliorer le climat du travail au Chili proposent, entre autres, de fortifier l'institution du travail et d'augmenter la confiance entre les acteurs du monde du travail (OIT 2007, BCN 2008). Une telle problématique concerne aussi le travail agricole saisonnier.

On a montré dans les pages précédentes qu'émalgré l'imprécision de données officielles, les études disponibles indiquent que le travail agricole saisonnier lié à l'agro-industrie a émergé avec plusieurs caractéristiques spécifiques qui le différencient du travail agricole lié à la petite agriculture et à l'agriculture extensive. L'activité paysanne a été modifiée par de nouvelles offres de travail, consécutives à l'aliénation des terres paysannes d'une part, et à l'éventualité de compter sur un salaire, de l'autre. Le travail paysan, qui se caractérisait par un développement dans des unités familiales, auxquelles plusieurs membres participaient, a été remplacé par un travail salarié pour des tâches de culture, récolte, nettoyage et emballage des fruits dans des entreprises agricoles.

Les particularités de ce travail font partie du monde invisible qui est lié directement au travail agricole saisonnier. Cependant, il est aussi possible de différencier d'autres particularités du monde invisible du travail agricole saisonnier, qui vont au-delà de l'activité de travail elle-même.

Parmi ce genre d'attributs, les études réalisées entre les années 1980 et 2000 ont aussi permis d'éclaircir quelques points sur d'autres transformations des travailleurs paysans et de leurs familles, et de la société rurale en général, avec cette nouvelle forme de travail. Par exemple, si dans le système des latifundia, les familles paysannes et les patrons se connaissaient et étaient en rapport régulier, dans ce nouveau modèle, les salariés et les patrons se connaissent très rarement. Et ce type de rapport distant des travailleurs et des familles paysannes avec leurs patrons s'est accentué encore par la suite avec l'arrivée des sous-traitants de main d'œuvre agricole, souvent dans un contexte de travail informel. Ainsi, le travailleur agricole est devenu un inconnu pour le patron de l'entreprise et vice versa (cf. Valdés 1992).

Une autre particularité du monde invisible du travail agricole saisonnier de ce type porte sur des transformations sociales, identitaires et culturelles. La prolétarianisation du travail agricole a été accompagnée par une logique nouvelle au sein des familles paysannes. La vente de la force de travail en échange d'un salaire a représenté une nouvelle signification du travail, en changeant l'identité du travail agricole. Si antérieurement, l'identité au travail était en relation avec un mode de vie

en contact avec l'agriculture et l'environnement, le nouveau travail agricole saisonnier comporte une relation marchande. Il implique un accès à de l'argent qui permettra de couvrir les besoins familiaux, et non comme c'était auparavant pour les paysans avec une agriculture de subsistance. Ainsi, être *temporero* et *temporera*, c'est maintenant faire partie d'une société différente, d'une société de consommation (cf. Arteaga 2000). Non seulement d'une société qui doit « acheter » pour satisfaire ses besoins, mais aussi d'une société qui a commencé à se différencier et à s'individualiser par la consommation, comme l'avait déjà constaté Braudillard (1974).

Une dernière particularité du monde invisible du travail agricole saisonnier identifiée par les études des années 1980 et 1990 porte sur la présence et la place des femmes dans ce nouveau travail. A la différence des rôles et des relations de genre du travail agricole précédent, aujourd'hui la femme est appelée à participer à ce nouveau travail, en satisfaisant une partie importante de la demande de main d'œuvre agricole. Cette participation a transformé les rapports de genre au travail et au niveau domestique, comme on va le voir maintenant.

B. Féminisation du nouveau marché du travail agricole saisonnier

Qui sont les saisonniers ? Y a-t-il des hommes *et* des femmes ? Dans cette partie, on veut approfondir les connaissances sur les *temporeros* et les *temporeras*, d'après les études et les matériaux de seconde main disponibles, notamment des années 1980 et 1990. Leur nombre et leur participation par genre d'après les données officielles seront analysés, pour essayer d'éclairer la participation des femmes à ce marché du travail en examinant les caractéristiques démographiques disponibles, les différences entre les travaux des *temporeros* et des *temporeras* et leurs incidences sur les conditions de travail, la division du travail domestique et les rapports de genre dans la sphère privée.

Les temporeras : combien sont-elles ?

Selon les données du dernier recensement agricole, pour les mois de plus importante activité, le nombre de saisonniers agricoles peut dépasser les 400.000.

Il est intéressant d'étudier ce nombre en suivant une participation par genre. Comme il est indiqué dans la Figure 15, hommes et femmes ont une participation différenciée dans ce nouveau marché du travail. En ce qui concerne le travail agricole permanent, 89% serait effectué par des hommes, soit 11% seulement pour les femmes. Au contraire, pour le travail agricole saisonnier, les données par genre sont très différentes. Pour les mois d'automne et d'hiver, la participation des femmes est autour du 25%, alors que pour les mois de plus importante activité, cette participation monterait aux environs de 35%.

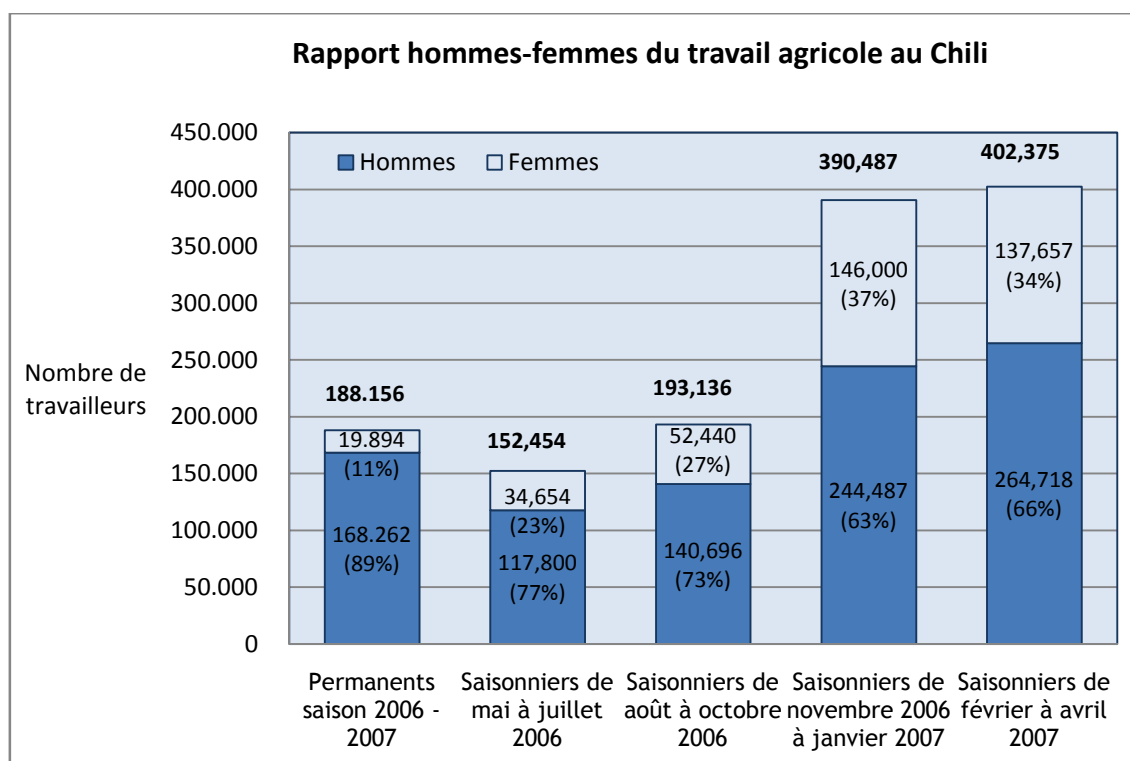


Figure 15 : Rapport hommes-femmes dans le travail agricole au Chili 2006-2007.
Élaboration propre. Source : Recensement agricole 2007

Ces données officielles peuvent se comparer aux résultats obtenus dans l'étude menée à Huatulame, qui a montré que chez les salariés agricoles permanents, 91% correspondaient à des hommes, soit 9% pour les femmes. Alors que les salariés agricoles saisonniers étaient à 56% des hommes ; soit 44% de femmes (Coutard et al. 2003).

Ainsi on constate une quasi exclusion des femmes des activités de travail agricole permanentes, autour de 10%. En revanche, la participation des femmes aux activités agricoles saisonnières, et spécialement aux activités agricoles saisonnières de quelques mois de l'année (les mois de plus importante activité) est beaucoup plus importante. On pourrait en déduire que la participation des femmes à ce marché du travail est marginalisée à quelques mois de l'année, en caractérisant son travail comme un travail précaire, instable et passager. Pour en juger, il faut reprendre ces données en les insérant dans le contexte chilien du travail féminin.

En effet, ce pourcentage des femmes saisonnières est relativement important si l'on compare ces données aux statistiques générales du travail au Chili : le taux de participation des femmes à la population active a été historiquement faible, comme on peut le constater dans la Figure 16, en comparaison avec d'autres pays. Entre les années 1990 et 2000, ce dernier n'a pas dépassé les 30%, et c'est seulement durant les cinq dernières années que cet indicateur a dépassé les 40%.

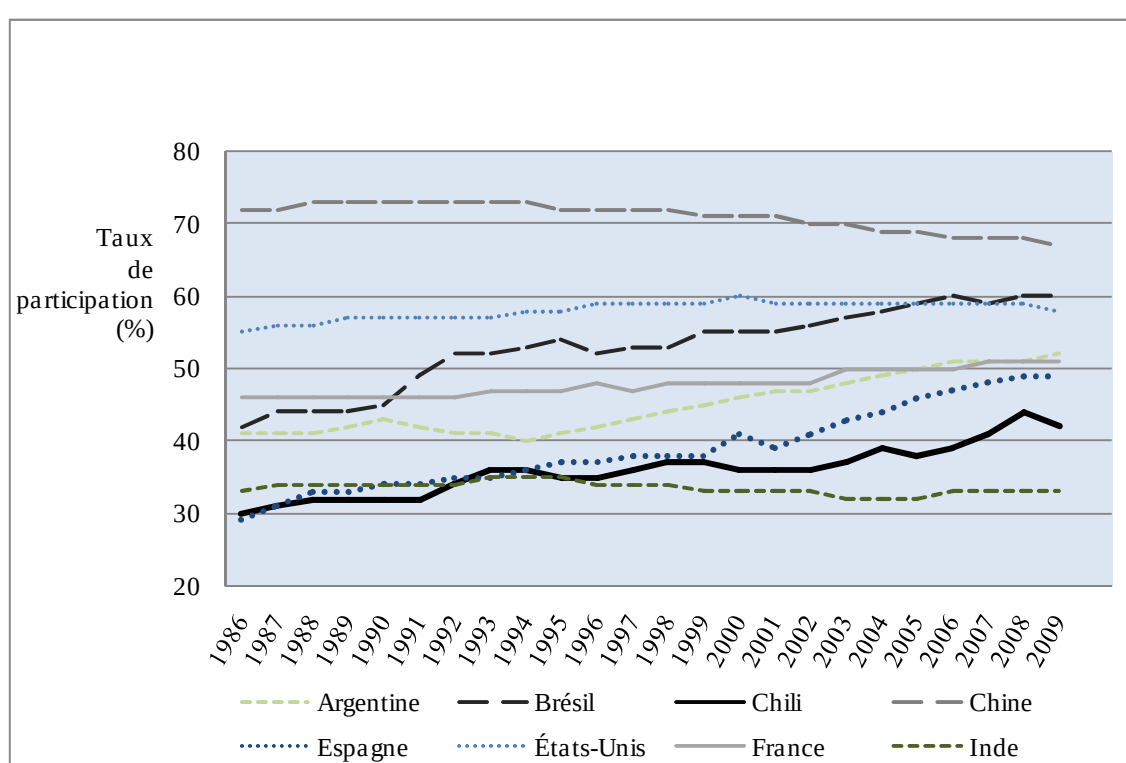


Figure 16 : Taux de participation des femmes à la population active (15 ans et plus). Chili et autres pays 1986 - 2009.

Élaboration propre. Source : Données de la Banque Mondiale, 2012.

Le Chili possède un des taux de participation des femmes au marché du travail les plus faibles de l'Amérique latine, et qui est très éloigné de ceux des pays de l'OCDE. Et dans les secteurs les plus vulnérables de la population, cette participation est encore plus faible. En 2006, seulement 27% des femmes appartenant au quintile le plus pauvre de la population chilienne participait au marché du travail, à la différence du quintile le plus élevé, où la participation des femmes atteint 60% (PNUD 2010a). Cette

basse participation des femmes au marché du travail a aussi affecté leur couverture sociale, qui est plus faible que celle des hommes.

En ce qui concerne les salaires, des différences importantes entre les revenus des hommes et des femmes sont également constatées : les salaires des femmes correspondent, en moyenne, à 70% des salaires des hommes (MIDEPLAN 2010a).

Différentes études récentes sur les conditions qui affectent la participation des femmes au marché du travail chilien, ont montré que cette situation inégalitaire est liée au fait que les femmes ont une formation professionnelle faible, des contraintes pour le soin des enfants, et des trajectoires de travail différentes aux hommes (les femmes ont des parcours de travail plus courts et variables, avec des périodes de chômage plus importantes) (cf. Albagli 2005, Contreras et Plaza 2007, SERNAM 2007).

Pour quelques experts, un autre facteur qui pourrait avoir une incidence sur la faible participation des femmes au travail est la rigidité des contrats de travail. En comparaison avec d'autres pays ayant des taux de participation féminins au travail plus importants, le Chili promeut moins les contrats à durée déterminée et les contrats plus flexibles en général, tels les travaux temporaires avec des entreprises de sous-traitance et la flexibilisation des durées des journées de travail (cf. Albagli 2005).

Une autre explication sur la faible participation des femmes au marché du travail chilien porte sur le modèle culturel prédominant au Chili de la *famille traditionnelle*, où l'homme serait le *fournisseur* de l'apport financier et la femme serait la *chargée des soins* de la famille. En effet, des « modèles culturels relatifs à la famille et aux rôles sociaux de l'homme et de la femme ; modèles masculins et féminins transmis par la famille originaire, présence ou non de mère travailleuse, géniteurs critiques ou non de l'ordre de genre se trouveraient parmi les déterminants de la décision de participation de la femme au Chili au marché du travail » (Contreras et Plaza 2007 : 7). Ainsi, les résultats d'une étude empirique menée récemment ont montré que des contextes machistes présentent un effet négatif important sur l'incorporation des femmes au travail rémunéré. De la même façon, des femmes ayant des positions plus conservatrices quant aux rôles traditionnels de genre, ont une plus faible disposition à participer au marché du travail (Contreras et Plaza 2007).

Bref, affectée par différents facteurs, la participation des femmes au marché du travail chilien a été historiquement très faible. Dans ce contexte, la situation du travail

agricole saisonnier, selon les données officielles, serait en accord avec la tendance nationale. Cependant, d'autres études ont montré que la participation des femmes saisonnières est beaucoup plus importante que celle des femmes chiliennes en général. Qu'est-ce qui peut expliquer cette situation ? Existe-t-il une féminisation du marché du travail agricole saisonnier ?

Féminisation du marché du travail agricole saisonnier ?

Si les activités invisibles et informelles sont en général peu quantifiées et sous-estimées, la participation des femmes dans ces activités a été encore plus sous-évaluée. S'il a été difficile de mesurer le travail agricole saisonnier, la participation des femmes dans ce secteur économique l'a été encore plus (Arteaga 2000, Riquelme 2000).

Une importante augmentation de la demande de travail salarié féminin avec l'expansion d'une agriculture moderne a été détectée par plusieurs études menées entre les années 1980 et 1990. Les exigences de cette nouvelle production agricole portaient sur un ensemble d'activités, quelques-unes connues comme le travail aux champs et d'autres inédites, tel l'emballage des produits pour leur commercialisation. Pour faire face aux nouvelles demandes de l'agro-industrie, il fallait compter sur des « mains petites et fines », « propres et soigneuses », pour manipuler et arranger les fruits et les légumes pour la commercialisation. Des activités qui ont été attribuées à des « qualités féminines » : la « délicatesse » et la « minutie » inhérentes aux femmes, acquises grâce au processus de socialisation familial différencié par genre (Valdés 1988).

Mais comme Valdés l'a exposé plus tard, « ce processus du marché du travail agricole s'explique non seulement par l'expansion de la superficie plantée en fruitiers et légumes, mais depuis ses origines, par l'exiguïté des revenus des travailleurs de la campagne » (1999 : 108). En effet, la modernisation de la campagne supposait de pouvoir compter sur une main d'œuvre adéquate aux nouvelles exigences de production, mais aussi bon marché, pour pouvoir impulser et promouvoir la nouvelle entreprise agricole. Ainsi, les femmes et les jeunes sont devenus une très bonne

alternative de main d'œuvre compétente et avantageuse pour contribuer à la croissance de ce secteur.

D'après différentes études, l'incorporation des femmes au travail agricole saisonnier a montré des niveaux très importants, qui ont surpassé les taux historiques de participation au marché du travail (Valdés 1992). Au début des années 1990, Venegas (1991) estima que les *temporelas* formaient plus de la moitié des saisonniers agricoles. D'après ces études, elles représentaient 52% du total des travailleurs saisonniers agricoles. Et dans quelques cultures, ce pourcentage pouvait s'élever jusqu'à 62%, comme dans le cas de la production du raisin de table (Venegas 1995). D'autre part, l'étude menée à Huatulame indiquait un pourcentage de 44% (Coutard et el. 2003).

Cette importante participation des femmes au marché du travail agricole saisonnier, en regard à la participation féminine au marché du travail national, reconnue par différents auteurs au cours des années 1980 et 1990, est associée à un phénomène de féminisation de ce travail saisonnier. Pourquoi ? Parce qu'une grande partie de cette demande était satisfaite par des femmes, à la différence du marché national. C'est la raison pour laquelle plusieurs auteurs ont parlé d'une féminisation du marché du travail agricole (Valdés 1988 et 1998, Valdés et Araujo 1999, Riquelme 2000) et d'une prolétarianisation féminine (Valdés 1995).

Mais la participation des femmes au travail agricole saisonnier fut comprise aussi comme une stratégie familiale, pour répondre aux problèmes économiques des années 1980 et 1990 : un deuxième salaire par foyer aidait à surmonter des situations économiques difficiles. A ce fait s'ajouta le nombre croissant de femmes cheffes de famille au cours des années 1980, pour qui le travail agricole saisonnier devenait un moyen d'accéder à un salaire et de subvenir à leurs foyers (Valdés et Araujo 1999).

Cet argument pourrait aussi être associé directement aux transformations dans la structure agraire depuis la fin des années 1970, marquées par une diminution de la petite paysannerie et une aliénation des propriétés familiales. Dans ce contexte, les femmes qui avant étaient dédiées aux tâches domestiques et aux activités agricoles des petites parcelles, auraient dû maintenant changer pour intégrer ce nouveau marché du travail. Cependant, les données manquent sur ce sujet ; c'est pourquoi cette

question a été incluse dans l'enquête de terrain. On verra dans la troisième partie de cette thèse, que les femmes ont été questionnées sur leurs parcours de travail.

Profil de femme temporera : quelques références démographiques

En ce qui concerne le profil démographique des *temporeras*, différentes études menées au cours des années 1980 et 1990 ont montré que celles-ci étaient des femmes d'âge moyen. Ni trop jeunes, ni trop âgées. Selon une étude menée par Venegas (1995), 55% d'elles avaient entre 25 et 44 ans. Une autre étude menée dans une zone rurale de la IVe Région a montré des résultats similaires. L'âge moyen des salariés agricoles était de 37,6 ans, de 38 ans pour les femmes et de 37 ans pour les hommes (Coutard et al. 2003). Ce fait a été expliqué par l'augmentation des années d'éducation obligatoires à 12 ans (jusqu'à l'âge de 18 ans), et par les possibilités offertes de suivre des études supérieures techniques ou de premier cycle, ce qui empêchait l'intégration des femmes et des hommes au marché du travail avant l'âge de 20 ans.

En ce qui concerne leur situation maritale, la même étude de Venegas a montré que plus de la moitié des femmes étaient ou avaient été mariées et plus de la moitié d'entre elles avaient des enfants. Au même moment, d'autres études ont dévoilé qu'une importante partie des *temporeras* étaient aussi cheffes de familles (Valdés et Araujo 1999). Dans les différents cas, les salaires perçus étaient une partie importante des revenus familiaux.

Quant à la part des femmes dans les migrations de travail agricole saisonnier, des études ont mis en évidence qu'elles ne participaient pas de manière significative à ces déplacements. Seules 13% d'entre elles migraient pour des raisons de travail, beaucoup moins que les hommes, dont 28% migraient (Valdés et Araujo 1999).

Malgré les données disponibles des études des années 1980 et 1990 sur le profil démographique des femmes *temporeras*, il manque des études plus officielles et de portée nationale sur ce sujet. C'est pourquoi on retrouve aussi cette question dans l'enquête de terrain.

Le travail de la temporera : le même que celui du temporero ?

L'importante entrée des femmes dans le travail agricole saisonnier n'a pas signifié nécessairement les mêmes conditions de travail que pour les hommes saisonniers. Les saisonnières n'ont pas eu droit à l'égalité des chances avec les hommes, même si quelques facteurs les ont parfois privilégiées.

Les inégalités de genre du travail agricole saisonnier, constatées dans les études des années 1980 et 1990, ont été liées à une différenciation des tâches entre les hommes et les femmes. On l'a dit, les femmes auraient été recherchées pour la production agricole grâce à certaines qualités *inhérentes* à celles-ci, comme la délicatesse et la minutie. Ainsi, la littérature montre qu'elles ont été dédiées principalement aux nouvelles tâches de la production agricole, qui sont en rapport avec la préparation et le conditionnement des fruits et des légumes pour leur exportation. Tâches qui ont lieu dans les champs (préparation des fruits et des légumes avant la récolte, processus de récolte), et principalement dans les usines d'emballage ou *packings* (nettoyage, sélection, pesage et emballage des produits agricoles). Au même moment, les hommes sont spécialisés dans des tâches qui exigent plus de force physique, dans les champs (entretien des arbres, taille, application de produits agrochimiques, entre autres) et dans les *packings* (palettisation, charge, maintenance, entre autres), c'est-à-dire des activités requérant des qualités plus « masculines » comme la force, l'énergie et la puissance physique en général. Il s'agit donc d'une intégration différenciée au travail agricole saisonnier par genre, qui a entraîné des particularités dans le travail des *temporeras* et des *temporeros*.

En premier lieu, les moments de travail que les femmes ont occupé ont été plus temporaires que ceux occupés par des hommes (Valdés et Araujo 1999). Ainsi, les *temporeras* auraient moins de mois d'activité par an que les *temporeros*. Une étude a montré que cette différence allait de 236,5 jours travaillés par an pour les hommes, à 156,4 jours travaillés par an pour les femmes, soit une différence de plus de 80 jours travaillés par an (Rodríguez et Venegas 1991). L'étude menée à Huatulame a confirmé cette tendance. Elle a montré que les *temporeros* travaillaient en moyenne 7 mois par an, alors que les femmes travaillaient 5 mois (Coutard et al. 2003). Cette différence des temps de travail tout au long de l'année correspond aux périodes de chômage plus

étendues pour les femmes. En même temps, cette différence a affecté les cotisations de sécurité sociale, les femmes étant moins couvertes tout au long de l'année.

En deuxième lieu, en ce qui concerne la formalisation d'un contrat de travail, les femmes auraient été privilégiées par rapport aux hommes dans les tâches réalisées dans les *packings*. Mais dans les tâches réalisées à la campagne, ce serait le contraire, les hommes ayant plus de contrats que les femmes (Valdés et Araujo 1999). Ce fait a été expliqué par la « visibilité » qu'impliquent les travaux des femmes dans les *packings* (c'est le moment préalable à la commercialisation, dans des établissements bien repérés et visités par des autorités, des partenaires commerciaux et d'autres acteurs), à la différence des travaux dans les campagnes, beaucoup plus « invisibles » et répandus sur le terrain.

En troisième lieu, en ce qui concerne les salaires, l'étude de Rodríguez et Venegas (1991) a montré aussi des différences entre hommes et femmes. Les tâches des *packings*, réalisées principalement par des femmes, comme le nettoyage ou l'emballage des fruits et des légumes pour la commercialisation, auraient été mieux rémunérées que d'autres tâches réalisées plutôt par des hommes. L'étude menée à Huatulame montre des données similaires quant à une ségrégation favorable aux salaires des femmes saisonnières, spécialement de celles travaillant dans des *packings*. Elles auraient des salaires un peu plus élevés que ceux des hommes (\$109.500 pesos chiliens pour elles contre \$105.500 pesos chiliens pour eux) (Coutard et al. 2003). Ainsi, l'emploi saisonnier paraît être plus intéressant pour les femmes, spécialement pour celles travaillant dans les *packings*. Cependant, il s'agit d'un avantage relatif des femmes, puisqu'il s'agit de travaux qui impliquent moins de mois par an, et qui exigent de longues journées de travail.

En effet, la durée de la journée de travail est aussi différenciée par tâches, et les femmes auraient eu des journées de travail plus longues que celles des hommes. La même étude a constaté que pour la plupart des hommes (70%), la journée de travail ne dépassait pas les 8 heures réglementaires. Pour les femmes, bien que la moitié d'elles aient aussi des journées de durée réglementaire, 15% avaient des journées de 9 heures, 18% des journées de 10 heures, et 15% des journées de plus de 11 heures.

En résumé, la littérature disponible montre que le travail saisonnier réalisé par hommes et femmes n'était pas le même, et par conséquent, leurs conditions de travail

ont été dissemblables. Qu'en était-il des autres activités des hommes et des femmes saisonniers, dans le domaine du domestique et du privé ?

La double journée de travail des temporeras

Avec la salarisation des femmes, notamment des femmes d'âge moyen, mariées et mères, se pose la question de la *double journée de travail*. Qu'en était-il du travail domestique réalisé par les femmes *temporeras*, qui avaient effectué déjà une longue journée de travail salarié ?

Selon Venegas (1995), seules les femmes célibataires auraient été libérées des tâches domestiques, étant donné que seulement 9% d'entre-elles auraient été les responsables des soins du ménage. Dans les autres cas (des femmes mariées, concubines, veuves ou séparées), 67% ont été les seules responsables des soins du ménage, et seulement 7% aurait partagé les tâches domestiques avec un autre membre du foyer. Soit, plus des deux tiers des *temporeras* ont eu une double journée de travail, l'une salariée et l'autre domestique.

En suivant cette approche de genre, ce fait a constitué une des différences importantes entre *temporeras* et *temporeros*. Leur implication différenciée dans les activités domestiques, grâce au maintien de rôles traditionnels de genre à l'intérieur de la famille, a impliqué une double journée de travail, au moins pendant les mois de travail salarié. Pendant ces périodes, les femmes auraient consacré au moins trois heures par jour aux tâches domestiques, ce qui correspondrait à 38% de la journée de travail réglementaire additionnelle.

Ainsi, dans un premier moment, la *modernisation* de la production agricole au Chili n'a pas apporté nécessairement un renouvellement des rapports de genre ou des responsabilités entre hommes et femmes dans la sphère privée. En effet, le travail de *temporera* a produit une concurrence entre le travail salarié et le travail domestique, qui s'est traduite en une surcharge de travail pour les femmes et en une tension des rapports à l'intérieur du noyau familial. Le travail saisonniers'est superposé aux modèles traditionnels de genre dans la sphère domestique, en produisant une double journée de travail pour les femmes (Valdés et Araujo 1999).

Modernisation aussi des rapports de genre dans la sphère privée ?

Les études des années 1980 et 1990 ont donc montré que la sphère des rapports de genre n'aurait pas vraiment changé. La structure de pouvoir à l'intérieur des noyaux familiaux, la division sexuée des tâches domestiques, la permanence d'une éducation sexiste et la reproduction des normes traditionnelles de genre, entre autres, ont été des éléments conservés dans la société locale, au mépris du processus de développement et de modernisation (Arteaga 2000).

Cependant, la configuration des *temporeros* et des *temporeras* comme une nouvelle catégorie de travailleurs agricoles, et spécialement l'accès des femmes à un travail salarié, a contribué quand même à produire quelques changements. Les *temporeros* et les *temporeras* ont commencé à être perçus comme des gens *modernes*, qui s'intégraient au nouveau contexte productif. Pour les femmes, l'accès à un travail rémunéré leur a permis d'avoir et de gérer un capital (Valdés 1998, Valdés et Araujo 1999). Pour elles, cette modernisation a impliqué l'accès à des biens de consommation ou à des services autrefois inaccessibles, et avec ceux-ci, à tout un monde de différenciation et d'individualisation, comme l'avait annoncé Braudillard (1974). Cet accès à des biens de consommation a produit de nouvelles préoccupations chez les *temporeras*, comme par exemple d'être à *la mode*, avec de nouveaux vêtements et de la musique moderne (Valdés 1992) ou encore l'intérêt pour reprendre des études et perfectionner leur formation professionnelle. Les travaux des chercheurs ont montré que l'accès à ce nouveau capital a permis à quelques *temporeras* de payer leurs études universitaires et ainsi devenir des professionnelles.

En résumé, l'accès des *temporeras* au travail salarié par leur intégration à une production agricole *moderne*, a produit quelques changements dans les rapports de genre au cours des années 1980 et 1990. Bien que les études de l'époque n'aient pas mis en évidence des transformations significatives, des indices de changements ont pu être perçus. On peut donc penser que l'intégration des *temporeras* au monde de la consommation et en général leurs nouveaux intérêts ont été des faits qui ont généré, au fil du temps, des changements plus importants sur les rapports de genre, l'identité ou la culture des saisonniers et des saisonnières agricoles. C'est une des questions aussi explorée dans cette recherche.

Les temporeras au cœur de la précarisation du travail agricole ?

Dans ce contexte de modernisation et de croissance d'une agro-industrie d'exportation, les données et les études montrent que les femmes ont été particulièrement touchées par des conditions de travail et d'emploi irrégulières. L'accès des femmes à un travail plus instable que celui des hommes, a augmenté leur vulnérabilité et réduit l'accès à la sécurité sociale. De plus, les conditions de travail qui leur ont été imposées, comme les longues journées de travail ou du travail dans des infrastructures dangereuses et insalubres, ont été des facteurs centraux dans l'émergence d'un travail spécialement précaire.

La féminisation du marché du travail agricole saisonnier a mis en évidence une ségrégation sexuée dans l'organisation du travail agricole des années 1980 et 1990. L'activité de travail des femmes se situait dans les périodes les plus intensives des récoltes et de l'emballage. Les postes de travail permanents ont été réservés aux hommes tandis que les postes de travail temporaires ont été plutôt occupés par des femmes. De cette façon, l'organisation sexuée des postes de travail stables et temporaires s'est maintenue tout au long de l'année et s'est reproduite chaque année avec le cycle des productions agricoles (Valdés 1995).

De plus, le travail agricole saisonnier féminin est entré en concurrence avec l'exercice d'activités de travail non rémunérées réalisées en grande partie par les femmes (des activités destinées principalement à la famille comme les tâches domestiques, mais aussi des activités destinées à des tiers, comme des travaux communautaires ou des soins aux voisins) d'où une prolongation de leurs journées de travail.

Les études des années 1980 et 1990 ont souligné spécialement les problèmes de précarité des *temporeras*. Selon Arteaga (2000), elles ont dénoncé les longues journées de travail qu'elles devaient accomplir, bien au-delà de ce qui était autorisé par la loi ; mais aussi les mauvaises conditions de travail (toilettes, hygiène, sécurité, protection du soleil, etc.), dans des infrastructures qui ne leur permettaient même pas de boire un verre d'eau potable ; ou encore les bas salaires, qui étaient insuffisant pour faire face aux besoins familiaux minimums.

Mais le travail agricole saisonnier a eu un sens économique, en tant que mode de subsistance et d'insertion dans l'économie de marché en offrant une possibilité de revenus et un moyen de surmonter des situations de pauvreté, et en permettant d'accéder à de nouveaux biens et de nouveaux services. Dans une perspective extra-économique, il a donné une possibilité de développement personnel et de mobilité sociale, de liberté et d'autonomie, surtout pour les *temporeras* les plus jeunes (cf. Medel et al. 1989, Valdés et Araujo 1999, Venegas 1995).

Une étude, menée au début des années 1990, a signalé les *aspects positifs* que ce travail représentait pour les *temporeras*. Tout d'abord, 36,7% d'entre elles ont souligné positivement le fait de sortir de chez-elles, de connaître d'autres personnes et de se faire des amis. Ensuite, 16,3% ont mis en évidence que ce travail permettait de gagner plus d'argent (Arteaga 2000). Ainsi ce travail précaire était vécu comme une « chance » par les *temporeras*, (Medel et al. 1989) devenant une activité attractive pour ces femmes. Devenir *temporera* offrait la possibilité d'avoir un salaire et de se constituer un capital monétaire, d'être plus autonome économiquement, et pouvoir peser dans les prises de décisions, individuellement et au sein du groupe familial (Arteaga 2000, Valdés 1995).

L'insertion de ces femmes dans le marché du travail agricole a représenté ainsi un véritable paradoxe. D'un côté, il a signifié une prolétarianisation, une précarisation et une surexploitation, tant dans la sphère du travail qu'en dehors de celle-ci. D'un autre côté, il a offert une possibilité réelle de développement personnel et de modernisation, en permettant l'accès à une société de consommation sans précédent. Mais pour autant, cela a-t-il constitué un vrai progrès des chances et d'égalité pour les *temporeras* ? Ce travail agricole saisonnier a-t-il généré une intégration sociale ? A côté du développement économique du secteur agricole et de l'économie chilienne en général quel type de développement ces femmes ont-elles expérimenté ? Et ce développement a-t-il signifié un progrès des *capabilités* des femmes ? Autant de questions auxquelles cette étude va tenter de répondre dans la troisième partie de ce volume.

C. La flexibilité du travail au centre de la législation du travail chilienne

Les *temporeros* et les *temporeras* ont émergé de la modernisation d'une agriculture d'exportation insérée dans un projet national de développement. Cependant, la seule modernisation agricole n'a pas été suffisante pour offrir un espace à cette nouvelle catégorie de travail temporaire, informelle, migrante, précaire et féminisée. Elle a eu aussi besoin d'un cadre normatif permettant son existence et la soutenant. En effet, le travail agricole saisonnier a exigé une importante flexibilité de la législation du travail.

Le miracle chilien et la sphère du travail

On l'a vu dans le Chapitre 1, les interventions réalisées par le gouvernement militaire au Chili ont aussi affecté le domaine du travail. En particulier, à partir de 1978, le Code du Travail existant depuis 1931 a été progressivement désarticulé. Rappelons que ce Code avait été élaboré en articulant différentes lois relatives au travail existantes, et en suivant les principes de l'OIT. Malgré les critiques qu'il avait reçu, l'impact qu'il produisit fut remarquable : entre 1932 et 1956, le nombre de syndicats et d'adhérents a presque sextuplé, et entre 1970 et 1971, ce nombre a de nouveau triplé, atteignant 12% de la population active (Salazar 2002).

Au moment de la dictature, plusieurs modifications au Code du Travail ont été introduites : le Décret-loi 2200 de 1978¹⁰⁷ sur le contrat de travail et la protection des travailleurs (permettant la fin unilatérale du contrat de travail de la part de l'employeur, sans droit à compensation) ; le Décret-loi 2756 de 1979 sur les organisations syndicales (limitant l'organisation syndicale) ; le Décret-loi 2758 de 1979¹⁰⁸ sur la négociation

¹⁰⁷ « Le contrat de travail prend fin immédiatement et sans aucun droit à une indemnité lorsque l'employeur licencie au motif que le salarié s'est exposé à l'une des raisons suivantes... ». Texte original : «El contrato de trabajo expira, de inmediato y sin derecho a indemnización alguna, cuando el empleador le ponga término fundado en que el trabajador ha incurrido en alguna de las siguientes causales... » (Décret-loi 2200 de 1978, Article 14).

¹⁰⁸ « Ne peuvent pas négocier collectivement avec l'employeur, ou intégrer des comités de négociation : 1. Les travailleurs sous contrat d'apprentissage et ceux engagés seulement pour un travail ou une tâche particulière temporaire ou saisonnière. 2. Les gardes privés, régis par le décret-loi n ° 3.607 de 1981. 3. Les gérants et les agents, les mandataires avec pouvoir de disposition des biens et des personnes

collective (restreignant la participation à la négociation collective) ; et le Décret-loi 3648 de 1981 et la Loi 18510 sur la judiciarisation du procès de travail.

Ainsi, lors du régime militaire, la désarticulation du Code du Travail a porté principalement sur deux axes. Le premier, sur la restriction à l'organisation au travail, en affectant les organisations de travailleurs. Les syndicats ont été décomposés, les grèves ont été prohibées et les négociations collectives limitées, portant ainsi atteinte à la liberté syndicale, ainsi qu'au droit d'organisation et de négociation collective. Le deuxième axe concerné par cette intervention portait sur la flexibilité du travail, grâce à la libéralisation de la gestion et la restriction du contrôle du travail. Avec ce nouveau cadre normatif, la fixation des salaires, les modifications de contrats de travail, les journées de travail, les licenciements et les indemnisations, entre autres, ont été délégués aux employeurs afin de faciliter le développement économique.

Non seulement la législation du travail a été affectée, mais aussi et de manière important, la sphère du travail en général. Le contexte de travail est devenu asymétrique, avec deux acteurs principaux aux attributions inégales. Les employeurs se sont trouvés avec un pouvoir inédit pour gérer leurs personnels en fonction des besoins de la production, en établissant unilatéralement les conditions de travail. De leur côté, les travailleurs se sont trouvés dans une situation de désavantage absolu. Ils ont été soumis à des conditions de travail imposées, souvent abusives, notamment au niveau des contrats, des salaires, des journées de travail et des licenciements. Et les limitations à l'organisation et à la négociation collective ont épuisé toute possibilité de pétition autour du travail ou même de conversation bilatérale.

Tous les domaines du travail ont été touchés, et particulièrement le travail agricole saisonnier de la nouvelle industrie agricole, puisqu'il s'agissait d'une activité de

autorisées à embaucher ou licencier des travailleurs, à condition que dans tous ces cas, leurs pouvoirs aient été accordés par acte public, et 4. Les chefs des unités ou des sections des sociétés ou des établissements, à condition qu'ils aient un contrôle plus élevé sur les travailleurs qui y travaillent ». Texte original: « No podrán negociar colectivamente con el empleador, ni integrar las Comisiones Negociadoras: 1. Los trabajadores sujetos a contrato de aprendizaje y aquellos que se contraten exclusivamente para el desempeño en una determinada obra o faena transitoria o de temporada. 2. Los vigilantes privados, regidos por el decreto ley Nº 3.607, de 1981. 3. Los gerentes y los agentes, los apoderados con facultad de disposición de bienes y las personas autorizadas para contratar o despedir trabajadores, siempre que en todos estos casos sus facultades les hayan sido otorgadas por instrumento público, y 4. Los jefes de las unidades o secciones en que se dividen la empresa o sus establecimientos, siempre que ejerzan un cargo superior de mando sobre los trabajadores que se desempeñan en ellas » (Décret-loi 2758 de 1979, Article).

travail sans précédent organisationnel et réglementaire. De ce fait, le travail agricole saisonnier s'est institué dans ce contexte normatif, désavantageux surtout pour les travailleurs temporaires. Depuis l'histoire de la paysannerie et de *l'inquilinaje*, la modernisation agricole avait non seulement imposé une nouvelle structure agraire, mais aussi de nouvelles conditions et normes de travail.

En 1986, avant la fin de la dictature, le gouvernement militaire a modifié les décrets-lois sur la négociation collective et la justice arbitrale du travail, dans le but d'en revenir au statu quo ante. Ainsi, en 1987, a été publiée la Loi 18.620 qui introduisait un nouveau Code du Travail avec une recomposition des droits d'organisation syndicale et de négociation collective (Bibliothèque du Congrès National du Chili s.d.). Loi qui a été confirmée lors du retour à la démocratie.

La législation du travail à la lumière du retour à la démocratie

A partir des années 1990, avec le retour de la démocratie au Chili, la situation de la législation du travail s'est transformée progressivement. Différentes modifications ont été introduites au cadre normatif hérité de la dictature, comme la loi relative à la fin du contrat de travail, à la stabilité du travail, à l'organisation syndicale et à la négociation collective. Ce sont ces modifications qui ajoutées à d'autres ont constitué un nouveau Code du Travail, publié en 1994.

Ainsi, progressivement le Code du Travail chilien a continué à évoluer, par exemple, en ce qui concerne les différentes protections du travailleur, comme le contrôle du poids maximum de charge d'un homme et d'une femme, ou la manipulation des certains équipements et produits. Avec ces modifications plus récentes, un nouveau Code du Travail a vu le jour en 2003, version qui a été consolidée en 2012 pour la dernière fois (Ministerio del Trabajo y Previsión Social 2012).

Malgré toutes les modifications en vue d'améliorer la législation du travail au cours des dernières décennies, le Code du Travail est encore loin d'être un cadre de protection et de régulation pour le travail agricole saisonnier. Cette activité de travail, qui s'est installée dans un contexte normatif très souple, maintient encore un statut particulier par rapport à d'autres activités de travail.

Les *temporeros* et *temporerass* s'inscrivent dans une définition particulière de leur activité de travail. Selon l'article 93 du Code du Travail, « on comprend par travailleurs agricoles saisonniers, tous ceux qui effectuent des tâches transitoires ou de saison, dans des activités de culture de la terre, commerciales ou industrielles dérivées de l'agriculture, et dans des scieries et des usines d'exploitation de bois et autres similaires » (Ministerio del Trabajo y Previsión Social 2012, Article 93)¹⁰⁹.

Ainsi, sans trop de précisions sur le temps de travail de l'activité des *temporeros* et des *temporeras*, le Code du Travail assume indistinctement cette catégorie pour eux. Le problème est que cette définition du travail agricole saisonnier comporte différentes autres conséquences au niveau normatif qui vont affecter les possibilités d'organisation et de mobilisation.

Le travail agricole saisonnier : une définition normative d'exclusion

En effet, le problème de cette définition du travail agricole saisonnier est qu'elle implique une série d'autres définitions et de normes « saisonnières ». Elle affecte entre autres, le type de contrat, le droit à la syndicalisation et à la négociation collective.

En premier lieu, par définition les *temporeros* et *temporeras* sont destinés à avoir des contrats de travail appelés *Contrato por obra o por faena* (Contrat par activité ou par tâche) ou *Contrato por obra o por faena transitoria* (Contrat par activité ou par tâche transitoire). Bien que ces deux types de contrats se réfèrent à des accords de travail temporaires, la différence est que les premiers se réfèrent à la réalisation de travaux manuels ou intellectuels spécifiques, limités à une certaine durée, alors que les seconds sont transitoires ou saisonniers par nature, ce qui doit être démontré dans chaque cas (Dirección del Trabajo 2004). Selon le cas, les saisonniers agricoles signeront un de ces deux types de contrats, contrats qui auront une autre conséquence.

En deuxième lieu, par définition et par type de contrat, les *temporeros* et *temporeras* peuvent rejoindre des syndicats particuliers, à savoir des syndicats

¹⁰⁹ Texte original: « se entiende por trabajadores agrícolas de temporada, todos aquellos que desempeñen faenas transitorias o de temporada en actividades de cultivo de la tierra, comerciales o industriales derivadas de la agricultura y en aserraderos y plantas de explotación de madera y otras afines » (Ministerio del Trabajo y Previsión Social 2012, Article 93).

saisonniers ou transitoires : c'est encore une définition spéciale du syndicalisme des saisonniers agricoles, déjà rendu difficile à cause de la temporalité et de la mobilité de cette activité de travail, le tout dans un contexte de faible syndicalisation des travailleurs chiliens. Mais le fait d'appartenir à un syndicat ne signifie pas pour autant le droit à la négociation collective.

En troisième lieu, le droit à la négociation collective dépend aussi du type de contrat. Selon l'article 305 du Code du Travail, « ne pourront pas négocier collectivement :

1. les travailleurs en contrat d'apprentissage et ceux qui s'occuperont exclusivement de la réalisation d'une activité déterminée ou d'une tâche transitoire ou de saison ;
2. les gérants, les gérants adjoints, les agents et les représentants, à condition que dans tous ces cas ils soient dotés, au moins, des facultés générales d'administration ;
3. les personnes autorisées à embaucher et licencier des travailleurs, et
4. les travailleurs qui en accord avec l'organisation interne de l'entreprise, exercent en son sein un poste supérieur de contrôle et d'inspection, à condition qu'ils soient dotés d'attributions de décisions sur les politiques et les processus de production ou de commercialisation » (Ministerio del Trabajo y Previsión Social 2012, Article 305)¹¹⁰.

De ce fait, les saisonniers ayant un contrat transitoire ou par saison, sont automatiquement exclus du droit du travail de la négociation collective. C'est-à-dire que, selon ce cadre normatif, la négociation collective n'est plus un droit du travail, mais une exclusivité pour ceux qui bénéficient d'un contrat de travail permanent.

La législation du travail des *temporeros* et des *temporeras* affecte ainsi leurs possibilités et leurs « capacités » de s'organiser et de se mobiliser au travail, en

¹¹⁰ Texte original: « No podrán negociar colectivamente:

1. los trabajadores sujetos a contrato de aprendizaje y aquellos que se contraten exclusivamente para el desempeño en una determinada obra o faena transitoria o de temporada;
2. los gerentes, subgerentes, agentes y apoderados, siempre que en todos estos casos estén dotados, a lo menos, de facultades generales de administración;
3. las personas autorizadas para contratar o despedir trabajadores, y
4. los trabajadores que de acuerdo con la organización interna de la empresa, ejerzan dentro de ella un cargo superior de mando e inspección, siempre que estén dotados de atribuciones decisorias sobre políticas y procesos productivos o de comercialización » (Ministerio del Trabajo y Previsión Social 2012, Article 305).

réduisant les espaces formels de manifestation. C'est une condition qui joue contre l'organisation des travailleurs dans ce travail agricole saisonnier et qui s'ajoute à la temporalité déjà dure du travail agricole.

En résumé, le travail agricole saisonnier s'est érigé dans le contexte d'un cadre normatif particulier, caractérisé par une haute flexibilité et une exclusion de certains droits du travail, comme la syndicalisation et la négociation collective. Malgré les changements qui ont affecté dans les dernières vingt années le Code du Travail, le travail agricole saisonnier continue d'être un travail avec un accès limité aux droits dont bénéficient les travailleurs avec un contrat permanent. Ce sont des définitions du travail agricole saisonnier qui impactent sur sa configuration, sa dynamique, sa formalité et son invisibilité, comme on le verra dans la troisième partie de cette thèse.

Chapitre 6. Les acteurs du travail liés à la nouvelle structure agraire

A. Les saisonniers agricoles : hommes et femmes engagés dans la voie salariale

Pour analyser le monde rural chilien à partir des années 1980, dans cette nouvelle structure agraire liée à la modernisation agricole, trois nouveaux acteurs liés au travail peuvent se différencier. En premier lieu, les entrepreneurs agricoles et leur personnel de direction, en tant que propriétaires et gestionnaires de la terre, de la production agricole et de sa mise en valeur. En deuxième lieu, les sous-traitants de main d'œuvre agricole, chargés de la gestion de la main d'œuvre agricole principalement saisonnière. Et en troisième lieu, les saisonniers agricoles ou *temporeros* et *temporeras*, hommes et femmes salariés dans le travail de la terre et de la production agricole. Ce sont ces derniers, qui se trouvent à la base de la production agricole d'exportation.

Les temporeros et temporeras : Qui sont-ils et sont-elles aujourd'hui ? Une approche sociodémographique

D'après les études existantes, les *temporeros* et *temporeras* sont des hommes et des femmes dans une proportion peu précisée : les données représentatives et fiables sur ce sujet sont limitées. La source la plus reconnue est le Recensement Agricole, même si les données sur les travailleurs sont fournies par les patrons de propriétés agricoles.

Comme on l'a indiqué dans le Chapitre 5, selon cette source, pour la saison agricole 2006-2007, la proportion hommes-femmes saisonniers agricoles était d'environ 1/3-2/3 pour les périodes de production les plus importantes (de novembre à avril), alors que cette proportion était de 1/4-3/4 pour les mois de plus faible production. Et le nombre total de saisonniers et saisonnières au Chili est estimé à 400.000 personnes (INE 2008).

Mais, en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques des *temporeros* et *temporeras*, les données sont encore plus limitées. Ni les études

disponibles, ni les recensements agricoles ne détaillent avec précision ces données. Cette question a été abordée dans cette enquête dans la Province du Limarí, grâce aux questionnaires qui ont été effectués à des *temporeros* et à des *temporeras*.

Actuellement, les saisonniers agricoles sont des hommes et des femmes, de 16¹¹¹ à 59 ans, dont la moyenne d'âge est de 34 ans. On le voit dans la Figure 17, la plus grande partie des saisonniers interrogés (35%) a déclaré être âgé entre 36 et 45 ans, ce qui montre que les *temporeros* et *temporeras* sont en majorité des personnes d'âge adulte.

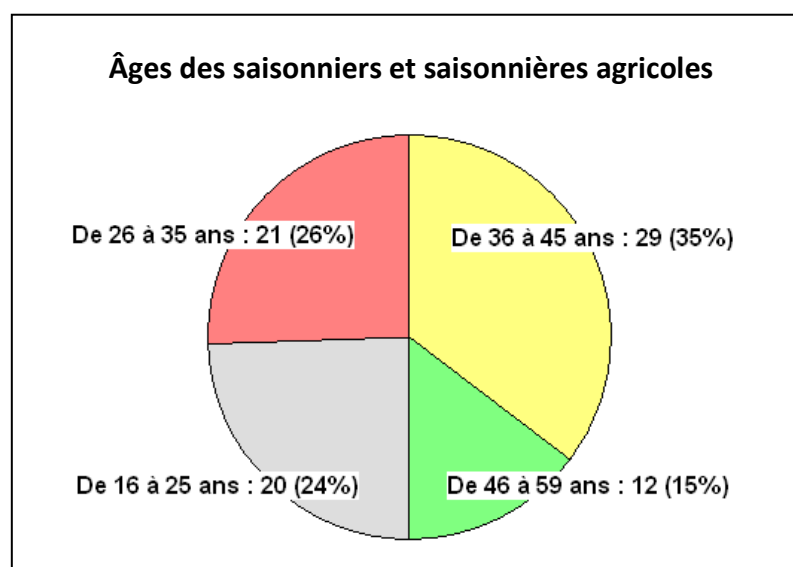


Figure 17 : Âge des temporeros et des temporeras, Province du Limarí, 2008-2009.
Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Ensuite, la deuxième catégorie d'âge en importance est celle de 26 à 35 ans (26%), la troisième est celle de 16 à 25 ans (24%), et la quatrième catégorie est celle de 46 à 59 ans (15%). Ainsi, en additionnant les deux premières catégories en importance, de 26 à 45 ans, qui peuvent être associées à des personnes dont leur salaire constitue le premier ou le deuxième revenu familial, elles atteignent 61%. Un chiffre révélateur sur l'importance du revenu des *temporeros* et des *temporeras*, mais surtout sur l'essentiel que devient ce travail pur eux et pour leurs foyers.

¹¹¹ La législation chilienne autorise le travail de mineurs de 16 et de 17 ans, avec l'autorisation formelle de leurs parents ou leurs responsables, pour des travaux qui ne troublent pas leur santé ni leur développement. Ministerio del Trabajo y Previsión Social. 2012. *Código del Trabajo*. Galas Ediciones, Santiago de Chile.

Si l'on regarde maintenant cette dispersion des âges des *temporeros* et des *temporeras* par trame d'âge et par sexe, il existe une différence : alors que pour les hommes, l'âge moyen est de 32 ans, pour les femmes il est de 36 ans. Une différence en faveur des femmes qui sont plus âgées, qui peut être aussi observée par catégorie d'âges dans le Tableau 17.

Catégories d'âge	Hommes	Femmes
De 16 à 25 ans	12 (29%)	8 (19,5%)
De 26 à 35 ans	13 (32%)	8 (19,5%)
De 36 à 45 ans	10 (24%)	19 (46%)
De 46 à 59 ans	6 (15%)	6 (15%)
Total	41 (100%)	41 (100%)

Tableau 17 : Âge des temporeros et des temporeras par sexe, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

En effet, presque la moitié des femmes interrogées (46%) ont déclaré avoir entre 36 et 45 ans, alors qu'un quart des hommes (24%) ont déclaré appartenir à cette même trame d'âge. Ainsi, d'après cette enquête, les hommes *temporeros* sont plus jeunes que les femmes *temporeras*. 61% des *temporeros* ont déclaré avoir de 16 à 35 ans, alors que ce chiffre revient à 39% pour les femmes.

Cette donnée sur l'âge des *temporeros* et *temporeras* devient très révélatrice, puisqu'elle permet de présumer que les saisonniers et saisonnières agricoles étant d'âge adulte surtout dans le cas des femmes, leurs salaires constituent l'erevenu principal ou secondaire de leurs foyers. Hypothèse qui a été aussi émise grâce à l'enquête de terrain, en abordant les questions sur l'état civil des saisonniers et des saisonnières ainsi que leur relation avec le chef du foyer. Comme il est montré dans le Tableau 18, 56% des saisonniers agricoles enquêtés ont déclaré être célibataires, 20% ont déclaré être marié(e)s, 17% conjoint(e)s ou habitant en concubinage, et 7% séparé(e)s.

État civil par âge, sexe et total	16 à 25 ans		26 à 35 ans		36 à 45 ans		46 à 59 ans		Total Hommes	Total Femmes	Total
	H	F	H	F	H	F	H	F			
Marié(e) (% par rapport au total)	0	6	0	13	25	38	13	6	35,5	62,5	20
Conjoint(e) (% par rapport au total)	7	0	29	14	7	29	7	7	50	50	17
Séparé(e) (% par rapport au total)	0	0	0	0	17	33	17	33	33	67	7
Célibataire (% par rapport au total)	24	15	20	9	9	15	4	4	57	43	56
Total (% par rapport au total)	15	10	16	10	12	23	7	7	50	50	100

Tableau 18 : État civil des temporeros et temporeras par âge et sexe, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Pour les hommes surtout (57%), mais aussi pour les femmes (43%), la catégorie « célibataire » a été la plus récurrente de 16 à 45 ans, ce qui montre qu'il s'agit de personnes habitant toutes seules, avec des familiers ou avec d'autre personnes. C'est un chiffre très élevé, qui n'empêche pas toutefois la présence d'enfants : être célibataire n'exclut pas être parent.

Par rapport à l'état civil, la deuxième catégorie la plus importante est celle de « marié(e) », particulièrement pour la trame d'âge de 36 à 45 ans. Cependant, ce sont surtout des femmes qui ont déclaré être mariées à 62,5% alors que ce n'est la situation que de 35,5% des hommes.

La troisième catégorie en importance est celle des concubins et concubines, avec 17%. Dans celle-ci, ce sont les hommes et les femmes de 26 à 45 ans qui ont plus déclaré cette catégorie, en atteignant 80%.

En ce qui concerne la parenté, 63% des saisonniers et saisonnières enquêtés ont déclaré avoir au moins un enfant. Depuis une approche de genre, plus de 70% des femmes saisonnières ont déclaré être mère, alors que pour les hommes, 56% ont déclaré être père. C'est-à-dire, les *temporeras*, plus que les *temporeros*, ont des enfants.

Comme il est montré dans le Tableau 19, il peut être observé que bien qu'il existe une relation entre être marié ou en union libre et avoir des enfants, il existe un nombre important de saisonniers qui ont quand même déclaré avoir des enfants tout en étant célibataires. 37% des saisonniers ont déclaré ne pas avoir d'enfants, avec une

proportion de 60%d'hommes contre 40% de femmes. 34% ont déclaré en avoir 1 ou 2, hommes et femmes dans la même proportion. 24% ont déclaré avoir 3 ou 4 enfants(60% de femmes, 40%d'hommes).Enfin, 5% des interrogés ont déclaré avoir 5 enfants ou plus, hommes et femmes dans la même proportion.

N° de fils par État Civil, Sexe et Total	Marié-e		Concubin(e)		Séparé-e		Célibataire		Total Hommes	Total Femmes	Total
	H	F	H	F	H	F	H	F			
0 (% par rapport au total)	0	0	0	0	0	0	60	40	60	40	37
1 à 2 (% par rapport au total)	18	14	14	14	4	4	14	18	50	50	34
3 à 4 (% par rapport au total)	5	30	10	15	5	5	20	10	40	60	24
5 ou plus (% par rapport au total)	0	0	25	0	0	50	0	25	25	75	5
Sous Total (% par rapport au total)	7	12	9	9	2	5	32	24	50	50	100

Tableau 19 : Nombre d'enfants des temporeros et temporeras par état civil et sexe, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

À partir de ces données, il est aussi intéressant d'observer que pour les cas des saisonniers ayant déclaré avoir 3 enfants ou plus, la part des femmes a été plus significative, alors que pour les cas des saisonniers ayant déclaré n'avoir pas d'enfants, la proportion des hommes est plus importante : ce sont les femmes qui ont majoritairement plus d'enfants.

Dans la population mariée, tous les *temporeros* et *temporeras* enquêtés ont déclaré avoir au moins un enfant. Et parmi les célibataires, si 37% ont déclaré n'avoir pas d'enfant, 63% en ont au moins un. Ce fait permet de supposer qu'une grande partie des *temporeros* et *temporeras* a des responsabilités familiales, ce qui peut être analysé en fonction de leurs rapports avec le chef du foyer¹¹².

La taille du foyer a été une autre variable considérée pour s'approcher des caractéristiques des familles des *temporeros* et *temporeras*. La question qui leur a été posée est : combien de personnes font partie de votre foyer ? D'après les réponses des

¹¹² Dans cette enquête, la notion de « chef de foyer » ou *jefe de hogar* en espagnol, a été comprise comme la première personne responsable du foyer et celle qui apporte le principal revenu au foyer. C'est l'équivalent du « Chef de famille ».

interviewés, les foyers des *saisonniers* et des *saisonnnières* sont composés, en moyenne, de 4,3 personnes.

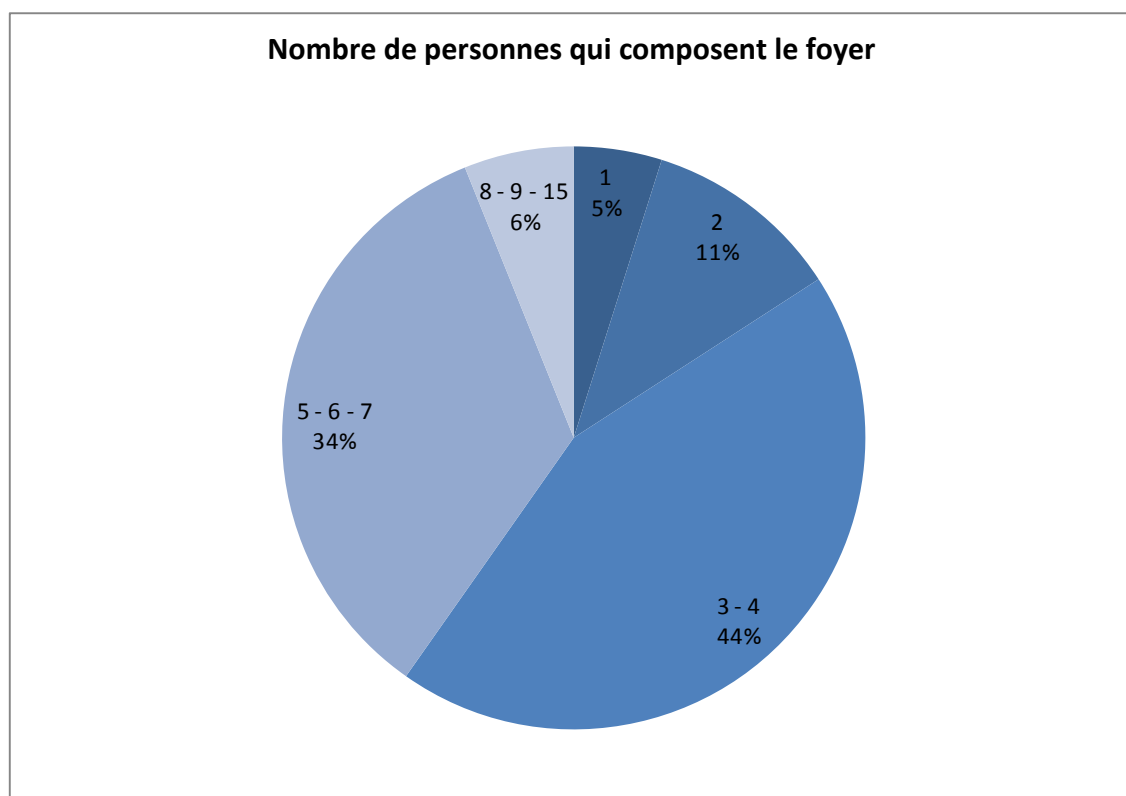


Figure 18 : Nombre de personnes qui composent le foyer des temporeros et temporeras, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Comme on le voit dans la Figure 18, seulement 5% des saisonniers et saisonnières ont déclaré habiter tout seuls, et 11% ont signalé que le foyer était composé de deux personnes, c'est-à-dire, par le saisonnier lui-même et une autre personne (conjoint, enfant, père, mère). La plus grande partie des saisonniers, 44%, a déclaré faire partie d'un foyer comprenant 3 ou 4 personnes, et 34% avec 5, 6 ou 7 personnes. Finalement, 6% des interrogés ont déclaré faire partie de foyers de 8 personnes et plus.

Ainsi, les foyers des saisonniers et saisonnières ont une taille moyenne qui va de 3 à 7 membres. Il s'agit d'une taille qui non-seulement prend en compte la présence d'enfants, mais aussi d'autres adultes qui peuvent faire partie du foyer : grands-pères et grands-mères, oncles et tantes, neveux et nièces, entre autres. Ainsi, les responsabilités ou charges familiales des *temporeros* et *temporeras* peuvent être plus

importantes que seulement pour leurs fils ou filles. Il s'agit d'une donnée intéressante qu'il faut mettre en rapport avec le rôle de chef de foyer.

En effet, dans cette enquête, la question sur le rapport avec le chef de foyer a aussi été posée. Les catégories relevées parmi les enquêtés sont : Chef ou cheffe de foyer, Couple du chef ou cheffe de foyer, Fils ou fille du chef ou cheffe de foyer, Frère ou sœur du chef ou cheffe de foyer, Petit fils ou petite fille du chef ou cheffe de foyer, et Neveu ou nièce du chef ou cheffe de foyer. De ce fait, tous les rapports des *temporeros* et *temporeras* déclarés ont été des rapports familiaux. On peut en déduire que les foyers des saisonniers et saisonnières sont constitués par des membres de la famille, et que les foyers sont organisés en familles nucléaires et en familles élargies.

Comme le montre le Tableau 20, presque la moitié des saisonniers et saisonnières agricoles a déclaré être chef de foyer, dans une proportion d'un tiers de femmes et deux tiers d'hommes. C'est un chiffre qui correspond aux données d'autres études nationales qui montrent aussi qu'un foyer sur trois dans le pays est dirigé par des femmes (OIT et PNUD 2009 ; SERNAM 2010).

Rapport avec le/la cheffe de foyer	Hommes	Femmes	Total
Chef-fe de foyer	25 (66%)	13 (34%)	38 (46%)
Conjoint du chef de foyer	0 (0%)	15 (100%)	15 (18%)
Fils/Fille	13 (54%)	11 (46%)	24 (29%)
Frère/Sœur	0 (0%)	1 (100%)	1 (1%)
Petit-fils/Petite fille	2 (67%)	1 (33%)	3 (4%)
Neveu/Nièce	1 (100%)	0 (0%)	1 (1%)
Total	41 (50%)	41 (50%)	82 (100%)

Tableau 20 : Rapport des saisonniers et saisonnières avec le chef de foyer, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

La deuxième catégorie déclarée a été celle de fils ou fille du chef de foyer (29%), d'importance similaire pour les hommes et les femmes. La troisième catégorie a été celle de conjoint du chef de foyer (18%), où la totalité des cas correspondent à des femmes. En d'autres mots, en aucun cas un homme a déclaré être le conjoint d'une cheffe de foyer. Enfin, les catégories frère et sœur du chef ou cheffe de foyer, petit-fils ou petite fille du chef ou cheffe de foyer, et neveu et nièce du chef ou cheffe de foyer ont été déclaré dans des proportions inférieures.

Ainsi, pour presque la moitié des *temporeros* et *temporeras*, ce travail agricole saisonnier représente le premier revenu du foyer. Il est le principal soutien des familles des saisonniers interviewés lors de cette enquête. En fait, il s'agit d'un travail *temporaire* pour maintenir de façon *permanente* la moitié des foyers des *temporeros* et *temporeras*.

Finalement, une dernière caractéristique sociodémographique des saisonniers et des saisonnières qu'il est intéressant de relever dans cette partie porte sur leurs niveaux éducatifs. D'après les réponses des interviewés, 49% des saisonniers et saisonnières n'ont pas suivi l'enseignement secondaire complet. C'est-à-dire, presque la moitié des *temporeros* et *temporeras* n'a pas bénéficié dans sa totalité de l'éducation obligatoire selon le système éducatif chilien.

Niveau éducatif réussi, en pourcentage	Hommes	Femmes	Total
Enseignement primaire incomplet	25%	75%	10%
Enseignement primaire complet	50%	50%	22%
Enseignement secondaire incomplet	50%	50%	17%
Enseignement secondaire complet	58%	42%	32%
Enseignement supérieur technique incomplet	67%	33%	4%
Enseignement supérieur technique complet	40%	60%	6%
Enseignement universitaire technique incomplet	57%	43%	9%
Enseignement supérieur universitaire complet	0%	1%	1%
Total	50%	50%	100%

Tableau 21 : Niveaux éducatifs réussis des saisonniers et saisonnières par sexe, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Comme le montre le Tableau 21, un nombre important de saisonniers et saisonnières agricoles ont un niveau éducatif insuffisant en regard de ce qui est fixé par l'État Chilien : 10% d'entre eux n'ont pas achevé l'école primaire, dont 75% de femmes ; 22% d'eux ont été seulement à l'école primaire et 17% n'ont pas achevé l'enseignement secondaire.

Parmi les 51% qui ont obtenu le niveau éducatif minimum exigé (12 ans au total), 4% déclarent avoir fait en plus des études techniques incomplètes, 6 % des études techniques complètes, 9% des études universitaires incomplètes, et 1 % des études universitaires complètes. D'après ces chiffres, il peut être déduit que les

temporeros et *temporeras* accèdent en une proportion importante à l'Éducation obligatoire, mais de manière limitée à l'enseignement supérieur.

En résumé, d'après les données sociodémographiques analysées dans cette enquête, les *temporeros* et *temporeras* sont des hommes et des femmes d'âge adulte, la moyenne étant de 34 ans. Plus de la moitié sont célibataires, et presque deux tiers d'eux ont des enfants. Presque la moitié est chef ou cheffe de foyer, dont un tiers de femmes. Et presque la moitié d'eux n'ont pas achevé le cursus d'enseignement obligatoire.

Ces caractéristiques sociodémographiques des saisonniers et saisonnières agricoles sont très révélatrices pour comprendre leur contexte. Elles montrent un ensemble de personnes liées grâce au travail, partageant des caractéristiques sociodémographiques particulières, une dépendance au travail agricole saisonnier importante, et une égalité des chances limitée. Des hommes et des femmes s'engageant dans un travail précaire et instable pour soutenir de manière stable leur groupe familial. Dans ce contexte, sur quelles autres opportunités de subsistance comptent les saisonniers ?

Les temporeros et temporeras et leurs rapports à la propriété de la terre

On l'a dit plus haut, lors de la contre-réforme agraire, la petite et la moyenne agriculture paysanne ont été défavorisées, face à l'avènement de la grande agriculture orientée vers l'exportation. De ce fait, les paysans, les *inquilinos* et les *peones* ont eu des possibilités très limitées pour travailler et mettre en valeur la terre. Ils ont dû, en revanche, se salarier dans des travaux temporaires, instables et précaires. Mais, quel est aujourd'hui le rapport des saisonniers et saisonnières agricoles avec la terre ?

L'origine ou provenance des saisonniers agricoles n'est ni précisément documentée ni quantifiée dans les études et les données disponibles. On en déduit que depuis la Contre-réforme Agraire et surtout avec les stratégies de développement mises en œuvre depuis les années 1980, les paysans ont été dépossédés de leurs terres et obligés de se salarier dans la nouvelle industrie.

Ainsi que le montre par exemple Gómez (2000) dans son analyse de la nouvelle structure de l'agriculture moderne, les paysans, laboureurs et éleveurs ruraux en

autoconsommation, ont dû souvent se prolétarianiser eux-mêmes ainsi que quelques membres du foyer, pour maintenir leur famille.

Aux paysans s'ajoutent des personnes habitantes de secteurs ruraux qui, sans rapport direct avec la propriété de la terre, ont dû se prolétarianiser dans les entreprises agricoles. Les différentes études montrent qu'il s'agit d'une main d'œuvre éminemment rurale.

Cependant, selon une recherche récente, dans les dernières quinze années, la participation de membres de familles paysannes au travail agricole salarié a diminué, à cause d'un accroissement de la productivité agricole (Echeñique et Romero 2009). Cette même étude a montré à la fois une augmentation des emplois agricoles saisonniers et une plus importante participation des femmes au travail agricole.

Cette question a été abordée dans cette enquête selon deux axes. Le premier porte sur l'origine rurale et urbaine des *temporeros* et *temporeras*, et le deuxième sur la propriété de la terre. En ce qui concerne l'origine, les interviewés ont déclaré leur commune et localité de résidence. Cette information a été catégorisée pour faciliter l'analyse, en regroupant respectivement les localités situées dans des espaces ruraux et dans des espaces urbains¹¹³.

Comme on peut l'observer dans la Figure 19, 57% des interrogés ont déclaré provenir de localités urbaines, et 43% de localités rurales. Bien que la plus grande partie des saisonniers et saisonnières agricoles provienne de secteurs urbains, une partie significative déclare habiter dans des secteurs ruraux. Avant les années 1930, au Chili, la population rurale était plus importante que la population urbaine. Cependant, depuis les années 1930, la population urbaine s'est accrue considérablement vis-à-vis de la population rurale. De nos jours, la population urbaine au Chili est estimée à 87% de la population totale, soit une population rurale de 13%. Pour la Région de Coquimbo plus particulièrement, la population rurale représente presque 20% de la population totale (INE 2010b).

¹¹³ Les grandes villes et quelques capitales communales ont été considérées comme urbaines (Ovalle, Monte Patria, Combarbalá, La Serena, Santiago, Arica, Lima) tandis que les autres petites localités ont été classées comme rurales.

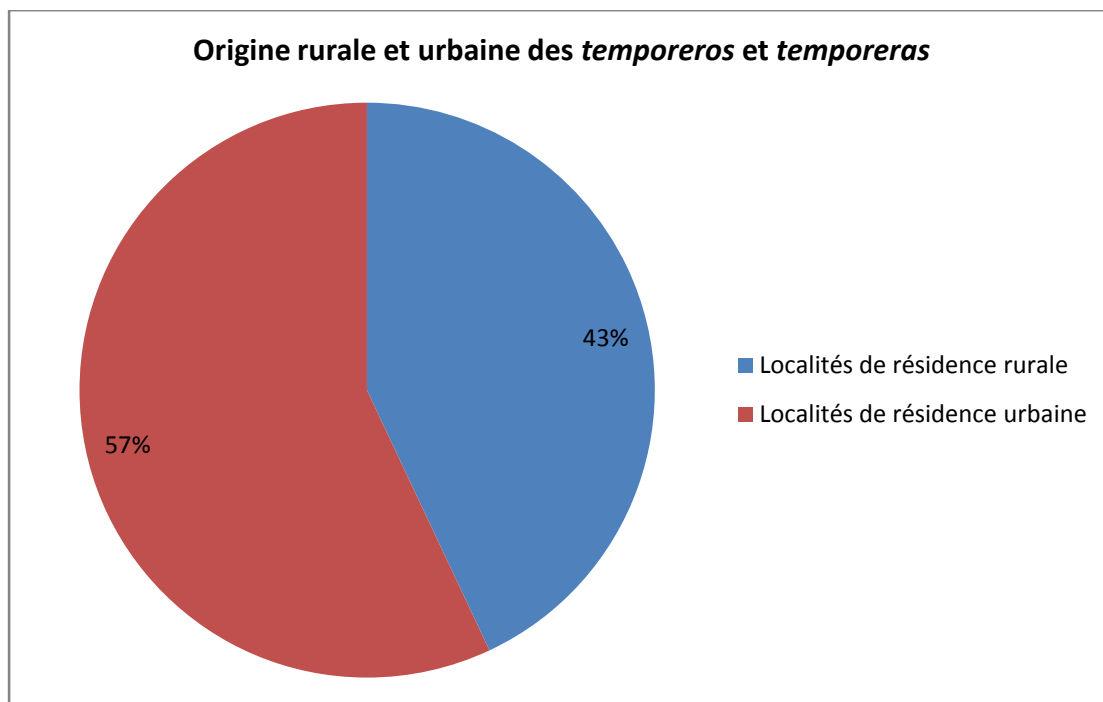


Figure 19 : Origine rurale et urbaine des *temporeros* et *temporeras* de la Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Ainsi, comparé à ce chiffre national, la provenance rurale des *temporeros* et *temporeras* est très significative ; elle est plus élevée que la ruralité régionale et nationale.

Il est maintenant intéressant d'observer le deuxième axe signalé, et de comparer ce chiffre sur la ruralité avec le rapport des saisonniers et saisonnières à la propriété de la terre. La question qui leur a été posée est : Est-ce que vous ou quelqu'un de votre famille possède un lopin ou morceau de terre, une parcelle, une ferme ou une exploitation agricole ? Et les réponses ont été révélatrices : 44% des interrogés ont déclaré être en rapport avec la propriété de la terre de manière familiale, ainsi qu'on le voit dans la Figure 20. C'est-à-dire, presque la moitié des *temporeras* ou *temporeros* interviewés possèdent eux-mêmes, ou un parent proche (mère, père, frère, etc.), des terres.

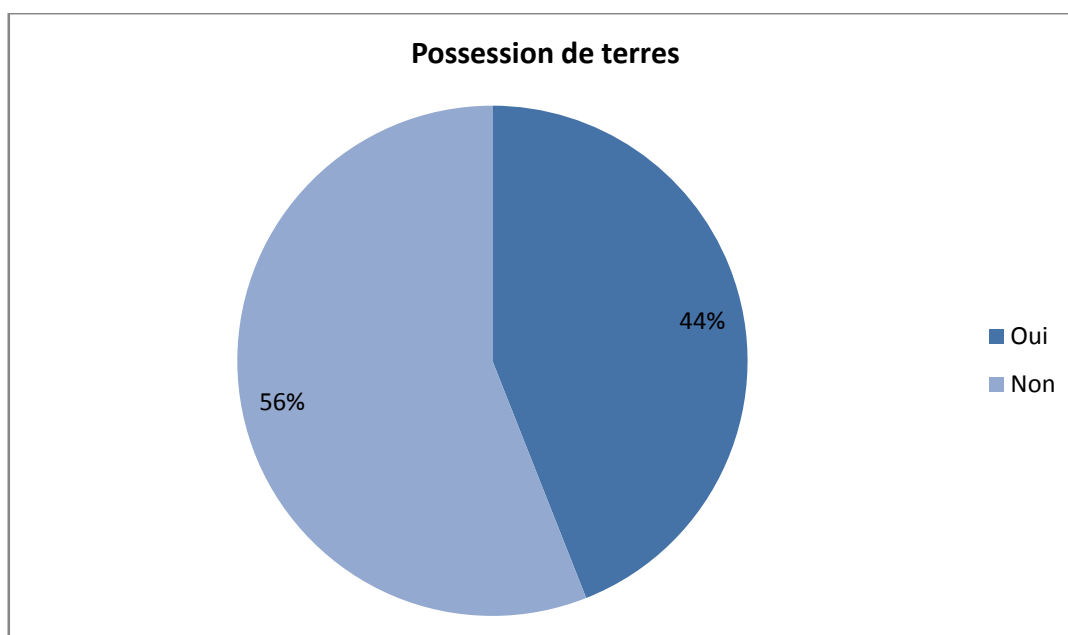


Figure 20 : Temporeros et temporeras et possession de terres, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Ainsi, 43% des saisonniers et saisonnières proviennent de zones rurales, et 44% ont déclaré posséder, eux-mêmes ou un de leurs parents, des terres. Cependant, habiter dans des zones rurales ne signifie pas nécessairement avoir des terres. Parmi les saisonniers et saisonnières qui ont déclaré habiter dans des zones rurales, ils ne sont que 60% ayant signalé avoir un rapport avec la possession de la terre.

Cependant, si le fait d'habiter dans des zones rurales ne signifie pas nécessairement avoir une relation avec la possession de terres, habiter dans des zones urbaines, ne représente pas nécessairement être extérieur à cette question puisque 32% des saisonniers et saisonnières ayant déclaré habiter dans des zones urbaines, ont signalé avoir un rapport avec la propriété de la terre : bien que moitié moins importante que celle des saisonniers des zones rurales, cette proportion est néanmoins significative.

En ce qui concerne la taille des propriétés déclarées, selon les informations fournies par les saisonniers et saisonnières, il s'agit de terres qui vont de 0,5 à 10 Ha. Et la moyenne des propriétés déclarées a été de 4,3 Ha.

La mise en valeur de ces terres se fait selon deux voies : l'exploitation agricole et la location. En ce qui concerne l'exploitation agricole, les propriétés sont cultivées

pour les fruits (raisins de *pisco*¹¹⁴, raisins d'exportation, avocats, pêches), les légumes (petits pois, pommes de terre, tomates, haricots), les céréales (blé, maïs) et utilisées pour l'élevage (chèvres, moutons, chevaux).

La culture la plus signalée par les interviewés a été le raisin de *pisco*, qui est liée à la présence de la Coopérative Agricole de Pisco CAPEL. Ainsi, des petits agriculteurs font partie de cette coopérative, et produisent du raisin de *pisco* pour livrer leur production à cette coopérative.

En ce qui concerne la location de terres, dans quelques cas il a été signalé que les propriétés sont offertes en location, de sorte qu'un tiers puisse les exploiter et les mettre en valeur. Dans ces cas, les propriétaires reçoivent des locataires un paiement selon un accord préalable.

Enfin, en ce qui concerne la participation des saisonniers et saisonnières aux communautés agricoles¹¹⁵, seulement 7% des interrogés ont déclaré faire partie d'une communauté agricole, chiffre peu représentatif pour le travail agricole saisonnier.

En résumé, il existe un rapport significatif des *temporeros* et des *temporeras* avec la ruralité et la propriété de la terre. Malgré tout, cela ne représente pas nécessairement un soutien significatif pour le foyer. Les parcelles de petite agriculture exploitées ne sont pas suffisantes pour faire vivre une famille. En effet, plusieurs membres du groupe familial sont forcés de se salarier pour apporter des revenus au groupe familial. Alors, si la propriété de la terre n'est pas l'apport principal des familles des *temporeros* et *temporeras*, quel est leur capital principal ?

Les temporeros et temporeras : leur main d'œuvre, leur capital économique et social

Provenant de secteurs urbains sans accès à la terre, ou bien de secteurs ruraux avec un accès limité à la terre, et ayant suivi partiellement l'enseignement obligatoire du pays, les *temporeros* et *temporeras* ne peuvent compter que sur un capital économique, culturel et social limité. Avec des chances limitées, et avec des conditions défavorables, les saisonniers et saisonnières comptent sur leur travail comme principal capital.

¹¹⁴ Le *pisco* est une boisson alcoolisée, une variété d'eau de vie de raisin, très consommée au Chili.

¹¹⁵ Rappelons que les Communautés Agricoles constituent une forme de propriété communautaire de grands espaces généralement arides.

Dans ce contexte, la présence de métiers est une variable importante considérée dans cette enquête. Comme on le montre dans le Tableau 22, les métiers déclarés par les interviewés peuvent être classés en trois catégories : métiers sans études formelles, métiers avec études secondaires générales ou techniques, et métiers avec études supérieures techniques-professionnelles.

Catégorie	Type de métier	Hommes	Femmes	Total
Métiers sans études formelles	Aucun	75% (6)	25% (2)	10% (8)
	Femme au foyer	0% (0)	100% (7)	9% (7)
	<i>Temporero/a</i> ou travailleur agricole	41% (12)	59% (17)	35% (29)
	Travailleur du secteur construction	100% (1)	0% (0)	1% (1)
	Travailleurs du secteur minier	100% (3)	0% (0)	4% (3)
Métiers avec études secondaires générales ou techniques	Étudiant	100% (1)	0% (0)	1% (1)
	Services	60% (3)	40% (2)	6% (5)
	Technicien agricole	60% (6)	40% (4)	12% (10)
	Technicien électrique-mécanique	100% (6)	0% (0)	7% (6)
	Technicien informatique	100% (1)	0% (0)	1% (1)
Métiers avec études supérieures techniques-professionnelles	Éducateur/professeur	25% (1)	75% (3)	5% (4)
	Étudiant supérieur	17% (1)	83% (5)	7% (6)
	Professionnel	0% (0)	100% (1)	1% (1)

Tableau 22 : Métiers des temporeros et temporeras selon le niveau d'études, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Ainsi qu'on peut le constater, parmi tous les types de métiers identifiés, le plus important déclaré est celui de *temporero* ou *temporera*, dans 35% des cas, dont 59% de femmes. Le deuxième en importance revient au technicien-ne agricole, avec 12% des cas, métier majoritairement masculin à 60%.

En ce qui concerne les catégories de métiers, 59% des interrogés, en majorité des femmes, ont déclaré être employés sur un métier sans études formelles. Les métiers avec études secondaires générales ou techniques sont la deuxième catégorie en importance avec 27% des cas, ils sont occupés en majorité par des hommes qui peuvent s'appuyer, plus que les femmes, sur des études techniques agricoles, électriques, mécaniques ou informatiques. Enfin, seuls 13% des métiers ou professions déclarés par les saisonniers et saisonnières sont liés à des études supérieures.

Ces données montrent de manière générale la présence d'une main d'œuvre saisonnière peu qualifiée ou peu spécialisée formellement pour les tâches de

l'agriculture d'exportation. Il s'agit de personnes qui se sont formées et qui ont construit leurs trajectoires de travail grâce à leur expérience dans cette branche d'activité.

Les *temporeros* et *temporeras* sont donc avant tout des ouvriers agricoles : des travailleurs qui exécutent pour autrui des activités agricoles manuelles, dans différents espaces, comme les champs, les packings ou les entrepôts frigorifiques. Ils sont employés dans différentes activités agricoles : dans les champs ils réalisent des tâches pour l'entretien, la taille, la préparation et la récolte de la production ; dans les packings, ils exercent des activités liées à la sélection, au pesage, à l'emballage, et à la palettisation des produits pour leur distribution ; et dans les entrepôts frigorifiques, ils font des activités liées au contrôle de qualité, à l'empilement des palettes, et la préparation des marchandises pour l'exportation.

En résumé, le travail agricole saisonnier est ainsi lié à une population ne disposant que d'un capital économique, social et culturel limité, avec des possibilités très limitées de trouver un emploi mieux rémunéré et plus qualifié dans d'autres secteurs d'activité. Ceci, dans un contexte d'une agriculture moderne d'exportation, exemple de développement et de croissance pour le pays. Dans cette situation, quelles sont les caractéristiques des entreprises agricoles liées à l'exportation ? Quel est leur capital ?

B. Les entreprises agricoles liées à l'exportation et le défi de la croissance

Les entreprises agricoles de la nouvelle agriculture d'exportation et leurs personnels de direction sont, dans ce cadre d'analyse de la nouvelle structure agraire, les propriétaires de la terre et les responsables de sa mise en valeur, chargés de réussir une production performante et exportable. En tant qu'administrations et gestionnaires de la terre, et objets d'aides et de soutiens agricoles de l'État, ces entreprises sont les unités de mesure du développement et de la croissance du secteur agricole d'exportation. Quelles en sont les caractéristiques aujourd'hui ?

Les entreprises agricoles liées à l'exportation : qui sont-elles ?

Les propriétaires et les responsables de la mise en valeur organisent la modernisation de la production agricole et mettent en œuvre les nouvelles technologies de culture et les nouveaux matériels agricoles. Ils doivent soigner spécialement le facteur travail, essentiel pour le succès de leurs affaires. Et ils sont aussi les responsables de la commercialisation de leur production.

Selon Gómez (2000), en suivant l'histoire de cet acteur social et de la nouvelle structure agraire, on peut identifier quatre types d'entrepreneurs : les *traditionnels*, qui avec des formes de production plutôt conventionnelles, orientent leur production pour le marché ; les *modernisés*, qui à l'aide de technologies de pointe s'orientent vers la production primaire de produits destinés au marché ; les *liés à des Complexes Agro-industriels Incomplets* (CAI), qui en plus de l'exploitation agricole primaire, ont ajouté des processus industriels comme des usines de traitement ou de conservation ; et ceux *qui ont des CAI complets*, en général des entrepreneurs puissants, dont le domaine agricole n'est qu'une partie de leur activité, et qui ont noué des relations commerciales internationales pour placer leurs différents produits sur le marché international.

En outre, signale l'auteur, on peut catégoriser ces entrepreneurs selon leurs origines : les *transnationaux* ou d'origine internationale, les *transagricoles* ou ceux avec des intérêts dans plusieurs secteurs de l'économie, les *agricoles récents* qui se sont

établis il y a peu dans l'agriculture, les *agricoles anciens* qui proviennent de familles traditionnellement agricoles, et les *agricoles avec une autre activité fondamentale*, pour qui l'agriculture n'est pas la première source de revenus.

Ainsi, les *entreprises productrices agricoles* pour l'exportation sont des sociétés nationales ou transnationales, qui se sont installées dans le pays, et spécialement dans la vallée du Limarí à partir des années 1980. Cette enquête a suivi ce cadre d'analyse pour les entreprises agricoles de cette vallée¹¹⁶.

Les entreprises interrogées se sont constituées à partir des années 1970, surtout entre les années 1980 et 1990. La Figure 21 montre que 20% d'elles se sont établies à partir des années 1970, 34% à partir des années 1980, 33% depuis les années 1990, et seulement 13% plus récemment, dans les années 2000.

L'importance des années 1980 et 1990 pour la création d'entreprises agricoles peut effectivement s'expliquer à partir des politiques de modernisation agricole et de promotion d'une agriculture d'exportation à partir de la décennie 1980. Les travaux montrent que les années 1980 marquent le boom d'une agriculture moderne dans le pays.

Il ne semble pas exister de relation claire entre la date de création des entreprises agricoles et leur taille, selon les données récoltées. Quelle que soit la période, les entreprises petites, moyennes ou grandes se sont constituées de manière similaire.

¹¹⁶ Comme on l'a présenté dans la première partie de cette recherche, pour rendre compte des différents types d'entreprises, l'échantillon a été constitué en cherchant à représenter au moins trois catégories d'entreprises agricoles selon leur taille : les petites entreprises agricoles (de 1 Ha à 30 ha), les moyennes (de 30 Ha à 150 ha), et les grandes (de plus de 150 ha). Les premières représentent 27% des cas analysés (4 cas), les moyennes 20% (3 cas), et les grandes représentent 53% des cas analysés (8 cas).

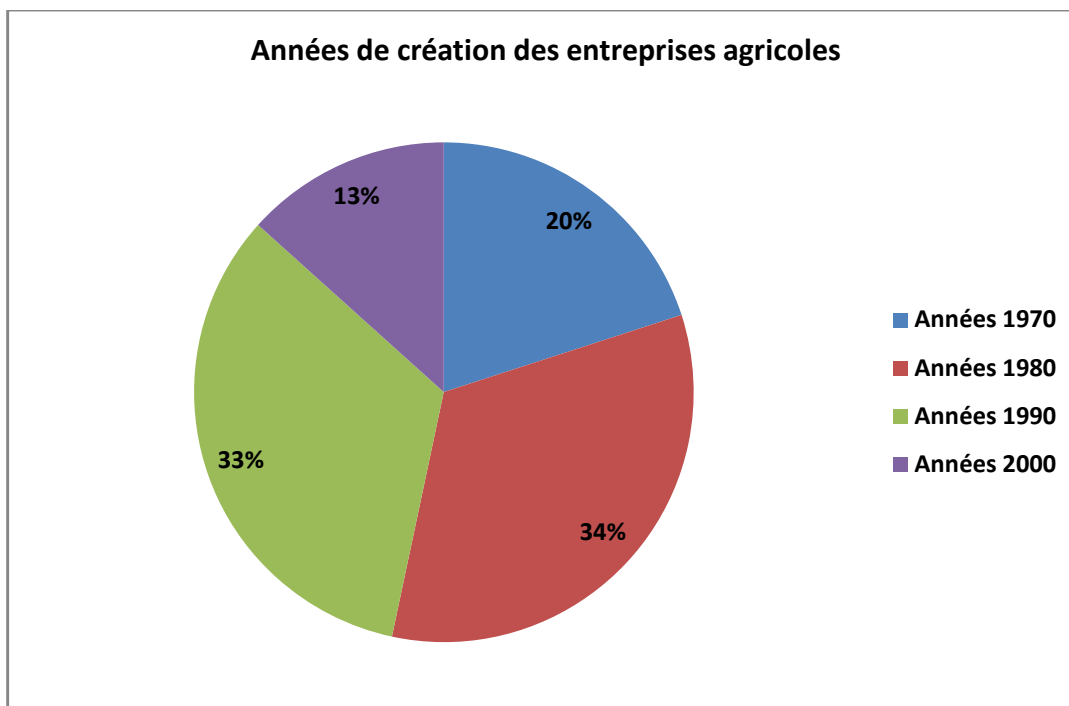


Figure 21 : Années de création des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

La Figure 22 indique le type de personnalité juridique de ces entreprises : presque la moitié d'elles se trouve constituée en tant que *Compagnies à responsabilité limitée*¹¹⁷, c'est-à-dire une forme de propriété qui limite la participation de ces partenaires selon le montant de leurs apports. Le tiers d'entre elles ont pris la forme de *Sociétés anonymes*¹¹⁸, c'est-à-dire une société où les partenaires sont des

¹¹⁷ Une Compagnie à responsabilité limitée ou une *Sociedad de Responsabilidad Limitada*, est une société « de personnes dans lesquelles les partenaires répondent jusqu'au montant de leurs apports. La société à responsabilité limitée soit civile ou commerciale est toujours officielle, elle doit être enregistrée dans les actes publics, dont son extrait doit être inscrit au Registre du Commerce et publié au Journal Officiel ». Texte original : « Son sociedades de personas en que los socios responden hasta el monto de sus aportes. La sociedad de responsabilidad limitada sea civil o comercial es siempre solemne, debe constar en escritura pública, cuyo extracto debe inscribirse en el Registro de Comercio y publicarse en el Diario Oficial » (SII 2013).

¹¹⁸ Une Société anonyme ou *Sociedad anónima*, est une « personne juridique formée par la réunion d'un fonds commun, fourni par des actionnaires responsables uniquement de leurs contributions respectives et administrée par un directoire composé de membres essentiellement révocables. La société anonyme possède les mêmes caractéristiques que les autres sociétés : il s'agit d'une personne morale, ses partenaires actionnaires contribuent financièrement ou avec des biens estimés en argent, poursuivent des buts lucratifs, les pertes sont soutenues par le fonds créé par les actionnaires, mais se distinguent des autres puisque les droits des membres sont représentés par des actions contenues dans le titre ». Texte original : « persona jurídica formada por la reunión de un fondo común, suministrado por accionistas responsables sólo por sus respectivos aportes y administrada por un directorio integrado por miembros esencialmente revocables. La sociedad anónima tiene las mismas características que las otras sociedades: es una persona jurídica, sus socios accionistas aportan dinero o bienes estimados en dinero, persigue fines de lucro, las pérdidas las soporta el fondo constituido por los accionistas, pero se

actionnaires et où les pertes sont soutenues par les fonds de l'entreprise. Seul un cinquième des entreprises enquêtées a déclaré une personne physique comme forme d'administration juridique.

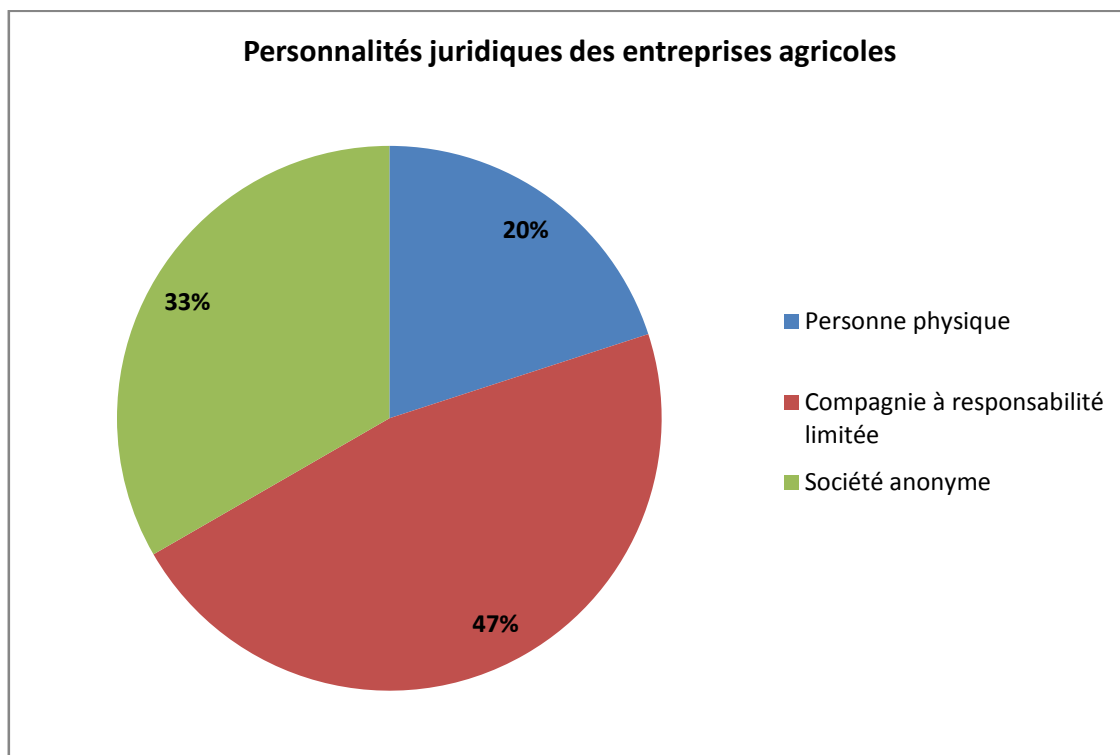


Figure 22 : Types de personnalités juridiques des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

D'après cette étude, le type de personnalité juridique n'est pas directement en rapport avec la taille de l'entreprise. Par exemple, des petites, moyennes et grandes entreprises se sont déclarées sous forme de compagnie à responsabilité limitée. Des moyennes et des grandes entreprises ont déclaré être société anonyme, et des petites et moyennes sous forme de personne physique.

Par rapport aux trajectoires des entreprises interrogées, toutes, sauf deux d'entre elles, ont déclaré être en croissance, de leur date de création jusqu'à aujourd'hui. Comme on peut le lire dans les citations ci-dessous, il s'agit d'une croissance qui touche tant les petites, que les moyennes ou grandes entreprises, et qui peut être associée à trois facteurs : l'augmentation de la superficie de la propriété;

distinguen de las demás pues los derechos de los socios están representados por acciones que constan en un título » (SII 2013).

l'augmentation de la quantité des cultures produites et leur diversification ; et l'insertion de leurs produits sur les marchés internationaux.

Nous nous sommes agrandi, nous avons commencé avec des raisins, après avec des mandarines et des avocats, il y a 10 ans. Aujourd'hui, 99,9% [des terres] sont cultivées. Il s'agit d'une parcelle de la réforme agraire, j'ai été témoin de la réforme [...], d'irrigation de base j'ai 12 ha [HRB]¹¹⁹, ce qui au total sont 27 Ha. Je suis resté sur mes terres¹²⁰.

Administrateur de petite entreprise agricole, Cerrillos de Rapel, 20 janvier 2009.

J'ai augmenté de 300%, j'ai commencé avec 2 ha et maintenant j'ai 12 ha, avec des raisins de table pour l'exportation. J'ai 10 ha de Flame et 2 ha de Thompson [variétés de raisins]¹²¹.

Gérant de petite entreprise agricole, Rapel, 27 janvier 2009.

L'entreprise a connu une croissance importante, au cours des dernières années [avec une augmentation des superficies] de 200%, comme dans la production, celle-ci par de nouvelles cultures, pour donner une meilleure sécurité à l'entreprise, parce que les clients, comme ça, ouvrent des possibilités d'affaires¹²².

Administrateur de grande entreprise, Recoleta, 28 janvier 2009.

¹¹⁹ Rappelons qu'un hectare d'irrigation de base est une mesure pour estimer la capacité productive d'un terrain, en considérant différents facteurs de son emplacement (région, montagne ou vallée, pluviométrie et arrosage).

¹²⁰ Citation originale : « Nos hemos agrandado, empezamos con uva, luego con mandarinas y palta, 10 años atrás. Hoy el 99.9% (de las tierras) están cultivadas. Esta es una parcela de reforma agraria, yo fui testigo de la reforma [...], de riesgo básico tengo 12 ha, que en total son 27 ha. Me he mantenido con estas tierras ».

¹²¹ Citation originale : « He crecido en un 300%, partí con 2 Ha y ahora tengo 12 Ha, con uva de mesa de exportación. Tengo 10 Ha de flame y 2 Ha thomson [variedades de uva de mesa] ».

¹²² Citation originale : « La empresa ha crecido mucho, en los últimos años un 200%, igual en producción, los últimos por cultivos nuevos, para darle mejor seguridad al negocio, porque los clientes, así se abren posibilidades al negocio ».

*L'entreprise est née en 1968 de petites parcelles près de La Serena, elle a commencé avec des œufs, des poulets, des poules. Les propriétaires sont de la région, ils étaient à San Ramon, à Camarico, avec des pêches et du raisin de pisco. Après, ils ont acheté [plus de terres], en 1982, on a commencé la plantation de raisins d'exportation, aujourd'hui ce champ est 100% avec ça ... en 1990, ce champ a été acheté et planté avec du Red Globe [variété de raisin], ce qui était nouveau à l'époque. Les fils [des propriétaires ont intégrés à l'entreprise], ils cherchent des acheteurs à l'étranger. En 1997-1998 ils ont acheté la ferme Recoleta, qui produisait du raisin, puis ils ont acheté San Julian, avec 1000 ha d'amandes ...*¹²³

Administrateur grande entreprise, Los Morales, 11 mars 2009.

Pour les cas des deux entreprises qui ont signalé ne pas s'être agrandies depuis leur création, les motifs sont liés à des problèmes de financement et au faible soutien du gouvernement. Une de celles-ci – une moyenne entreprise - s'est maintenue avec quelques problèmes financiers, alors que la deuxième, - une petite entreprise - a dû vendre des terres à cause de ses problèmes financiers.

En considérant cette évolution des entreprises agricoles, orientée vers la croissance en termes de superficie des propriétés, d'augmentation et diversification des cultures produites, et d'insertion des produits dans les marchés internationaux, qu'en est-il actuellement de la propriété des terres ?

Les entreprises agricoles et la propriété de la terre

Les réponses aux questionnaires utilisés lors des enquêtes sur les entreprises agricoles ont permis de rendre compte de deux variables en rapport avec la propriété des terres : le nombre de propriétés agricoles et le nombre d'hectares que comptent les entreprises agricoles.

La Figure 23 montre que 40% des entreprises interrogées ont déclaré ne posséder qu'une seule propriété. Un tiers ont déclaré avoir de 2 à 4 propriétés, alors que 27% ont déclaré disposer de plus de 5 propriétés. Dans ce dernier cas, des

¹²³ Citation originale : « En 1968 empieza la empresa, nace de parcelas pequeñas cerca de La Serena, parte con huevos, pollos, gallinas. Los dueños son de la región, tenían en San Ramón, en Camarico, con durazno y pisquera. Se compró después [más tierras], en 1982 se comenzó a plantar uva de exportación, hoy este campo está 100% con eso... en 1990 se compra esta zona y comienzan con red globe, que era nueva en esa época. También se incorporaron a trabajar los hijos que buscan compradores en el exterior. En 1997-1998 compran el fundo Recoleta, que tienen con uvas, después compran San Julián, con 1000 Ha de almendras... ».

entreprises enquêtées ont déclaré jusqu'à 14 propriétés, alors que quelques autres n'ont pas voulu donner cette information pour des raisons de politique de l'entreprise.

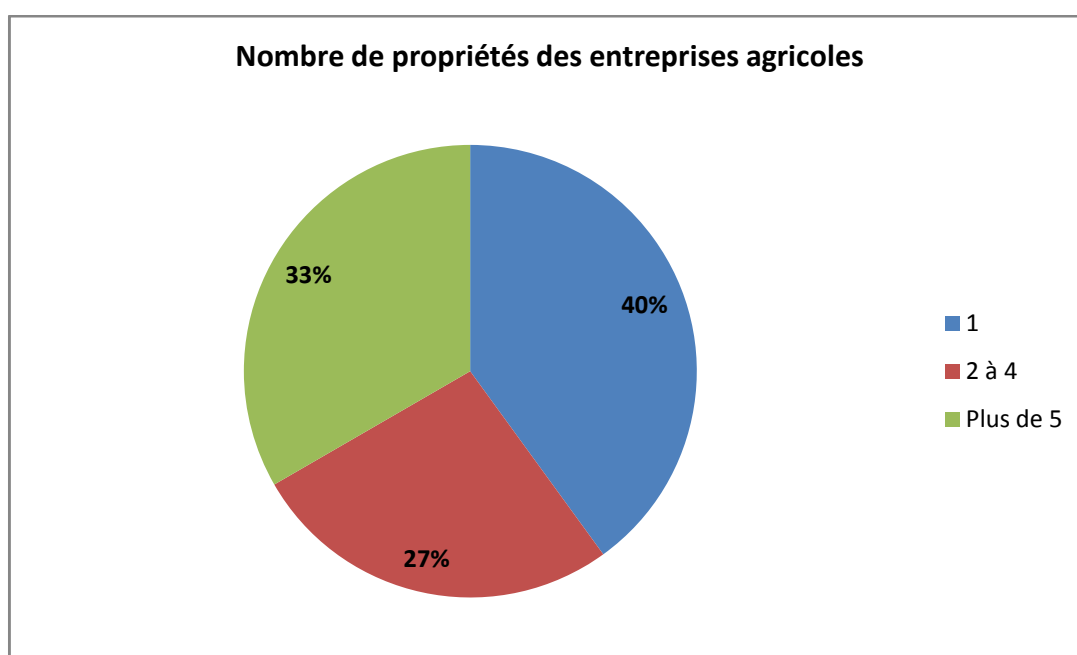


Figure 23 : Nombre de propriétés des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

Si l'on met en rapport ces données avec la taille des entreprises, il est possible de constater qu'aussi bien des entreprises petites, moyennes ou grandes ne comptent qu'une seule propriété. Des petites et des grandes entreprises ont déclaré posséder 2 à 4 propriétés, et des moyennes et grandes entreprises ont signalé avoir 5 ou plus propriétés. A partir de ces données, on peut constater que la taille de l'entreprise n'est pas en lien direct avec le nombre de propriétés que compte chacune d'entre elles. Il existe des petites entreprises qui possèdent plusieurs petites propriétés, alors qu'il existe des grandes entreprises qui se disposent que d'une seule grande propriété.

Dans les cas où les entreprises possèdent plusieurs propriétés, celles-ci se trouvent, de manière générale, dans les mêmes communes ou bien très proches les unes des autres. Dans quelques cas toutefois, des grandes entreprises ont déclaré posséder des propriétés dans plusieurs communes et régions du pays.

En ce qui concerne le nombre d'hectares que possèdent les entreprises agricoles interrogées, cette recherche a considéré tant le nombre d'hectares totaux

que le nombre d'hectares effectivement cultivés. Comme on le voit dans la Figure 24, la plus petite entreprise a déclaré un total de 2 hectares, alors que la plus grande en a déclaré 3000. Alors que la taille moyenne des petites entreprises est de 18 ha et celle des entreprises moyennes de 79 ha, celle des grandes entreprises est de 945 ha. Ce chiffre montre une importante concentration de la propriété de la terre en faveur des grandes entreprises agricoles.

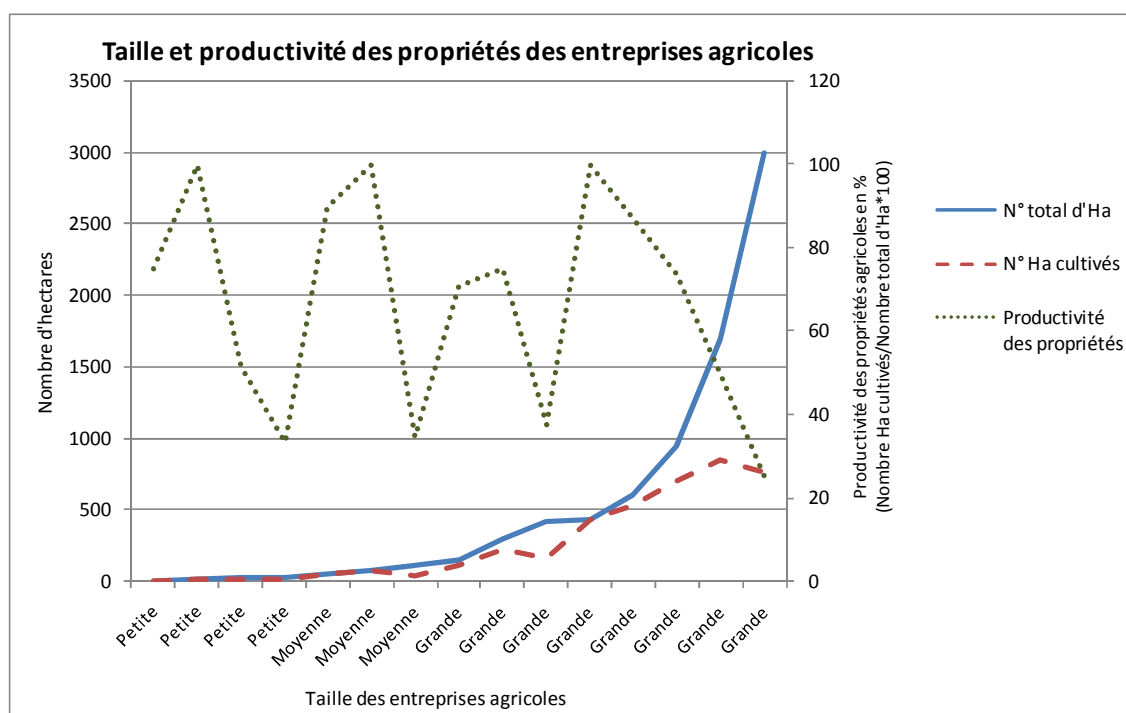


Figure 24 : Taille et productivité des propriétés des entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

Si l'on regarde maintenant le nombre d'hectares cultivés, cette tendance se maintient, mais avec une différence un peu plus réduite. L'entreprise avec la plus petite superficie cultivée a signalé 1,5 ha cultivés, alors que la plus grande entreprise a déclaré 850 ha cultivés. En moyenne, les petites entreprises agricoles ont 9 ha cultivés, les moyennes ont 52 ha cultivés, et les grandes ont 470 ha cultivés. Ce chiffre confirme la concentration des propriétés cultivées dans les grandes entreprises.

Si l'on examine maintenant la productivité des entreprises agricoles, comprise comme la relation entre le nombre d'hectares cultivés et le nombre total d'hectares, à partir des données analysées, on constate qu'elle est très irrégulière. Certaines petites,

moyennes ou grandes entreprises ont une productivité de 100%, alors que d'autres n'ont qu'une productivité autour de 30%.

En résumé, il est possible de constater qu'il existe une concentration importante de terres chez les grandes entreprises. La croissance du secteur agricole a été accompagnée d'une croissance des tailles des propriétés agricoles en général pour toutes les entreprises agricoles, mais particulièrement pour les grandes entreprises, qui dominent la propriété de la terre agricole.

Un marché dynamique grâce aux exportations

Selon les études disponibles, cette importante croissance des entreprises agricoles est due aux exportations, ce que confirme cette recherche. Parmi les quinze entreprises interrogées, une seule a déclaré ne pas exporter des produits agricoles. Toutes les autres ont signalé exporter au moins une des cultures produites, ce qui correspond à 93% de l'échantillon analysé. Il s'agit d'une caractéristique très importante des entreprises agricoles, qui sont très intégrées au commerce international.

Quant à l'impact des accords de commerce internationaux, les interrogés ont déclaré que ceux-ci avaient affecté leurs affaires, mais pas de manière importante. Avant l'existence de ces accords, plusieurs entrepreneurs développaient déjà des relations internationales, et ces accords commerciaux ont renforcé ces relations.

Ce qui est certain, c'est que ces différents accords ont impliqué l'installation de nouveaux standards de gestion et de production avec l'acceptation de normes internationales de production et de commercialisation agricole, lesquelles ont eu un impact sur l'organisation des entreprises, comme l'indiquent les citations ci-dessous.

[Les accords commerciaux] *n'ont pas affecté beaucoup... les ISO, les BPA¹²⁴, ont aidé à être plus organisés... Mais l'État est un autre monde, ici on travaille de manière plus indépendante¹²⁵.*

Administrateur de moyenne entreprise agricole, Cerrillos de Tamaya, 19 janvier 2009.

Depuis qu'on exporte, il y a plus la préoccupation de produire avec qualité, ceci permet de se maintenir dans le marché, principalement en Asie... Avant les TLC [traités de libre commerce] on avait des contacts [internationaux], mais les TLC les ont validés...¹²⁶

Administrateur de grande entreprise, Los Morales, 11 mars 2009.

Mais cet impact sur l'organisation de la gestion et de la production n'est pas évalué comme une opportunité positive pour tous. Pour quelques-uns, ces nouveaux standards signifient un effort supplémentaire pour produire avec ces nouvelles normes, et pour se préparer à des contrôles non planifiés.

C'est très mauvais, [avec les TLC] la fiscalisation augmente, c'est comme l'inspection du travail, il y a plus de contrôle¹²⁷.

Administrateur de grande entreprise, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

[Les TLC nous] *affectent peu. Les lois du travail un peu plus, avec la « semaine entière »¹²⁸ par exemple ... mais nous nous adaptons¹²⁹.*

Administrateur de grande entreprise, Camarico, 19 mars 2009.

Malgré tout, d'après les enquêtes réalisées, le principal impact reconnu par les entreprises agricoles porte plutôt sur le prix international du dollar et sa valeur d'échange, ce qui est en rapport avec l'état mondial de l'économie et les récentes crises

¹²⁴ Il s'agit de l'accomplissement de normes internationales comme celles de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et les Bonnes pratiques agricoles (BPA).

¹²⁵ Citation originale : « [Los acuerdos comerciales] no ha afectado mucho, las ISO, FDF, han ayudado a estar más ordenados... Pero el Estado es otro mundo, aquí uno trabaja más independiente... ».

¹²⁶ Citation originale : « Desde que se exporta se preocupan de la producción con calidad, eso permite quedarse en el mercado, principalmente en Asia... Antes de los TLC ya teníamos contactos, pero TLC los validaron ».

¹²⁷ Citation originale : « Pésimo, aumenta la fiscalización, es como la inspección del trabajo, hay más control ».

¹²⁸ La *semana corrida* ou « semaine entière » se réfère à l'article 45 du Code du Travail mis en marche en janvier 2009, qui établit que le travailleur rémunéré à la journée, a droit également à une rémunération pour les dimanches et les jours de congés (Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Subsecretaría del Trabajo. 2012).

¹²⁹ Citation originale : « Afectan poco. Las leyes laborales un poco más, con la semana corrida por ejemplo... pero nos adaptamos ».

économiques mondiales. Les productions agricoles d'exportation ont été touchées par ces crises, comme l'indiquent les interviewés.

Nous avons subi deux effets importants, la baisse du dollar en 2004-2005, où nous avons eu une perte de 30%-40% du produit brut ... et sur la production actuelle, nous sommes touchés par la récession économique mondiale, puisque la consommation de certains produits devient plus faible... et avec l'offre excédentaire les prix descendent. Le changement climatique a également été significatif. Au printemps, il fait très froid, les températures froides ralentissent les productions. À Copiapo [la production] a été très retardée à cause des basses températures au printemps¹³⁰.

Gérant de petite entreprise, Rapel, 27 janvier 2009.

Avec cette insertion dans l'économie mondiale, les entreprises agricoles semblent être devenues un acteur important du commerce international elles-mêmes, au-delà des accords de commerce internationaux et des politiques de commerce extérieur. Leurs relations ont été construites avec différents marchés, produisant ainsi un échange commercial très significatif pour le secteur et pour le pays.

Les grandes entreprises agro-exportatrices au cœur de la croissance du secteur agricole

En effet, à la base de cette croissance du secteur agricole, se trouvent des entreprises agricoles orientées vers l'exportation. Selon le recensement agricole de 2007, 45% des entreprises de plus de 60 HRB¹³¹ produisent des produits d'exportation, nombre qui diminuerait au fur et à mesure de la diminution de la superficie des exploitations (Echeñique et Romero 1997). D'après ces données, ce sont les plus grandes exploitations qui se sont orientées vers la production de fruits et des légumes d'exportation. Cependant, d'après l'étude sur la Région de Coquimbo, les petites, moyennes ou grandes entreprises orientent toutes leur production vers l'exportation.

¹³⁰ Citation originale : « Hemos resentido dos efectos significativos, la baja del dólar el 2004-2005, donde tuvimos una pérdida del 30%-40% del producto bruto... y sobre la producción que hay en estos momentos, nos afecta la recesión de la economía mundial, ya que baja el consumo de ciertos productos... y con la sobreoferta bajan precios. El cambio climático también ha sido significativo. En la primavera hace mucho frío, las bajas temperaturas retrasan las producciones. En Copiapó se atrasó mucho por las bajas temperaturas en primavera ».

¹³¹ Rappelons qu'un hectare d'irrigation de base (HRB) est une mesure pour estimer la capacité productive d'un terrain, en considérant différents facteurs de son emplacement (région, montagne ou vallée, pluviométrie et arrosage).

La différence entre elles se trouve plutôt dans leur position par rapport à l'exportation, à savoir si elles exportent directement ou bien à travers un tiers. Comme on le montre dans la Figure 25, 36% des entreprises agricoles prennent en charge directement l'exportation de leurs productions, 43% d'entre-elles exportent en utilisant un tiers, et 21% le font de manière mixte, c'est-à-dire en exportant directement une partie de leurs productions, et une autre partie grâce à l'action d'un tiers.

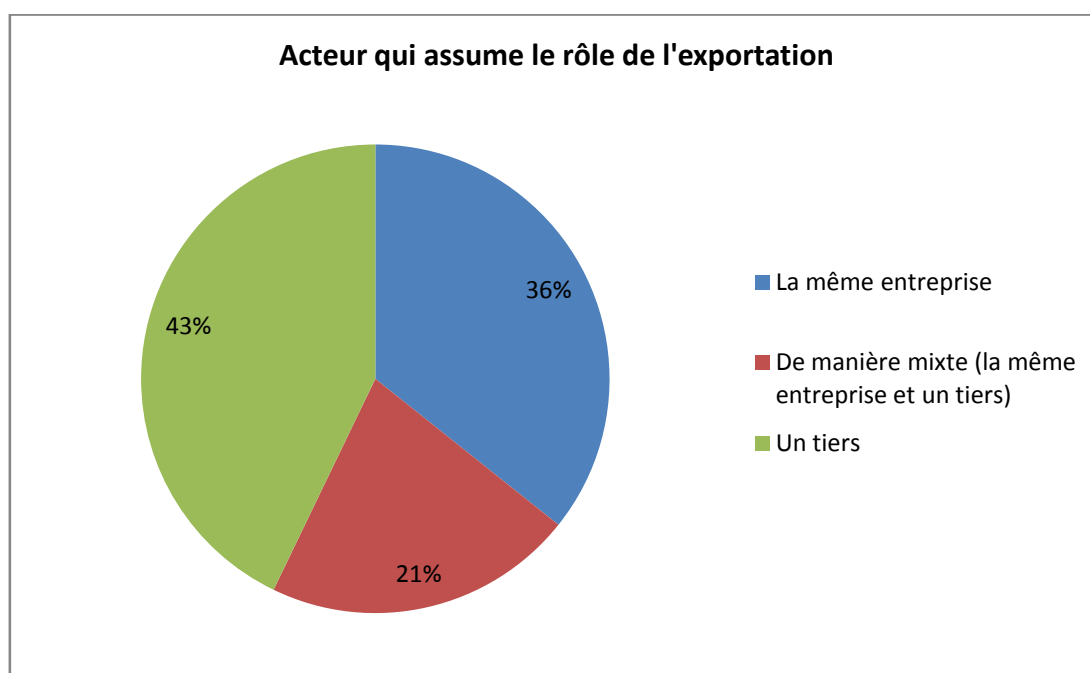


Figure 25 : Acteur qui assume le rôle de l'exportation, Province du Limarí, 2008-2009. Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

Si l'on observe maintenant cette variable en fonction de la taille des entreprises, on constate que bien souvent, les petites et moyennes exploitations ne commercialisent pas directement leurs cultures exportables. Elles vendent leurs productions à de grandes entreprises agricoles ou à des entreprises exportatrices. D'après les données analysées, 88% des entreprises interrogées ont déclaré exporter elles-mêmes leur production ou de manière mixte, tandis que 22% ont déclaré le faire à travers un tiers. Parmi les moyennes entreprises, la totalité d'entre-elles a déclaré exporter à travers un tiers. Parmi les petites entreprises, un tiers a déclaré exporter de manière mixte, et deux tiers à travers un tiers.

Ainsi, bien que la majorité des entreprises orientent leurs productions à l'exportation, ce sont surtout les grandes entreprises agricoles qui sont spécialisées dans le commerce international, ce qui est en rapport avec la croissance exponentielle qu'elles représentent par rapport aux moyennes et petites entreprises.

Concurrence des entreprises agro-exportatrices avec les acteurs traditionnels

Les grandes entreprises agricoles exportatrices à croissance constante à partir des années 1980 se sont établies et développées au préjudice de la paysannerie, spécialement de la petite paysannerie. Plusieurs études ont montré ce processus de dépossession des terres des paysans.

Comme l'a montré le dernier recensement agricole de 2007, il y a eu une diminution du nombre d'exploitations agricoles au Chili, à cause, d'une part, de la vente de terres des petites exploitations à des grandes entreprises, et d'autre part de l'avancée de l'urbanisme dans des zones auparavant rurales. Ainsi, le nombre de grandes exploitations agricoles, de plus de 60 HRB, a augmenté en 20 % entre 1997 et 2007, alors que les plus petites ont diminué. Celles qui ont été les plus touchées sont les exploitations paysannes de 2 à 12 HRB, qui ont diminué de 18% (Echeñique et Romero 2009).

Dans différentes zones du Chili, les entreprises agro-industrielles d'exportation ont émergé face aux acteurs traditionnels. Dans le cas du district de Huatulame, dans la Province du Limarí, par exemple, elles se sont installées à côté des petites exploitations familiales et des Communautés Agricoles, en s'appropriant progressivement d'importantes superficies de terrain des paysans et des *comuneros* (les membres des Communautés Agricoles) (Coutard et al. 2003).

Ainsi, dans certains secteurs, la production paysanne basée sur une organisation familiale a été remplacée par une production agro-industrielle avec des opportunités de travail salarié extra-familiales. Paradoxalement, les mêmes entreprises qui ont été les responsables de l'aliénation de leurs terres, leur font maintenant des offres de travail salarié, la seule possibilité de travail dans des secteurs comme Huatulame (ibid.).

A partir des années 1980, dans le contexte de l'établissement du modèle économique néolibéral, la production paysanne a commencé à décroître en regard de l'expansion de l'entreprise agricole d'exportation. La dépossession des terres des paysans, et le manque de conseils techniques ou de soutien institutionnel à la production paysanne, sont corrélés à cette dépréciation de la production paysanne (Gómez et Echeñique 1988).

Au même moment, l'association en coopératives, un mécanisme qui aurait pu fortifier la production paysanne pendant les années 1970 et 1980, a été limitée par la dictature. Comme l'a déjà mentionné, toutes les activités collectives étaient considérées avec méfiance (Portilla 2000). Et c'est seulement à partir des années 1990, que quelques cas d'association de paysans ont émergé.

Malgré tout, la petite agriculture a maintenu une importance relative pour l'approvisionnement de certains produits du marché interne : le blé, le riz, les haricots, les lentilles, les pommes de terre, les betteraves sucrières, le maïs et les légumes, sont produits en grande quantité par les petits paysans pour fournir l'alimentation nationale (ibid.).

En résumé, dans ce contexte de modernisation du secteur agricole, les entreprises agricoles liées à l'exportation se sont transformées en un acteur clé à partir des années 1970. Elles sont devenues les propriétaires et les administratrices de la terre, et les gestionnaires de sa production, au détriment de la petite et la moyenne paysannerie. Croissance qu'a aussi déclenchée la génération de nouveaux rôles dans le monde du travail agricole.

C. Les sous-traitants de main d'œuvre agricole et la nouvelle gestion des saisonniers

Cette importante croissance de l'activité agricole d'exportation a généré une demande de travail agricole saisonnier, demande qui n'a pas été toujours facile à satisfaire, particulièrement dans des secteurs ruraux les plus éloignés des villes. C'est ainsi que dans ce contexte a aussi émergé de nouveaux acteurs : les *contratistas* ou sous-traitants de main d'œuvre agricole.

De l'enganchador au contratista

Disposer de la main d'œuvre nécessaire pour la production, pour des périodes instables et discontinues de l'année, est devenu un défi. Le besoin d'une main d'œuvre flexible et prête à partir dans les champs lorsque les fruits sont mûrs pour la récolte a conduit à l'émergence de rôles d'intermédiation au travail pour mobiliser les saisonniers.

De manière générale, les zones de production des entreprises agricoles d'exportation s'étendent vers les vallées intérieures des différentes régions du Chili, y compris la Province du Limarí, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres des villes et des villages. Cette distance des lieux de travail des résidences des saisonniers agricoles, avec la discontinuité temporaire du travail agricole, a posé des difficultés pour pouvoir disposer de la main d'œuvre nécessaire à la production pour des périodes précises. Comment mobiliser et rassembler les saisonniers et saisonnières nécessaires? Comment les maintenir disponibles tout au long de l'année et pas seulement pendant les périodes de récolte ? Comment gérer cette main d'œuvre ?

En raison du volume de main d'œuvre demandé par la production agricole moderne, des distances des lieux de production des espaces peuplés, et des temporalités de la production agricole, le recrutement des saisonniers a toujours été un défi. Pendant les premières décennies de cette modernisation agricole, entre les années 1980 et 1990, ce rôle a été pris en charge par les entreprises elles-mêmes, à l'aide d'un *enganchador* ou « raccrocheur » informel. Il s'agit d'une figure qui a émergé

dans différents pays latino-américains sous diverses dénominations, comme les *gatos* ou chats au Brésil ou les *coyotes* au Mexique (Gómez 2000).

L'*enganchador* était une personne chargée de racoler des saisonniers dans différentes zones rurales et urbaines afin de les placer dans les entreprises. En général, il s'agissait d'une personne locale pouvant utiliser ses réseaux personnels de contacts. En échange du service de l'*enganchador*, l'entreprise lui remettait une commission. Cependant, une fois placés dans les entreprises, c'étaient ces dernières qui étaient chargées de gérer le personnel : établir un accord ou contrat de travail (souvent informel), prendre en charge son transport, offrir une résidence ou un campement pendant le temps de la récolte et payer les salaires.

Le rôle de l'*enganchador*, et le travail agricole de saison en général, se caractérisaient par une haute informalité des rapports et des conditions de travail. Les absences de contrats de travail et de paiements des impositions des saisonniers étaient très fréquentes. Toutefois, l'*enganchador* avait un rôle central dans l'intermédiation et la mobilisation des saisonniers agricoles jusqu'à la moitié des années 1990.

Dans la Province du Limarí plus particulièrement, avant cette date, la production de la Vallée était consacrée majoritairement à la production de raisin de table pour l'exportation. Cette culture demandait surtout de la main d'œuvre pour les périodes de la récolte et de l'emballage des raisins, de décembre à février. Donc, l'activité des *enganchadores* était focalisée sur quelques mois par an.

Mais l'importante croissance de l'activité agricole ou encore l'augmentation des contrôles agricoles et du travail vers les années 1990 – grâce à la restitution de différents droits du travail et à la mise en œuvre de nouvelles régulations pour la sous-traitance – ont déclenché une institutionnalisation de la figure de l'*enganchador*. De ce fait, ce rôle informel et irrégulier s'est institutionnalisé, se transformant en une fonction et un service plus formels de sous-traitance de main d'œuvre agricole, nommé *contratistas*.

Les contratistas et l'externalisation de la gestion de main d'œuvre agricole saisonnière

De manière générale et d'après l'enquête menée dans la vallée du Limarí, les *contratistas* de main d'œuvre agricole sont des hommes et des femmes, qui

interviennent individuellement ou en tant qu'entreprises, commandés par les entreprises agricoles pour capter la main d'œuvre nécessaire à la production, c'est-à-dire pour réaliser la fonction qu'accomplissait antérieurement l'*enganchador*. En effet, les sous-traitants de main d'œuvre agricole sont, selon les enquêtes menées et la littérature disponible, d'anciens *enganchadores* ou des saisonniers et saisonnières plus « astucieux » qui se sont engagés dans ce rôle.

Mais en plus de cette fonction clé de recruter la main d'œuvre pour la production agricole, et à la différence de l'*enganchador*, les *contratistas* ont aussi assumé une fonction antérieurement réalisée par les entreprises : la gestion des travailleurs saisonniers agricoles. De ce fait, le recrutement, la mobilisation, les contrats de travail, le paiement des salaires et de la protection sociale, et les soins (comme l'alimentation ou l'attention médicale) des *temporeros* et *temporeras* sont devenus des fonctions toutes réalisées par le *contratista*, qui a libéré de ces responsabilités l'entreprise.

Ainsi, le *contratista* est devenu fondamental pour les entreprises agricoles et pour la croissance du secteur, dans le sens où il permet de compter sur la main d'œuvre nécessaire de manière opportune et flexible, en fonction des périodes exigées par les différentes productions agricoles.

Pour ce service d'intermédiation au travail, les entreprises règlent une somme d'argent préalablement accordée aux *contratistas*, en rapport avec les fonctions assumées et le nombre de travailleurs offert (Gómez 2000). Le travail de terrain a mis en évidence que ce règlement est convenu à partir de différents critères : le nombre de *temporeros* et *temporeras* nécessaires pour la production, l'activité de travail demandée (par exemple, la taille, la récolte, le packing), la dimension des plantations, et la durée du service. De ce fait, le montant convenu inclut les tâches à réaliser par le *contratista* : le recrutement, l'administration, la supervision des saisonniers, le déplacement et le paiement des saisonniers.

Selon une recherche antérieure aux années 2000 (Riquelme 2000), la sous-traitance de main d'œuvre agricole commençait à être significative dans la Région de Coquimbo : 25% des saisonniers agricoles étaient gérés par des *contratistas*. Toutefois, d'après l'échantillon d'enquête, parmi les 168 cas de travail agricole saisonnier déclarés pour la période de travail 2007-2008, 57% ont été gérés par des *contratistas*, comme

l'indique la Figure 26. Il s'agit donc d'un phénomène en croissance qui touche aujourd'hui plus de la moitié des saisonniers et saisonnières.

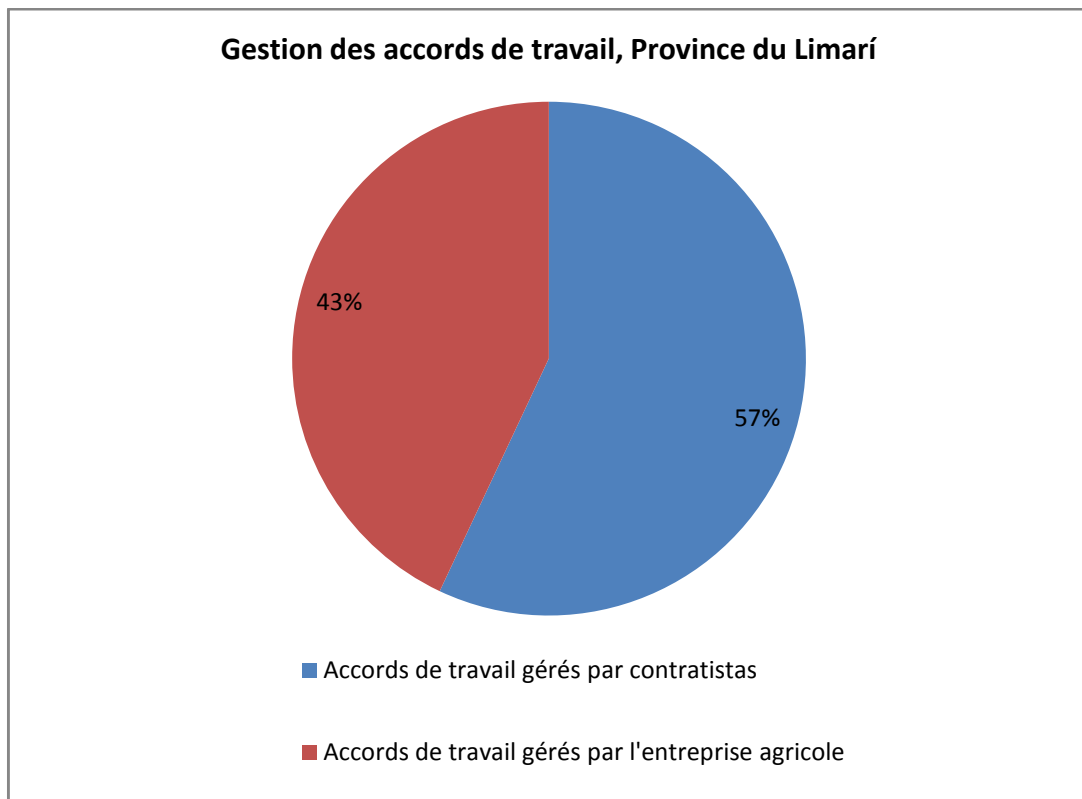


Figure 26 : Gestion des accords de travail agricoles saisonniers, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Selon les informations données par les entreprises agricoles interrogées dans cette enquête, cette participation est encore plus importante. La Figure 27 indique que la grande majorité des entreprises ont reconnu utiliser les services de *contratistas* pour gérer le personnel temporaire.

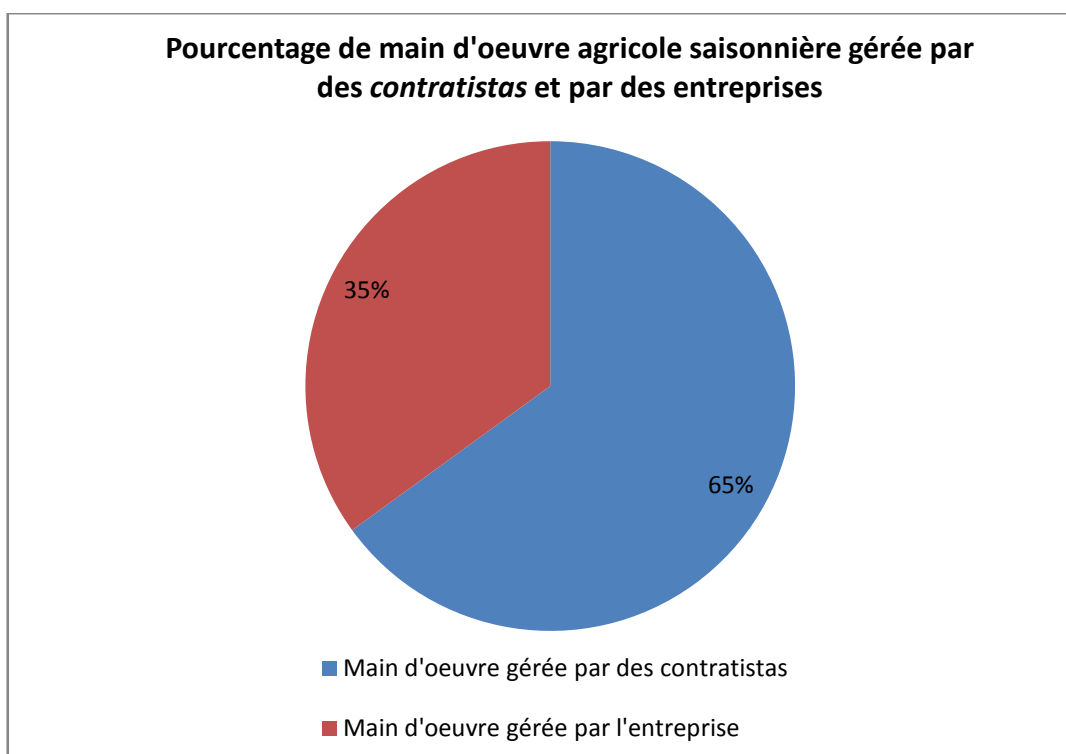


Figure 27 : Pourcentage de main d'œuvre gérée par des *contratistas* et par des entreprises, Province du Limarí, 2008-2009.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

Bien qu'il existe des entreprises qui aient déclaré ne pas utiliser de *contratistas*, d'autres ont signalé se décharger complètement sur eux. Selon les cas, cette participation est fonction des distances entre les champs de production agricole et les villes et villages. Ainsi, pour les entreprises les plus éloignées des centres peuplés, la participation de *contratistas* a été moins importante que pour des entreprises se trouvant proches de villes ou villages, où la participation a atteint 100% de la gestion de la main d'œuvre agricole saisonnière.

D'après les données fournies par l'Inspection du Travail de la Province du Limarí, vers la fin de 2008, il existait 65 *contratistas* enregistrés dans la Province, qui offraient des services d'intermédiation de main d'œuvre pour 346 chantiers agricoles. Cependant, le même Chef Provincial de la Province a signalé que ce nombre est en réalité plus important puisqu'il existe un nombre de *contratistas* informels, non enregistrés par l'Inspection du Travail¹³².

¹³² Entretien au Chef Provincial de la Province du Limarí, 8 octobre 2008, Cahier de Terrain.

Grâce aux *contratistas*, les entreprises agricoles ont externalisé la gestion des ressources humaines temporaires, une fonction clé de la production agricole. Le développement de l'activité agricole d'exportation a non seulement généré les *temporeros* et *temporeras*, mais aussi les *contratistas*, personnes ou entreprises réalisant le recrutement, la mobilisation, l'offre et la gestion de main d'œuvre agricole pour les entreprises agricoles, de manière plus ou moins formelle.

Le Code du Travail et le rôle des contratistas

Cependant, à la différence de l'ancien rôle de l'*enganchador*, la fonction des *contratistas* est aujourd'hui réglementée par le Code du Travail chilien. Celui qui veut entreprendre en tant que sous-traitant de main d'œuvre doit tout d'abord s'enregistrer dans une liste unique gérée par la Direction de Travail Chilienne, qui peut ainsi contrôler les fonctions de l'intermédiation du travail.

Comme il est établi dans le Code du Travail, « Les personnes qui travaillent en tant qu'intermédiaires des travailleurs agricoles et de ceux qui louent leurs services dans des sociétés commerciales ou agro-industrielles dérivées de l'agriculture, de l'exploitation du bois ou d'autres similaires, doivent s'inscrire dans un Registre spécial tenu à cet effet par l'Inspection du Travail respective »¹³³ (Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Subsecretaría del Trabajo, 2012, Article 92 bis).

À partir de cette norme, et pour réguler plus précisément le rôle des sous-traitants de main d'œuvre, la Direction du Travail a différencié deux types d'intermédiaires : l'*intermediario enganchador* ou intermédiaire *enganchador*, et l'*intermediario contratista*, ou intermédiaire *contratista*. En ce qui concerne les premiers, il s'agit de personnes physiques ou juridiques qui font le lien entre les patrons des productions agricoles et les travailleurs, sans une relation de subordination ou de dépendance et par conséquent, sans un rapport d'employeur des travailleurs. De leur côté, les intermédiaires *contratistas* sont définis comme des personnes physiques

¹³³ Texte original: « Las personas que se desempeñen como intermediarias de trabajadores agrícolas y de aquellos que presten servicios en empresas comerciales o agroindustriales derivadas de la agricultura, de la explotación de madera u otras afines, deberán inscribirse en un Registro especial que para esos efectos llevará la Inspección del Trabajo respectiva » (Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Subsecretaría del Trabajo, 2012, Artículo 92 bis).

ou juridiques qui embauchent elles-mêmes des travailleurs, afin d'offrir des services à des tiers, pour un chantier déterminé ou pour un temps délimité (Dirección del Trabajo 2001).

Cependant, ainsi qu'on l'a signalé, l'existence de ces normes, n'a pas assuré la formalisation totale du rôle de *contratista*. Bien que d'après l'Inspection du Travail, la présence de *contratistas* non enregistrés soit de l'ordre de 1%, selon d'autres personnes, celle-ci serait plus importante. Ce fait s'expliquerait, d'après quelques *temporeros* et *temporeras*, parce que les *contratistas* ont trouvé de nouvelles stratégies pour fuir les contrôles de l'Inspection du Travail, aidés par ces mêmes entreprises agricoles qui les protégeraient.

Ainsi, bien que le rôle du *contratista* ait tendu à se structurer et s'institutionnaliser depuis la fin des années 1990, celui-ci porte encore sur des stratégies informelles. Ces irrégularités influent, d'une part, sur le contrôle et l'imposition du monde agricole d'exportation, et d'autre part, sur les conditions de travail des *temporeros* et des *temporeras*.

Les contratistas au centre de la flexibilité et de la précarité du travail

En effet, en plus de répondre aux besoins d'une industrie agricole en croissance, les *contratistas* ont émergé comme solution à la demande des entreprises de disposer d'une main d'œuvre flexible tout au long de l'année. Ce besoin de flexibilité est fondé sur les particularités de l'activité agricole, en fonction de la production de différentes cultures, pendant différentes périodes de l'année et pour des durées relatives. En même temps, il s'agit d'un besoin de flexibilité qui cherche à rendre plus malléables les conditions de travail, la permanence dans le travail, le paiement des salaires et le paiement des droits sociaux.

Pour satisfaire ces besoins, les *contratistas* avalisés par les entreprises agricoles, ont mis en place des stratégies particulières de gestion de la main d'œuvre saisonnière. D'une part, l'établissement d'accords de travail temporaires par activité de travail, chantier ou tâche a été une solution à l'irrégularité annuelle des productions agricoles. D'autre part, la définition de mécanismes de paiement des salaires par jour ou à la pièce, a permis de gérer les différents rythmes et dynamiques des cultures agricoles.

Enfin, le recrutement irrégulier de *temporeros* et *temporeras* a permis de compter sur un volume de main d'œuvre maniable selon les nécessités des différentes activités agricoles.

Avec ce soutien à la flexibilité offert par les *contratistas*, les entreprises agricoles sont arrivées à gérer ce problème de la flexibilité des saisonniers et saisonnières nécessaires. En même temps, les *contratistas* leur ont permis de se dégager de la gestion de la main d'œuvre.

Le principal problème de cette situation est la permanence de conditions de travail précaires pour les *temporeros* et *temporeras*. La sous-traitance a conduit à l'augmentation des contrats de courtes durées voire à l'absence de contrats de travail. Et ceci a aggravé le déficit de protection sociale des travailleurs. Avec des contrats courts, et même sans contrats, les impositions sur les saisonniers et saisonnières ne sont pas payées. Le même problème se reproduit avec l'accès à la santé qui devient plus limité. Et tout ceci dérive vers une augmentation de la complexité des rapports de travail : l'employeur et le patron deviennent des figures de plus en plus lointaines pour les *temporeros* et *temporeras* (Caro 2004).

L'aggravation des conditions de travail et l'augmentation de la précarité du travail des *temporeros* et *temporeras* est en effet liée à l'émergence et à l'institutionnalisation des *contratistas*. Les études disponibles le démontreraient et cette recherche l'a vérifié, comme on le verra dans la troisième partie avec l'analyse des nouvelles dynamiques de travail issues de l'agriculture moderne, où les rapports de ces principaux acteurs deviennent des facteurs clés dans la configuration du monde invisible du travail agricole saisonnier.

Troisième partie

Nouvelles dynamiques du travail agricole saisonnier au Chili et de son monde invisible

Chapitre 7. Dynamiques actuelles du travail saisonnier de l'agro exportation

A. La diversification de la production et les nouvelles temporalités du travail saisonnier

Les transformations qui se sont déclenchées dans le monde agricole, à partir des stratégies de développement instaurées depuis les années 1980, ont changé la configuration sociale mais aussi les différentes dynamiques du secteur agricole et les relations entre les acteurs qui le composent. Avec la consolidation d'une nouvelle structure agraire, des nouveaux acteurs et des nouvelles règles de production en faveur d'une modernisation agricole, le secteur recense aujourd'hui différents phénomènes nouveaux, ainsi qu'une reconfiguration du monde invisible du travail agricole saisonnier. Le développement du secteur agricole a signifié non seulement une augmentation des volumes de production et une extension des marchés de destination, mais aussi la transformation d'éléments qui jusqu'alors définissaient l'agriculture moderne, comme la temporalité des activités, les rationalités des rapports de travail et les migrations de travail.

Modernisation agricole et diversification de la production

Jusqu'au début des années 1990, les entreprises agricoles se focalisaient sur une production très spécialisée. C'est-à-dire qu'elles concentraient leurs productions sur un type de culture agricole. Ainsi, dans la Province du Limarí comme dans d'autres Provinces du nord du Chili, les entreprises étaient spécialisées dans la production de raisin de table pour l'exportation. D'autres régions du pays étaient alors spécialisées dans d'autres cultures comme les pommes et les pêches. Depuis le milieu des années 1990, les entreprises agricoles de la Province du Limarí ont diversifié leurs productions : du seul raisin de table, elles sont passées à un large éventail de cultures, comme les agrumes (citrons, mandarines, oranges), les avocats, les amandes, les noix et les olives, entre autres. Un phénomène qui a aussi été relevé dans d'autres pays, aussi bien

définis comme « industrialisés » que désignés comme « en développement » (cf. Darpeix 2008).

D'après nos entretiens, la totalité des entreprises étudiées pratique cette diversification de la production agricole. Bien qu'elles aient une production principale, comme on le voit dans la Figure 28, elles développent de plus une ou plusieurs autres productions afin d'augmenter leur compétitivité.

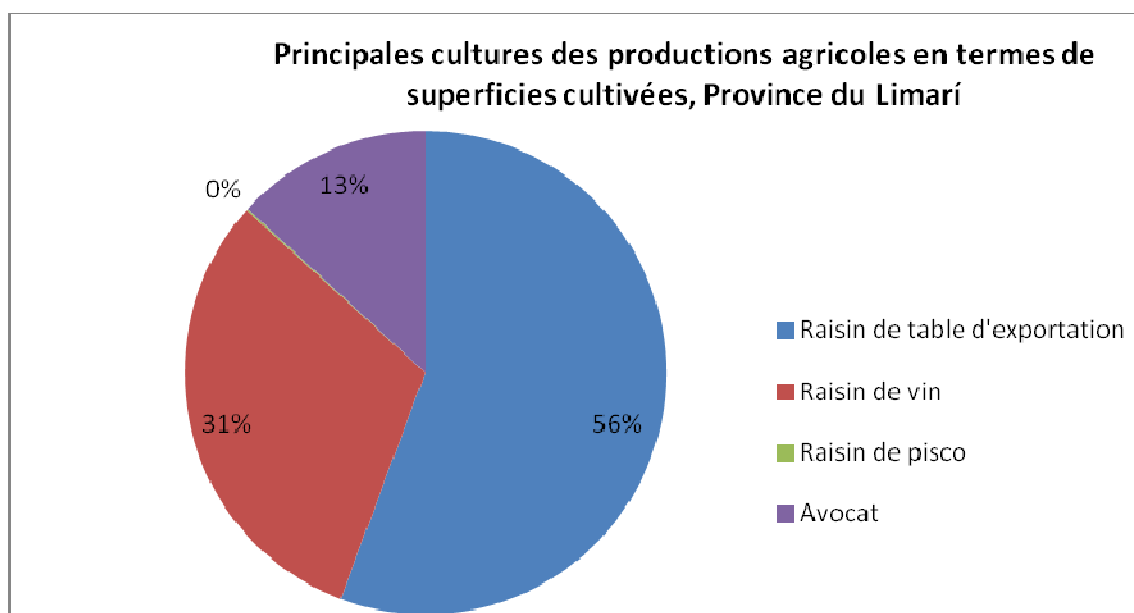


Figure 28 : Principales cultures des productions agricoles en termes de superficies cultivées, Province du Limarí, 2008-2009

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

De ce fait, les productions principales déclarées par les entreprises de la Province interviewées, qui disposent de la plus grande superficie plantée sont : le raisin de table d'exportation (56% et 1250 ha), le raisin de vin (31% et 700 ha), et l'avocat (13% et 300 ha). Le raisin de table d'exportation en tant que culture principale est aussi la culture la plus importante dans la Province du Limarí est cultivé par 73% des entreprises interviewées, suivie par la culture d'avocats, avec 13% des entreprises interviewées.

Parmi les cultures secondaires qui ont été introduites en complément des cultures principales, on trouve par ordre de fréquence, les mandarines, les clémentines et d'autres agrumes (citrons, oranges, pamplemousses) ; le raisin de *pisco* et le raisin de vin ; les amandes ; les légumes de consommation locale (pommes de terre, haricots,

pastèques, melons) ; les cerises ; les myrtilles ; les grenades ; les noix ; les papayes ; et les anones.

En termes de superficies plantées, d'après les interviews réalisées dans les entreprises, les cultures les plus importantes après les raisins de table d'exportation, sont les agrumes (clémentines, mandarines, citrons, oranges, pamplemousse), avec un pourcentage de 49% représentant 550 ha, comme indiqué dans la Figure 29.

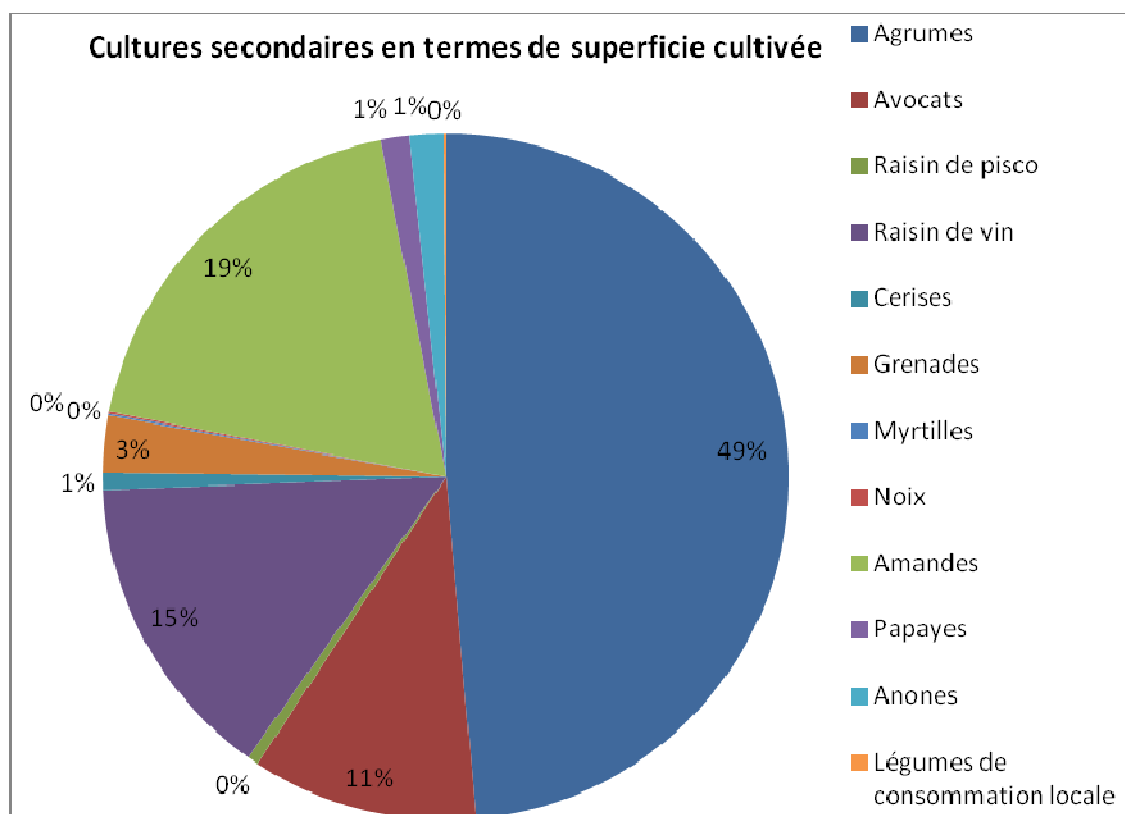


Figure 29 : Cultures secondaires en termes de superficies cultivées, Province du Limarí, 2008-2009

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

Les autres cultures secondaires par ordre d'importance sont : les amandes (19%), le raisin de vin (15%), les avocats (11%), les grenades (3%), les cerises (1%), les papayes (1%) et les anones (1%). Viennent enfin le raisin de *pisco*, les myrtilles, les noix, et les légumes de consommation locale.

Diversification et activité agricole tout au long de l'année

Cette importante diversification de la production agricole a conduit à une répartition de l'activité sur presque toute l'année, à la différence des années 1980 et du début 1990, où l'activité était plus spécialisée. Il s'agit d'une stratégie des entreprises qui cherchent à s'appuyer sur une offre de production plus diversifiée et plus compétitive. Mais en même temps, il s'agit d'étendre l'activité agricole au-delà de quelques mois par an.

Questionnés sur leurs stratégies actuelles de production, les représentants des entreprises ont signalé que celles-ci se basent sur des arguments de croissance économique, de rentabilité, d'efficacité et d'optimisation. Les conditions géographiques très favorables à la production agricole ont en outre favorisé la diversification de la production agricole, comme l'indiquent les citations ci-dessous.

*[Nous avons diversifié notre production] pour améliorer l'efficienne du raisin de table, comme ça on récolte le raisin en été, et on récolte en hiver l'avocat et la mandarine, pour optimiser...*¹³⁴

Propriétaire, Moyenne entreprise, El Palqui, 4 mars 2009.

*L'année 1992, [les patrons] ont cherché des champs pour faire un investissement, avec de l'eau, un bon climat, et de la terre pour travailler. Ils cherchaient un projet différent, avec un climat subtropical... Avec de la main d'œuvre, ils ont pensé à ne pas avoir des temporeros, de cette façon ils ont regardé les différents calendriers agricoles et ont cherché des productions alternatives.*¹³⁵

Gérant des opérations, Grande entreprise, Cerrillos de Tamaya, 17 mars 2009.

*Le raisin de table est l'affaire principale, les agrumes sont une alternative, comme les amandes, pour avoir plus d'activité tout au long de l'année... Mais c'est le raisin qui est le plus positionné.*¹³⁶

Administrateur Grande Entreprise, Camarico, 19 mars 2009.

¹³⁴ Citation originale : « [Diversificamos la producción] para mejorar la eficiencia de la uva de mesa, así se cosecha la uva en verano, y se cosecha en invierno la palta y la mandarina, para optimizar.... ».

¹³⁵ Citation originale : « El año 1992 [los dueños] buscaron campos para invertir, con agua, buen clima, y tierra que había que trabajar. Buscaban un proyecto diferente, con clima subtropical... Con mano de obra, pensaron en no tener temporeros, así vieron diferentes calendarios agrícolas y buscaron producciones alternativas ».

¹³⁶ Citation originale : « La uva de mesa es el principal negocio, los cítricos son una alternativa igual, como la almendra, para tener más actividad todo el año... Pero es la uva la que está más posicionada ».

*Par le micro climat qu'il n'y a pas partout les endroits, le propriétaire venait avant 1984, et il n'y avait que des tomates... Peu à peu ils ont commencé avec les raisins, par la valeur de l'hectare, pour que celle-ci rende plus. Puis, la myrtille, des gens sont arrivés avec des échantillons, et par un vide du marché, elle a été considérée comme une alternative de production.*¹³⁷

Administrateur grande entreprises, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

La diversification de la production a donc été une stratégie pour étendre l'activité agricole sur l'année entière. Bien que les entreprises agricoles reconnaissent s'appuyer sur une production principale, elles travaillent aussi avec des cultures complémentaires ce qui assure une continuité de l'activité agricole. Ainsi, les entreprises optimisent et augmentent leurs productions, leurs affaires et leurs positionnements dans le commerce international. La diversification de la production permet d'assurer la production agricole tout au long de l'année, tout en étant une stratégie de développement et de croissance économique du secteur agricole.

Cette transformation stratégique est très importante : avant celle-ci, l'activité agricole était temporaire. Avec la diversification de la production, il y a en fait aujourd'hui plusieurs saisons de production qui permettent de garantir l'activité agricole pendant plusieurs périodes de l'année, et même tout au long de l'année.

Quelle est actuellement la temporalité de l'activité agricole ?

La diversification de la production et la continuité de l'activité agricole ont transformé la conception de la temporalité. Si avec une monoproduction, l'activité agricole se définissait comme temporaire ou saisonnière, avec plusieurs productions, cette définition se transforme. Selon nos entretiens, même si l'activité continue à se concentrer plus fortement pendant quelques mois par an autour d'une culture principale -spécifiquement pour les mois de l'été au Chili (décembre à mars)-, elle reprend aussi dans les autres saisons de l'année.

On l'a dit, le raisin de table est la culture principale de la Province du Limarí, avec une période d'activité qui débute en novembre et qui finit en mars. Les autres

¹³⁷ Citation originale : « Por micro el clima que no hay en todos lados, el dueño venía antes de 1984, y eran puros tomates... De a poco empezaron las uvas, por valor de la hectárea para que rinda más. El arándano, llegó gente con muestras, y por un vacío en el mercado se vio como una alternativa de producción ».

mois de l'année, il s'agit d'entretenir les vignes et la terre, mais de manière sporadique.

Les cultures agricoles secondaires ont des périodes de production différentes. Par exemple, pour les agrumes, la principale période de récolte se situe dans les mois d'hiver (juin à août), et pour les avocats, l'activité se concentre pendant le printemps (septembre à décembre). Et pour d'autres cultures comme les amandes, l'activité se déroule pendant l'automne.

De ce fait, dans la Province du Limarí ainsi que dans d'autres régions du pays, l'activité agricole se déroule durant les quatre saisons de l'année. Il s'agit désormais d'une activité pluri saisonnière.

Cependant, il serait irresponsable de catégoriser l'activité agricole comme une activité permanente, qui persiste tout au long de l'année. Bien que quelques tâches délimitées d'entretien aient lieu toute l'année, les activités principales de récolte et de préparation des activités agricoles continuent d'être irrégulières et de se concentrer sur des périodes déterminées.

Il s'agit donc d'une nouvelle temporalité plurielle, en fonction des différentes cultures présentes. C'est une transformation qui touche l'activité agricole elle-même, mais aussi toute l'organisation du monde agricole, notamment, le travail agricole saisonnier et son administration.

Les nouveaux temps de travail de l'activité agricole

En même temps que l'activité agricole est devenue une activité de saisons, au pluriel, le monde du travail agricole saisonnier s'est transformé, pour sa part, en un travail agricole de saisons, au pluriel. Les nouvelles cultures introduites dans le cadre de la diversification de la production agricole ont déclenché une nouvelle demande de main d'œuvre pour des périodes différentes de l'année. Avant la demande de travail agricole saisonnier se concentrait principalement pendant quelques mois par an, maintenant elle peut être réitérée plusieurs fois par an.

Il s'agit d'une nouvelle demande de main d'œuvre agricole saisonnière non nécessairement en termes de nombre de travailleurs saisonniers, mais plutôt en termes de temps de travail. En effet, la demande de main d'œuvre des entreprises

agricoles, antérieurement concentrée sur trois mois de l'année, peut s'étendre aujourd'hui sur dix à douze mois par an, comme le montrent les citations ci-dessous.

*La plus forte [demande de main d'œuvre] est concentrée dans les mois de décembre, janvier et février, mais il y a aussi des saisonniers en hiver. On embauche en fonction des besoins, pour des périodes de l'année. L'entretien nécessite aussi beaucoup de gens.*¹³⁸

Administrateur Grande Entreprise, Carén, 12 janvier 2009.

*[La dynamique de la demande de la main d'œuvre est] en mai, juin et juillet c'est la mandarine, en septembre, octobre et novembre, c'est l'avocat.*¹³⁹

Administrateur Moyenne Entreprise, Cerrillos de Tamaya, 19 janvier 2009.

*Nous faisons le tour [de l'année], c'est le bon côté de ce boulot... nous commençons au-dessus [au nord] et nous descendons [au sud]...*¹⁴⁰

Juan S., contratista, 9 mars 2009.

La Figure 13 du Chapitre 5, construite d'après les données du recensement agricole chilien de 2007, montre qu'il est possible de déduire l'existence d'une demande permanente de main d'œuvre tout au long de l'année. Bien que le volume de cette demande soit plus important de novembre à avril, il existe une demande de travailleurs saisonniers pour le reste de l'année. La demande varie en fonction de la production agricole, et la plupart des activités sont concentrées dans les mois de récolte et d'emballage de la culture principale. Néanmoins, les données montrent qu'il existe une demande de main-d'œuvre temporaire pendant toute l'année. Même pour les mois de moindre activité agricole, la demande de main-d'œuvre saisonnière est relativement similaire au nombre de travailleurs permanents : alors que la demande de travailleurs permanents est d'environ 190.000, la demande de travailleurs saisonniers varie entre 150.000 et 190.000, chiffre qu'augmente à 400.000 pour les mois de plus importante activité.

Dans le cadre de cette recherche, cette question a été examinée auprès des entreprises agricoles et des saisonniers. D'après ces derniers, il existe effectivement

¹³⁸ Citation originale : « Lo fuerte se concentra en los meses de diciembre, enero y febrero, pero también hay temporeros en invierno. Se va contratando por necesidad, por períodos del año. El raleo también requiere de harta gente ».

¹³⁹ Citation originale : « [La dinámica de la demanda de trabajo es] en mayo, junio y julio es la mandarina, septiembre, octubre, noviembre, es la palta ».

¹⁴⁰ Citation originale : « Nos damos vuelta [el año], eso es lo bueno de esta pega... partimos arriba [al norte] y vamos bajando [al sur]... ».

une demande de travail saisonnier pendant toute l'année. Si la durée moyenne du travail saisonnier avait précédemment été établie à quatre mois par an (Riquelme 2000), aujourd'hui, d'après notre recherche, elle est proche de sept mois par an, en étant légèrement plus importante pour les femmes que pour les hommes, comme le montre le Tableau 23.

Mois travaillés par les saisonniers-ères	Total	Hommes	Femmes
Moyenne de mois travaillés pendant la saison 2007-2008	6.8	6.6	7.0
De 0 à 3 mois	34%	39%	29%
De 4 à 6 mois	10%	5%	15%
De 7 à 9 mois	12%	10%	15%
De 10 à 12 mois	44%	46%	41%

Tableau 23 : Temps de travail annuel des saisonniers-ères agricoles, Province du Limarí, 2007-2008

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

On constate une augmentation de la demande de main d'œuvre agricole saisonnière en termes de temps de travail par an. Un tiers seulement des saisonniers et saisonnières ne travaille que trois mois ou moins par an, et presque la moitié travaille plus de dix mois par an.

Les temps de travail les plus fréquents pour les hommes sont de trois mois ou moins, ou bien de 10 à 12 mois. Ils travaillent donc soit pendant une période limitée, soit toute l'année. En ce qui concerne les femmes, cette opposition est aussi importante, mais il y a aussi 30% des femmes qui travaillent de manière plus irrégulière, entre quatre et neuf mois par an.

Si on observe maintenant les données déclarées par les entreprises agricoles, on différencie également une demande de travail agricole saisonnière permanente tout au long de l'année, en même temps qu'une concentration de la demande entre décembre et février, comme on le voit dans la Figure 30.

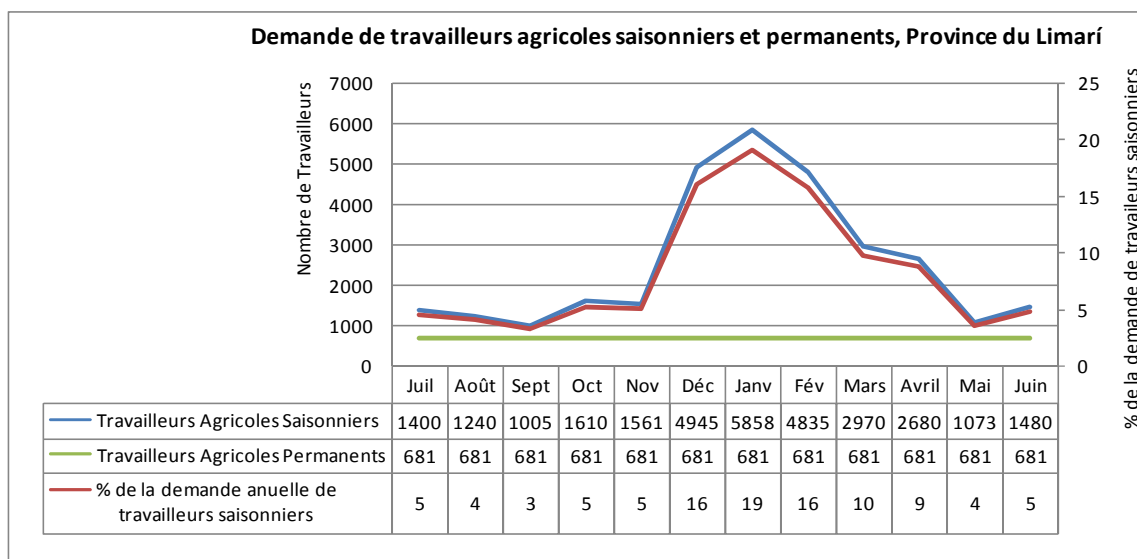


Figure 30 : Demande de travailleurs agricoles saisonniers et permanents, Province du Limarí, 2007-2008.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

À partir des données déclarées par les entreprises enquêtées, on peut constater qu'il existe sept mois (de mai à novembre) où la demande de main d'œuvre est assez stable : entre 1000 et 1600 *temporeros* et *temporeras* sont demandés par mois, ce qui représente un tiers de la demande totale annuelle de main d'œuvre. Ensuite, on note deux mois de l'année (mars et avril), où la demande est un peu plus importante, soit presque 20% de la demande totale. Enfin, plus de la moitié de la demande totale est concentrée dans la période de plus importante activité agricole, c'est-à-dire entre décembre et février.

D'après nos interviews, la demande de travail agricole permanente est inférieure toute l'année à la demande de saisonniers agricoles. Dans la province du Limarí, elle est aussi moins importante qu'à un niveau national. Cependant, comme on l'a vu dans la Figure 13, la demande de main d'œuvre permanente est supérieure à la demande de main d'œuvre nationale pour les mois de plus faible activité agricole.

Il y a des différences entre les données déclarées par les *temporeros* et *temporeras* et celles des entreprises agricoles¹⁴¹ : selon celles-ci, les saisonniers agricoles ne disposeraient pas d'offres de travail aussi importantes tout au long de

¹⁴¹ Cette différence peut être attribuée aux caractéristiques des échantillons des entreprises et des saisonniers-ères agricoles interviewés, dans le sens où ces échantillons ont été construits par quotas et non nécessairement de manière aléatoire, à cause des difficultés pour accéder à des données officielles et représentatives du travail agricole.

l'année. Cependant les données convergent. Dans les deux cas, il est possible de différencier, de manière générale, trois types de demande: une première, qui peut s'étendre tout au long de l'année, une deuxième qui varie entre 7 et 9 mois par an et une troisième limitée à 3 mois par an, au moment de la période de plus importante activité agricole.

Les saisonnalités du travail agricole saisonnier aujourd'hui

Dans ce contexte, la notion de « saison » dont le caractère ambigu avait déjà été signalé (cf. Darpeix 2008) devient difficile à établir. À partir de l'analyse des temps de travail annuel des saisonniers et saisonnières agricoles, tant du point de vue de l'offre que de la demande, il est possible de construire une typologie en trois types des *temporeros* et *temporeras* : les saisonniers, les intermédiaires et les permanents.

Les saisonniers sont ceux qui travaillent de façon strictement saisonnière pendant trois mois par an au maximum. Ce sont des saisonniers agricoles au sens originel : ils travaillent exclusivement pendant la saison de plus importante activité agricole, en général pour la culture principale, c'est-à-dire le raisin de table dans la Province du Limarí. C'est dans cette catégorie que se trouvent le plus souvent des étudiants et des salariés qui travaillent en tant que *temporeros* et *temporeras* lors des vacances d'été. D'après nos interviews, cette catégorie représente entre un tiers et la moitié des *temporeros* et *temporeras*.

Les *temporeros* et *temporeras* intermédiaires sont ceux qui travaillent pour une période plus irrégulière de l'année, qui peut aller de quatre à neuf mois. À la différence des saisonniers, les intermédiaires peuvent travailler plusieurs saisons par an, et par conséquent, dans plusieurs cultures agricoles. Pour eux, le travail agricole saisonnier représente une importante source de travail et de revenus –et même souvent la source fondamentale. Dans cette catégorie on trouve plus souvent des femmes que des hommes, et d'après nos données, elle représente à peu près 15% des *temporeros* et *temporeras*.

Enfin, les *temporeros* et *temporeras* permanents sont ceux qui travaillent tout au long de l'année, quelles que soient les saisons, et quelles que soient les cultures. C'est une catégorie qui confirme l'existence d'un type de saisonnier identifié déjà par

plusieurs études : le saisonnier permanent (Arteaga 2000, Venegas 1992 et 1995, Riquelme 2000). Pour les *temporeros* et *temporeras* permanents, le travail agricole saisonnier représente le travail fondamental et la plupart du temps la seule source de travail et de revenus. Dans cette catégorie se trouvent autant d'hommes que de femmes qui travaillent toute l'année, en alternant différentes cultures agricoles. Selon nos données, elle représente entre un tiers et la moitié des *temporeros* et *temporeras*.

Ainsi, avec la modernisation et la diversification de la production agricole, une autre caractéristique du monde invisible du travail agricole saisonnier est que les temps de travail ont changé. Ayant été saisonnier de manière prédominante, le travail agricole se trouve aujourd'hui dans une situation intermédiaire et même permanente. Il s'agit d'un fait qui touche directement la définition même de cette activité. En effet, à partir de ces données, il est possible d'avancer que, de nos jours, le temps de travail n'est plus l'élément qui confère le caractère de saisonnier. Alors, pourquoi ce travail demeure-t-il toujours temporaire ?

Comme on le verra dans le Chapitre 8, la temporalité du travail agricole est aujourd'hui définie par les accords de travail, qui demeurent saisonniers et même quelques fois informels. C'est en effet grâce à la flexibilité du travail agricole saisonnier - et à la législation du travail qui l'encadre -, et en raison des besoins affichés de souplesse des entreprises pour qu'elles soient « plus performantes », que le travail agricole saisonnier reste aujourd'hui majoritairement un travail permanent avec des conditions précaires.

B. Faire travailler et retenir un travailleur : Rationalités du marché du travail agricole saisonnier

Avec ces caractéristiques du monde invisible du travail agricole saisonnier, la rencontre entre l'offre et la demande d'emploi est particulière. Les différents temps et saisons des activités agricoles –sur lesquels agissent en outre des conditions climatiques irrégulières-, les différentes tâches que comportent les activités agricoles et l'importante flexibilité du travail agricole saisonnier font que ce marché du travail s'est érigé sur une dynamique propre. Tant pour les employeurs que pour les *temporeros* et *temporeras*, la concordance en offres et demandes de travail est un défi. Un défi relevé par les *contratistas* qui, comme on l'a présenté, sont les intermédiaires d'une partie importante de ce marché spécifique du travail.

Quelles stratégies les employeurs utilisent-ils pour obtenir une main d'œuvre suffisante pour la production ?

Pour les entrepreneurs agricoles, disposer du jour au lendemain plusieurs dizaines ou centaines de *temporeros* et *temporeras* est un challenge car leurs planifications dépendent des différentes cultures agricoles et des conditions climatiques. Comme ils le disent, *la fruta manda*, le fruit commande. C'est le stade de maturité de chaque culture agricole qui va déclencher le processus de récolte et d'emballage, et avec celui-ci, la nécessité impérieuse de réunir la main d'œuvre indispensable dans les plus brefs délais.

Mais ce n'est pas la seule difficulté. Parce que si chaque entrepreneur agricole est dans cette situation, d'un jour à l'autre, ils sont des dizaines à connaître le même défi, la même situation d'urgence face à un besoin immédiat de centaines de *temporeros* et *temporeras*. Et il faut une vraie compétence pour réunir la main d'œuvre pertinente.

Selon nos entretiens, un des principaux problèmes de la main d'œuvre agricole est sa disponibilité. Avec la pression simultanée des entreprises agricoles sur la main

d'œuvre, les employeurs ont la perception d'un nombre trop faible, voire d'un manque de *temporeros* et *temporeras*.

*C'est compliqué dans le sens où quand on en a besoin, tout le monde en a besoin, et ils déambulent d'un endroit à un autre et ils laissent le travail inachevé. Le travailleur n'est pas tellement responsable...*¹⁴²

Directeur Moyenne Entreprises, Monte Patria, 26 janvier 2009.

*Sans main d'œuvre nous ne sommes rien. Et il y a un manque de main d'œuvre...*¹⁴³

Gérant Petite Entreprise, Rapel, 27 janvier 2009.

Cette question de manque de main d'œuvre est un sujet dont parlent la plupart des entrepreneurs. La carence en main d'œuvre peut stopper toute la récolte et la production agricole, et peut même mettre en péril les produits. Ainsi, la main d'œuvre est un facteur clé pour la production agricole de toute une année.

Selon nos informations, pour essayer de diminuer ce risque, les entrepreneurs ont mis en place deux stratégies principales de recrutement, différentes et complémentaires à la fois : le contrat de services d'intermédiation au travail ou de sous-traitance de main d'œuvre, et la fidélisation de *temporeros* et *temporeras* afin de compter sur eux à chaque fois, comme on peut le lire ci-dessous.

*Nous cherchons des contratistas qui apportent des gens d'Ovalle et de Monte Patria, parce que la main d'œuvre locale est très faible. [...] Le raisin doit être récolté lorsqu'il est mûr, sinon il mûrit trop et se perd, et on ne peut pas augmenter la main d'œuvre [permanente].*¹⁴⁴

Gérant petite entreprise agricole, Rapel, 27 janvier 2009.

*Nous allons les chercher, les conquérir, quelques-uns pour la journée parce que c'est ce qu'ils préfèrent, et d'autres restent dans les collectifs [les dortoirs]. Nous-mêmes nous allons les chercher à 80% à 90% des fois, et seulement 10% avec des contratistas, comme ça on peut fidéliser ces gens.*¹⁴⁵

Administrateur grande entreprise, Los morales, 11 mars 2009.

¹⁴² Citation originale : « Es complicado en el sentido que cuando uno los necesita, todos los necesitan y deambulan de un lado para otro y dejan trabajo botado. El trabajador no es tan responsable... ».

¹⁴³ Citation originale : « Sin mano de obra no somos nada. Y hay escasez de mano de obra... ».

¹⁴⁴ Citation originale : « Buscamos contratistas que traen gente de Ovalle y de Monte Patria, porque la mano de obra local es muy poca. [...] La uva se tiene que cosechar cuando está madura, si no se pasa y se pierde, y no se puede aumentar la mano de obra [permanente] ».

¹⁴⁵ Citation originale : « Los salimos a buscar, a conquistar, a algunos por el día porque lo prefieren, y otros se quedan en los colectivos. Nosotros mismos salimos a buscarlos en un 80 o 90% de los casos, y sólo 10% con contratistas, así se puede fidelizar a esa gente ».

Ainsi, d'une part la gestion par les *contratistas*-qui représente les deux tiers des accords de travail selon les données analysées- est la clé du recrutement et de l'administration des *temporeros* et *temporeras*. Mais de l'autre, ce sont les entreprises agricoles elles-mêmes qui ont cherché à mettre en œuvre des mécanismes prédéfinis afin de réunir la main d'œuvre nécessaire. Une main d'œuvre qu'elles préfèrent fidéliser et garder sous contrôle de différentes façons : en les gérant, en les transportant directement et en les hébergeant dans leurs propriétés, grâce à des dortoirs destinés exclusivement au séjour de *temporeros* et *temporeras*. On reviendra plus tard sur ce sujet.

Lorsque c'est l'entreprise qui prend en charge elle-même le recrutement de sa main d'œuvre saisonnière, elle fait appel à plusieurs moyens pour diffuser ses offres de travail. D'une part, elle passe ces offres sur des radios locales¹⁴⁶, et publie des affiches dans les champs et les localités, comme on le voit sur les photos ci-dessous. De l'autre, elle construit et actualise de manière permanente une base de données sur les *temporeros* et *temporeras*, qu'elle évalue comme « bons travailleurs » et elle les contacte à chaque fois. De plus, l'entreprise demande à ses saisonniers considérés comme « bons », de référencer ou de présenter d'autres personnes qui puissent s'intéresser à ce travail.

¹⁴⁶ Comme la Radio Valentina de Monte Patria (<http://www.radiovalentinaonline.cl>), qui propose différentes annonces relatives au travail agricole saisonnier tout au long de l'année.



Figure 31 : Avis de travail publiés dans différentes localités de la Province du Limarí.
Source : Tamara Heran, Registre photographique de terrain 2008-2009.

Grâce à cette double stratégie –le service des sous-traitants de main d’œuvre agricole et la gestion par l’entreprise elle-même -cette recherche de main d’œuvre saisonnière, peut s’élargir encore. En effet, selon notre travail de terrain, la recherche de saisonniers et saisonnières peut sortir du monde agricole et du territoire chilien.

En ce qui concerne l’ouverture de cette recherche de main d’œuvre saisonnière à d’autres secteurs de l’économie nationale, la demande de *temporeros* et *temporeras* entre en concurrence avec d’autres branches, comme l’industrie de la construction et l’industrie minière. En effet, quelques saisonniers agricoles interrogés ont signalé être en alternance avec le secteur de la construction, selon les caractéristiques des possibilités de travail qu’ils reçoivent, en termes de salaires, de journées de travail et

de type de contrat de travail entre autres. Cette même relation a été identifiée avec l'industrie minière, singulièrement lors de la récente crise économique, qui a impliqué le renvoi d'un important nombre de travailleurs (Heran 2012).

De fait, pour les entreprises agricoles de la Province du Limarí, ce surplus de main d'œuvre provenant de l'industrie minière grâce à la crise économique a été très bien reçu. Cette importante disponibilité de main d'œuvre a été bien évaluée par les administrateurs des exploitations agricoles et aussi considérée comme une opportunité pour mieux contrôler les niveaux des salaires.

Il y a peu de main d'œuvre, cette année c'est un peu mieux grâce à l'industrie minière, par la baisse du prix du cuivre [qui a produit une reconversion de travailleurs miniers en travailleurs agricoles]...¹⁴⁷
Administrateur grande entreprise, Carén, 12 janvier 2009.

C'est saisonnier [la disponibilité de main d'œuvre], ça dépend de l'année, si l'industrie minière va bien il y a moins de main d'œuvre et elle est plus chère, les gens ne travaillent pas pour moins... mais aujourd'hui ce n'est pas le cas.¹⁴⁸
Administrateur grande exploitation, Camarico, 19 mars 2009.

En ce qui concerne la recherche de main d'œuvre saisonnière en dehors du territoire chilien, on citera le cas d'une entreprise de la commune de Monte Patria. Pour répondre à ce manque de main d'œuvre qui faisait monter les prix du travail saisonnier, cette entreprise a envoyé en 2006 un représentant dans la ville péruvienne de Tacna, afin de diffuser une offre de travail agricole saisonnier pour recruter des travailleurs et des travailleuses saisonniers. Selon l'interviewé, cette entreprise a été la première à explorer le recrutement d'une main d'œuvre étrangère, pour réduire l'importante concurrence et le coût de la main d'œuvre locale. Ainsi, une première génération de *temporeros* et *temporeras* péruviens est arrivée et s'est jointe à la main d'œuvre agricole saisonnière nationale. Il s'agit d'un phénomène qui s'est reproduit dès l'année suivante, comme on le verra plus bas.¹⁴⁹

¹⁴⁷ Citation originale: « Hay poca mano de obra, este año está un poco mejor por la minería, por la baja del precio del cobre... ».

¹⁴⁸ Citation originale: « Es estacional [la disponibilidad de mano de obra], depende del año, si la minería está bien hay menos mano de obra y más cara, la gente no trabaja por menos... pero hoy no es el caso ».

¹⁴⁹ Cahier de terrain 19/12/2008.

La stratégie choisie par les entreprises pour disposer de la main d'œuvre nécessaire à temps implique en même temps la prise en charge ou le transfert de la responsabilité de la gestion et de l'administration du personnel. Si c'est l'entreprise qui assume le recrutement des saisonniers et saisonnières agricoles, c'est aussi elle qui garantit l'administration des *temporeros* et *temporeras*. Au contraire, si c'est un *contratista* qui joue le rôle de recruteur de main d'œuvre agricole, c'est lui qui doit assurer la gestion et l'administration de celle-ci.

Les exigences des employeurs des *temporeros* et *temporeras* sont très basiques de manière générale. Étant donnée les difficultés pour recruter les saisonniers et saisonnières, les employeurs signalent que leurs exigences sont minimales et que ce qui compte principalement, c'est l'envie de travailler. Parmi les pré requis et les conditions qui sont demandés par quelques entreprises, on trouve : le RUT ou numéro d'identification fiscale unique (l'équivalent au numéro d'inscription au répertoire des personnes physiques, NIR, en France), le *papel de antecedentes* ou extrait de casier judiciaire, les cotisations sociales à jour et l'assurance chômage à jour. Bien que se ne soient pas des exigences réglementaires, quelques patrons les exigent afin de contrôler leur personnel.

*Qu'il ne soit pas fumeur de marijuana, qu'il soit bien habillé, propre et avec de l'intérêt pour le travail... Qu'il se nettoie les mains... Les superviseurs observent ceci dans le terrain, ils exigent leur rendement.*¹⁵⁰
Administrateur petite entreprise, Cerrillos de Rappel, 20 janvier 2009.

[Nous ne demandons] *rien, l'année dernière les RUT, mais je n'ai jamais eu de problèmes. Vous ne pouvez pas sélectionner* [les saisonniers et saisonnières] *à cause du manque* [de main d'œuvre].¹⁵¹
Gérant petite entreprise, Rapel, 27 janvier 2009.

[Nous demandons] *de respecter la loi, sur l'âge par exemple. L'extrait de casier judiciaire est notre norme mais cela paraît une persécution... C'est même un problème de demander parfois la carte d'identité, c'est problématique* [pour les *temporeros* et *temporeras*]. *Avec le sous-traitant*

¹⁵⁰ Citation originale : « Que no sea marihuanero, que esté bien vestido, limpio y con interés por trabajar... que se lave las manos... Los supervisores ven esto en terreno, les sacan rendimiento ».

¹⁵¹ Citation originale : « [No pedimos] nada, el año pasado los RUT, pero nunca he tenido problemas. No se puede seleccionar [los *temporeros* y *temporeras*] por la escasez [de mano de obra] ».

*on ne peut pas exiger beaucoup, juste les BPA [Bonnes Pratiques Agricoles]¹⁵².*¹⁵³

Administrateur grande entreprise, Camarico, 19 mars 2009.

Si ce sont des gens que je connais, rien. Si ce sont des nouveaux, l'extrait de casier judiciaire. Sinon j'envoie la liste [des travailleurs agricoles saisonniers] à la PDI [Policia de Investigaciones ou Service d'enquêtes de la police du Chili]. Ils sont venus [le PDI] deux ou trois fois dans tout ce temps [pour chercher des temporeros et temporeras avec des problèmes juridiques]¹⁵⁴.

Administrateur grande entreprise, Los Morales, 11 mars 2009.

Un point intéressant signalé par quelques représentants des entreprises interrogés sur les pré requis du travail, c'est la vérification des listes des *temporeros* et *temporeras* employés, dans les archives du Service d'enquêtes de la police du Chili, PDI, comme on l'a vu dans la citation ci-dessus. Selon leurs explications, cette vérification a pour but de s'assurer que parmi les *temporeros* et *temporeras*, aucun n'ait transgressé la loi. Et puisque l'accès à l'extrait de casier judiciaire n'est pas toujours possible, les employeurs ont trouvé cette solution pour écarter les personnes délinquantes. On a vu cependant que plusieurs *temporeros* et *temporeras* se plaignaient de devoir montrer leur carte d'identité.

Malgré tout, cette stratégie mixte des entreprises pour attirer les saisonniers et saisonnières nécessaires à la production est aujourd'hui mise en cause. En particulier le rôle et les pratiques de certains *contratistas* pose question à plusieurs entreprises. D'après ce qui a été constaté, ces *contratistas* ne respectent pas toujours le droit du travail, comme l'établissement de contrats de travail, le paiement des cotisations sociales et la mise à disposition des outils de travail et de sécurité de base (exigés par les BPA), ainsi qu'on le verra dans le prochain chapitre. Ce sont ces fautes que certaines entreprises ne sont plus disposées à supporter, préférant alors prendre en

¹⁵² Les Bonnes Pratiques Agricoles (BPA) sont un ensemble de normes et de règles pour optimiser la production agricole et réduire les risques de travail et environnementaux associés à celle-ci.

¹⁵³ Citation originale : « [Pedimos] cumplir con ley, con la edad por ejemplo. El papel de antecedentes es norma nuestra pero parece persecución... Incluso es problema a veces pedir el Carnet de Identidad, es problemático [para los temporeros y temporeras]. Con el contratista no se puede exigir mucho, sólo BPA [Buenas Prácticas Agrícolas] ».

¹⁵⁴ Citation originale : « Si es gente que conozco no, nada. Si es gente nueva, certificado de antecedentes. Sino envío el listado [de trabajadores agrícolas de temporada] a la PDI [Policía de Investigaciones]. Han venido [la PDI] dos o tres veces en todo este tiempo [a buscar a *temporeros* y *temporeras*] ».

charge elles-mêmes les responsabilités du recrutement et de l'administration du personnel saisonnier agricole, ainsi que l'indique la citation ci-dessous.

*Pendant longtemps, avec les contratistas [on recrutait les saisonniers], mais on a commencé à connaître des gens par les mêmes temporeros « fixes ». En 2007 on s'est séparé des contratistas, on a commencé une relation directe... Ils sont des racoleurs de personnes et non des contratistas... Il y a aussi des gens des villages voisins, c'est plus rapide [pour venir] jusqu'ici, et de Santa Cristina jusqu'ici. Sinon aussi du Limarí, même de Barraza. Ovalle est le plus mauvais en termes de personnel, le recrutement est difficile et les gens ne sont pas du monde agricole.*¹⁵⁵

Gérant de grande entreprise agricole, Cerrillos de Tamaya, 17 mars 2009

*Directement, sans contratistas, exceptionnellement. Travailler directement avec les gens en respectant la législation du travail, cela donne plus de sécurité pour la réalisation des tâches. Ils viennent de San Julian, Trapiche, Quebrada Seca, d'à côté des exploitations elles-mêmes et quelques-uns d'Ovalle...*¹⁵⁶

Administrateur grande entreprise agricole, Camarico, 19 mars 2009.

Cependant, et malgré les efforts diversifiés des entreprises agricoles pour disposer de la main d'œuvre nécessaire, ces différentes stratégies de recrutement ne leur assurent pas nécessairement des *temporeros* et *temporeras* permanents. La concurrence entre différentes entreprises et l'offre continue de travail entraînent un changement régulier d'employeur par les saisonniers, en fonction des conditions qui leur sont offertes. Outre la mise en œuvre de stratégies de recrutement, les entreprises doivent aussi élaborer des mécanismes pour s'assurer la permanence des saisonniers pour la durée des différents travaux requis.

On a besoin de gens qui aiment faire les choses, qu'ils nous voient comme des alliés, non comme quelqu'un qui veut les tromper. Il y a un manque de transparence, ils pensent toujours que l'entrepreneur veut les tromper. Il y

¹⁵⁵ Citation originale : « Hace tiempo atrás con contratistas, pero empezamos a conocer gente por los mismos temporeros "fijos". El año 2007 dejamos los contratistas, empezamos con relación directa... Son acarreadores de gente y no contratistas... También hay personas de pueblos vecinos, es más rápido hacia acá, y de Santa Cristina hacia acá. Sino también del Limarí, incluso hasta de Barraza. Ovalle es lo más malo en términos de gente, es difícil el reclutamiento y la gente no es agrícola ».

¹⁵⁶ Citation originale : « Directamente, sin contratistas, excepcionalmente. Da más seguridad trabajar directamente con la gente por la legislación laboral, da más seguridad por el cumplimiento. Vienen de San Julián, Trapiche, Quebrada Seca, de alrededor de los mismos fundos, y unos pocos de Ovalle... ».

*a un manque de main d'œuvre... À la pièce, ce sont des bons travailleurs mais la qualité du travail leur importe peu.*¹⁵⁷

Administrateur petite entreprise, Cerrillos de Rappel, 20 janvier 2009.

*Je choisis mes travailleurs, je les paie un peu mieux, [je choisis] plus de femmes pour le packing.*¹⁵⁸

Propriétaire petite entreprise agricole, Huatulame, 4 mars 2009.

*Il faut négocier, nous sommes obligés d'augmenter les salaires [pour retenir les travailleurs].*¹⁵⁹

Directeur moyenne entreprise agricole, Monte Patria, 26 janvier 2009.

En résumé, le recrutement et la stabilisation des saisonniers et saisonnières agricoles sont devenus une préoccupation pour les entreprises agricoles. Dans un secteur où la planification dépend de l'ordre naturel de la terre et avec l'abrupte concurrence de dizaines d'entreprises pour réunir à temps la main d'œuvre nécessaire, différentes stratégies ont été mises en place pour rassembler et retenir les travailleurs saisonniers. Ainsi, la gestion interne et le service d'intermédiation au travail sont des mécanismes qui, de manière combinée, permettent de faire face à ce problème. L'attention aux travailleurs et la qualité des offres de travail sont d'autres éléments qui permettent de maintenir sur place un saisonnier. Telle est la vision de l'entreprise sur la dynamique de l'offre et de la demande de travail agricole saisonnier. Mais dans ce monde invisible lié à ce travail, est-ce que les *temporeros* et *temporeras* ont les mêmes perceptions de cette dynamique ?

Comment sont employés les temporeros et temporeras ?

Ne pouvant pas compter sur des informations régulières sur les offres de travail, travailler en tant que *temporero* ou *temporera* n'est pas évident. Étant donné l'irrégularité des activités agricoles, qui suivent le rythme des différentes cultures, et l'informalité du marché du travail agricole chercher une proposition de travail et

¹⁵⁷ Citation originale : « Uno necesita gente que le guste hacer las cosas, que a uno lo vea como aliado, no como alguien que lo quiere engañar. Hay falta de transparencia, siempre piensan que el empresario los quiere engañar. Hay escasez de mano de obra... A trato son buenos trabajadores pero sin importar la calidad del trabajo ».

¹⁵⁸ Citation originale : « Escojo mis trabajadores, les pago un poco mejor, [escojo] más señoras para el packing ».

¹⁵⁹ Citation originale : « Hay que negociar, estamos obligados a subir los precios [para retener a los trabajadores] ».

s'employer en tant que saisonnier agricole sont aussi un défi. Un défi que les saisonniers agricoles doivent relever tout au long de l'année, si on considère que, pour une proportion importante des *temporeros* et *temporeras* c'est leur principale source de travail et de revenus.

D'après les interviews avec les *temporeros* et *temporeras*, pour connaître les offres de travail, plusieurs mécanismes sont suivis : ce sont des contacts directs avec des *contratistas*, des informations captées dans des réseaux de saisonniers, des informations qui circulent dans les quartiers, des recommandations de travail à travers des familiers, des contacts directs avec les employeurs et les représentants des entreprises, des avis entendus à la radio et des affiches et des pancartes lues dans les localités, .

*Par téléphone en appelant les amis, les contratistas, je sais où c'est bon...*¹⁶⁰

Roberto B., *temporero*, Ovalle, 17 décembre 2008.

*J'ai le contact direct avec le contratista, presque toute l'année je travaille avec lui...*¹⁶¹

Matias V., *temporero*, Ovalle, 8 janvier 2009.

*Maintenant il y a beaucoup de contratistas, ils habitent dans les mêmes quartiers, on sait, l'information circule...*¹⁶²

Paulina M., *temporera*, Chañaral de Carén, 13 janvier 2009

*Les patrons et les contratistas cherchent les gens, ils demandent dans les maisons... et années après années, ils cherchent les mêmes [temporeros].*¹⁶³

Pedro R., *temporero*, Carén, 27 janvier 2009.

*Par ma famille, la plupart vit ici, et comme depuis plusieurs années, je travaille ici...*¹⁶⁴

Paula C., *temporera*, El Palqui, 10 mars 2009.

¹⁶⁰ Citation originale : « Por teléfono llamando a los amigos, a los contratistas, yo sé dónde está bueno... ».

¹⁶¹ Citation originale : « Tengo el contacto directo con el contratista, casi todo el año trabajo con él ».

¹⁶² Citation originale : « Ahora hay mucho contratista, viven en la misma población, uno sabe, se corre la voz ».

¹⁶³ Citation originale : « Buscan gente, los dueños y contratistas, preguntan por las casas... y por los años, ya buscan los mismos ».

¹⁶⁴ Citation originale : « Por mi familia, la mayoría está acá, y como hace varios años que trabajo acá ».

*Avec l'expérience de toutes ces années, on connaît, on connaît les contratistas... Par la radio, les amis, on se passe les contacts.*¹⁶⁵

Vicente M., *temporero*, Huatulame, 2 décembre 2008.

*Maintenant j'ai dix ans dans l'entreprise, je suis amie de l'administration, maintenant on m'appelle.*¹⁶⁶

Maite C., *temporera*, Huatulame, 2 décembre 2008.

*Par les amis, on se passe les informations où c'est bon [pour travailler], où le paiement est plus rapide ou plus lent.*¹⁶⁷

Danilo D., *temporero*, Ovalle, 3 décembre 2008.

On le voit dans les citations, la recherche fructueuse de travail pour un *temporero* et une *temporera* dépend en grande mesure de la compréhension de l'informalité et des invisibilités du marché du travail agricole saisonnier. D'une part, c'est l'expérience et la connaissance historique des différentes voies pour accéder à une possibilité de travail qui permet l'emploi des *temporeros* et *temporeras*. C'est le cas par exemple des avis et des affiches de travail dans différentes localités, et des annonces dans les radios locales. De l'autre, ce sont les constructions de différents réseaux de contact qui permettent l'emploi des saisonniers et saisonnières. Ce sont des réseaux à différents niveaux d'acteurs du monde agricole, comme les amis ou les collègues, les familiers et la famille, et les mêmes *contratistas* et employeurs.

Une autre variable qui facilite aussi l'accès aux chances de travail, c'est la connaissance des différents cycles productifs agricoles. Les *temporeras* et *temporeras* connaissent les différentes périodes de l'année où les cultures agricoles ont besoin de main d'œuvre saisonnière pour réaliser différentes tâches. Ils savent par exemple quelles sont les périodes de la taille de la vigne, de la préparation de la récolte et des vendanges. Ils savent aussi quelles sont les rythmes de productions des différentes cultures qui coexistent dans les entreprises agricoles, comme ils l'expliquent ci-dessous.

¹⁶⁵ Citation originale : « Con la experiencia de todos los años, uno conoce, conoce los contratistas... por la radio, los amigos, se pasan los datos ».

¹⁶⁶ Citation originale : « Ahora llevo diez años en la empresa, soy amiga de la administración, ahora me llaman ».

¹⁶⁷ Citation originale : « Por amigos, se pasan el dato de donde está bueno [para trabajar], de donde se paga más rápido y más lento ».

[Je m'informe des offres de travail par] *les avis par la radio, soi-même on se dit qu'on sait qu'en mai et en juin vient la taille [des vignes] par exemple.*¹⁶⁸

Leonardo T., *temporero*, Chañaral Alto, 11 mars 2009.

*Ici, entre collègues nous nous passons l'information, on sait que vous avez cette culture [le raisin de table] à cette époque.*¹⁶⁹

Amalia M., *temporera*, Monte Patria, 28 janvier 2009.

Ainsi, lorsque les époques estimées de production s'approchent, les *temporeros* et *temporeras* mobilisent leurs réseaux de contacts afin de trouver un emploi saisonnier. Ils suivent les cycles des différentes productions, et prennent contact avec les différents acteurs de ce marché, comme les employeurs, les *contratistas*, les autres saisonniers agricoles et les voisins, entre autres. De cette façon, les saisonniers et saisonnières les plus prévoyants se préparent et se disposent à travailler lorsque les différentes cultures sont prêtes.

Une autre façon de connaître les offres de travail, moins planifiée et plus souvent utilisée, mais pas moins importante, est le point d'arrêt de différents bus des *contratistas*. D'après les entretiens réalisés avec des saisonniers et saisonnières, ainsi qu'avec des *contratistas*, il existe des points fixes d'arrêt des transports. En particulier dans la ville d'Ovalle, la capitale de la Province du Limarí, un des points de départ fréquent est un monument représentant un tracteur, prêt du centre-ville. Cependant, le plus important est le cimetière de la ville, d'où plusieurs bus de *contratistas* partent tous les matins.

De fait, le cimetière d'Ovalle est devenu l'un des lieux principaux de départ des bus de transport des *contratistas*, pour emmener les *temporeros* et *temporeras* dans les différents champs. Au cimetière arrivent ainsi, très tôt le matin, des saisonniers, avec ou sans accord de travail préalable, afin de travailler pour un jour, quelques jours, une semaine ou plus, selon les opportunités que les *contratistas* leur offrent.

¹⁶⁸ Citation originale : « [Yo me informo de las oportunidades de trabajo] por los avisos por la radio, uno mismo se dice que uno sabe que en mayo y junio viene la poda [de las parras] por ejemplo ».

¹⁶⁹ Citation originale : « Acá las mismas compañeras nos pasamos el dato, uno sabe que le toca este cultivo [la uva de mesa] en este tiempo ».

*On va vers le coin et ça se commente [les offres de travail], et aussi je vais directement vers le contratista.*¹⁷⁰

Federico S., *temporero*, Ovalle, 12 janvier 2009.

*Comme je connais déjà les lieux, je me dirige vers là-bas, vers le cimetière, et je vais où on me connaît déjà, comme les contratistas par exemple.*¹⁷¹

Eva Z., *temporera*, Recoleta, 1er avril 2009.

C'est facile [de trouver un travail], il s'agit d'attendre dans le coin et de monter dans un bus.¹⁷²

Oscar N., *temporero*, Camarico, 2 avril 2009.

On le voit, cette méthode pour se faire embaucher est habituelle chez les *temporeros* et *temporeras*. C'est une pratique courante, en particulier pour les saisonniers qui habitent dans les principales villes de la Province. Aucun contact préliminaire ni pré requis ne sont nécessaires pour les saisonniers et saisonnières agricoles. La seule exigence est l'envie de travailler.

Finalement, une dernière voie pour accéder à un travail en tant que *temporero* ou *temporera* a été identifiée dans cette recherche, spécialement pour les saisonniers venant de l'étranger. Selon nos observations, dans le cas de Péruviens et de Boliviens travaillant dans la Province du Limarí, ce sont plutôt les contacts d'amis qui ont tenté une expérience de travail au Chili, qui leur commentent les offres de travail locales, comme on le voit ci-dessous.

*[J'ai trouvé cette opportunité d'emploi] par une amie qui avait son époux ici... mais avec de la peur, parce qu'il y a des Chiliens plus méchants que d'autres.*¹⁷³

Marta M., *temporeras*, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

Avec la diffusion des offres de travail réalisée dans des régions péruviennes par une entreprise chilienne, un flux de migrants étrangers a été ouvert et il s'est répété au cours des années suivantes. Cependant, et bien que cette diffusion ne se soit pas répétée sur place, ce sont les réseaux de contacts individuels que possèdent les

¹⁷⁰ Citation originale : « Uno sale a la esquina y se comenta [las oportunidades de trabajo], y también voy directamente donde el contratista ».

¹⁷¹ Citation originale : « Como ya conozco, me levanto pa'allápa'l cementerio, y voy donde ya me conocen, como los contratistas por ejemplo ».

¹⁷² Citation originale : « Es fácil [encontrar una oportunidad de trabajo], es cosa de pararse en la esquina y subirse a la micro ».

¹⁷³ Citation originale : « [Encontré esta oportunidad de empleo] por un amiga que tenía su esposo aquí... pero con miedo, porque hay chilenos más malos que otros ».

Péruviens, qui leur permettent de s'informer des offres de travail agricoles saisonnières. Ainsi, chaque année de nouveaux migrants étrangers s'ajoutent à la main d'œuvre locale.

La décision de travailler dans un pays étranger n'est pas facile pour les Péruviens et les Boliviens. D'une part, cela signifie quitter son foyer, ses enfants et la culture locale, pour se rendre dans un contexte socioculturel très différent. De l'autre, cela implique de se confronter à des rapports de travail pas nécessairement accueillants. En fait, quelques *temporeros* et *temporeras* chiliens ressentent l'arrivée de ces étrangers comme une menace pour leurs possibilités d'emploi.

En résumé, la recherche d'offres de travaux agricoles saisonniers est très particulière dans ce contexte. Les *temporeros* et *temporeras* doivent posséder les différents codes, mécanismes et réseaux du monde invisible du travail agricole, pour pouvoir se faire embaucher. La maîtrise de cette dynamique informelle et invisible leur permet d'accéder à ces offres. C'est une maîtrise se fondant sur l'expérience et la connaissance de ce travail, mais aussi sur l'appartenance à un monde spécial : celui du travail agricole saisonnier. On l'a vu, le travail agricole saisonnier n'est pas nécessairement une activité temporaire. Bien au contraire, c'est un métier de vie pour des milliers de personnes qui travaillent uniquement dans ce secteur. Un métier partagé en même temps par différents membres de la famille, qui s'engagent aussi dans des trajectoires professionnelles de *temporeros* et *temporeras*.

Dans ce contexte, comment les *contratistas* font-ils pour recruter la main d'œuvre demandée par les entreprises agricoles ? Comment assurent-ils la disponibilité de travailleurs et travailleuses dans une situation d'importante informalité ?

Les contratistas ou l'art du recrutement de main d'œuvre saisonnière

Les entreprises agricoles réunissent donc les *temporeros* et *temporeras* nécessaires à leurs activités par trois voies : soit l'entreprise agricole prend en charge directement le recrutement des saisonniers ; soit des sous-traitants de main d'œuvre agricole sont engagés pour recruter la main d'œuvre ; soit le recrutement s'effectue de façon mixte, c'est-à-dire qu'une partie des travailleurs est recrutée directement par l'entreprise, et une autre par le *contratista*. De manière générale, autour des deux tiers

des accords de travail agricoles saisonniers sont gérés par des *contratistas*. Ces personnages sont, de ce fait, des acteurs clés pour mettre à disposition la main d'œuvre agricole nécessaire au moment opportun.

Selon les patrons des entreprises agricoles, les *contratistas* ont développé différentes stratégies : ils visitent les entreprises agricoles et proposent leurs services ; ils sont connus dans des localités et recommandés par des patrons ; et ils construisent des relations de confiance avec des patrons qui sollicitent leurs services d'année en année. Les *contratistas* sont des acteurs clés, à qui les patrons doivent faire confiance afin de réunir la main d'œuvre requise. Dans ce sens, les *contratistas* sont des partenaires stratégiques pour la production agricole.

*Ils [les contratistas] viennent se présenter, ils laissent leur carte de visite, et moi je les appelle après. Avant j'appelle des proches pour savoir qui c'est, comment il est...*¹⁷⁴

Administrateur moyenne entreprise, Cerrillos de Tamaya, 19 janvier 2009

*À travers l'entreprise exportatrice, ils arrivent [les contratistas], ils appellent, ils font leur promotion, font leurs offres. Aujourd'hui il y a en trop... On sait s'ils sont responsables en observant leurs résultats.*¹⁷⁵

Gérant petite entreprise, Rapel, 27 janvier 2009.

*[Avec les contratistas, c'est] une relation qui s'est accrue avec le temps. Ce sont des partenaires stratégiques.*¹⁷⁶

Administrateur grande entreprise, Recoleta, 28 janvier 2009.

Bien qu'il existe une importante rotation de *contratistas*, la préoccupation des entreprises est de pouvoir compter sur ceux à qui ils font le plus confiance. Un *contratista* qui ne respecte pas son engagement, un *contratista* qui n'arrive pas avec les saisonniers et saisonnières demandés, ou encore, un *contratista* qui ne réalise pas correctement le travail demandé, peut mettre en danger toute une production. C'est pour cette raison que les entreprises agricoles portent une attention spéciale à ces sous-traitants de main d'œuvre en essayant de construire des rapports pérennes.

¹⁷⁴ Citation originale : « Ellos vienen a ofrecerse, dejan su tarjeta, y yo los llamo después. Antes llamo a conocidos para saber quién es, cómo es.... ».

¹⁷⁵ Citation originale : « A través de exportadora llegan [los contratistas], llaman, se promueven, se ofrecen. Hoy sobran... Se sabe que son responsables viendo resultados ».

¹⁷⁶ Citation originale : « [Con los contratistas, es] una relación que fue creciendo con el tiempo. Son socios estratégicos ».

*On essaie de chercher le même contratista chaque année, il y a une certaine fidélité, mais d'autres changent, il y a quand même une rotation des contratistas. On cherche la fidélité des travailleurs par les contratistas. À Carén [un village] nous travaillons avec des contratistas, depuis douze ans.*¹⁷⁷

Administrateur de grande entreprise, Carén, 12 janvier 2009.

*[On travaille avec] les mêmes [contratistas], un pour la récolte et un pour le packing. J'en avais en plus un autre pour la récolte, mais c'étaient des gens trop désordonnés et je l'ai renvoyé...*¹⁷⁸

Gérant petite entreprise, Rappel, 27 janvier 2009.

Pour se positionner et se maintenir en tant que sous-traitants de main d'œuvre agricole, les contratistas ont une importante responsabilité. Ils doivent réunir à temps une main d'œuvre suffisante, engagée et sûre, pour un temps déterminé. Et pour y parvenir, ils doivent mobiliser différents moyens.

Bien que les *contratistas* aient été les acteurs les plus difficiles à contacter lors du travail de terrain, on a réussi à obtenir quelques entretiens essentiels pour essayer d'approcher leurs stratégies, en particulier celui de Monsieur Juan S. Selon ces entretiens, on observe que pour les *contratistas*, la question du recrutement de *temporeros* et *temporeras* est centrale.

*[Mon travail comme contratista consiste à] rassembler des bons travailleurs, réunir les contrats [avec les entreprises agricoles], me préoccuper de payer les rémunérations et les contrats [des saisonniers et saisonnières...] Plusieurs entreprises m'appellent, je suis connu, et je n'ai pas tellement de gens [temporeros], pratiquement je ne bouge pas de mon bureau, comme on dit. Dès le début, j'avais des contacts, j'étais connu...*¹⁷⁹

Juan S., *contratista*, 9 mars 2009.

Leur préoccupation est moins d'obtenir un contrat de travail avec une entreprise agricole que le défi de réunir les saisonniers nécessaires. C'est plus

¹⁷⁷ Citation originale : « Se trata de buscar el mismo contratista a cada año, hay cierta fidelidad pero hay otros que cambian, igual hay rotación de contratistas. La fidelidad de los trabajadores se busca a través de los contratistas. En Carén trabajamos con contratistas hace doce años ».

¹⁷⁸ Citation originale : « [Se trabaja con] los mismos [contratistas], uno para la cosecha y uno para el packing. Tenía además otro para la cosecha pero era gente muy desordenada y lo eché ».

¹⁷⁹ Citation originale : « [Mi trabajo como contratista consiste en] conseguir gente buena pa' trabajar, conseguir los contratos [con las empresas agrícolas], preocuparme de pagar las remuneraciones y los contratos [de los temporeros y temporeras]. Me llaman varias empresas, soy conocido, y yo no tengo tanta gente, prácticamente no me muevo del escritorio, como se dice. Al principio ya tenía contactos, era conocido ».

particulièrement le cas de *contratistas* qui sont bien positionnés dans le marché du travail local et qui s'appuient sur une reconnaissance de la part des patrons des exploitations agricoles. Ainsi, ce sont les mêmes entreprises qui font appel, chaque année, aux mêmes *contratistas*, dans cette relation stratégique avec ces partenaires clés.

En ce qui concerne la sélection et le recrutement de *temporeros* et *temporeras*, d'après nos entretiens, on observe que l'expérience et la connaissance sont deux facteurs importants. Bien que pour certains *contratistas* cette connaissance préalable ne soit pas essentielle, pour d'autres, le fait d'avoir des antécédents sur ces derniers est fondamental pour établir un accord de travail.

Pour ceux-ci, les rapports qui s'établissent entre *temporeros*, *temporeras* et *contratistas* sont basés, d'une part, sur la confiance et la connaissance de chacun. D'autre part, cette relation se fonde sur la connaissance du marché du travail agricole saisonnier, de ses périodes et dynamiques de travail. Ainsi, il existe une sorte d'engagement invisible entre *contratistas* et *temporeros* et *temporeras*, dans une relation qui se maintient et se répète dans le temps.

*Il y a des gens qui ont des années de travail [avec moi], certains ont même un contrat à durée indéterminée... D'autres sont là pour trois mois ou plus avec un contrat par travail. Nous avons un répertoire avec les téléphones et les adresses, et ils appellent aussi. Ce sont des gens connus... Je maintiens un groupe de trente...*¹⁸⁰

Juan S., *contratista*, 9 mars 2009.

Outre ce rapport fondé sur la connaissance et la confiance, d'autres stratégies ont été aussi observées parmi les sous-traitants pour réunir la main d'œuvre demandée. Une de celles-ci est la mobilisation des réseaux de contacts des *temporeros* et *temporeras*, qui recommandent des personnes pour un travail. La famille, des amis et des voisins sont recommandés par les saisonniers et demandés par les *contratistas*.

Enfin, une autre stratégie observée est l'*acarreamiento* ou le racolage de travailleurs et travailleuses, sans les connaître nécessairement, afin de réunir la

¹⁸⁰ Citation originale : « Ya hay gente que lleva años trabajando [conmigo], unos incluso tienen contrato indefinido... Otros están por tres meses más o menos con contrato por obra o por faena. Tenemos una agenda con los teléfonos y las direcciones, y ellos también llaman. Es gente conocida... Mantengo un grupo como de treinta... ».

quantité de main d'œuvre requise par les entreprises. C'est par exemple le cas des *contratistas* qui passent prendre des travailleurs à des points fixes des villes principales de la Province. Ces *contratistas* sont moins valorisés par les patrons des entreprises agricoles.

Pour faire la sélection des saisonniers, les *contratistas* ne demandent pas de pré requis importants. Comme les patrons des entreprises agricoles, ils demandent des saisonniers et saisonnières ayant envie de travailler, avec de bonnes habitudes et de bons rapports interpersonnels. L'extrait de casier judiciaire est aussi souvent demandé, à cause de la demande des entreprises de vérifier les antécédents judiciaires des personnes qui travaillent chez elles.

Moi je leur demande qu'ils sachent travailler, qu'ils n'aient pas de mauvaises habitudes, qu'ils soient polis avec les superviseurs... [En plus l'extrait de casier judiciaire est demandé parce que les entreprises] demandent l'extrait de casier judiciaire, rien de plus. [...] Je leur fais signer un « droit à savoir »... ils ne peuvent pas prendre les objets des entreprises, ils ne peuvent pas manger dans les champs, ils n'ont pas le droit de fumer, c'est comme un règlement où apparaissent les droits des gens et ce qu'ils doivent faire. Ce devrait être normal du reste.¹⁸¹
Juan S., *contratista*, 9 mars 2009.

En plus, quelques *contratistas* s'appuient sur un règlement particulier dont ils exigent la signature par les *temporeros* et *temporeras*. Ce sont des documents qui précisent les droits et les devoirs des saisonniers et saisonnières, s'ils décident de travailler avec le *contratista*. De cette façon, les *contratistas* se trouvent en condition d'exiger postérieurement l'accomplissement de ces règles, et se protègent dans les cas où les *temporeros* et *temporeras* exigent d'eux des choses qui ne sont pas comprises dans l'accord initial. Cette question sera reprise dans le chapitre 8.

Comme les patrons des entreprises agricoles, les *contratistas*, ont bâti un monde de rapports et de dynamiques de recrutement et de maintien de travailleurs basés sur l'expérience et les habitudes. D'une part, la connaissance des différents mécanismes, rapports et réseaux à l'intérieur du marché agricole leur permet de

¹⁸¹ Citation originale : « Yo pido que sepan trabajar, que no tengan malas costumbres, que sean educados con los supervisores... [Además se solicita el papel de antecedentes por que las empresas] piden el papel de antecedentes, nada más. [...] Los hago firmar un "derecho a saber"... no pueden tomar cosas de la empresa, no pueden comer en el predio, no fumar, es como un reglamento donde salen los derechos de la gente y con lo que uno tiene que cumplir. Debería ser normal en el resto ».

développer leur travail de sous-traitance de la main d'œuvre agricole. De l'autre, la construction de relations de confiance, tant avec les patrons qu'avec les travailleurs, et la reconnaissance de leur travail et de leur responsabilité dans le secteur, sont indispensables pour leur positionnement et leur permanence sur ce marché. Même si tous les *contratistas* ne réunissent pas ces caractéristiques, celles-ci sont reconnues comme fondamentales pour leur réussite professionnelle. C'est un autre des attributs invisibles de ce marché du travail.

La rationalité invisible du marché du travail agricole saisonnier

Les différents mécanismes décrits ici, tant pour trouver des emplois agricoles saisonniers que pour réunir les effectifs nécessaires à la production, sont caractéristiques du travail agricole saisonnier. Bien que pour un étranger à ce marché du travail, l'accès à une offre de travail puisse paraître complètement diffuse, pour les différents acteurs de celui-ci les dynamiques sont bien définies. Grâce à l'expérience, à l'habitude, à la connaissance et aux réseaux locaux, aussi bien les *temporeros* et *temporeras*, que les patrons et les *contratistas*, arrivent à se connecter dans cet univers.

Un autre élément qui ressort de cette analyse et devient clé pour rationaliser ce marché du travail agricole saisonnier est que les différents acteurs qui en font partie sont dédiés, « temporairement tout au long de l'année », à ces activités de travail. C'est-à-dire que ce sont en grande mesure des personnes qui habitent et travaillent dans le monde du travail agricole saisonnier de manière exclusive. Dans ce sens, ce sont des personnes qui possèdent une histoire distincte, un langage et des codes particuliers, des rapports sociaux qui leurs sont propres, en bref toute une culture qui caractérise le travail agricole saisonnier.

La rationalité du travail agricole saisonnier n'est pas basée sur des institutions formelles, explicites ou reconnues par les mécanismes traditionnels du marché du travail et par les autorités des secteurs agricoles et du travail. Ce sont des dynamiques informelles et invisibles, avec leurs rituels propres et une culture particulière. Dans ce sens, la rationalité du travail agricole de saison dépasse le secteur agricole au sens strict, de même qu'elle déborde du cadre du travail au sens strict. La rationalité du

travail agricole comporte un quota important d'invisibilité, comme les autres composantes de ce travail.

C. Migrations régionales et transnationales : nouvelles formes de mobilité de travail

Une des dimensions des dynamiques du travail agricole saisonnier identifiées dans cette étude porte sur les rationalités du marché du travail agricole saisonnier, au sens des différentes stratégies mises en place afin de faire converger l'offre et la demande de travail, comme on l'a vu plus haut. Ceci, dans un contexte de travail saisonnier « permanent », puisque les activités agricoles peuvent s'étendre toute l'année grâce à la diversification de la production. Cependant, ce prolongement de l'activité agricole et des offres de travail agricole saisonnier tout au long de l'année est aussi possible grâce à une autre dimension des dynamiques de ce travail : les mobilités de la main d'œuvre agricole saisonnière. Ces mouvements avaient été détectés dans des études antérieures, mais de telles mobilités ont été également observées lors de cette recherche. Ces déplacements font aussi partie des caractéristiques du monde invisible du travail agricole saisonnier.

La flexibilité de travail agricole saisonnier et les mobilités de travail

Avec la flexibilité requise pour obtenir des accords de travail temporaires successifs, et l'adaptabilité aux différentes cultures agricoles, une autre flexibilité est aussi demandée. Il s'agit de pouvoir mobiliser la main d'œuvre vers les différentes localités où se trouvent les productions agricoles. Tout au long de l'année, ce sont d'importantes mobilisations des saisonniers et saisonnières: des déplacements entre entreprises, entre cultures exploitées, entre zones de la Province du Limarí et en dehors d'elle. Ainsi, la flexibilité du travail suppose des déplacements multiples continuels.

Les zones agricoles au Chili avec des offres de travail agricole saisonnier s'étendent de la Région d'Atacama (ville de Copiapo) jusqu'à la Région des Lacs (ville de Puerto Montt) principalement, dans une extension d'environ 1.800 km de longueur (le Chili a une longueur de 4.300 km). C'est une extension où sont réparties des plantations de fruits, de légumes, de fleurs et de graines.

Ce sont différentes cultures agricoles avec des périodes de production différenciés, en fonction des caractéristiques climatiques de chaque zone du pays. Ainsi, de manière générale, les productions agricoles commencent au nord du pays au printemps et descendent vers le sud au fur et à mesure qu'avancent le printemps et l'été.

Ces différents temps et zones de production agricole, entre différentes cultures et entreprises agricoles, demandent une main d'œuvre flexible, capable de se déplacer. Notre recherche montre qu'aujourd'hui, il est possible d'identifier quatre types de déplacement de travail agricole saisonnier : les trois premiers avaient été signalés précédemment dans d'autres études, l'autre constitue un nouveau déplacement. Le premier type porte sur les migrations depuis d'autres provinces et régions du Chili vers la Province du Limarí. Le deuxième se réfère à des migrations des pays voisins vers la Province du Limarí. Le troisième signale les déplacements de la Province du Limarí vers d'autres régions et provinces du pays. Finalement, le quatrième type concerne les déplacements journaliers, que des milliers de *temporeros* et *temporeras* doivent réaliser jour après jour à l'intérieur de la Province du Limarí.

Migrations de temporeros et temporeras vers la Province du Limarí

Les déplacements ou migrations de saisonniers agricoles depuis des provinces et régions du Chili vers d'autres régions du pays dont le Limarí ont été constatés dans des études menées à partir de la moitié des années 1980 (Cf. Venegas 1992 et 1995 ; Riquelme 2000). Ce phénomène, plus marqué en direction des régions du nord, a été aussi expliqué par le manque de main d'œuvre. Ce manque serait à l'origine des déplacements d'un nombre considérable de migrants de différentes zones du pays pour les périodes de récolte et d'emballage des fruits.

Malgré les antécédents fournis par la littérature disponible, qui montraient une importante participation de *temporeros* et *temporeras* migrants dans les régions du nord du Chili, selon notre recherche, seulement 17% des saisonniers proviennent de provinces et de régions extérieures à la Province du Limarí, comme on le montre dans la Figure 32.

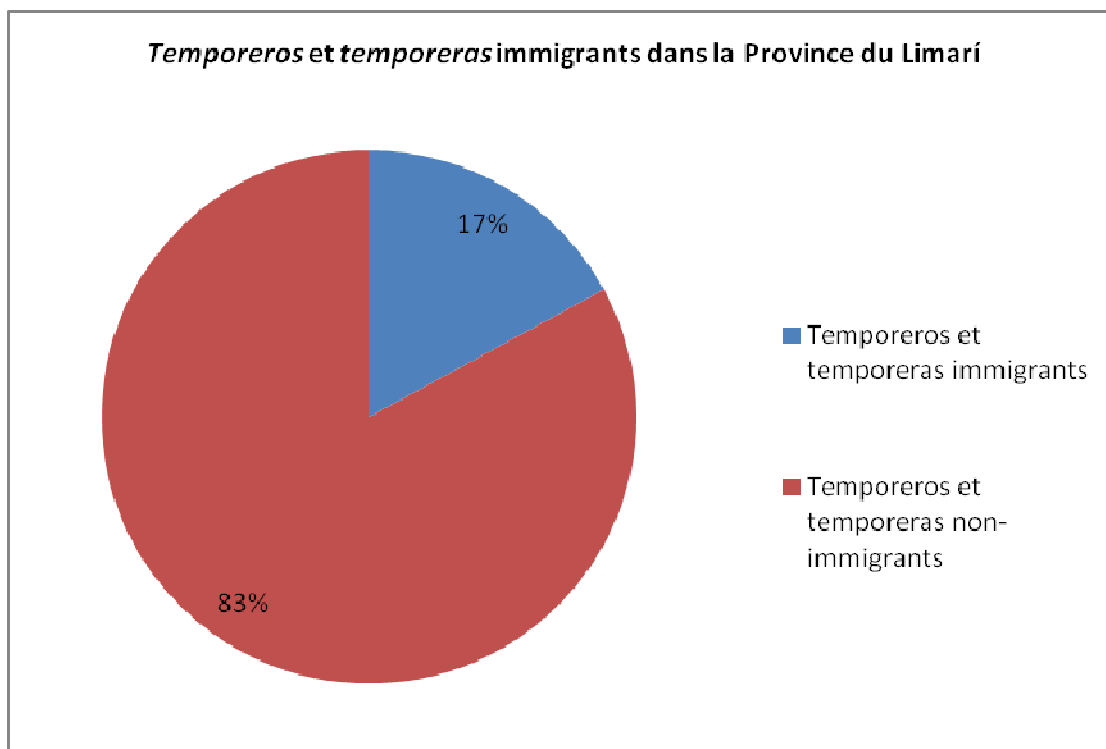


Figure 32 : Temporeros et temporeras immigrants dans la Province du Limarí, 2008-2009
Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Si le nombre de migrants est peu important par rapport au nombre de *temporeros* et *temporeras* habitant dans la Province du Limarí, il s'agit quand même d'une proportion significative. En considérant que le volume de *temporeros* et *temporeras* de la Province du Limarí peut dépasser les 16.000 individus, d'après le Recensement Agricole 2007, on pourrait en déduire qu'environ 2.700 saisonniers et saisonnières sont migrants dans la Province du Limarí. Dans cette projection, c'est un nombre important d'immigrants mobilisés pour le travail, qui quittent leurs foyers et leurs familles. Et c'est aussi un nombre important de saisonniers et saisonnières ayant besoin d'hébergement lors de ces périodes de travail. C'est en partie pour cette raison, que plusieurs entreprises ont disposé des dortoirs pour leurs travailleurs.

Pour ces immigrants, se déplacer pour travailler dans une autre région est considéré comme une opportunité pour gagner de l'argent, sortir des villes et rencontrer des gens.

[L'expérience de migrer est] *positive, j'aime connaître des gens, ne pas être toujours dans la même chose... C'est positif, l'air pur, les beaux paysages...*¹⁸²

Miguel C., *temporero* immigrant, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

*Au début [c'est] un peu dur, pour s'habituer, pour les repas par exemple...*¹⁸³

Marta M., *temporera* immigrante, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

Si l'on observe maintenant ce chiffre depuis une approche de genre, d'après l'échantillon analysé, 43% des saisonniers migrants correspondent à des femmes immigrantes et 57% à des hommes. Ainsi, c'est un nombre important de femmes qui quittent leur foyer pour travailler. Bien que l'expérience de la migration puisse être difficile au début, d'une part parce qu'elle implique de s'absenter de leur foyer et des soins de leur famille, et d'autre part parce qu'il s'agit d'un travail d'une importante exigence physique, pour les femmes migrantes, cette expérience est bien valorisée.

Le travail agricole saisonnier est considéré comme une chance pour gagner plus d'argent, puisque cette migration implique le séjour des saisonniers et saisonnières dans des dortoirs et des campements des entreprises agricoles, ce qui leur permet d'économiser des frais de logement et même d'alimentation. Ainsi, le revenu qu'ils et elles reçoivent devient plus intéressant. Mais cette migration de travail est aussi valorisée par l'expérience même du travail, qui implique la connaissance d'un espace de travail différent, avec des paysages, des cultures et des personnes singuliers.

[L'expérience de migrer est] *belle, c'est un sacrifice mais elle est bonne, il faut apprendre à faire ce métier.*¹⁸⁴

Mariela M., *temporera* migrante, Cerrillos de Rapel, 21 janvier 2009.

[L'expérience de migrer est] *bonne, on connaît la culture, les gens, c'est autre chose.*¹⁸⁵

Luisa C., *temporera* migrante, Chañaral Alto, 11 mars 2009.

¹⁸² Citation originale : « [La experiencia de migrar es] positiva, me gusta conocer gente, no estar siempre en lo mismo. Es positivo, el aire puro, bonitos paisajes... ».

¹⁸³ Citation originale : « Al principio [es] un poco duro, para acostumbrarse, por la comida por ejemplo ».

¹⁸⁴ Citation originale : « [La experiencia de migrar es] bonita, es sacrificada pero buena, hay que aprender a hacer este oficio ».

¹⁸⁵ Citation originale : « [La experiencia de migrar es] buena, se conoce la cultura, la gente, es otra cosa ».

La migration de travail est considérée ainsi comme une chance pour travailler et obtenir un revenu par les saisonniers et saisonnières qui se déplacent tout au long du Chili, en suivant les récoltes et les productions des différentes cultures, souvent liées à l'exportation. Dans ce type de déplacement, un phénomène qui devient très intéressant est que depuis l'année 2006, on trouve parmi ces saisonniers et saisonnières, des Péruviens et des Boliviens.

Immigrations internationales de temporeros et temporeras

On l'a mentionné plus haut, à cause du manque de main d'œuvre constaté par les patrons des entreprises agricoles de la Province du Limarí, en 2006, un représentant d'une entreprise agricole locale est allé dans la région de Tacna, au Pérou, afin de diffuser une offre de travail agricole saisonnier. C'est ainsi qu'une première vague de Péruviens migrants est venue travailler dans la Province, phénomène qui s'est répété les années suivantes.

Depuis 2006, cette immigration de travail est devenue chaque année plus importante, tant en nombre de saisonniers et saisonnières agricoles qu'en zone géographique d'origine. Sur le terrain nous avons constaté que les Péruviens provenaient de la ville de Tacna, mais aussi d'autres villes et secteurs péruviens, ainsi que d'un autre pays voisin, avec des travailleurs venant de Bolivie. On peut également remarquer que ces Péruviens et Boliviens migrants travaillaient dans différentes localités et entreprises de la Province du Limarí, et non pas seulement dans l'entreprise qui avait fait la campagne initiale de recrutement.

Comme le reconnaissent les patrons des entreprises, aujourd'hui ce sont les *temporeros* et *temporeras* péruviens et boliviens eux-mêmes qui ont cherché du travail, en contactant les entreprises pour offrir leur main d'œuvre.

[Nous avons] *entre six et sept Péruviens, une famille est arrivée, c'est la deuxième année qu'ils viennent.*¹⁸⁶

Administrateur grande entreprise, Huanilla, 20 janvier 2009.

¹⁸⁶ Citation originale : « [Tenemos] entre seis y siete peruanos, llegó una familia, es el segundo año que vienen ».

*Les Péruviens ne sont pas trop arrivés ici. Un couple est arrivé, où l'homme montait des boîtes et la femme travaillait dans le packing...*¹⁸⁷

Administrateur grande entreprise, Carén, 12 janvier 2009.

*Ils [des Péruviens] sont arrivés pour demander du travail, mais sans papiers, s'ils les avaient à jour, il n'y aurait pas de problème.*¹⁸⁸

Administrateur grande entreprise, Camarico, 19 mars 2009.

Selon notre recherche, la présence d'immigrants étrangers est un phénomène émergeant. Cependant, tous les administrateurs et patrons des entreprises interviewés de la Province du Limarí étaient informés de la présence d'immigrants péruviens et boliviens. En effet, bien que seulement un tiers des administrateurs et patrons aient embauché effectivement des Péruviens, plusieurs d'entre eux ont reconnu ne pas l'avoir fait à cause de documents irréguliers. Comme la plupart des immigrants étrangers entrent au Chili avec un visa de touriste et non avec un visa de travail, l'embauche formelle des Péruviens et des Boliviens est impossible.

Il a été difficile d'accéder directement à des *temporeros* et *temporeras* étrangers. Même dans les entreprises où les administrateurs et les patrons ont déclaré utiliser une main d'œuvre étrangère, l'accès à ces personnes a été très limité. Ainsi, seulement trois *temporeros* étrangers ont pu être interrogés, deux femmes et un homme.

L'homme, péruvien, chef de foyer, 39 ans, en couple avec trois enfants, était arrivé dans l'entreprise grâce au contact d'un ami. Il est revenu la saison suivante dans la même entreprise qui l'accueille aujourd'hui depuis quatre ans. Pour lui, ce travail est une chance très importante, le salaire qu'il reçoit est bien valorisé au Pérou, et il peut l'envoyer presque entièrement à sa famille puisqu'il réside dans le dortoir de l'entreprise. C'est la plus importante possibilité de travail sur laquelle il puisse compter.

Le patron a été une bonne personne avec nous, en plus on a besoin des monnaies [de l'argent] et les rémunérations là-bas [au Pérou] sont faibles. [...] Cette entreprise laisse ses portes ouvertes pour pouvoir revenir chaque année. [...] On est tous comme une famille, ils ne font pas de

¹⁸⁷ Citation originale : « Los peruanos no han llegado mucho acá. Llegó una pareja donde el hombre armaba cajas y la mujer trabajaba en el paking ».

¹⁸⁸ Citation originale : « Han llegado [peruanos] a pedir trabajo, pero sin papeles, si los tuvieran al día no habría problema ».

*discrimination, même avec nous les étrangers, je n'ai jamais vécu la discrimination. [...] Des fois ils se conduisent mal [les temporeros et temporeras], il y a du mécontentement, les weekends nous faisons un repas avec dix ou douze Péruviens et nous buvons de la bière... mais les Chiliens fument beaucoup de la marijuana, même dans le bus...*¹⁸⁹
Marcos L., *temporero péruvien*, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

Les femmes, une Péruvienne et l'autre Bolivienne, une de 23 ans et l'autre de 41 ans, célibataires et sans enfants, sont arrivées aussi grâce à des contacts d'amis. Pour elles, les salaires qu'il est possible de gagner au Chili sont beaucoup plus attractifs que les salaires de leur pays d'origine. En même temps, bien qu'elles reconnaissent les difficultés pour travailler en tant qu'étrangères au pays, avec une culture de travail particulière et des habitudes nouvelles, selon elles, les conditions du travail agricole saisonnier sont meilleures que celles de leurs pays d'origine.

*J'étais à Arica [une ville chilienne à la frontière avec le Pérou], j'ai connu une amie qui travaillait ici... d'abord j'ai travaillé dans la pasera[séchoir à raisins] jusqu'à juin, aussi dans l'entretien, dans le packing à l'emballage. [...] Je veux réunir de l'argent pour installer ma propre entreprise, une ferme, accumuler de l'expérience parce qu'en Bolivie il n'y en a pas beaucoup. [...] Entre étrangers, ils ne s'entendent pas, de la part des Chiliens, il y a un peu de racisme, que nous sommes des affamés, que nous n'avons rien à faire ici...*¹⁹⁰
Marisol A., *temporera bolivienne*, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

[Je suis arrivée] par une amie, qui avait son époux ici... mais avec la peur, parce qu'il y a des Chiliens plus mauvais que d'autres. [...] Pareil, nous travaillons pareil... Dans le packing c'est plus compliqué... Dans les dortoirs, il y a des fois des drames... [...] Quelques-uns nous humilient, nous insultent « Péruviens affamés vous venez nous prendre l'argent »... [Malgré tout] c'est favorable, dans mon pays on ne nous paie pas ce qu'il faut, on ne nous considère pas... ici on te donne du travail, on t'écoute, il y

¹⁸⁹ Citation originale : « El dueño ha sido muy bella persona con nosotros, además uno necesita las monedas [el dinero] y las remuneraciones allá [en Perú] son pocas. [...] Esta empresa deja las puertas abiertas para volver cada año. [...] Son todos como una familia, no son discriminatorios, incluso con nosotros los extranjeros, nunca me ha tocado la discriminación. [...] A veces se portan mal [los temporeros y temporeras], hay descontento, los fines de semana hacemos comida entre 10 y 12 peruanos y tomamos cerveza... pero los chilenos fuman mucha marihuana, incluso dentro del bus ».

¹⁹⁰ Citation originale : « Estaba en Arica [una ciudad chilena que limita con Perú], conocí a una amiga que trabajaba aquí... primero trabajé en la pasera hasta junio, también en mantenimiento, en el packing embalando. [...] Quiero juntar plata para poner mi negocio propio, una granja, ganar experiencia porque en Bolivia no hay mucho. [...] Entre extranjeros no se llevan bien, de los chilenos hay un poco de racismo, que somos muertos de hambre, que no tenemos nada que hacer acá... ».

*a plus de droits ici. [...] Au Pérou on ne protège pas l'intégrité des gens, le traitement est pire, ici c'est doux pour nous...*¹⁹¹

Marie M., *temporera bolivienne*, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

Dans le cas des deux femmes *temporeras* étrangères, il est intéressant de noter leur perception du traitement qu'elles reçoivent de certains Chiliens. Sur ce sujet, les *temporeros* et *temporeras* chiliens reconnaissent un certain malaise vis-à-vis de ce qui peut paraître une discrimination et un acte raciste. Cependant, ils argumentent que le problème n'est pas la présence de Péruviens en elle-même, mais la fixation des salaires car les immigrants péruviens et boliviens forment une main d'œuvre disposée à travailler pour moins d'argent.

*Les entrepreneurs vont au Pérou chercher des Péruviens, ils travaillent deux jours gratuitement pour qu'ils apprennent ils disent, et ils gagnent le minimum, pour dix heures journalières, ils abusent d'eux, et de cette façon ils n'augmentent pas les salaires. [Dans quelques entreprises] il y a beaucoup de Péruviens. Les Péruviens ont été trop trompés.*¹⁹²

Roberto B., *temporero*, Ovalle, 17 décembre 2008.

*Il y a trop de Péruviens seulement dans ce secteur, et le Chilien est emmerdé là, ce n'est pas pour être raciste, mais ils travaillent pour moins, pour quatre ou cinq mille pesos chiliens par jour.*¹⁹³

Paulo A., *temporero*, El Palqui, 18 décembre 2008.

Comme on peut le lire, la présence de *temporeros* péruviens et boliviens met en concurrence la main d'œuvre agricole saisonnière. D'une part, cette présence permet de pallier le « manque » de main d'œuvre perçu par les entrepreneurs agricoles. De l'autre, elle permet aux entreprises de fixer les salaires du travail agricole saisonnier en considérant cette disponibilité de main d'œuvre moins chère.

¹⁹¹ Citation originale : « [Yo llegué] por un amiga que tenía su esposo aquí... pero con miedo, porque hay chilenos más malos que otros. [...] Igual, trabajamos igual... En el *packing* es más complicado... En el colectivo a veces hay dramas... [...] Algunos nos humillan, nos insultan "peruanos muertos de hambre nos vienen a quitar la plata"... [A pesar de todo] es favorable, en mi país no nos pagan lo que es, no nos consideran... acá te dan el trabajo, te escuchan, hay más derechos acá. [...] En Perú no reguardan la integridad de la gente, hay peor trato, acá es suave para nosotros... ».

¹⁹² Citation originale : « Los empresarios van a Perú a buscar peruanos, trabajan 2 días gratis para que aprendan dicen, y ganan el mínimo, por 10 horas diarias, se aprovechan de ellos, y por eso no suben los sueldos. [En algunas empresas] hay hartos peruanos. Los peruanos han sido muy burlados ».

¹⁹³ Citation originale : « Hay muchos peruanos no más en este sector, y el chileno jode ahí, no es por ser racista, pero trabajan por menos, por cuatro o cinco lucas al día ».

En résumé, le travail agricole saisonnier représente aussi une importante opportunité de travail pour les saisonniers agricoles immigrants du Pérou et de la Bolivie, notamment en comparaison avec les conditions générales de travail dans leurs pays d'origine. Cependant ces migrations internationales sont aussi source de conflit et de concurrence pour les *temporeros* et *temporeras* locaux, qui voient leurs possibilités de travail affectées. Mais, qu'en est-il des migrations de travail des *temporeros* et *temporeras* de la Province du Limarí ?

Migrations de travail des temporeros et temporeras de la Province du Limarí

Un troisième type de déplacement identifié dans cette étude est celui des saisonniers agricoles du Limarí vers d'autres régions et provinces du pays. Bien que l'activité agricole se soit étendue sur presque les douze mois de l'année, il existe toujours des périodes où l'activité agricole diminue dans la Province du Limarí, et est plus forte dans d'autres régions du pays. Par exemple, pour des raisons climatiques, les activités de récolte et d'emballage des fruits commencent environ un mois avant dans les provinces situées au nord de la Province du Limarí, ce qui attire une main d'œuvre migrante (Valdés 2005).

Ainsi, 46% du total des saisonniers agricoles interviewés ont migré au moins une fois en tant que *temporero*. Et parmi les saisonniers agricoles du Limarí, 30% ont déclaré avoir migré au moins une fois dans une autre zone du pays. Malgré tout, rares sont les *temporeros* et *temporeras* qui le font régulièrement à chaque saison. Seulement 11% des interviewés ont signalé avoir des plans de migration pour la saison agricole 2008-2009. Et il est intéressant de noter que tous étaient des hommes.

Les destinations de ces migrations les plus fréquentes sont Copiapó (la zone au nord de la Région de Coquimbo) et la zone centrale du Chili (Rancagua, Melipilla, Isla de Maipo, San Felipe, Limache, entre autres).

La raison principale de ces migrations internes est la possibilité d'obtenir des salaires plus importants pendant des époques de l'année où l'activité locale est moindre. Même si ces migrations sont considérées comme un sacrifice, parce que les migrants doivent faire des efforts en travaillant plus, elles sont néanmoins valorisées.

*C'est gratifiant, c'est beaucoup d'argent, ça vaut la peine de sortir. C'est un sacrifice, mais en un mois tu peux gagner le double. Le campement était bien, c'était une chambre pour quatre personnes, des cantines, une bonne cuisine...*¹⁹⁴

Mario V., *temporero*, Ovalle, 8 janvier 2009.

*[Les expériences de travailler dans d'autres régions] sont bonnes, on travaille beaucoup, on fait des salaires, les campements sont bons, le contratista nous loue une maison, on n'était pas abandonnés, on nous donnait des repas également...*¹⁹⁵

Marcelo A., *temporero*, Recoleta, 1 avril 2009.

Cependant, le fait de travailler en tant que migrant ne signifie pas nécessairement en soi avoir de meilleurs revenus. Travailler en tant que migrant signifie se sacrifier un peu plus, travailler plus d'heures par jour, et ne pas avoir de jours de repos ni de congés. En même temps, travailler en tant que migrant implique de devoir couvrir les coûts d'hébergement et d'alimentation, de la même façon que pour les migrants venant vers la Province du Limarí. Malgré tout, on constate que les salaires peuvent devenir plus attractifs et les migrations de travail une chance.

Les trois types de migrations liées au travail agricole saisonnier présentés jusqu'ici sont connus et documentés dans de nombreuses études. Ces migrations nationales et internationales peuvent être considérées comme des mobilités saisonnières traditionnelles, dans le sens où il existe un déplacement temporaire et cyclique vers une autre région ou même un autre pays. Dans ces cas, les saisonniers migrent pendant quelques mois de l'année et sont hébergés souvent dans des résidences, des dortoirs ou des campements mis à disposition par les entreprises agricoles.

Cependant, dans cette étude un quatrième type de migration a été observé particulièrement dans la Province du Limarí. Il s'agit de mobilités journalières, qui peuvent impliquer plusieurs dizaines voire centaines de kilomètres avant d'atteindre les lieux de travail.

¹⁹⁴ Citation originale : « Es gratificante, es harta plata, vale la pena salir. Es sacrificado pero en un mes puedes sacar el doble. El campamento estaba bien, era una pieza para 4 personas, comedores, buena comida ».

¹⁹⁵ Citation originale : « [Las experiencias de trabajar en otras regiones] son buenas, se trabaja a trato, se hace sueldos, los colectivos son buenos, el contratista nos arrendaba una casa, no estábamos abandonados, nos dan comida igual... ».

Les nouveaux déplacements journaliers de travail

Ce quatrième type de déplacement est différent des migrations classiques de saisonniers agricoles¹⁹⁶. Il s'agit de déplacements ni temporaires, ni cycliques, mais de déplacements journaliers à des distances relativement grandes, vers des lieux de travail changeants, avec un retour le soir dans le lieu de résidence. Selon notre recherche, il s'agit de déplacements qui touchent la plus grande partie des travailleurs saisonniers de l'agriculture d'exportation de la Province du Limarí.

En analysant les différents contrats de travail réalisés par les saisonniers et saisonnières résidents dans la Province du Limarí (c'est-à-dire en excluant les migrants dans la Province) tout au long d'une année agricole (la saison 2007-2008), et en repérant les lieux de résidence et les lieux de travail de chacun des cas au niveau de localité, il a été possible d'étudier et de calculer les distances entre les lieux de résidence et les lieux de travail. En multipliant cette distance par deux (pour considérer les allers-retours) pour chaque cas, on a obtenu la distance correspondante aux déplacements journaliers.

Ainsi, il a été possible de déterminer que les saisonniers résidant dans la Province du Limarí font des déplacements journaliers de 46 kilomètres en moyenne pour se rendre dans leur lieu de travail et revenir chez eux à la fin de la journée de travail. Le Tableau 24 montre que la moitié d'entre eux réalise des déplacements journaliers de moins de 20 kilomètres, cependant plus d'un quart réalise des déplacements journaliers de 61 à 200 kilomètres.

Distance journalière (en km)	Pourcentage de saisonniers qui la réalisent (%)
1 à 20	50
21 à 60	23
61 à 200	27

Tableau 24 : Déplacements journaliers des saisonniers agricoles résidents dans la Province du Limarí, 2007-2008

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

¹⁹⁶ Ce type de mobilité, identifié dans le cadre de cette recherche, a été publié en 2011 par l'auteur et Patrick Livenais sous le titre « Flexibilité du travail et nouvelles mobilités en zone aride : mobilisateurs et mobilisés de l'agro-industrie d'exportation du Limarí (Chili) » dans la revue *Sécheresse*, vol. 22, n°4, 260-266.

Grâce à cette analyse, il a été aussi possible de déterminer que les lieux de résidence des saisonniers agricoles de la Province du Limarí sont principalement les villes et les villages les plus importants de la Province, en particulier Ovalle, la capitale de la Province et Monte Patria. Il s'agit ainsi d'un phénomène de déplacements journaliers urbains-ruraux-urbains en grande mesure, comme on le voit dans la Figure 33, qui présente sous forme d'un graphique les principales routes de déplacement. De ce fait, les déplacements partent des principaux centres urbains de la Province et s'étendent vers les différentes vallées intérieures de la Province, comme la vallée du Rio Hurtado, la vallée du Rio Grande, la vallée du Rio Los Molles ou même la vallée du Rio Limarí.

Pour rendre possibles ces déplacements, la Province du Limarí dispose d'une importante infrastructure de routes et de chemins d'accès, qui alimentent chaque vallée intérieure. Bien qu'il s'agisse de routes et de chemins pas toujours pavés avec de nombreux virages et pentes, c'est quand même d'une infrastructure considérable améliorée par l'État lors des dernières années. Ces routes sont ainsi parcourues quotidiennement par les différents acteurs de l'agriculture d'exportation. À partir de six heures du matin, ces voies sont occupées par des autobus et des fourgons qui conduisent les saisonniers de leur lieu de résidence et des centres urbains vers les entreprises. Le soir, à partir de dix-huit heures, le retour a lieu dans le sens inverse. C'est un réseau de transport changeant selon les périodes de l'année et les activités des entreprises agricoles.

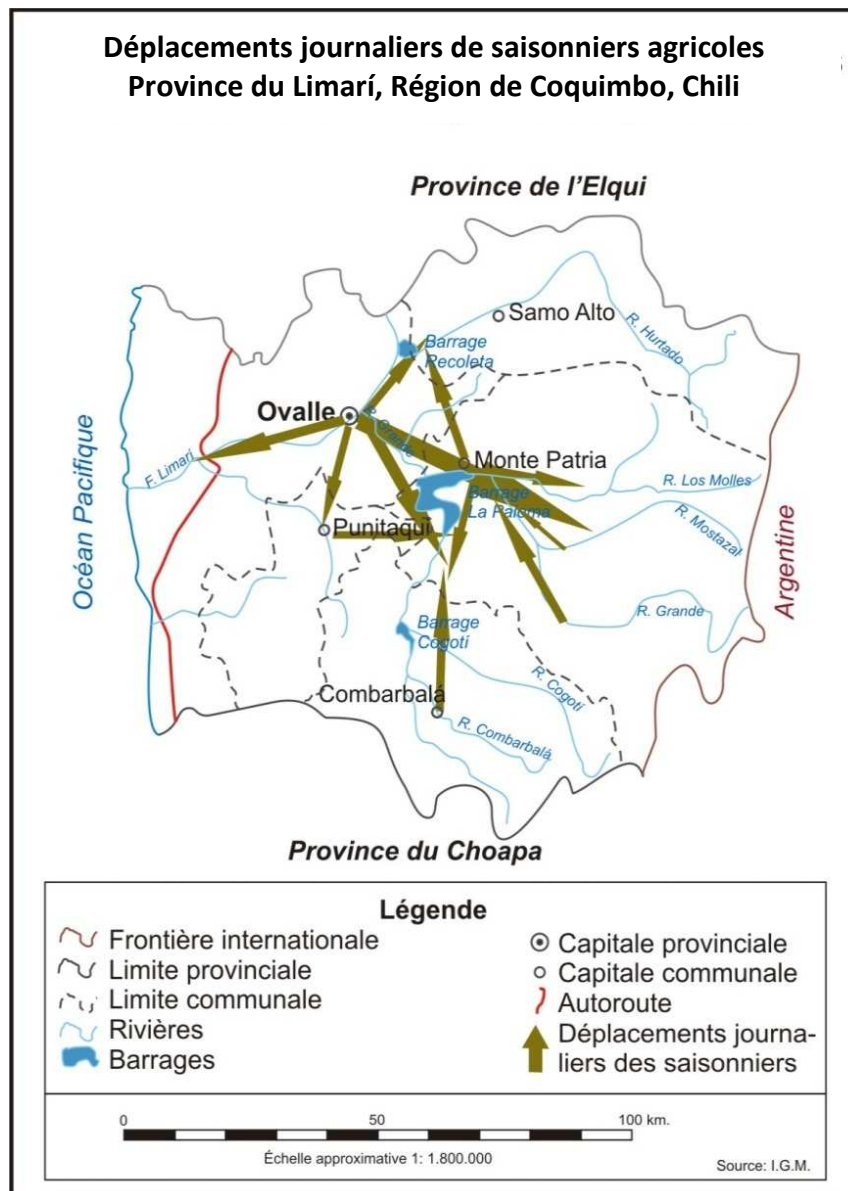


Figure 33 : Déplacements journaliers de saisonniers agricoles - Province du Limarí, Région de Coquimbo, Chili.

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Ces importants déplacements impliquent la responsabilité de transporter, jour après jour, les *temporeros* et *temporeras*. Ce transport est pris en charge par les entreprises, mais aussi et surtout par les *contratistas*, d'après ce que l'on a pu observer. Ainsi, les employeurs des saisonniers agricoles sont aussi des transporteurs dont les moyens de locomotion sont empruntés quotidiennement par plusieurs milliers de saisonniers, pendant une grande partie de l'année. Il est important de signaler que dans tous les cas observés, les travailleurs et travailleuses sont transportés soit par l'entreprises, soit par le sous-traitant.

De manière générale, ces moyens de transport sont des autobus de taille moyenne ou grande, pouvant contenir 40 personnes environ. Dans la plupart des cas, ces autobus proviennent des parcs désaffectés de transport collectif des grandes villes, identifiable souvent par leurs couleurs, comme le jaune qui était utilisé pour les autobus de Santiago (qui ont été déclassés par la récente réforme des transports dans la Capitale). Il s'agit donc d'autobus de mauvaise qualité, souvent très détériorés, avec des conditions de sécurité redoutables et de hauts niveaux de pollution.



Figure 34 : Autobus conduisant les saisonniers agricoles dans les plantations d'agrumes, El Palqui, Commune de Monte Patria

Source : Tamara Heran, Registre photographique de terrain 2008-2009.

Grâce à cette infrastructure de transport, un grand volume de main d'œuvre agricole saisonnière se déplace, jour après jour, tout au long de l'année, vers les entreprises agricoles de la Province du Limarí. Ce sont des déplacements qui peuvent avoir une durée de plus de deux heures rien que pour l'aller. C'est un temps de déplacement considérable qui fait partie du monde invisible de la journée de travail agricole saisonnier, et qui se caractérise par des conditions précaires et souvent dangereuses.

En résumé, ces nouveaux déplacements journaliers font aussi partie du monde invisible du travail de l'agro exportation au Chili. Tant les saisonniers migrants que les résidents dans la Province du Limarí doivent se soumettre à différents types de déplacements qui font partie des dynamiques actuelles du travail saisonnier de l'agro exportation.

La modernisation de l'activité agricole et l'importante flexibilité du travail promue au Chili ont aussi apporté des transformations quant aux dynamiques et stratégies liées au travail agricole saisonnier : de nouvelles temporalités de travail grâce à la diversification de la production agricole, de nouvelles rationalités du marché du travail dérivées de la conciliation d'une offre et d'une demande de travail informelles, et de nouvelles mobilités de travail impliquant non seulement les saisonniers migrants mais aussi les saisonniers résidents font désormais partie des caractéristiques du monde invisible du travail agricole saisonnier. Ces caractéristiques et ces nouvelles dynamiques apportent à ce monde invisible de nouvelles touches de flexibilité, d'informalité et de précarité au travail agricole saisonnier.

Chapitre 8. De la flexibilité à la précarité du travail agricole saisonnier aujourd'hui

A. Des accords de travail souples et invisibles et la possibilité de recevoir des salaires attractifs

Les importantes transformations économiques et sociales déclenchées par le développement et la modernisation de l'activité agricole d'une part et la flexibilité du travail de l'autre, ont conduit à de nouvelles dynamiques du travail, et avec celles-ci, à de nouvelles formes de précarité du travail agricole saisonnier. Si auparavant la précarité du travail était marquée en grande mesure par la temporalité, l'informalité et en général les mauvaises conditions du travail agricole saisonnier, la précarité se présente sous de nouvelles formes. Dans un tel contexte, quelles nouvelles garanties et stabilités observe-t-on pour le travail agricole saisonnier ? Quelles sont les nouveaux attributs de la précarité du travail lié à l'agro exportation ? Avec le développement de cette activité, qu'en est-il des accords de travail, de la protection sociale, des journées et de l'infrastructure du travail ?

Nouvelles temporalités et nouveaux accords de travail agricole saisonnier ?

On a montré plus haut qu'aujourd'hui le travail agricole saisonnier se déroule tout au long de l'année. S'il existe toujours des périodes de l'année où l'activité agricole est plus importante, la diversification de la production agricole permet que désormais presque la moitié des *temporeros* et *temporeras* travaillent au moins 10 mois par an. Devant cette réalité, la question sur la temporalité du travail agricole saisonnier se pose avec force.

Le problème est que, si la temporalité du travail agricole saisonnier a changé, les caractéristiques des accords de travail qui s'établissent continuent d'être les mêmes. En effet, le caractère temporaire du travail des saisonniers agricoles du Limarí est aujourd'hui donné par le genre et la durée des accords de travail, comme on l'a vu dans le Chapitre 5, avec des accords de travail *por obra* ou *por faena* (contrat par

activité ou par tâche). La législation chilienne du travail, ne prenant pas encore en considération les transformations du travail agricole saisonnier, propose ces types de contrats de travail pour les *temporeros* et *temporeras*.

Grâce aux questionnaires réalisés auprès d’eux, cette étude a exploré les caractéristiques des accords de travail des saisonniers tout au long d’une année agricole. Ainsi, pour la saison agricole 2007-2008, les *temporeros* et *temporeras* ont déclaré avoir entre un et vingt accords de travail pour l’année¹⁹⁷, ce qui montre une dispersion très importante (Figure 35).

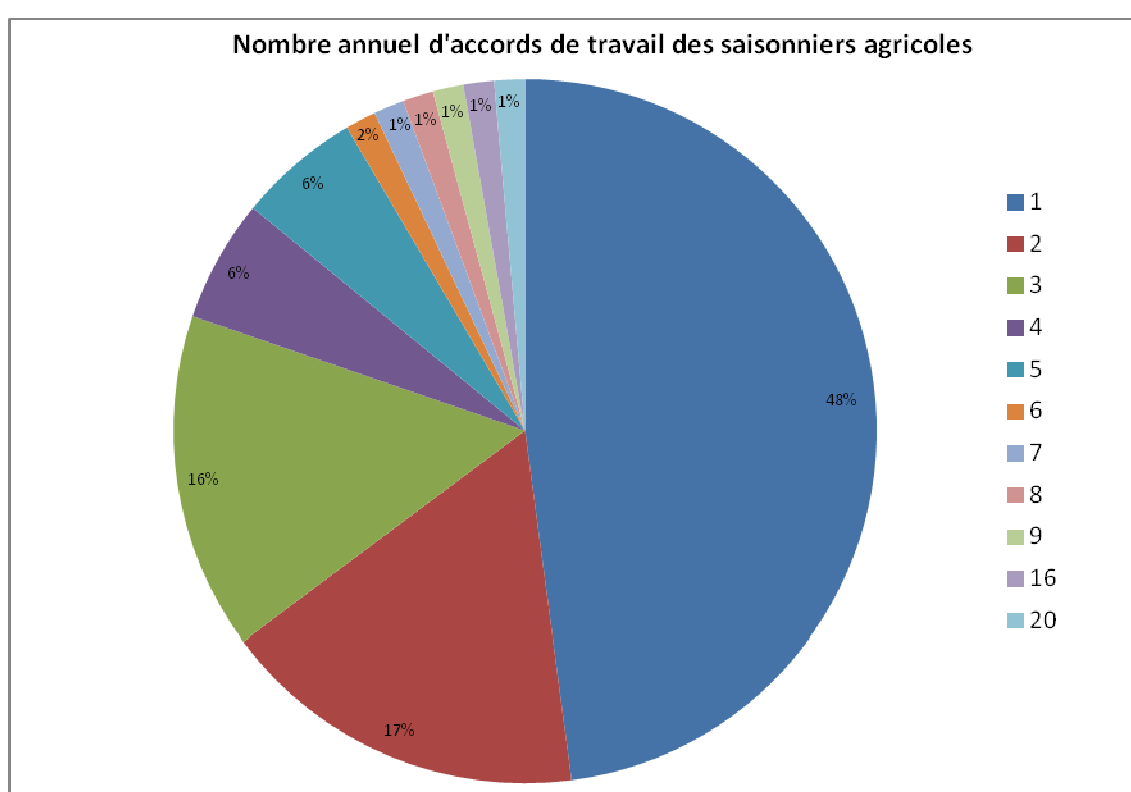


Figure 35 : Nombre annuel d'accords de travail des saisonniers agricole, Province du Limarí, 2007-2008

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Cependant, 80% d’entre eux avaient signé seulement entre un et trois accords de travail, et plus de 90% cinq ou moins, la moyenne étant de 2,7 accords de travail par an. Il est important de remarquer que cette moyenne est plus importante pour les

¹⁹⁷ Ce chiffre a été obtenu en écartant les *temporeros* et *temporeras* ayant déclaré n’avoir pas travaillé la saison agricole 2007-2008, ce qui donne un total de 71 saisonniers et saisonnières.

hommes, qui établissent en moyenne 3,2 accords de travail par an, que pour les femmes, qui en établissent 2,3.

Malgré cette différence entre sexes, de manière générale, ces données montrent qu'il existe une importante stabilité dans le travail des saisonniers agricoles : la grande majorité des saisonniers agricoles signe un nombre annuel d'accords de travail limité. Deux catégories de saisonniers et saisonnières agricoles apparaissent ainsi selon le nombre d'accords de travail établit par an : les *temporeros* et *temporeras* « stables », et les *temporeros* et *temporeras* « tournants ».

Cette analyse permet aussi de confirmer une certaine intemporalité des accords de travail saisonnier. Si les accords de travail établis annuellement par les saisonniers agricoles sont limités, quelle est la temporalité du travail agricole saisonnier ?

La gestion des accords de travail : la part des entreprises et la part des contratistas

On l'a dit, l'administration des accords de travail des *temporeros* et *temporeras* peut être prise en charge soit par les entreprises elles-mêmes, soit par les *contratistas*. Sur un total de 168 accords de travail analysés pour la saison agricole 2007-2008, on constate que les sous-traitants de main d'œuvre agricole gèrent plus de la moitié des accords de travail déclarés, soit 57% (Tableau 25).

Gestion des accords de travail	Total	Hommes	Femmes
Accords de travail gérés par l'entreprise	43%	35%	50%
Accords de travail gérés par le <i>contratista</i>	57%	65%	50%

Tableau 25 : Gestion des accords de travail des saisonniers agricoles, Province du Limarí, 2007-2008

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Par ailleurs, les accords de travail des *temporeros* sont plus souvent administrés par les *contratistas*, alors que les accords de travail des *temporeras* sont gérés par les *contratistas* et par les entreprises à part égale.

Cependant, si cette analyse montre une tendance plus importante de la gestion des accords de travail par les *contratistas*, cela ne signifie pas nécessairement qu'il s'agit de travaux agricoles saisonniers réalisés dans des entreprises différentes. En effet, afin de maintenir les *temporeros* et *temporeras* au travail dans une même entreprise, au-delà d'une activité agricole circonscrite, avec un contrat par activité ou par tâche, les entreprises utilisent une formule particulière : elles alternent la gestion des accords de travail avec des *contratistas*. Au contraire des *groupements d'employeurs*, qui partagent le temps de leurs salariés mais leur assurent des contrats à durée indéterminée et à plein temps (cf. Zimmermann 2006), cette formule permet de ne pas réaliser des contrats à durée indéterminée, et de cette façon, d'éviter les coûts et les responsabilités additionnelles que ce genre de contrat entraîne. Ainsi, même si un *temporero* travaille de manière permanente dans une même entreprise, c'est la succession de différents accords de travail qui établit son caractère de travailleur saisonnier, comme on le lit ci-dessous.

*Oui, évidemment que oui, un temporero est quelqu'un qui n'a pas de contrat indéfini, si on est en train de couper ton travail tout le temps, par saisons. Tu ne sais jamais si on va te faire un contrat de nouveau, il y a beaucoup d'incertitude.*¹⁹⁸

Alberto A., temporero, Camarico, 2 avril 2009.

Ainsi, dans une grande mesure, la temporalité du travail agricole saisonnier réside actuellement dans ce mécanisme de gestion des accords de travail. Il s'agit d'une formule qui permet de contourner la législation du travail, en maintenant, avec des contrats par tâche ou par saison, des *temporeros* et *temporeras* tout au long de l'année. C'est là un mécanisme irrégulier, aux marges de la légalité, mais non illégal cependant. Malgré tout, depuis quelques années ce secteur agricole fait des efforts pour tendre à la formalisation de ses activités.

¹⁹⁸ Citation originale: « Sí, obviamente que sí, un temporero es alguien que no tiene contrato indefinido, si te están cortando tu trabajo todo el tiempo, por temporadas. Nunca sabes si te van a hacer contrato de nuevo, hay mucha incertidumbre ».

Formalité du travail : la part des entreprises et la part des contratistas

Bien que des données consistantes et sérieuses manquent sur l’informalité des accords de travail agricole saisonnier, on présume que cette informalité était très importante dans les années 1980, 1990 et encore au début des années 2000. A partir des années 2000, plusieurs organismes étatiques et privés ont mis en marche différentes stratégies tendant à la formalisation des accords de travail agricole¹⁹⁹. En même temps, on peut dire que l’insertion dans le marché international a posé des exigences de production, entraînant la régularisation de l’administration de la main d’œuvre, ce qui a forcé aussi à formaliser les contrats de travail des *temporeros* et *temporeras*. Même s’il n’existe pas d’informations permettant d’évaluer l’impact de ces mesures et de comparer les taux d’informalité avant et après la mise en œuvre de ces stratégies, on s’attend à ce que le taux d’informalité diminue.

L’analyse des différents accords de travail établis avec les *temporeros* et *temporeras* tout au long de l’année agricole 2007-2008 permet de déterminer que près des trois quarts des accords de travail étaient des contrats de travail formels (Tableau 26).

	Total	Hommes	Femmes
Accords de travail avec contrat de travail	73%	64%	81%
Accords de travail sans contrat de travail	27%	36%	19%

Tableau 26 : Formalité des contrats de travail des saisonniers agricoles, Province du Limarí, 2007-2008

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Il s’agit d’un chiffre important, qui pourrait confirmer un processus de formalisation des activités de travail agricoles saisonnières. Cependant il est intéressant d’analyser aussi ces données depuis une approche de genre : la présence de contrats

¹⁹⁹ Comme le programme *tratohecho, contrato firmado* (marché conclu, contrat signé) de la Direction du Travail pour les travailleurs agricoles saisonniers, notamment pour les *temporeras* <http://www.dt.gob.cl/1601/w3-article-75611.html> (consulté le 27/02/2014).

de travail est plus importante pour les femmes (81%) que pour les hommes (64%), qui travaillent plus souvent de manière informelle.

L'absence de contrats de travail est souvent préférée tant par les entreprises agricoles que par les *temporeros* et *temporeras* eux-mêmes. Cette informalité permet aux saisonniers de garder une somme plus importante d'argent sans le prélèvement des frais de protection sociale. En même temps, elle permet aux entreprises de déclarer un volume de main d'œuvre moins important et ainsi d'éviter des coûts de production.

Cependant, lorsque la gestion des accords de travail est réalisée par les *contratistas*, le taux d'informalité est plus important que lorsque les entreprises réalisent cette gestion. Comme il est montré dans le Tableau 27, avec les *contratistas*, le taux d'informalité est supérieur à 30%, alors qu'avec l'entreprise, cette informalité est de l'ordre du 15%.

Gestion des accords de travail	Entreprises	<i>Contratistas</i>
Avec contrat de travail	85%	65%
Sans contrat de travail	15%	31%
Travailleur ne sait pas	0%	4%

Tableau 27 : Formalité des accords de travail selon l'acteur qui gère la main d'œuvre
Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Ce sont les *contratistas* de main d'œuvre agricole qui font une gestion du personnel plus irrégulière et plus informelle, ainsi que l'ont reconnu les *temporeros* et *temporeras* eux-mêmes, comme on le lira ci-dessous.

*[La relation] est bonne avec le contratista, dans l'informalité où on travaille, je n'ai jamais eu des problèmes d'argent...*²⁰⁰
Marcelo V., *temporero*, Ovalle, 8 janvier 2009.

Qu'ils reconnaissent le boulot qu'on fait, qu'ils paient ce qu'on mérite, qu'ils arrangent le salaire, qu'on paie ce qu'on vaut vraiment, le boulot...

²⁰⁰ Citation originale : « [La relación] es buena con el contratista, dentro de la informalidad en que se trabaja nunca he tenido problemas de plata... ».

*Les contratistas, que les entrepreneurs les freinent... Qu'ils exigent des contrats, on n'a pas de contrat, on n'aura pas de retraite, d'où va-ton sortir de l'argent après ?*²⁰¹

Fabio S., *temporero*, Ovalle, 12 janvier 2009.

*C'est une chance pour beaucoup de gens, travailler avec l'entreprise, ça te donne plus de garanties. Le contratista non, on devrait les éliminer tous, ils ne paient même pas les impôts...*²⁰²

Romina R., *temporera*, Ovalle, 14 janvier 2009.

Toutefois, la présence de contrats de travail n'assure pas pour autant un mode de paiement standard.

Des modes de paiement exigeant les capacités des temporeros et temporeras

En effet un autre élément qui contribue à l'actuelle précarité du travail agricole saisonnier est le mode de paiement. Plus des trois quart des accords de travail des *temporeros* et *temporeras* sont payés à la pièce, c'est-à-dire, selon la productivité de chaque personne. Si ce chiffre est important pour les hommes comme pour les femmes, ce sont surtout les hommes (83%) qui sont payés à la pièce, comme montré ci-dessous.

Méthode de paiement du travail agricole saisonnier	Total	Hommes	Femmes
Accords de travail payés à la pièce	76%	83%	70%
Accords de travail payé par jour ou par montant fixe	15%	11%	19%
Accords de travail payés de manière mixte	8%	6%	10%

Tableau 28 : Méthodes de paiement du travail agricole saisonnier, Province du Limarí, 2007-2008

Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

²⁰¹ Citation originale : «Que reconozcan la pega que uno hace, que paguen lo que uno merece, que arreglen el sueldo, que se pague lo que vale realmente, la pega... Los contratistas, que los empresarios los frenen... Que exijan contratos, uno no tiene contrato, no va a tener jubilaciones, ¿de dónde vamos a sacar plata después? ».

²⁰² Citation originale : «Es una oportunidad para mucha gente, trabajar con la empresa te da más garantías. El contratista no, deberían eliminarlos a todos, no pagan ni imposiciones... ».

Le paiement par jour ou par montant fixe n'est pas le mode préféré des saisonniers et saisonnières, puisque ce montant est fixé selon le salaire minimum. D'un autre côté, d'après ce qui a été signalé par les représentants des entreprises, le paiement à la pièce permet d'augmenter la productivité des *temporeros* et *temporeras*, pour un temps donné de production.

Malgré tout, et bien que le paiement à la pièce soit préféré par tous les acteurs de ce marché du travail, il représente une forme de travail beaucoup plus exigeante. Comme les salaires sont en relation directe avec les maîtrises et les capacités des *temporeros* et *temporeras*, ceux-ci doivent s'efforcer de travailler dur pour avoir des salaires plus élevés. Ils doivent alors entrer en concurrence avec d'autres saisonniers pour produire plus de pièces, ce qui provoque souvent des conflits entre saisonniers.

Comme on peut le voir dans les bulletins de paiement à la pièce présentés dans les annexes (partie D-i), pour chaque tâche et chaque pièce, un montant est fixé préalablement. Par exemple, la récolte d'amandes, la récolte de raisin, l'entretien des vignes, la sélection des pièces récoltées ou l'annotation des pièces récoltées, sont toutes des tâches réglées à la pièce. Ainsi, à la fin du travail ou dans le temps convenu entre employeur et saisonnier, le montant total du travail réalisé est calculé et le salaire du *temporero* ou de la *temporera* est fixé.

*En étant à la pièce, ça va en soi seulement, il y a des jours bons et d'autres mauvais. [Travailler] par jour c'est trop peu...*²⁰³
Ana M., *temporera*, Monte Patria, 28 janvier 2009.

*À la pièce on gagne plus, et ceux qui savent, encore plus, de 400.000 à 600.000. Le temporero ne va jamais être content, il est mal rémunéré, il n'y a pas de possibilité de réclamer...*²⁰⁴
Vicente M., *temporero*, Huatulame, 2 décembre 2008.

²⁰³ Citation originale : «Estando a trato, va en uno no más, hay días buenos y otros malos... [Trabajar] al día es muy poco ».

²⁰⁴ Citation originale : «A trato se gana más, y los que saben más (400.000 a 600.000). El temporero nunca va a estar conforme, es mal remunerado, no hay posibilidad de reclamar... ».

*À la pièce c'est toujours plus dur, tu t'auto-exploites... C'est ennuyeux et dangereux, des fois elles sont [les vignes] dans des pentes raides... Tu te disputes pour les boîtes [pour récolter], les rangées [de ceps]...*²⁰⁵

Danilo D., *temporero*, Ovalle, 3 décembre 2008.

Comme le montrent les citations ci-dessus, le paiement à la pièce est un mode de rémunération très dur, qui implique que les *temporeros* et *temporeras* doivent s'auto-exploiter de manière permanente pour obtenir des salaires plus élevés. Mais ainsi, ils peuvent arriver à atteindre des salaires très attractifs, surtout dans les périodes de plus importante activité.

Des salaires qui peuvent devenir très intéressants pour des périodes de l'année

Au sujet des salaires des *temporeros* et *temporeras*, des études précédentes montraient que ceux-ci étaient très proches du salaire minimum, ou bien qu'ils étaient considérés comme insuffisants (cf. Coutard, Livenais et Reyes 2003 ; Riquelme 2000 ; Venegas 1992). D'après les informations des *temporeros* et *temporeras*, les salaires perçus actuellement peuvent devenir plus intéressants en fonction de l'expérience et de la maîtrise des saisonniers, ainsi que selon la période agricole de l'année. Le Tableau 29 montre que, pour l'année 2008, le salaire moyen des saisonniers agricoles était de \$227.000 pesos chiliens, équivalent à environ € 300 euros²⁰⁶. Il s'agit ainsi d'un salaire moyen attractif s'il est comparé au salaire minimum chilien de l'époque, qui était de \$159.000 pesos chiliens, équivalent à environ € 210 euros.

²⁰⁵ Citation originale : « A trato es siempre más duro, te autoexplotas... Es latoso y peligroso, a veces están [las parras] en laderas empinadas... Te peleas las cajas [para cosechar], las hileras [de árboles]... ».

²⁰⁶ Pour l'année 2008, la valeur moyenne de l'euro a été de \$761,39 pesos chiliens.

Salaire des saisonniers agricoles	Total	Hommes	Femmes
Salaire moyen (en pesos chiliens)	227.000	237.000	216.000
< \$159.000	9%	3%	15%
≥ \$159.000 et < \$200.000	26%	28%	25%
≥ \$200.000 et < \$260.000	43%	43%	43%
≥ \$260.000 et < \$320.000	14%	18%	10%
≥ \$320.000	9%	10%	8%

Tableau 29 : Salaires des *temporeros* et *temporeras*, Province du Limarí, 2008
Élaboration propre. Source : Questionnaires Travailleurs Saisonniers Agricoles.

Si l'on compare maintenant la différence de salaires entre *temporeros* et *temporeras*, les données montrent qu'il y a une légère différence en faveur des hommes, qui gagnent en moyenne \$237.000 pesos chiliens contre \$216.000 pour les femmes. Cette donnée est cohérente aussi avec les salaires plus bas déclarés, qui correspondent à des salaires féminins dans la plupart des cas. Mais cette constatation peut être expliquée par la composition de l'échantillon de cette enquête, qui comptait des femmes migrantes et débutantes et une femme retraitée qui travaillait seulement quelques jours par semaine. Ainsi, cette caractéristique de l'échantillon peut expliquer la différence de salaires en faveur des hommes.

En laissant de côté cette différence, la catégorie de revenu la plus courante va de \$200.000 à \$260.000 pesos chiliens, tant pour les *temporeras* que pour les *temporeros* : elle regroupe presque la moitié des saisonniers et saisonnières agricoles. La deuxième catégorie en importance va de \$159.000 à \$200.000 pesos chiliens. Finalement, les deux catégories de salaires les plus élevées (de \$260.000 à \$320.000, et plus de \$320.000) sont les moins récurrentes et sont légèrement plus importantes pour les hommes *temporeros*.

Malgré tout, le salaire le plus élevé déclaré a été celui d'une femme *temporera* de 22 ans, qui gagnait \$450.000 pesos chiliens. Elle travaillait comme saisonnière agricole seulement pendant l'été (celle de plus importante production, de décembre à février) dans le *packing* (dans l'emballage des raisins de table pour l'exportation), et

suivait des études universitaires pendant l'année académique. Mais elle-même reconnaissait que les salaires étaient attractifs seulement lors de la période estivale, et non tout au long de l'année.

En résumé, les salaires perçus par les *temporeros* et *temporeras* sont malgré tout attractifs et considérés comme une chance : dans des zones où les offres de travail sont limitées et où en général les salaires sont proches du salaire minimum, travailler en tant que saisonnier agricole permet d'obtenir une importante rentrée d'argent pour la famille. Comme on l'a vu dans le Chapitre 6, il s'agit souvent du revenu familial principal d'une grande partie des *temporeros* et *temporeras*.

Des accords de travail au centre de la flexibilité du travail agricole saisonnier

La rationalité à la base de la gestion des accords de travail agricole saisonnier et des salaires, renvoie, une fois de plus, à la flexibilité du travail au Chili. C'est en effet cette flexibilité qui permet une administration de la main d'œuvre agricole aux limites de la formalité. Aussi bien les entreprises que les *contratistas* se servent des vides juridiques et des imprécisions légales afin de favoriser la capitalisation de l'activité agricole.

La nouvelle précarité du travail agricole saisonnier est fondée sur ces pratiques : des accords de travail gérés en alternance par les entreprises et par les *contratistas*, se servant de manière permanente de contrat par activité de travail ou par tâche ou bien de l'absence de contrats, avec des modalités de paiement qui exigent des efforts physiques importants, et avec des montants de salaires moyens qui peuvent être intéressants pour une partie importante des saisonniers. Et se sont ces pratiques qui marquent la temporalité du travail agricole saisonnier.

Ainsi, et à la différence de ce qui était défini auparavant, le travail agricole saisonnier se fonde aujourd'hui sur une nouvelle précarité qui fait partie du monde invisible de cette agriculture d'exportation. L'activité agricole qui s'était installée lors des années 1980 pour des périodes précises de l'année, s'est prolongée aujourd'hui, mais en se servant d'une flexibilité et de nouveaux mécanismes qui permettent de maintenir et de réinventer une précarité pour les travailleurs.

B. L'ambiguïté de la protection sociale du travail agricole saisonnier : santé au travail, maladie, vieillesse et chômage des saisonniers agricoles

Une autre face cachée du travail agricole saisonnier porte sur la protection sociale des *temporeros* et *temporeras*, considérée de manière générale comme l'ensemble des différents mécanismes, qui articulés entre eux, garantissent le règlement des problèmes de santé, d'invalidité, de vieillesse et de chômage des travailleurs (cf. Robles 2011). Dans un contexte de haute flexibilité du travail, où les accords de travail sont irréguliers et administrés de manière tournante par les entreprises agricoles et par les *contratistas*, où la rédaction d'un contrat de travail n'est pas toujours assurée, et où les salaires sont fixés selon les capacités et les efforts physiques des *temporeros* et *temporeras*, comment la protection sociale est-elle configurée ? Quelles garanties et couvertures les *temporeros* et *temporeras* ont-ils face aux maladies, aux périodes de chômage et à la retraite ? Dans un pays où domine une protection sociale contributive et gérée en grande partie par des sociétés privées, sur quelles possibilités de prévoyance sociale les *temporeros* et *temporeras* peuvent-ils compter ?

Contrats de travail agricole saisonnier et protection sociale : un lien non garanti

Dans un système de protection sociale basé en grande mesure sur les contributions individuelles des travailleurs, on s'attendrait à ce qu'avec des contrats de travail plus ou moins stables et réguliers, cette prévoyance soit assurée. Cependant, comme le dévoilaient les *temporeros* et *temporeras* interviewés dans cette enquête, l'existence de contrats de travail n'assure pas nécessairement le paiement des cotisations individuelles et par conséquent, la protection sociale des saisonniers agricoles.

Plusieurs saisonniers agricoles l'ont dénoncé : les contrats de travail agricole saisonnier n'ont pas de valeur car ils ne garantissent pas une protection sociale. Comme on l'a aussi constaté dans des bulletins de paiement des cotisations individuelles de protection pour l'administration des fonds de pension, bien que des contrats de travail existent pour une période déterminée, ceux-ci ne font pas apparaître le paiement des cotisations correspondantes par les employeurs.

On peut observer dans les exemples de contrats de travail agricole saisonnier présentés dans les annexes, dans le même contrat, la société qui administre les fonds de pensions est indiquée. La même précision est faite pour l'organisme qui administre le système de prévoyance de santé. De cette façon, il est entendu que l'employeur doit payer les cotisations correspondantes au salaire perçu, dans les institutions indiquées dans le contrat de travail.

Malgré tout, les cotisations des *temporeros* et *temporeras* ne sont pas payées de manière régulière. Comme on peut le voir dans les annexes et dans des déclarations de saisonniers et saisonnières, les cotisations ne sont pas payées.

[Le problème est] *le non-paiement des impôts, qu'il n'y a pas de contrat, qu'ils ne font pas valoir les lois... Que tu ailles et qu'ils ne respectent pas tes droits...*²⁰⁷

Roberto B., *temporero*, Ovalle, 17 décembre 2008.

*Qu'ils ne portent pas tout, le patron, que nous aussi gagnons plus... Qu'ils améliorent les salaires... Qu'ils nous respectent, même si on travaille une semaine, qu'ils paient les charges sociales, que nous ayons de la prévoyance, les impositions, qu'ils respectent ça...*²⁰⁸

Cristian C., *temporero*, Ovalle, 7 janvier 2009.

*Que la légalité du travail soit fiscalisée, que ce soit plus formel et légal, que ce système soit concret, qu'ils paient les impositions. Je crois que plus de 50% n'a pas de contrat.*²⁰⁹

Marcelo V., *temporero*, Monte Patria, 8 janvier 2009.

[Le problème est] *le système d'impositions, qu'ils contrôlent le système d'impositions, qu'ils contrôlent les contratistas, le système de santé, ils n'ont presque rien fait. Le contratista garde tout l'argent, il ne paie pas les impositions...*²¹⁰

Roberto A., *temporero*, Camarico, 2 avril 2009.

²⁰⁷ Citation originale : « [El problema es] el no pago de imposiciones, que no hay contrato, que no hacen valer las leyes... Que vayas y no respeten tus derechos... ».

²⁰⁸ Citation originale : « Que no se lleven todo ellos, el patrón, que nosotros también ganemos más... Que mejoren los sueldos... Que los respeten, aunque trabajemos una semana, que nos impongan, que tengamos previsión, la imposición, que respeten eso... ».

²⁰⁹ Citation originale : « Que se fiscalice la legalidad del trabajo, que sea más formal y legal, que sea concreto ese sistema, que impongan. Yo creo que más del 50% no tiene contrato ».

²¹⁰ Citation originale : « [El problema es] el sistema de imposiciones, que regulen a los contratistas, el sistema de salud, no han hecho casi nada. El contratista se queda con toda la plata, no paga impositciones ».

On le voit dans les citations ci-dessus, les *temporeros* et *temporeras* sont parfaitement conscients des manquements dans le paiement de leurs impositions. De plus, ils reconnaissent dans ces manques des abus importants et un déni de leurs droits. Bien que des chiffres précis sur ce sujet n'aient pu être obtenus dans cette recherche, à partir des entretiens avec les *temporeros* et *temporeras*, on perçoit qu'il s'agit d'une problématique touchant une grande proportion des travailleurs agricoles saisonniers.

Dans le travail agricole saisonnier lié à l'agro-industrie d'exportation, il n'existe pas de relation entre la flexibilité et la sécurité et du travail. À la différence des pays qui cherchent une convergence de ces deux approches, avec une « sécurité flexible » ou une « flexi-sécurité » (Bayou 2010), le Chili montre une rupture importante entre protection sociale et flexibilité du travail, ce qui augmente la vulnérabilité des *temporeros* et *temporeras*.

Cependant, cette absence de protection sociale est d'autant plus problématique si l'on considère que les saisonniers agricoles, par les caractéristiques des tâches qu'ils accomplissent, sont exposés à de nombreuses maladies professionnelles.

Le travail saisonnier et les maladies professionnelles

Les activités de travail qu'exécutent les *temporeros* et *temporeras* sont souvent réalisées à l'extérieur (sous le soleil, sous la pluie et avec des températures variables), en contact avec différent matériaux et produits (comme des produits de désinfection et agrochimiques), et avec différents outils et accessoires (comme des sécheurs et des ciseaux). En outre, ces activités sont très souvent des tâches mécaniques et répétitives, dans lesquelles les saisonniers agricoles doivent porter des charges et faire des efforts physiques. Dans ce contexte, la possibilité de contracter une maladie professionnelle est très forte.

Dans ces conditions, différents éléments et ustensiles de sécurité sont recommandés pour prévenir les maladies professionnelles selon les différentes activités que réalisent les saisonniers agricoles. Ainsi, pour se protéger du soleil et des conditions environnementales, des casquettes, de la crème solaire et des lunettes de

protection sont proposées. Pour se protéger des risques des tâches à réaliser, des tabliers, des chaussures de sécurité, des gants, des ceintures et des poignets de force sont recommandés. Et pour les risques d'exposition à des produits agrochimiques, des masques et des vêtements de protection conseillés. En plus, des pratiques d'hygiène, tant pour protéger les fruits que pour protéger les travailleurs sont recommandées, comme le lavage des mains.

Malgré ces recommandations, qui sont standardisées et même exigées par différentes autorités du secteur, par des mutuelles et par des organismes de certification, 12% des *temporeros* et *temporeras* ont déclaré ne même pas utiliser au moins un type de protection, puisqu'ils ne sont pas assurés par les employeurs ou bien parce que les saisonniers eux-mêmes les évitent.

*Personne nous les donne, on ne les utilise pas, et pour les acheter ils sont trop chers...*²¹¹

Roberto B., *temporero*, Ovalle, 17 décembre 2008.

*Moi je n'utilise jamais la crème solaire, non, parce qu'on transpire et ça coule dans les yeux et ça pique...*²¹²

Julián T., *temporero*, Chañaral Alto, 11 mars 2009.

Dans ces conditions, tout en considérant que 88% des *temporeros* et *temporeras* utilisent les protections nécessaires au travail, un nombre important d'eux a quand même subi des accidents ou des maladies professionnelles. La Figure 36 montre que presque un tiers des saisonniers interviewés ont déclaré avoir eu un accident ou une maladie professionnelle en tant que *temporero* et *temporera*.

²¹¹ Citation originale : « Nadie los da, no se usan, y para comprarlos son muy caros... ».

²¹² Citation originale : « Yo no me hecho nunca bloqueador, no porque uno transpira y le corre por los ojos y pica... ».

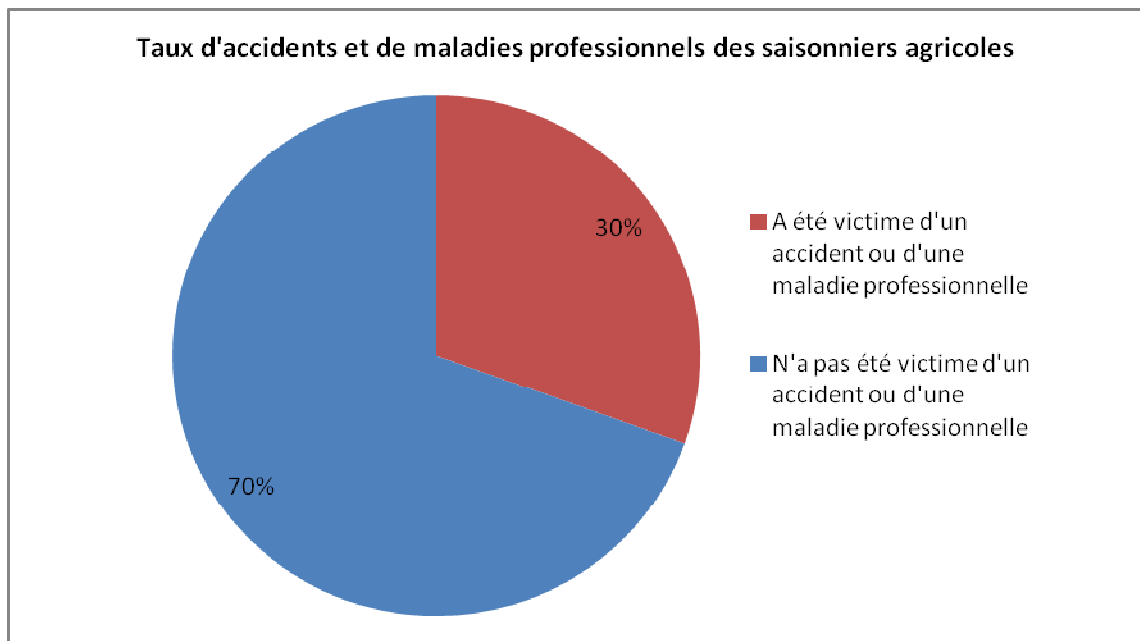


Figure 36 : Taux d'accidents et de maladies professionnelles des saisonniers agricoles, Province du Limarí.

Source : Questionnaires Travailleurs Agricoles Saisonniers.

D'après les réponses des *temporeros* et *temporeras*, voici les maladies professionnelles dont ils souffrent : des insulations produites par l'exposition au soleil ; des allergies à cause de la poussière et des produits chimiques ; des rhumes causés par des travaux réalisés dans des terrains trop humides ; des lumbagos pour avoir chargé trop de poids ; des sciatiques produites par des mauvaises positions et des efforts physiques ; des tendinites dans les mains et les bras produites par des mauvaises positions et des mouvements répétitifs ; des maux de tête et des hausses de pression artérielle à cause de la chaleur et de l'effort physique ; et des indigestions causées par l'ingestion d'eau non potable.

Parmi les accidents qui ont été signalés par les enquêtés trouvent : des foulures et des fractures produites par des chutes des bancs et des boîtes par exemple (grâce auxquels les saisonniers atteignent les vignes qui se trouvent plus en hauteur), utilisés dans des terrains irréguliers et en pente ; des blessures causées par le détachement de fers qui tiennent les vignes ; et des traumatismes dans les doigts des mains et des pieds produits par les boîtes et les palets.

Oui, ça fait neuf ans j'ai été à l'ACHS [l'Association Chilienne de Sécurité] pour un lumbago, à cause de l'excès de travail. On fait trop d'effort à

*l’emballage, ça nous est arrivé à plusieurs d’entre nous, maintenant ça s’est passé, avant c’était terrible, on tirait parti de nous, on dormait à peine ...*²¹³

Marta C., *temporera*, Huatulame, 2 décembre 2009.

*Oui, lumbago chronique, sciatique, par l’excès de travail...*²¹⁴

Olga F., *temporera*, Chañaral de Carén, 12 janvier 2009.

*Oui, une fois je suis tombée d’un banc et le contratista m’a emmené à la mutuelle. C’est la seule fois que cela m’est arrivé, le terrain était trop en pente.*²¹⁵

Roxana R., *temporera*, Ovalle, 14 janvier 2009.

À partir de ces données, il est possible de conclure que les saisonniers agricoles sont exposés à des accidents et des maladies professionnelles causées souvent par des conditions de travail précaires. L’absence de conditions de sécurité adéquates, le manque d’outils de travail nécessaires et même de mauvaises conditions d’alimentation sont à la base de ces maladies et accidents professionnels. Des conditions de travail précaires qui s’ajoutent à une protection sociale souvent absente pour faire face à ces difficultés.

Sans le paiement des impositions des pensions et de santé par les employeurs, les saisonniers et saisonnières ne remplissent pas leurs cotisations individuelles et se retrouvent sans protection sociale. Ainsi, face à des maladies, des accidents de travail ou à des périodes de chômage par exemple, ils doivent mettre en œuvre différentes stratégies pour obtenir, quand même, les soins de base.

L’irrégularité dans l’assurance des soins basiques

Dans ce contexte, avoir un accident ou tomber malade devient un problème pour les *temporeros* et *temporeras*. Sans assurance maladie ni couverture de santé garanties, dans plusieurs cas ce sont les travailleurs qui doivent par eux-mêmes chercher comment faire face à des ennuis de santé, tant au travail que dans la sphère

²¹³ Citation originale : « Sí, hace nueve años estuve en la ACHS por lumbago, por exceso de trabajo. Se hace mucha fuerza en el embalaje, fuimos varias que nos pasó, ahora se pasó, antes era muy terrible, nos sacaban el jugo, apenas dormíamos... ».

²¹⁴ Citation originale : « Sí, lumbago crónico, ciática, por exceso de trabajo... ».

²¹⁵ Citation originale : « Sí, una vez me caí de un banco y el contratista me llevó a la mutual. Esa sola vez me ha pasado, era muy parado el faldeo. ».

personnelle. Bien que certaines entreprises et *contratistas* aient des contrats avec des mutuelles privées qui gèrent l'assurance sociale contre les accidents du travail et les maladies professionnelles²¹⁶, ce droit n'est pas accessible à tous les *temporeros* et *temporeras*. Et s'il existe, comme les contrats de travail sont très flous, il n'est pas clair pour les travailleurs quand ils peuvent accéder à ces bénéfices.

Les *temporeros* et *temporeras*, conscients de ces contraintes, doivent alors souvent assumer individuellement les problèmes de maladie. Pour recevoir des soins d'urgence, ils se rendent dans des établissements de santé publique, comme des stations de santé ou des hôpitaux.

*Rien ne m'est arrivé, mais nous travaillons sans assurance de travail, c'est un problème grave, il n'y a aucun soutien, et avec le syndicat il n'y a pas d'union.*²¹⁷

Cesar C., *temporero*, Ovalle, 7 janvier 2009.

*La contratista t'amène à la station de santé, j'ai Fonasa [elle est inscrite dans le Fond National de Santé] mais pas à jour.*²¹⁸

Clara G., *temporera*, Chañaral de Carén, 13 janvier 2009.

*La mutuelle si c'est [une maladie ou accident de] travail, si l'employeur est affilié à l'ACHS ou à la mutuelle. Sinon, on va à la station de santé, à l'hôpital, et avoir une permission de santé, mais cela ne vaut pas beaucoup. En général c'est avec contrat par saison.*²¹⁹

Vicente M., *temporero*, Huatulame, 2 décembre 2008.

De cette façon, à cause de contrats de travail irréguliers et du non-paiement des cotisations de protection sociale, les *temporeros* et *temporeras* doivent assumer très souvent les problèmes de santé et de maladies qui les touchent. Comme une partie importante des employeurs (entreprises et *contratistas*) ne prennent pas en charge cette obligation, ce sont les travailleurs qui doivent faire appel aux possibilités

²¹⁶ Au Chili trois mutuelles de sécurité existent : l'Institut de Sécurité du Travail (IST), l'Association Chilienne de Sécurité (ACHS) et la Mutuelle de Sécurité (CChC).

²¹⁷ Citation originale : «No me ha tocado, pero trabajamos sin seguro de trabajo, es un grave problema, no hay ningún respaldo, y con el sindicato no hay unión ».

²¹⁸ Citation originale : «La contratista te lleva, a una posta, tengo Fonasa [inscrita en el Fondo Nacional de Salud] pero no vigente ».

²¹⁹ Citation originale : «La mutual si es [una enfermedad o accidente de] trabajo, si el empleador está afiliado a la ACHS o la mutual. Sino, se va al consultorio, hospital y tener licencia, pero no vale mucho. En general es con contrato por temporada ».

existantes par des établissements de santé publique et les soins que les familles sont en mesure d'assumer elles-mêmes.

Les contratistas au centre de cette précarité ?

Ce non-paiement des cotisations individuelles et par conséquent, cette absence de protection sociale des *temporeros* et *temporeras* semble toucher surtout le travail géré par les *contratistas* de main d'œuvre agricole, d'après ce qui a été signalé par les saisonniers et saisonnières. Ainsi, ce serait particulièrement dans cette gestion que les plus importantes irrégularités et informalités seraient présentes.

Les *temporeros* et *temporeras* regrettent de ne pas toujours dépendre de la gestion directe de l'entreprise, qui aurait plus de respect envers eux. Ils accusent les *contratistas* d'être responsables des souffrances et des précarités qu'ils doivent subir :

*Que s'éliminent tous les contratistas et qu'on continue à travailler avec l'entreprise... ils ne paient pas la santé, l'alimentation, rien.*²²⁰
Romina R., *temporera*, Ovalle, 12 janvier 2009.

*L'élimination des contratistas, qu'on travaille plus directement pour l'entreprise, ils ont remporté assez du pourcentage des gains et cela ils pourraient le donner directement aux personnes. De cette façon, on peut garantir plus de stabilité aux gens, qu'il y ait plus de travail, plus de stabilité au travail.*²²¹
Guido C., *temporero*, Camarico, 2 avril 2009.

*Les salaires, renvoyer les contratistas, directement avec l'entreprise, tu ne peux pas t'arrêter [faire une grève]... L'entreprise paie l'AFP, le contratista seulement pour le minimum. L'entreprise ne paie pas pareil que le contratista, elle paie moins [le prix de la pièce est inférieur dans l'entreprise]... Nous sommes unis au boulot, mais quand tu veux te syndiquer c'est un problème, il manque plus d'union.*²²²
Danilo D., *temporero*, Ovalle, 12 décembre 2008.

²²⁰ Citation originale : « Que se eliminen todos los contratistas y que sigamos trabajando con la empresa... no paga salud, comida, nada ».

²²¹ Citation originale: « La eliminación de contratistas, que trabajen más directamente por la empresa, se llevan harto porcentaje de ganancia y eso se lo podrían dar directamente a las personas. Así además se le puede garantizar más estabilidad a la gente, que tenga más trabajo, más estabilidad laboral ».

²²² Citation originale: « Los salarios, sacar los contratistas, directo con la empresa, no te puedes ir a paro [hacer una huelga]... La empresa paga la AFP, el contratista sólo por el mínimo. La empresa no paga lo mismo que el contratista, paga menos (el precio de trato es menos con la empresa)... Somos unidos en la pega, pero cuando te quieres sindicalizar es problema, falta más unión ».

Bien que des données précises sur cette question ne soient pas disponibles, cette étude a montré que plus de la moitié des accords de travail des *temporeros* et *temporeras* sont gérés par des *contratistas*. Donc, plus de la moitié des saisonniers pourraient être plus exposés à ce type de pratiques et par conséquent à plus de vulnérabilité et de précarité.

Un lien étroit entre sous-traitance de main d'œuvre agricole et précarité est établi avec la présence et la gestion des *contratistas*. Mais en même temps, ce sont des *contratistas* embauchés par les entreprises agricoles lesquelles demandent à un tiers de prendre en charge l'administration du personnel saisonnier, des entreprises qui sont contrôlées dans leur gestion des ressources humaines par des organismes auditeurs et qui externalisent donc cette gestion embrouillée de *temporeros* et *temporeras*.

Les *contratistas* sont devenus des partenaires stratégiques des entreprises agricoles, dans la gestion de la main d'œuvre saisonnière. Grâce à cette gestion externalisée, aujourd'hui il est possible de maintenir des conditions de travail plus flexibles, irrégulières et informelles pour les *temporeros* et *temporeras*. Ainsi, bien que les entreprises proposent des conditions de travail plutôt correctes, pour plus de la moitié des accords de travail la situation d'invisibilité, de précarité et d'informalité est considérable. C'est aussi ce qui se passe avec la journée de travail des saisonniers agricoles, comme on va le voir ci-dessous.

C. Journées de travail et exigences physiques du travail agricole saisonnier

Aujourd'hui la présence de contrats de travail n'assure pas une protection sociale pour les *temporeros* et *temporeras*. Elle ne signifie pas non plus qu'il y ait un respect des autres conditions de travail des saisonniers agricoles, comme la durée de la journée de travail. Même si la législation chilienne norme strictement le travail agricole saisonnier et particulièrement la journée de travail à 45 heures par semaine, en exigeant un registre périodique des journées de travail pour contrôler les heures supplémentaires, dans l'agriculture d'exportation ces pré requis sont remis en cause et souvent omis.

Infractions à la législation du travail : la journée de travail dans la liste des manques les plus fréquents

Avec les manques aux contrats de travail et aux papiers de travail en général, les autres manques fréquents enregistrés par la Direction du Travail de la Région de Coquimbo, pour la saison agricole 2006-2007 et 2007-2008, sont : l'assainissement de base et particulièrement l'accès à l'eau potable ; le registre de présence des travailleurs au travail et les heures d'arrivée et de départ ; l'accomplissement de la journée de travail réglementaire et les extensions possibles avec les journées et les heures supplémentaires effectuées ; le travail de mineurs de 16 ans ou de mineurs de 18 ans sans l'autorisation de leurs parents ; et l'utilisation de moyens de transports de mauvaise qualité pour les saisonniers et saisonnières.

Bien que le registre de la Direction Régionale du Travail puisse être questionné²²³, ces infractions à la législation du travail agricole saisonnier confirment, en premier lieu, les manques sur les contrats et la documentation associée au travail (Tableau 30). En deuxième lieu, elles mettent en évidence un manquement à

²²³ D'après l'entretien réalisé avec le responsable de la Direction du Travail de la Région de Coquimbo, afin d'améliorer et de limiter les infractions au travail agricole saisonnier, pour la saison 2007-2008, les employeurs ont été informés des fiscalisations à réaliser, grâce à une « fiscalisation assistée », ce qui a aussi été confirmé auprès des entreprises. De cette manière, ils se sont préparés pour les fiscalisations et les indicateurs d'infractions sont descendus. Cahier de terrain 21/10/08.

des conditions sanitaires de base, comme l'accès à de l'eau potable et à des services hygiéniques, comme on va le voir. Enfin, elles montrent d'autres infractions relatives aux conditions de travail, particulièrement sur la journée de travail. Ces infractions ont été reconnues par les entreprises agricoles qui ont été interviewées.

Matière avec infraction	Saison 2006-2007			Saison 2007-2008		
	Total	Entreprises	Contratistas	Total	Entreprises	Contratistas
Assainissement de base	97	67	30	14	14	-
Registre d'assistance	33	19	14	6	5	1
Documentation du travail	11	1	10	3	1	2
Registre des <i>contratistas</i>	10	-	10	1	-	1
Contrat de travail	9	6	3	-	-	-
Journée de travail	6	4	2	6	4	2
Travail de mineurs	5	3	2	6	3	3
Rémunérations	1	1	-	-	-	-
Transport	-	-	-	3	1	2
Négation de fiscalisation	-	-	-	2	2	-
Absence	-	-	-	1	1	-
Total	172	101	71	42	31	11

Tableau 30 : Registre des infractions au travail agricole saisonnier, Province du Limarí, 2006-2008

Source : Direction du Travail Région de Coquimbo, 2009.

En ce qui concerne particulièrement le registre et la durée de la journée de travail, il s'agit d'un problème récurrent, même avec une norme du travail agricole saisonnier régulant la journée de travail. En effet, actuellement, les différents acteurs liés au travail agricole saisonnier reconnaissent qu'un des problèmes les plus importants porte sur l'accomplissement de la journée de travail légale, à savoir une invisibilité des pratiques autour du registre et du contrôle des journées de travail légales.

Les mécanismes d'évasion du registre et de l'accomplissement de la journée de travail

Malgré l'exigence de la législation du travail d'enregistrer les heures de début et de fin de la journée de travail, pour contrôler l'accomplissement de la journée réglementaire de travail, dans la pratique, des stratégies ont été mises en place par les

employeurs pour contourner cette obligation. Ceux-ci mettent en avant le besoin de protéger la production agricole, particulièrement quand les fruits et légumes sont mûrs. Rappelons que, comme ils le disent, *la fruta manda* ou le fruit commande, selon son stade de maturité. Ainsi, des journées de travail plus longues seraient justifiées.

Et comme le paiement est réalisé à la pièce, la plupart du temps, l'accomplissement ou l'extension d'une journée de travail ne touche pas directement les revenus des travailleurs. Puisque c'est chacun qui, selon ses efforts personnels, gagne un salaire proportionnel à la quantité de pièces produites, une journée de travail plus longue peut en effet permettre d'avoir des salaires plus attractifs.

Ainsi, en ce qui concerne le registre de la journée de travail en particulier, d'après notre recherche, les dossiers de présence et d'horaires de travail sont très souvent inexacts et parfois même inexistantes. Ils sont inexacts puisqu'ils existent seulement pour obéir à la nécessité d'un registre, exigé par l'Inspection du Travail. Mais les données enregistrées ne représentent pas nécessairement la réalité de la journée de travail.

D'après ce qui a été constaté et signalé par les *temporeros* et *temporeras* eux-mêmes, on leur demande de signer des faux horaires de travail pour maintenir les dossiers "en ordre". De cette manière, si l'employeur est contrôlé fiscalement, le registre est « correct ».

Malgré tout, selon notre recherche, ce problème de durée de la journée de travail n'affecte pas tous les *temporeros* et *temporeras* de la même façon. Selon le secteur de travail des saisonniers agricoles, cette journée peut varier de manière importante. Spécialement si le travail est mené dans les *packings*, les centres d'emballages des produits pour leur exportation.

La durée de la journée de travail et l'exigence du packing.

D'après l'analyse des journées de travail des différents types de travail des *temporeros* et *temporeras*, les données montrent une différence importante entre une journée de travail menée dans les champs et une journée de travail réalisée dans les *packings*. En analysant les heures exclusives de travail, c'est-à-dire, en excluant de la journée de travail les heures d'alimentation et de déplacement, pour la saison agricole

2007-2008, il est possible de déterminer que la journée de travail moyenne des *temporeros* et *temporeras* travaillant dans le champs a été de 8 h30 minutes, alors que celle de ceux qui ont travaillé dans le *packing* était de 10 heures.

Si la durée légale de la journée de travail ne peut excéder les 10 heures par jour, et qu'on ne peut dépasser 45 heures par semaine réparties en 5 ou 6 jours, on peut conclure que les *temporeros* et *temporeras* qui ont travaillé dans les *packings* ont dépassé la journée réglementaire. Dans les périodes de plus importante activité, les *packings* fonctionnaient du lundi au vendredi au moins, souvent les samedis et plus rarement les dimanches. Ce sont les nécessités des entreprises qui définissent ce besoin.

De ce fait, il est possible de déterminer qu'un *temporero* et *temporera* travaillant dans le *packing* a travaillé en moyenne au moins 50 heures par semaine pendant la saison 2007-2008, soit 5 heures de plus que le maximum établi par la législation.

Durée de la journée de travail	Dans le champ	Dans le <i>packing</i>
6:00 à 9:00 heures	98%	40%
9:15 à 11:00 heures	2%	43%
12:00 à 14:00 heures	0%	17%
Journée moyenne	8 h30	10h00

Tableau 31 : Durée de la journée de travail des *temporeros* et *temporeras*, Province du Limarí, 2007-2008

Source : Questionnaires Travailleurs Agricoles Saisonniers

Comme il est montré dans le Tableau 31, dans 60% des cas de travail dans le *packing*, la journée de travail a dépassé le maximum permis, contre 2% dans les champs. Et dans 17% des cas de travail dans le *packing*, les 12 heures de travail par jour ont été dépassées, soit un nombre largement supérieur aux dix heures réglementaires.

Ces données permettent de conclure que la journée de travail des *temporeros* et *temporeras* travaillant dans les champs respecte ce qui est établi dans la législation du travail alors que la journée de travail des saisonniers s'occupant du *packing* peut dépasser de manière importante ce qui est permis.

Ces heures supplémentaires de travail ne reçoivent pourtant pas un paiement différent des heures réglementaires. Le paiement à la pièce reste le mécanisme utilisé pour payer aussi ces heures supplémentaires. Dans ce contexte, les *temporeros* et *temporeras* travaillant dans le *packing*, sont soumis à une exigence physique importante, pour maintenir un rythme de travail adéquat, leur permettant un rendement attractif.



Figure 37 : Temporeros et temporeras dans un packing de raisin de table

Source : Tamara Heran, Registre photographique de terrain, Camarico, Avril 2009.

La Figure 37 illustre l'importante exigence de travail dans les *packings*. C'est un travail à la chaîne, décomposé en différentes stations (sélection, pesage, emballage, palette) dépendantes les unes des autres. De ce fait, chaque station est toujours soumise à la pression du temps, pour transmettre la production à la station suivante. Et dans ce contexte, les *temporeros* et *temporeras* de chaque station sont constamment pressés pour maintenir le rythme de la production.

Le *packing* est ainsi un lieu de travail extrêmement exigeant pour les *temporeros* et *temporeras*, particulièrement dans les périodes d'emballage pour l'exportation des fruits et des légumes.

Un travail à la limite des capacités de l'être humain

Mais tant le travail dans le *packing* que celui réalisé dans les champs comporte une exigence physique très importante pour les *temporeros* et *temporeras*. Bien que le travail dans les champs soit une activité beaucoup plus régulée que celle du *packing*, les types de travaux qu'il faut y réaliser exigent, en général, un plus grand effort physique.

Parmi les tâches des champs se trouvent : la plantation d'arbres, la taille et l'entretien des arbres et des plantes, l'application de produits chimiques et d'hormones de croissance, la récolte des fruits (Figure 38), le nettoyage des fruits et la charge des boîtes remplies de fruits. Ce sont toutes des tâches qui demandent de la force et un effort physique très important.



Figure 38 : *Temporeras* récoltant du raisin de table.

Source : Tamara Heran, Registre photographique de terrain, Carén, Janvier 2009.

Pour leur part, les *temporeros* et *temporeras* reconnaissent les exigences et les efforts physiques à produire dans les différentes tâches qu'ils exercent. Ils sentent qu'ils doivent se motiver et faire des efforts de manière permanente et que ces efforts ne sont pas nécessairement reconnus par leurs employeurs :

*Pas d'accord, je ne suis pas d'accord, parce que chaque fois on, exige de nous plus de travail et l'argent est le même, les entrepreneurs profitent de l'effort des personnes.*²²⁴

Roberto B., *temporero*, Ovalle, 17 décembre 2008.

*Le salaire qui est tellement bas pour le boulot qu'il faut faire et l'exigence est trop grande, et le salaire trop peu...*²²⁵

José T., *temporero*, Chañaral Alto, 11 mars 2009.

*C'est compliqué, c'est trop exigeant, les prix sont trop mauvais, il y a trop d'exigence pour ce qu'on nous paie.*²²⁶

Mario A., *temporero*, Recoleta, 1^{er} avril 2009.

Cette caractéristique de pénibilité du travail agricole saisonnier s'ajoute, d'une part, aux dynamiques flexibles et ambiguës de celui-ci et d'autre part à la précarité. Avec des accords de travail souples et invisibles, des salaires payés à la pièce et sans protection sociale, les *temporeros* et *temporeras* se retrouvent complètement démunis et vulnérables. Finalement, le seul capital dont ils disposent est leur effort physique, leur force, leur capacité d'autogestion et leur persistance à se maintenir dans ces activités.

Le monde invisible du travail agricole saisonnier se caractérise aussi par des conditions de travail précaires et pénibles, où les hommes et les femmes qui s'engagent dans les différentes tâches qui le composent, doivent s'investir tant physiquement qu'émotionnellement. Il s'agit d'un investissement qui implique aussi l'acceptation de conditions d'infrastructure et d'équipement particulières, comme on va l'exposer ci-dessous.

²²⁴ Citation originale : « Disconforme, no estoy conforme, porque cada vez exigen más trabajo y la plata es la misma, los empresarios se aprovechan del esfuerzo de las personas ».

²²⁵ Citation originale : « El sueldo que es tan bajo pa' la pega que hay que hacer y la exigencia es muy grande, y el sueldo muy poco... ».

²²⁶ Citation originale : « Está complicado, es muy exigente, los precios son muy malos, hay mucha exigencia pa' lo que pagan ».

D. Infrastructure et équipement du travail agricole saisonnier : un progrès malgré la précarité ?

Avec ce qui a déjà été présenté quant à la précarité du monde invisible du travail agricole saisonnier, il serait prévisible que l'infrastructure et l'équipement de ce travail soient aussi particulièrement précaires et pénibles. Surtout en considérant que depuis son origine, ce travail s'est caractérisé par sa réalisation dans un environnement instable, avec des conditions d'assainissement, d'équipements de sécurité, d'alimentation et de résidence insuffisants (cf. Caro 2003, Gómez et Echeñique 1988, Riquelme 2000, Valdés 1992, Venegas 1992). Malgré tout, des transformations peuvent aussi être constatées dans cette sphère. Bien que les conditions d'infrastructure et d'équipement du travail agricole saisonnier comportent toujours de graves insuffisances, il est possible de constater certains progrès.

Assainissement de base des espaces de travail des temporeros et temporeras

Ainsi qu'il a été présenté dans le Tableau 30, le manque d'assainissement de base adéquat continue à être une des fautes les plus constantes visées par les contrôles du travail agricole saisonnier : spécifiquement, pour ce qui concerne l'accès à l'eau potable et aux toilettes. Cette norme non respectée provoque une suspension des travaux et une fermeture temporaire des entreprises agricoles (et en général de tout espace de travail).

Les entreprises, se trouvant dans des lieux souvent éloignés des centres peuplés et par conséquent, avec des difficultés pour accéder aux réseaux d'eau potable et des services d'égouts, doivent chercher des solutions à ces problèmes. Problèmes qui se deviennent spécialement compliqués dans les champs et les parcelles où se trouvent les productions agricoles. Ainsi, elles limitent ces difficultés avec différentes stratégies, comme la mise à disposition de toilettes chimiques et des citernes d'eau qui peuvent être déplacées pour les saisonniers agricoles et le personnel en général. Il s'agit souvent de toilettes et de citernes mobiles, qui peuvent être constamment déplacés vers les différents lieux de travail qu'une entreprise agricole peut avoir (Figure 39).



Figure 39 : Toilette chimique mobile dans une plantation de vignes de raisin de table.
Source : Tamara Heran, Registre photographique de terrain, Carén, Janvier 2009.

Malgré tout, on constate toujours des difficultés des employeurs à assurer ces services. D'une part, les entreprises reconnaissent ces difficultés et le risque d'amendes de la part de l'Inspection du Travail. D'autre part, dans leurs journées de travail, les *temporeros* et *temporeras* n'ont pas toujours un accès assuré à l'eau potable et aux toilettes :

*Espérons que tous les travailleurs aient l'accès comme nous à des toilettes, de l'eau, des commodités, tous ne l'ont pas, le basique. Dans les entreprises, il faut aller derrière un arbre pour pouvoir uriner...*²²⁷
Olga V., *temporera*, Chañaral de Carén, 12 janvier 2009.

²²⁷ Citation originale : « Ojalá que todos los trabajadores tuvieran acceso como nosotros a baño, agua, comodidades, no todos lo tienen, lo básico. En las empresas hay que ir tras un árbol para poder orinar....».

[On pourrait améliorer] l'hygiène, les toilettes, l'alimentation, où on habite... Dans l'autre entreprise tout est spectaculaire, ici pas tellement. Ici on ne peut pas boire de l'eau tout simplement.²²⁸
Andrea G., *temporera*, El Palqui, 15 janvier 2009.

Toilettes, ici il n'y a pas, cantine, des choses d'hygiène, ici il n'y a pas de l'eau, une meilleure locomotion, dans une camionnette avec des gens derrière c'est dangereux.²²⁹
Wilson F., *temporero*, Cerrillos de Tamaya, 21 janvier 2009.

On le voit dans ces citations, l'assurance de l'assainissement de base est irrégulière. Dans certaines entreprises, celle-ci peut être complètement garantie alors que dans d'autres elle peut manquer. Et ce manque peut mettre en danger les saisonniers agricoles, particulièrement face à des risques sanitaires. En effet, plusieurs *temporeros* et *temporeras* souffrent de problèmes gastriques à cause du manque d'eau potable.

De ce fait, bien qu'il existe un progrès dans cette matière, par rapport à ce qui avait été documenté dans les années 1980, il existe encore une carence en assainissement de base. Un nouvel aléa qui s'ajoute aux attributs de la précarité du monde invisible du travail agricole saisonnier.

Les équipements de travail et de sécurité des temporeros et temporeras

En ce qui concerne les équipements de travail et de sécurité requis pour les travaux agricoles saisonniers, ceux-ci sont divers. Parmi les éléments de sécurité se trouvent des casquettes, de la crème solaire, des lunettes de protection, des tabliers, des chaussures de sécurité, des gants, des ceintures, des poignets de force, des masques et des vêtements de protection. Et parmi les équipements et instruments de travail se trouvent des ciseaux de taille et de récolte, des instruments de fumigation et d'autres intrants comme des matériaux et des produits chimiques.

Ces équipements de travail et de sécurité sont fournis, d'après les réponses des *temporeros* et *temporeras*, par différents acteurs du travail agricole saisonnier. Alors

²²⁸ Citation originale : « [Se podría mejorar] la higiene, los baños, la comida, donde uno vive. En la otra empresa es todo espectacular, acá no tanto. Acá uno no puede tomar agua así no más ».

²²⁹ Citation originale : « Baños, acá no hay, comedor, cosas de higiene, acá no hay agua, mejor locomoción, en camioneta con gente atrás es peligroso ».

que l'entreprise devrait garantir ces éléments nécessaires au travail, ceci n'est pas toujours le cas. Comme on le montre dans la Figure 40, dans plus de deux tiers des cas, c'est l'employeur qui assure effectivement ces équipements aux saisonniers agricoles. Pour un quart des cas, ces équipements sont assurés par le saisonnier agricole lui-même et de manière mixte, c'est-à-dire, l'employeur prend en charge une partie de ces équipements et le saisonnier une autre partie. Pour seulement 4% des cas, personne n'assume la responsabilité de fournir les équipements nécessaires au travail des *temporeros* et *temporeras*, cas où les saisonniers tout simplement n'utilisent pas des équipements de travail.

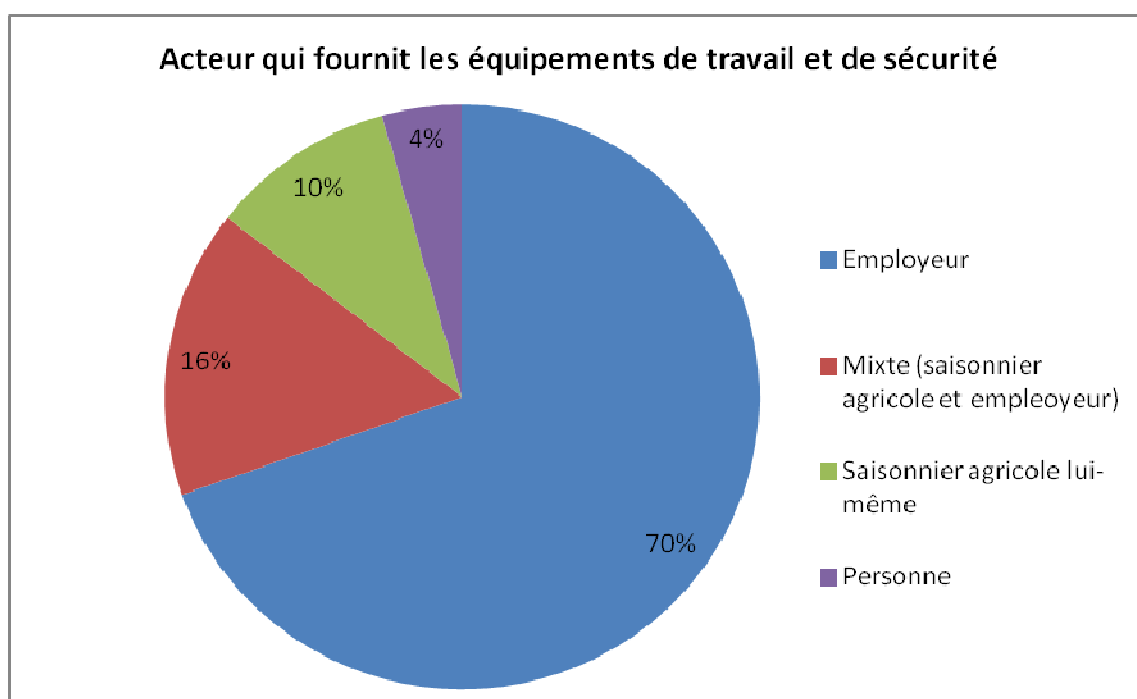


Figure 40 : Acteur qui fournit les équipements de travail et de sécurité aux saisonniers agricoles, Province du Limarí, 2008-2009

Source : Questionnaires Travailleurs Agricoles Saisonniers.

Malgré tout, l'employeur, soit l'entreprise soit le *contratista* assument en grande partie la responsabilité de mettre à la disposition des travailleurs saisonniers agricoles les instruments nécessaires. Bien que les informations pour comparer ces chiffres avec des données des années 1980 n'existent pas, en considérant les études disponibles, il serait possible de supposer qu'il y a eu quand même une amélioration de la part de l'employeur sur ce sujet.

Cependant, ce qui devient plus important est l'utilisation effective de ces équipements de travail par les *temporeros* et *temporeras*, indépendamment de qui les fournit. La Figure 41 indique que presque 90% des *temporeros* et *temporeras* enquêtés ont déclaré utiliser les différents éléments de travail et de sécurité. Aujourd'hui, c'est seulement un nombre plus marginal de *temporeros* et *temporeras* qui n'utilisent aucun équipement au travail. C'est de nouveau un chiffre qui pourrait montrer un progrès relatif dans le travail agricole saisonnier.

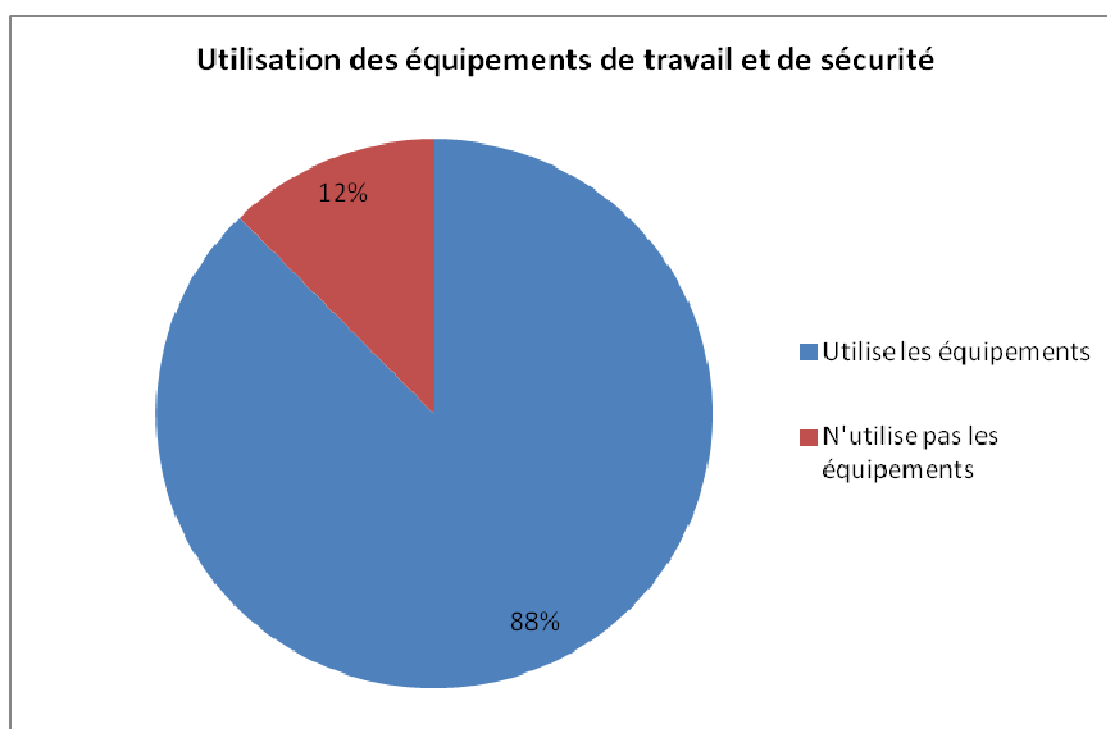


Figure 41 : Taux d'utilisation des équipements de travail et sécurité de la part des saisonniers, Province du Limarí, 2008-2009

Source : Questionnaires Travailleurs Agricoles Saisonniers.

Mais il s'agit d'un progrès qui est lié aux exigences des certifications agricoles, d'exportation et des bonnes pratiques agricoles. Pour obtenir ces reconnaissances, les employeurs et particulièrement les entreprises agricoles, doivent soigner et sauvegarder l'utilisation des équipements de travail et de santé. Et pour cela, ils s'appuient sur différents superviseurs qui contrôlent les saisonniers agricoles dans l'usage de ces éléments. Ainsi, bien qu'on puisse observer une amélioration de ces conditions de travail pour les saisonniers agricoles, cette amélioration constitue un

devoir pour les entreprises, pour être reconnues dans le milieu agricole et sur le marché exportateur.

L'alimentation des saisonniers agricoles dans les zones isolées

Un autre sujet sur les conditions de travail, d'infrastructure et d'équipement du travail agricole saisonnier porte sur l'alimentation des *temporeros* et *temporeras* durant leurs journées de travail. On l'a vu, les journées de travail peuvent souvent dépasser le temps réglementaire. Et si l'on considère en plus les temps de déplacement vers les entreprises agricoles, ces dernières se trouvant très souvent éloignées des centres peuplés, le sujet de l'alimentation devient important.

Comme pour l'équipement de travail, d'après les entretiens réalisés et les observations sur le terrain, l'alimentation est quelques fois assurée par l'employeur et d'autres fois par le *temporero* ou *temporera* lui-même. Lorsque c'est l'employeur, mais plus particulièrement l'entreprise, qui garantit l'alimentation, celle-ci met en place des cantines avec un menu fixe par jour, qui est servi à une heure déterminée. Et lorsque c'est le *contratista* qui assure l'alimentation, celui-ci peut offrir un espace dans l'entreprise pour fournir les aliments aux saisonniers ou bien il peut les apporter lui-même.

Mais, lorsque c'est le *temporero* ou *temporera* qui assure son alimentation, il peut apporter des aliments et les faire chauffer dans des fours et des micro-ondes que l'employeur met à disposition dans quelques cas, lorsqu'il y a des espaces prévus pour cela dans les entreprises. Sinon, il peut apporter des aliments froids, qu'il peut consommer dans les espaces dédiés de l'employeur, s'ils existent, ou bien sur le terrain si ce genre d'infrastructure n'existe pas.

Cependant, cette dernière option est une faute selon la législation du travail. Comme il est précisé dans le Code du Travail chilien, pour ce genre de travail, l'employeur doit assurer une cantine, bien séparée des espaces de travail. Et celle-ci doit être équipée de manière correcte et offrir des conditions hygiéniques appropriées. Des conditions qui ne sont pas toujours assurées par les employeurs.

De ce fait, et comme on le lira ci-dessous, l'organisation de l'alimentation est très relative. Celle-ci peut varier selon les types de travail, en fonction de l'employeur.

Mais aussi elle peut varier selon l'époque de l'année et selon les activités à réaliser. Par exemple, quelques entreprises assurent l'alimentation en temps de *packing*, mais pas tout au long de l'année.

*Au moins qu'on nous donne le déjeuner, parfois nous devons marcher beaucoup, qu'il y ait de la considération pour nous.*²³⁰
Rosa G., *temporera*, Monte Patria, 28 janvier 2009.

[...] *ici [dans cette entreprise] c'est avare, comme portefeuille de fer... et le raisin est mauvais, il n'a pas voulu... On devrait nous donner le déjeuner dans tous les champs, ce serait une grande aide, on n'arrive pas à préparer toutes les choses...*²³¹
Nimia V., *temporera*, Rapel, 13 février 2009.

*Qu'ils nous donnent le déjeuner pendant l'année [et non seulement en période de packing], on nous donne tout moins cela, le transport oui, moins le déjeuner.*²³²
Elsa R., *temporera*, El Palqui, 10 mars 2009.

Les *temporeros* et *temporeras* ne sont pas satisfaits de cette situation. De manière générale, ils voudraient que l'employeur prenne en charge leur alimentation de manière régulière. Dans un contexte de travail éloigné et en contact avec la terre, les *temporeros* et *temporeras* ne peuvent pas espérer des conditions d'hygiène adéquates pour préparer leurs aliments et pour manger. Malgré tout, la plupart des saisonniers agricoles rentrent chez eux le soir et retrouvent des conditions d'hygiène et d'alimentation suffisantes. Mais qu'en est-il des *temporeros* et *temporeras* migrants, qui ne peuvent pas rentrer chez eux le soir ?

Et les temporeros et temporeras migrants ? La résidence dans des campements

Les entreprises agricoles mettent à la disposition des *temporeros* et *temporeras* migrants, des dortoirs pour séjourner. Ces dortoirs, appelés *colectivos* ou « collectifs »,

²³⁰ Citation originale : « Por lo menos que nos dieran almuerzo, a veces tenemos que caminar harto, que haya consideración con nosotros ».

²³¹ Citation originale : « [...] acá [en esta empresa] es apretado, como cartera de fierro... y es uva mala, y no quiso... Deberían dar el almuerzo en todos los fundos, sería una gran ayuda, uno no alcanza a preparar las cosas... ».

²³² Citation originale : « Que nos den el almuerzo durante el año, nos dan todo menos eso, la locomoción sí, menos el almuerzo ».

se trouvent dans les mêmes espaces que les entreprises agricoles. Dans des cas très exceptionnels, lorsque l'employeur est le *contratista*, ces résidences se trouvent en dehors des entreprises, dans des localités et des villages proches des entreprises.

D'après les données fournies par les entreprises interviewées, presque la moitié d'entre elles ont des dortoirs. Et ce sont particulièrement les grandes entreprises qui comportent le plus souvent ces résidences pour les travailleurs migrants. Comme il est montré dans le Tableau 32, 75% des grandes entreprises ont des dortoirs pour les saisonniers migrants.

Taille de l'entreprise	A des dortoirs	N'a pas de dortoirs
Petite entreprise	0%	100%
Moyenne entreprise	33%	67%
Grande entreprise	75%	25%
Total	47%	53%

Tableau 32 : Existence de dortoirs dans les entreprises agricoles, Province du Limarí, 2008-2009

Élaboration propre. Source : Questionnaires Entreprises Agricoles.

En même temps, les petites entreprises ont déclaré ne pas avoir de dortoirs et un tiers des moyennes entreprises ont signalé en avoir. C'est une relation qui montre qu'au fur et à mesure que la taille de l'entreprise augmente, la probabilité que l'entreprise comporte des dortoirs croît.

Selon les nécessités des entreprises et en considérant leur distance des centres urbains, les tailles des dortoirs peuvent varier. Ainsi, les dortoirs plus petits ont une capacité de 12 personnes, et les plus grands peuvent avoir une capacité de 380 personnes. Cependant, comme signalent les mêmes entreprises, l'occupation des dortoirs dépend de l'époque de l'année. Pour les mois de plus importante activité, l'occupation peut être totale, alors que pour les mois de moindre activité, celle-ci peut être de l'ordre de 20%.

Les dortoirs sont organisés, de manière générale, en chambres de 2 à 8 personnes chacune, divisées par sexe. Ainsi, il y a des sections pour les hommes et des sections pour les femmes. Et celles-ci disposent des toilettes et des salles de bain :

*Los colectivos ont changé, avec des douches, des toilettes, sans eau chaude... Avec des chambres pour deux ou quatre personnes. Les gens se sélectionnent [pour accéder aux dortoirs, par] le chef, les superviseurs, moi-même... Il y a des [personnels] administratifs, des packings et des temporeros, plus ou moins deux cent personnes au total.*²³³

Administrateur grande entreprises, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

*Les hommes et les femmes séparés, avec secteur de douche, toilettes, on leur donne toute l'alimentation... Ils sont assez tranquilles, ils sont de la campagne, des fois on voit de l'alcool, une petite dispute pour des femmes, mais rien de grave. Mais cela c'est par la sélection qu'on fait. Avec les jeunes femmes il y a des problèmes, celles qui étudient. Il est préférable pour nous d'être loin des villages... Il y a des camionnettes qui vont acheter [pour les temporeros] mais pas des liqueurs.*²³⁴

Administrateur grande entreprise, Los Morales, 11 mars 2009.

Pour les *temporeros* et *temporeras* résidants dans les dortoirs, l'entreprise offre aussi un service d'alimentation. Comme ces espaces se trouvent éloignés des centres urbains, les entreprises prennent en charge le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner. Ces mêmes services et caractéristiques des dortoirs ont été confirmés par les *temporeros* et *temporeras* :

*[Les expériences de travailler ailleurs] sont bonnes, dans le sens économique, on gagne assez d'argent. On reste dans des campements et on donne toute l'alimentation. Ça peut être dangereux avec les voyages, mais moi je suis tranquille...*²³⁵

Santiago A., *temporero*, El Palqui, 17 décembre 2008.

²³³ Citation originale : « Los colectivos han cambiado, con ducha, baño, sin agua caliente... Con piezas para dos o cuatro personas. La gente se selecciona [para acceder al colectivo], el jefe, los supervisores, uno mismo... Hay [personal] administrativos, packings y temporeros, más o menos doscientas personas en total ».

²³⁴ Citation originale : « Los hombres y mujeres separados, con sector de ducha, baños, les dan toda la alimentación... Son bastante tranquilos, son de campo, a veces se ve copete, alguna peleíta por mujeres, pero nada grave. Pero eso es por la selección que hacemos. Con las lolas hay problemas, las que estudian. Nos favorece que estemos lejos de los pueblos... Hay camionetas que van a comprar [para los temporeros] pero menos licores ».

²³⁵ Citation originale : « [Las experiencias de trabajar fuera] son buenas, por lo económico, se gana mucho dinero. Uno se queda en campamentos y dan toda la comida. Puede ser peligroso por los viajes, pero yo soy tranquilo ».

*Mauvaises expériences, mauvais repas, mauvais sommeil, pas assez d'argent, excès de travail, nous logions en campement...*²³⁶
Roberto B., *temporero*, Ovalle, 17 décembre 2008.

*C'est gratifiant, c'est assez d'argent, ça vaut la peine de migrer. C'est sacrifié, mais dans un mois on peut gagner le double. Le campement il était bien, c'était une chambre pour quatre personnes, bonne alimentation.*²³⁷
Marcelo V., *temporero*, Ovalle, 8 janvier 2009.

*L'année dernière je suis allé à Santa Inés, ça n'a pas été amusant, je suis allée seule, seulement avec un ami. Dans le campement, j'étais entourée d'hommes qui buvaient toute la nuit. C'était séparé les hommes et les femmes, mais avec des gens qu'on ne connaît pas... on nous donnait les repas.*²³⁸
Paula M., *temporera*, Chañaral de Carén, 13 janvier 2009.

*[Les expériences de migrer] sont bonnes, on travaille à la pièce, on fait des salaires, les colectivos sont bons, le contratista nous louait une maison, on n'était pas abandonné, on nous donnait des repas aussi.*²³⁹
Marcelo A., *temporero*, Recoleta, 1^{er} avril 2009.

Bien que quelques *temporeros* et *temporeras* migrants reconnaissent encore comme insuffisantes les conditions de résidence dans des dortoirs et des campements, les conditions minimum paraissent pourtant être assurées. Des chambres avec des lits, des salles de bains et des toilettes et une alimentation régulière, sont des conditions basiques qui aujourd'hui paraissent être couvertes.

En ce qui concerne les conditions de résidence des *temporeros* et *temporeras* migrants, les données récoltées permettent de montrer aussi un progrès par rapport aux études précédentes, qui mettaient en évidence des conditions extrêmement précaires. Actuellement, les conditions minimales seraient garanties, ce qui peut aussi

²³⁶ Citation originale : « Malas experiencias, malas comidas, mal dormir, mala plata, exceso de trabajo, nos quedamos en campamento... ».

²³⁷ Citation originale : « Es gratificante, es harta plata, vale la pena salir. Es sacrificado pero en un mes puedes sacar el doble. El campamento estaba bien, era una pieza para cuatro personas, comedores, buena comida ».

²³⁸ Citation originale : « El año antepasado fui a Santa Inés, fue fome, fui sola, sólo con un amigo. En el campamento, estaba rodeada de hombres que tomaban toda la noche. Eran separados los hombres y las mujeres, pero con gente que uno no conoce... nos daban la comida ».

²³⁹ Citation originale : « [Las experiencias de salir] son buenas, se trabaja a trato, se hace sueldos, los colectivos son buenos, el contratista nos arrendaba una casa, no estábamos abandonados, nos dan comida igual ».

être constaté à partir des déclarations des mêmes saisonniers agricoles, qui en général évaluent positivement l'expérience de migrer et de résider dans des dortoirs.

Malgré toute la précarité, des progrès sur certains aspects des conditions du travail agricole saisonnier.

Les données analysées dans ce chapitre montrent des caractéristiques importantes quant aux conditions de travail actuelles du travail agricole saisonnier. D'une part, elles mettent en évidence l'importante flexibilité du travail agricole saisonnier. La maniabilité des accords de travail agricole saisonnier tout au long de l'année et les formes de paiement variables sont des exemples très illustratifs de cette flexibilité. Mais en même temps, ces données montrent aussi une importante précarité dérivée de cette flexibilité.

En effet, l'importante flexibilité du travail agricole saisonnier, très convenable pour le développement de l'agriculture d'exportation, a contribué à exacerber certains traits de la précarité. La gestion de la main d'œuvre externalisée dans la figure des *contratistas* et l'existence de contrats de travail flous et souvent informels ont contribué à la persistance d'un manque de protection sociale, ainsi qu'à une couverture de santé et d'accidents très limitée. Dans ces conditions, les saisonniers agricoles se trouvent démunis sans couverture en cas de maladie, d'accident, de retraite ou de chômage. Un manque qui, dans ces conditions, doit être pris en charge par les *temporeros* et *temporeraseux-mêmes*.

En ce qui concerne les exigences et les journées de travail, les conditions décrites auparavant ont contribué à une importante auto-exploitation de la part des *temporeros* et *temporeras* pour atteindre des salaires plus attractifs. Dans ces conditions pénibles, les saisonniers doivent effectuer des efforts de manière permanente tout au long de la journée de travail, qui peut dépasser les heures réglementaires, particulièrement dans le *packing*.

Cependant, en termes d'infrastructure et d'équipement de travail, quelques transformations et progrès peuvent être constatés. Bien qu'il existe encore des problèmes en termes d'assainissement de base, les équipements de travail et de

sécurité, ainsi que les lieux de résidence et d'alimentation paraissent avoir été améliorés.

Ce sont là des progrès qui dépendent directement de la mise en œuvre des normes de certification et des bonnes pratiques agricoles, c'est-à-dire, de conditions exigées aujourd'hui par le marché international pour mieux valoriser les produits agricoles. Mais ce sont aussi des transformations qui ont influencé positivement de quelque manière, les conditions du travail agricole saisonnier.

En résumé, l'excessive flexibilité du travail d'aujourd'hui a transformé le monde invisible du travail agricole saisonnier. D'une part, elle a contribué à la naissance de nouvelles précarités et à l'exacerbation de certaines précarités et pénibilités existantes. Mais ces transformations ont eu également un impact positif sur certaines conditions de travail. Dans le prochain et dernier chapitre, l'analyse portera sur les changements du travail agricole saisonnier et comment ce sont aussi transformés les rapports de genre et les relations dans la sphère domestique.

Chapitre 9. Nouveaux rapports de genre au sein du travail agricole saisonnier et de la sphère domestique

A. D'un marché féminisé à un rééquilibrage entre les sexes ? Nouvelles parités du travail saisonnier

Après trente ans écoulés depuis l'avènement d'un marché du travail agricole saisonnier lié à l'exportation de fruits et de légumes, la situation des *temporeros* et des *temporeras* n'est plus la même que celle des années 1980. Avec les transformations du monde invisible du travail agricole saisonnier, notamment sur les plans des dynamiques, des conditions et des précarités de travail, des changements dans la sphère des rapports de genre peuvent aussi être constatés. Malgré le retard en matière d'égalité de sexe et à la différence d'autres secteurs de la société chilienne, des transformations dans les rapports et les représentations des sexes au travail, mais aussi au sein du cadre domestique ont eu lieu. Des transformations qui peuvent être associées à des influences et des politiques externes apportées par des acteurs institutionnels, mais aussi à des transformations internes des représentations et des identités des *temporeros* et des *temporeras*.

Féminisation d'un marché du travail peu attractif et dégradé

Comme on l'a présenté dans le chapitre 5, l'incorporation des femmes au travail salarié lors des années 1980 a été spécialement importante dans le secteur agricole d'exportation. L'augmentation des activités agricoles a nécessité une main d'œuvre croissante, spécialement pour les nouvelles tâches demandées pour l'exportation : l'emballage et le *packing*. En accord avec les demandes du marché international de fruits frais, des qualités particulières étaient attendues de la part des saisonniers agricoles, comme l'attention, le soin et la finesse. Les femmes ont été préférées aux hommes pour travailler dans ces nouveaux postes, en tant que *temporeras*.

Selon les études des années 1980 et 1990 (cf. Rodríguez et Venegas 1991 ; Valdés et Araujo 1999), les femmes ont été affectées spécialement aux tâches de nettoyage, de sélection, de pesage et d'emballage. De ce fait, tandis que les femmes s'occupaient plutôt des tâches « délicates » et de plus grand soin, les hommes travaillaient dans les champs, à l'entretien, la taille, la préparation, la récolte et la charge des unités de production agricole. Des tâches qui demandent plus de force et de conditions physiques pour supporter les inhospitalières exigences du travail aux champs.

Cette incorporation des femmes au travail salarié a été tellement importante que les études menées lors des années 1980 et 1990 (cf. Valdés 1988, 1992 et 1995 ; Riquelme 2000) montraient une féminisation de ce marché du travail et une prolétarianisation féminine, avec une participation des femmes de plus de 50% dans le marché du travail agricole saisonnier, alors que la proportion des femmes dans la main d'œuvre nationale était beaucoup plus faible, de l'ordre de 36% (INE 2003). Elles montraient aussi l'importance de ce travail pour les femmes comme une nouvelle opportunité de revenu auparavant inconnue.

Cependant, la caractéristique essentielle de ce travail salarié était une particulière précarité. D'une part, le travail agricole saisonnier était relativement mal rémunéré (en général très proche du salaire minimum) et donc mal valorisé sur le marché du travail. D'autre part, le travail était effectivement temporaire et se limitait à environ quatre mois par an. De plus, c'était un travail très informel, sans contrat de travail et sans protection sociale. Enfin, le fait de travailler de manière salariée n'empêchait pas les femmes d'avoir une double journée de travail.

Outre des conditions de travail défavorables, l'identité et les représentations des femmes *temporeras* dans la société locale furent initialement très mal perçues. La sortie des femmes de leurs foyers pour aller travailler en tant que salariées était très mal ressentie par les hommes et par des femmes plus conservatrices : les *temporeras* étaient accusées d'abandon de leurs responsabilités domestiques, tels que les soins à donner aux enfants et elles étaient qualifiées de mauvaises femmes et même de femmes de mauvaise vie qui voulaient aller travailler pour connaître des hommes. Ainsi, le travail en tant que *temporera* mettait en cause l'honorabilité des femmes et pouvait provoquer des conflits de couple (Arteaga 2000).

En résumé, cette incorporation des *temporeras* au marché du travail agricole a été marquée par de nombreuses difficultés. Toutefois les représentations négatives les concernant ont peu à peu évolué en raison d'actions et faits qui ont progressivement transformé leur situation.

Les politiques d'égalités des sexes et les nouvelles représentations du travail agricole saisonnier

Depuis les années 1980, mais surtout à partir des années 1990, plusieurs actions pour la promotion de l'égalité des sexes ont été menées par différents acteurs institutionnels (tels que le Ministère du Travail, le Service National de la Femme, la Fondation pour la Promotion et le Développement de la Femme PRODEMU et des ONG, comme le Centre d'Études pour le Développement de la Femme, CEDEM). Ces actions se sont focalisées sur la sphère du travail rémunéré majoritairement, mais aussi sur les sphères communautaire et domestique.

A cette fin, des campagnes publicitaires promouvant l'égalité des sexes au travail (en nombre et en salaires et sur la participation des femmes aux postes de pouvoir, entre autres) et des programmes de formation professionnelle ont été organisés. En ce qui concerne les sphères communautaire et domestique, des programmes de formation de compétences sociales, des programmes éducatifs de présentation des services sociaux de l'État chilien ainsi que des droits de la femme, de la famille et de prévention de la violence conjugale ont été mis en place.

Durant la même période, outre ces différentes actions plusieurs études dénonçant l'informalité et la précarité du travail agricole saisonnier féminisé ont été menées, en montrant pour la première fois au Chili, les conditions et les caractéristiques du travail agricole saisonnier (cf. Aranda, 1982 ; Valdés, Arteaga et Arteaga 1995 ; Valdés 1988 et 1992 ; Venegas 1992).

Mais les différentes formes de socialisation des caractéristiques et des conditions de précarité du travail agricole saisonnier, d'une part, et la consolidation de cette activité à travers le temps, de l'autre, ont amené des changements dans ces conditions et surtout dans les représentations de ce travail. Il est possible d'identifier ces diverses transformations.

Une transformation qui a été constatée dans notre étude porte sur les représentations et les identités des saisonnières agricoles. En effet, une partie importante des saisonniers agricoles, tant hommes que femmes, exprime aujourd'hui une position plus ouverte à une égalité des sexes dans la sphère du travail. Bien qu'il existe toujours des saisonniers et saisonnières plus conservateurs, pour qui les rôles et les activités des hommes et des femmes sont très différenciés, pour d'autres, cette représentation est différente. Ces *temporeros* et *temporeras* reconnaissent, apprécient et défendent une égalité des sexes dans la sphère du travail. D'après notre recherche, pour ces progressistes, hommes et femmes saisonniers sont à égalité de capacité pour travailler en tant que *temporeros*. Ce fait se reflète dans la proportion d'hommes et de femmes travaillant en tant que saisonniers agricoles, tant dans les champs que dans les *packings*.

Nouvelles proportions de sexes dans le travail agricole saisonnier

Selon les données du dernier recensement agricole de 2007, la proportion hommes-femmes *temporeros* serait en faveur des hommes au niveau national. Mais pour le trimestre novembre-janvier (où se concentrent les activités de récolte et de *packing*), la participation des femmes *temporeras* atteint 37% au niveau national, 45% dans la Province du Limarí, et 48% dans la commune de Monte Patria (celle où le travail agricole saisonnier est le plus important au sein de la Province du Limarí) (Tableau 33).

À partir de ces données, il est possible de conclure que pour les mois de plus importante activité agricole, la proportion d'hommes et de femmes saisonniers est à peu près équivalente dans la commune de Monte Patria.

	Mai-Juillet 2006		Août-Octobre 2006		Novembre 2006 - Janvier 2007		Février-Avril 2007	
	Total	(% H/F)	Total	(% H/F)	Total	(% H/F)	Total	(% H/F)
Total Chili	152.454	(77/23)	193.136	(73/27)	390.487	(63/37)	402.375	(66/34)
Région de Coquimbo	15.639	(66/34)	15.015	(66/34)	27.490	(57/43)	25.903	(65/35)
Province du Limarí	9.371	(63/37)	7.210	(65/35)	16.090	(55/45)	15.695	(62/38)
Commune Monte Patria	5.010	(59/41)	3.548	(59/41)	12.352	(52/48)	7.622	(57/43)

Tableau 33: Proportion d'hommes et femmes saisonniers agricoles, 2006-2007

Source : Recensement agricole 2007. Élaboration propre.

L'analyse des données récoltées dans notre recherche montre une tendance similaire. Bien que des données quantitatives sur la proportion d'hommes et de femmes saisonniers agricoles n'aient pu être obtenues avec précision, d'après les déclarations des *temporeros* et des *temporeras*, mais aussi des employeurs agricoles, cette proportion est très équilibrée, comme on peut le lire ci-dessous :

*Pratiquement oui, [hommes et femmes travaillent] à égalité. Quelques tâches très lourdes [sont réalisées par] les hommes, mais c'est presque dans la même proportion.*²⁴⁰

Administrateur grande entreprise, Ovalle, 28 janvier 2009.

[Hommes et femmes réalisent] *les mêmes tâches, il y a plus de femmes que d'hommes dans les entreprises. Dans la récolte plus d'hommes, dans le packing plus de femmes, mais c'est mixte. Il y a des hommes qui font l'emballage, la sélection* [des tâches auparavant strictement féminines]...²⁴¹

Administrateur grande entreprise, Chañaral Alto, 3 mars 2009.

*Oui, les mêmes [tâches], dans les champs et dans le packing, la même, dans la même proportion.*²⁴²

Rita R., *temporera*, Ovalle, 14 janvier 2009.

²⁴⁰ Citation originale : « Prácticamente sí, [hombres y mujeres trabajan] de par a par. Algunas labores muy pesadas [son realizadas por] los hombres, pero casi en la misma proporción ».

²⁴¹ Citation originale : « [Hombres y mujeres realizan] las mismas cosas, hay más mujeres que hombres en las empresas. En la cosecha hay más hombres, en *packing* más mujeres, pero es mixto. Hay hombres embaladores, seleccionadores [tareas antes estrictamente femeninas] ».

²⁴² Citation originale : « Sí, las mismas [cosas], en el campo y en el packing, lo mismo, en la misma proporción ».

A partir de ces citations et des constatations de terrain, outre un certain rééquilibrage entre les sexes, ces données montrent aussi que, bien qu'il existe encore une ségrégation d'hommes et de femmes travaillant dans les champs ou dans les *packings*, ces différents espaces de travail sont désormais mixtes. Le *packing* en particulier n'est plus un espace de travail exclusivement féminin : au contraire, des hommes travaillent au côté des femmes dans la sélection, le pesage ou l'emballage de fruits, par exemple.

Il s'agit d'un changement dans la proportion des hommes et des femmes demandées par ce marché du travail, qui a également été constaté dans l'industrie de la maquiladora (des industries de zones de traitement pour l'exportation) à Ciudad de Juarez, Mexique (Tiano et Murphy 2009). Bien que les raisons de cette transformation puissent être différentes pour chaque cas, tant le travail agricole saisonnier au Chili, que la maquiladora à Ciudad de Juarez montrent que ces travaux ne sont pas nécessairement attachés à un sexe, mais sont affectés par une approche de genre qui dépend des besoins de main d'œuvre, des possibilités d'emploi à ce niveau, et des caractéristiques locales du marché du travail.

Le travail agricole saisonnier aujourd'hui : un lieu de travail mixte

Le travail agricole saisonnier se présente aujourd'hui comme un espace de travail mixte, où hommes et femmes travaillent côte à côte. Les activités qui avant étaient réservées aux femmes, sont aujourd'hui aussi réalisées par des hommes. En même temps, des tâches qui étaient exclusivement celles des hommes, sont aujourd'hui effectuées aussi par des femmes. Ainsi, des espaces de travail qui auparavant étaient différenciés par sexes, sont aujourd'hui mixtes.

Il s'agit d'une nouvelle caractéristique du monde invisible du travail agricole saisonnier, ce qui permet d'en déduire que les représentations et les stéréotypes de genres ont varié à travers le temps. Spécifiquement, aussi bien les caricatures de l'homme costaud et lourdaud que celles de femme délicate et fine de l'autre, se sont transformées.

Le travail agricole saisonnier est devenu ainsi une importante possibilité de travail tant pour les hommes que pour les femmes, qui, aujourd'hui génère de

nouvelles représentations de ce travail, basées sur les capacités de travail que peuvent avoir *temporeros* et *temporeras* pour se déployer de manière indistincte dans les différentes tâches de ce travail, comme on va le voir maintenant.

B. Transformations des représentations de genre et nouvelles égalités du travail saisonnier agricole

Les nouvelles représentations d'hommes et de femmes saisonniers agricoles se fondent en grande mesure sur la reconnaissance des capacités de chacun. Des capacités qui, à la différence de ce qui était perçu dans les années 1980 et au début des années 1990, sont aujourd'hui valorisées de manière égalitaire entre hommes et femmes. Il s'agit d'une transformation qui, d'une certaine manière, rompt avec les schémas des stéréotypes traditionnels de genre, très présents dans le monde agricole et rural, et de manière générale au plan national, pour proposer une certaine égalité des sexes. Ainsi, ces nouvelles représentations des capacités égalitaires entre hommes et femmes saisonniers agricoles sont visibles, d'une part, dans l'organisation des différentes tâches agricoles effectuées par les hommes et les femmes, et de l'autre, à travers les propres images des *temporeros* et *temporeras* sur les capacités que chaque sexe possède.

Nouvelles égalités de sexes : parité des tâches réalisées par les temporeros et temporeras

D'après les observations réalisées et les déclarations des saisonniers agricoles et de leurs employeurs, aujourd'hui *temporeros* et *temporeras* peuvent effectuer les mêmes tâches. Mise à part de rares exceptions concernant des travaux extrêmement durs, désignés par le Code du Travail chilien²⁴³, comme la taille des arbres, ils et elles réalisent les mêmes activités tant dans les champs que dans le *packing*.

Loin de la féminisation de certaines tâches au cours des années 1980 et 1990, comme la sélection et l'emballage des fruits pour l'exportation, actuellement, les hommes comme les femmes nettoient, sélectionnent et emballent les fruits, tandis que les femmes comme les hommes assurent la récolte ou la palettisation. C'est-à-dire qu'aujourd'hui des hommes participent à des tâches avant réservées aux femmes pour

²⁴³ Le Code du Travail signale que les mineurs de 18 ans et les femmes ne peuvent pas charger, traîner ou pousser manuellement des charges supérieures à 20kg (Ministère du Travail 2012).

leurs qualités de soin, de minutie et de finesse, en même temps que des femmes se déploient dans des activités autrefois considérées comme lourdes et plus brutales.

Cependant, et bien qu'aujourd'hui une distinction puisse être constatée entre les saisonniers travaillant dans les champs et ceux qui sont dans les *packings*, celle-ci n'est pas basée sur une différence de sexes. Actuellement, une partie des hommes et des femmes saisonniers agricoles, préfèrent travailler dans les champs pour différentes raisons, comme le contact avec la nature et la terre et le meilleur respect des horaires des journées de travail. En même temps, aussi bien des *temporeros* que des *temporeras* optent pour travailler dans les *packings*, choix qu'ils expliquent en fonction de leurs préférences pour des espaces fermés, sans contact avec la terre et le soleil.

*Je préfère le packing par la chaleur, parce que je n'aime pas nettoyer le raisin...*²⁴⁴

Olga T., *temporera*, Rapel, 27 janvier 2009.

*Je travaille toujours dans les champs, non dans le packing, je préfère l'horaire des champs, ça se respecte plus, ils sortent trop tard [dans le packing], on peut même gagner plus [d'argent].*²⁴⁵

Vicente M., *temporero*, Huatulame, 2 décembre 2008.

*[Moi je travaille aux champs] parce que ça m'a plu la chose agricole, je m'amuse beaucoup en rapport avec les gens. [...] J'aime, si on me disait que je dois quitter ce travail, je ne sais pas ce que je ferais...*²⁴⁶

Elsa R., *temporera*, Huanilla, 10 mars 2009.

De ce fait et en laissant de côté ces différences, tant les hommes que les femmes peuvent travailler soit dans le champ soit dans le *packing*, les *temporeros* et *temporeras* travaillent indistinctement dans les différentes tâches agricoles. Comme on l'a dit, à l'exception des tâches plus dures comme la taille, *temporeros* et *temporeras* reconnaissent réaliser les mêmes activités agricoles. Ainsi, aujourd'hui il existe une certaine parité et une équivalence des sexes dans le travail agricole saisonnier :

²⁴⁴ Citation originale : « Prefiero el packing por el calor porque no me gusta limpiar la uva ».

²⁴⁵ Citation originale : « Siempre trabajo en el campo, no en packing, prefiero el horario del campo, se respeta más el horario, salen muy tarde [en el packing], incluso se puede ganar más [dinero] ».

²⁴⁶ Citation originale : « [Yo trabajo en el campo] porque me gustó la cosa agrícola, disfruto mucho relacionarme con gente. [...] me gusta, si me dijeran que me quitan este trabajo, yo no sé qué voy a hacer... ».

*La même chose, il n'y a aucune différence [entre hommes et femmes saisonniers], à l'exception de la taille, les femmes attachent et les hommes taillent, mais dans le reste c'est pareil.*²⁴⁷

Administrateur moyenne entreprise, Cerrillos de Tamaya, 19 janvier 2009.

*Ils font la même chose, le lourd, plus les hommes, comme la récolte des amandes. Les raisins et les agrumes de la même façon, dans la même quantité et plus [les femmes] des fois. Même dans l'irrigation, les stockages, l'entretien...*²⁴⁸

Administrateur grande entreprise, Camarico, 19 mars 2009.

*Les mêmes, je crois, il y a des hommes faisant la sélection, des femmes faisant la palettisation aussi... La même chose, presque pareil.*²⁴⁹

Laura C., *temporera*, El Palqui, 17 décembre 2008.

*Ils se sont déjà rendu compte que la femme peut autant que l'homme. Nous sommes à égalité de conditions.*²⁵⁰

Romina N., *temporera*, Camarico, 2 avril 2009.

Employeurs, *temporeros* et *temporeras* reconnaissent une égalité de sexes en ce qui concerne les tâches qu'ils réalisent. Une nouvelle égalité qui provient des transformations du monde agricole et rural ainsi que de l'expansion et de la modernisation de l'industrie agricole d'exportation ; égalité basée, selon les indications des acteurs eux-mêmes, sur une égalité de capacités pour réaliser les différentes tâches du travail agricole.

Nouvelles égalités de sexes : parité des capacités des temporeros et temporeras

En effet, *temporeros*, *temporeras* et employeurs reconnaissent qu'hommes et femmes effectuent les mêmes tâches, mais aussi qu'ils ont les mêmes capacités pour les exercer. Même s'il y a encore des *temporeros* et *temporeras* plus traditionnels

²⁴⁷ Citation originale : « Lo mismo, no hay ninguna diferencia [entre hombres y mujeres temporeros], excepto para las podas, mujeres amarran y hombres podan, pero el resto es igual ».

²⁴⁸ Citation originale : « Hacen lo mismo, lo pesado más los hombres, como las almendras. Uvas y cítricos por igual, en misma cantidad y más a veces [las mujeres]. Incluso en riego, bodegas, mantenciones... ».

²⁴⁹ Citation originale : « Las mismas, yo creo, hay hombres seleccionando, mujeres paletizando también. Lo mismo, casi parejo ».

²⁵⁰ Citation originale : « Ya se dieron cuenta que la mujer puede tanto como el hombre. Estamos en igualdad de condiciones ».

(Heran 2012), une partie importante considère que les deux sexes sont à « égalité de capacités » pour exercer les différents travaux.

D'une part, cette égalité signifie que les hommes peuvent être crédités des mêmes qualités qui avant étaient liées exclusivement aux femmes, comme, par exemple, manipuler les fruits soigneusement sans les abîmer, les nettoyer et les sélectionner selon leur forme, couleur et caractéristiques physiques ; et pour les couper et les arranger dans des petits sacs ou boîtes pour la commercialisation. C'est-à-dire que les hommes, sans avoir nécessairement de petites mains fines, peuvent aussi montrer de la délicatesse et de la minutie, qualités qui ne seraient plus inhérentes aux femmes.

De l'autre, cette égalité de capacités signifie que les femmes peuvent accomplir des activités considérées auparavant comme masculines, puisqu'elles impliquaient l'utilisation de plus de force et d'aptitudes physiques, comme la récolte qui nécessite un effort physique important en plus de la charge de boîtes ou la palettisation et la préparation de grandes boîtes pour leur distribution. C'est-à-dire, des capacités auparavant cantonnées aux seuls hommes, que les femmes peuvent aussi avoir maintenant, comme ils l'expliquent eux-mêmes :

*La même chose, il y a des hommes faisant la sélection, l'emballage, dans les champs aussi. Dans la plupart des travaux c'est similaire.*²⁵¹

Roberto C., *temporero*, Huanilla, 10 mars 2009.

*Ils font la même chose, nous avons tous le même traitement, ça c'est la bonne chose de travailler en tant que temporeros, on nous regarde tous de la même façon*²⁵².

Elena A., *temporera*, Chañaral Alto, 11 mars 2009.

Tant les *temporeros* et *temporeras* que les employeurs agricoles ont transformé leurs représentations de genre au travail agricole saisonnier. Les tâches agricoles saisonnières peuvent être réalisées par des hommes ou par des femmes. *Temporeros* et *temporeras* se trouvent, de ce fait, dans des situations de travail similaires, comme l'illustre la Figure 42.

²⁵¹ Citation originale : « Lo mismo igual, hay hombres seleccionando, embalando, en terreno igual. En la mayoría de los trabajos son parecidos ».

²⁵² Citation originale : « Hacen lo mismo, todos tenemos el mismo trato, eso es lo bueno de trabajar de temporeros, nos miran a todos iguales ».



Figure 42 : *Temporeros* et *temporeras* dans un *packing*, Province du Limarí.

Source : Tamara Heran, Registre photographique de terrain, Huanilla, Janvier 2009.

Malgré tout, dans les entreprises agricoles, cette égalité des sexes est limitée aux *temporeros* et *temporeras*. Pour d'autres postes, une ségrégation de genre est toujours présente. Par exemple, pour les postes de travail agricole permanents, les femmes *temporeras* en occupent seulement 11%, comme on l'a vu dans la Figure 15. Et d'après ce qui a été observé sur le terrain, les femmes n'occupent aucun poste de pouvoir dans les entreprises. Bien qu'elles puissent occuper certains postes de supervision et d'autres postes intermédiaires, elles n'occupent pas des postes de direction ni d'administration. Ainsi, le travail agricole saisonnier est une opportunité de travail pour des hommes et des femmes qui se trouvent dans des situations plus vulnérables.

Le travail agricole saisonnier : une offre d'emploi pour hommes et femmes

Mais, pourquoi le travail agricole saisonnier qui était attractif pour les femmes, l'est-il aussi pour les hommes ? En premier lieu, parce qu'il s'agit d'une offre de travail

qui n'a aucune exigence de qualification ou de formation particulière. Et dans des zones comme la Province du Limarí et même la Région de Coquimbo, qui proposent des offres de travail très limitées, dans seulement quelques secteurs de l'économie, le travail agricole saisonnier devient la seule offre de travail disponible. C'est par exemple le cas d'hommes qui, ayant eu des trajectoires professionnelles dans l'industrie minière, ont dû bifurquer et se reconvertir dans le travail agricole saisonnier à cause de la récente crise économique (Heran 2012).

En second lieu, mais en lien également avec ce qui a été exposé ci-dessus, le travail agricole saisonnier est devenu attractif pour les hommes –ainsi que pour les femmes–, pour les salaires qu'ils peuvent recevoir. Comme on l'a vu dans la première partie du chapitre 8, les salaires dépassent le salaire minimum et peuvent devenir très attractifs surtout dans les périodes de plus importante activité.

En résumé, le travail agricole saisonnier est devenu une opportunité de travail pour des milliers d'hommes et de femmes qui ne peuvent compter sur d'autres offres. Il s'agit d'une offre de travail précaire, pénible et irrégulière, qui, malgré tout, propose une option d'emploi. Et c'est dans ces conditions d'instabilité et de vulnérabilité que des transformations des rapports de genres ont eu lieu. Des changements qui touchent la sphère du travail, mais qui impliquent aussi le domaine domestique, comme on va le voir.

C. Des nouvelles égalités de genre dans le domaine familial. Vers un *empowerment* des *temporeras* ?

En plus des transformations en matière de rapports de genres dans le travail, chez les saisonniers agricoles de la Province du Limarí, on constate que ces transformations ont dépassé cette seule sphère. En analysant la journée de travail des femmes au-delà du travail rémunéré, c'est-à-dire, en étudiant la double journée de travail des *temporeras*, on note aujourd'hui des transformations. Ce sont des changements qui, comme la parité des tâches et des capacités des hommes et des femmes saisonniers agricoles, représentent une nouvelle forme d'égalité de sexes pour les *temporeros* et *temporeras*. Une égalité qui, malgré tout, rencontre aussi des limites.

De la double journée de travail à une responsabilité partagée

Comme pour la plupart des femmes qui ont à la fois un métier et des responsabilités domestiques et familiales –ce qui a été plusieurs fois documenté dans des études sur la double journée de travail des femmes–, les *temporeras* ne sont pas exemptes de ces difficultés, comme l'ont montré des travaux dans les années 1980 et 1990 (Venegas 1992).

Cependant, d'après notre recherche, des transformations quant à la double journée de travail peuvent être observées chez les *temporeras*. La question de déterminer qui assume la responsabilité de réaliser les différentes tâches domestiques et familiales dans le foyer, a montré des changements sur le rôle primordial des femmes travailleuses.

Selon nos résultats, les tâches domestiques sont aujourd'hui partagées entre les hommes, les femmes et les autres membres d'un groupe familial. La Figure 43 montre que, bien que 29% des *temporeras* ont une double journée de travail et assument seules les tâches domestiques, 15% d'entre elles ont déclaré partager les tâches domestiques avec les autres membres du groupe familial et 54% ont signalé

que ces tâches ne sont pas réalisées par elles-mêmes, mais par d'autres membres du groupe familial.

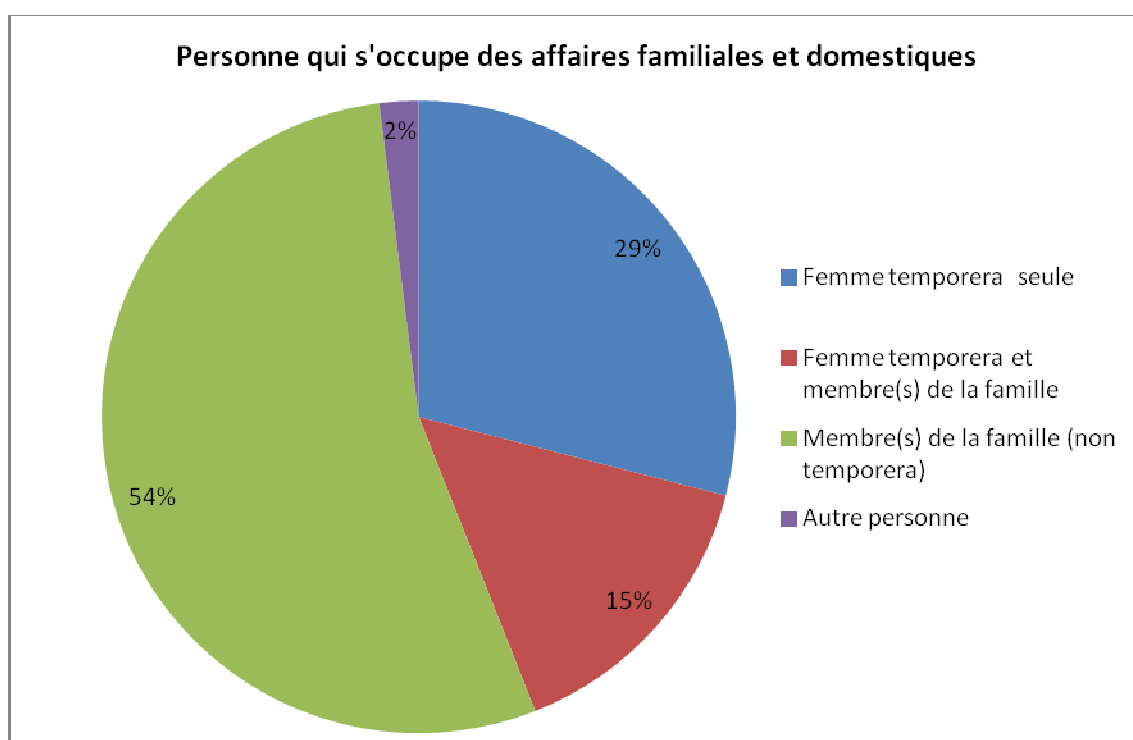


Figure 43 : Personne qui exécute le travail domestique des foyers de *temporeras*, Province du Limarí, 2008-2009.

Source : Questionnaires Travailleurs Agricoles Saisonniers.

Il est possible d'en déduire qu'actuellement plus de la moitié des femmes *temporeras* sont libérées d'une double journée de travail, grâce au soutien qu'elles reçoivent au foyer. Il s'agit d'une donnée révélatrice des *temporeras*, surtout en considérant leur histoire caractérisée par d'importantes inégalités et par beaucoup de précarité. Ainsi, avec les transformations des rapports de genres au travail, ces données réaffirment des variations sur l'égalité des sexes chez les *temporeros* et *temporeras*.

Si l'on compare ces résultats avec la situation des travailleurs espagnols en 2009 et 2010, qui montre que plus de 90% des femmes s'investissent dans le travail domestique en plus du travail rémunéré (Prieto et Pérez de Guzmán 2013), ce chiffre devient très intéressant. Il permet de montrer que dans le cas des *temporeras*, il existe une certaine libération des tâches domestiques, lesquelles sont assumées par d'autres membres du foyer.

Les acteurs qui s'investissent dans les affaires domestiques du foyer : l'apport des hommes

En analysant maintenant qui sont les différents acteurs qui s'investissent dans les tâches du foyer, pour 98% des cas, il s'agit des membres du groupe familial auquel les *temporeras* appartiennent. Dans seulement 2% des cas, un tiers est responsable de l'exécution des tâches domestiques.

Parmi les membres du foyer qui s'investissent dans les affaires domestiques, se trouvent, en premier lieu, les mères des *temporeras* ou une autre femme (comme la tante ou la sœur). Mais aussi, les *temporeras* reconnaissent que les hommes (soit le mari ou le conjoint, les frères, les fils, les neveux et les oncles) participent chaque jour un peu plus à ces activités :

*Ma fille aînée s'occupe des enfants, fait le ménage et moi j'arrive le soir pour cuisiner.*²⁵³

María D., *temporera*, El Palqui, 18 décembre 2008.

*Mon copain [conjoint], c'est lui qui fait la cuisine... Mais si c'est de la viande, c'est moi qui fais la cuisine le soir.*²⁵⁴

Angela C., *temporera*, Cerrillos de Rapel, 21 janvier 2009.

*Chacun s'occupe de ses choses chez moi, [le travail domestique] c'est partagé.*²⁵⁵

Érica V., *temporera*, Chañaral Alto, 11 mars 2009.

Malgré la participation encore importante des femmes dans les tâches domestiques, qui ne sont pas nécessairement les *temporeras*, ce fait représente quand même une importante avancée vers l'égalité des sexes. Les *temporeras* reconnaissent qu'à la différence des décennies précédentes, elles connaissent aujourd'hui une certaine réussite, qui leurs permet de s'approcher d'une telle égalité.

Pour leur part, bien que pour une majorité des *temporeros* ce soient encore les femmes (leur propre femme, leur mère ou leurs sœurs) qui s'occupent des tâches

²⁵³ Citation originale : « Mi hija mayor cuida a los niños, hace el aseo, y yo llego en la noche a cocinar ».

²⁵⁴ Citation originale : « Mi pareja, él cocina... si es carne la cocino en la tarde ».

²⁵⁵ Citation originale : « Cada uno ve sus cosas en la casa, es compartido ».

domestiques, certains ont déclaré les assumer eux-mêmes : ils réalisent les tâches domestiques le matin avant de partir au travail, le soir en revenant du travail ou bien les weekends.

[Les affaires domestiques, je les fais] *les weekends, le dimanche*.²⁵⁶
Roberto B., *temporero*, Ovalle, 17 décembre 2008.

[Moi je les fais] *le matin, avant de venir au packing*.²⁵⁷
Carlos S., *temporero*, Chañaral de Carén, 13 janvier 2009.

Je laisse tout fait le soir.²⁵⁸
Jorge R., *temporero*, Recoleta, 1^{er} avril 2009.

De cette façon, pour ces cas, ce sont maintenant les *temporeros* hommes qui affrontent une double journée de travail. Paradoxalement, ces transformations sur l'égalité dessexes touchent également la position des hommes, qui dans ce contexte doivent aussi s'investir dans les responsabilités du foyer en plus du travail rémunéré. Ainsi, le problème de la double journée de travail n'est plus exclusif des femmes travailleuses. Elle devient une caractéristique plus transversale des personnes qui travaillent, indépendamment de leur sexe.

Mais, ces transformations représentent-elles effectivement un progrès pour les *temporeros* et *temporeras* ? En considérant les conditions du travail agricole saisonnier et la précarité et la pénibilité auxquelles doivent se soumettre tant les hommes que les femmes, quelle est la réelle égalité qui est atteinte ?

Les transformations en matière d'égalité des sexes : vers un empowerment des temporeras ?

Trente ans après le début de l'expansion d'une agriculture d'exportation dans la Province du Limarí, la modernisation du monde agricole et les transformations socioéconomiques qui l'ont suivie, ont touché aussi les rapports des genres et la

²⁵⁶ Citation originale : « [Las tareas domésticas las hago] los fines de semana, el domingo ».

²⁵⁷ Citation originale : « [Yo las hago] en la mañana, antes de venir al packing ».

²⁵⁸ Citation originale : « Dejo todo hecho todo en la noche ».

position des femmes dans la société locale. C'est une période dans laquelle il est possible d'identifier deux moments d'une certaine émancipation des femmes.

Un premier moment, contemporain de l'expansion de cette industrie, est celui qui a signifié l'incorporation des femmes au travail salarié et leur accès à une société de consommation dans les années 1980 et 1990. En dépit de toutes les contradictions que ce travail peut représenter, il peut être en même temps, compris comme une chance de développement et de modernisation pour les femmes. Elles l'ont elles-mêmes reconnu dans les années 1980 et 1990 (cf. Arteaga 2000).

Un deuxième moment d'émancipation, qui est identifié aujourd'hui, porte sur les transformations en égalité des sexes, spécialement quant aux rapports de genre au travail et dans la sphère familiale. La revalorisation du travail saisonnier agricole par les hommes, qui a signifié leur incorporation à parité avec les femmes et la reconnaissance des qualités et des capacités des femmes en tant que travailleuses, montrent un important changement qui se reflète dans les salaires et dans la participation des hommes et des femmes au travail agricole salarié. Mais il s'agit aussi d'une émancipation qui affecte les rapports de genre dans la vie domestique. Hommes et femmes saisonniers agricoles seraient ainsi plus proches d'une égalité des sexes.

Cependant, ces élans d'émancipation féminine atteignent rapidement des limites. Ce sont des libérations bien circonscrites aux domaines du travail agricole saisonnier et des familles des *temporeros* et des *temporeras*. En dehors de celles-ci, l'*empowerment* des femmes affronte, d'un côté, des entraves féminines classiques et de l'autre des difficultés en égalité des sexes, qui frappent également les hommes et les femmes.

Tout d'abord, on l'a signalé, dans les entreprises agricoles, il existe une très faible participation des femmes aux postes de pouvoir. Tous les postes d'administrateur ou de gérant d'entreprise agricole sont occupés par des hommes, de même que la majorité des postes de direction ou de chef d'unité. Les postes de pouvoir qui sont occupés par des femmes sont ceux à petite responsabilité, comme certains postes de chargée de section ou de supervision, qui sont en rapport avec le contrôle de la qualité des produits récoltés et emballés.

Comme l'ont exposé les employeurs, ces postes intermédiaires exigent une importante attention et un contrôle des détails et des caractéristiques physiques des

fruits et des légumes (par exemple : couleur, taille, rangement ou propreté). Ainsi, les femmes, par leurs qualités comme le soin, la délicatesse et la vigilance, seraient d'après eux les plus aptes pour occuper ces postes. De ce fait, ces représentations classiques du féminin affectent toujours la participation des hommes et des femmes aux postes de pouvoir, produisant des inégalités de genre. Et les femmes seraient à égalité de conditions uniquement au rang d'ouvrières.

D'autre part, une deuxième ségrégation qui affecte les femmes réside en leur participation aux contrats permanents. Comme il a été mentionné, la participation des femmes aux postes de travail agricoles permanents est très faible. Bien que pour la Région de Coquimbo cette participation soit légèrement supérieure à celle du reste du pays (15% contre 11%), elle continue à être marginale.

Cette ségrégation des postes de travail agricoles permanents s'expliquait par une participation plus circonscrite des femmes aux mois de récolte et d'emballage des fruits et des légumes, soit environ quatre mois par an (cf. Riquelme 2000, Venegas 1992). Cependant, selon les résultats de notre recherche présentés dans le chapitre 7, dans la Province du Limarí, le temps de travail est beaucoup plus étendu au cours de l'année, tant pour les femmes que pour les hommes, grâce à la diversification de la production agricole.

Ainsi, et bien que des transformations importantes aient affecté les rapports de genre des *temporeras* et des *temporeros*, d'importantes inégalités perdurent encore. L'*empowerment* qui peut être attribué aux *temporeras* est très circonscrit et paradoxal. Dans un contexte d'importante précarité du travail, est-ce que ces transformations représentent effectivement un progrès ? Quand les avancées en égalité de sexes se limitent à une classe ouvrière maltraitée, peut-on parler d'un effectif *empowerment* des femmes ? Jusqu'à quel point ces problématiques sont-elles exclusives des questions de genre et d'égalité hommes-femmes, ou bien sont-elles propres aux caractéristiques de flexibilité et de précarité du monde invisible du travail agricole saisonnier ?

Conclusion : Le monde invisible et les paradoxes du travail agricole de saison

A. Flexibilité du travail et développement : de l'insertion dans le marché international à la transformation silencieuse d'une société

*C'est favorable [la présence des entreprises agricoles d'exportation], parce que s'il n'y avait pas ces exploitations, dans quoi travaillerait-on, mêmes les jeunes finissent leurs études et viennent ici [travailler en tant que temporeros et temporeras].*²⁵⁹

Alicia M., *temporera*, Monte Patria, 28 janvier 2009.

L'implantation de politiques de développement, cherchant la modernisation de l'agriculture chilienne grâce à la gestion de grandes sociétés capitalistes et à l'insertion de la production dans le commerce international, a transformé le secteur agricole. Elle a bouleversé une structure agraire qui a changé ses formes de propriété de la terre et ses modes de production. Après des siècles d'une organisation agricole basée sur le latifundium et une réforme agraire frustrée, le secteur agricole est devenu en quelques décennies une entreprise prospère de portée mondiale. Un exemple de développement et d'insertion dans le marché international. Une réussite économique qui ne s'est pas nécessairement traduite en un exemple de développement social et de succès sur le plan national. En revanche, tout un monde invisible autour de la réussite des entreprises agro industrielles s'est érigé pour la société, la culture et l'identité locale.

²⁵⁹ Citation originale « Es favorable [la presencia de empresas agrícolas de exportación], porque si no hubiera estas explotaciones, en qué trabajaríamos, los mismos los terminan sus estudios y se vienen para acá [à trabajar como temporeros y temporeras] ». ».

La modernisation agricole, la flexibilité du travail et l'invisibilisation de nouvelles marginalités

La modernisation agricole, en tant que stratégie de développement, a atteint son objectif : l'insertion d'une production dans le commerce international et la croissance économique d'un secteur et d'un pays. Mais les coûts de ces réussites n'ont pas été vraiment estimés. A côté de ce succès économique, l'émergence silencieuse d'un monde invisible autour de l'entreprise agricole d'exportation, mais touchant les sphères sociales, identitaires et culturelles, n'avait pas été conceptualisée. Comme l'avait annoncé Max-Neef, ce monde invisible contient des dynamiques, des rapports, des pratiques et des caractéristiques entre divers acteurs, mais surtout entre les acteurs marginalisés du développement.

Le monde invisible du travail agricole saisonnier avait été identifié, d'une certaine manière, grâce aux études réalisées dans les années 1980 et 1990. L'informalité, la précarité et la pénibilité de ce travail, ainsi que la féminisation de sa main d'œuvre, furent ainsi documentés. Mais les transformations et les nouvelles formes du monde invisible du travail agricole saisonnier n'avaient pas été analysées récemment. Grâce à cette recherche, il est possible de conclure qu'à côté de la consolidation de cette industrie agricole d'exportation, les formes contemporaines du monde invisible du travail agricole de saison montrent aussi une consolidation et une exacerbation des formes de précarité et de vulnérabilité.

Mais attribuer tous ces changements de manière exclusive à la modernisation agricole serait inexact. Un composant clé pour la configuration actuelle du monde invisible a été aussi l'existence d'un cadre régulateur promouvant une haute flexibilité du travail, négligeant sa sécurité, et limitant l'organisation au travail, en particulier la syndicalisation et la négociation collective. Grâce à ces modalités, les différents employeurs, entreprises agricoles et *contratistas*, peuvent construire plusieurs formules afin de réunir la main d'œuvre nécessaire. Ainsi, avec des politiques et des stratégies économiques favorisant la production, dans un contexte normatif souple et au service de cette production, le monde invisible du travail agricole saisonnier se configure aujourd'hui avec des attributs particuliers. Il s'agit d'une flexibilité du travail qui affecte non seulement le monde invisible du travail agricole, mais aussi d'autres

emplois peu et non qualifiés dans différents secteurs économiques, comme le secteur des services, tant au Chili comme ailleurs²⁶⁰.

Dans le cas du travail agricole saisonnier, plus qu'une activité saisonnière, avec la diversification et l'extension de la production agricole à toute l'année, ce travail est devenu saisonnièrement permanent. C'est une contradiction mais elle joue en faveur de la flexibilité requise par la production agricole d'exportation et soutenue par la flexibilité du travail. Et c'est un paradoxe qui implique la mobilisation permanente de toute une société autour d'un travail précaire, pénible et vulnérable.

En effet, étant donné que ce travail constitue, la plupart du temps, la seule possibilité de travail d'une société, ces caractéristiques du monde invisible sont finalement propres à toute une société. Dans les localités étudiées de la Province du Limarí, les caractéristiques d'instabilité, de vulnérabilité et d'exploitation humaine, touchent finalement tout le monde, hommes et femmes *temporeros* et *temporeras*, mais aussi leur foyers et leurs familles. Ainsi, ce monde invisible va au-delà de la sphère du travail et a un impact sur les sphères sociales, économiques, identitaires et culturelles.

De ce fait, les principales transformations analysées dans notre recherche peuvent être considérées comme une extension et une exacerbation du monde invisible de l'agriculture d'exportation. Un monde invisible pour le développement, mais absolument visible et quotidien pour les milliers d'hommes et de femmes des sociétés locales qui dépendent du travail agricole saisonnier.

La main d'œuvre : le facteur de production le plus important de l'agro-industrie ?

Mais dans ce diagnostic, un élément devient paradoxal : c'est l'importance attribuée par les représentants des entreprises à la main d'œuvre agricole saisonnière. En effet, pour les patrons, les administrateurs et les cadres des entreprises, la main

²⁶⁰ Dans le secteur des services par exemple, la flexibilité du travail des centres d'appels au Brésil affecte les vies personnelles des travailleurs et des travailleuses (de Freitas 2012). En Turquie, les caractéristiques du travail de télémarketing font que les travailleurs et travailleuses se manifestent contre certaines pratiques de gestion (Gülsen 2014). Et au Mexique, l'insertion différenciée des femmes et des hommes dans l'industrie manufacturière, affecte leurs mobilités et leurs positions au travail.

d'œuvre temporaire est fondamentale pour la production agricole. Sans main d'œuvre saisonnière, la production agricole ne pourrait tout simplement pas avoir lieu.

La main d'œuvre saisonnière représente, en effet, le facteur de production le plus important de l'agriculture d'exportation. D'une part, cette importance réside dans la fonction essentielle du travail agricole saisonnier, clé pour la production. De l'autre, elle est visible dans les coûts de production de la main d'œuvre agricole, qui représentent plus de 60% des coûts totaux de production.

Mais cette importance reconnue du travail agricole saisonnier, par les différents acteurs du monde agricole, en y incluant les employeurs et les saisonniers, ne signifie pas pour autant une attention aux conditions du travail agricole. Singulièrement, bien que ce facteur de production soit fondamental pour l'industrie agricole, des actions tendant à améliorer leurs conditions ne sont pas menées ou ne le sont que de manière très limitée. Spécialement en ce qui concerne la stabilité contractuelle de l'offre de travail et la protection sociale des travailleurs.

S'il y avait d'autres offres de travail, en concurrence avec l'offre du secteur agricole, peut-être les employeurs seraient-ils forcés d'améliorer les conditions de travail, et les organismes contrôleurs seraient-ils obligés d'assurer des conditions de travail optimales. Mais avec un marché du travail dominé par un secteur productif monopolisant les offres, les conditions de travail seront, de manière subséquente, contrôlées par ces mêmes acteurs.

Dans ce contexte, tout un scénario se configure afin d'assurer les facteurs de production aux entreprises. En plus des entreprises, différents organismes de promotion de l'agriculture d'exportation, étatiques et corporatifs, sont destinés à protéger le marché agricole. Et avec ceux-ci, différents services intermédiaires, comme la sous-traitance de main d'œuvre, se mettent en marche afin de garantir la disponibilité des facteurs de production, comme le facteur travail. Toute une organisation assure le fonctionnement correct de l'industrie agricole d'exportation.

Ainsi, bien que la main d'œuvre soit le facteur de production le plus important de ce secteur, le contrôle que ce dernier exerce sur les différents éléments de son contexte est exclusif. Surtout avec une réglementation souple qui facilite, de différentes façons, la disponibilité de toutes les conditions nécessaires pour assurer la production agricole.

Dans un tel cadre de travail si structuré et contrôlé, les travailleurs se retrouvent finalement face à des alternatives très limitées pour modifier leur situation. De cette façon, le travail agricole saisonnier implique une subordination et une perte des libertés et des *capabilités* des hommes et des femmes qui sont contraints de s'enrôler dans ce monde invisible. Ainsi, des éléments aujourd'hui recommandés pour assurer une nouvelle vision du développement – comme l'élargissement des choix des personnes, le renforcement de leurs capacités, l'extension des libertés humaines et la durabilité du bien-être (cf. Sen 2003 ; Stiglitz, Sen et Fitoussi 2009) – sont absents du monde invisible du travail agricole saisonnier.

La subordination silencieuse d'une société pour la croissance économique

La réduction du concept de développement n'est pas une découverte. Depuis le début de l'ère du développement, vers la fin des années 1940, le défi économique pour combattre le sous-développement a influencé toutes les initiatives et les stratégies visant une « amélioration » et une « évolution » des sociétés dites « désavantagées ». Mais, jusqu'à quel point cette recherche du développement économique envisageait-elle une transformation aussi radicale et aussi profonde des sociétés locales ? Pourquoi le défi du développement s'est-il alimenté des vies de millions de personnes, qui se sont vu forcées de changer leur mode de vies, leurs habitudes et leur identité ? Pourquoi le souhait du développement a-t-il signifié la précarisation, la vulnérabilité et la souffrance de sociétés étrangères aux désirs de croissance économique ? Est-ce que ces précarisations, ces vulnérabilités et ces souffrances sont inhérentes à la forme actuelle du développement ?

À partir des analyses et des résultats de cette recherche, émergent de nouvelles interrogations qui, si elles ne reçoivent pas toutes des réponses, permettent de confirmer des relations et des modes de fonctionnement avancés au début de ce travail et présents par ailleurs dans différentes études sur le développement et le travail. Ces relations portent sur le lien entre le développement et la flexibilité du travail d'une part et la précarité et l'inégalité de l'autre. En particulier, la recherche sur le monde invisible du travail agricole saisonnier met en évidence que le développement et la flexibilité du travail ont favorisé la précarisation et la vulnérabilité

non seulement d'une catégorie de travailleurs, mais aussi de toute une société locale qui s'est transformée et est devenue dépendante de l'activité de travail dérivée du développement et de la croissance économique d'un secteur particulier.

B. Être *temporero* et *temporera*. La consécration d'identités sociales et de travail au-delà des saisons

*Oui [je me considère saisonnière], maintenant oui, qu'est-ce que je peux faire d'autre, je travaille uniquement dans ça il y a déjà plusieurs années... on souffre beaucoup dans ça, je veux arrêter de travailler dans ça, des fois on nous remet en question, il y a de l'humiliation...*²⁶¹
Romina G., *temporera*, Monte Patria, 29 janvier 2009.

Le vécu et les expériences du monde invisible du travail agricole saisonnier ont transformé les vies des *temporeros* et des *temporeras*. La mutation d'un travail temporaire en un travail permanent de saison en saison, avec des pratiques, des activités et des dynamiques particulières, a changé leur mode de travail. Une représentation des *temporeros* et *temporeras* s'est ainsi configurée, tant pour les employeurs et la société en général (en incluant les organismes étatiques et les organismes de recherche) que pour les saisonniers eux-mêmes. Elle est devenue ainsi une figure reconnue par les différents acteurs du secteur. De ce fait, de nouvelles identités professionnelles se sont constituées, basées sur une position de subordination, de vulnérabilité et d'instabilité, sujette à la grâce des employeurs. Mais en même temps, le monde invisible du travail agricole saisonnier s'étend maintenant au-delà de la seule sphère du travail. La dépendance, non seulement des *temporeros* et *temporeras* du travail agricole saisonnier, mais aussi de leur foyer, a touché aussi les sphères domestiques et sociales. Et si l'on tient compte des transformations de l'environnement et du paysage que la modernisation agricole a produit dans les différentes localités agricoles, il est possible d'ajouter également que la sphère environnementale a aussi été touchée. En résumé, ce monde invisible a imprégné toute une société liée à l'activité agricole, en affectant ainsi les identités et les représentations sociales des sociétés locales.

²⁶¹ Citation originale : « Sí [me considero temporera], ya sí, que más voy a hacer, llevo puro trabajando en esto hace varios años... es mucho lo que se sufre en esto, quiero dejar de trabajar en esto, a veces nos retan, hay humillación...».

La conformation d'une identité professionnelle pour le travail agricole saisonnier

Plus que des salariés non qualifiés (cf. Dubar 2002), les *temporeros* et *temporeras* se configurent aujourd'hui comme une classe ouvrière abandonnée à la principale opportunité de travail non qualifiée que compte un territoire. Un travail qui, à cause des caractéristiques de flexibilité qui le déterminent, comporte des conditions de précarité, de pénibilité et d'instabilité. Des caractéristiques qui affectent tant les hommes que les femmes, travaillant dans les champs ou dans les *packings*.

Dans ce cadre, les *temporeros* et *temporeras*, les employeurs et la société en général, ont façonné une identité de travail très particulière. C'est une identité caractérisée d'abord par la temporalité permanente des accords de travail, qui sont élaborés par tâche et par type d'activité. Ainsi leur identité professionnelle est déterminée par la fragilité de leurs accords de travail et par leur vulnérabilité face aux employeurs. C'est-à-dire, par la réalisation de leur situation de subordination et d'exposition dans un marché du travail complètement asymétrique.

Ensuite, cette identité de travail est constituée par le maniement des rationalités du marché du travail agricole saisonnier. Dans un milieu hautement informel et irrégulier, la maîtrise des différents réseaux de contact et des lieux de rencontre entre saisonniers agricoles et employeurs est la clé. Ainsi, pour circuler dans ce marché du travail, les *temporeros* et les *temporeras* doivent manipuler un langage, des codes et des symboles particuliers.

Finalement, mais tout aussi important, un dernier élément de cette identité porte sur la précarité, la pénibilité et en fin de compte la souffrance au travail. Les conditions inhospitalières des travaux agricoles saisonniers, comme le travail dans des sites n'offrant pas les équipements de base, des longues journées de labeur et des situations de travail dangereuses, déterminent que les *temporeros* et *temporeras* se trouvent souvent dans un stade de souffrance. La reconnaissance de leurs vulnérabilités et de leurs précarités se trouve à la base d'un mal être récurrent et transversal. De fait, l'activité de travail agricole saisonnière est un mal imposé pour pouvoir subsister.

Ces quelques éléments de l'identité professionnelle des *temporeros* et *temporeras* montrent ainsi une transformation de la compréhension de cette activité de travail. Une activité fondamentale pour pouvoir obtenir un salaire et assurer la subsistance des foyers qui y sont liés. Et une activité qui a aussi modifié les identités des différents membres des ménages, qui sont également subordonnés au rythme du travail agricole saisonnier.

La configuration d'une identité sociale, au-delà du travail agricole saisonnier

Une société rurale-urbaine, où une grande partie des membres est employée dans le travail agricole saisonnier tout au long de l'année, en subissant des conditions de travail précaires et pénibles, souffre aussi des conséquences de cette activité. Les familles des différentes localités de la Province du Limarí s'organisent, aujourd'hui, en fonction de ce travail saisonnier.

Avec l'inscription d'une partie importante des foyers dans les travaux agricoles, leur organisation suit largement la dynamique et les conditions de cette activité saisonnière. La temporalité, l'absence d'accords de travail et les manques aux conditions de travail de base, se répercutent dans les foyers. Des foyers où, rappelons-le, le revenu des *temporeros* et *temporeras* constitue la source financière principale de la famille dans un très grand nombre de cas.

De ce fait, l'instabilité, la précarité et la vulnérabilité du travail agricole envahissent aussi les foyers et les logiques familiales. Les familles des *temporeros* et *temporeras* vivent dans une constante situation de discontinuité à cause des aléas du travail agricole saisonnier. Par exemple, les revenus irréguliers selon les différents mois de l'année, l'absence de prévoyance sociale en cas d'accident et le manque de pensions de retraite sont autant de facteurs qui touchent finalement tous les membres des familles des *temporeros* et *temporeras*.

L'identité des sociétés locales est donc marquée par les caractéristiques du travail agricole saisonnier. Fondée auparavant sur un lien avec la terre et la condition paysanne, cette identité est aujourd'hui associée à une irrégularité et une vulnérabilité dépendantes des offres de travail que peuvent obtenir les membres de ces

sociétés, mais est aussi inscrite dans une situation de subordination et de dépendance, où la seule possibilité est de subsister grâce à ce marché du travail précaire.

Il s'agit de tout un monde invisible qui s'étend au-delà du travail agricole lui-même, et qui participe des impacts des stratégies de développement implantées dans le secteur agricole. Ainsi, cette invisibilité recouvre la soumission non seulement des saisonniers agricoles, mais aussi de leurs foyers. Cependant, il s'agit d'un monde invisible qui, malgré toutes les contraintes, permet aux sociétés locales d'envisager de nouvelles opportunités de mobilité sociale.

Mais le travail agricole saisonnier est aussi une chance de travail

À côté de toutes les difficultés et les contraintes que le travail agricole saisonnier impose, il est aussi possible d'identifier des espaces d'opportunités parmi les limitations. L'accès à un travail rémunéré tout au long de l'année et non seulement par saisons, et la possibilité de recevoir des salaires plus attractifs que le salaire minimum, sont, malgré tout, des chances pour les *temporeros* et *temporeras*, qu'ils reconnaissent eux-mêmes. Surtout dans une zone où l'offre d'emploi est limitée.

Ainsi, des *temporeros* et *temporeras* ont, par exemple, la possibilité de soutenir l'éducation de leurs enfants dans des formations professionnelles pour la première fois dans leurs familles, ou de faire une demande de subvention pour le logement afin d'accéder à la propriété. Ce sont des possibilités inconnues auparavant, que les saisonniers et saisonnières agricoles peuvent désormais envisager.

Pour les *temporeras* en particulier, le travail agricole saisonnier est devenu, d'une certaine manière, une chance d'émancipation. Par l'accès à un travail rémunéré, les femmes ont vu s'ouvrir un nouveau monde auparavant inatteignable. Et grâce à leur apport au budget familial, elles se retrouvent dans une nouvelle position à l'intérieur du foyer. Les transformations des rapports de genre au sein de la famille en sont un exemple.

Ainsi et malgré les paradoxes du travail agricole saisonnier, entre opportunité et précarité du travail, cette activité est quand même reconnue et valorisée par les *temporeros* et les *temporeras*. Mais si la principale raison d'exercer en tant que saisonnier est le désir d'avoir un travail rémunéré pour contribuer aux besoins du

foyer, certains saisonniers mettent en avant aussi le plaisir qu'ils trouvent dans ce travail. Travailler dans les champs, loin des villes et des bureaux, est aussi bien valorisé par les *temporeros* que par les *temporeras*.

En résumé, le travail agricole saisonnier a transformé le paysage socio-économique, culturel et identitaire de la Province du Limarí, et, en dépit de la précarité qu'il impose, il permet aussi un accès des saisonniers à des biens et des services inabordables auparavant.

C. Vers des nouveaux horizons pour le travail agricole de saison

*Qu'un jour le gouvernement se rappelle de nous, devant les lois nous n'avons pas de protection, les prévisions ne sont pas bonnes, les retraites sont misérables, cela le gouvernement pourrait l'améliorer. Sans l'exportation le pays n'avance pas, c'est important notre travail. On ne nous allège pas le processus.*²⁶²

María D., *temporera*, El Palqui, 18 décembre 2008.

Penser au futur du travail agricole saisonnier, en considérant son évolution au cours des trente dernières années n'est pas trop encourageant. Penser à un avenir pour le travail agricole salarié en général ne l'est pas non plus, en analysant l'histoire sociale du secteur agricole depuis plusieurs siècles. À travers les différentes périodes de cette histoire, et malgré les transformations dans la structure agraire, les dramatiques inégalités sociales entre les deux principaux acteurs du travail agricole saisonnier se sont perpétuées et même accentuées. Avec la monopolisation croissante de la propriété de la terre par des entreprises agricoles d'exportation d'une part, et la prolétarianisation progressive d'une main d'œuvre démunie de tout moyen de production et de tout espoir de formation professionnelle d'autre part, l'avenir des *temporeros* et des *temporeras* peut devenir lamentable. Est-ce que les travailleurs agricoles saisonniers sont condamnés à se soumettre à la production pour le développement et la croissance économique d'un secteur ? Plus qu'un monde invisible, les conditions actuelles du travail agricole saisonnier ne se constituent-elles pas en une normalisation forcée des besoins d'une main d'œuvre flexible, précaire, vulnérable et nécessaire pour la production ?

Le travail agricole saisonnier : des nouvelles relations patronales ?

Les rapports de travail actuels entre les travailleurs agricoles saisonniers et les entreprises agricoles peuvent renvoyer, d'une certaine manière, aux relations de la période du latifundium. En laissant de côté la différence en termes de productivité des

²⁶² Citation originale : « Que un día el gobierno se acuerde de nosotros, ante las leyes no tenemos resguardo, las previsiones no son buenas, las jubilaciones son miserables, eso el gobierno lo podría mejorar. Sin la exportación el país no se mueve, es importante nuestro trabajo. No nos alivian el proceso ».

exploitations agricole de la période du latifundium et des entreprises agricoles d'exportation, et bien qu'aujourd'hui le patron de l'entreprise agricole ne soit pas systématiquement l'employeur direct des saisonniers et saisonnières, il est possible de relever des points communs.

D'abord, l'asymétrie des deux sujets qui composent cette relation est très accentuée. Alors qu'un possède le capital financier, la propriété de la terre et le contrôle sur les moyens de production, l'autre compte uniquement sur sa force de travail. Soit comme *inquilino*²⁶³, soit comme *temporero* ou *temporera*, la situation du travailleur agricole est complètement désavantagée. Il est obligé de vendre sa force de travail afin de subsister.

Ensuite, comme à l'époque du latifundium, c'est aujourd'hui le patron qui fixe les conditions de travail. L'horaire, les équipements, les salaires et les types de contrats, entre autres, sont déterminés exclusivement par les employeurs. Et des alternatives d'organisation sont très peu envisageables pour les *temporeros* et les *temporeras*, qui souffrent de persécutions seulement pour appartenir à un syndicat. La liberté d'organisation au travail, principe inhérent à différentes conventions de l'OIT, n'est pas respectée et est même empêchée par la domination du patronat.

Finalement, l'existence de régulations et de lois qui tendent à contrôler ces situations sur le papier mais pas nécessairement dans la pratique, est un autre point commun. Malgré différentes législations et des organismes de contrôle, il apparaît que cet appareillage n'est pas applicable systématiquement. Et qui plus est, dans de nombreux cas, les exploitations agricoles deviennent des petits royaumes avec leurs propres normes.

En résumé, la situation des travailleurs agricoles, tant dans le passé qu'aujourd'hui, est très inégalitaire. Des retards qui étaient propres à la période du latifundium peuvent être aujourd'hui observés dans la relation salariale qu'établissent les *temporeros* et *temporeras* avec leurs employeurs. Une relation qui dans un contexte néolibéral, est mise au service de la production et de la croissance. Ainsi, les saisonniers agricoles doivent maintenant servir au développement du secteur agricole.

²⁶³ Rappelons que les *inquilinos* étaient, dans le complexe latifundium-minifundium, des hommes employés par des propriétaires terriens, qui habitaient et travaillaient dans les propriétés des patrons, en échange d'un petit morceau de terre dans les extrémités des exploitations agricoles, pour subsister avec leur famille.

À ce contexte, déjà défavorable aux travailleurs, s'ajoute encore un dernier élément : la flexibilité du travail. C'est en effet, la possibilité dont disposent les employeurs agricoles pour organiser la force de travail selon leurs besoins productifs. Ainsi, les entreprises en tirent profit et le pays en bénéficie également grâce à la croissance économique. Mais, qu'en est-il du bénéfice et de la sécurité des *temporeros* et des *temporeras* ? Est-ce que le salaire irrégulier et instable qu'ils reçoivent, ainsi que leur marginalisation de la protection sociale, sont une rétribution équitable de tous ces gains ?

Le rapport entre flexibilité et précarité dans le travail n'est pas nouveau. Plusieurs études l'ont mis en évidence, et pas seulement dans le secteur agricole. C'est en effet une problématique qui concerne divers secteurs, et par conséquent, différents travailleurs et travailleuses et différents foyers.

Très loin de la recherche d'une sécurité du travail, d'une *flexicurité* (cf. Bevort et al. 2006, Méda 2009) ou d'un équilibre entre flexibilité et protection sociale (cf. Capron et Reman 2006), la flexibilité du travail agricole saisonnier au Chili entraîne une précarité, caractérisée par des irrégularités, des instabilités, des vulnérabilités, et finalement de l'insécurité, pour permettre la croissance. Autant de problèmes auxquels sont confrontés les travailleurs, problèmes qui se rapportent non seulement à leur travail, mais aussi à leurs vies et à celles de leur groupe familial.

Le développement, entendu comme croissance économique, s'est servi de la flexibilité du travail afin d'atteindre les buts économiques qu'il s'est fixé. Cependant, cette recherche incessante de croissance économique, n'a pas soigné les conditions finales dans lesquelles se déploient les *temporeros* et *temporeras*. Ainsi, cette flexibilité du travail a affecté et est en train d'affecter les modes de vie de différentes sociétés locales, qui doivent se soumettre au rythme du développement. Des sociétés pour qui les seules opportunités de travail et de progrès accessibles sont caractérisées par des vulnérabilités et des insécurités.

Invisibilisation ou normalisation des conditions de travail agricole saisonnier ?

Dans un contexte de développement, le monde invisible du travail agricole saisonnier comporte la production et la reproduction de pratiques économiques, socioculturelles, identitaires et environnementales. C'est un cadre d'analyse qui permet de soulever des expressions, des dynamiques et de vécus de différents acteurs, et principalement de groupes les plus marginalisés. De ce fait, il devient très pertinent pour l'étude du travail agricole saisonnier, qui se compose de pratiques irrégulières, instables et même informelles.

Cependant, les caractéristiques de ce monde invisible ne sont pas nouvelles pour les acteurs qui appartiennent au marché du travail agricole. Ils vivent, journée après journée, les caractéristiques et les conditions de ce travail. C'est aussi le cas pour les autorités liées à cette problématique, qui, connaissant les irrégularités que comporte cette activité, sont en mesure de contrôler les activités agricoles, mais seulement jusqu'au point de ne pas affecter la production. La production est la priorité, elle se place avant tout autre problématique et doit être préservée.

Il est ainsi juste de se demander si dans cette réalité, les caractéristiques du monde invisible ne sont pas plutôt des artifices pour maintenir le statu quo du marché du travail agricole saisonnier. Si celles-ci ne sont pas une tentative de normalisation des conditions irrégulières de cette activité, afin de les montrer comme adéquates. Ainsi, l'étude de ce monde invisible peut-être aussi une approche pour analyser les expériences, les rapports et les dynamiques qui se trouvent derrière les inégalités sociales.

Bibliographie

A. Références théoriques

- Amin, Samir. 1973. *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Editions de Minuit, Paris.
- Aristote. *Politique d'Aristote*. 3e édition révisée et corrigée. Traduit en français d'après le texte collationné sur les manuscrits et les éd. principales par J. Barthélemy-Saint-Hilaire. Ladrance, Paris, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k2079427/f190.zoom.r=.langES> (30/03/2014).
- Bayou, Céline. 2010. « Le marché du travail dans les États Baltes : De la flexibilité informelle à la flexibilité formelle ». *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, Vol. 41 : 02, pp. 11-32.
- Bevort, Antoine ; Lallement, Michel et Nicole-Drancourt, Chantal. 2006. *Flexicurité : la protection de l'emploi en débat*. La Documentation française, Collection Problèmes politiques et sociaux N° 931, 120 p.
- Bidet, Alexandra ; Schoeni, Dominique. 2011. « Décrire les présences au travail, analyser la structuration de la vie sociale ». *Ethnographiques.org*, N° 23 - décembre.
- Bielschowsky, Ricardo. 2009. « Sesenta años de la CEPAL: Estructuralismo y neoestructuralismo ». *Revista de la Cepal* N° 97, pp. 173-194.
- Borgeaud-Garciandía, Natacha; Lautier, Bruno. 2014. "La personalización de la relación de dominación laboral: las obreras de las maquilas y las empleadas domésticas en América Latina". *Revista Mexicana de Sociología*, Vol.76, N°1, pp. 89-113.
- Braudillard, Jean. 1974. *La société de la consommation*. Gallimard, Paris.
- Brekhus, Wayne. 2005. « Une sociologie de l'« invisibilité » : réorienter notre regard ». *Réseaux* 2005/1, n°129-130 pp. 243-272.
- Brunel, Sylvie. 2008. *A qui profite le développement durable?* Larousse, Paris.
- Bunel, Matthieu. 2008. « Flexibilité interne et flexibilité externe : complémentarité, substitution et impact des 35 heures ». *Centre d'Études de l'Emploi, Document de*

Travail, N° 98, file:///C:/Users/theran/Downloads/98-flexibilite-complementarite-35heures.pdf (01/05/2014).

Bureau International du Travail (BIT). 2000. *Emploi et protection sociale dans le secteur informel*. Conseil d'administration, Commission de l'emploi et de la politique sociale, Bureau International du Travail Genève, GB.277/ESP/1/2 277e session. Genève Suisse.

Bureau International du Travail Genève. 2002. *Rapport VI : Travail décent et économie informelle. Sixième question à l'ordre du jour*. Conférence internationale du Travail, 90e session 2002. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

Capron, Michel ; Reman, Pierre. 2006. « Flexibilité : vers un modèle belge ? ». *La revue nouvelle*, n° 7-8, pp. 53-62.

Castells, Manuel ; Portes, Alejandro. 1989. « World Underneath: The Origins, Dynamics, and Effects of the Informal Economy ». In: Portes, Alejandro; Castells, Manuel et Benton, Lauren A, Eds. 1989. *The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries*. The Johns Hopkins University Press, Baltimore.

Charbit, Yves ; Feld, Serge. 2008. « Les migrations internationales et les transferts de ressources vers les populations des pays en développement ». *Mondes en développement*, 2008/2 n° 142, pp. 53-66.

Chen, Shaohua ; Ravallion, Martin. 2000. « How Did the World's Poorest Fare in the 1990s? ». Document de travail consacré à la Recherche sur les politiques de développement. Banque mondiale, Washington.

Clark, Colin. 1960 (1940). *Les conditions du progrès économique*. Presses Universitaires de France, Paris.

Cohen, Jennifer (2010) "How the global economic crisis reaches marginalised workers: the case of street traders in Johannesburg, South Africa". *Gender & Development*, 18(2) : 277-289.

Comélieu, Christian. 2006. *La croissance ou le progrès ? Croissance, décroissance, développement durable*. Éditions du Seuil. Paris.

Comisión Económica para América Latina (CEPAL). 2010a. *Estudio económico de América Latina y el Caribe 2009-2010*. Publicación de las Naciones Unidas, Santiago de Chile.

- Comisión Económica para América Latina (CEPAL). 2010b. *Panorama social de América Latina 2009*. Publicación de las Naciones Unidas, Santiago de Chile.
- Commission de l'emploi et de la politique sociale, Bureau International du Travail, Genève. 2000. *Emploi et protection sociale dans le secteur informel*. Première question à l'ordre du jour, Conseil d'administration, Bureau International du Travail Genève, GB.277/ESP/1/2 277e session. Genève Suisse.
- Comte, Auguste. 1936 (1830-1842). *Cours de philosophie positive, 1ère et 2ème leçons*. Édition électronique réalisée du livre d'Auguste Comte, *Cours de philosophie positive, (1re et 2e leçon)*. Librairie Larousse, Collection Classiques Larousse, 12e tirage, Paris. Les classiques des Sciences Sociales : http://classiques.ugac.ca/classiques/Comte_auguste/cours_philo_positive/cours_philo_pos_1_2.pdf (30/03/2014).
- Copans, Jean. 1974. *Critiques et politiques de l'anthropologie*. F. Maspero, Paris.
- De Freitas, TaisViudes. 2012. A flexibilização da jornada de trabalho e seus impactos sobre a vida das trabalhadoras inseridas no setor de teleatendimento. *CadernoEspaçoFeminino*, v. 25, n. 1.
- De la Garza, Enrique; Lara, Sara; et Franco, José. 2001. "Flexibilidad y trabajo femenino en la industria manufacturera de México". *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 63, N° 2, pp. 113-136.
- De Soto, Hernando, et al. 1988. "Sector informal, economía popular y mercados abiertos". *Estudios públicos* N° 30, Centro de Estudios Públicos, Santiago de Chile.
- Denemark, Robert A.; Thomas, Kenneth P. 1988. "The Brenner-Wallerstein Debate". *International Studies Quarterly*, Vol. 32, No. 1 (Mar., 1988), pp. 47-65.
- Dolbeau, Monique. 2011. « Visibilité et invisibilité du travail dans la maréchalerie ». *Ethnographiques.org*, N° 23 - décembre.
- Dubar, Claude. 2002. *La Socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Armand Colin, Paris.
- Dufour, Françoise. 2011. « Développement durable, humain. La cohérence discursive des contradictions ». *Mots. Les langages du politique*, 96 (2011).
- Dupuy, Francis. 2001. *Anthropologie économique*. Collection cursus sociologie, Armand Colin. Paris.

- Elson, Diane (2010) "Gender and the global economic crisis in developing countries: a framework for analysis", *Gender & Development*, 18: 2, 201 - 212.
- Faletto, Enzo; Cardoso, Fernando Enrique. 1967. *Dependencia y desarrollo en América Latina: ensayo de interpretación sociológica*. Instituto latinoamericano de planificación económica. Santiago, Chile.
- Falquet, Jules. 2006. « Hommes en armes et femmes "de service": tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail ». *Cahiers du genre*, n°40 *Travail et mondialisation. Confrontations Nord / Sud*. pp. 15-65.
- Feige, Edgar. 1990. « Defining and Estimating Underground and Informal Economies: The New Institutional Economics Approach » *World Development* 18(7) pp. 989-1002.
- FMI. 2009. *Le FMI renforce sa contribution à la résolution de la crise économique mondiale*. Communiqué de presse n° 09/196 (F), le 4 juin 2009. <http://www.imf.org/external/french/np/sec/pr/2009/pr09196f.htm#top> (30/03/2014).
- Franco, Rolando; Besa, José. 2005. « Principales aportes de la CEPAL al desarrollo social, 1948-1998. Levantamiento bibliográfico: período 1948-1982 ». *Serie Manuales N° 29*, División de Desarrollo Social, CEPAL. www.eclac.org/publicaciones/xml/3/13843/lcl1998p.pdf (30/03/2014).
- Frank, André Gunder. 1969. *Capitalism and underdevelopment in Latin America: historical studies of Chile and Brazil*. Modern Reader Paperbacks, New York.
- Frondizi, Arturo. 1963. *Política Económica Nacional*. Arayú, Buenos Aires.
- Garst, Daniel. 1985. "Wallerstein and His Critics". *Theory and Society*, Vol. 14, No. 4 (Jul., 1985), pp. 469-495.
- Geertz, Clifford. 1973. *The interpretation of cultures*. Basic Books, New York.
- Geertz, Clifford. 1988. *Works and Lives: The Anthropologist as Author*. Stanford University Press, Palo Alto.
- George, Pierre. 1975. « La conférence mondiale de la population de Bucarest (août 1974). Réalités démographiques et débats politiques ». *Annales de Géographie*, Vol. 84 N° 461, pp. 1-23.

- Gerschenkron, Alexander. 1962. *Economic backwardness in historical perspective: a book of essays*. The Belknap Press of Harvard University Press. Cambridge, Massachusetts.
- Guerrien, Bernard. 1989. *L'économie néo-classique*. La Découverte, collection Repères. Paris, France.
- Gülsen, Esin. 2014. "Resistance Against New Working Practices in the Service Sector in Turkey", in: Schuerkens, Ulrike. *Global Management, Local Resistances Theoretical Discussion and Empirical Case Studies*. Routledge, Taylor & Francis, Advances in Sociology, New York, London.
- Hart, Keith. 1973. « Informal income opportunities and urban employment in Ghana ». *The Journal of modern African Studies*. 11, 1. pp. 61-89.
- Heilperin, Michael. 1950. « Le point IV du président Truman ». *Politique étrangère* N°2, 15^e année, pp. 165-177.
- Institut pour le Développement de l'Information Économique et Sociale (IDIES). 2009. *Le "rapport Stiglitz" : un diagnostic lucide, une méthode discutable, et des propositions qui ne sont pas à la hauteur des enjeux. Note du forum FAIR sur le rapport provisoire de la Commission Stiglitz*. IDIES, <http://www.idies.org/index.php?post/Le-rapport-Stiglitz-%3A-un-diagnostic-lucide-une-methode-discutable-et-des-propositions-qui-ne-sont-pas-a-la-hauteur-des-enjeux2> (30/03/2014).
- Jarty, Julie. 2011. « Le travail invisible des enseignants « hors les murs » ». *Ethnographiques.org*, N° 23 - décembre.
- Jayarajah, Carl ; Branson, William. 1995. *Structural and sectoral adjustment. World Bank experience, 1980-92*. Operations Evaluation Department, The World Bank, Washington.
- Krieg-Planque, Alice. 2010. « La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité ». *Langage et société*, 2010/4, N° 134, pp. 5-29.
- Krinsky, John ; Maud, Simonet Maud. 2012. « Dénis de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui. Introduction ». *Sociétés contemporaines* N° 87 (3), pp. 5-23.
- Latouche, Serge. 1989. *L'occidentalisation du monde*. La Découverte, Paris.
- Lautier, Bruno. 1994. *L'économie informelle dans le Tiers Monde*. Collection Repères, La Découverte. Paris.

- Lévi-Strauss, Claude. (2001/1955) *Tristes tropiques*. Presses pocket, Paris.
- Machinea, José Luis; Hopenhayn, Martin. 2005. *La esquivia equidad en el desarrollo latinoamericano. Una visión estructural, una visión multifacética*. Serie informes y estudios especiales n°14, Comisión Económica para América Latina, Naciones Unidas. Santiago de Chile.
- Malinowski, Bronislaw. (2002/1935). *Les jardins de corail*. La Découverte, Paris.
- Malinowski, Bronislaw. (1989/1922). *Les Argonautes du Pacifique occidental*. Gallimard, Paris.
- Maréchal, Jean-Paul. 2003. « L'héritage négligé de François Perroux », *L'Économie politique*, 20 (4) : 47-63.
- Marx, Karl. 1969 (1867). *Le Capital. Critique de l'économie politique. Livre premier. Le développement de la production capitaliste. Tome premier*. Éditions sociales, Paris.
- Max-Neef, Manfred. 1993. *Desarrollo a escala humana*. Editorial Nordan-Comunidad, Montevideo.
- Mcnamara, Robert. 1972. *Annual Meetings speech 1972*. In: Pages from World Bank History - Bank Pays Tribute to Robert McNamara. [http://go.worldbank.org/C5CP4J6JA0\(30/03/2014\)](http://go.worldbank.org/C5CP4J6JA0(30/03/2014)).
- Meadows, Donella ; Meadows, Dennis ; Randers, Jorgens ; et Behrens, William. 1972. *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*. Éditions Fayard, Paris.
- Méda, Dominique. 2009. « Flexicurité : quel équilibre entre flexibilité et sécurité ? » *Droit Social*, N°7-8, pp. 763-775.
- Montaño, Sonia and Vivian Milosavljevic (2010) "La crisis económica y financiera. Su impacto sobre la pobreza, el trabajo y el tiempo de las mujeres". *Serie Mujer y Desarrollo* N° 98, Febrero 2010, Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL).
- Morgan, Lewis Henry. 1985 (1877). *La société archaïque*. Edition Anthropos. Paris, France.
- Ocampo, José Antonio (coord.). 2004. *Une décennie de développement social en Amérique latine, 1990-1999*. Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Institut des hautes études de l'Amérique latine et les Caraïbes. Santiago du Chili.

- Ocampo, José Antonio. 2009. "Impactos de la crisis financiera mundial sobre América Latina". *Revista de la Cepal* 97, Abril 2009, 9-32.
- Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). 2008. *Le Secrétaire général de l'OCDE appelle à retrouver le chemin de la croissance économique*.
http://www.oecd.org/document/38/0,3746,fr_2649_34113_41508540_1_1_1_1,0_0.html(30/03/2014).
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques OCDE. 2011. *Society at a Glance 2011*. OECD Social Indicators, www.oecd.org/els/social/indicators/SAG (30/03/2014).
- Organisation de Coopération et de Développement Économiques OCDE. 2011. *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage* (Volume II). Programme international pour le suivi des acquis des élèves PISA, Éditions OCDE, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264091528-fr>(30/03/2014).
- Organisation des Nations Unies (ONU). 1992. *Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement. Principes de gestion des forêts*.
- Organisation des Nations Unies (ONU). 2005. *Objectifs du millénaire pour le développement. Rapport 2005*. Organisation des Nations Unies. New York.
- Organisation Internationale de la Vigne et du Vin OIV. 2010. « Report on the State of the vitiviniculture world market ». *8th General Assembly of the OIV*, Tbilisi 2010, http://news.reseau-concept.net/pls/news/p_entree?i_sid=&i_type_edition_id=17597&i_section_id=&i_lang=33(16/06/2010).
- Ottone, Ernesto (dir). 2007. *Cohesión social: inclusión y sentido de pertenencia en América Latina y el Caribe*. Comisión Económica para América Latina, Naciones Unidas. Santiago de Chile. Disponible sur : <http://www.eclac.cl/cgi-bin/getProd.asp?xml=/publicaciones/xml/4/27814/P27814.xml&xsl=/tpl/p9f.xsl>(consulté le 30/03/2014).
- Perroux, François. 1961. *L'Économie du XXe siècle*. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

- Polanyi, Karl. 2007 (1977). « Le sophisme économiciste ». *Revue du MAUSS*, 1 n° 29, pp. 63-79.
- Portes, Alejandro ; Haller, William. 2004. « La economía informal ». *Serie políticas sociales* n° 100, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).
- Prieto, Carlos ; Pérez de Guzmán, Sofía. 2013. "Desigualdades laborales de género, disponibilidad temporal y normatividad social". *Revista Española de Investigación Sociológica*, N° 141, Enero – Marzo, pp. 113-132.
- Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD). 2010a. Desarrollo humano en Chile 2010. Género: Los desafíos de la igualdad. PNUD, Santiago de Chile.
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). 2007. *Le Protocole de Montréal*. Secrétariat de l'Ozone, PNUE.
http://ozone.unep.org/new_site/fr/Treaties/treaties_decisions-hb.php?sec_id=5(30/03/2014).
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 1990. *Rapport mondial sur le développement humain 1990*. Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), Éd. Économica, Paris.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 2010b. *Rapport sur le développement humain 2009*. Programme des Nations Unies pour le développement. New York.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 2011. *Rapport sur le développement humain 2011*. Programme des Nations Unies pour le développement. New York.
- Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). 2011. *Rapport mondial sur le développement humain 2010*. Publication du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), New York.
- Rainelli, Michel. 2010. *Le commerce international*. La Découverte, Collection Repères, Paris.
- Ravaillon, Martin ; Chen, Shaohua et Sangraula, Prem. 2009. « Dollar a day revisited ». *The World Bank Economic Review*, 23 (2) pp. 163-184.

- Recabarren, Luis Emilio. 2010. *Ricos y pobres*. LOM Ediciones, Colección Libros del Ciudadano, Santiago de Chile.
- Rist, Gilbert. 2001 (1996). *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*. Presses de Sciences Po. Paris.
- Robinson, Joan. 1979. *Aspects of development and underdevelopment*. Modern Cambridge Economics Series, Cambridge University Press. Cambridge.
- Rostow, Walt Whitman. 1997 (1960). *Les étapes de la croissance économique. Un manifeste non communiste*. Economica. Paris.
- Sala-Diakanda, Mpembele. 1988. « De Bucarest à Mexico : évolution des positions africaines en matière de population ». *Cahiers des Sciences Humaines*, Vol. 24 N° 2, pp. 173-184.
- Sberro, Stephan. 2001. « L'intégration régionale en Amérique latine : le mythe de Sysiphe ». *Pouvoirs*, 2001/3 n° 98, pp. 49-61.
- Schuerkens, Ulrike (ed.). 2012. *The Global Economic Crisis: Socio-economic Outcomes*. Routledge, Taylor & Francis. New York, London.
- Schwartz, Yves. 2004. « La conceptualisation du travail, le visible et l'invisible ». *L'Homme et la société*, 2004/2 n° 152-153, pp. 47-77.
- Sen, Amartya. 2003 (1999). *Un nouveau modèle économique. Développement, justice, liberté*. Odile Jacob. Paris.
- Soulez, Antonia (dir). 1985. *Manifeste du Cercle de Vienne et autres écrits : Carnap, Hahn, Neurath, Schlick, Waismann, Wittgenstein* (textes traduits de l'allemand par Barbara Cassin, Christiane Chauvirré, Anne Guitard, Jan Sebestik [et al.]). Presses universitaires de France, Paris.
- Stiglitz, Joseph ; Sen, Amartya et Fitoussi, Jean Paul. 2009. Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social. <http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr>(30/03/2014).
- Tabah, Leon. 1994. « Les Antécédents de la Conférence du Caire ». *Revue Européenne de Démographie*, Vol. 10, No. 4 (Dec., 1994), pp. 349-380.
- The World Bank and The International Monetary Fund. 2009. *Global Monitoring Report 2009. A Development Emergency*. The International Bank for Reconstruction and Development/ The World Bank, Washington DC.

- The World Bank. 2009. *Averting a Human Crisis During the Global Downturn. Policy Options from the World Bank's Human Development Network*. Conference Edition, World Bank, Washington.
- Tiano, Susan; Murphy, Moira. 2009. "Gender Matters in Maquila Employment Trends: The Case of Ciudad Juarez". *The Journal of Latino-Latin American Studies*, Volume 3, Issue 3, pp. 19-37.
- Tokman, Víctor (dir). 2001. *De la informalidad a la legalidad*. Oficina Internacional del Trabajo. Santiago de Chile.
- Truman, Harry S. 1949. *Inaugural Address, Thursday, January 20, 1949*. Encyclopædia Britannica, Primary Source Document.
<http://www.britannica.com/presidents/article-9116976>(30/03/2014).
- Wallerstein, Immanuel. 1979. *The Capitalist World-Economy*. Cambridge University Press, Cambridge.
- Wallerstein, Immanuel. 2012. « Robinson's critical appraisal appraised ». *International Sociology*, 27(4), pp. 524-528.
- Zimmermann, Bénédicte. 2006. « Les groupements d'employeurs : la sécurité dans la flexibilité ? ». *Sociologie du Travail*, Vol. 48, N°1, pp. 1-16.

B. Références méthodologiques

- Beaud, Stéphane ; Weber, Florence. 1998. *Guide de l'enquête de terrain. Produire et analyser des données ethnographiques*. Éditions La Découverte, Guide Repères, Paris.
- Becker, Howard. 2007. « Les photographies disent-elles la vérité ? ». *Ethnologie française*, 37(1), pp. 33-42.
- Berthier, Nicole. 2002. *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*. Armand Colin, Paris.
- Cefaï, Daniel. 2006. « Une perspective pragmatiste sur l'enquête de terrain ». In : Paillé, Pierre (ed.). 2006. *La méthode qualitative. Postures de recherche et travail de terrain*. Armand Collin, Collection U Sociologie, Paris, pp. 33-62.
- Conord, Sylvaine. 2007. « Usages et fonctions de la photographie ». *Ethnologie française*, 37 (1), pp. 11-22.
- Copans, Jean. 1998. *L'enquête ethnologique de terrain*. Nathan, Paris.
- Creswell, John. 2011. « Controversies in mixed methods research ». In: Denzin, Norman; Lincoln, Yvonna (eds.). 2011. *Handbook of qualitative research*. Sage Publications, Thousand Oaks, London and New Delhi, pp. 269-284.
- Denzin, Norman; Lincoln, Yvonna. 2011 (1994). « Introduction: Disciplining the practice of qualitative research ». In: Denzin, Norman; Lincoln, Yvonna (eds.). 2011. *Handbook of qualitative research*. Sage Publications, Thousand Oaks, London and New Delhi, pp. 1-19.
- Detienne, Marcel. 2000. *Comparer l'incomparable*. Éditions du Seuil, Paris.
- Dogan, Mattei. 2002. « Strategies in Comparative Sociology ». *Comparative Sociology*, 1 (1), pp. 63-92.
- Fontana, Andrea; Frey, James H. 1994. « Interviewing. The Art of Science ». In: Denzin, Norman; Lincoln, Yvonna (eds). 1994. *Handbook of Qualitative Research*. SAGE Publications. Thousand Oaks, London, New Delhi, Chapitre 22, pp. 361 – 376.
- Giddings, Lynne. 2006. « Mixed-methods research. Positivism dressed in drag? ». *Journal of Research in Nursing*, 11(3), pp. 195-203.

- Green, Nancy. 2002. « Religion et ethnicité. De la comparaison spatiale et temporelle ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2002 (1), pp. 127-144. p. 143.
- Laubach, Marty. 2005. « Consent, Informal Organization and Job Rewards: A Mixed Methods Analysis ». *Social Forces*, 83 (4), pp. 1535-1565.
- Lepetit, Bernard (dir). 1995. *Les formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*. Albin Michel. Paris.
- Piette, Albert. 2007. « Fondements épistémologiques de la photographie ». *Ethnologie française*, 37(1), pp. 23-28.
- Suárez, Hugo. 2008. *La fotografía como fuente de sentidos*. Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales (FLACSO), Cuaderno de Ciencias Sociales 150, San José, Costa Rica,
http://www.flacso.or.cr/fileadmin/documentos/FLACSO/Ano_2008/CUADERNO%20150.pdf (10/12/2012)
- Teddlie, Charles; Tashakkori, Abbas. 2011. « Mixed methods research ». In: Denzin, Norman ; Lincoln, Yvonna (eds.). 2011. *Handbook of qualitative research*. Sage Publications, Thousand Oaks, London and New Delhi, pp. 285-300.
- Valensi, Lucette. 2002. « L'exercice de la comparaison au plus proche, à distance : le cas des sociétés plurielles ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2002(1), pp. 27-30.
- Vigour, Cécile. 2005. *La comparaison dans les sciences sociales. Pratiques et méthodes*. La Découverte. Paris. p. 18.

C. Références sur le Chili et sa modernisation agricole

- Albagli, Elías. 2005. "Mercado laboral y crecimiento económico. Recomendaciones de política para Chile". *Estudios Públicos* N° 99, Centro de Estudios Públicos.
- Alvarez, Roberto. 2004. « Desempeño exportador de las empresas chilenas: algunos hechos estilizados ». *Revista de la Cepal* 83, pp. 121-134.
- Alvear, Jorge. 1975. *Chile Nuestro Cobre. Chuquicamata, El Salvador, Potrerillos, El Teniente, Enami, Mantos Blancos y Andina*. Editorial Lastra S.A., Santiago de Chile.
- ARANDA, Ximena. 1982. "Participación de la mujer en la agricultura y la sociedad rural en áreas de pequeña propiedad", *Documento FLACSO* (Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales), Santiago de Chile.
- Araya, Alejandra. 1999. *Ociosos, vagabundos y malentretenidos en Chile colonial*. Dirección de Bibliotecas, Archivos y Museos Dibam, Centro de Investigaciones Diego Barros Arana, LOM Ediciones, Santiago de Chile.
- Arteaga, Catalina. 2000. *Modernización agraria y construcción de identidades. Identidad social, identidad laboral y proyectos de vida de temporeras/os frutícolas en Chile. El Palqui 1969-1977*. Plaza y Valdes, FLACSO y CEDEM, México D.F.
- Banco Central de Chile. 2011. *Indicadores de comercio exterior 2007 a 2011*, <http://www.bcentral.cl/publicaciones/estadisticas/sector-externo/ext03.htm> (30/03/2014).
- Banco Central de Chile. 2014. *Indicadores de comercio exterior. Cuarto trimestre de 2013*. <http://www.bcentral.cl/publicaciones/estadisticas/sector-externo/pdf/ice042013.pdf> (30/04/2014).
- Bauer, Arnold. 1970. « Expansión económica en una sociedad tradicional ». *Historia* N° 9, pp. 137-235 (Publication de l'Institut d'Histoire de l'Université Catholique du Chili).
- Bengoa, José. 1990. *Historia Social de la Agricultura Chilena. Tomo II. Haciendas y Campesinos*. Ediciones Sur, Colección Estudios Históricos, Santiago de Chile.

- Bibliothèque du Congrès National du Chili (BCN). (s.d.). *Historia de la Ley N° 18.620 Código del Trabajo*. BCN, Valparaíso, <http://www.leychile.cl/Navegar?idNorma=207436> (30/03/2014).
- Bibliothèque du Congrès National du Chili (BCN). 2008. "Sindicalización y Negociación Colectiva". Serie Estudios N° 07 / 2008, BCN, Valparaíso, http://www.bcn.cl/bibliodigital/pbcn/estudios/estudios_pdf_estudios/nro07-08.pdf (30/03/2014).
- Browne, Francisca et al. 1995. *Tradición y modernidad en Chañaral Alto. El trabajo temporal en la agricultura como agente de transformaciones culturales*. Ediciones Academia, Universidad Academia de Humanismo Cristiano, Centro de Estudios para el Desarrollo de la Mujer CEDEM, Santiago, Chile.
- Caputo, Orlando et Galarce, Graciela. 2009. *Chile, La economía emblemática del neoliberalismo en América Latina, primera que entra en recesión*. Centro de Estudios Miguel Enríquez, Archivo Chile, www.archivochile.com/Ideas_Autores/galarceg/galarceg0046.pdf (30/03/2014).
- Caputo, Orlando; Galarce, Graciela. 2007. *Desde la Nacionalización del Cobre por Salvador Allende, a la Desnacionalización por la Dictadura y los gobiernos de la Concertación*. Centro de Estudios "Miguel Enríquez", Sitio electrónico Archivo Chile. 11 de julio de 2007: http://www.archivochile.com/Ideas_Autores/caputoo/caputolo0052.pdf (30/03/2014).
- Caro, Pamela. 2003. "Consecuencias y costos para las mujeres trabajadoras de la Agroexportación derivados de la precariedad del empleo", in: Oxfam Internacional. 2004. *Frutas y flores de exportación: las condiciones laborales de las trabajadoras en Chile y Colombia*. Oxfam, Santiago, Chile.
- CEDEM. 2005. Empleo y condiciones de trabajo en la producción de uva de exportación en el valle de Copiapó. Centro de Estudio para el Desarrollo de la Mujer CEDEM, Santiago de Chile.
- Chaparro, Leoncio. 1932. *Colonización y reforma agraria. Hacia una distribución más justa de la tierra en Chile*. Editorial Nacimiento, Santiago de Chile.
- Collins, Joseph ; Lear, John. 1995. *Chile's Free Market Miracle: A Second Look*. Institute for Food and Development Policy. San Francisco, California.

- Comisión Chilena del Cobre COCHILCO. 2011. *Precios metales. Precio del cobre mensual 2008-2009*. http://www.cochilco.cl/productos/precios_metales.asp (15/06/2011).
- Contreras, Dante; Plaza, Gonzalo. 2007. "Participación laboral femenina en Chile. ¿Cuánto importan los factores culturales? *Serie documentos de trabajo* N° 235, Departamento de Economía, Universidad de Chile.
- Contreras, Dante; Plaza, Gonzalo. 2010. « Cultural Factors in Women's Labor Force Participation in Chile ». *Feminist Economics*, Vol 16: 2, pp. 27-46.
- Corporación de Fomento de la Producción (CORFO). 1939. *Plan de Fomento Industrial: aprobado con fecha 22 de septiembre de 1939*. Impresión Universo, Santiago de Chile.
- Corporación de Fomento de la Producción (CORFO). 1960. *20 años de labor: CORFO, 1939-1959*. CORFO, Santiago de Chile.
- Corporación de la Reforma Agraria (CORA). 1970. *Reforma Agraria Chilena 1965/1970*. M-Graphic, Santiago de Chile.
- Corporación Nacional del Cobre de Chile (CODELCO). 1975. *El Cobre Chileno*. Editorial Universitaria, Santiago de Chile.
- Corporación Nacional del Cobre de Chile (CODELCO). 2010. *Memoria Anual 2010*. CODELCO, http://www.codelco.com/la_corporacion/memorias/memoria2010/memoria-codelco2010.pdf (06/06/2011).
- Coutard, Pascale ; Livenais, Patrick ; Reyes, Héctor. 2003. « Las consecuencias del modelo de desarrollo agro-industrial de exportación en Huatulame ». In: Livenais, Patrick; Aranda, Ximena (eds). 2003. *Dinámicas de los sistemas agrarios en Chile árido : la Región de Coquimbo*. LOM Ediciones Ltda, Santiago de Chile, p. 465-476.
- D'Andréa, Nicolás; Hamelin, Philippe. 2003. « Dinámica de los territorios y demografía del abandono: el caso de la comuna de Canela » in: Livenais, Patrick; Aranda, Ximena (Eds). 2003. *Dinámicas de los sistemas agrarios en Chile árido: la Región de Coquimbo*. LOM Ediciones Ltda, Santiago de Chile, pp. 303-325.
- De Castro, Sergio. 1992. *El ladrillo. Bases de la política económica del gobierno militar chileno*. Centro de Estudios Públicos, Santiago de Chile.

- Díaz, Estrella. 1994. *Impactos del modelo exportador en los trabajadores y el medio ambiente; análisis de los sectores agrícola y pesquero*. Universidad ARCIS, Santiago de Chile.
- Dirección del Trabajo, Chile. 2005. *Mujer y trabajo. Compendio de estadísticas según sexo*. Aporte al debate laboral N° 18. Departamento de estudios, Dirección del trabajo, Gobierno de Chile. Santiago de Chile.
- Dirección del Trabajo. 2001. *Circular N°153, del Departamento de Fiscalización de la Dirección del Trabajo, de diciembre del 2001*. Dirección del Trabajo, Chile.
- Dirección del Trabajo. 2004.ORD. N° 2389/100. Santiago de Chile: Dirección del Trabajo, <http://www.dt.gob.cl/1601/w3-article-66558.html>(30/03/2014).
- Dirección General de Relaciones Económicas Internacionales DIRECON. 2009. *Empleo y salarios en el sector exportador*. Departamento de Estudios e Informaciones, Dirección General de Relaciones Económicas Internacionales, Ministerio de Relaciones Exteriores, <http://www.direcon.cl/bibliotecas/scategorias/list/1937> (16/06/2011).
- Dirección General de Relaciones Económicas Internacionales DIRECON. 2010. *Desarrollo del sector agroindustrial exportador en relación al proceso de innovación tecnológica que implican los acuerdos comerciales*. Departamento de Estudios e Informaciones, Dirección General de Relaciones Económicas Internacionales, Ministerio de Relaciones Exteriores, <http://www.direcon.cl/bibliotecas/scategorias/list/1937> (16/06/2011).
- Echeñique, Jorge; Romero, Lorena. 2009. *Evolución de la agricultura familiar en Chile en el período 1997-2007*. Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura (FAO), Santiago de Chile, <http://www.fao.cl/pubs/pdf/evolfam.pdf> (20/01/2012).
- Eyzaguirre, Nicolás, et al. 2005. « Hacia la economía del conocimiento: El camino para crecer en el largo plazo ». *Revista Estudios Públicos* N° 97, pp. 5-57.
- Feliú, Guillermo. 1968. *Alessandri. Personaje de la Historia 1868-1950*. Editorial Nacimiento, Santiago de Chile.
- Fernandois, Joaquín. 2007. « Modernización, desarrollo, dictadura: El papel de Sergio de Castro ». Crítica de libro: Arancibia, Patricia; Balart, Francisco. 2007. Sergio de

- Castro, el Arquitecto del Modelo Económico Chileno. Biblioteca Americana, Santiago de Chile. *Revista Estudios Públicos*, 108, pp. 281-313.
- Fernandois, Joaquín; Stuvén, Ana María. 2011. *Historia De Las Mujeres En Chile. Tomo 1*. Editorial Taurus, Santiago de Chile.
- Ffrench-Davis, Ricardo. 2002. « El impacto de las exportaciones sobre el crecimiento en Chile ». *Revista de la Cepal* 76, pp. 143-160.
- Frei Montalva, Eduardo. 1966. *Chile avanza: reforma agraria*. Imprenta Servicio de Prisiones, Santiago de Chile.
- Galvez, Thelma; Bravo, Rosa. 1992. "Siete décadas de registro del trabajo femenino 1854 - 1920". *Estadística y economía* (Instituto Nacional de Estadísticas), N° 5, pp. 1-52.
- Garrido, José (ed). 1988. *Historia de la reforma agraria en Chile*. Editorial Universitaria, Colección Imagen de Chile, Santiago de Chile.
- Gómez, Sergio. 1982. *Instituciones y procesos agrarios en Chile*. Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales FLACSO, Consejo Latinoamericano de Ciencias Sociales CLACSO, Santiago de Chile.
- Gómez, Sergio; Echeñique, Jorge. 1988. *La agricultura chilena: las dos caras de la modernización*. FLACSO, Santiago de Chile.
- Góngora, Mario. 1960. *Origen de los "inquilinos" de Chile Central*. Seminario de Historia Colonial, Universidad de Chile, Santiago de Chile.
- Góngora, Mario. 1970. *Encomenderos y estancieros : estudios acerca de la constitución social aristocrática de Chile después de la conquista 1580-1660*. Universitaria, Universidad de Chile, Sede Valparaíso, Depto. de Historia, Santiago.
- Grez, Vicente. 1878. *Las mujeres de la independencia*. Imprenta Gutenberg, Santiago.
- Grove, Marmaduke. 1939. *Reforma agraria: la tierra para el que la trabaja*. Secretaría Nacional de Cultura, Santiago de Chile.
- Heran, Tamara ; Livenais, Patrick. 2011. « Flexibilité du travail et nouvelles mobilités en zone aride : mobilisateurs et mobilisés de l'agro-industrie d'exportation du Limarí (Chili) ». *Sécheresse*, vol. 22, n°4, 260-266.
- Heran, Tamara. 2012. « From Male to Female. Conversion and Gender Relations in Times of Crisis: A Study of Seasonal Workers of Agribusiness in Chile ». In: Schuerkens, Ulrike. 2012. *Socioeconomic Outcomes of the Global Financial Crisis:*

Theoretical Discussion and Empirical Case Studies. Routledge Advances in Sociology, New York and London.

Instituto de Promoción Agraria (INPROA). 197?. *Reforma agraria de la iglesia en Chile*. INPROA, Santiago de Chile.

Instituto Nacional de Estadísticas (INE). 2005. *Chile : ciudades, pueblos, aldeas y caseríos*. Instituto Nacional de Estadísticas, Santiago de Chile.

Instituto Nacional de Estadísticas (INE). 2007. *Resultados Censo Agropecuario 2007*.

Instituto Nacional de Estadísticas de Chile (INE). 2003. *CENSO 2002. Síntesis de resultados*. Empresa Periodística La Nación S.A., Santiago de Chile.

Instituto Nacional de Estadísticas de Chile (INE). 2009. *Cambios Estructurales en la Agricultura Chilena. Análisis intercensal 1976 -1997 – 2007*. INE, Gobierno de Chile, Santiago,

http://www.ine.cl/canales/chile_estadistico/estadisticas_agropecuarias/2009/07/cambios_estructurales.pdf (24/01/2013).

Instituto Nacional de Estadísticas de Chile (INE). 2010. *Cifras comentadas*. INE, Gobierno de Chile, Santiago.

Instituto Nacional de Estadísticas de Chile (INE). 2010b. *Compendio Estadístico*. INE, Gobierno de Chile, Santiago, http://www.ine.cl/canales/menu/publicaciones/compendio_estadistico/pdf/2010/1.2estdemograficas.pdf (21/10/2013)

Instituto Nacional de Estadísticas INE. 1986. *Población de 15 Años y más por situación en la Fuerza de Trabajo y sexo*, http://www.ine.cl/canales/chile_estadistico/mercado_del_trabajo/empleo/series_estadisticas/empalmadas/fuerza1998.php (01/08/2011).

Larraín, Felipe; Vergara, Rodrigo. 2001. « Chile en pos del desarrollo: veinticinco años de transformaciones económicas ». In: Larraín, Felipe; Vergara, Rodrigo (eds). 2001. *La Transformación Económica de Chile*. Centro de Estudios Públicos de Chile CEP, Libros en formato digital, http://www.cepchile.cl/dms/lang_1/cat_768_indicelibro.html (30/03/2014).

Medel, Julia; Olivos, Soledad y Riquelme, Verónica. 1989. *Las temporeras y su visión del trabajo*. Ed. CEM. Santiago de Chile.

Medina, José Toribio. 1882. *Los aborígenes de Chile*. Gutenberg, Santiago de Chile.

- Mellafe, Rolando. 1959. *La introducción de la esclavitud negra en Chile. Tráfico y rutas*. Estudios de Historia Económica Americana Tomo 2, Universidad de Chile, Santiago de Chile.
- Mellafe, Rolando. 1981. « Latifundio y poder rural en Chile de los siglos XVII y XVIII». *Cuadernos de historia Universidad de Chile* N° 1, pp. 87-108.
- Ministerio de Agricultura de Chile. 1993. *Ley 18910. Sustituye Ley Orgánica del Instituto de Desarrollo Agropecuario*. Biblioteca del Congreso Nacional, Santiago de Chile.
- Ministerio de Planificación y Cooperación de Chile MIDEPLAN. 2001. *Resultados de la VII encuesta de caracterización socioeconómica nacional (CASEN 1998). Documento N° 21, Caracterización de los sistemas de previsión social y de sus afiliados en Chile 1998*. División Social, Ministerio de Planificación y Cooperación. Santiago de Chile.
- Ministerio de Planificación y Cooperación de Chile MIDEPLAN. 2010a. *Situación ocupacional, previsional e ingresos del trabajo. Encuesta CASEN 2009*. MIDEPLAN, Gobierno de Chile, http://www.ministeriodesarrollosocial.gob.cl/casen/publicaciones/2009/Trabajo_e_Ingresos_Laborales_Casen%202009.pdf(30/03/2014).
- Ministerio de Planificación y Cooperación de Chile MIDEPLAN. 2010b. *Distribución del ingreso. Encuesta CASEN 2009*. MIDEPLAN, Gobierno de Chile, Santiago, http://www.mideplan.gob.cl/casen2009/distribucion_ingreso_casen_2009.pdf(30/03/2014).
- Ministerio de Planificación y Cooperación MIDEPLAN. 2010c. *CASEN 2009. Encuesta de Caracterización Socioeconómica Nacional*. MIDEPLAN, Gobierno de Chile.
- Ministerio del Interior. 1988. *Ley 18.700. Ley orgánica constitucional sobre votaciones populares y escrutinios*. Biblioteca del Congreso Nacional de Chile, <http://www.leychile.cl/N?i=30082&f=2009-09-17&p=>(30/03/2014).
- Ministerio del Trabajo y Previsión Social, Subsecretaría del Trabajo. 2012. *Código del Trabajo*. Galas Ediciones, Santiago de Chile.
- Ministerio Secretaria General de la Presidencia. 2011. *Fija el texto refundido, coordinado y sistematizado de la Constitución Política de la República de Chile*.

Biblioteca del Congreso Nacional de Chile,
[http://www.leychile.cl/N?i=242302&f=2011-04-27&p=\(30/03/2014\)](http://www.leychile.cl/N?i=242302&f=2011-04-27&p=(30/03/2014)).

Oficina Internacional del Trabajo (OIT). 2007. *Chile. Informe de Empleo para el año 2006*. Oficina Subregional para el Cono Sur de América Latina OIT, Santiago de Chile.

Organisation de Coopération et de Développement Économiques OCDE. 2010. *L'adhésion du Chili à l'OCDE*,
http://www.oecd.org/document/0/0,3746,fr_33873108_39418658_45120064_1_1_1,00.html(30/03/2014).

Organización Internacional del Trabajo (OIT); Programa de Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD). 2009. *Trabajo y Familia: Hacia nuevas formas de conciliación con responsabilidad social*. OIT, PNUD, Chile.

Perticará, Marcela; Bueno, Ivonne. 2009. « Brechas salariales por género en Chile: un nuevo enfoque ». *Revista de la Cepal* 99, pp. 133-149.

Portilla, Belfor. 2000. « La política agrícola en Chile : lecciones de tres décadas ». *Serie Desarrollo Productivo* N° 68, Comisión Económica para América Latina y el Caribe (CEPAL).

Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo (PNUD). 2010a. Desarrollo humano en Chile 2010. Género: Los desafíos de la igualdad. PNUD, Santiago de Chile.

Riquelme, Verónica. 2000. "Temporeros agrícolas: desafíos permanentes". *Tema Laboral* N°15, Dirección del Trabajo, Gobierno de Chile,
http://www.dt.gob.cl/1601/articles-60349_Tema_Laboral_Temporeros_agricolas_Desafios_permanentes.pdf(30/03/2014).

Roble, Claudia. 2011. "El sistema de protección social de Chile: Una mirada desde la igualdad". *Colección Documentos de proyectos, CEPAL*, Septiembre de 2011,
http://www.eclac.cl/publicaciones/xml/7/44697/Sistema_proteccion.social.de_Chile_W_sep_2011.pdf(30/03/2014).

Rodríguez, Daniel; Venegas, Sylvia. 1991. *Los trabajadores de la fruta en cifras*. Grupo de Estudios Agro-Regionales, Universidad Academia de Humanismo Cristiano, Santiago de Chile.

- Ruiz, Reinaldo. 2008. « Chile país exportador. La importancia de los nichos ». Presentation dans le Séminaire *Seminario alimentos: chile mira al mundo (Santiago, 23 de octubre de 2008)*, Taller Formación de Exportadores para la Industria Gourmet Norteamericana, Chile Potencia Alimentaria, Ministerio de Agricultura, Chile.
- Salazar, Gabriel. 1989. *Labradores, peones y proletarios. Formación y crisis de la sociedad chilena del siglo XIX*. Ediciones Sur, Colección Estudios Históricos, Santiago de Chile.
- Salazar, Gabriel; Julio Pinto (coord). 2002. *Historia contemporánea de Chile. Vol.III:La economía: mercados, empresarios y trabajadores*. LOM Ediciones, Santiago de Chile.
- Salazar, Gabriel; Julio Pinto. 1999. *Historia contemporánea de Chile. Vol.II:Actores, identidad y movimiento*. LOM Ediciones, Santiago de Chile.
- Salazar, Gabriel; Julio Pinto. 2004. *Historia contemporánea de Chile. Vol. V:Niñez y juventud*. LOM Ediciones, Santiago de Chile.
- Schmidt-Hebbel, Klaus. 2006. « El crecimiento económico de Chile ». *Serie Documentos de Trabajo Banco Central de Chile* N° 365 juin 2006.
- Servicio de Impuestos Internos (SII). 2013. *Constituyendo una Sociedad*. Servicio de Impuestos Internos, http://www.sii.cl/portales/investors/formas_invertir/constituyendo_sociedad.htm (30/03/2014).
- Servicio Nacional de la Mujer SERNAM. 2007. *Cómo capitalizar el potencial económico de Chile ampliando las opciones laborales de la mujer. Diagnóstico de género – Chile*. Banco Mundial, Banco Interamericano de Desarrollo, SERNAM, Gobierno de Chile, Santiago de Chile.
- Servicio Nacional de la Mujer SERNAM. 2010. *Servicio Nacional de la Mujer*. SERNAM, <http://www.gob.cl/media/2010/05/SERNAM.pdf> (19/10/2013).
- Tabulados Comunales. INE, Santiago de Chile, <http://www.censoagropecuario.cl/noticias/09/07042009.html> (30/03/2014).
- Valdés, Ximena. 1988. “La feminización del mercado de trabajo agrícola en Chile central”, in Arteaga, Ana María et al (éds). 1988. *Mundo mujer: continuidad y cambio*. Ediciones CEM, Santiago de Chile.

- Valdés, Ximena. 1992. *Mujer, trabajo y medio ambiente, los nudos de la modernización en Chile*. Ediciones CEDEM, Santiago de Chile.
- Valdés, Ximena. 1995. "Relaciones de género y transformaciones agrarias: la hacienda y la pequeña propiedad en Chile central", in: Valdés, Ximena; Arteaga, Ana María; Arteaga, Catalina (éds). 1995. *Mujeres y relaciones de género en la agricultura*. Ediciones CEDEM, Santiago de Chile, pp. 95-117.
- Valdés, Ximena. 1998. « Temporeros y temporeras de la fruta: modernización del agro y cambios en las relaciones sociales de género ». *Proposiciones Vol.28*, Ediciones SUR, Santiago de Chile, <http://www.sitiosur.cl/r.php?id=258>(30/03/2014).
- Valdés, Ximena; Araujo, Kathya. 1999. *Vida privada. Modernización agraria y modernidad*. Ediciones CEDEM, Santiago de Chile.
- Venegas, Silvia. 1992. *Una gota al día... Un chorro al año... El impacto social de la expansión frutícola*. LOM Ediciones, Santiago de Chile.
- Venegas, Sylvia. 1995. « Las temporeras de la fruta en Chile ». In: Valdés, Ximena; Arteaga, Ana María y Arteaga, Carolina. *Mujeres, relaciones de género en la agricultura*. Ed. Centro de Estudios para el Desarrollo de la Mujer CEDEM. Santiago de Chile.

D. Références sur le développement et la modernisation agricole dans le monde

- Arguello, Reineira. 2010. "Securing the fruits of their labours: the effect of the crisis on women farm workers in Peru's Ica valley". *Gender & Development*, 18: 2, 241-247.
- Arroyo, Mónica. 1990. "Sobre el concepto de estructura agraria". *Revista Geográfica*, N° 112, pp. 141-152.
- Chonchol, Jacques. 1967. « El desarrollo de América Latina y la Reforma Agraria ». *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 29, No. 2, pp. 257-327.
- Chonchol, Jacques. 1967. « El desarrollo de América Latina y la Reforma Agraria ». *Revista Mexicana de Sociología*, Vol. 29, No. 2, pp. 257-327.
- Chonchol, Jacques. 2003. « La Reforma Agraria en América Latina ». In: Vargas, John D. (Ed). 2003. *Proceso agrario en Bolivia y América Latina*. Plural editores, La Paz, Bolivia, pp. 205-222.
- Cohen, Jennifer. 2010. "How the global economic crisis reaches marginalised workers: the case of street traders in Johannesburg, South Africa". *Gender & Development*, 18: 2, 277-289.
- Darpeix, Aurelie. 2008. "Flexibilité interne et flexibilité externe dans le contrat OMI". *Études rurales*, 2008:2,N° 182, pp. 69-86.
- Deere, Carmen; León, Magdalena. 2003. "The Gender Asset Gap: Land in Latin America". *World Development*, Vol. 31, N° 6, pp. 925-947.
- Gómez, Sergio. 2000. "Organizaciones rurales en América Latina (marco para su análisis)". *Revista Austral de Ciencias Sociales*, N° 4, pp. 27-54.
- Gómez, Sergio. 2000. "Organizaciones rurales en América Latina (marco para su análisis)". *Revista Austral de Ciencias Sociales*, N° 4, pp. 27-54.
- Guamán Poma, Felipe. 1615. *El primer nueva crónica y buen gobierno* (Fac-similé du manuscrit autographe, transcription annotée, documents et autres ressources numériques). Centre numérique de recherche de la Bibliothèque Royale de Danemark, Copenhagen, <http://www.kb.dk/permalink/2006/poma/info/es/frontpage.htm> (30/03/2014).

Lavrin, Asunción. 2005. *Mujeres, feminismo y cambio social en Argentina, Chile y Uruguay 1980 – 1940*. Ediciones de la Dirección de Bibliotecas, Archivos y Museos, Santiago.

Annexes

A. Outils méthodologiques développés

i) Consigne de présentation

Consigne générale utilisée pour contacter les différents acteurs interviewés

Chère Madame / Cher Monsieur, bonjour / bonsoir,

Mon nom est Tamara Heran, étudiante de doctorat, et *NN* (signaler le nom où l'origine du contact) m'a facilité votre contact. Je suis anthropologue et je fais un doctorat lié à l'Université de La Serena et l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, une université française. Dans le cadre de la thèse de doctorat que je réalise, je mène une étude sur le travail agricole saisonnier dans la Région de Coquimbo, en particulier dans la Province de Limarí. Il s'agit d'une étude indépendante d'intérêt académique, qui cherche à comprendre les dynamiques, les transformations et les représentations du travail agricole saisonnier grâce à des interviews personnelles avec les principaux acteurs de ce marché de travail : les travailleurs et travailleuses, les représentants des entreprises et les *contratistas*. L'information recueillie lors de ces interviews est anonyme et confidentielle, et est destinée à coopérer avec l'étude de cette activité clé pour notre pays par la voix de leurs protagonistes. Le propos de mon contact est de connaître votre disponibilité pour être interviewé. L'interview a une durée approximative de 45 minutes et je pourrais la réaliser à l'endroit et l'horaire qui vous conviennent le mieux. Seriez-vous d'accord pour être interviewé(e) ? Serait-il possible d'accorder un rendez-vous pour réaliser cette interview ? Avez-vous des questions ou des inquiétudes ?

Merci beaucoup de votre collaboration.

ii) Questionnaire ENTRA : *temporeros* et *temporeras*

École des Hautes Études en Sciences Sociales
Institut de Recherche pour le Développement
Université de La Serena

Entretien aux travailleurs agricoles saisonniers (ENTRA) Région de Coquimbo, 2008 - 2009.

Entretien N° _____
Commune _____
Localité _____
Endroit _____
Date _____
Heure début _____

A. Caractéristiques sociodémographiques et culturelles

Prénom	Nom (paternel)	Nom (maternel)	Sexe	Âge	Nationalité	État civil	N° d'enfants	Éducation	
...	...	...	1 : Masculin 2 : Féminin	Nombre exact	1 : Chilien 2 : Péruvien 3 : Bolivien 4 : Ecuadorien 5 : Autre 9 : N/S N/R	1 : Célibataire 2 : Conjoint 3 : Marié/e 4 : Separé/e 5 : Divorcé/e 6 : Veuf/ve	Nombre exact	1 : Basique 2 : Moyenne 3 : Technique 4 : Universitaire 5 : Aucune 9 : N/S N/R	1 : Accomplie 2 : Inachevés 9 : N/S N/R
Avez-vous un métier, une profession, une occupation, en plus d'être <i>temporero/a</i> ?		Dans quels pays/commune/localité se trouve votre foyer? (Résidence fixe)			Quelle est votre relation avec le chef de foyer?	Avez-vous des terres?	Si oui, combien d'hectares?	Si oui, sont-elles cultivées/productives? Avec quelles cultures?	
par ex : ouvrier, fermier, étudiant, femme au foyer, ouvrière couturier, etc.		Pays	Commune	Localité	1 : Chef de foyer 2 : Madame 3 : Fils/fille 4 : Père/mère 5 : Autre	Vous ou quelqu'un de votre famille a une parcelle, moyenne propriété, hacienda.			
Appartenez-vous à une communauté agricole? (Copropropriétaire, fils de copropriétaire, etc.)		Qui composent votre unité familiale?			Quels autres membres de votre famille ont un travail rémunéré? (Selon liste précédente)	Vous considérez-vous partie d'un peuple originaire? (Plus que de la culture chilienne?)	Quelle est votre relation avec l'agriculture/ le champ? (enfance dans le champ, parent fermier, etc.)		
1 : Oui 2 : Non 9 : NS/NR	Si oui, à laquelle ?	N° de personnes	Qui sont ? (faire une liste avec : parents, grands-parents, enfants, cousins, etc.)	1 : Oui 2 : Non 9 : NS/NR	Dans quelles activités? Comme <i>temporeros/as</i> ?	1 : Oui 2 : Non 9 : NS/NR	1 : Alacalufe 2 : Atacameño 3 : Aymara 4 : Colla 5 : Diaguita 6 : Mapuche 7 : Quechua 8 : Rapa Nui 9 : Yámana (Yagán)		

B. Caractéristiques de travail et de travail agricole saisonnier

B.1 Approche du travail salarié et du travail comme temporero/a

À quel âge avez-vous commencé à travailler?	Combien d'années d'expérience de travail avez-vous?	Quels travaux avez-vous exercé depuis le début de votre exercice de travail? Métiers, secteurs	Pendant la dernière année, en plus de travailler comme <i>temporero/a</i> , quelles autres activités rémunérées avez-vous exercé?	Combien d'années d'expérience avez-vous comme <i>temporero/a</i> ?	Pourquoi avez-vous commencé à travailler comme <i>temporero/a</i> ? (votre mère travaillait, pendant les vacances, etc.)

Pourquoi travaillez-vous aujourd'hui comme <i>temporero/a</i> ? (nécessité économique, maintien de la maison, aide à sa famille, etc.)	Dans votre expérience comme <i>temporero/a</i> , dans quelles rubriques (cultures) avez-vous travaillé?	Et dans quelle rubrique vous avez travaillé le plus?	Actuellement, comment vous informez-vous des occasions de travail agricole saisonnier? (amis, municipalité, affiches, radio, etc.)	Combien de mois avez-vous travaillé comme <i>temporero/a</i> la saison précédente (2007-08)?	Combien de mois pensez-vous travailler comme <i>temporero/a</i> cette saison (2008-09)?

B.2 Migrations et travail agricole saisonnier

Dans votre expérience comme <i>temporero/a</i> , avez-vous travaillé dans une autre vallée/région? Dans quelle(s)?	
Si oui, comment ont été ces expérience(s)? (positive/négative, durée, campement, voyage seul/e, etc.)	
Cette saison (08-09), allez-vous travailler dans une autre vallée? Laquelle? Combien de temps allez-vous passer dehors de votre maison?	

B.3 Santé au travail et travail agricole saisonnier

Dans vos travaux des dernières années, avez-vous dû employer des instruments de sécurité ou d'hygiène? Lesquels?	
Et vous employez ces instruments? Pourquoi? (il n'aime pas, l'entreprise ne les fournit pas, etc.)	
Dans votre expérience comme <i>temporero/a</i> , avez-vous eu une maladie de travail? Laquelle? Comment a-t-elle été produite?	
Lorsque vous avez eu une maladie ou un accident de travail, qu'avez-vous fait? Où vous avez-vous fait soigner?	

C. Expérience de travail agricole de saison, 2007/08 et 2008/09

C.1 Expérience comme *temporero/a* la saison 2007/2008

Maintenant je vous faire quelques questions sur votre expérience comme <i>temporero/a</i> la saison précédente 2007/2008							
Dans quelles entreprises avez-vous travaillé la saison 2007-08?	Dans quelle localité et commune elle été localisée ?	Pendant quel(s) mois(s) avez-vous travaillé à cette entreprise?	Dans quelle rubrique (culture) avez-vous travaillé?	Avec qui avez-vous établi cet accord de travail? (propriétaire, sous-traitant, dérivateur, etc.)	En quoi cet accord de travail a-t-il consisté? (à la pièce, au jour, à la semaine, au mois, etc.)	Quelle a été la durée de cet accord de travail? (en semaines)	Quelles tâches (travaux) avez-vous effectué dans cette entreprise? (taille, <i>raleo</i> , récolte, emballage, etc.)
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							

<i>Saison précédente 2007/2008</i>					
(Respecter les références des entreprises de la page précédente)	Dans cette entreprise, comment une journée de travail courante était-elle? Pouvez-vous me la décrire brièvement? (Durée, horaires, journées les plus longues et les plus courtes, déjeuner et pauses, surveillance chef du groupe, etc.)	Comment le travail réalisé dans cette entreprise était-il? (facile, difficile, dur). Pourquoi?	Comment vous vous déplaçiez à votre travail? (public, privé). Où avez-vous été pris et déposé?	Où avez-vous résidé au cours de la période de travail? (maison, parent, campement entreprise, ami, etc.)	Si vous avez résidé dans un campement de l'entreprise, comment était-il? Quels éléments vous ont été donnés et qu'avez-vous dû apporter?
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					

C.2 Expérience comme temporero/a la saison 2008/2009

Maintenant je vais à vous faire quelques questions sur votre expérience comme temporero/a <i>la saison actuelle 2008/2009</i>							
Dans quelles entreprises avez-vous travaillé la saison 2007-08?	Dans quelle localité et commune elle été localisée ?	Pendant quel(s) mois(s) avez-vous travaillé à cette entreprise?	Dans quelle rubrique (culture) avez-vous travaillé?	Avec qui avez-vous établi cet accord de travail? (propriétaire, sous-traitant, dérivateur, etc.)	En quoi cet accord de travail a-t-il consisté? (à la pièce, au jour, à la semaine, au mois, etc.)	Quelle a été la durée de cet accord de travail? (en semaines)	Quelles tâches (travaux) avez-vous effectué dans cette entreprise? (taille, <i>raleo</i> , récolte, emballage, etc.)
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							

Saison actuelle 2008/2009					
(Respecter les références des entreprises de la page précédente)	Dans cette entreprise, comment une journée de travail courante était-elle? Pouvez-vous me la décrire brièvement? (Durée, horaires, journées les plus longues et les plus courtes, déjeuner et pauses, surveillance chef du groupe, etc.)	Comment le travail réalisé dans cette entreprise était-il? (facile, difficile, dur). Pourquoi?	Comment vous vous déplaçiez à votre travail? (public, privé). Où avez-vous été pris et déposé?	Où avez-vous résidé au cours de la période de travail? (maison, parent, campement entreprise, ami, etc.)	Si vous avez résidé dans un campement de l'entreprise, comment était-il? Quels éléments vous ont été donnés et qu'avez-vous dû apporter?
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					
6.					
7.					

D. Organisations

D.1 Organisation familiale

Comment coordonnez/arrangez-vous les engagements de votre résidence fixe pendant votre absence? (un membre du foyer prend en charge, envoi de l'argent, etc.)	
Si vous avez des enfants, comment faites-vous avec eux pendant le temps de travail? Si vous avez dû émigrer, combien de temps avez-vous passé sans les voir?	
De manière générale, dans vos travaux comme <i>temporero/a</i> , travaillez-vous seul(e) ou avec quelqu'ami/parent/proche?	

D.2 Organisation communautaire ou syndicale

Appartenez-vous à une organisation communautaire/ syndicale de <i>temporeros/as</i> ? Laquelle? (formelle, informelle, de migrants, syndicale, du gouvernement, etc.)	
Pourquoi appartenez-vous (ou n'appartenez pas) à une organisation? Quel est votre intérêt/ désintérêt?	
Si vous faites partie d'une organisation de <i>temporeros/as</i> , quelles activités ou actions réalise cette organisation? Avec quels buts?	
Si vous faites partie d'une organisation, comment considérez-vous que celle-ci fonctionne? Comment l'évaluez-vous?	

E. Formation au travail et rémunération

E.1 Éducation et formation au travail

Avez-vous eu des exigences de formation ou d'éducation pour travailler comme <i>temporero/a</i> (éducation basique ou moyenne, savoir lire et écrire).	
Dans votre expérience comme <i>temporero/a</i> , avez-vous participé à des formations/qualifications? Lesquelles? (pesticides, sécurité, etc.)	

E.2 Rémunérations

Actuellement, quelle est la moyenne de votre salaire mensuel? Pendant combien de mois à l'année? Combien de mois ne recevez-vous pas de revenus?	
Que pensez-vous du montant que vous recevez? Êtes-vous d'accord/pas d'accord?	

F. Représentations

F.1 Représentations de genre

Selon votre expérience comme <i>temporero/a</i> , les hommes et les femmes réalisent-ils les mêmes tâches ou travaux? Pourquoi?	
Selon votre expérience comme <i>temporero/a</i> , que pensez-vous que vos employeurs valorisent en vous? (prolixité, force, responsabilité, etc.)	
Selon votre expérience comme <i>temporero/a</i> , les relations entre femmes <i>temporeras</i> et hommes <i>temporeros</i> , comment sont-elles?	

F.2 Représentations du travail agricole saisonnier

Selon votre expérience comme <i>temporero/a</i> , les relations de travail entre temporeros/as comment sont-elles? Elles sont bonnes, mauvaises, pourquoi?	
Selon votre expérience comme <i>temporero/a</i> , les relations entre <i>temporeros/as</i> et employeurs comment sont-elles? Elles sont bonnes, mauvaises, pourquoi?	
Selon votre expérience comme <i>temporero/a</i> , les relations entre <i>temporeros/as</i> et chefs ou surveillants, comment sont-elles? Elles sont bonnes, mauvaises, pourquoi?	
Que peut causer la fin/ rupture d'un accord de travail agricole saisonnier? De la part du <i>temporero/a</i> ? De la part de l'employeur?	
Selon votre expérience comme <i>temporero/a</i> , quels sont les problèmes qui affectent aux <i>temporeros/as</i> ? (alcoolisme, drogue, etc.)	
Comment considérez-vous que la présence des entreprises fruitières d'exportation affectent-elles votre communauté/localité? C'est positif ou négatif? Pourquoi?	
Vous considérez-vous <i>temporero/a</i> ? Pourquoi? Qu'est-ce-que signifie pour vous être <i>temporero/a</i> ? Comme l'évaluez-vous?	
Comment pensez-vous que les <i>temporeros/as</i> sont perçus par la communauté/ société? (personnes travailleuses, mou, sale, etc.). Pourquoi?	

G. Fin de l'entretien

Qu'est-ce-que vous pensez que pourrait être amélioré dans la situation/ condition des travailleurs agricoles saisonniers?	
Est-ce-qu'il y a quelque chose que vous voudriez ajouter avant la fin de cet entretien?	
Observations/ commentaires	

Heure fin entretien	

iii) Questionnaire ENEMP : entreprises agricoles

École des Hautes Études en Sciences Sociales
Institut de Recherche pour le Développement
Universidad de la Serena

Entretien N° _____
Commune _____
Localité _____
Endroit _____
Date _____
Heure début _____

Entretien aux représentants des entreprises de production agricole (ENEMP) Région de Coquimbo, 2008 - 2009.

A. Caractéristiques générales de l'entreprise

A.1 Information générale

Personne interviewée		Nom de la compagnie		Cette entreprise appartient à un groupe d'entreprises ? Lequel ? (société mère)	Combien d'autres propriétés agricoles sont associées à cette compagnie ?	Où se situent ces autres propriétés agricoles ?	
Nom et prénom	Poste	Nom	Type (juridique ou naturelle)			Localité	Commune
						1. 2. 3. 4. 5.	1. 2. 3. 4. 5.

A.2 Histoire de l'entreprise

Quelle année a commencé à opérer cette compagnie ?	De manière générale, comment a évolué cette compagnie depuis ses commencements ? (elle s'est développée, a diversifié la production, etc.) Quels sont les changements principaux que cette compagnie a vécu ?	Comment ont affecté les différentes stratégies et politiques de développement socioéconomique de l'État à cette entreprise dans les 20 dernières années ? (surveillance ou inspection, normes d'exportation, accords commerciaux, etc.)

A.3 Surface, irrigation et cultures

Actuellement, combien de hectares possède cette entreprise ?	De ce nombre de hectares, combien de celles-ci sont cultivées ? (en irrigation)	Comment satisfait cette entreprise ses besoins d'irrigation ? (actions d'eau, puits, etc.)	Quel est le nombre d'actions d'eau que possède cette compagnie ?	Quel est le nombre de puits que cette compagnie possède ?
Quelle est la culture principale produite par cette entreprise ?	Actuellement, combien de hectares sont consacrés à cette culture principale ?	Quelles autres cultures sont produites dans cette entreprise ?	Combien d'hectares sont consacrés à chacune de ces cultures ?	Pourquoi cette entreprise produit aujourd'hui ces culture(s) ? Quelle est sa stratégie de production ?
		1. 2. 3. 4. 5.	1. 2. 3. 4. 5.	

A.4 Exportation et perspectives de développement

Cette entreprise compte sur un packing ? Si non, comment elle prépare ses produits pour sa	Lesquelles des cultures produites par cette entreprise sont exportées ?	Cette entreprise exporte sa production directement ou à travers un tiers ?	Quels sont les marchés de destin de la production de cette entreprise ?	Quelles sont les perspectives de développement de cette entreprise pour les années à venir ?

B. Travail agricole dans l'entreprise

B.1 L'importance et les problèmes du facteur travail

Quelle est l'importance du facteur travail (main d'œuvre) dans cette compagnie ? (il est essentiel, il n'est pas aussi important, c'est le coût fixe principal de l'entreprise, etc.)	
Actuellement, quels sont les problèmes liés au facteur travail (main d'œuvre) dans cette compagnie ? (disponibilité de main d'œuvre, productivité, etc.)	
Comment cette entreprise fait face à ces problèmes ? (diversification de la production, bonification, nouvelles technologies, etc.)	

B.2 Recrutement des travailleurs agricoles saisonniers

Comment fait-elle cette entreprise pour compter sur les travailleurs saisonniers nécessaires pour la production ? Qui réalise l'intermédiation de travail ?	
Avec qui est négocié le type de travail et la rémunération des <i>temporeros/as</i> ? En quoi cette négociation consiste-t-elle ?	
Est-ce que cette entreprise a des requises pour les travailleurs agricoles saisonniers ? Lesquelles ? (éducation, savoir lire et écrire, expérience, antécédents, etc.)	

Dans le cas de la participation de sous-traitants, avec combien d'eux travaille cette entreprise ? Sont-ils les mêmes à chaque saison ? (rotation/fidélité des sous-traitants)	
Comment contacte-t-elle cette entreprise aux sous-traitants nécessaires pour fournir des travailleurs saisonniers ? (registre, recommandations, etc.)	
Quel pourcentage de <i>temporeros/as</i> est fourni par les entrepreneurs et quel pourcentage est contrôlé directement par la compagnie ?	
Comment est-elle la dynamique de la demande de la main d'œuvre de cette entreprise pendant l'année ? (mois de majeure et de plus faible demande, selon cultures, etc.)	

Quelle fut la demande de main d'œuvre permanente et saisonnière par mois, activité et culture, pour la dernière saison (2007/08) ?				
Mois	Culture (s)	Activité (s) / taches (s)	N° de travailleurs permanents	N° de travailleurs saisonniers
Julio				
Août				
Septembre				
Octobre				
Novembre				
Décembre				
Janvier				
Février				
Mars				
Avril				
Mai				
Juin				
TOTAL				

B.3 Accord de travail

Comment et avec qui l'accord de travail des <i>temporeros/as</i> se fixe-t-il ? (avec ou sans contrat, avec les travailleurs directement, les sous-traitants, de manière mixte)	
En quoi les accords de travail des <i>temporeros/as</i> consistent-ils ? (à la pièce, par jour, etc.) Comment sont régulés les accords des sous-traitants et de la même entreprise ?	
Dans quelles circonstances est-ce qu'un accord de travail peut être finit ? (avec des travailleurs et/ou des sous-traitants)	

B.4 Origine des travailleurs agricoles saisonniers

Dans cette compagnie, les <i>temporeros/as</i> sont des personnes locales, migratrices ou toutes les deux ? Dans quel pourcentage ?	
S'il y a des <i>temporeros/as</i> immigrés, existe-t-elle la présence d'étrangers ? (péruviens, boliviens, équatoriens) dans quel pourcentage ?	
S'il y a des <i>temporeros/as</i> immigrés, où résident-ils pendant son séjour de travail ? (campement, maison, parents, etc.)	
Si cette compagnie a des campements, comment est son infrastructure ? Comment sont ils administrés ?	
Si il y avait des campements, pourquoi ils ont été fermés ? (problème de gestion, d'alcoolisme, de promiscuité, de toxicomanie, etc.)	

B.5 Journée de travail

Comment se déplacent les <i>temporeros/as</i> pour venir travailler à cette entreprise ? (bus de la compagnie, bus du sous-traitant, à pied, etc.)	
En quoi consiste une journée de travail régulière des <i>temporeros/as</i> dans cette compagnie ? (horaires, déjeuner, repos, etc.)	
Quelle infrastructure a la compagnie pour ses ouvriers agricoles de saison ? (bains, douches, salles à manger, etc.)	

B.6 Santé au travail et travail agricole saisonnier

Quels éléments et pratiques de sécurité et d'hygiène doivent accomplir les <i>temporeros/as</i> pour réaliser leurs tâches ?	
Est-ce que les <i>temporeros/as</i> emploient ces éléments ? Pourquoi ?	
Quand les saisonniers agricoles ont un accident de travail ou deviennent malades, où sont-ils traités ?	

B.7 Organisation des *temporeros/as*

Les <i>temporeros/en</i> de cette entreprise, sont-ils organisés ? Ont-ils une organisation syndicale ou une autre ? Laquelle ? (Comité, BPA, etc.)	
Comment voyez-vous que les <i>temporeros/as</i> font partie d'une organisation ? Cela vous semble positif, négatif ? Pourquoi ?	

B.8 Éducation et formation au travail

Dans cette compagnie, les <i>temporeros/as</i> participent régulièrement de formations ou qualifications ? Lesquelles ? (pesticides, sécurité, BPA, etc.)	

B.9 Rémunérations des travailleurs agricoles saisonniers

Actuellement, savez-vous entre quels montants fluctuent les salaires des <i>temporeros/as</i> ? Comment vous évaluez cette quantité ? (relation avec le salaire minimum)	
Comment voyez-vous que les rémunérations des <i>temporeros/as</i> ont varié les 10 dernières années ? (accru, maintenu, abaissé) Que pensez-vous de cette évolution ?	

C. Législation et inspection du travail

Pendant les dernières 10 années, quels changements avez-vous noté en matière de la législation de travail ?	
Comment évaluer-vous la normative de travail actuelle qu'affecte le travail agricole de saison ?	
Cette entreprise a-t-elle été fiscalisée par l'Inspection du travail ? Comment est une inspection de cet organisme ?	

D. Perceptions du travail agricole saisonnier

D.1 Perceptions de genre

Dans cette entreprise, hommes et femmes <i>temporeros/as</i> réalisent les mêmes tâches ou travaux ? Pourquoi ?	
Quelles aptitudes ou qualités sont valorisées pour les femmes saisonniers ?	
Quelles aptitudes ou qualités sont valorisées pour les hommes saisonniers ?	

D.2 Perceptions des relations sociales

Selon votre expérience, comment sont-elles les relations entre <i>temporeros/as</i> et employeurs ? (elles sont bonnes, mauvais, pourquoi)	
Selon votre expérience, comment sont-elles les relations entre les saisonniers agricoles et les cadres ou les surveillants ? (elles sont bonnes, mauvais, pourquoi)	
Selon son expérience, comment elles les relations sociales sont-elles entre <i>temporeros/as</i> ? (Elles sont bonnes, mauvais, parce que)	

D.3 Perceptions des problèmes du travail agricole saisonnier

Selon votre expérience, quels sont les problèmes qu'affectent les <i>temporeros/as</i> ? (prévision de santé, de retraite, l'alcoolisme, la drogue, la promiscuité, etc.)	
Pour cette entreprise, quels sont les problèmes/difficultés que doivent affronter par rapport au travail agricole saisonnier ?	

G. Fin de l'entretien

Croyez-vous que le travail agricole saisonnier pourrait être amélioré ?	
Il y a quelque chose en plus que vous voudriez ajouter avant de finir cet entretien ?	
Observations/ commentaires	

Heure de fin de l'entretien	

iv) Questionnaire ENCON : *contratistas*

École des Hautes Études en Sciences Sociales
Institut de Recherche pour le Développement
Universidad de la Serena

Entretien aux sous-traitants de main d'œuvre agricole saisonnière (ENCON) Région de Coquimbo, 2008 - 2009.

Entretien N° _____
Commune _____
Localité _____
Endroit _____
Date _____
Heure début _____

A. Caractéristiques sociodémographiques

Prénom	Nom	Sexe	Âge	Nationalité	État civil	Éducation		Profession de bureau
...	...	1 : Masculin 2 : Féminin	Exacte	1 : Chilienne 2 : Péruvienne 3 : Bolivienne 4 : Équatorienne 5 : Autre 9 : N/S N/R	1 : Célibataire 2 : Conjoint 3 : Marié/e 4 : Séparé/e 5 : Divorcé/e 6 : Veuf/ve	1 : Basique 2 : Moyenne 3 : Technique 4 : Universitaire 5 : Aucune 9 : N/S N/R	1 : Accomplie 2 : Inachevés 9 : N/S N/R	Avez-vous un métier, une profession, une occupation, en plus d'être <i>contratista</i> ?

Résidence	Quelle est votre relation avec le chef de foyer?	Avez-vous des terres?	Si oui, combien d'hectares?	Si oui, sont-elles cultivées/productives? Avec quelles cultures?	Appartenez-vous à une communauté agricole? (Copropriétaire, fils de copropriétaire, etc.)	Quelle est votre relation avec l'agriculture/ le champ? (enfance dans le champ, parent fermier, etc.)
Commune et localité de sa résidence fixe	1 : Chef de foyer 2 : Madame 3 : Fils/fille 4 : Père/mère 5 : Autre	Vous ou quelqu'un de votre famille a une parcelle, moyenne propriété, hacienda.			1 : Oui 2 : Non 9 : NS/NR	Si oui, à laquelle ?

B. Expérience de travail comme *contratista*

À quel âge avez-vous commencé à travailler?	Quels travaux avez-vous exercés depuis ce début ?	Pendant la dernière année, en plus de travailler comme <i>contratista</i> , quelles autres activités rémunérées avez-vous exercées?	Combien d'années d'exp. avez-vous comme <i>contratista</i> ?	Pourquoi avez-vous commencé à travailler comme <i>contratista</i> ?	Dans votre expérience comme <i>contratista</i> , dans quelles rubriques (cultures) avez-vous travaillé?
	Métiers, secteurs				

C. Caractéristiques du travail de *contratista*

C.1 Généralités du travail de *contratista*

De manière générale, en quoi consiste votre travail comme <i>contratista</i> ? Quelles tâches et quelles fonctions devez-vous réaliser ?	
Comment vous vous mettez en rapport avec les entreprises agricoles ? (il les cherche, il est cherché)	
Comment vous vous mettez en rapport avec les travailleurs agricoles ? (il les cherche, il est cherché)	

C.2 Demande des entreprises agricoles

En quoi consiste la demande de saisonniers agricoles des entreprises ?	
En quoi consistent les accords de travail réalisés avec les entreprises ? (par n° d'ouvriers, par Ha, par journées, etc.) Comment sont-ils matérialisés ?	
Est-il possible de finir un accord de travail avec une entreprise ? Pour quelles raisons ?	
Existen-ils des requises des entreprises pour les saisonniers agricoles ? (éducation, antécédents, etc.)	
Comment vous négociez votre travail de <i>contratista</i> avec les entreprises ? (il négocie sa rémunération comme un salaire, comme pourcentage du total, etc.)	

C.3 Recrutement des ouvriers agricoles de la saison

Vous travaillez avec un même groupe de saisonniers ou celui-ci change-t-il selon les entreprises et les demandes reçues ? (fidélité/rotation)	
Comment vous recrutez les personnes nécessaires pour répondre aux demandes des compagnies ?	
Vous exigez des condition spéciales aux <i>temporeros/as</i> que vous recrutez ? (expérience, éducation, etc.)	

C.4 Accords de travail avec *temporeros/as*

Comment vous établissez les accords de travail avec les <i>temporeros/as</i> ? (contrat écrit, accord oral, etc.)	
En quoi les accords du travail avec <i>temporeros/as</i> consistent-ils ? (à la pièce, au jour, hebdomadaire, mensuel, etc.)	
Dans quels cas il es possible de finir un contrat de travail avec un <i>temporero/a</i> ?	
Vous cherchez des ouvriers dans d'autres vallées/régions ou dans un autre pays ? Si oui, comment vous le faites ?	

C.5 Migrations et travail agricole saisonnier

Dans son expérience de <i>contratista</i> dans quelles vallées vous avez travaillé ?	
Si vous avez travaillé dans une autre vallée/région, comment vous l'avez programmé ? (entreprises, saisonniers, résidences, etc.)	
Si vous avez travaillé dans une autre vallée/région, vous avez voyagé avec un groupe de <i>temporeros/as</i> de votre localité/commune, ou vous les avez recruté sur place ?	
Si vous avez voyagé avec des <i>temporeros/as</i> de votre commune/localité, comment vous avez fait avec le logement ? (campement de l'entreprise, location d'une maison, etc.)	
Si vous avez voyagé pour travailler en tant que <i>contratista</i> dans une autre vallée/région, comment vous évaluez cette expérience ? (positive, négative) Pourquoi ?	

C.6 Santé de travail et travail agricole saisonnier

Quels éléments et pratiques de sécurité et d'hygiène doivent accomplir les <i>temporeros/as</i> pour réaliser leurs tâches ? Ils les emploient ? Pourquoi ?	
En tant que <i>contratista</i> , que faites vous quand les saisonniers agricoles ont un accident de travail ou deviennent malades ? Où sont-ils traités ?	

D. Travail comme *contratista* agricole, 2007/08

Maintenant je vous faire quelques questions sur votre expérience comme <i>contratista</i> la saison précédente 2007/2008							
Dans quelles entreprises avez-vous travaillé la saison 2007-08?	Dans quelle localité et commune elle été localisée ?	Pendant quel(s) mois(s) avez-vous travaillé à cette entreprise?	Quelle a été la durée de cet accord de travail? (en semaines)	Dans quelle rubrique (culture) avez-vous travaillé?	Quelles tâches avez-vous effectué dans cette entreprise? (taille, raleo, récolte, emballage, etc.)	Avec combien de <i>temporeros/as</i> vous êtes allé à cette entreprise ?	Pour ce travail, vous avez eu un fourgon ou un bus ?
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							

E. Organisations

E.1 Organisations de contratistas

Appartenez-vous à une organisation de <i>contratistas</i> ? Quelles activités se réalisent ? Dans quel but ?	

E.2 Organisations de temporeros/as

Les <i>temporeros/en</i> de cette entreprise, sont-ils organisés ? Ont-ils une organisation syndicale ou une autre ? Laquelle ? (Comité, BPA, etc.)	
Comment voyez-vous que les <i>temporeros/as</i> font partie d'une organisation ? Cela vous semble positif, négatif ? Pourquoi ?	

F. Formation au travail et rémunération

F.1 Éducation et formation au le travail

Dans votre exercice en tant que <i>contratista</i> les <i>temporeros/as</i> participent régulièrement de formations ou qualifications ? Lesquelles ? (pesticides, sécurité, BPA, etc.)	

F.2 Rémunérations des travailleurs agricoles saisonniers

Actuellement, savez-vous entre quels montants fluctuent les salaires des <i>temporeros/as</i> ?	
Comment voyez-vous que les rémunérations des <i>temporeros/as</i> ont varié lors des dernières années ? (accru, maintenu, abaissé) Pourquoi ?	
Comment se compose votre salaire de <i>contratista</i> ? Il est fixé par vous ou par les entreprises ?	

G. Législation et inspection du travail

Comment évaluer-vous la normative de travail actuelle qu'affecte le travail agricole de saison ?	
Comme <i>contratista</i> , avez-vous été fiscalisé par l'Inspection du travail ? Comment est une inspection de cet organisme ?	

H. Perceptions du travail agricole saisonnier

H.1 Perceptions de genre

En tant que <i>contratista</i> , considérez-vous qu'hommes et femmes <i>temporeros/as</i> réalisent les mêmes tâches ou travaux ? Pourquoi ?	
Quelles aptitudes ou qualités sont valorisées pour les femmes saisonniers ?	
Quelles aptitudes ou qualités sont valorisées pour les hommes saisonniers ?	

H.2 Perceptions des relations sociales

Selon votre expérience, comment sont-elles les relations entre entreprises et <i>contratistas</i> ? (elles sont bonnes, mauvais, pourquoi)	
Selon votre expérience, comment sont-elles les relations entre <i>temporeros/as</i> et <i>contratistas</i> ? (elles sont bonnes, mauvais, pourquoi)	

H.3 Perceptions des problèmes du travail agricole saisonnier

Selon votre expérience, quels sont les problèmes qu'affectent les <i>temporeros/as</i> ? (prévision de santé, de retraite, l'alcoolisme, la drogue, la promiscuité, etc.)	
Pour vous en tant que <i>contratista</i>, quels sont les problèmes/difficultés que vous devez affronter par rapport au travail agricole saisonnier ?	

I. Fin de l'entretien

Croyez-vous que le travail agricole saisonnier pourrait être amélioré ?	
Il y a quelque chose en plus que vous voudriez ajouter avant de finir cet entretien ?	
Observations/ commentaires	

Heure de fin de l'entretien	

v) Lettre de soutien du Secrétaire Régional du Ministère de l'Agriculture



La Serena, 30 de Septiembre de 2008.

**Señores
Directores del Agro
Región de Coquimbo
Presente**

Estimado/a señor/a,

Junto con saludarle cordialmente, quisiera solicitarle su colaboración con el estudio que lleva a cabo Tamara Heran, estudiante de doctorado de la Escuela de Altos Estudios en Ciencias Sociales de París. Su estudio representa una importante investigación para nuestra región, ya que se centra en las labores agrícolas, particularmente en los trabajadores y trabajadoras agrícolas de temporada de la agroindustria de exportación, en la Provincia del Limarí, Región de Coquimbo, Chile.

Este estudio que cuenta con la cooperación de la Escuela de Agronomía de la Universidad de La Serena, del Instituto de análisis e investigación francés Centre Maurice Halbwachs, y con el financiamiento del Instituto de Investigación para el Desarrollo francés IRD, sin duda se verá potenciado con la información y orientaciones que Ud. pueda entregar.

Desde ya agradezco toda su colaboración con esta investigación y su compromiso con la generación de conocimiento para nuestra región.

Atentamente,



**Cristián Sáez Cáriz
Seremi de Agricultura
Región de Coquimbo**

B. Extraits du cahier de terrain

DIARIO DE CAMPO
CAHIER DE TERRAIN

Tamara HERAN CUBILLOS
tamaraheran@gmail.com
F: 09 7797486 (Chile)

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
05/10/07	Ximena Aranda Carmenita 25 of. 61 - 12 ⁰⁰ xaranda@cybercentro.cl T (casa): 229 5256 F (cla): 09 760 8429 F (of): 231 0301	- Comienzo tema - Hra temporales - Homogeneidad - territorial? - Investigación en IV región y Huachile - Otros estudios	• Auge de estudios de género y trabajo en 80', con introducción de ONG's • No cruce investigaciones recientes • Valle del río Choapa ha sufrido más modificaciones que Limarí, que mantiene más la organización • pre-reforma: hacienda • Tema agua es importante en la región: manejo del agua y feroz las condiciones de trabajo. más privatizadas (embalses), que cambiar el paisaje. • El N° de mano de obra puede ser deducido de superficial. • Empresas más grandes tendrían parking, no las pequeñas • Considerar condiciones de trabajo de temporeras (malas) • División x género de funciones: trabajo agrícola; x ej: packing, cosecha, desinfección: división sexual de trabajo agri. • Uso del tiempo de las mujeres temporeras: además del trabajo tienen tareas domésticas. • Concepciones de "mujer moderna"	• Indagar como se registra el trabajo temporal en estadísticas (INE, Censos) • Considerar en la definición del terreno las zonas de riesgo. • Indagar sobre cálculo de mano de obra x m² x cultivo. • Considerar en investigación las condiciones de trabajo. • Considerar la división de género x funciones • Considerar uso del tiempo: trabajo asalariado + doméstico • Ver representaciones del trabajo de temporeras: "mujer moderna"? • Ver trabajos de: Silvia Venegas, Ximena Valdés, Liliana Parra • Ver trabajos de: INDAP, CEN, GIA, PRODHU.
16/11/07	Patrick Liveraís IRS Chile Román Díaz 264 Santiago	• Presentación personal y proyecto investigación • Posible interacción en Programas SGM Chile (saúde, environnement, mondialisation)	• Región de Coquimbo es interesante para estudio: importante desarrollo sector agrícola. • Embalses (Coyotí, Reñaca, Paloma) • Jaime Henríquez. Mediano productor • PROENS - Empresa importante • Ppl: productores medianos • Importante posesión de la tierra y derechos de agua • Parcela mediana: ± 10 ha • Proporción de visita a terreno los días 22, 23 y 24 / 11.	• Indagar agricultura en Región Coquimbo. • Considerar tenencia tierra. • Considerar derechos de agua • Visita terreno: RDV. en La Serena el 22/11/07 o las 13⁰⁰.

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
22/11/07	Pablo Alvarez Director CEAZA Profesor U. La Serena Benavente 980 La Serena F: (51) 20 43 78 Ingeniero Agrónomo Diplomado en hidrología Doctor U. d'Orleans En reunión también participó Patrick Lippman	- Inversión proyecto en JEA1 - CEAZA	- CEAZA y ULS pueden acoger proyecto como equipo d'accueil, punto con trabajos de: - Sandrine Loro (doctorante) - Fabian RETES (profe ULS) - Luisán GELDEI (profe ULS) - Marcela Campaño - Adriana Benavides - Se acuerda que proyecto se maneje: - EPED - U. Nouvelle - EHESS - CHH - CEAZA - ULS - JEA1 - Incremento de cultivos de mandarina, olivos, alcachofa, morrón, pepino de fruta - CIREN tiene estadísticas agrícolas, en concreto de especies cultivadas. - Hipótesis: V. cultivos de hortalizas - Territorios dinámicos: vestigio d'actividad. - El estudio realice los vínculos laborales, otros mano de obra. - En Olivos, crecen más bien que en las empresas que utilizaban máquinas y poca mano de obra - En uva de mesa no podría sustituirse la mano de obra, y estaría vinculada a otros productos. - Demanda de mano de obra del sector minero → masculina - CARTADOR + SERNAM = hicieron convenio de equidad - Supresión del trabajo de Ovale: agrario y agrícola de contratación	- Se acuerda el marco del proyecto en 3 equipos d'accueil - Diversificación de cultivos: mandarina, olivos, alcachofa, morrón, pepino de fruta - Ver estadísticas CIREN 2005 - Indagar sobre rol de FIEDERO - Indagar sobre mano de obra requerida + cultivos - Listar y muestrear empresas y sub-contratistas
22/11/07	Raúl Volantín Poeta / Librero La Nueva La Serena	- Publicaciones sobre temporeros.	Se acordó de un libro sobre temporeros pero no lo encontró.	Ofreció librería para buscar material.

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
05/09/08	CEM (Centro de Estudios de la mujer) Secretaria Flurime 353 Santiago	- Publicaciones sobre temporeros - Estudios recientes - Investigadores	- No se han realizado estudios recientes sobre el tema - Estudios + recuadros de 90' - Se sugiere preguntar en CEM que si ha desarrollado estudios - Ximena Diaz trabaja en CEM - Silvia Venegas falleció - Verónica Riquelme trabaja en la Dirección del Trabajo	- Preguntar en CEM - A futuro eventualmente, pedir entrevista con Ximena Diaz
05/09/08	CEDEM (Centro de Estudios para el desarrollo de la mujer) Flurime 305 Pamela Caro Es Trabajadora Social Coordinadora programa CIUDADANIA LABORAL Recor: Marcela Retamal	- Publicaciones sobre temporeros - Estudios recientes - Investigadores - Dirección - Condiciones trabajo	- CEDEM se financia con proyectos de investigación y de intervención con social (ciudadanía y empresas) - Trabajan con OXFAM, Fundación ANARCA (mujer), CEPAL, etc. ANARCA - Ximena Valdés es la directora - Angélica Willson es subdirectora - Ciudad constantemente realizando estudios e intervenciones a temporeros - Estudios con datos de CEST 2005 y Censo agropecuario 2007 (Estudio CFAI por departamentos) 3 tesis sobre temporeros: Pamela Caro + Ximena Radovich + yo - Ximena Valdés (+60 años) trabaja a temporeros - proy. con prospect - No se cuenta dato cuantitativo sobre migraciones → estudio cualitativo de Ximena Valdés en DT (nomada) - Angélica recolecta cruces de dato a INE para legal e I temporeros - Tesis de psicología en ULS - Se menciona que tema de condiciones laborales ya han cambiado y que datos confirman percepción (tema repetido) - TODOS hizo estudio con carné tarjas - Metodologías que se han utilizado no han sido representativas.	- Indagar sobre ANACURI (Asociación Nacional de Finales e Indígenas) - Por aparecer estudio CEPAL (Economía del cuidado y uso del tiempo) - Facilitar publicaciones: OXFAM 2004. Frutas y flores de export. CARO 2004. Derechos laborales y de salud ARTEAGA 2000. Modern. agraria e identidad UNIDEI 1999. Vida privada. moderniz. CARO 2006. La industria del vino CARO 2005. Contratos e intermediación - Indagar documentos disponibles en www.cedem.cl, www.anamuri.cl - Seguimiento: proporción de grupo de estudio y taller y Ximena Valdés a tesis en tema temporeros. - Ver documentos en: portal.dt.gob.cl/documentacion - Ver encuestas CEST

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
11/09/08	Sereni Minagri Coquimbo	- Info sobre temporeros	• No está, regresar a las 15h.	• Volver a las 15h.
11/09/08	Lucía González Dosseto mg. Agrónomo Jefe Apto. Gestión Estratégica INDAPE IV Región Coquimbo. Av. Pedro Pablo Kuczynski Seraña F: 421212 (directo) o 421200 (secre) lucgonzalez@indep.cl	- Enfoque INDAPE - Infos sectoriales comp. voluntarias - Programas con SERVAM.	• Ellos trabajan con pequeños agricultores o campesinos, los asesoran técnicamente. • La información que poseen es a esta línea, por ej. colocaciones de Indep en provincia & zonas. • Los rubros priorizados siguen la estrategia exportadora regional. • En colocaciones de Indep: 9 agricultores y campesinos. • Existe migración de temporeros, por ej. de Serena a Viana, Elqui. • Indep ve pequeños productores y CORFO ve medianos y grandes. • Los pequeños productores son: producción de uva para vino 3.500 UF en activos fijos, 2 max 12 ha de riego básico. • Heras PRIO (Servam) y 7 de diferente perfil. • Heras 8 rural: convenio Indep- Prodemur, para perfil de beneficiarios Indep, Servam y secretaría técnica. • Convenio Indep- Prodemur: 9 productores agropecuarias, en 4 años - proyectos asociados.	• Entrega estudio de Indep sobre rubros. • Indagar en CORFO sobre grandes productores. • Ir a Prodemur Regional: Martha González V. Jefe. Regional Prodemur. Colon 451, Serena. F: 214925-221006. • Ver en Servam info de Heras PRIO: Nidia Asté (encargada). Puede tener datos de organizaciones de 9 temporeros y otros datos a nivel regional. • Ver a Jefe de Area fuerza de Indep Regional: Tonia Tatiana Romero. • Ver info en encargado de Desarrollo Rural de las municipalidades: encargado de ver potenciales beneficiarios - lotes? bases?
11/09/08	Cristián Salas Sereni Agrónomo IV Región Coquimbo csalas@minagri. gob.cl	• Información de temporeros • Estudios, estadísticas.	• Ofrecer apoyo estudio: carta presentación para servicios. • Diligenciar con datos de contactos. • Llamar a Prochile-nómina empresas exportadoras.	• Ver en Birtnab (fono) • Ver en OVS Sende - Yana Salas - estudios temporeros • Ir a Prochile-nómina • Enviar carta presentación

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
01/10/08	(Continuación Equipo EAZA)		- Hipotesis Eduardo: Algunos podr- en por tiempo por tener po- blenas con la justicia, por eso "pasan camuflados" - informales e ilegales? - La infracción temporal puede ser una opción personal. (Pablo Alvarez). SI tiene el listado (base) de los negocios sociales, el pb es que a veces varias razones sociales coexisten en 1 unidad productiva. - Con respecto a la productividad de los temporeros/as. Hay una tema de bienestar que es importante considerar (Cdo), ves. el café matutino). - Es importante ver tb a la mujer como persona de gran centro (cabras / transhumancia).	- Ver listas de empresas en Of. de Fomento Productivo en Municipalidades. - Solicitar base de razones sociales del SI. - Las agencias regionales de desarrollo (ORD) no manejan listas de empresas. Claudio tiene el contacto del responsable (Rodolfo Calderón).
07/10/08	Fernando Villalón Sub Director Reg. Droce trabajo La Serena	- Info / estudio sobre trabajo agrícola de temporeros - Estadísticas? - Rol de la DT en tema	- Los temporeros trabajan en diversos rubros, no sólo en la UVA. - La ENCLA (Encuesta Laboral) recoge info de empleadores, trabajadores, y contratistas y sindicatos. - Ha disminuido la informalidad: el tema del control y del pago de impuestos ya no resalta el problema pp. + informalidad: jornada de trabajo y condiciones de higiene y seguridad. - Info de ENCLA resta más exacta que la del INE (el empleador no podía negarse a responder). - N° de trabajadores y hrs varían	- DT ha realizado estudio / estadísticas en: - Programas focalizaciones - Informalidad - N° trabajadores => VER ENCLA (info real) - La ENCLA se aplica cada 2 años en promedio, se está aplicando ahora (octubre/noviembre 2008). - Se utiliza una muestra nacional. - Comparar N° de trabajadores levantados por INE o ENCLA.

248

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
7/10/08	Fernando Villaverde (Continuación)		• A diferencia de los datos del Ite, la mano de obra para mujeres, masculina, lo que se refleja en las fiscalizaciones realizadas. • La presencia de menores de edad para la zona (trabajo informal). • Evidencia historia de informalidad, muestra disminución de índices por operaciones en las empresas habitan cambiado. • Una de ellas en Copulimbo (Cerro de la Cruz) había congegado. • Plano de obra se mantiene, no cambia de rubros. • La temporada puede faltar mano de obra. • Trabajadores de Vicente Viera en la zona (x el día). • La cosecha comienza en copulimbo en octubre, en el país en diciembre. • El registro de contratistas lo tiene la inspección del trabajo. • El "ENGANCHADOR" ya no existía... El contratista si diferente, negociaría por un N° de mano de obra x HA y x rubro. • El material de seguridad sería responsabilidad de contratista. • Trabajan fiscalizando con SAS y Ss Salud (x plomero de x departamento de higiene ambiental). • No existía una lista de empresas, problema y SII: muchas razones reales y son muchos productores.	• Menores de edad (10 a 18) pueden trabajar con autorización de los padres. • Evidencia de informalidad → pedir max. vez. • Pedir registro de contratistas en inspección del trabajo. • Trabaja en entrevistas con trabajadores o sus líderes "ENGANCHADORES". • Trabaja hipsteris de contratistas: negociaban x HA y x rubro, no directo x mano de obra (N°). • Volver próxima semana, de preferencia lunes o martes en la mañana.

ECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
5/10/08	Guillermo Zuleta Jefe Provincial Inspección Trabajo Lima (Edificio de RR Públicas) F: 9 340 9874 (33) 6250 42	- Info estadística provincial - Modo de operar registro de contratistas - Acción de la Insp. Trabajo - Nómina de empresas contratistas.	• Desde Noviembre hasta Marzo / Abril se cosecha en la provincia • La actividad baja de marzo a agosto. • Los temporeros son ppl. contratados por contratistas • En septiembre comienza el trabajo en verde. • A pesar de todo, Inspección del trabajo fiscaliza todo el año • En el periodo 2006/07 se realizaron 7088 fiscalizaciones a toues - ppl de latreps, condiciones peligrosas (entrega doc. excedida). • Existen grandes empresas, ci. + de 1.000 trabajadores: UNIAERI, UNIFRUTI, DEL PONTE, BAVSA. • Empresas en Lima no están organizadas, pero están en ADEX. • La ppl infracción es la formalidad laboral, lo se debe a que en periodo de cosecha se trabaja más (han ido a fiscalizar a las 2AM y están trabajando) sino tanto se puede. • El clima manda en cosecha. • Existen enganchador * • Migrantes se habrían incorporado en los últimos 4 años en la provincia, pensamos ppl., pero no más del 15% (x norma) - Varios en condición ilegal. • El contratante es el responsable de regularizar la situación del migrante internacional.	• Entrega documentos impresos, que se escanearon en archivos digitales. • Pó de formalidad laboral es mencionada por Marina Veyra. • Enganchador o subtrata * • Vel norma de trabajo de extranjeros (no + de 15%?) * Enganchador o pero con otro tipo de relación.

28 B

ECHA	INTERVIEWER	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
2/10/08	Narciso Lampeno	- Coordinación primeras entrevistas a empresarios	• Sugiere, para primeras entrevistas: - Jaime Heredia (mediano) - Juan Fabricio García - Acomex (grande) - Edgardo Zúñiga, zona norte en Clemente - Alex Briceño - tiene parcela y es contratista • Narciso les dará mis coordenadas (tarjetas entre) - para poder coordinar entrevistas.	• Hacer seguimiento
2/10/08	Claudio Vázquez Cte. Operaciones CEAZA	- Base de datos SII - Mapa W región	• Base de datos lo tiene Fabián Reyes	• Escribir a Fabián Reyes para pedir bases SII. • Enviar x mail otras bases • Enviar por mail mapa IVR.
8/10/08	Ana Castillo Borja Secretaría de Organización Contratistas Unión F: 8 920 2233 Calle Sister Helen 1300, Villa Chalabrum	- Agrupación contratistas - Dinámica contractual - Trabajo laboral	• La agrupación tiene 45 cont., pero hay + de 400 la imp. por iniciación de actividades • Muchos contratistas trabajan informales, así no pagan imp. estos 7 empresas los prefieren • Contratistas salen a buscar trabajo en empresas, negocian gente x ha x precio • En mercado es el contratista, ella trabaja con él. • Ellos trabajan casi siempre en la misma empresa / fundo, que tiene distintos cultivos, rotan: papa, mandarina, uva. • Cte duo, fundo lots parones • Thomson, está cambiando por otro tipo de uva, por mientras, no tienen mucha (cosecha) • Ellos trabajan con 15/08 temporeros fijos o 30/35 casual con mas • Trabajan camino a Quebrada Seca	• La casa queda al final de una población: todo sujeta: 2 pisos, suabla nueva (capital). • Trabajo que para en una Thomson, porque cambiar.

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
01/10/08	Dña. Castillo Contratista (continuación)		• Ellos arriendan transporte y tb tienen un furgón • Pagan impuestos de trabajadores • Trabajan de lunes a viernes • Facturan por kilos cosechados • Son los responsables de implementar los de trabajadores (gafas, guantes, protector solar) • Se quedan con trabajadores todo el día • ♀ y ♂ varían según el tiempo, si tienen pa falta y mandanida, a + fuerza, trabajo pesado. • Antes eran temporeros, hace 3 años se contratistas. • Ellos pagan x cada el tiempo. • Tienen una relación de confianza con la empresa y con sus trabajadores (m en el tiempo). • Hace contrato a trabajadores por el medio mínimo y lo otorga como • Contratistas informales no pagan IVA ni impuestos. • Finales mas chicos cierran con con dado pa q no entre inspección. • Trabajadores prefieren informales x q, sacan + plata. • 3 tipos de contratistas: q paga impuestos, q paga 1/2 y otra 1/2, y el que no paga. • Grandes empresas (En Jorongo, Pichu, Zepeda, Tamaya, Oari) exigen impuestos. • El enganchador se conoce como "vendedor de esclavos" • Sus trabajadores son de Ovale y Tropiche, van por el día, no en campamento • Extranjeros trabajan directamente <1 empresa	• Su marido inscrito en la inspección del trabajo, se llama Raymundo. (Ver en registro ISP). • Hicieron campaña por el Sene con PIZARRO

CHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
1/10/08	Ana Castillo Gonz. (continua)		• Trabajadores no usan implementos de seguridad por flojear. • Trabajan de lunes a viernes, de 8 a 12 y de 1 a 6 o 5. Gente de packing trabaja hasta más tarde. • Ellos pagan quincenal o mensual, a trabajador semanal (\$100.000 x semana). • Hay contratistas que nunca fueron temporeros. • Fernando Cuevas es el contratista más grande de Qualle; vive en un chalet a la salida de Qualle.	• En inspecc. del trabajo dan 2 documentos: (certificados) - Hoja de vida del contratista - ~~inspección~~ de inscripción de obra. • Contratista debe sacar el doc. y entregarlo a empresa • Sigue llamar en 2 semanas + para ver si es posible acompañarlo a una obra.
1/10/08	Of. de Qualle	- Paulina Tabares información pendiente	• Aún con licencia	• Llamar al 621535 para ver cuando vuelve.
1/10/08	Francisco Bello Pres. Riego Mutual de Seguros	- Trabajo agrícola - Ejecutivos temporeros	• Realizó perfil socio-demográfico de temporeros: 27 temporeros todo el año, y en cosecha, packing - jefes de hogar. • Dirección: paga rotación de campo en campo. 70% vuelven al mismo campo. • Pto de contratistas: masa flotante que migra, "mercaderías" • Trabajadores de Limari es + querido, mejores condiciones, mejor remuneración. En Elqui menos mano de obra. • En temporada alta hay + niños, estudiantes, extranjeros. • Mutua: 2000/3000 trabaj. • Contratistas con clientes más complicados, no les interesa la prevención. • Centro paradigma cultural: resistencia al cambio.	• Entrega estudio impreso (cercar), Elqui/Limari: 29 empresas agrícolas: 26 Limari y 3 Elqui, sobre base de la mutua. • Pide ejemplar del terio cuando esté terminado.

FECHA	INTERVIEWADOR	TEMAS TRATADOS	DESEARROLLO	OBSERVACIONES
21/11/08	Tatiana Ramos Residente, Hindi como temporeros SINTEFOPOR F 95692533	- Sindicato - Dinámica trabajo - Formal / informal - Tipología.	• Sindicato está con problemas, directiva y trabajadores - parte de la directiva son del PC pero no temporeros; pro. algunas de intersección. • Sindicato se constituyó en agosto 2007, a partir de un programa de formación sindical de la CUT. • Tiene cerca de 200 trabajadores (Travine día por 700) entre los que hay peruanos. • Pb de sindicato es que las bases (temporeros) no han querido involucrarse, hay mucho temor a reclamar y perder la pega. • Una vez lo reconocieron y la presión que se fuera. • Lleva 10 años trabajando como temporero (tiene 28). • Sus padres son temporeros desde que empezó, + de 25 años, y su hermano también es temporero. • Tiene trabajo todo el año. • En 10 años, solo 3 contratos. • Llama a amigos pa' ver donde hay trabajo. • En las mañanas, JAN, 200 personas o más en cementerio esperan nuevos contratistas. • Todos en mismas condiciones, "a knato" o sin contrato. • Trabajan de 8 a 12 y de 1 a 5; ellos llevan almuerzo.	• "Paloma": monumento blanco en plaza. • Red de contactos para hacer entrevistas. • Llevar info curso Agro 2007.

ECHA	INTERVIEWER	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
21/1/08	Jose Raimon Polo SINTER (continuación)		• Nº de hombres y mujeres to-igual - nunca he trabajado en packing • él ha trabajado en todos 4 cultivos • Trabajadores con plis. asfálticas • estudiantes trabajan en verano • Tripantes viven en rancherías en Ovalle, incluso pueblitos • 4 trabajadores no desquitan los campamentos • Viajan solos 1 hora diaria, otras comunas también • Él ha ido a trabajar a Copiapó con contratos de campamento con largo plazo • Trabajan personas mayores: 50/60 años; 195 con algunas plantaciones que están hacia los cerros • Tiene 2 hijos (10 y 6) pero separado, vive y padre y se comparte casa (viv. social) • Todo trabajan como temporeros • Todo es muy informal • Después de municipalización, indicado • futuro de municipio es incierto: muy politizado, no hay bases • la gente no reclama por sus derechos	

FECHA	INTERVIEWER	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
17/02/08	Robinson Entrevista Temporeros	- Entrevista	- Entrevistado en la plaza de Ovalte	
18/12/08	Dr José Contratista Heredia Packing fondo Heredia	- Entrevista temporeros - Contacto para entrevista a futuro	- Entrevista a temporeros en campo. - Temporeros trabajan todo el año con Dr José - Dr José les paga a todos impuestos, más a algunos que no quieren, por que pueden perder otros beneficios o ayudas del Estado - El grupo de temporeros es estable, menor rotación - Tienen trabajo practico todo el año. - Trabaja siempre con Heredia y con otros más.	- Entrevistas se realizan durante el trabajo, temporeros piden seguir trabajando - Pb → contra tipo cuenta air. - Recontactar a Dr José para entrevista.
19/12/08	Daniel Gómez Coordinador Programa Desarrollo BPA. El Recreo Chautauk #6 9-901 53527	- Dinámico trabajo agrícola temporal. - Gran empresa de la zona - Presencia de migrantes, plucan - Campañeros? - Realidad empresa	- El Recreo es un holding que reúne a 20 empresas y más de Valdivia y exportadora: Valdivia y suja por los dueños. - Comenzaron con la producción de tomate en Rengo, 6ª Región: Sociedad agrícola Rengo - Exportadora Rengo S.A. - Hoy El Recreo tiene 200 Ha cultivadas con uva de mesa. - Además, otros productores exportan a través de esta exportadora. 99% de lo cultivado es uva de mesa y 1% con arándanos. - Produce propia uva de mesa a 1.000.000 de cajas producidas, el 40% de lo exportado. El otro 60% es de otros productores. - La temporada agrícola comienza	El Recreo es la sociedad de Valdivia.

FECHA	INTERVIEWER	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
18/12/08	Daniel Gómez (continuación)		en marzo-junio, en la poda de los árboles. • Tienen las variedades: Flane, Seedlee, Thomson, Red Globe, Clouston. • La poda se hace a mano, x unidad de planta podada y según tipo de poda. • Luego se realizan "aplicaciones" que regulan el crecimiento, para que vayan creciendo en el momento. • Después la planta entra en receso, hasta la brotación - a los 10/15 cm se realizan aplicaciones fitosanitarias. • Luego viene el desbrote en verde: desbrote, que se paga a mano de obra desbrozada. • En estas labores se trabaja con gente local. • En plus cosecha hay 500 personas que vienen en buses de Ovalle y Monte Patria. • Gente de Combarbalá y otros migrantes residen en campamentos, en capacidad de 200 personas, en habitaciones compartidas, baño y alimentación incluida. • La disponibilidad de mano de obra, la gente se va a trabajar a la minería. • El año pasado cubrieron los costos para retener a gente. Este año se espera + disponibilidad por la crisis. • La contratación de personas es mixta: a empresa y a contratistas. • Tienen 3 packing propios (500 personas) y + de 25 packing que exportan en El Rincón.	

FECHA	INTERVIEWER TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
9/02/09	Daniel G6mez (continuaci6n)	• Se producen 20.000 cajas diarias en peak de producci6n. • Las ofertas de trabajo se publican en el diario, radio. La gente se inscribe y las van llamando. • El clima puede cambiar la planificaci6n de la producci6n. • Respecto a la presencia de Peruanos, una persona de la empresa a Tacna, Peru, para contactar gente y difundir oportunidad de trabajo. Fueron los Peros en buscar Peruanos. Al a6o siguiente Peruanos intentan llegar solos. • Productividad del Peruano es baja. Para ellos era un trabajo nuevo, al principio andaban asustados, para hacerlo bien lo hacian lento. Les dieron otros trabajos: limpieza de packing, frigorifico. • Hay Peruanos se han perfeccionado, x ej. hacen cajas. Igual trabajan a otro. • Para ser temporeros se necesita experiencia, hay que conocer muy bien las labores. Se puede pagar \$15/20.000 diarios. • Hay que gente est6 especializada, que se repitan cada a6o. Los que no tienen experiencia son + lentos. Igual tratan de seleccionar gente. • Los precios que se pagan en Valdivia son de la media para el pa6s, la garantia es que la empresa les da continuidad. • La productividad de los trabajadores es muy relativa, para que la gente trabaje bien es necesario poner incentivos.	

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
31/02/09	Daniel Gómez (continuación)		• El trabajador viene a ganar plata, sin preocuparse ni hacer bien el trabajo, es un poco inconsciente. • El año pasado hicieron un estudio del rendimiento de trabajadores, y contaron por financiamiento (falta). • Este año, la demanda está muy lenta, ya hay falta en stock en EEUU. • La contratación de D.O. es muy grande, por contratistas igual que por cambios muchos. • Hay contratistas que se repiten y otros que cambian, hay fíeles. Los nombres de los contratistas se conocen en el medio, ellos mismos llaman. • Los fíeles problemáticos por consiguiente que trae al contratista, para ellos fíden papel de antecedentes (ya han pasado carabineros buscando gente). • Hay jobs de droga, es frecuente, la gente es exótica, ordinaria, pero solo son contratistas. • Esta empresa tiene mala reputación, llegaba de todo. Incluso lo arrojaron hace 2 años. • Sin embargo la selección de gente es oficial y la escasez, se reciben igual por necesidad.	• Disponibilidad para hacer entrevistas a trabajadores migrantes y penales. • Contactar el 05/01/09 para coordinar entrevistas.
27/01/09	Fabian Reyes Adriano Eduardo Aguirre ULS	- Anuncio investigación - Carta entrevista trabajadores - Contacto empresas - Estrategia aplicación entrevistas.	• Poste de trabajo parece complejo y adecuado. • Estrategia de aplicación de entrevistas en empresas, en espacios de trabajo puede ser una buena estrategia para ver temporeos en contexto laboral. • Fabian regresará en febrero (06/02/09) - posible contacto. • Ciudad sale de vacaciones 23/01/09	• Edgardo Zúñiga - Encargado zonal, agrícola San Clemente (Empresa grande) F: 9-7485941 (53) 726003 - (53) 711455. • Osofre Julián - Gite Expitadora Rio Rapel (Profs escuela y 8 profesores). F: (53) 721056 - 721049 - 721062 9-7414604

FECHA	INTERLOCUTOR	TEMAS TRATADOS	DESARROLLO	OBSERVACIONES
31/03/09	Aldo Alfaro Representante SUCCH 10 Región Pequeño Agricultor Plaza Ovalle F. (53) 620 997 09 874 9261	- Pequeña agricultura - Relación con grandes empresas exportadoras	• Como pequeños agricultores, ellos no contratan mano de obra local, MEDIEROS, por semanas. • Vive en Huanillo, hay 12 familias como él en el sector, antes de llegar a las grandes empresas. • Tableros son trabajados por hijos, después de trabajar en grandes empresas y fines de semana. • La pequeña agricultura es un sistema dañino, otro tipo a la vez, a los hijos de campo más no les permite ser niños, salen de la escuela a trabajar en los predios con los padres... el único momento que son niños es en el receso de la escuela. • Los temporeros/as con suerte tienen feriado y con suerte van a la playa, este segmento no tiene muchas posibilidades. • Algunos parten de los 6 años trabajando. • La diferencia de los temporeros está en el trato, y mucho de eso está dado por los contratos, que a veces no ponen buenos transportes, a veces hasta los mueven en coleros, pero vamos mejorando. Hoy día hemos mejorado bastante. • Hoy está preparando tierras para plantar 10 Hts de granados, por que se viene el "boom". • Campesinos están completamente desprotegidos, no hay crédito, no permite operar. "FUDAP solo les permite subsistencia".	• Fruta e uva se parcela "cuando pite". • Dispuesto a darle contacto para retomar algunos temas. • Fue jefe del Fudap durante el gobierno de Allende. • Durante la dictadura se refugió en Argentina. • Su hijo, Fup. Agón no me hizo diagnóstico de granados en la zona, y resultado es que tendrían un gran potencial.

1/07/2011

INTERLOCUTOR TEMAS TRATADOS

Eduardo Morin
Sacerdote
Director de la
Comisión Nacional
de la Pastoral de
Temporeros y
Temporeras
Parroquia San
Francisco
Rancagua
eduardo.morin@
chile.com.mx
F: 072-239772
3-471.7183
www.iglesia.cl

- Rol de la iglesia en el trabajo agrícola de temporeros
- Experiencia en el acompañamiento de temporeros/as
- Rol con otros actores clave (empresas, Estado)

DESARROLLO

- La iglesia siempre se ha movido por los temporeros, en especial desde los años 1980 y 1990, cuando el INTRU (Instituto Pastoral Rural) organizó algunos encuentros de temporeros en la 3ª región.
- El pte de la Conferencia Episcopal de la época, Carlos Gozales, solicitó una comisión misionera para atender este fenómeno que comienza en octubre en el norte y se extendía hasta abril en el sur. Ahí llega una comunidad misionera de misioneros canadienses.
- En 1990, estimaban que unas 500 000 personas andaban en los campos, sin rumbo, víctimas reales para enganchadores y contratistas, "un pueblo de Dios que viene y va", cuando la penuria es estática, por lo necesitaban una continuidad misionera que los siguiera.
- En 1991, va como temporero a contratar en Copiapó, y de esa manera, asegura su presencia en el lugar, como trabajador. En esta época, Fernando, el pte era Obispo, por Copiapó, "los dueños de los predios se preguntaban qué iban a hacer".
- Se comenzó haciendo actividades en las noches: cantaban, movíanse, escuchaban

OBSERVACIONES

- la pastoral de temporeros depende del área social de la iglesia
- Hace poco tiempo, la Conferencia Episcopal también usó a Caritas en el área social, que requiere de muchos recursos y dedicación. Por esa razón, no se le ha dedicado mucho tiempo a la pastoral de temporeros en el último tiempo. Eduardo Morin ha estado a cargo de la pastoral de trabajadores, y en los últimos meses le toró intermedias en el conflicto de los contratistas de El Teniente, lo que lo tenía "muy cansado".
- El terremoto le acaparó la atención de la iglesia en los últimos 2 años.
- No muchos padres estarían interesados en el área social de la iglesia, muchos prefieren irse dedicando a la liturgia.

C. Interviews réalisés

i) Tableau récapitulatif des entretiens non-directifs réalisés

N°	Date	Interlocuteur	Lieu de l'entretien
1	05/10/07	Ximena Aranda, Géographe chilienne, chercheuse sur les questions de l'agriculture, de la société rurale, les femmes rurales et les rapports de genre au Chili.	Santiago
2	22/11/07	Pablo Alvarez, Ingénieur Agronome et Docteur en Aménagement, Développement, Environnement (Université d'Orléans, Francia), enseignant du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena.	La Serena
3	22/11/07	Raúl Volantín, Poète et libraire de la Région de Coquimbo.	La Serena
4	22/11/07	Gastón Castillo, Archéologue, Musé Archéologique de La Serena.	La Serena
5	23/11/07	Directeur adjoint du Bureau Régional de l'Institut National des Statistiques du Chili.	La Serena
6	23/11/07	Sandrine Corso, Sociologue et Doctorante Université de Provence, France.	Ovalle
7	23/11/07	Cristián Geldes, Ingénieur Agronome et Économiste, ancien Directeur de la formation d'Agronomie de l'Université de La Serena.	Ovalle
8	23/11/07	Hernán Segovia, Paysan et musicien, membre de la Communauté Agricole Antuguayco.	Huatulame
9	23/11/07	Pamela Aguilera, Dirigeante de la Communauté Agricole Antuguayco.	Huatulame
10	26/11/07	Marcelo Durán, Cartographe expert en géomatique, Centre de Recherche de Ressources Naturelles du Chili (CIREN).	Santiago
11	13/04/08	Pilar Carvajal, Informaticienne, ancienne <i>temporera</i> de la commune de Monte Patria.	Santiago

N°	Date	Interlocuteur	Lieu de l'entretien
12	05/09/08	Pamela Caro, Travailleuse sociale de l'Université Catholique du Chili, Master en Sciences Sociales de l'ILADES/Université Grégorienne de Rome, chercheuse sur les questions du genre, de la famille et des <i>temporelas</i> entre autres, Coordinatrice de programme au Centre d'Etudes pour le Développement de la Femme (CEDEM).	Santiago
13	09/09/08	Raúl Vergara, Directeur Régional de l'Institut National des Statistiques du Chili (INE) et Mónica Carvajal, Chargée du Service Intégral d'Attention Communautaire.	La Serena
14	09/09/08	Antonieta Alfaro, Gestionnaire du Bureau Régional du Service National de la Femme (SERNAM).	La Serena
15	09/09/08	Lucinda Cárcamo, Coordinatrice du Programme « Bonnes pratiques au travail » du Bureau Régional du Service National de la Femme (SERNAM).	La Serena
16	10/09/08	Fabián Reyes, Ingénieur Agronome et Docteur en Aménagement, Développement, Environnement (Université d'Orléans, Francia), enseignant et directeur du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena.	Ovalle
17	10/09/08	Cristián Geldes, Ingénieur Agronome et Économiste, ancien Directeur de la formation d'Agronomie de l'Université de La Serena.	La Serena
18	11/09/08	Lenka Gonzalez, Stagiaire, Bureau Régional de la Direction du Travail.	La Serena
19	11/09/08	Paxelia Huerta, Journaliste, Bureau Régional du Service National de la Femme (SERNAM).	La Serena
20	11/09/08	Lucía González, Ingénieure Agronome, Chargée du Département de Gestion Stratégique du Bureau Régional de l'Institut de Développement Agricole.	La Serena
21	11/09/08	Cristián Saez, Secrétaire Régional Ministériel du Ministère de l'Agriculture.	La Serena
22	11/09/08	Luisa Aguirre, Assistante du Bureau Régional de PROCHILE.	La Serena
23	12/09/08	Fabián Reyes, Ingénieur Agronome et Docteur en Aménagement, Développement, Environnement (Université d'Orléans, Francia), enseignant et directeur du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena.	Ovalle

N°	Date	Interlocuteur	Lieu de l'entretien
24	23/09/08	Paulina Taborga, Travailleuses sociale, Chargée du Programme « Femmes cheffes de foyer » du Bureau de la Femme de la Municipalité d'Ovalle.	Ovalle
25	23/09/08	María Anavalón, Chargée du Programme « Femmes productrices agricoles » du Bureau provincial du PRODEMU.	Ovalle
26	30/09/08	Marcela Camposano, Ingénieure agronome, Directrice de la Formation d'Agronomie de l'Université de La Serena.	Ovalle
27	30/09/08	Eduardo Fuentealba, Directeur du Service Agricole et de l'Élevage (SAG) pour la Province du Limarí.	Ovalle
28	30/09/08	Carlos Chacana, Chargé de l'Unité d'Actifs du Bureau provincial de l'Institut de Normalisation Prévisionnelle.	Ovalle
29	01/10/08	Pablo Alvarez, Ingénieur Agronome et Docteur en Aménagement, Développement, Environnement (Université d'Orléans, Francia), enseignant du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena.	La Serena
30	01/10/08	Claudio Vasquez, Gérant des opérations du Centre d'Études Avancées en Zones Arides (CEAZA).	La Serena
31	07/10/08	Fernando Villaroel, Directeur adjoint du Bureau régional de la Direction du Travail.	La Serena
32	08/10/08	Alex Pizarro, Chargé de l'Unité de Tourisme du Département de Développement Rural de la Municipalité d'Ovalle.	Ovalle
33	08/10/08	Ruth Pérez, Assistante du Gouvernement de la Province du Limarí.	Ovalle
34	08/10/08	Marina Vergara, Secrétaire générale du Bureau provincial de la Centrale Unitaire de Travailleurs (CUT), Dirigeante du Syndicat de la Construction et Dirigeante de la Confédération Nationale de la Construction.	Ovalle
35	08/10/08	Guillermo Zuleta, Chef du Bureau provincial de l'Inspection du Travail.	Ovalle
36	09/10/08	Pilar Rodríguez, Assistante du Bureau <i>Limarí Empeñe</i> .	Ovalle
37	21/10/08	Fernando Villaroel, Directeur adjoint du Bureau régional de la Direction du Travail.	La Serena

N°	Date	Interlocuteur	Lieu de l'entretien
38	21/10/08	Mónica Carvajal, Chargée du Service Intégral d'Attention Communautaire du Bureau régional de l'Institut National des Statistiques.	La Serena
39	21/10/08	Paulo Campusano, Professionnel de Prévention de Risques, Bureau provincial de l'Association Chilienne de Sécurité (ACHS).	Ovalle
40	21/10/08	Fernando Villaroel, Directeur adjoint du Bureau régional de la Direction du Travail.	La Serena
41	22/10/08	Marcela Camposano, Ingénieure agronome, Directrice de la Formation d'Agronomie de l'Université de La Serena.	La Serena
42	22/10/08	Claudio Vasquez, Gérant des opérations du Centre d'Études Avancées en Zones Arides (CEAZA).	La Serena
43	28/10/08	Ana Castillo, <i>Contratista</i> et Secrétaire de l'Organisation des <i>Contratistas</i> de la Province du Limarí.	Ovalle
44	28/10/08	Francisco Bello, Professionnel de Prévention de Risques, Bureau provincial de la Mutuelle de Sécurité.	Ovalle
45	10/11/08	José Ramos, <i>Temporero</i> et Président du Syndicat des <i>Temporeros</i> d'Ovalle SINTEMOR.	Ovalle
46	11/11/08	Nelly Lazo, <i>Temporera</i> et Présidente du Syndicat des <i>Temporeras</i> de Vicuña.	Vicuña
47	21/11/08	Nelly Lazo, <i>Temporera</i> et Présidente du Syndicat des <i>Temporeras</i> de Vicuña.	Vicuña
48	22/11/08	Nelly Lazo, <i>Temporera</i> et Présidente du Syndicat des <i>Temporeras</i> de Vicuña.	Vicuña
49	26/11/08	Carmen Segovia, Membre et secrétaire de la Communauté Agricole de El Potrero.	Huatulame
50	02/12/08	Jaime Heredia, Propriétaire de l'Entreprise Agricole Heredia.	El Palqui
51	02/12/08	Oscar Galleguillos, Petit producteur agricole de raisins de table.	Huatulame
52	02/12/08	Carmen Segovia, Membre et secrétaire de la Communauté Agricole de El Potrero.	Huatulame
53	03/12/08	Edgardo Acosta, <i>Contratista</i> et petit producteur agricole de raisins de table.	Chañaral Alto
54	03/12/08	Cristián Valencia, Assistant de d'administration, Fundo Santa Rosa, Entreprise Agricole Unifrutti.	El Palqui

N°	Date	Interlocuteur	Lieu de l'entretien
55	04/12/08	Héctor Elgueda, Administrateur de l'Entreprise Agricole <i>Camanchaca</i> .	Ovalle
56	16/12/08	Héctor Elgueda, Administrateur de l'Entreprise Agricole <i>Camanchaca</i> .	Cerrillos de Tamaya
57	18/12/08	José Salfado, <i>Contratista</i> .	El Palqui
58	19/12/08	Daniel Gómez, Coordinateur du Programme des « Bonnes Pratiques Agricoles » (BPA) de l'Entreprise Agricole <i>El Recreo</i> .	Chañaral Alto
59	07/01/2009	Fabián Reyes, Ingénieur Agronome et Docteur en Aménagement, Développement, Environnement (Université d'Orléans, Francia), enseignant et directeur du Département d'Agronomie de l'Université de La Serena.	Ovalle
60	07/01/2009	José Ramos, <i>Temporero</i> et Président du Syndicat des <i>Temporeros</i> d'Ovalle SINTEMOR.	Ovalle
61	12/01/2009	Edgardo Zuñiga, Administrateur de zone de l'entreprise agricole <i>San Clemente</i> .	Chañaral de Carén
62	13/01/2009	José Miguel, Administrateur <i>Fundo Carén</i> , entreprise agricole <i>San Clemente</i> .	Chañaral de Carén
63	15/01/2009	Cristián Robles, Administrateur <i>Fundo Huanilla</i> entreprise agricole <i>San Clemente</i> .	Huanilla
64	20/01/2009	Ricardo Guiñez, Administrateur entreprise agricole <i>Entre Ríos</i> .	Cerrillos de Rapel
65	26/01/2009	Iván Castillo, Administrateur entreprise agricole <i>Guayaquil</i> , Communauté Agricole de Monte Patria.	Monte Patria
66	09/03/2009	José Salfado, <i>Contratista</i> .	Ovalle
67	11/03/2009	Hugo Valenzuela, Administrateur entreprise agricole <i>Contador Frutos</i>	Chañaral Alto
68	17/03/2009	Juan Francisco Soto, Responsable de l' <i>Asociación de canalistas Canal Camarico</i> .	Ovalle
69	18/03/2009	Juan Francisco Soto, Responsable de l' <i>Asociación de canalistas Canal Camarico</i> .	Camarico
70	18/03/2009	Aldo Alfaro, Petit agriculteur, Représentant du Movimiento Unitario Campesino y Etnias de Chile (Mouvement Unitaire Paysan et des Ethnies du Chili).	Ovalle
71	19/03/2009	Ricardo Torres, <i>Celador</i> de l' <i>Asociación de canalistas Canal Camarico</i> .	Camarico

N°	Date	Interlocuteur	Lieu de l'entretien
72	27/07/2011	Eduardo Morín, Prêtre, Directeur de la Commission Nationale de la Pastorale de <i>Temporeros</i> et <i>Temporeras</i> .	Rancagua

ii) Tableau récapitulatif des questionnaires réalisés aux *temporeros* et *temporeras*

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom	Nom	Sexe	Age	Nationalité
1	Monte Patria	Huatulame	Chez l'interviewé	02-12-2008	Víctor Hugo	Madariaga	Homme	42	Chilienne
2	Monte Patria	Huatulame	Chez l'interviewé	02-12-2008	Magali	Castillo	Femme	43	Chilienne
3	Ovalle	Ovalle	Plaza de armas	03-12-2008	Daniel	De la Rivera	Homme	22	Chilienne
4	Monte Patria	El Palqui	Packing Heredia	17-12-2008	Leontina	Contreras	Femme	45	Chilienne
5	Monte Patria	El Palqui	Packing Heredia	17-12-2008	Sergio	Alzamora	Homme	39	Chilienne
6	Ovalle	Ovalle	Plaza de armas	17-12-2008	Robinson	Bolados	Homme	44	Chilienne
7	Monte Patria	El Palqui	Campo Heredia	18-12-2008	Pascual	Adones	Homme	46	Chilienne
8	Monte Patria	El Palqui	Campo Heredia	18-12-2008	Marisol	Díaz	Femme	38	Chilienne
9	Ovalle	Ovalle	Chez l'interviewé - Villa Los Halcones	07-01-2009	Carlos	Contreras	Homme	54	Chilienne
10	Ovalle	Ovalle	Chez l'interviewé - Villa La Paz	08-01-2009	Mauricio	Varela	Homme	22	Chilienne
11	Monte Patria	Chañaral de Carén	Packing San Clemente	12-01-2009	Olivia	Flores	Femme	46	Chilienne
12	Ovalle	Ovalle	Chez l'interviewé	12-01-2009	Freddy	Saura	Homme	43	Chilienne
13	Monte Patria	Chañaral de Carén	Campo San Clemente	13-01-2009	Pilar	Mena	Femme	40	Chilienne

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom	Nom	Sexe	Age	Nationalité
14	Monte Patria	Chañaral de Carén	Campo San Clemente	13-01-2009	Claudia	Gronzal	Femme	29	Chilienne
15	Monte Patria	Chañaral de Carén	Campo San Clemente	13-01-2009	Eugenia	Manzano	Femme	39	Chilienne
16	Monte Patria	Chañaral de Carén	Campo San Clemente	13-01-2009	Braulio	Pizarro	Homme	18	Chilienne
17	Monte Patria	Chañaral de Carén	Campo San Clemente	13-01-2009	Claudio	Segovia	Homme	46	Chilienne
18	Ovalle	Ovalle	Chez l'interviewé	14-01-2009	Rosa	Roble	Femme	52	Chilienne
19	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing San Clemente	15-01-2009	Oscar	Vargas	Homme	18	Chilienne
20	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Fundo San Clemente	15-01-2009	Juan	Millaman	Homme	20	Chilienne
21	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing San Clemente	15-01-2009	Natalia	Barraza	Femme	23	Chilienne
22	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing San Clemente	15-01-2009	Marcos	Sepúlveda	Homme	20	Chilienne
23	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing San Clemente	15-01-2009	Wilson	Pizarro	Homme	34	Chilienne
24	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing San Clemente	15-01-2009	Anita	Gutiérrez	Femme	29	Chilienne

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom	Nom	Sexe	Age	Nationalité
25	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing San Clemente	15-01-2009	René	Araya	Homme	18	Chilienne
26	Monte Patria	Cerrillos de Rapel	Campo Don Osvaldo - Entre Ríos	21-01-2009	Pedro	Pastene	Homme	55	Chilienne
27	Monte Patria	Cerrillos de Rapel	Campo Don Osvaldo - Entre Ríos	21-01-2009	William	Farías	Homme	22	Chilienne
28	Monte Patria	Cerrillos de Rapel	Campo Don Osvaldo - Entre Ríos	21-01-2009	Carmen	Pastene	Femme	36	Chilienne
29	Monte Patria	Cerrillos de Rapel	Campo Don Osvaldo - Entre Ríos	21-01-2009	Ana	Cortez	Femme	58	Chilienne
30	Monte Patria	Cerrillos de Rapel	Campo Don Osvaldo - Entre Ríos	21-01-2009	Mónica	Mondaca	Femme	43	Chilienne
31	Monte Patria	Rapel	Packing El Algarrobo	27-01-2009	Rocío	Araya	Femme	22	Chilienne
32	Monte Patria	Rapel	Packing El Algarrobo	27-01-2009	Tamara	Pizarro	Femme	19	Chilienne
33	Monte Patria	Rapel	Packing El Algarrobo	27-01-2009	Ofelia	Tavilo	Femme	37	Chilienne
34	Monte Patria	Rapel	Packing El Algarrobo	27-01-2009	Patricio	Romos	Homme	18	Chilienne
35	Monte Patria	Rapel	Packing El Algarrobo	27-01-2009	Francisco	Flores	Homme	16	Chilienne
36	Monte Patria	Rapel	Packing El Algarrobo	27-01-2009	William	Muñoz	Homme	17	Chilienne
37	Monte Patria	Monte Patria	Agrícola Guayaquil - Packing	28-01-2009	Patricia	Alfaro	Femme	16	Chilienne

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom	Nom	Sexe	Age	Nationalité
38	Monte Patria	Monte Patria	Agrícola Guayaquil - Packing	28-01-2009	Claudio	Arancibia	Homme	23	Chilienne
39	Monte Patria	Monte Patria	Agrícola Guayaquil - Packing	28-01-2009	Yolanda	Araya	Femme	45	Chilienne
40	Monte Patria	Monte Patria	Agrícola Guayaquil - Campo	28-01-2009	Ana	Millaman	Femme	40	Chilienne
41	Monte Patria	Monte Patria	Agrícola Guayaquil - Campo	28-01-2009	Raquel	Galleguillos	Femme	59	Chilienne
42	Monte Patria	Monte Patria	Agrícola Guayaquil - Campo	28-01-2009	Patricia	Díaz	Femme	38	Chilienne
43	Monte Patria	Rapel	Campo Onofre Julia	13-02-2009	Doris	Hidalgo	Femme	31	Chilienne
44	Monte Patria	Rapel	Campo Onofre Julia	13-02-2009	Ramón	Torres	Homme	35	Chilienne
45	Monte Patria	Rapel	Campo Onofre Julia	13-02-2009	Nancy	Valdivia	Femme	38	Chilienne
46	Monte Patria	Rapel	Campo Onofre Julia	13-02-2009	Pedro	Sierra	Homme	46	Chilienne
47	Monte Patria	Chañaral Alto	Pasera El Recreo	03-03-2009	Myriam	Asistiri	Femme	23	Bolivienne
48	Monte Patria	Chañaral Alto	Pasera El Recreo	03-03-2009	María Victoria	Mazuelos	Femme	41	Péruvienne
49	Monte Patria	Chañaral Alto	Oficina El Recreo	03-03-2009	Milton	Cortes	Homme	40	Chilienne
50	Monte Patria	Chañaral Alto	Oficina El Recreo	03-03-2009	Miguel	Laureneano	Homme	39	Péruvienne
51	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing Sicor	10-03-2009	Edita	Boyarán	Femme	42	Chilienne

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom	Nom	Sexe	Age	Nationalité
52	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing Sicor	10-03-2009	Érica	Rojas	Femme	52	Chilienne
53	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing Sicor	10-03-2009	Juana	Cisternas	Femme	26	Chilienne
54	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing Sicor	10-03-2009	Pablina	Cisternas	Femme	20	Chilienne
55	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing Sicor	10-03-2009	Claudio	Cortez	Homme	35	Chilienne
56	Monte Patria	El Palqui - Huanilla	Packing Sicor	10-03-2009	Rogelio	Cortes	Homme	32	Chilienne
57	Monte Patria	Chañaral Alto	Fundo La Totorá, Contador, Campo	11-03-2009	María	Tapia	Femme	23	Chilienne
58	Monte Patria	Chañaral Alto	Fundo La Totorá, Contador, Campo	11-03-2009	Elena	Archile	Femme	42	Chilienne
59	Monte Patria	Chañaral Alto	Fundo La Totorá, Contador, Campo	11-03-2009	Juan	Tapia	Homme	42	Chilienne
60	Monte Patria	Chañaral Alto	Fundo La Totorá, Contador, Campo	11-03-2009	Lorenzo	Tapia	Homme	33	Chilienne
61	Monte Patria	Chañaral Alto	Fundo La Totorá, Contador, Campo	11-03-2009	Elizabeth	Villegas	Femme	28	Chilienne
62	Monte Patria	Chañaral Alto	Fundo La Totorá, Contador, Campo	11-03-2009	Verónica	Cisternas	Femme	37	Chilienne

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom	Nom	Sexe	Age	Nationalité
63	Monte Patria	Chañaral Alto	Fundo La Totora, Contador, Campo	11-03-2009	Laura	Castañeda	Femme	20	Canadienne
64	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Yamilet	Leiva	Femme	33	Chilienne
65	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Danny	Jofré	Homme	27	Chilienne
66	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Patricia	Honores	Femme	43	Chilienne
67	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Marcos	Argandoña	Homme	46	Chilienne
68	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Javier	Romero	Homme	29	Chilienne
69	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Estela	Zepeda	Femme	52	Chilienne
70	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Verónica	Parra	Femme	42	Chilienne
71	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Mauricio	Carvajal	Homme	35	Chilienne
72	Ovalle	Recoleta	Fundo Recoleta, Contador, Packing.	01-04-2009	Mirencó	Alvarado	Homme	31	Chilienne
73	Ovalle	Camarico	Agrícola UAC -La Granja	02-04-2009	Guillermo	Contreras	Homme	30	Chilienne

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom	Nom	Sexe	Age	Nationalité
74	Ovalle	Camarico	Agrícola UAC -La Granja	02-04-2009	Raúl	Ramírez	Homme	26	Chilienne
75	Ovalle	Camarico	Agrícola UAC -La Granja	02-04-2009	Roberto	Bravo	Homme	36	Chilienne
76	Ovalle	Camarico	Agrícola UAC -La Granja	02-04-2009	Patricia	Soto	Femme	30	Chilienne
77	Ovalle	Camarico	Agrícola UAC -La Granja	02-04-2009	Julián	Rodríguez	Homme	36	Chilienne
78	Ovalle	Camarico	Agrícola UAC -La Granja	02-04-2009	Alfonso	Araya	Homme	37	Chilienne
79	Ovalle	Camarico	Fundo Camarico, Contador	02-04-2009	Roxana		Femme	30	Chilienne
80	Ovalle	Camarico	Fundo Camarico, Contador	02-04-2009	Omar		Homme	26	Chilienne
81	Ovalle	Camarico	Fundo Camarico, Contador	02-04-2009	Rigoberto	Araya	Homme	29	Chilienne
82	Ovalle	Camarico	Fundo Camarico, Contador	02-04-2009	Jacqueline		Femme	44	Chilienne

iii) Tableau récapitulatif des questionnaires réalisés aux entreprises agricoles

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom et Nom	Responsabilité de l'interviewé	Nom de l'entreprise
1	Ovalle	Cerrillos de Tamaya	Fundo Camanchaca	19-01-2009	Héctor Elgueda	Administrateur	Agrícola Camanchaca
2	Monte Patria	Cerrillos de Rapel	Champ	20-01-2009	Ricardo Guiñez	Administrateur	Sociedad Agrícola Entre Ríos Ltda.
3	Monte Patria	Huanilla	Bureau Sicor	20-01-2009	Jorge Santander	Administrateur	Agrícola Sicor
4	Monte Patria	Monte Patria	Agrícola Guayaquil, Secteur la América	26-01-2009	Juan Castillo	Président et Directeur	Agrícola Guayaquil
5	Monte Patria	Rapel	Exportadora Río Rapel	27-01-2009	Onofre Julia	Gérant général	Agrícola el Algarrobo Rapel Ltda. Y Agrícola El Milagro
6	Ovalle	Ovalle camino recoleta	Rio blanco	28-01-2009	Ignacio Guínez	Administrateur général	Frutícola Río Copiapo
7	Monte Patria	Chañaral Alto	El Recreo Ltda.	03-03-2009	Alejandro Basso	Administrateur	El recreo Ltda.
8	Monte Patria	Huatulame	Maison Oscar Galleguillos	04-03-2009	Oscar Galleguillos	Propriétaire	Oscar Galleguillos.
9	Monte Patria	El Palqui	Packing Heredia	04-03-2009	Jaime Heredia	Propriétaire	Heredia
10	Monte Patria	Carén/Huanilla	Fundo San Clemente	12-01-2009	Edgardo Zúñiga et les administrateurs des Fundos de Carén y Huanilla	Chargé zonal	Agrícola San Clemente
11	Monte Patria	Los Morales	Contador- Fundo la Totora	11-03-2009	Hugo Valenzuela	Administrateur général Fundos Contador Frutos	Contador Frutos S.A.

N°	Commune	Localité	Lieu de l'entretien	Date	Prénom et Nom	Responsabilité de l'interviewé	Nom de l'entreprise
12	Ovalle	Cerrillos de Tamaya	Bureau Agrícola Tamaya	17-03-2009	José Luis Jiménez	Gérant des opérateurs	Cerrillos Tamaya S.A.
13	Ovalle	Camarico	Concha y Toro	19-03-2009	Cristian Carrión	Administrateur	Viña Concha y Toro S.A.
14	Ovalle	Camarico	La Granja	19-03-2009	Luis Rodríguez	Administrateur	Agrícola UAC Ltda.
15	Ovalle	Graneros	Graneros, maison	19-03-2009	Juan Rosas	Propriétaire	Parcelle particulière d'une Communauté Agricole, ce n'est pas une société.

iv) Tableau récapitulatif des entretiens réalisés aux sous-traitants de main d'œuvre agricole

N°	Commune	Localité	Lieu	Date	Prénom	Nom	Sexe	Affiliation
1	Ovalle	Ovalle	Maison de l'interviewée	28/10/08	Ana	Castillo	Féminin	Secrétaire de l'Organisation des <i>Contratistas</i> de la Province du Limarí.
2	Monte Patria	Chañaral Alto	Maison de l'interviewé	03/12/08	Edgardo	Acosta	Masculin	Petit producteur de raisin de table.
3	Ovalle	Ovalle	Maison de l'interviewé	09/03/2009	José	Salfado	Masculin	---

i) Documents du travail agricole saisonnier (contrats, bulletins de paiement, bulletins de paiement de sécurité sociale, bulletin des risques du travail agricole saisonnier)

Provida

CONTRATO DE TRABAJO

En _____ Ovalle _____ a 18 de Noviembre Año 2007.
entre don Andrés Baladot Velásquez R.U.T. 8.101.134-4 con domicilio
en Ovalle calle Libertad N° 183
y don Daniel delo Rivera Jega R.U.T. 16.324.438-K de nacionalidad Chilena
nacido el 27 de Marzo Año 1986, domiciliado en calle Humberto Araya
N° 750 de estado civil Soltero y procedente de Ovalle
se ha convenido en el siguiente CONTRATO DE TRABAJO, para cuyos efectos las partes convienen denominarse, respectivamente, EMPLEADOR Y TRABAJADOR.

1º- El Trabajador se compromete a ejecutar el trabajo de Deshoje
_____ en el establecimiento de Aconcagua
denominado Canta Rama
y ubicado en Nueva Aurora calle Parcelas N° 37
pudiendo ser trasladado a otro domicilio, o labores similares, dentro de la ciudad, por causa justificada, sin que ello importe menoscabo para el Trabajador.

2º- La jornada de trabajo será la siguiente lunes a viernes
8⁰⁰ a 12⁰⁰
13⁰⁰ a 18⁰⁰

3º- El tiempo extraordinario se pagará con el recargo legal y se cancelará conjuntamente con el respectivo sueldo.

4º- El Empleador se compromete a remunerar al Trabajador con la suma de \$ 4800
cuatro mil ochocientos pesos como sueldo fijo por día
además se asigna al Trabajador una comisión de _____
Las remuneraciones se pagarán quincenalmente por iguales periodos vencidos, en dinero efectivo, moneda nacional y del monto de ellas el Empleador hará las deducciones que establecen las leyes vigentes.

5º- El Empleador se compromete a suministrar al Trabajador los siguientes beneficios que aprecian las partes en la forma que se indica: (casa, luz, alimentación, combustible, etc.)

6º- El presente contrato durará hasta término fiena
y podrá ponérsele término cuando concurren para ello causas justificadas que, en conformidad a la ley, puedan producir su caducidad, o sea permitido dar al Trabajador el aviso de desahucio con 30 días de anticipación, a lo menos.

7º- Se entienden incorporadas al presente contrato todas las disposiciones legales que se dicten con posterioridad a la fecha de suscripción y que tengan relación con él.

8º- Se deja constancia que don Daniel Eduardo delo Rivera Jega
ingresó al servicio el 18 de Noviembre Año 2007

FIRMA DEL TRABAJADOR: 16.324.438-K CED. NAC. IDENTIDAD

FIRMA DEL EMPLEADOR: 8.101.134-4 CED. NAC. IDENTIDAD R.U.T.

NOTA: "La duración del contrato de plazo fijo no podrá exceder de un año, después del cual se transforma en indefinido. El Trabajador que hubiere prestado servicios discontinuos en virtud de más de dos contratos a plazo durante doce meses o más en un periodo de quince meses contados de la primera contratación, se presumirá legalmente que ha sido contratado por una duración indefinida.
Los contratos de menores de 18 años y mayores de 15, pueden celebrar contratos de trabajo si cuentan con autorización expresa del padre o madre, a falta de ellos, del abuelo paterno o materno, o a falta de éstos, los guardadores, personas o instituciones que hayan tomado a su cargo al menor, o a falta de todos los

**CONTRATO DE TRABAJO PARA TRABAJADOR AGRICOLA
FAENAS O LABORES DE TEMPORADA**

En la ciudad de **Ovalle**, a **05 de Mayo de 2008**, entre la empresa **AGRICOLA UAC LTDA.**, R.U.T. N. **79.534.860-3**, domiciliado en **Los Nogales de Camarico S/N**, en adelante el **EMPLEADOR** y don(a) : **DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA** RUT.: **16.324.439-K**, nacionalidad: **Chilena**, estado civil: **Soltero(a)**, fecha de nacimiento: **27 de Marzo de 1986**, profesión u Oficio: , domiciliado en :**Humberto Araya Araya # 750 OVALLE**, ciudad de: **OVALLE**, procedente de: **OVALLE** en adelante, el **TRABAJADOR(A)**, se ha convenido el siguiente contrato de trabajo:

PRIMERO: El **TRABAJADOR(A)** se obliga durante la temporada 2007/2008 a ejecutar las labores de : **Trabajador Agrícola, Faena Cosecha de Almendras** en el predio denominado **UAC La Granja**, ubicado en **Los Nogales de Camarico S/N** comuna de **Ovalle**.

SEGUNDO: Si por las condiciones climáticas no fuera posible al trabajador agrícola realizar las tareas convenidas en este contrato, deberá desempeñar las que el **EMPLEADOR** le encomiende, compatible con dichas condiciones climáticas, aun cuando no estén expresamente indicadas en la cláusula anterior.

TERCERO: El presente contrato terminara cuando concluyan las faenas o labores que le dieron origen, sin perjuicio que, considerando que las faenas o labores que se pactan de encuentran directamente relacionadas con la fruta y, precisamente con el volumen o cantidad de ella, las partes acuerdan que, el presente contrato de trabajo podrá terminar antes que, acaben totalmente las faenas o labores para las cuales fue contratado el **TRABAJADOR(A)** cuando la disminución de los volúmenes o cantidades de fruta haga necesario reducir el número de trabajadores contratados para la misma faena o labor, entendiéndose que, han concluido las faenas o labores que le dieron origen, sin otra obligación para el **EMPLEADOR**, de conformidad con lo dispuesto por el artículo 162 de Código del Trabajo que, dar el correspondiente aviso de termino de contrato en los plazos y forma fijada en la Ley.

CUARTO: El **TRABAJADOR(A)** percibirá una remuneración en base a trato bruto diario de acuerdo a la tabla de valores por faena o tarea detallada en documento anexo que forma parte integrante del presente contrato para todos los efectos que haya lugar. La remuneración pactada se pagara mensualmente.

QUINTO: La jornada de Trabajo será de 45 horas semanales, distribuidas de la siguiente forma:
Lunes a Viernes de 08:00 a 18:00 hrs con una hora de colacion.

Por circunstancias que, afecten a todo el proceso el **EMPLEADOR** podrá alterar la distribución de la jornada de trabajo y horario antes estipulada, dando el aviso correspondiente **TRABAJADOR** de acuerdo a las normas legales pertinentes, que, es aceptado y reconocido por el **TRABAJADOR(A)**.

SEXTO: Las partes convienen en que la jornada ordinaria trabajo puede comprender Domingos o festivos atendido que, labores pactadas en el presente contrato exigen continuidad por la naturaleza de sus procesos y deben efectuarse en estaciones o periodos determinados.

SEPTIMO: El **TRABAJADOR(A)** declara que su regimen previsional es el siguiente :

REGIMEN DE PENSIONES : **Provida**
REGIMEN DE SALUD : **Fonasa**

El TRABAJADOR(A) se compromete a comunicar por escrito al EMPLEADOR todo cambio o rectificación de régimen de pensiones o salud que le corresponda y ello con la debida oportunidad. En todo caso, se deja constancia que, no es de responsabilidad del EMPLEADOR las consecuencias de eventuales datos erróneos dados para estos efectos por parte del TRABAJADOR(A).

OCTAVO: Las partes dejan expresa constancia que el presente contrato entrara en vigencia a contar del **05 de Mayo de 2008**, fecha a contar de la cual el TRABAJADOR(A) ingresa al servicio del EMPLEADOR.

NOVENO: El EMPLEADOR entregará al TRABAJADOR(A) ropa de trabajo, herramientas e implementos de seguridad de acuerdo a la clase de faena que realice, los que el trabajador reconoce como de dominio de la Empresa y que, el TRABAJADOR(A) tendrá la obligación de utilizar y mantener en buen estado de uso y conservación, por tanto, será su responsabilidad la limpieza, los deterioros que no guarden relación con el desgaste por el uso natural o pérdidas que por su culpa ellos sufran.

EL TRABAJADOR(A) deberá restituir la ropa de trabajo, herramientas e implementos de seguridad al término de la relación laboral en el estado que fueron entregados, habida consideración de su desgaste por el uso natural y habitual. En el evento que, el TRABAJADOR(A) no efectúe su restitución o llevándola a cabo esta no sea en los términos expresados, el TRABAJADOR(A) conviene en aceptar y autorizar al EMPLEADOR para que proceda a descontar de su remuneración con un tope del 15% de ella, el valor de la ropa de trabajo, herramientas o implementos de seguridad entregados que falten o se encuentren notoriamente deteriorados más allá de su uso natural y habitual, según el valor convenido en la tabla de devaluación.

DECIMO: Para todos los efectos de este contrato las partes fijan domicilio en la ciudad de y se someten a la jurisdicción de sus tribunales de Justicia.

DECIMO PRIMERO: El presente contrato se suscribe en cuatro ejemplares de un mismo tenor y data, quedando uno en poder del empleador y uno en poder del trabajador, declarando este ultimo haber recibido en este acto el ejemplar a su entera satisfacción.

TRABAJADOR(A)
R.U.T. : 16.324.439-K

pp AGRICOLA UAC LTDA.
RUT 79.534.860-3

Recibí copia TRABAJADOR(A)

ANEXO CONTRATO DE TRABAJO

Con fecha **05 de Mayo del 2008** las partes convienen los siguientes tratos, con sus respectivos valores que se adjuntan en cuadro de tratos

Codigo	Descripcion	Tarifa
900008	Amarra de Camiones/Recepcion	6000
900020	Anotador (a) Cosecha	5000
900043	Calicatas	6000
900045	Carga y Descarga Camiones	6
900051	Colocar Esponja	20
900056	Colosero Terreno Cosecha	8
900068	Control Pudricion Uva	6000
900071	Cosecha Almandras	5000
900072	Cosecha Almandras	100
900073	Cosecha Almandras	250
900081	Cosecha y limpia Red Globe	260
900093	Despachador (a) y Recepción Terreno	6000
900151	Lavado y desinfeccion de Bandejas 3/4	60
900296	Control estado Fenologico	6000

Copias: el presente anexo de contrato de trabajo se suscribe en tres ejemplares del mismo tenor, quedando uno en poder de cada una de las partes el tercero debera remitirse a la Inspeccion del Trabajo.

Firma Trabajador
16.324.439-k

pp AGRICOLA UAC LTDA.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA

05 de Mayo del 2008

Recibi copia y cuadro de Tratos:

**CONTRATO DE TRABAJO PARA TRABAJADOR AGRICOLA
FAENAS O LABORES DE TEMPORADA**

En la ciudad de **Ovalle**, a **16 de Junio de 2008**, entre la empresa **AGRICOLA UAC LTDA.**, R.U.T. N. **79.534.860-3**, domiciliado en **Los Nogales de Camarico S/N**, en adelante el **EMPLEADOR** y don(a) : **DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA** RUT.: **16.324.439-K**, nacionalidad: **Chilena**, estado civil: **Soltero(a)**, fecha de nacimiento: **27 de Marzo de 1986**, profesión u Oficio: , domiciliado en :**Humberto Araya Araya # 750 OVALLE**, ciudad de: **OVALLE**, procedente de: **OVALLE** en adelante, el **TRABAJADOR(A)**, se ha convenido el siguiente contrato de trabajo:

PRIMERO: El **TRABAJADOR(A)** se obliga durante la temporada 2007/2008 a ejecutar las labores de : **Trabajador Agrícola, en la faena Cosecha de Limones** en el predio denominado **UAC La Granja**, ubicado en **Los Nogales de Camarico S/N** comuna de **Ovalle**.

SEGUNDO: Si por las condiciones climáticas no fuera posible al trabajador agrícola realizar las tareas convenidas en este contrato, deberá desempeñar las que el **EMPLEADOR** le encomiende, compatible con dichas condiciones climáticas, aun cuando no estén expresamente indicadas en la cláusula anterior.

TERCERO: El presente contrato terminara cuando concluyan las faenas o labores que le dieron origen, sin perjuicio que, considerando que las faenas o labores que se pactan de encuentran directamente relacionadas con la fruta y, precisamente con el volumen o cantidad de ella, las partes acuerdan que, el presente contrato de trabajo podrá terminar antes que, acaben totalmente las faenas o labores para las cuales fue contratado el **TRABAJADOR(A)** cuando la disminución de los volúmenes o cantidades de fruta haga necesario reducir el numero de trabajadores contratados para la misma faena o labor, entendiéndose que, han concluido las faenas o labores que le dieron origen, sin otra obligación para el **EMPLEADOR**, de conformidad con lo dispuesto por el artículo 162 de Código del Trabajo que, dar el correspondiente aviso de termino de contrato en los plazos y forma fijada en la Ley.

CUARTO: El **TRABAJADOR(A)** percibirá una remuneración en base a trato bruto diario de acuerdo a la tabla de valores por faena o tarea detallada en documento anexo que forma parte integrante del presente contrato para todos los efectos que haya lugar. La remuneración pactada se pagara mensualmente.

QUINTO: La jornada de Trabajo será de 45 horas semanales, distribuidas de la siguiente forma: **Lunes a Viernes de 09:00 a 17:42 con una hora de colación y Sábado de 09:00 a 16:30 hrs., con una hora de colación.**

Por circunstancias que, afecten a todo el proceso el **EMPLEADOR** podrá alterar la distribución de la jornada de trabajo y horario antes estipulada, dando el aviso correspondiente **TRABAJADOR** de acuerdo a las normas legales pertinentes, que, es aceptado y reconocido por el **TRABAJADOR(A)**.

SEXTO: Las partes convienen en que la jornada ordinaria trabajo puede comprender Domingos o festivos atendido que, labores pactadas en el presente contrato exigen continuidad por la naturaleza de sus procesos y deben efectuarse en estaciones o periodos determinados.

SEPTIMO: El **TRABAJADOR(A)** declara que su regimen previsional es el siguiente :

REGIMEN DE PENSIONES : **Provida**
REGIMEN DE SALUD : **Fonasa**

El TRABAJADOR(A) se compromete a comunicar por escrito al EMPLEADOR todo cambio o rectificación de régimen de pensiones o salud que le corresponda y ello con la debida oportunidad. En todo caso, se deja constancia que, no es de responsabilidad del EMPLEADOR las consecuencias de eventuales datos erróneos dados para estos efectos por parte del TRABAJADOR(A).

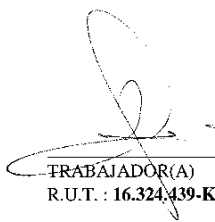
OCTAVO: Las partes dejan expresa constancia que el presente contrato entrara en vigencia a contar del **16 de Junio de 2008**, fecha a contar de la cual el TRABAJADOR(A) ingresa al servicio del EMPLEADOR.

NOVENO: El EMPLEADOR entregará al TRABAJADOR(A) ropa de trabajo, herramientas e implementos de seguridad de acuerdo a la clase de faena que realice, los que el trabajador reconoce como de dominio de la Empresa y que, el TRABAJADOR(A) tendrá la obligación de utilizar y mantener en buen estado de uso y conservación, por tanto, será su responsabilidad la limpieza, los deterioros que no guarden relación con el desgaste por el uso natural o pérdidas que por su culpa ellos sufran.

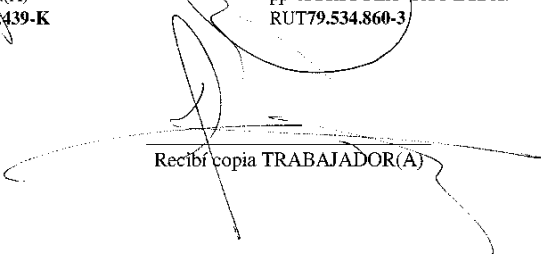
EL TRABAJADOR(A) deberá restituir la ropa de trabajo, herramientas e implementos de seguridad al término de la relación laboral en el estado que fueron entregados, habida consideración de su desgaste por el uso natural y habitual. En el evento que, el TRABAJADOR(A) no efectúe su restitución o llevándola a cabo esta no sea en los términos expresados, el TRABAJADOR(A) conviene en aceptar y autorizar al EMPLEADOR para que proceda a descontar de su remuneración con un tope del 15% de ella, el valor de la ropa de trabajo, herramientas o implementos de seguridad entregados que falten o se encuentren notoriamente deteriorados más allá de su uso natural y habitual, según el valor convenido en la tabla de devaluación.

DECIMO: Para todos los efectos de este contrato las partes fijan domicilio en la ciudad de y se someten a la jurisdicción de sus tribunales de Justicia.

DECIMO PRIMERO: El presente contrato se suscribe en cuatro ejemplares de un mismo tenor y data, quedando uno en poder del empleador y uno en poder del trabajador, declarando este ultimo haber recibido en este acto el ejemplar a su entera satisfacción.


TRABAJADOR(A)
R.U.T. : 16.324.439-K


pp AGRICOLA UAC LTDA.
RUT79.534.860-3

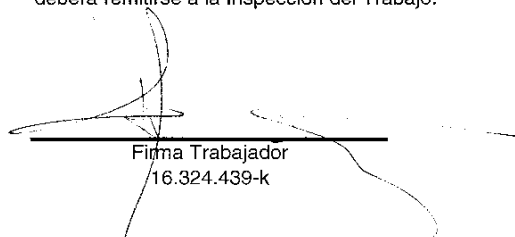

Recibí copia TRABAJADOR(A)

ANEXO CONTRATO DE TRABAJO

Con fecha **16 de Junio del 2008** las partes convienen los siguientes tratos, con sus respectivos valores que se adjuntan en cuadro de tratos

Codigo	Descripcion	Tarifa
900020	Anotador (a) Cosecha	5000
900043	Calicatas	6000
900056	Colosero Terreno Cosecha	6000
900071	Cosecha Limones	18
900073	Cosecha Mandarinas	18
900230	Selección cosecha	6000

Copias: el presente anexo de contrato de trabajo se suscribe en tres ejemplares del mismo tenor, quedando uno en poder de cada una de las partes el tercero debera remitirse a la Inspeccion del Trabajo.


Firma Trabajador
16.324.439-k

pp AGRICOLA UAC LTDA.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA

16 de Junio del 2008

Recibi copia y cuadro de Tratos:

Exemple d'un bulletin de paiement à la pièce

DETALLE DE LABORES DIARIAS Julio de 2008						
O: 16324439-K DE LA RIVERA VEGA, DANIEL EDUARDO						
desde: 01/07/2008 al: 31/07/2008						
Fecha	Concepto	Descripción	Valor unit.	T/D	Cant./%dia	Total
30/06/2008	900071	Cosecha (*)	5300,00	Dia	100,00	5.300,00
01/07/2008	900071	Cosecha	15140,00	Trato	1,00	15.140,00
01/07/2008	900073	Cosecha	22,00	Trato	195,00	4.290,00
01/07/2008	900184	Permiso sin Goce de Sueldo	1,00	Falta	50,00	0,00
02/07/2008	900071	Cosecha	18,00	Trato	302,00	5.436,00
02/07/2008	900171	Mantenciones Generales de Huerto	5300,00	Trato	1,00	5.300,00
03/07/2008	900073	Cosecha	22,00	Trato	201,00	4.422,00
03/07/2008	0	Ajuste Sueldo Mínimo	5300,00	Ajuste	0,00	878,00
04/07/2008	900184	Permiso sin Goce de Sueldo	1,00	Falta	100,00	0,00
05/07/2008	900071	Cosecha	20,00	Trato	392,00	7.840,00
06/07/2008	0	Semana Corrida	48606,00	S/C	6,00	8.101,00
						51.407,00
07/07/2008	900071	Cosecha	20,00	Trato	280,00	5.600,00
07/07/2008	900073	Cosecha	22,00	Trato	151,00	3.322,00
08/07/2008	900073	Cosecha	22,00	Trato	70,00	1.540,00
08/07/2008	900071	Cosecha	20,00	Trato	254,00	5.080,00
09/07/2008	900071	Cosecha	20,00	Trato	269,00	5.380,00
09/07/2008	900073	Cosecha	22,00	Trato	132,00	2.904,00
10/07/2008	900071	Cosecha	20,00	Trato	339,00	6.780,00
11/07/2008	900071	Cosecha	20,00	Trato	223,00	4.460,00
11/07/2008	0	Ajuste Sueldo Mínimo	5300,00	Ajuste	0,00	840,00
12/07/2008	900184	Permiso sin Goce de Sueldo	1,00	Falta	100,00	0,00
13/07/2008	0	Semana Corrida	35906,00	S/C	6,00	5.984,33
						41.890,33
14/07/2008	900200	Poda	125,00	Trato	25,00	3.125,00
14/07/2008	0	Ajuste Sueldo Mínimo	5300,00	Ajuste	0,00	2.175,00
15/07/2008	900200	Poda	125,00	Trato	32,00	4.000,00
15/07/2008	0	Ajuste Sueldo Mínimo	5300,00	Ajuste	0,00	1.300,00
17/07/2008	900200	Poda	125,00	Trato	40,00	5.000,00
17/07/2008	0	Ajuste Sueldo Mínimo	5300,00	Ajuste	0,00	300,00
18/07/2008	900200	Poda	125,00	Trato	11,00	1.375,00
18/07/2008	900184	Permiso sin Goce de Sueldo	1,00	Falta	50,00	0,00
18/07/2008	0	Ajuste Sueldo Mínimo	5300,00	Ajuste	0,00	1.275,00
19/07/2008	900184	Permiso sin Goce de Sueldo	1,00	Falta	100,00	0,00
20/07/2008	0	Semana Corrida	18550,00	S/C	5,00	7.420,00
						25.970,00
21/07/2008	900184	Permiso sin Goce de Sueldo	0,00	Falta	100,00	0,00
22/07/2008	900184	Permiso sin Goce de Sueldo	0,00	Falta	100,00	0,00
						0,00

Exemple de bulletin de paiement de sécurité sociale



ESTADO DE CUENTAS DE CAPITALIZACION INDIVIDUAL

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
0000000 OVALLE



000317

RUT : 16.324.439-K
NUMERO INTERNO : 089-06486174-01
PERIODO : MAY/2008 AGO/2008

SR. (A) AFILIADO : Para mayor información ingrese a www.bbvaprovida.cl, o llámenos al 600 - 20 10 150 informe a su empleador que puede electuar los pagos de cotizaciones previsionales en www.previred.com

	FONDO A	FONDO B	FONDO C	FONDO D	FONDO E	TOTAL
Total Ahorro Previsional						
Saldo inicial en pesos (\$) al 30/04/2008	0	135.327	0	0	0	135.327
Número de cuotas	0	9.65	0	0	0	
Valor cuota (\$) 25.304,26		20.349,36	19.748,08	18.383,36	19.490,82	
COTIZACIONES OBLIGATORIAS						
Saldo inicial en pesos al 30/04/2008	0	135.327	0	0	0	135.327
Cotizaciones Obligatorias pagadas en:						
MAYO *		16.583				16.583
JUNIO		16.081				16.081
JULIO		19.267				19.267
AGOSTO *		20.362				20.362
Comisiones cobradas: Fija: Porcentual: 2,59%						
MAYO		3.405				3.405
JUNIO		3.293				3.293
JULIO		3.126				3.126
AGOSTO		4.168				4.168
Otros Egresos		84				84
Generancia (o Pérdida) obtenida durante el cuatrimestre		6.984				6.984
Saldo final en pesos al 31/08/2008	0	182.560	0	0	0	182.560
* Cesación o inicio de labores informado por el empleador.						
Total Ahorro Previsional						
Número de cuotas	0	9.34	0	0	0	
Valor Cuota	23.572,04	19.549,08	19.618,22	16.574,96	20.004,96	
Saldo final en pesos (\$) al 31/08/2008	0	182.560	0	0	0	182.560

Infórmese sobre la rentabilidad de su Fondo de Pensiones, las comisiones y el resultado de la medición de la calidad de servicio de su AFP, en www.safp.cl. Es su derecho informarse.

Informamos a Usted que a contar de Octubre de 2008, la comisión porcentual será de 2,64%.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
16324439-K
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
OVALLE
OVALLE



Razón Social Empleador : MARIA VELIZ VEGA
Rut Empleador : 07213039-1
Cuatrimestre : MAY/2008 AGO/2008

ESTADO DE MOROSIDAD

I.- COTIZACIONES DECLARADAS Y NO PAGADAS

MES/MTO s	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Conv.	Trab. Pesado	Indem.	ESTADO	RESOLUCION	TRIBUNAL	ROL
MAYO									
JUNIO									
JULIO									
AGOSTO									

II.- MOROSIDAD PRESUNTA

MES	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Convenidos	Trabajo Pesado	Indemnización
MAYO	NO PAGADA				
JUNIO	NO PAGADA				
JULIO					
AGOSTO	NO PAGADA				

AFP PROVIDA no registra pago ni declaración y de no pago por sus cotizaciones previsionales por los meses señalados con la frase "NO PAGADA". En caso de haber trabajado algunos de los meses, debe acercarse a aclarar la situación a uno de nuestros Centro de Servicios Previsionales o llamando al 600-2010150

Sr. Afiliado, para iniciar las acciones de cobranza:

Usted, el sindicato o asociación gremial a que pertenezca puede reclamar ante el juzgado que corresponda.

No necesita de un abogado.

Debe adjuntar los siguientes documentos:

- Su liquidación de remuneraciones pagadas en la que conste la retención de cotizaciones.
- Certificado de su AFP que señale que no han sido pagadas las cotizaciones.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
16324439-K
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
OVALLE
OVALLE
Razón Social Empleador : MANUEL LANAS NUNEZ
Rut Empleador : 07562633-9
Cuatrimestre : MAY/2008 AGO/2008



ESTADO DE MOROSIDAD

I.- COTIZACIONES DECLARADAS Y NO PAGADAS

MES/MTO S	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Conv.	Trab. Pesado	Indem.	ESTADO	RESOLUCION	TRIBUNAL	ROL
MAYO									
JUNIO									
JULIO									
AGOSTO									

II.- MOROSIDAD PRESUNTA

MES	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Convenidos	Trabajo Pesado	Indemnización
MAYO	NO PAGADA				
JUNIO	NO PAGADA				
JULIO	NO PAGADA				
AGOSTO	NO PAGADA				

AFP PROVIDA no registra pago ni declaración y de no pago por sus cotizaciones previsionales por los meses señalados con la frase "NO PAGADA". En caso de haber trabajado algunos de los meses, debe acercarse a aclarar la situación a uno de nuestros Centro de Servicios Previsionales o llamando al 600-2010150

Sr. Afiliado, para iniciar las acciones de cobranza:

Usted, el sindicato o asociación gremial a que pertenezca puede reclamar ante el juzgado que corresponda.

No necesita de un abogado.

Debe adjuntar los siguientes documentos:

- Su liquidación de remuneraciones pagadas en la que conste la retención de cotizaciones.
- Certificado de su AFP que señale que no han sido pagadas las cotizaciones.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
16324439-K
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
OVALLE
OVALLE
Razón Social Empleador : DAVID SANTANDER OLMOS
Rut Empleador : 13747324-0
Cuatrimestre : MAY/2008 AGO/2008



ESTADO DE MOROSIDAD

I.- COTIZACIONES DECLARADAS Y NO PAGADAS

MES/MTO	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Conv.	Trab. Pesado	Indem.	ESTADO	RESOLUCION	TRIBUNAL	ROL
MAYO									
JUNIO									
JULIO									
AGOSTO									

II.- MOROSIDAD PRESUNTA

MES	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Convenidos	Trabajo Pesado	Indemnización
MAYO	NO PAGADA				
JUNIO	NO PAGADA				
JULIO	NO PAGADA				
AGOSTO	NO PAGADA				

AFP PROVIDA no registra pago ni declaración y de no pago por sus cotizaciones previsionales por los meses señalados con la frase "NO PAGADA". En caso de haber trabajado algunos de los meses, debe acercarse a aclarar la situación a uno de nuestros Centro de Servicios Previsionales o llamando al 600-2010150

Sr. Afiliado, para iniciar las acciones de cobranza:

Usted, el sindicato o asociación gremial a que pertenezca puede reclamar ante el juzgado que corresponda.

No necesita de un abogado.

Debe adjuntar los siguientes documentos:

- Su liquidación de remuneraciones pagadas en la que conste la retención de cotizaciones.
- Certificado de su AFP que señale que no han sido pagadas las cotizaciones.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
16324439-K
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
OVALLE
OVALLE
Razón Social Empleador : PAOLA ALVAREZ CABEZAS
Rut Empleador : 14313959-K
Cuatrimestre : MAY/2008 AGO/2008



ESTADO DE MOROSIDAD

I.- COTIZACIONES DECLARADAS Y NO PAGADAS

MES/NTOS	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Conv.	Trab. Pesado	Indem.	ESTADO	RESOLUCION	TRIBUNAL	ROL
MAYO									
JUNIO									
JULIO									
AGOSTO									

II.- MOROSIDAD PRESUNTA

MES	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Convenidos	Trabajo Pesado	Indemnización
MAYO	NO PAGADA				
JUNIO	NO PAGADA				
JULIO	NO PAGADA				
AGOSTO	NO PAGADA				

AFP PROVIDA no registra pago ni declaración y de no pago por sus cotizaciones previsionales por los meses señalados con la frase "NO PAGADA". En caso de haber trabajado algunos de los meses, debe acercarse a aclarar la situación a uno de nuestros Centro de Servicios Previsionales o llamando al 600-2010150

Sr. Afiliado, para iniciar las acciones de cobranza:

Usted, el sindicato o asociación gremial a que pertenezca puede reclamar ante el juzgado que corresponda.

No necesita de un abogado.

Debe adjuntar los siguientes documentos:

- Su liquidación de remuneraciones pagadas en la que conste la retención de cotizaciones.
- Certificado de su AFP que señale que no han sido pagadas las cotizaciones.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
16324439-K
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
OVALLE
OVALLE
Razón Social Empleador : MARCO CORTES RIVERA
Rut Empleador : 14370812-8
Cuatrimestre : MAY/2008 AGO/2008



ESTADO DE MOROSIDAD

I.- COTIZACIONES DECLARADAS Y NO PAGADAS

MES/MTOS	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Conv.	Trab. Pesado	Indem.	ESTADO	RESOLUCION	TRIBUNAL	ROL
MAYO									
JUNIO									
JULIO									
AGOSTO									

II.- MOROSIDAD PRESUNTA

MES	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Convenidos	Trabajo Pesado	Indemnización
MAYO	NO PAGADA				
JUNIO	NO PAGADA				
JULIO	NO PAGADA				
AGOSTO	NO PAGADA				

AFP PROVIDA no registra pago ni declaración y de no pago por sus cotizaciones previsionales por los meses señalados con la frase "NO PAGADA". En caso de haber trabajado algunos de los meses, debe acercarse a aclarar la situación a uno de nuestros Centro de Servicios Previsionales o llamando al 600-2010150

Sr. Afiliado, para iniciar las acciones de cobranza:

Usted, el sindicato o asociación gremial a que pertenezca puede reclamar ante el juzgado que corresponda.

No necesita de un abogado.

Debe adjuntar los siguientes documentos:

- Su liquidación de remuneraciones pagadas en la que conste la retención de cotizaciones.
- Certificado de su AFP que señale que no han sido pagadas las cotizaciones.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
16324439-K
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
OVALLE
OVALLE



Razón Social Empleador : ANDRES DEL TRANS BOLADOS VELASQUEZ
Rut Empleador : 09101134-4
Cuatrimestre : MAY/2008 AGO/2008

ESTADO DE MOROSIDAD

I.- COTIZACIONES DECLARADAS Y NO PAGADAS

MES/MTOS	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Conv.	Trab. Pesado	Indem.	ESTADO	RESOLUCION	TRIBUNAL	ROL
MAYO									
JUNIO									
JULIO									
AGOSTO									

II.- MOROSIDAD PRESUNTA

MES	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Convenidos	Trabajo Pesado	Indemnización
MAYO	NO PAGADA				
JUNIO	NO PAGADA				
JULIO	NO PAGADA				
AGOSTO	NO PAGADA				

AFP PROVIDA no registra pago ni declaración y de no pago por sus cotizaciones previsionales por los meses señalados con la frase "NO PAGADA". En caso de haber trabajado algunos de los meses, debe acercarse a aclarar la situación a uno de nuestros Centro de Servicios Previsionales o llamando al 600-2010150

Sr. Afiliado, para iniciar las acciones de cobranza:

Usted, el sindicato o asociación gremial a que pertenezca puede reclamar ante el juzgado que corresponda. No necesita de un abogado.

Debe adjuntar los siguientes documentos:

- Su liquidación de remuneraciones pagadas en la que conste la retención de cotizaciones.
- Certificado de su AFP que señale que no han sido pagadas las cotizaciones.

DANIEL EDUARDO DE LA RIVERA VEGA
16324439-K
PJE. HUMBERTO ARAYA ARAYA 750POB. CANCHA RAYADA
OVALLE
OVALLE
Razón Social Empleador : AGRO SERVICIOS SAN CARLOS SA
Rut Empleador : 76979130-2
Cuatrimestre : MAY/2008 AGO/2008



ESTADO DE MOROSIDAD

I.- COTIZACIONES DECLARADAS Y NO PAGADAS

MES/MTO #	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Conv.	Trab. Pesado	Indem.	ESTADO	RESOLUCION	TRIBUNAL	ROL
MAYO									
JUNIO									
JULIO									
AGOSTO									

II.- MOROSIDAD PRESUNTA

MES	Obligatoria	Voluntaria	Dep. Convenidos	Trabajo Pesado	Indemnización
MAYO	NO PAGADA				
JUNIO	NO PAGADA				
JULIO	NO PAGADA				
AGOSTO	NO PAGADA				

AFP PROVIDA no registra pago ni declaración y de no pago por sus cotizaciones previsionales por los meses señalados con la frase "NO PAGADA". En caso de haber trabajado algunos de los meses, debe acercarse a aclarar la situación a uno de nuestros Centro de Servicios Previsionales o llamando al 600-2010150

Sr. Afiliado, para iniciar las acciones de cobranza:

Usted, el sindicato o asociación gremial a que pertenezca puede reclamar ante el juzgado que corresponda.

No necesita de un abogado.

Debe adjuntar los siguientes documentos:

- Su liquidación de remuneraciones pagadas en la que conste la retención de cotizaciones.
- Certificado de su AFP que señale que no han sido pagadas las cotizaciones.

EMPRESA : MARIA VELIZ

**"Responsabilidad de Informar los Riesgos Laborales
(Derecho a Saber)"**

DEL DERECHO DE SABER

Artículo 44°: El empleador deberá informar oportuna y convenientemente a todos sus trabajadores, acerca de los riesgos que entrañan sus labores, de las medidas preventivas y de los métodos de trabajo correctos. Informará especialmente acerca de los elementos, productos y sustancias que deben utilizar en los procesos de producción, sobre los límites de exposición permisible de esos productos, acerca de los peligros para la salud y sobre las medidas de control y prevención que deben adoptar para evitar tales riesgos.

Artículo 45°: La obligación de informar debe ser cumplida al momento de contratar a los trabajadores o de crear actividades que impliquen riesgos, y se hará a través de los Comités Paritarios de Higiene y Seguridad y de los Departamentos de Prevención de Riesgos en su caso.

Artículo 46°: El empleador deberá mantener los equipos y dispositivos técnicamente necesarios para reducir a niveles mínimos los riesgos que puedan presentarse en los sitios de trabajo.

ARTICULO 47º - Con el propósito de entregar una orientación que facilite a la empresa el desarrollo de esta parte del Reglamento, se indican a continuación algunos riesgos comunes a diversas actividades.

RIESGOS EXISTENTES	CONSECUENCIAS	MEDIDAS PREVENTIVAS
Manejo de materiales	- Lesiones por sobreesfuerzos (Lumbagos).	Para el control de los riesgos en la actividad de manejo de materiales, es fundamental que los supervisores y trabajadores conozcan las características de los materiales y los riesgos que éstos presentan. Entre las medidas preventivas podemos señalar: - Al levantar materiales, el trabajador deberá doblar las rodillas y mantener la espalda lo más recta posible - Si es necesario se deberá complementar los métodos manuales de trabajo con el uso de elementos auxiliares. - Se deberá utilizar los equipos de protección personal que la situación aconseje (guantes, calzado de seguridad, etc.)
Proyección de partículas	Lesiones como por ej. - Cuerpos extraños - Conjuntivitis - Erosiones - Quemaduras	En las actividades que exista riesgo de proyección de partículas, los supervisores deberán asegurarse que las máquinas y equipos cuenten con protecciones y que éstas permanezcan en su lugar y en óptimas condiciones. A su vez, los trabajadores, deberán utilizar en forma permanente equipos protectores

RIESGOS EXISTENTES	CONSECUENCIAS	MEDIDAS PREVENTIVAS
		visuales y faciales que indique la supervisión, tales como gafas, lentes con vidrio endurecidos y protección lateral, caretas, protector facial, etc.
Caidas del mismo y distinto nivel	- Esguinces - Heridas - Fracturas - Contusiones - Lesiones múltiples	Para evitar la ocurrencia de este tipo de accidentes, es preciso adoptar las siguientes medidas: - Evitar correr dentro del establecimiento y por las escaleras de tránsito. - Al bajar por una escalera se deberá utilizar el respectivo pasamanos. - Utilizar calzado apropiado - Cuando se vaya a utilizar una escalera tipo tijeras, cerciorarse de que esté completamente extendida antes de subirse. - Las escalas no deben pintarse, cuando más barnizarse de color natural y deberán mantenerse libres de grasas o aceites para evitar accidentes.
Exposición a ruido industrial	Disminución de la capacidad auditiva	En aquellos lugares, donde no ha sido posible eliminar o controlar el riesgo, los trabajadores deberán utilizar protectores auditivos.

Riesgo Asociados al Cargo	Medidas de Prevención y/o Control	Elementos de Protección personal
Caídas mismo nivel Atropellamiento	Evite correr; transite calle y recorridos formales, en caminos compartidos transite enfrentando conductor.	No corresponde
Caídas distinto nivel	Utilice "loros" bien contruidos con alambres galvanizado y secciones de las patas adecuadas.	Protección cuerpo completa / protección respiratoria / gafas protectoras / botas.
Lesiones oculares	Utilice elementos de protección visual al podar / desramar / manejar y picar sarmiento / transporte / corte y manipulación de alambres en la manutención de parronales.	Gafas protectoras
Golpeado por / Contra / Con herramientas	Mantener herramientas en buenas condiciones / Tensores / Equipos trabajo de alambrado.	Gafas protectoras Guantes descarné
Sobreesfuerzo	En el manejo de materiales considere: doblar rodillas al levantar objetos, pida ayuda o utilice elementos auxiliares como carretillas u otros para trasladar materiales que superen su condición.	Guantes
Contacto con productos agro sanitarios	Actuar conforme los procedimientos de aplicación / resguardo / almacenamiento y de higiene personal que existan para cada tipo. Después de cada aplicación deberá ducharse y usar ropa distinta.	Protección cuerpo completa / Protección respiratoria / gafas protectoras / botas.
Lesiones por rayo solar	Utilice protector solar al exponerse al sol.	Bloqueador / gorros / gafas

ii) Documents du syndicat des saisonniers

Extrait du cahier de registre du syndicat SINTEMOR

NOMBRES	Edad	E. CIVIL	Nacionalidad	Fecha Ingreso	Profesion	DOMICILIO	CARNET	FIRMA	
Andrés Camacho	57	sol	chileno	29/01/07	Compartido	Pat. S. 110021	6.675.548.7		Aliados 62
Arturo Alvarado	34	sol	Chileno	29/01/07	terpura	526. Charles B. 24	12.426.386.7		873
Arturo Alvarado	42	sol	chileno	29/01/07	terpura	Los Rios, 110021	10.11.078.7		779
Arturo Alvarado	58	CAS	chileno	29/01/07	terpura	ALCANTAR, 110021	11.3.11.078.7		9525
Arturo Alvarado	40	sol	chileno	29/01/07	terpura	Los Rios, 110021	10.5.4.11.078.7		
Arturo Alvarado	32	sol	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	14.31.3.86.5.8		8762
Arturo Alvarado	38	Cas	Chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	12.10.3.5.11.078.7		8389
Arturo Alvarado	31	sol	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	12.9.11.078.7		
Arturo Alvarado	59	viuda	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	8.4.25.5.5.4.8		
Arturo Alvarado	49	Cas	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	7.7.1.1.1.1.1.1.1		8333
Arturo Alvarado	74	Cas	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	3.086.9.1.1.1.1		98152
Arturo Alvarado	32	sol	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	14.30.1.3.5.2.4		858711
Arturo Alvarado	39	Cas	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	10.9.1.1.1.1.1.1.1		88313
Arturo Alvarado	39	soltera	chileno	29/01/07	terpura	Diseno, 110021	11.3.2.1.1.1.1.1		053-62
Arturo Alvarado	28	soltera	peruano	29/01/07	terpura	Diseno, 110021	22.30.5.1.1.1.1		860811
Arturo Alvarado	20	sol	chileno	29/01/07	Compartido	Diseno, 110021	16.5.6.6.5.1.1.1		95657
Arturo Alvarado	52	soltera	chileno	29/01/07	terpura	Diseno, 110021	7.4.5.6.6.6.7		88776

NOMBRES	Edad	E. Civil	Nacionalidad	Fecha Ingreso	Profesión	DOMICILIO	CARNET	FIRMA	
ASTORZA						Vicente Aguirre 550			
GUISO	23	soltero	chileno	29/07/07	temporero	Pobl. Lirio	15512514	<i>[Signature]</i>	8420
ZEPEDO						Los Corrales 66			89478
SEBASTIAN	18	soltero	chileno	29/07/07	temporero	Puntaguti	17.1135060	<i>[Signature]</i>	820028
CONTRERAS						Arturo Jimenez 293			
LORETO	20	soltero	chileno	29/07/07	temporero	COBILGAL	15.029083	<i>[Signature]</i>	
GUEZ COLLO						Aves - Solviedras 355			
ENRIQUE	26	soltero	chileno	29/07/07	temporero	Pobl. Lirio	13.1474513	<i>[Signature]</i>	
ERSDURF HIRANDA						Los Romero 541			
ORLANDO	22	soltero	chileno	29/07/07	temporero	V. el Ponerel	15.28.2877	<i>[Signature]</i>	9423800
BARAHONA						Pozo 9 V. Lirio 1368			775196
HERNAN	23	soltero	chileno	29/07/07	temporero	Pobl. CARIELTAVA	15.201.2671	<i>[Signature]</i>	
CORDOVA						ROBERTO Flores 405			919715
ISABEL	31	soltero	chileno	29/07/07	temporero	ALZETA	13.1792144	<i>[Signature]</i>	
ARAYA						Los Palomos 827			851230
ALFONSO	44	semejero	chileno	29/07/07	temporero	PIEDRA HACIENDA	9.257.4831	<i>[Signature]</i>	82721
LA RIVERA VEGA						Humberto ARAYA 150			85343
EDUARDO	21	soltero	chileno	29/07/07	temporero	CANCHA RAYADA	16.324407-K	<i>[Signature]</i>	89561
ANDREA ARGANDOÑA						LAS LOTAS 728			89619
ENRIQUE	29	soltero	chileno	29/07/07	temporero	PIEDRA HACIENDA	12.771325-1	<i>[Signature]</i>	
ALLANA TORO						ENCERMA NAVIA 1946			
AUDIA ANDREA	31	casada	chilena	29/07/07	temporera	V. TUQUI	14.24.356-2	<i>[Signature]</i>	
ERRA ARAGON						BLAS ALVAREZ JORGE 1500			
STHAN MAURICIO	30	soltero	chileno	29/07/07	temporero	V. TUQUI	13.178303-5	<i>[Signature]</i>	977163
STHIO CORTES						LOS LIRIOS 61			
ENRIQUE	37	soltero	chileno	29/07/07	temporero	B. de Julio	11.911.942-7	<i>[Signature]</i>	
AZA TRARAZABAL						SARGENTO ALDEA 204			
ARCO ANTONIO	27	soltero	chileno	29/07/07	temporero	21 de MAYO	13.534.030-8	<i>[Signature]</i>	9925146
ARAYA						NOELFA ARELLANO 70			89872
ANGELA ANGELICA	26	soltera	chilena	29/07/07	temporera	el rolino	13.747.862-6	<i>[Signature]</i>	823069
BERNARDOS						DAVID PERRY 325			85862
RAUL ANTONIO	46	casado	chileno	29/07/07	temporero		9.101.115-6	<i>[Signature]</i>	
ALTA ARAYA						RAFAEL OLIVERO 858			
IRENE ANDREA	42	casada	chilena	29/07/07	temporera	Pobl. MACALLINES ROQUE	10328.6200	<i>[Signature]</i>	

NOMBRES	Edad	E. Civil	Nacionalidad	Fecha Ingreso	Profesion	DOMICILIO	CARNET	FIRMA	
BYA						WENCESLAO VARELA 824			
ROVICA	42	soltera	chilena	29/07/01	Temporera	Obel los Edo. Wickes	11.008.888	<i>[Signature]</i>	62452
Alonso	42	soltero	chileno	29/01/01	Temporero	Socors # 695	10.204.484-3	<i>[Signature]</i>	6272
Estay	31	soltera	chilena	29/07/01	Temporera	Enrique Jaramilla # 145	14.313.526-6	<i>[Signature]</i>	8-31
Suben	35	soltera	chilena	29/07/01	Temporera	Enrique Jaramilla # 145	13.976.015	<i>[Signature]</i>	62732
Lucy	39	soltera	chilena	29/07/01	Temporera	Enrique Jaramilla # 145	11.324.304	<i>[Signature]</i>	8204
do Edo	42	soltera	chilena	29/07/01	Temporera	Enrique Jaramilla # 145	10.959.050	<i>[Signature]</i>	93922
NA ALUCERIA	38	separado	chileno	29/01/01	Temporero	PEDEO MONT 39	10.842.510-2	<i>[Signature]</i>	97641
Luis	32	soltero	chileno	29/07/01	Temporero	Sillo los Tran. denton	12.770.281-0	<i>[Signature]</i>	855865
Carlos	46	soltero	chileno	29/07/01	Temporero	Pol. Duhes # 1015	8.176.847-1	<i>[Signature]</i>	63082
Bonazo	50	soltero	chileno	29/07/01	Temporero	Clavio de Busby	13.199.000-3	<i>[Signature]</i>	93900
del Carmen	36	soltera	chilena	29/07/01	Temporera	1029 Villa Curruenen	12.266.546	<i>[Signature]</i>	03942
Antonio	42	soltera	chilena	20/07/08	Temporera	Pollo Parada 51	10.614.955-6	<i>[Signature]</i>	7858
ene Mora	30	soltero	chileno	20/07/08	Temporero	Antonio T. # 260	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
ando Coniques	42	soltera	chilena	20/07/08	Temporera	Posta Buchard	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
monia Oroz	30	soltera	chilena	20/07/08	Temporera	Villa Milanes II 1076	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
epicio	21	soltero	chileno	20/07/08	Temporero	Villa Antioque # 01	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
haber Pedro Vergara	22	soltera	chilena	20/07/08	Temporera	Estadio Recoleta	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
on Carlos Pineros	52	soltero	chileno	20/07/08	Temporero	Manuel Antonio Pizarra	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
enables Araya	22	soltera	chilena	20/07/08	Temporera	5906 la Laguna	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
trav	22	soltera	chilena	20/07/08	Temporera	Augusto Varela Araya 2151	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	
aguo Enrique	52	soltero	chileno	20/07/08	Temporero	Estadio Recoleta	13.170.370-7	<i>[Signature]</i>	

iii) Documents de la Direction Régionale du Travail

Taux d'infraction au travail agricole saison 2006-2007

Trabajo Agrícola de Temporada

Octubre 2006 a Abril 2007

INFRACCIONALIDAD 36,06%

TOTAL EMPLEADORES FISCALIZADOS	563
TOTAL TRABAJADORES INVOLUCRADOS	13.494
TOTAL EMPLEADORES SANCIONADOS	203
MONTO MULTAS APLICADAS	\$ 76.020.424
Empresas Mandantes Fiscalizadas	233
Empleadores Contratistas Fiscalizados	330
TOTAL EMPLEADORES FISCALIZADOS	563
Cantidad de Trabajadores Emp. Mandantes	6.986
Cantidad de Trabajadores Emp. Contratistas	6.508
TOTAL TRABAJADORES INVOLUCRADOS	13.494
Cantidad Empresas Mandantes Sancionadas	113
Cantidad Empleadores Contratistas Sancionados	90
TOTAL EMPLEADORES SANCIONADOS	203
MONTO MULTAS APLICADAS	\$ 76.020.424
INFRACCIONALIDAD MANDANTES	48,50%
INFRACCIONALIDAD CONTRATISTAS	27,27%

Resumen Infracciones (Mandantes - Contratistas)

Materia Infraccionada	Cantidad Infrac.	Monto Infrac.	% Infrac.
Saneariento Básico	97	\$ 51.115.639	56,4%
Registro de Asistencia	33	\$ 11.756.662	19,2%
Documentación Laboral	11	\$ 1.753.940	6,4%
Registro de Internamientos	10	\$ 2.287.651	5,8%
Contrato de Trabajo	9	\$ 2.352.897	5,2%
Jornada de Trabajo	6	\$ 3.824.896	3,5%
Trabajo de Menores	5	\$ 2.702.616	2,9%
Remuneraciones	1	\$ 226.121	0,6%
Totales	172	\$ 76.020.424	

MANDANTES

Materia Infraccionada	Cantidad Infrac.	Monto Infrac.	% Infrac.
Saneariento Básico	67	\$ 39.247.577	66,3%
Registro de Asistencia	19	\$ 7.570.193	18,8%
Contrato de Trabajo	6	\$ 1.581.489	5,9%
Jornada de Trabajo	4	\$ 3.117.774	4,0%
Trabajo de Menores	3	\$ 1.350.860	3,0%
Documentación Laboral	1	\$ 175.394	1,0%
Remuneraciones	1	\$ 226.121	1,0%

Taux d'infraction au travail agricole saison 2007-2008

Trabajo Agrícola de Temporada

CONSOLIDADO 2007 - 2008

INFRACCIONALIDAD 6,24%

TOTAL EMPLEADORES FISCALIZADOS	673
TOTAL TRABAJADORES INVOLUCRADOS	16.807
TOTAL EMPLEADORES SANCIONADOS	42
MONTO MULTAS APLICADAS	\$ 25.880.143
Empresas Mandantes Fiscalizadas	292
Empleadores Contratistas Fiscalizados	381
TOTAL EMPLEADORES FISCALIZADOS	673
Cantidad de Trabajadores Emp. Mandantes	10.301
Cantidad de Trabajadores Emp. Contratistas	6.506
TOTAL TRABAJADORES INVOLUCRADOS	16.807
Cantidad Empresas Mandantes Sancionadas	31
Cantidad Empleadores Contratistas Sancionados	11
TOTAL EMPLEADORES SANCIONADOS	42
MONTO MULTAS APLICADAS	\$ 25.880.143
INFRACCIONALIDAD MANDANTES	10,62%
INFRACCIONALIDAD CONTRATISTAS	2,89%

Resumen Infracciones (Mandantes - Contratistas)

Materia Infraccionada	Cantidad Infrac.	Monto Infrac.	% Infrac.
Saneario Básico	14	\$ 7.316.864	33,3%
Registro de Asistencia	6	\$ 3.494.960	14,3%
Trabajo de Menores	6	\$ 4.004.976	14,3%
Jornadas y Descansos	6	\$ 3.663.456	14,3%
Transporte de Trabajadores	3	\$ 1.678.796	7,1%
Documentación Laboral	3	\$ 1.486.352	7,1%
Impedimento de Visita	2	\$ 3.795.162	4,8%
Insistencia	1	\$ 92.897	2,4%
Registro de Intermediarios	1	\$ 346.680	2,4%
Totales	42	\$ 25.880.143	

MANDANTES

Materia Infraccionada	Cantidad Infrac.	Monto Infrac.	% Infrac.
Saneario Básico	14	\$ 7.316.864	45,2%
Registro de Asistencia	5	\$ 3.263.827	16,1%
Jornadas y Descansos	4	\$ 2.555.284	12,9%
Trabajo de Menores	3	\$ 2.556.144	9,7%
Impedimento de Visita	2	\$ 3.795.162	6,5%
Transporte de Trabajadores	1	\$ 958.216	3,2%
Insistencia	1	\$ 92.897	3,2%

iv) Documents de l'Inspection Provinciale du Travail

Acte de constitution de l'Association des Contratistas de la Province du Limarí



ACTA DE REUNION CON ASOCIACION DE CONTRATISTAS.

TALLER „CULTURAL Y ARTISTICO FUERZA Y TRABAJO

En Ovalle, a 12 de Febrero del año 2008, siendo las 10:00 hrs. Se reúnen la directiva de los representantes de la Asociación de Contratistas y el Inspector Provincial del Trabajo de Limarí.

La directiva está compuesta por las siguientes personas:

1.- Presidente: Juan Echeverría Herrera

Rut. 9.064.452-1

Los Aromos Nº 84 Monte Patria

Fono: 98658785

2.- Secretario: Ana Castillo González

Rut. 11.219.802-4

Juan Verdaguer Nº 161 Sector El Quiscal

Ovalle

Fono: 89202233

3.-Tesorero: Juan Pizarro Pastén

Rut. 15.572.564-8

Oscar Lanas Nº 735 Vista Hermosa,

Ovalle

Fono: 82078783

Acte de contrôle de l'Inspection du Travail



GOBIERNO DE CHILE
DIRECCIÓN DEL TRABAJO
SERVICIO DE INSPECCIÓN
LCT/MT

ACTA DE HECHOS CONSTATADOS PROGRAMA FISCALIZACIÓN AGRÍCOLA TEMPORADA

RAZÓN SOCIAL EMPRESA					
Denominación Formal:			Comuna:		País:
Tipo de Empresa					
Empresa Única		Empresa Principal		Empresa Contratista / Subcontratista	
Organismo Administrador de la Ley N° 16.744			CAE	Tasa de Supervisión	
RUT:	CONO:	ACHS:	IST:	Tipo de Sello	
N° Total Trabajadores			Transporte	Alimentación	Albergue
Si es Empresa Principal					
N° Total Trabajadores Propios		N° Total Trabajadores Contratistas		N° Total Empresas Contratistas	

I. OBLIGACIONES LABORALES

CONTRATO DE TRABAJO	SI	NO	N/C
Tiene contrato de trabajo			
Entregó copia a Trabajadores			
REGISTRO DE ASISTENCIA	SI	NO	N/C
Tiene en uso Registro de Asistencia			
Se lleva correctamente Registro Asistencia			
JORNADA DE TRABAJO Y DESCANSO	SI	NO	N/C
Cumple con jornada de trabajo diaria y semanal			
Otorga descansos diarios y semanales			
REMUNERACIONES	SI	NO	N/C
Se encuentran pagadas en tiempo y forma			
Entrega comprobante de remuneraciones			
COTIZACIONES PREVISIONALES	SI	NO	N/C
Deuda Previsional			
Sólo declaradas			
Pagadas en tiempo y forma			

REGISTRO INTERMEDIARIOS AGRÍCOLA Y SUBCONTRATISTAS	SI	NO	N/C
Los intermediarios agrícolas o contratistas que utiliza la empresa se encuentran debidamente inscritos en registro en la Inspección del Trabajo			
TRABAJO DE MENORES	SI	NO	N/C
Los menores que trabajan tienen edad mínima para laborar (15 años)			
Los menores que trabajan cuentan con la debida autorización para laborar y con comprobante de trabajo			
Los menores trabajan en labores no perjudiciales o peligrosas para su salud			
PROTECCIÓN MATERNIDAD	SI	NO	N/C
Las trabajadoras embarazadas no realizan trabajos peligrosos o perjudiciales para su salud			
Exento en la obligación se otorga sala cuna			
Las trabajadoras con hijos menores de 2 años disponen de tiempo para su alimentación			

II. OBLIGACIONES DE HIGIENE Y SEGURIDAD

INSTRUMENTOS DE PREVENCIÓN DE RIESGOS	SI	NO	N/C
DSB, RP-45 y D.S. Nº 34 (MÉTRICA en relación a los artículos 284 y 283 y adjuntas del Código del Trabajo)			
REGlamento INTERNO (HIG. y SEG. o DE ORDEN HIG. y SEG.)	SI	NO	N/C
Se encuentra conformado			
Entregó copia a Trabajadores			
DEPARTAMENTO DE PREVENCIÓN DE RIESGOS	SI	NO	N/C
Tiene Depto. de Prev. de Riesgos con Experto			

COMITÉ PARITARIO DE HIGIENE Y SEGURIDAD	SI	NO	N/C
Se encuentra constituido			
Funciona normalmente (actos 2 últimos meses)			
Se han implementado los acuerdos del Comité Paritario registrados en Acta			
DERECHO A SABER	SI	NO	N/C
Informa sobre riesgos a que están expuestos			
Informa sobre medidas preventivas			
Informa sobre método de trabajo correcto			

Acte des contrôles du transport des temporeros et temporeras saison agricole 2006-2007

PROGRAMA TRANSPORTE AGRICOLA DE TEMPO

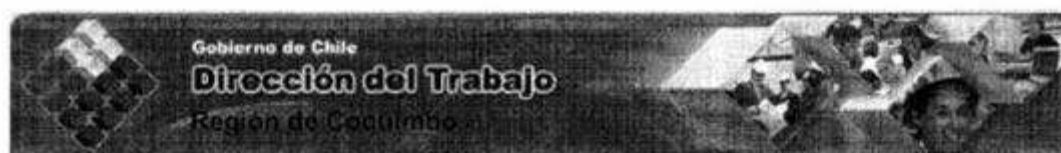
FISCALIZACIONES REALIZADAS	263
VARONES	1498
DAMAS	1564
MENORES	26
TOTAL	3088

CONCEPTOS INFRINGIDOS DECRETO 20

NO LLEVAR LETRERO IDENTIFICATORIO
VEHICULO NO APTO
VEHICULO CON EXCESO DE PASAJEROS
VEHICULOS EN MAL ESTADO
CONDUCTORES SIN LICENCIA A1,A2,A3

RADA

	12
	9
	3
	2
	4



Resumen Fiscalización:

INFRACCIONALIDAD 36,06%

TOTAL EMPLEADORES FISCALIZADOS	563
TOTAL TRABAJADORES INVOLUCRADOS	13.494
TOTAL EMPLEADORES SANCIONADOS	203
MONTO MULTAS APLICADAS	\$ 76.020.424

